



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

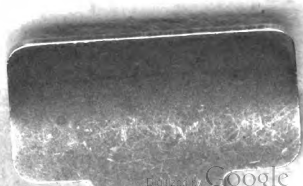
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1744.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés } GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU R

JUIN. 1744.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E

Imitation du L. Pseaume de David.



Epand sur moi, Grand Dieu, les torrens
de ta Grace ;
Daigne noyer mon crime en ses épan-
chemens ;

Ta Justice se plaint, mais ta bonté surpasse
Tous mes égaremens.

Efface le péché, dont je suis la victime ;
Coupable, abandonné, je n'espère qu'en toi ;

I. Vol.

A ij

L'a-

1068 MERCURE DE FRANCE.

L'abîme m'environne , & l'horreur de mon crime
S'offre sans cesse à moi.

Je l'avouë ; à toi seul j'adressai mon offense ;
Fidèle à ta parole , immuable en tes Loix ,
Tu sçais justifier de ta Toute-puissance
L'irrévocable choix.

Malheureux rejetton d'une race perfide ,
Dans le crime conçu , membre d'iniquité ,
Le crime me fit naître au mal toujours avide ,
Des flancs qui m'ont porté.

O Scrutateur des cœurs , supplée à ma foiblesse ;
Connois que ce qui peut combler tous mes remords ,
C'est que je puis , Seigneur , sonder de ta Sagesse
Les immenses Trésors.

Coupable , je t'implore , & tu me purifie ;
Aveugle , je pèris ; éclairé , je renaïs :
Ta Grace surabonde , & tu me sanctifie
Au gré de tes souhaits.

Aux plus mortels soupirs frémissant d'être en proie ,
Parle ; console-moi ; prête-moi ton secours ,
Et

Et tu mettras le sceau , pour comble de ma joye ,
Au bonheur de mes jours.



Funeste iniquité ! tonne , & me persécute ;
Grand Dieu , redouble encor mes troubles inouïs ,
Et détourne les yeux des forfaits de ma chute ;
Qu'ils soient évanouïs.



Amour , céleste amour qui chéris un cœur juste
Pénètre. . . . mais plutôt anéantis le mien ,
Et qu'un bienfait nouveau forme en mon sein aduste
Un cœur selon le tien !



Couronne ta clémence en reposant ton foudre ;
Que mon ame ravie en tes transports divins
Puisse participer , quand tu daignes l'absoudre
A tes sacrés desseins !



Quelle audace à mon cœur d'oser dire qu'il t'aime ?
Seconde-le ; pardonne ; absous ; touche, & rends moi
Ce bonheur émané de ta gloire suprême ,
Qui m'élevoit à toi.



J'irai , tout embrasé d'un zèle magnanime ,
Dans les sentiers impurs faire entendre ma voix :

A iij L'Impie

1070 MERCURE DE FRANCE.

L'impie épouvanté , brisant le joug du crime ,
Reconnoîtra tes Loix.



Quel déluge d'horreur ! Quelle image sanglante !
Délivre-moi , Seigneur , du fruit de mes forfaits ;
Mes accens animés , ma Lyre triomphante
Publiront tes bienfaits.



Viens échauffer mon sein ; préside à ma parole ;
Dévoile à mes regards tes hautes profondeurs ,
Et j'employerai , Grand Dieu , ce cœur que je t'im-
mole ,
A louer tes grandeurs.



Le sanglant holocauste offert en sacrifice ,
Brûlant sur tes Autels , ne plaît pas à tes yeux.
Un cœur humble , un esprit qui déteste le vice
Te sont plus glorieux.



Que ta grace , & ta gloire environnent la cime
De la sainte montagne où l'on doit t'adorer !
Elevez-vous , ô murs , murs sacrés de Solyme ,
Qui devez l'honorer.



Accepte alors , Seigneur , l'hommage de justice ,
Et

Et nos cœurs immolés aux pieds de tes Autels ,
Et tu couronneras le juste sacrifice
De tes dons immortels.

Par M. T. F. Colombel , de Rouen.



*QUESTIONS importantes jugées au
Parlement de Paris.*

1°. **S** I la rente constituée , qu'on délègue à payer au preneur à rente foncière , est considérée à son égard , comme foncière ou comme constituée.

2°. Si le preneur est déchargé de cette rente , lorsque l'héritage donné à rente est détruit.

F A I T.

Jean Langlois & sa femme , en conséquence d'une concession à eux faite par le Domaine des Emplacemens du Paraper du Pont de Pontoise , à titre de cens , y avoient construit quatre Maisons contiguës les unes aux autres.

Par contrat du 20 Décembre 1669 , passé devant Notaires à Pontoise , les héritiers de Jean Langlois *baillerent & délaisserent* , moyennant 50 liv. de rente annuelle , per-

A iij pe-

petuelle , foncière & de bail d'héritages ; sous faculté néanmoins de rachat , à Claude Bignon & Antoinette de Guignes sa femme une des quatre Maisons sises sur le Pont de Pontoise , désignée audit contrat.

On convint par le même Acte que de ces 50 liv. de rente foncière & de bail d'héritages , les preneurs payeroient au Sr Blouin 48 liv. par an , en l'acquit desdits défunts Jean Langlois & sa femme , & pour demeurer par icelles successions quittes de deux parties de rente dûës audit Sr Blouin , montant à 48 liv. lequel Sr Blouin présent à cet Acte prit à hommes les preneurs ; & il fut dit qu'ils payeroient le surplus des 50 liv. aux bailleurs.

On mit aussi cette clause , au payement cours & continuation de laquelle rente (de 50 liv.) demeure par special ladite maison affectée & hypotequée , que les preneurs promettent de bien & dûment entretenir , en sorte que ladite rente de 50 liv. y soit bien prise & perçüe , comme généralement sur tous leurs biens , meubles , immeubles , présens & à venir.

Les héritiers du Sr Blouin se firent passer differens titres nouveaux par les héritiers Bignon , entr'autres deux titres nouveaux des 4 & 8 Février 1699 , par lesquels les avouans déclarerent être débiteurs envers le Sr Blouin
de

de 48 l. de rente de bail d'héritages , à la charge de laquelle a été délaissée à défunt Bigeon & sa femme une Maison sise sur le Pont de Pontoise , moyennant 50 l. de rente de bail d'héritages par Contrat du 20 Décembre 1699.

La rente foncière fut servie exactement jusqu'en 1742 , que la Maison donnée à rente , & toutes les autres Maisons qui subsistoient sur le Pont de Pontoise furent abbatuës par ordre du Roi , pour la décoration du Pont & la facilité de la Navigation. Le Domaine rentra en jouissance des Places qu'il avoit concédées à Jean Langlois & sa femme.

En cet état M. Duval , Avocat au Parlement , représentant le Sr Blouin , forma sa demande , tant contre les héritiers Bigeon , que contre les héritiers des tiers acquereurs qui avoient parlé dans les titres nouveaux , afin de payement solidaire des arrerages échûs & de continuation de ceux à écheoir.

Ils y furent condamnés par une Sentence par défaut , faute de comparoir , renduë au Châtelet , dont ils interjetterent appel. La cause fut plaidée en la Grand'Chambre , en l'Audience de relevée.

Les appellans soutenoient , 1°. Que la rente de 50 liv. créée par le bail à rente de 1699 étoit une rente foncière ; que la délégation faite par les héritiers Langlois d'une

A v par-

partie de cette rente au Sr Blouin , en payement de deux parties de rentes constituées , à lui dûës , ne changeoit pas la nature de la rente foncière , non plus que les fausses énonciations qui pouvoient s'être glissées dans les titres nouveaux ; que c'étoit le titre primordial qui avoit réglé irrévocablement la nature de la rente dûë par Bigeon. 2°. Que depuis 1742 , la rente foncière étoit éteinte ; que pour l'établir ils avoient en leur faveur le sentiment de l'équité naturelle ; leurs auteurs ne s'étoient obligés au payement de la rente en question que pour le prix de la jouissance qui leur étoit délaissée ; dès que cette Maison qui a fait l'objet de leur engagement n'existe plus , & que c'est sans leur fait qu'elle a cessé d'exister , la rente se trouve éteinte de plein droit , parce que l'obligation de la payer est détruite avec la Maison , qui en faisoit l'objet , & que cette obligation tombe par là dans le cas des obligations sans cause , qui sont nulles & sans effet.

Les principes se réunissent avec l'équité naturelle : un premier principe est que dans les Baux à rente l'obligation réelle est la principale ; l'obligation personnelle n'est qu'accessoire ; de-là suit d'un côté , que quelques engagements que les preneurs & les tiers détenteurs ayent contracté personnel-

nellement , soit dans le Contrat primitif , soit dans les titres nouveaux , quelques hypothèques qu'ils aient consenti sur tous leurs autres biens , cette obligation personnelle & hypothécaire ne dure qu'autant que le Bail à rente.

De-là s'est formé une autre maxime , que la rente foncière n'étant dûe que par l'héritage & à cause de l'héritage , toutes les fois que cet héritage est remis entre les mains du bailleur ou des siens , ce qui s'appelle déguerpiſſement , soit que ce déguerpiſſement soit fait par le preneur à rente lui-même , soit qu'il soit fait par l'acquéreur & tiers détenteur , qui a promis de payer la rente foncière , tant qu'elle auroit cours , cette rente demeure éteinte par le déguerpiſſement , & toute l'obligation des preneurs ou du tiers détenteur se réduit à payer les arrérages lors échûs ; mais comme ils ne doivent personnellement & sur leurs autres biens qu'à raison de la possession & jouissance de l'héritage pris à rente , dès qu'ils rendent cet héritage au bailleur & qu'ils cessent de le posséder , leur engagement est anéanti , & les choses sont remises au même état qu'elles étoient avant le Bail d'héritages. C'est le texte de l'art. 109 de la Coutume de Paris , qui porte : *encore que par lettres il ait promis de payer la rente & obligé tous ses*

A v) biens :

biens : & tel est le Droit commun de tout le Royaume.

Il est vrai que ce déguerpissement est empêché , ou par la clause de mettre amendement , s'il n'a pas été fait , ou par la clause de fournir & faire valoir la rente ; mais ni l'une ni l'autre ne se trouvent ici.

Des deux principes que l'on vient d'établir , se tire la conséquence nécessaire , que quand la Maison baillée à rente foncière vient à périr , cette charge réelle imposée sur la Maison périt aussi , & qu'avec elle disparaissent toutes les obligations , soit personnelles , soit hypothécaires , sur les autres biens des preneurs & des tiers détenteurs , obligations qui n'étoient qu'accessaires à l'obligation réelle , & qui ne subsistoient que parce que l'obligation primordiale subsistoit elle-même.

La Question est ainsi décidée par Loyseau , en son Traité du Déguerpissement , ch. 7 , n. 3 , 15 & 19 , & ch. 11 , n. 13 ; elle a été jugée de même par un Arrêt du 23 Décembre 1600 , rapporté par Mornac , sur la Loi 9 , Cod. de *rerum divis.* & par un autre Arrêt du 14 Mai 1639 , rapporté au Journal des Audiences.

Au contraire , de la part de l'Intimé on soutenoit , que par le Contrat de 1669 , Bigeon & sa femme avoient acquis à la charge

charge de 48 liv. de rente constituée envers le Sr Blouin ; qu'ils s'étoient obligés personnellement de payer cette rente au Sr Blouin, lequel présent à l'acte, les avoit pris pour hommes, en sorte qu'il y avoit eu novation à son égard, & que dès ce moment, il n'avoit plus eu d'autres débiteurs que lesdits Bigeon & sa femme, qui avoient affecté & hypothéqué tous leurs biens présens & à venir au payement des 48 liv. de rente dûs au Sr Blouin, de même qu'au surplus des 50 l. de rente, & que lesdits Bigeon & sa femme avoient promis d'entretenir la Maison, de maniere que la rente de 50 liv. y put être perçue.

Le Sr Blouin & ses représentans se sont fait passer huit titres nouveaux, tant par les héritiers Bigeon que par les tiers, à qui la Maison donnée à rente foncière en 1669, avoit depuis passé à titre d'acquisition ; d'où l'Intimé concluoit que la rente étant constituée, & les appellans y étant obligés personnellement, ils ne pouvoient prétendre qu'elle fut éteinte, sous prétexte du dépérissement de l'héritage, & pour l'établir il citoit plusieurs endroits du Traité de Loyseau.

Il ajoutoit, que quand la rente seroit considérée comme foncière, les appellans ne pourroient encore s'en décharger, attendu
la

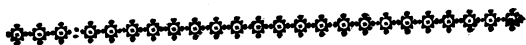
la disposition de l'article 282 de la Coutume de Senlis, qui régissoit l'héritage, lequel porte que quand aucun a pris un héritage à rente, & à ce s'est obligé à toujours ou à tems, & a promis ledit héritage entretenir, tellement que la rente y puisse être perçüe, tel preneur ne se peut départir ni renoncer à icelle prise. •

Les appellans répondoient que la rente de 50 liv. étoit foncière à l'égard de Bigeon preneur, & que la rente de 48 liv. dûë au Sr Blouin, qui étoit constituée, n'avoit pas changé de nature; que l'on avoit seulement fait une délégation pour le paiement de cette rente constituée, délégation qui ne pouvoit durer qu'autant que la rente foncière auroit cours.

Et à l'égard de la promesse faite par Bigeon, d'entretenir l'héritage en si bon état que la rente y pût être perçüe, cette promesse ne devoit s'entendre que tant que l'héritage subsisteroit; ici la Maison avoit été abbatuë & la Place retirée par le Domaine, enforte que l'héritage étant anéanti sans le fait du preneur, ni des détenteurs, ils ne pouvoient plus être tenus de la rente foncière de 50 liv. ni de payer la rente constituée de 48 liv. qui avoit été déléguée à payer en déduction des 50 liv.

Par Arrêt du 6 Mars 1744, la Sentence fut

fut infirmée, & les héritiers Bignon & autres furent déchargés des condamnations, & par conséquent de la rente de 48 liv. plaidant M. *Babille* pour les Appellans & M. *Renard* pour l'Intimé.



S O N N E T à l'honneur de la Ste Vierge.

Avant que du Très-Haut la Sageſſe profonde
Sur la Terre & les Cieux eut imprimé ſes Traits ;
Avant que du Néant ſa voix tirât le Monde ,
Son choix te deſtinoit pour remplir ſes Décrets.

Vierge ; qu'à ſes deſſeins ta volonté réponde :
Ton ſein à l'Eternel va ſervir de Palais ;
Mais l'Eſprit Créateur , en te rendant féconde ,
A ta virginité laiſſe tous ſes attraits.

L'Auteur de l'Univers naît de ſa Créature !
Prodige , qui renverſe & confond la Nature ;
Qui trouble la Raiſon & conſole la Foi !

Tes Vertus , Ô *MARIE*, au Très-Haut ont ſçu plaire ;
Toi ſeule de ton Dieu pouvois être la Mere ,
Et ce Fils , ce ſeul Fils étoit digne de toi.

Ante ſacula creata ſum.

RE-



*R'EPONSE à la QUESTION, proposée par M. P. Th **. sçavoir s'il est plus avantageux à un homme, pour son vrai bonheur, de posséder toutes les Sciences & tous les Arts, ou de n'en posséder aucunes, en supposant que l'une de ces deux qualités donne l'exclusion à l'autre.*

IL semble qu'il n'y ait point à balancer sur la Question proposée, & que le Sçavant doit l'emporter, sans aucune comparaison, sur l'ignorant, en fait de bonheur; on est même porté à croire que ce seroit une honte pour l'humanité de penser autrement, & que quiconque voudroit donner la préférence à l'ignorant, exciteroit contre lui l'indignation de tous ceux qui font l'honneur de la nature humaine, les uns par la sublimité de leur génie, les autres par cette noble émulation qui les porte à s'approcher, le plus qu'ils peuvent, de ceux qu'ils ont pris pour modèles, & qu'on regarde, pour ainsi dire, comme des Divinités, auxquelles il n'a pas été donné à l'homme de ressembler. On doit donc craindre, en prenant parti pour l'ignorant de révolter tout le genre humain; je dis tout le genre humain,

main , car aujourd'hui toutes les Nations se piquent d'exceller dans les Sciences & dans les Arts ; & dans chaque Nation , de tous les particuliers qui s'y adonnent , c'est à qui fera le premier dans son genre , ce qui fait la gloire de notre siècle.

Ces avantages ne sont plus comme ils étoient autrefois , semblables à un trésor , enterrés , pour ainsi dire , dans le centre d'une Nation peu nombreuse , & qui en soit avare ; il n'est plus nécessaire de parcourir ces espaces infinis de Terres & de Mers , qui séparent l'Occident de l'Orient , pour aller dérober aux Mages , en se rendant leurs esclaves , ces connoissances qui les faisoient presque adorer. Les Académies des Sciences & des Arts , formées dans presque tous les Pays du Monde , établissent une correspondance générale entre tous les Sçavans , qui ne sont plus qu'un corps répandu par tout l'Univers.

Qui pourra donc s'empêcher de juger , à l'empressement de presque tous les hommes pour être sçavans , que leur vraie félicité en dépende ? Cependant celui qui propose la Question , a quelque doute sur cet article ; il faut donc pour le satisfaire , examiner les choses dans la vérité ; ne se point laisser ébloüir d'un côté , par l'éclat qui environne le sçavant , ne point faire attention de l'autre ,

tre, au mépris dont l'ignorant est accablé dans un siècle, aussi éclairé que le nôtre; en un mot, il faut bannir de son esprit tous les préjugés qui pourroient nous faire embrasser la chimère au lieu de la réalité.

Les Sciences & les Arts n'ont pas été dans tous les siècles, encore moins chés toutes les Nations; il est vrai que, dès le commencement des tems, le germe en étoit renfermé dans l'esprit humain, qui se reproduisant d'âges en âges, l'a fait croître de plus en plus, & a fait arriver ses fruits à ce degré de maturité, où nous les voyons aujourd'hui, ce qui n'est peut-être qu'une ombre de leur excellence future; car en comparant leur état présent à celui où ils étoient il y a mille ans, il n'y a rien que nous ne puissions promettre à ceux qui peupleront la Terre dans les siècles les plus reculés de l'avenir. Mais qui diroit que de-là dépend le vrai bonheur humain, seroit contredit, je crois, par les monumens les plus respectables de l'Antiquité, qui sont remplis des plaintes que tous les Auteurs font sur le malheur de leurs siècles, dont ils déplorent les désordres, jaloux en même-tems du bonheur tranquille, dont jouïssent les premiers hommes dans l'enfance du Monde; mais à quoi ces mêmes Auteurs attribuent-ils tous ces désordres? Originairement aux Sciences & aux Arts
avec

avec lesquels s'introduisoient le luxe , la mollesse , & tous les autres vices , qui entraînent pour l'ordinaire la ruine des Etats les plus florissans.

Je n'ai point égard ici à ces Arts meurtriers , inventés par les uns pour détruire leurs voisins , qui les ont appris d'eux pour s'en servir ensuite contre leurs Maîtres & les détruire à leur tour ; j'envisage seulement ces Sciences & ces Arts , qui peuvent plaire généralement à tous les hommes , & qui par eux-mêmes n'ont rien de préjudiciable ; qui régissent avec la paix , & qui n'aiment que le loisir.

Les Grecs étoient invincibles , avant que quelques esprits curieux , qu'on ne peut cependant assés louer , courussent toute la terre , entraînés par le seul desir d'apprendre : revenus dans leur Patrie , ces hommes , que toute la Nation ne pût s'empêcher d'admirer , rendirent cette curiosité presque générale ; alors on vit le courage s'amollir insensiblement ; enfin la Grece savante devint l'esclave & la proie d'un vainqueur ignorant , qu'elle regardoit comme un barbare.

Rome s'étoit renduë maîtresse de toutes les Nations de la Terre , avant que les Grecs y eussent établi leurs Ecoles , mais en y introduisant les Sciences & les Arts , ils y in-
tro-

duisirent aussi leur mollesse, leur luxe, & tous les autres maux qui firent panacher l'Empire vers sa ruine, ce qui est si vrai, que vivre de la manière la plus scandaleuse, & vivre à la Grecque, étoient des termes Synonymes parmi les Romains. C'est par là que la Grece vaincue s'est vengée des Romains ses vainqueurs. Si telle est la suite des Sciences, je conviens que ce n'en est qu'un abus très-condamnabable, mais il n'en est ni moins réel ni moins fréquent. Ces deux fameux exemples, qui sont connus de tout le monde, suffisent pour montrer que les Sciences & les Arts ne conduisent pas communément au vrai bonheur. Mais ils ne portent, dira-t-on, que sur le général, & il s'agit du particulier. Considérons donc un Sçavant, qui soit, si cela se pouvoit, tel qu'on le suppose, & comparons-le avec un ignorant, aussi tel qu'on le suppose, & pour le trouver cet ignorant, nous ne pouvons mieux le choisir que dans ces tems heureux, qui ont été regrettés de tous les siècles suivans; ces tems heureux où le germe des Sciences & des Arts n'avoit encore poussé aucune tige.

Je ne crois pas m'éloigner de l'esprit de la Question, en choisissant ainsi les deux objets que nous avons à considérer, car il s'agit de deux hommes; dans l'un, comme
dans

dans l'autre , il faut admettre les lumieres
 de la Raison ; que l'un des deux possède
 toutes les Sciences & tous les Arts ; que l'autre
 ne possède rien autre chose que la Raison
 naturelle , qui le distingue de la brute , car
 si on ne lui laissoit pas au moins cet avantage ,
 ce ne seroit plus un homme , & il ne
 pourroit pas faire l'objet de la Question ,
 puisqu'il n'entreroit pas en comparaison.
 Que l'état de cet homme dans les tems où
 nous le plaçons sans Sciences & sans Arts ,
 ait été celui du vrai bonheur , il n'y a point
 lieu d'en douter ; si nous trouvons quelque
 verité dans les images que les Poëtes , sur-
 tout , nous ont laissé de ces premiers tems
 du Monde , qu'ils ont appelé l'âge d'or ,
 parce qu'on n'avoit point encore déchiré les
 entrailles de la terre , pour en arracher ce
 métal malheureux qui a introduit avec lui
 tous les maux parmi les hommes , & donné,
 par degrés , naissance au siècle de fer , le
 dernier des âges. Quel bonheur l'homme ne
 goûtoit-il pas dans cette heureuse simplici-
 té , accompagnée de l'innocence ! Tâchons
 de nous le rendre aussi présent que nous
 pourrons ; ses besoins ne s'étendent pas au-
 delà des nécessités de la Nature , & la terre
 libérale lui fournit dequoi les satisfaire ;
 l'Aurore naissante , par une douce lumiere ,
 l'avertit que le Soleil va répandre sa clarté
 &

& sa chaleur dans tout l'Univers ; qu'il va rendre , pour ainsi dire , au Monde tous les êtres que la nuit par ses ténèbres semble avoir fait rentrer dans le néant ; dans cet Astre vivifiant , qui parcourt à pas de géant toute l'immensité des Cieux , il trouve l'image la plus magnifique de la Gloire & de la Puissance de l'Auteur de la Nature. Pour le garantir des trop grandes ardeurs du flambeau du monde , la terre lui présente un lit de gazon d'où sort le parasol le plus superbe , qui en même-tems qu'il lui fournit son ombrage , lui offre encore des fruits délicieux , propres à le désalterer & à le nourrir ; il y est enchanté par le ramage harmonieux des oiseaux , qui semblent s'y être rendus , à l'envi , pour le réjouir ; ses jours se passent à admirer tout l'Univers , qui est pour lui le spectacle le plus charmant , & afin que cette admiration ne le fatigue point , qu'elle se renouvelle tous les jours , le Soleil retire sa lumière , rend le repos à la Nature que sa présence a mise dans un travail général ; la nuit étendant ses ténèbres , tire entre les Cieux & la Terre un rideau , qui ne lui laisse plus rien à voir ; elle répand la tranquillité dans tous ses sens ; un antre , formé par la Nature , est l'azile où il goûte avec sécurité un sommeil , incomparablement plus doux & plus tranquille , que celui

lui des Rois dans ces chefs-d'œuvres de l'Art , dans ces Palais superbes environnés de tant de gardes ; enfin sa vie se passe à jouir de tout , à tout admirer , sans s'embarasser de raisonner sur rien , & sans imaginer qu'il puisse avoir rien à desirer. Peut-on se former l'idée d'une félicité plus véritable ? Tâchons cependant de découvrir si les Sciences & les Arts sont capables d'y ajouter. C'est ce que nous pourrons reconnoître, en les considérant seulement en général , en examinant leurs effets , & enfin , en jettant les yeux sur un Sçavant , tel qu'on le suppose.

Les Sciences les plus relevées sont pleines ou de sécheresses ou d'incertitudes ; l'esprit n'y trouve rien qui le satisfasse pleinement ; les Arts les plus nobles , à l'égard desquels le génie semble s'être épuisé , sont au moins aussi éloignés de leur perfection , qu'ils l'étoient dans leur naissance de l'état où ils sont aujourd'hui : mais quels ont été leurs effets ? De tirer l'homme de cette aimable simplicité , où il étoit borné à la Nature qui lui suffisoit , n'ayant d'autres nécessités que les siennes , de le plonger dans un abîme de nouveaux besoins qui le remplissent d'inquiétudes , & qui font que , pour les satisfaire , il ne connoît rien de sacré ni d'inviolable ; enfin de lui faire perdre de
vûe

vûë la Nature à qui il croit ne rien devoir , ne recevant rien que par les mains de l'Art , qui a tout usurpé , & qui ne peut cependant le satisfaire ; pourquoi ? Parce qu'il veut y trouver la Nature dont il ne pourra jamais lui tenir lieu , & qu'on ne peut trouver qu'en elle-même. Sans entrer dans un plus grand détail , il est facile de juger que les Sciences & les Arts , bien loin d'être une source de bonheur pour l'humanité , sont , en quelque façon , la cause de presque tous les maux qui font le sujet de nos plaintes. Mais on dira avec raison, comme je l'ai déjà dit, que ce n'est que par un abus , qui ne leur empêche pas de faire le vrai bonheur d'un homme , dont l'esprit embrasse toutes les Sciences & tous les Arts , & qui n'en abuse point ; jettons donc un moment les yeux sur lui. Plus il les possède , moins il en est content ; ce qui passe communément pour des chefs-d'œuvres de l'Art & de l'imagination , fourmille de défauts à son égard ; son discernement & ses yeux , trop clairvoyans , ne l'arrêtent que sur des traits qui le choquent ; sans cesse tourmenté par la passion de sçavoir , il n'est pas capable de goûter un moment de tranquillité ; son imagination se donne une torture continuelle , pour concilier les opinions des Sçavans , qui l'ont précédé , ou pour les rectifier ; il

ne

ne trouve par tout que contradictions , qui mettent son esprit à la gêne ; au milieu de son repos il est troublé par cette passion , qui ne lui donne pas un instant de relâche ; une lampe funébre , suspenduë au milieu de son lit , semble attendre son réveil pour éclairer son tourment ; ses tablettes innocentes sont souvent la victime de sa fureur & de son déplaisir ; mais quels objets attendent ses regards ? Un cadavre d'un côté qui tombe en pourriture , sur lequel il doit faire ses opérations & ses démonstrations ; de l'autre un squelette affreux qui révolte la Nature ; ici des fourneaux ardens qui peut-être le consumeront , avant qu'il parvienne à une opération secrète qu'il médite ; là des Instrumens que l'Art lui fournit , & qui n'offrent à ses yeux que des Monstres : quelle source de bonheur ! mais son sçavoir lui a mérité l'estime générale de tous les hommes ; ses conjectures passent pour des démonstrations ; il donne le ton au reste des Sçavans , qui n'avancent rien que sur son autorité ; il s'applaudit au milieu des assemblées , où tout le monde craint d'approuver quelque chose à quoi il n'ait pas donné son suffrage ; semblable à un Prince , qui attire sur son passage un concours infini de personnes , qui se croient heureuses de l'avoir vû , il goûte une satisfaction intérieure par

l'empressement que tous les hommes ont de se le faire connoître les uns aux autres ; il entend avec plaisir son nom voler de bouche en bouche. Tout cela fait-il le vrai bonheur ? Non , ce n'en est qu'une chimère ; ce n'est qu'une vaine fumée , qui n'a rien de solide pour qui sçait bien la peser ; la moindre réflexion suffit pour en désabuser.

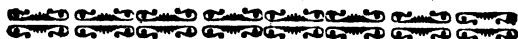
Si nous ne trouvons dans le Sçavant aucune apparence de bonheur , du moins ne lui refuserons pas la gloire qui lui est dûë pour prix de son travail ; j'avouë qu'il n'y a rien de si glorieux que son état , mais aussi cela fait une nouvelle preuve de notre sentiment , car on peut assurer , je crois , que la gloire est incompatible avec le bonheur ; rendons donc à chacun ce qui lui appartient ; la gloire est le lot du Sçavant , mais au milieu de sa plus grande gloire , qu'il parle franchement , il porte envie au bonheur de l'ignorant , de même qu'un Prince , environné de tout l'éclat de Sa Majesté , mais accablé en même-tems par le poids de tout son Royaume , y renonceroit volontiers , s'il lui étoit permis de passer à la condition de ce Berger , inconnu au reste des humains , qui passe ses jours dans le sein de la paix , au milieu de sa famille , empressée à le servir. Le vrai bonheur , au contraire , sera toujours le partage de l'ignorant , borné à la

la simplicité de la Nature , qu'il n'ira jamais étudier dans un nombre infini de Volumes où elle est toute défigurée , & qui ne lui en offriront au plus qu'un squelette affreux , capable de l'en dégoûter. Elle-même se présente à lui toute nue ; elle ne lui dérobe aucun de ses charmes ; il se contente de convertir en sa propre substance quelques petites parties qu'elle lui abandonne , & s'enivre , pour ainsi dire , en admirant toutes les autres , dont il ne peut jouir que par les yeux.

Concluons donc que les Sciences & les Arts peuvent bien conduire à la gloire , non pas au bonheur , & que l'ignorant , sans aucune peine , peut être véritablement heureux.

Par M. Porlier.





A Mlle D. Fran sur son absence pendant les deux voyages qu'elle a faits à V.... les 28 Juin & 15 Juillet 1743.

Sejour délicieux , habité par les Graces ,
 Vous qui retenez mon Iris ;
 Lieux où l'Amour & les Ris
 Voltigent toujours sur ses traees ;
 Pour me rappeler mes plaisirs ,
 Quand me renverrez-vous l'objet de mes desirs ?

Et vous coulants Ruiffeaux , agréables fontaines ,
 Verds Arbriffeaux , bocages frais ,
 Asiles d'une heureuse paix ,
 Où les oiseaux goûtent sans peines
 Les fruits de leurs premiers soupirs ,
 Quand me renverrez-vous l'objet de mes desirs ?

N'entendez-vous donc pas , délices de la Terre ,
 D'un cœur impatient les accens & la voix ?
 Tendres Echos de ces paisibles bois ,
 Où régne l'Amour & sa mere ,
 Répétez avec les Zéphirs ,
 Quand me renverrez-vous l'objet de mes desirs ?

Mais

Mais déjà vous servez ma flâme ;
 Iris revient ; je vois son air vainqueur.
 Le plaisir renaît dans mon cœur ,
 Et l'Amour embrase mon ame.
 Lieux aimables , charmans Zéphirs ,
 Je vois enfin l'objet de mes desirs.

De C. A. L. D. F. L. H.



*LETTRE de M. Néricault Desfontaines ;
 à M. Tanevat.*

JE me rends à votre avis, M. & à celui
 de mes autres illustres amis. Me voilà
 déterminé , comme vous le desirez tous , à
 réserver pour un autre tems mes Epigram-
 mes , mes Lettres , & toutes mes Oeuvres
 diverses , que je voulois joindre à la nou-
 velle & magnifique Edition qu'on fait de
 mes Oeuvres de Théâtre. Effectivement tous
 ces petits Ouvrages , dans la plupart des-
 quels je combats les Athées , les Déistes &
 les Libertins , n'auroient pas figuré décem-
 ment avec des Comédies , & j'avouë qu'il
 convient , infiniment mieux, qu'après qu'el-
 les auront paru , je mette au jour deux ou
 trois Volumes séparés , qui contiendront
 tout ce que j'ai produit dans un autre gen-

B iij re.

re. Cependant ce nouvel arrangement , M. rend inutile la Préface que j'avois préparée, pour répondre d'avance aux objections des Censeurs , qui auroient pû se formaliser de voir à la suite de mes Ouvrages Dramatiques , tant de Pièces , qui n'y ont aucun rapport , & qui sont d'un style & d'un ton tout différent. Mais je ne veux pas la perdre entierement , & je vous l'envoie en vous priant de la lire à nos amis , & de me mander s'ils l'auroient approuvée , en cas que j'eusse exécuté mon premier dessein. Je ne sçais si je me trompe ; je crois qu'elle n'auroit pas ennuyé , & que les Lecteurs judicieux y auroient trouvé des réponses plausibles aux censures de certains importans qui ne sçauroient souffrir qu'on les démasque , & qu'on les convainque de leur ignorance & de leur témérité. Je suis , &c.

A Fortoiseau , ce vingt Avril 1744.

P R E F A C E *,

SI le Sr Des Accords ne s'étoit pas servi du terme de Bigarrures pour annoncer & qualifier son Recueil , j'intitulerois celui-ci les Bigarrures du Sr Destouches , & jamais titre n'auroit été plus juste ni mieux

* Pour être mise à la tête de mes Oeuvres diverses.

rempli , car le Recüeil que je donne au Public à la suite de mes Oeuvres Dramatiques, est vraiment *bigarré*. C'est une espece d'*Oille*, autre titre qui lui conviendrait , si j'osois en risquer un si vulgaire à la tête de cet Ouvrage. En effet , tout y entre : Prose , Vers , especes d'Opera , Cantates , Eglogues , Idylles , Chançons tendres , Chançons à boire , Odes , Madrigaux , Epigrammes , Epitres , Prologues , Scènes de Comédies , Comédie de caractere en cinq Actes , Lettres sérieuses , Lettres Comiques , Satyre , Morale , Réflexions Chrétiennes , Invectives & Dissertations contre les Libertins & les Impies.

A ce dernier article , quelques Lecteurs m'arrêtent pour me dire : *Doucement !* *l'Auteur ; dequoi vous avisez-vous de parler sur la Religion , dans un Recüeil aussi profane que le vôtre ?* Non sunt miscenda sacra prophanis.

Dans un Ouvrage suivi , d'accord , M. mon Censeur. Mais ayez , je vous prie , la bonté de considérer , que cet Ouvrage est proprement un Recüeil de Lettres : Lettres écrites à différentes personnes , pendant le cours de plusieurs années , sur les sujets que l'occasion & le hazard me présentoient : ce sont des conversations avec mes intimes amis , & il n'y a point de matiere, quelque

grave qu'elle puisse être , qu'on puisse exclure des entretiens familiers : ainsi ne vous scandalisez point de trouver dans mes Lettres, une si prodigieuse variété de matieres. Je me flatte même que cette variété doit vous plaire, & c'est sur elle seule que je fonde mes espérances. Aimeriez-vous mieux des Lettres *Monotones* ? De fades complimens ? De mauvaises plaisanteries de société ? De petites Anecdotes ennuyeuses, des Dissertations entortillées sur de jolis Riens ? Des pensées obscures & spirituellement précieuses ? En un mot, un Recueil de fadaïses ; Pitoyables productions qui vous feroient bâiller dès la seconde page ? Non , me répondez-vous. Mais des Lettres Chrétiennes, M. l'Auteur Comique. De bonne foi , cela vous convient-il ? Pourquoi non ? Un Auteur Comique n'est-il pas Chrétien ? La Religion n'est-elle pas son bien , comme celui d'un Docteur ? Et ne m'est-il pas permis de le défendre contre d'indignes chicaneurs , qui m'osent soutenir que ce bien n'est qu'une richesse imaginaire , & qui veulent me persuader à moi-même , qu'au fond je pense comme eux ? Puis-je souffrir de sang froid ces odieux soupçons , moi qui donnois ma vie pour les détruire , & pour convaincre , les gens qui osent me les témoigner , que le bien qu'ils s'efforcent de décrier par leurs

leurs plates ironies ou par leurs Ouvrages anonymes , & impertinens , est ma plus précieuse , ou pour mieux dire , mon unique richesse ?

C'est fort bien fait à vous , répondra mon Lecteur délicat ; mais êtes-vous assés au fait de ces matieres , pour avoir la hardiesse de les traiter ?

Je n'ai qu'un mot à répliquer : *Tolle , lege*. Prenez mon Recueil ; lisez-le attentivement , sans prévention , sans préjugé , & puis , prononcez. Mais n'allez pas me condamner sans avoir bien examiné mes Pièces. Rien de si sujet à erreur que les jugemens précipités , qui n'ont point d'égard au fond du procès , & qui ne sont fondés que sur l'opinion qu'on a du plaideur. *Non est questio de persona*. Il ne s'agit pas de celui qui soutient un fait , mais de la maniere dont il le soutient. Tel est le principe inviolable d'un bon Juge.

Mais , insistez-vous opiniâtement , les Poëtes sont-ils faits pour défendre la Religion ? Pourquoi non , s'ils ont profondément étudié cette matiere , & s'ils en ont fait même leur principale étude ? De tout tems les Poëtes sont en possession de traiter les Mysteres les plus Saints & les plus profonds. Rien ne leur sied mieux que de célébrer les grandeurs de Dieu , & que d'exci-

B v ter

rer les hommes à le craindre & à l'aimer. David , le plus grand de tous les Poètes , fans en excepter le divin Homere , a-t'il parlé d'autre chose ?

Paix , petit Auteur , me répliquerez-vous ; David étoit un Prophète , & vous n'êtes qu'un Poète misérable , qui n'a point d'autre inspiration que son foible génie.

Il est vrai , mais parcourrez tous les siècles de l'Eglise ; vous y trouverez des Poètes Chrétiens , qui certainement n'étoient pas plus inspirés que moi.

Tout ce qu'il vous plaira : je n'ai qu'un mot à vous objecter , pour finir notre dispute : ces Poètes n'avoient point fait de Comédies. Est-il rien de plus profane que ce genre d'Ouvrages ? Mais , vous répondrai-je ; Corneille & Racine ont fait des Tragédies , & c'est bien pis encore ; cependant , ces deux grands Poètes Dramatiques ont exercé leurs sublimes génies sur la Religion , car ils l'aimoient , la respectoient , & la pratiquoient sincèrement. Le premier a traduit en Vers *l'Imitation de Jesus Christ* , & l'autre a paraphrasé quelques Epîtres de S. Paul. Malherbe , Racan , Rousseau , je vous cite de grands noms , ont traduit ou paraphrasé des Pseaumes de David. Et que dites-vous de Despreaux , ce Satyrique si mordant & si terrible ? N'a-t'il pas dogmatifé.

risé dans sa Satyre contre l'équivoque , & encore plus dans son Epitre sur l'amour de Dieu ? Ces deux Ouvrages l'ont-ils deshonoré ? Que dites-vous aussi de Buchanan , qui a mis tous les Pseaumes en Vers Latins , si élégans , qu'on est tenté de croire qu'ils sont du siècle d'Auguste ? Et cependant il avoit travaillé pour le Théâtre : c'étoit un Historien caustique , un calomniateur , un broüillon ; un sujet rebelle ; un profane : témoin son Poëme *Fratres Fraterrimis*.

Tout cela est bel & bon , me repartirez-vous , mais tous ces Poëtes n'ont point publié de Dissertations en Prose , pour défendre la Religion contre les Incrédules.

Je vous réplique , premièrement , que ce n'est peut-être pas la bonne volonté qui leur a manqué , mais l'occasion. On ne s'est pas avisé de les soupçonner d'Athéisme , (j'en excepte Buchanan ,) & on ne les a pas invités à le prêcher. Soyez sûr qu'en ce cas , ils auroient fait Volumes sur Volumes , non-seulement pour anéantir ces indignes soupçons , mais pour confondre les Libertins , qui s'en feroient pris à lui. Or , c'est précisément le cas où je me suis trouvé , & l'unique raison qui m'a déterminé malgré moi , à sévir de toutes mes forces contre ces visionnaires.

D'ailleurs , je n'ai pas eu l'impertinence
Bvj d'en-

d'entreprendre des Traités en forme , sur la Vérité de la Religion Chrétienne. Je n'ai touché qu'en tremblant cette matiere si respectable ; & dans quel Ouvrage ai-je osé l'effleurer ? Dans quelques Lettres , & par occasion , sans avoir jamais eu le moindre dessein de dogmatiser , & de m'ériger en Controversiste. Ce sont de pures réflexions sans aucun plan , ou des réponses à des Questions qu'on m'a faites , ou des argumens contre des objections spécieuses , par lesquelles une clique de Libertins déclarés , s'étoit flattée de me déconcerter , & de m'entraîner dans leur fanatisme.

On prétend que cela me donne un ridicule ; & moi je réponds que ceux qui le prétendent , sont plus ridicules que moi. Car qu'y a-t'il de plus risible que des gens qui se piquent de bel esprit & d'érudition , & qui peuvent être convaincus ou de croire sans sçavoir pourquoi , ou d'être si timides , ou plutôt si glorieux , que de laisser triompher les ennemis de la Religion , de peur de s'attirer leurs injures & leurs ironies ? Quel usage plus loüable peut-on faire de ses talens & de ses lumieres , que de les déployer contre un ras de mauvais plaisants & de froids railleurs , qui n'ont pour tout relief que celui de se singulariser par une profession ouverte de libertinage & d'impiété ?

Est-

Est-il rien de plus ridicule que de ménager & de craindre de pareilles gens , de n'avoir pas la hardiesse de les mépriser ? Est-il une profession , est-il un état au monde qui nous dispense & nous défende de repousser leurs attaques , & même de poursuivre ces Mécréants ? Je ne le croirai jamais , & je me persuade que je suis plus en droit de me moquer de ceux qui me blâment , qu'ils ne sont en droit de se moquer de moi. Je pourrois même , sans trop d'injustice , soupçonner quelques frondeurs d'un peu de jalousie , & je voudrois , de tout mon cœur , que ce soupçon fût bien fondé. L'émulation pourroit produire des imitateurs , & plutôt à Dieu que mille gens , qui ont plus d'esprit & de lumières que je n'en ai , voulussent bien se piquer d'entrer dans la carrière où j'ose quelquefois courir , & de faire d'heureux efforts pour m'y devancer ! Que je serois glorieux d'effuyer cette honte , & qu'il en coûteroit peu à plusieurs de mes amis , pour se rendre plus dignes que moi de la haine des Impies ! Mais ô respect humain ; tu retiens les plus doctes plumes , & tu me livres seul aux insipides railleries des ignorants. N'importe ; loin de perdre courage , je le sens plus vif que jamais. J'en vais donner une preuve autentique , en publiant tout ce que j'ai fait contre les Impies , pour
les

les punir de l'injustice qu'ils m'ont faite , en se flatant de pouvoir m'associer avec eux , & si ce n'est pas assés , je leur déclare en face du Public , que je suis zélé partisan du Christianisme , & que je dis à Dieu tous les jours , & à tout moment avec le Prophète Royal : (a) *Particeps ego sum omnium timendum te , & custodientium mandata tua* : Et quelquefois aussi : (b) *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu Regum , & non confundebar*. Oüi , Mrs du bel air , voilà le fond de mon cœur : voilà mes vrais sentimens , que je produis en dépit de vous , tantôt en Vers , tantôt en Prose ; je voudrois sçavoir toutes les Langues vivantes , pour me faire entendre à toutes les Nations du Monde. Dites que je suis fou , que je me donne un travers , que la bonne compagnie se moque de mon zèle : que mes meilleurs amis en gémissent tout bas , & ne laissent pas de rire sous cape à mes dépens : à toutes ces attaques , dont mon amour propre n'est point blessé , je réponds comme Polyeucte : *Je suis Chrétien*.

C'est là ma Rhétorique ; & par leur énergie , Ces trois mots suffiront pour mon apologie. (c)

(a) *Pf. 118.*

(b) *Ibid.*

(c) *Auprès des honnêtes-gens s'entend ; pour ce qui est*



P O R T R A I T de Mlle.

Sans le secours de l'Art , sans les dons qu'il procure ,
 Vous tenez tout , Iris , des mains de la Nature ;
 Comme une tendre mere , elle a sçû couronner
 En vous tous les talens que l'Art seul doit donner.
 Aux mortels étonnés elle offre son ouvrage ,
 Et leur fait voir en vous l'élégant affemblage
 De ce qui peut former la plus rare Beauté ;
 Un air affable , doux , & noble sans fierté ;
 Un tein , qui représente & l'incarnat des Roses ,
 Et la fraîcheur des fleurs , nouvellement écloses ;
 Des yeux vifs , & brillants , où le Dieu de l'Amour
 Paroît avoir fixé son aimable séjour ,
 Des yeux dont l'innocent, mais dangereux langage,
 Sçait exprimer à ceux qui vous rendent hommage
 Le respect qu'on vous doit , & tous les sentimens
 Que l'on peut exiger des plus parfaits amants ;
 Un front , un nez bien pris , une bouche riante ,
 Et telle qu'on dépeint celle de la charmante
 Et divine Venus , la mere des Amours ;
 Un cœur , un tendre cœur , sincere , sans détours ;

*est de l'autre espece , qui n'est pas la moins nombreuse ,
 & qui impose aux ignorans par un ton haut & déci-
 sif , je lui déclare que plus elle criera contre moi , plus
 je m'applaudirai.*

Que

Que vous dirai je enfin ? tout ce qui fait les Belles
 Vous l'avez , & de plus , ces graces naturelles ,
 Où l'affectation n'a pas la moindre part ,
 Et qui semblent en vous un effet du hazard.
 Je joins à ces attraits un caractère aimable ,
 De la vertu , des mœurs , un esprit admirable ,
 Certain je ne sçais quoi qui plaît , & qui ravit ,
 Que l'on conçoit toujours bien mieux qu'on ne le
 dit.

Sous de semblables traits , sçachez vous recon-
 noître ;
 Vous êtes faite , Iris , pour aimer & pour l'être.



*REJOUISSANCES faites à Grenoble,
 le 19 Janvier 1744 , à l'occasion du Ma-
 riage de M. le Duc de Chartres , avec Mlle
 la Princesse de Conty.*

LA Ville de Grenoble , attachée par plus
 d'un titre à M. le Duc d'Orleans, qu'elle
 a le glorieux avantage d'avoir pour Gou-
 verneur , pénétrée des plus vifs sentimens
 de la plus juste reconnoissance , & voulant
 faire éclater son juste retour pour les bien-
 faits signalés qu'elle en a souvent reçus ,
 n'eut pas plûtôt appris la nouvelle de la cé-
 lébration du Mariage de M. le Duc de Char-
 tres avec Mlle la Princesse de Conty , qu'elle

Le s'empressa d'ordonner les réjouissances
 qu'elle étoit charmée de faire à cette occa-
 sion. Elles furent fixées au 19 Janvier. Ce
 jour là M. l'Evêque , qui avoit déjà fait pu-
 blier un Mandement , dans lequel on ad-
 mire également le brillant de son esprit &
 la délicatesse de son bon goût , & par le-
 quel il ordonnoit des prieres publiques pour
 le bonheur de ces illustres Epoux, fit célébrer
 dans sa Cathédrale une Messe solennelle, qui
 fut suivie du *Te Deum*, chanté en Musique. Le
 soir , toutes les maisons furent illuminées ,
 & on fit des feux de joye dans les rues. L'il-
 lumination de la Maison de Ville surpassoit
 toutes les autres par une quantité prodi-
 gieuse de lampions & de pots à feu ; la vaste
 façade de ce Bâtiment , qui regarde le Jar-
 din , couverte de plusieurs milliers de lam-
 pions , faisoit le coup d'œil le plus char-
 mant ; les pots à feu , rangés à peu de dis-
 tance les uns des autres sur les murailles &
 sur les balustrades , qui regnent de l'un &
 de l'autre côté de l'allée , donnoient autant
 de clarté que si ç'eût été en plein jour ; ou-
 tre cela , les caisses d'orangers illuminées ,
 les touffes de lampions de différentes figures
 semées dans le Parterre , offroient un spec-
 tacle , tel qu'on n'en a point vû depuis long-
 tems. Dès 9 heures du soir, jusques bien avant
 dans la nuit , on tira dans le Jardin de la
 . Mai-

Maison de Ville une quantité prodigieuse de fusées ; le souper que donnerent Mrs les Consuls , fut des plus splendides , & le Bal des plus brillants , tant par le nombre que par la distinction des personnes qui y assistèrent ; on y servit avec profusion toutes sortes de rafraîchissemens ; enfin les personnes distinguées , qui sont à la tête de la Maison de Ville , firent voir par la magnificence de la Fête qu'ils donnoient , que l'affection y avoit autant de part que le devoir.

M. *De Marcioux*, Commandant de la Province , donna en son particulier des marques bien éclatantes de son dévoûement , & contribua beaucoup à la joie publique. Il y eut dans son Hôtel trois Tables qui furent servies avec la dernière somptuosité ; tout ce qu'il y a de plus distingué en cette Ville , soit dans la Robe , soit dans l'Epée , s'y trouva ; l'illumination , dont son Hôtel fut décoré , surpassoit toutes les autres , soit par l'arrangement des lampions & des pots à feu , soit par leur nombre.

La veille du jour que se donna cette Fête , le R. P. *M**** Professeur de Rhétorique du Collège Royal-Dauphin de la Compagnie de Jesus , prononça l'Epithalame des deux illustres Epoux ; l'assemblée fut des plus choisies , & très-nombreuse. L'Orateur y fit paroître beaucoup d'esprit & de délicatesse ;

tesse ; le Programme étoit , *Augustissimis conjugibus Ludovico Philippo & Ludovica Henrica , Carnutensium Ducibus Epithalamium dicet Orator Gratianopolitanus in Regio-Delphinensi Collegio Societatis Jesu*. Après avoir parlé de la joie universelle , qu'avoit inspirée à toute la Province la nouvelle de ce Mariage , si désiré , & après avoir loué Mrs les Consuls du juste empressement dont ils alloient donner des preuves le lendemain par des réjouissances publiques , l'Orateur se félicite de ce qu'ayant à traiter un sujet qu'une heureuse destinée lui avoit ménagé , il avoit l'avantage de parler devant des personnes , qui quoique d'un goût délicat & épuré , paroissent cependant disposées à user d'indulgence à son égard. Le Compliment fait à M. l'Evêque , naissoit du sujet même ; il rouloit principalement sur le Mandement que cet illustre Prélat avoit publié au sujet de cet auguste Mariage ; ce Compliment finissoit ainsi , *cujus Eloquentia cum aliis in scriptis tam præcipue spirat nitidissimis expressa coloribus in novissimo illo verè que aureo quod de Carnutensium Ducum nuptiis recens editum nemo non avidus , nemo non mirabundus legit. Coram Judice tam oculato verba facere meditantem timor me non levis incessest , nisi perspecta mihi simul esset ingenita ejus indulgentia , quam tamen eâ tantum tege-*
mihî

mibi licebit adpromittere ; si debitas ejus virtutibus laudes pratermiserim.

De-là l'Orateur passa à l'Eloge de Mrs du Parlement. La Division du Discours fut celle qui se présentoit naturellement. La voici telle qu'elle étoit énoncée à la suite des différens tours qui l'amenoient : *Ludovica Henrica Contiaca Principi sponsum , Ludovico Philippo Carnutensium Duci sponsam gratulaturus accedo.* La premiere partie renfermoit l'Eloge de M. le Duc de Chartres , que l'Orateur rapportoit de tems en tems à son sujet. Elle commence ainsi : *Solemne illud est iis qui publicam orationem adornant , usque quotidiano receptum ac comprobatum , ut si quem virum Principem laudibus celebrandum susceperint , vel quod suis utilitatibus consulere studeant , adulationi multa , pauca verò tribuant veritati. Si nihil in illis laudandum nanciscuntur , fingunt : si verò aliquid , illud verbis hyperbolicis exaggerare consueverunt. Nul- lus mequidem hodierna die metus incersit , ne laudanti mihi Carnutensium Principem in suspicionem violatae veritatis incurrere atque ullam in eâ re ad me pertinere reprehensionem contingat , quotus enim vestrum est qui vel uno illius Principis nomine audito , non statim Viri virtutibus eximiis præstantissimi , Principis Regi ac Regno charissimi , Conjugis amantissimi imaginem , cum magnâ Contiacerum Principis gra-*

tu-

tulatione , sibi animo non fingat.

Il seroit trop long de rapporter la maniere dont l'Orateur prouve chacune de ses subdivisions. Il le fait d'une maniere claire & nette ; nous voudrions en particulier pouvoir rapporter les differens Eloges qu'il a semés dans cette premiere partie. Les plus remarquables sont ceux de M. le Duc d'Orleans , de Mad. la Duchesse , du Roi & de Monseigneur le Dauphin ; ce dernier étant plus court , nous le rapporterons ici. L'Orateur adresse la parole aux Dauphinois : *Ecquem vestrum latet qua fama de illo in varias , quâquâ patet , Orbis Plagas jam sparsu ; exilite letitiâ ! crescit faustis omnibus juvenis ille Princeps , in quo Gallia spes & felicitas continetur ; crescit , & crescendo quas in Augustissimo Patre , Proavoque famâ Commendatissimo congestas animi dotes admirati sumus , eas non sine ingenti cum vestrâ tum totius hujusce Imperii gratulatione in se uno colligit.*

Nous ne devons pas omettre que l'affaire de Dettingheim , où se trouva M. le Duc de Chartres , à la tête de la Cavalerie , est touchée avec beaucoup de délicatesse.

L'Orateur entre ainsi dans sa seconde partie , qui renferme de la même maniere le Panegyrique de Mlle la Princesse de Conty , qu'il rapproche aussi de tems en tems de son sujet. *Vulgares in privatis uxoribus dotes vulgari*

rium ac privatorum hominum vota explere consueverunt; at quanto ceteris hominibus præstant suâ dignitate Viri Principes, conjuges tanto dotibus suis præstantiores jure suo requirunt: factum tibi & dignitati tuæ satis Princeps Serenissime, qui conjugem adeptus es quâ nec præstantior reperiri, immò nec desiderari quidem poterat. Et verò quam uxorem Viro Principe dignam efficiunt! an non Generis claritas, Virtutum splendor, præclarissima denique Naturæ munera? atque tria hæc feliciter in se consociata exhibet Serenissima Princeps Contiaca, Generis quippe splendore illustrissima, animi Virtutibus cumulatissima, benèficientioris Naturæ muneribus ornatissima, quæ quidem non aliis probata velim argumentis, quàm quæ vestrum omnium in oculis posita sunt.

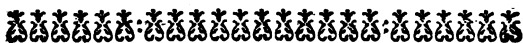
L'Orateur entre successivement dans la preuve de chacune de ses subdivisions; nous voudrions bien que les règles que nous nous sommes prescrites, nous permissent de le suivre pas à pas; il nous suffira de dire, que cette seconde partie n'est ni moins remplie, ni moins bien traitée que la première. L'Eloge du Prince de Conty, qui termine la première subdivision, nous a paru digne d'être rapporté. L'Orateur, après avoir parlé de la grande quantité de Héros, qu'a produit l'Auguste Maison de Conty, continuë ainsi :

Ex illis unum appellare satis sit Contiacæ nunc Stirpis caput & decus, qui Proavos ut nomine ita & virtutibus refert, qui à puero Litteris omnibus excultissimus, omniumque præclararum Artium disciplinis imbutus ex umbratili Disciplinâ in campum Martium se contulit vix tertium ævi sui lustrum emensus, qui Militiam secutus in quâ prima rei militaris sub Ducibus totius Gallia celeberrimis tirocinia posuit virtutem suam ad Rhenum facundâ laurorum segete commendavit; qui nuper fractis Austriacorum propugnaculis in Bohemiam penetravit, ubi tot tantæque ardoris martii indicia exhibuit, ut antiquis Ducibus, qui jam tum habent in eo quod invideant, dubium reliquerit an Majorum suorum militarem famam virtute suâ representaturus sit an superaturus: vidistis Pilsena, Ingolstadtum, Agra, Praga, novum illum Martis filium fulguranti aspectu vobis interminantem vidistis & expavistis, &c.

L'Orateur finit par les heureux présages des succès qu'il ne peut manquer d'avoir en Italie. L'Eloge de la Reine vient naturellement dans l'endroit où il parle des Vertus & des rares qualités de Mlle la Princesse de Conty; nous ne pouvons nous résoudre à passer sous silence une comparaison très-naïve qu'il fait, en parlant des qualités de l'esprit jointes aux qualités extérieures: *Sunt ea beneficentioris Naturæ munera veluti quarundam Arborum*

1112 MERCURE DE FRANCE.

*borum folia qua, dum suaves quos comitantur
fructus palato sapiunt, oculos suavi illicio dul-
citur oblandiuntur : in eum propè modum, &c.*
Il finit par faire des vœux pour la prospérité
de cet illustre Mariage.



A M. P . . . Maître des Requêtes.

N On, ce n'est point le rhume, agréable P....,
Qui dans ce jour me desespere :
Quoique toujours touffer soit une rude affaire ,
J'espere en bref m'en dépêcher.
Ce qui me doit sensiblement toucher ,
C'est que je perds une partie ,
A mes goûts si bien assortie ,
Que rien ne peut m'en revancher.
Quelle plus vive & plus riante Orgie
Eût pû jamais me débaucher ?
En toi tout au plaisir convie ,
Goût excellent , aménité , faillie ;
J'aime sur tout ton humeur , qui se lie
Avec tous ceux que le cœur qualifie ,
Sans qu'il leur faille autre titre afficher
Que celui-là , qui tous les apprécie.

Autres raisons me font chés toi chercher
Les agrémens qu'en *Monique* j'adore :

Que

Que de talens en elle on voit éclore ;
 Je ne sçais pour lequel pencher :
 Quand sur la Scène , qu'elle honore ,
 Je vois en elle Terpsicore
 Par chaque pas de mon cœur s'approcher ;
 Ou quand sa main docte & sonore
 Veut avec volupté mon oreille toucher ;
 Mille autres charmes qu'elle ignore
 Lui sçauront pour toujours ses amis attacher.

Après cette adorable Hôteffe,
 De mes regrets pourrai-je retrancher
 Notre gracieuse Comteffe
 A l'air , au port d'une Déesse ?
 Eh ! comment peut-on s'empêcher
 D'aimer ce facile génie ,
 Qui s'étend & qui se replie ,
 Pour pouvoir de niveau marcher
 Avec l'esprit , ou l'ineptie ,
 Qui trop souvent nous vient chercher ?

Sur sœur M. . . . la Parodie
 J'aurois un beau champ pour prêcher ;
 Plume ingénieuse & jolie ;
 Quel naïf dans la Comédie ?
 Est-il entre nous de partie
 Que l'on ait vû par quelque endroit broncher ;
 Dès que son adresse la lie ?
 Cette attentive & caressante amie
 I. Vol. G De

1114 MERCURE DE FRANCE.

De nos esprits forme la sympathie :

Jamais aigreur ni gronderie

De nos banquets n'ont osé s'approcher :

Elle en bannit la triste symétrie ,

Qui sottement fait à vuide mâcher ;

Et nous laissons cette folie

Aux Grands , dont ne voulons trancher ,

Trop pressés de jouir , avides d'étancher

La soif du plaisir qui nous lie ,

Et qu'en nos cœurs nous sçavons épancher

Après avoir philtre sa lie.

Adieu très-aimable P. . . ;

Que le Ciel toujours te préserve

Du mal qui vient chés moi de se nicher ;

Bien-tôt tu sentirois ta gentille Minerve

S'appesantir , se dessécher ;

Ton Apollon sans nulle verve ,

Et ton Pégase à chaque pas broncher :

Dans cet état j'aurois dû te cacher

Cet impromptu que je viens d'arracher

De mon cerveau , que pituite énerve ;

Mais j'ai compté sur la réserve

De qui ne sçait les défauts éplucher :

Eh ! quels défauts craint-on de se voir reprocher ,

Quand c'est l'ami qui les observe ?

De la Font de S. Yenne.

LETTRE



*LETTRE de M. à M. D. L. R. au
sujet de l' Abbaye de S. Hubert.*

P Ermettez, M. qu'à l'occasion de deux Arrêts concernant l'Abbaye de S. Hubert, dont je vous envoie ci-joint l'Extrait, je vous fasse part en même tems de quelques Remarques Historiques que j'ai faites au sujet de cette Abbaye.

La Ville de S. Hubert, qui renferme l'Abbaye du même nom, est une petite Ville de l'Evêché de Liège, enclavée dans le Pays de Luxembourg, sur la petite riviere d'*Homme*. Elle est située au milieu des Bois, dits aussi de S. Hubert, qui font partie de la Forêt des Ardennes, sur les limites du Duché de Luxembourg & de celui de Bouillon.

Mon intention n'est pas de vous rapporter ici la Vie de S. Hubert, que vous n'ignorez pas; mais comme il y a plusieurs Saints appellés Hubert ou Humbert, qu'il ne faut pas confondre, je dirai seulement que S. Hubert, en l'honneur duquel a été fondée cette fameuse Abbaye, étoit fils de Bertrand, Duc d'Aquitaine. Il succeda à S. Lambert, Evêque de Maëstricht, qui y fut martyrisé l'an 696, sous le Pontificat de Sergius, du consentement duquel il transféra

C ij en

en 710 le Siège Episcopal en la Ville de Liège, qu'il fit rétablir, & y fonda l'Eglise de S. Lambert, où il fit transporter le corps de ce Saint l'an 713, & y institua la magnifique Collégiale, qu'on y voit encore aujourd'hui; il mourut l'an 730. Son corps est en l'Abbaye d'Andain, aux Ardennes, où il est invoqué contre la Rage. On fait à Liège le 6 Septembre la Fête de la Translation de son corps, lequel 16 ans après sa mort, fut trouvé entier, & les fleurs que l'on avoit mises dessus, encore toutes fraîches & d'une odeur très-agréable.

Pour revenir à l'Abbaye de S. Hubert, elle fut fondée & dotée par nos Rois dans le VIII^e siècle; le Lieu où est la Ville & l'Abbaye, & les Terres qui composent son ancien Patrimoine, dans lesquelles il se trouve plusieurs Cures & Seigneuries dépendantes de cette Abbaye, ont toujours été libres & indépendantes d'aucune Souveraineté, à l'exception des biens que cette Abbaye possède dans le Duché de Luxembourg, qui en relevent.

Depuis onze siècles, cette Abbaye a toujours été sous la Protection de nos Rois, à cause de leur Domaine de Mouzon.

En reconnoissance de cette Protection, l'Abbé de S. Hubert est obligé d'envoyer au Roi tous les ans au mois de Juillet, six Chiens
de

de Chasse courans , & six Oiseaux de Proye pour le Vol. Ces Chiens & ces Oiseaux sont conduits par deux Chasseurs , & présentés au Roi dans son appartement par quelque Personne de considération , qui se trouve à portée de la Cour. Ce présent est accompagné d'une Lettre de l'Abbé , & celui qui la présente avec les Chiens & les Oiseaux , est introduit dans l'appartement du Roi par l'Introduit des Ambassadeurs & par le Grand-Maitre des Cérémonies , & fait un compliment au Roi , pour lui annoncer la redévance.

Je tiens ce détail de feu Dom Antoine Martin , Religieux Bénédictin , & Prieur de S. Mihiel , en Lorraine ; lequel se trouvant à Paris en 1742 , pour quelques affaires de son Ordre , fut chargé par l'Abbé de S. Hubert au mois de Juillet de cette année , de présenter au Roi la Lettre , les Chiens & les Oiseaux ; & fut introduit comme je viens de le dire.

Le Roi fait donner une Grarification aux deux Chasseurs , qui ont amené les Chiens & les Oiseaux , & fait distribuer cent écus d'aumônes pour la Chapelle de l'Abbaye de S. Hubert.

L'Auteur de la Concordance des Bréviaires de Rome & de Paris , intitulée depuis *Calendrier Historique* , a omis de marquer

cet usage, quoiqu'il ait parlé de plusieurs autres présens d'Oiseaux de Proye que l'on fait annuellement au Roi, sçavoir les Oiseaux de Fauconnerie, qu'on lui présente dans le courant du mois d'Avril de la part du Roi de Dannemarc, v. *ibid.* au 7 Avril, & ceux que l'Ambassadeur de l'Ordre de Malthe présente au Roi dans le mois de Mai, au nom du Grand-Maître. v. au 5 Mai.

L'Empereur Charles-Quint fut le premier, qui en 1518, fit quelques tentatives contre la liberté de l'Abbaye de S. Hubert, mais en 1522, il donna un Rescrit par lequel il se réserva seulement une action au pétitoire, au cas qu'il trouvât des Titres pour l'établir.

L'Abbaye de S. Hubert est demeurée tranquille jusqu'en 1718, que le Gouverneur de Bruxelles s'empara à main armée de l'Abbaye & des Terres de S. Hubert & des autres Terres neutres, dans la vûe de couper toute communication de la Flandre & du Hainaut François avec le Pays de Liège & de la Hollande.

Le Roi en ayant fait porter ses plaintes à la Cour de Bruxelles, & n'en ayant pas obtenu toute la satisfaction qui étoit due, le Parlement de Metz, commis par le Roi pour prendre connoissance de ce qui concernoit S. Hubert & les autres Terres neutres, ren-

dit

dit deux Arrêts les 2 Juillet & 19 Septembre 1737 , portant défenses aux habitans de S. Hubert & des Terres neutres , de reconnoître la Jurisdiction du Conseil de Luxembourg.

L'Archiduchesse accordale 10 Février 1738 une surseance à toutes procédures , & le 22 Mars suivant , il fut convenu entre les Ministres du Roi & ceux de l'Empereur , que l'on tiendrait des Conférences à Lille , pour regler les limites de la Province de Luxembourg , pour lever les difficultés survenues sur la franchise des Lieux par lesquels passaient les chemins rétablis en 1664 & 1679 , de concert entre les Commissaires du Roi , ceux de l'Evêque de Liège & ceux de l'Abbé de S. Hubert , & pour supprimer toutes les innovations qui peuvent avoir été faites de part & d'autre.

Les Titres de l'Abbaye de S. Hubert & ceux de la franchise des chemins , ayant été produits , & les Commissaires de l'Empereur sommés inutilement d'en fournir de contraires , les voyes de fait recommencerent , desorte que le Roi fut obligé lors du passage de son armée , de faire sortir de S. Hubert la garnison Autrichienne & de rétablir la liberté des chemins , dont il a été dressé Procès verbal le 31 Août 1741 , par M. le Maréchal de Maillebois.

Le Conseil de Luxembourg saisit l'instant du départ de M. de Maillebois & de son armée, pour recommencer les violences par plusieurs Jugemens concernant l'Abbaye de S. Hubert & les Terres neutres, entre autres un Decret de prise de corps contre l'Abbé de S. Hubert, fondé sur un prétendu crime de félonnie, pour avoir laissé prendre à notre armée, lors de son passage, des fourrages & rations en payant, & pour avoir fait des Ordonnances fondées sur sa neutralité & indépendance de toute Souveraineté; on envoya un détachement de la garnison de Luxembourg pour appuyer l'Huissier, porteur du Decret, en vertu duquel on fit des perquisitions jusques dans le Pays de Liège, mais l'Abbé de S. Hubert s'étoit retiré à Sedan, où il est encore actuellement.

Depuis ce tems sont intervenus les deux Arrêts du Parlement de Metz, qui sont cités ci-devant.

Les Terres neutres, dont il est parlé dans ces Arrêts, sont sous la Protection du Roi, de même que l'Abbaye de S. Hubert. Cette Protection fut accordée aux habitans de ces Terres neutres, situées sur les frontieres de Champagne & des Ardennes, proche la Ville de Mouzon, par des Lettres du Roi Henri IV, du 30 Mai 1606, à la charge de payer une redevance annuelle en grains

&

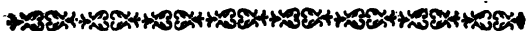
& poules au Domaine de Mouzon.

Voilà, M. ce que j'ai pû recueillir au sujet de S. Hubert & des Terres neutres. J'ai l'honneur d'être, &c.

ARREST du Parlement de Metz, du 30 Mars 1744, par lequel, vû par la Cour la Requête présentée par le Procureur Général du Roi, contenant que les Officiers du Conseil de Luxembourg ne cessent de former des entreprises sur l'Abbaye de saint Hubert, ses dépendances & autres Terres neutres; que sous prétexte d'ordres qu'ils ont reçu du Comte de Konifegg-Erps, Ministre pour le Gouvernement Général des Pays-Bas, qui leur ordonne de faire prier Dieu dans la Province de Luxembourg pour la Reine de Hongrie, ils ont affecté de rendre une Ordonnance à cet effet le 5 Février dernier, & de l'envoyer à l'Abbaye de saint Hubert & dans les Cures dépendantes de ladite Terre, avec injonction aux Prieur & Curés, *en qualité de fidèles Sujets, de marquer leur respect & leur affection pour le Souverain qu'il a plu à Dieu de leur donner, en obéissant à ladite Ordonnance*; que cette tentative étant une entreprise formelle à la neutralité desdits Lieux, & à la Protection que nos Rois ont toujours accordée à ladite Abbaye, qu'il est nécessaire de la réprimer; requeroit à ces causes, &c. La Cour faisant

droit sur ladite Requête, a cassé & annullé ladite Ordonnance du 5 Février dernier, fait défenses aux Prieur, Religieux, aux Curés de l'Abbaye de S. Hubert & des Terres neutres, d'y déferer ni obéir; ordonne que le présent Arrêt sera imprimé & envoyé par tout où besoin sera. Fait à Metz en Parlement le 30 Mars 1744.

Le même Parlement avoit déjà rendu un Arrêt le 21 Février 1743, par lequel il cassa & annulla plusieurs Jugemens & Decrets émanés du Conseil de Luxembourg, concernant l'Abbaye de S. Hubert & autres Terres neutres situées le long du chemin neuf, comme incompetamment rendus & & par attentat à la neutralité desdites Terres, reconnuë depuis onze siècles, injurieux à la Protection du Roi, aux Droits de la Couronne & contraires au Droit des Gens & à la Liberté publique; fit défense aux habitans de S. Hubert & des Terres neutres, notamment à ceux de Bertrix, Cugnon, Chaspiere, Muneau, Ste Cécile, Oby, Mortuhan & autres, le long du chemin neuf, de reconnoître le Conseil de Luxembourg ni l'autorité de la Reine de Hongrie en sa qualité de Souveraine de Luxembourg, ni d'y obéir, &c.



RÉPONSE à la Question proposée au
Mercur du mois d'Octobre 1742, sçavoir,
 lequel des deux Amans est le plus
 flaté, ou de celui qui fait la fortune de sa
 Maîtresse, en l'épousant, ou de celui qui
 tient la sienne de sa Maîtresse.

EN fait d'Amour, celui qui donne
 Est moins flaté que celui qui reçoit :
 De ma décision si ton esprit s'étonne ,
 L'amour propre du moins aisément la conçoit ;
 Chacun sur ce sujet différemment décide ;
 Voyons si dans ce point le seul bon sens me guide ;
 La certitude d'être aimé
 De l'objet dont je suis charmé ,
 Est de tous les plaisirs celui qui sur mon ame
 Répand plus de félicité ;
 Mais puis je être assuré que l'objet qui m'enflamme
 M'ait accordé son cœur avec sincérité ,
 Lorsque je sens que je l'ai mérité ,
 Moins par les coups heureux de cette sympathie
 Qui font le bonheur de la vie ,
 Que par le charme séducteur
 D'un bien dont le hazard m'a rendu possesseur ?
 L'Amour n'a point formé la chaîne qui nous lie ;
 Cette Réflexion , si triste pour mon cœur ,
 Bien-tôt de mon Hymen troublera la douceur ,

C vj Et

1124 MERCURE DE FRANCE.

Et donnera naissance à la mélancolie.

Nous naissons pour aimer , & du moins une fois

L'aveugle Enfant nous range sous ses Loix.

Lorsque dans quelque cercle un hazard favorable

D'une Beauté, digne des Dieux ,

Offre à mes yeux l'image trop aimable ,

Malgré moi , sur le champ, un feu séditieux

Du cruel Enfant de Cythere

Fait sentir à mon cœur les traits victorieux ;

J'aime ; mais je serois un Amant téméraire

Si j'osois me flater qu'un amour éternel ,

Et des soins assidus quelque jour pourroient plaire

A cet objet divin , digne d'un immortel.

Dieux ! quels sont mes transports , & quel plaisir
suprême ,

Lorsque cette Beauté , qui cause ma langueur ,

Répond à mon ardeur extrême ,

Et pour me prouver qu'elle m'aime ,

M'offre tout à la fois & ses biens & son cœur !

C'est alors que, plongé dans une douce yvresse,

Je goûte les plaisirs du Dieu d'Amour vainqueur ;

Sa générosité me prouve sa tendresse ;

Que pourroit-il manquer à mon bonheur ?

Je suis sur d'être aimé d'un objet adorable ;

Ce n'étoient pas mes biens qui me rendoient aimable ;

Du Dieu Plutus je n'étois point chéri ,

Et le Destin ne m'avoit jamais ri.

C'est moi seul qu'on aimoit ; la crainte m'aban-
donne ;

Chagrin

Chagrin , jaloux soupçons , tout fuit , rien n'empoisonne

Mon aimable tranquillité ,
Et l'amour propre ajoute à ma félicité.
Quoique différemment sur ce point on raisonne ,
Je crois donc qu'en amour on est bien plus flatté ,
Lorsqu'on reçoit , que quand on donne.

Devaricourt.



*EXTRAIT d'une Lettre de M. . . . sur
l'origine de l'usage de réciter trois fois
Ave Maria à midi.*

DAns ce que le R. P. Texte a écrit depuis neuf ou dix ans , M. sur un ancien Jetton orné de la Légende , *Ave Maria* , il a appelé au secours de l'explication , qu'il en donne , deux Ordonnances de Louis XI ; la première , dit-il , datée du premier Mai 1472 , fut donnée , pour faire réciter la Salutation Angélique trois fois le jour , au son de la cloche ; pour ce qui est de midi , Louis XI ne fit que renouveler ce qui se pratiquoit sous Louis le Gros , décédé en 1137 ; voila ce que je lis dans son Ecrit , inséré dans le Mercure de Juin 1735 , & une preuve certaine que ce R. P. est bien persuadé de ce qu'il a écrit en 1735 , est qu'en 1740 , dans le Mercure de

de Juin premier Volume, il répète en abrégé la même chose, écrivant à M. Péliissier de Féligonde, qui demandoit à s'instruire sur ces anciens Jettons marqués de l'*Ave Maria*. Ce fut, dit-il, ce Roi (Louis XI) qui ordonna le premier Mai 1472, que l'on sonneroit trois fois le jour l'*Ave Maria*, Louis le Gros qui regnoit en 1137, ne l'ayant ordonné que pour le midi.

Il me paroît que l'on peut réduire ces deux Morceaux du R. P. Texte, à deux propositions; l'une consiste à assurer que sous Louis le Gros, décédé en 1137, la pratique de réciter à midi la Salutation Angélique, subsistoit déjà, & que c'étoit ce Roi qui l'avoit ordonné; l'autre Proposition est que Louis XI ordonna le premier Mai qu'on récitât la Salutation Angélique trois fois le jour au son de la cloche.

Quelque haute que soit l'idée que j'ai des profondes recherches du sçavant Pere Texte, je crains bien qu'il ne se soit trompé au sujet de l'Ordonnance de Louis VI, autrement Louis le Gros, & ce qui me porte à le craindre, est que selon les Monumens du Regne de Louis XI, ce dernier Prince n'institua que l'*Ave Maria* de midi & non pas celui du matin ni celui du soir, que quelques Monumens, échappés à la sagacité de ce Pere, prouvent être plus anciens que le Regne du même Louis XI.

A

A l'égard de l'établissement de l'*Ave* de midi, voici ce qu'en dit l'Auteur de la Chronique du Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, qui étoit contemporain. » Et le dit premier jour de Mai 1472, fut fait à Paris » une moult belle & notable Procession » en l'Eglise & fait ung preschement bien » solemnel par ung Docteur en Théologie, » nommé Maître Jehan Beete, natif de » Tours, lequel dist & déclaira entre autres » choses, que le Roi avoit singuliere confiance en la benoïste Vierge Marie, prioit » & exhortoit son bon populaire, manans » & habitans de la Cité de Paris, que dorenavant à l'heure de midi que sonneroit à l'Eglise dudit Paris la grosse cloche, chacun feust fléchi ung genouïl en terre, en disant *Ave Maria*, pour donner bonne » paix au Royaume de France.

Parmi les Historiens modernes, je me contenterai, de crainte d'être long, de citer ce qu'en dit le Pere Daniel, en une simple ligne à la fin de la Vie de Louis XI. *Ce fut lui*, dit-il, *qui établit en France la coutume de sonner l'Angelus à midi.*

Pour que je cesse de craindre que le R. P. Texte n'ait pris le change dans ce qu'il a écrit sur l'établissement des *Ave* ou *Angelus*, je prends la liberté de lui demander où se trouve l'Ordonnance du Roi Louis le Gros, qui,

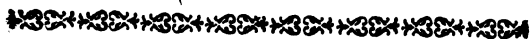
1128 MERCURE DE FRANCE.

qui, selon lui, établit à midi la récitation de l'*Ave*. Je suis d'autant plus curieux de la connoître, que ni Duchesne, ni Dom Mabillon, ni M. Du Cange, ni Dom Martenne, tous quatre grands Scrutateurs des anciens Monumens de la Monarchie, ne disent rien de cette Ordonnance, quoique les trois derniers eussent eût occasion de la produire dans ce qu'ils ont écrit sur la Salutation, *Ave Maria*, si elle leur eût été connue. M. Secousse, qui supplée à ce qui manque au Recueil d'Ordonnances de M. de Lauriere, & Dom Martin Bouquet, Bénédictin, qui ramasse tous les Monumens qui regardent nos Rois, auront, sans doute, beaucoup d'obligation au P. Texte, s'il leur indique où est contenuë la teneur de cette Ordonnance; en mon particulier, je le prie de la transmettre en son entier au Public par le canal du Mercure, afin qu'on revienne du préjugé où l'on est, que la Salutation Angélique du soir & du matin est d'un établissement plus ancien que celle de midi.

De B. . . . ce 31 Mars 1744.



CONTE



CONTE EPIGRAMMATIQUE.

DE son Epoux, étant à l'agonie,
Lise pleuroit le misérable sort ;
Pour lui prouver qu'elle pleuroit à tort ,
Chacun en vain employoit son génie ;
Quand un Quidam au bonnet de Docteur ,
Des affligés sçavant consolateur ,
Vint à son tour dans cette compagnie.
Allez, dit-il , treve à votre douleur ;
Paix , ce n'est rien ; consolez-vous ma mie ,
Pour vous calmer retirez-vous d'ici.
Non , non , Monsieur , dit brusquement la Dame ,
Permettez-moi qu'il ne soit pas ainsi ;
C'est un plaisir trop grand pour une femme ,
Quand elle peut voir mourir son mari.

Par M. P. J. T. V. de Roëen.





DECISION de la Question proposée dans le Mercure de Mars, au sujet du feu du Ciel éteint par le lait. Extrait d'une lettre écrite d'Avignon le 12 Mai 1744, par M. l'Abbé Eymeric.

Que j'aime, mon aimable Baron, de vous voir occupé à cultiver tout ce qui peut orner votre esprit des plus belles connoissances ! le profit que vous ferez dans les lettres me fera d'autant plus de plaisir, que j'y aurai moi-même quelque part. Ne craignez point de vous rendre importun à force de me proposer des difficultés sur la Physique ; c'est une science que je chéris presque uniquement. Depuis que nous sommes à la campagne, nous n'avons fait avec notre charmant militaire que parcourir les Cieux ; le grand Neuton est toujours notre guide. Mais venons à la Question que vous me donnez à résoudre dans votre lettre, & que l'on propose dans le Mercure. Le tonnerre, dites-vous, étant tombé à Senlis sur la maison des Chanoines réguliers, ce fut inutilement qu'on jeta de l'eau, ce ne fut que par le moyen de vingt sceaux de lait qu'on éteignit le feu.

Vous

Vous sçavez, mon cher Baron, que le feu du Ciel est composé de parties hétérogènes, sulfureuses & nitreuses, & par-là grandement combustibles. Ces parties étant fort crasses à cause de leur composition, ne se séparent que difficilement entr'elles, & agissent parconséquent avec beaucoup de véhémence, parce que ses forces sont plus unies. L'eau au contraire est un liquide qui est extrêmement divisible; elle a ses parties beaucoup plus petites que celles du feu, qui les ayant bien divisées à cause de la force avec laquelle il agit, pénètre par sa subtilité les pores de ces petites parties d'eau, & les oblige encore à se diviser, à peu près comme la coignée divise une même branche de bois en plusieurs pièces. Vous me demanderez peut-être, ce que deviendront ces parties d'eau si souvent divisées par le feu qui pénètre ses pores? Je vois que vous pensez déjà à l'annihilation; mais non, je crois que cette eau se resout; partie en vapeur, partie en air. Au reste, ne soyez pas surpris que l'eau se change en air; l'expérience qu'on en fait par le moyen de *l'eolipile*, est trop commune pour pouvoir en douter.

Le lait est un composé de parties plus fortes & beaucoup plus crasses que celles de l'eau; il est même rempli de plusieurs autres corps,

● 132 MERCURE DE FRANCE.

corps, puisque nous voyons en effet qu'il se prend si facilement ; de sorte qu'il doit être plus difficile à diviser , & que les parties du feu , même celles qui agissent avec le plus de force , tâchent inutilement de passer à travers ses pores , & ne peuvent faire le même effet que dans les parties d'eau , parce qu'elles ne peuvent pas vaincre la résistance du lait , & qu'elles n'en trouvent point dans l'eau. Ne soyez point surpris, que le feu trouve si peu de résistance dans l'eau , & qu'il en trouve beaucoup dans le lait ; je viens de vous en donner la raison , laquelle, après un exemple tiré de M. l'Abbé Pluche , vous paroîtra assurément évidente. Vous vous ressouvenez sans doute que lorsque vous lisiez le *Spectacle de la Nature* , je vous fis remarquer à l'endroit , où l'Auteur parle de l'origine des fontaines , qu'il se rencontre des lits d'argile dans la terre , que l'eau ne peut pénétrer , & qu'au contraire elle passe sans aucune difficulté à travers le sable, & va se rendre dans des espèces de réservoirs , qui ne sont composés que de cette même argile , qui est à peu près comme la terre grasse ; d'où vient donc , que l'eau , qui circule dans les veines de la terre , pénètre le sable & ne peut pas passer à travers l'argile . je n'en sçais pas d'autre raison , si ce n'est que l'argile est une terre
fort

Fort grasse, presque glutineuse & extrêmement unie ; le sable au contraire a toutes les qualités opposées à ce premier corps. Ne soyez donc pas surpris que l'eau n'ait pu éteindre le feu du Ciel, & que le lait ait eu un effet tout contraire. Arrêtez-vous surtout à la raison des pores qui me paroît évidente, & qui vous fera aisément comprendre comment le feu a été obligé de s'éteindre par le dernier expédient,



E P I G R A M M E

A La porte d'Agis se présenta Cléandre ;
 La Servante lui dit, qu'en Ville étoit Agis ;
 Mais de façon à lui faire comprendre,
 Qu'Agis étoit dans le logis,
 Et qu'elle ne faisoit qu'obéir à son Maître,
 Chés Cléandre, Agis à son tour,
 S'en alla dès le même jour,
 Et comme il l'appelloit au bas de sa fenêtre,
 Cléandre répondit, fort haut : je suis sorti.
 Agis reprit : parbieu ! vous en avez menti.
 A votre voix puis-je vous méconnoître ?
 J'ai cru ta Servante tantôt,

1134 MERCURE DE FRANCE.

Répliqua l'autre, & suis parti sans dire mor ;
Ton impudence est bien extrême
De refuser de me croire moi-même.

Saintard Devaux.



LES INCOMMENSURABLES,
*& leur défense par M. L. C. Etudiant en
Droit à Dijon, insérée dans le Mercure de
Février 1744, page 278, annéanties par
M. Liger, Commis au Bureau de la Guerre.*

DAns la défense que vous entreprenez des Incommensurables, on diroit, Monsieur, que vous allez prouver leur existence, cependant tout ce que vous en dites, n'est fondé que sur ce qu'il peut être des grandeurs, telles qu'elles ne peuvent être mesurées par une mesure commune, ce qui n'est point démontré.

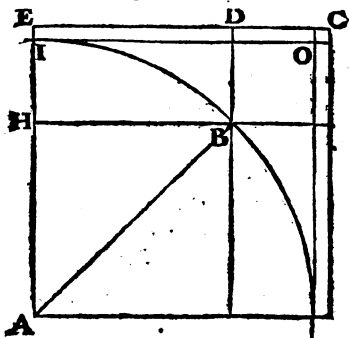
J'ai fait aux yeux de Mrs de l'Académie des Sciences de Paris, évanouir un quarré de bois d'un pouce au côté faisant le 289 quarré pareils à lui, & j'ai rempli le même individu avec 288 pareils quarrés ; cet évanouissement se fait également d'une ligne comme d'un pouce. Ce morceau est resté entre les mains de Mrs de l'Académie.

Il n'est pas que Mrs de votre Académie
de

de Dijon ne soient curieux de voir par eux-mêmes un pareil Phénomene de la Nature, dont le Public me doit la découverte. Je prens donc la liberté de leur demander très-humblement la permission de nous traduire devant eux ; vous êtes présent , je suis absent ; operez , M. en présence de l'Assemblée , & tracez sur un papier collé sur une planche unie un quarré , qui ait douze pouces à ses côtés ; il contiendra 144 quarrés d'un pouce au côté chacun , qu'il faut tracer distinctement & au plus juste : ses Diagonales se trouveront divisées par douze Diagonales des mêmes quarrés , sur l'une desquelles construisez le quarré double 288, dont les côtés auront chacun douze Diagonales , ensuite sur la même Diagonale, vous construirez le quarré 289, qui ne sera pas plus grand que celui 288 , parce que la Nature le veut ainsi , malgré tous les Géomètres ; à cette vûë vous reconnoîtrez que la construction differente de la Diagonale en est la cause. Voulez-vous qu'elle soit le côté du quarré double 288 , divisez-la en 12 Diagonales ; ce jeu prouve assés qu'elle contient 17 côtés ou 12 Diagonales , qui contiennent plus d'espace sous une moindre dénomination que les côtés. L'erreur ne pourroit être qu'en moins , si vous ne voulez pas que cette Diagonale égale 17 côtés ; or ,
depuis

136 MERCURE DE FRANCE.

depuis une ligne jusqu'à un pouce, l'erreur doit paroître 12 fois, & elle seroit trop sensible, pour n'être pas apperçûë, ce qui n'étant pas arrivé, ce fait n'est point une illusion, & je vais vous faire voir que l'incom-
mensurabilité en question en est une.



A B, quarré d'un pouce au côté. A C, quarré total, contient 2 pouces un quart de superficie, & un pouce & demi à ses côtés, car les complémens ont un pouce de long, sur six lignes de haut, dont le gnomon B C, est un quarré, dont les côtés ont six lignes chacun d'une rigueur évidente, d'où il suit que les côtés du gnomon sont & seront toujours égaux aux moindres côtés des complémens. De plus, il est évident que chacun des côtés du gnomon B C, divisent en deux parties égales les grands côtés des complémens, de-même que les côtés du quar-
ré

se AB , & ceux du quarré total AC , en trois parties égales. Or, que BD soit d'un quart, d'un seize, ou de toute autre partie que ce soit, les côtés du gnomon quelconque, seront chacuns égaux au moindre côté des complémens, y étant assujettis absolument, mais en même-tems ils seront parties aliquotes des grands côtés des complémens, ainsi que des côtés du premier quarré AB , & de ceux du quarré total, ce qui est absolument incontestable. Or il est certain que la Diagonale AB , est plus petite que le côté & demi, c'est-à-dire plus petite que AE , donc il résultera des complémens tels que BI , dont les petits côtés, comme HI , seront égaux aux côtés du gnomon BO ; conséquemment l'excès moindre qu'une des unités qui divisent AB & AH , est une ou plusieurs parties aliquotes, qui mesureront toujours AH , ainsi que AI , tout de même que BD divise AE & AH , ce qu'il étoit nécessaire de vous démontrer, pour vous prouver que la Diagonale AB est commensurable avec AH , & qu'il est impossible que cela puisse être autrement.

Il me reste, M. une remarque très-importante à vous faire, c'est que un & demi, multiplié par lui-même, produit 2 & demi, mais ce demi exprime la valeur du côté du gno-

I. Vol.

D mon

1138 MERCURE DE FRANCE.

mon BC , & non sa superficie , qui est le quart d'un pouce ; cela vous prouve que les racines en nombre rompu , donnent de véritables quarrés , qui sont inconnus dans les Principes d'Euclide , & que vous ne connoîtrez que par les miens. Je crois qu'en voila suffisamment pour cette fois. J'ai l'honneur d'être , &c.

A Versailles le 26 Mai 1744.



RECÊTE CONTRE LE TIC.

Que de gens ont chacun leur *Tic* !
Dans leurs discours , dans leurs manières ;
Toujours des façons singulieres ;
Y remedier , c'est le *bic*.
Tentons cependant l'avanture ;
Voyons Apollon & Mercure ;
Allons chés eux en consultation ;
Ils pourroient arrêter cette contagion ;
Peut-être même ont-ils dans leur Laboratoire
Quelque efficace correctif ,
Du moins quelque palliatif.
Tous deux Marchands , ainsi que dit l'Histoire ;
L'un l'est d'Esprit , & l'autre de Mémoire :
Renvoyons leur ces cerveaux affectés
De ticales infirmités ;

C'est

C'est le défaut de bonne marchandise,
 Qui fait qu'un tel Tic les maîtrise.
 Ce cerveau creux , qui vis-à-vis de moi,
 Quand je récite quelque chose
 Vient toujours m'affommer d'un Quoi ?
 Cet autre , dont la bouche close ,
 A tout ce qu'on lui dit ne vous répond qu'un hen ?
 Prétend-il donc qu'on lui répète
 Du commencement à la fin
 Ce qui s'est déjà dit ? & sa cervelle abstraite
 Ne prouve-t-elle pas son vuide magasin ?
 Cet autre original, qui dès qu'il se présente ,
 Fait cent tours avant de s'asseoir ,
 Qui regardant tout sans rien voir ,
 Ou rognonne , ou grimace , ou chante ;
 Le dos vers le foyer , ou le nez au miroir ,
 Sçait-il bien ce qu'il y va faire ?
 Non . . . c'est-là son Tic ordinaire ;
 Comme à celui là de bailler ,
 Comme à celui-ci de brailler ,
 Dès qu'il exhale une parole ;
 Renvoyons donc , s'il vous plaît , à l'Ecole
 Cette inepte troupe d'Esprits ;
 Qu'ils n'en sortent que mieux appris ,
 Ou que ces Tiqueurs misérables
 Aillent gîter aux Incurables ,
 S'ils ne peuvent être guéris.



*MEMOIRE Historique sur les Villes
de Nice & de Villefranche.*

NIce , Ville de Provence , avec titre de Comté & d'Evêché , suffragant de l'Archevêché d'Ambrun , passe pour être une Colonie des Marseillois , qui la firent bâtir après quelques grandes Victoires remportées sur les Liguriens , ainsi que le marque son nom Grec , *Nίκη* , qui signifie *Victoire*.

On l'appelle en Latin *Nicea* , *Nica* , & *Nicia* ; les Italiens la nomment *Nizza*. Elle fut bâtie des ruines de *Cemelle* , ancienne Cité des Védiantiens , Peuples de la Gaule Narbonnoise , qui habiterent autrefois le Comté de Nice. Les restes d'un Amphithéâtre , les Inscriptions & les autres Monumens qu'on voit en cette Ville , sont d'illustres témoignages de son antiquité.

Le Comté de Nice confine avec la Provence , le Piémont & la rivière de Gènes. Il est de peu d'étendue , & la plus juste division qu'on en fait & qui est la plus suivie , est en Domaine , qui comprend le Comté de Nice particulier , & en annexes , qui sont , la Principauté de Barcelone , les Comtés de Beuil & de Tende , la Principauté d'Onelle ,

d'Oneille, le Marquisat de Marro, & la Seigneurie de Préla.

Le Comté de Nice particulier est borné au Nord par le Marquisat de Saluces, à l'Orient par le Comté de Tende & une partie du Genovesat, au Midi par la Mer Méditerranée, & au Couchant, par le Comté de Beuil & la Provence.

Il s'étend du côté du Nord environ quatre-vingt-dix milles, & comprend cent Villes & Villages, pour le moins, dont les plus connus sont Lespel, S. Etienne, saint Martin, & sur la gauche du rivage prochain, *Villefranche*, qui étoit autrefois l'ancien Port d'Hercule.

Dès le tems de Ptolomée, Nice étoit la seconde entre les plus célèbres Villes d'Italie, comme on peut le voir dans le VIII Livre de sa Géographie, & dans sa sixième Carte de l'Europe; cette Ville est marquée immédiatement après Rome.

Elle est située au pied des Alpes, dans une Campagne très-agréable & très-fertile, & quoiqu'elle soit au bord de la Mer, son Port est *Villefranche*, & elle n'a qu'une Plage où les petites Barques peuvent aborder. Son Château, bâti sur un Roc, qui la domine, ainsi que le Port, lui est joint par un coteau très-rude, & cette situation le rend d'une force merveilleuse; aussi la Ville ayant été prise

D iij par

par l'armée de François I, que conduisoit François de Bourbon, Comte d'Enghien & par les troupes du Turc, sous Barbe-rousse, le 20 Août 1543, ce Château ne put être pris; il le fut cependant le 30 Mars 1691 par les François que M. de Catinat commandoit, & qu'ils rendirent au Duc de Savoye par le Traité fait à Turin le 29 Août 1696.

LOUIS XIV reprit cette Ville en 1705, & le Château le 4 Janvier 1706, & donna ses ordres pour la démolition de l'une & l'autre Place, mais ils furent rendus au Duc de Savoye par le Traité d'Utrecht du 11 Avril 1713.

La prise de cette Ville a fait le sujet de trois Médailles, frappées sous le Regne de Louis XIV. On voit sur l'une d'un côté le Buste de ce Monarque, avec l'Inscription ordinaire, LUDOVICUS MAGNUS, REX CHRISTIANISSIMUS, & au revers, la Ville de Nice personnifiée, tenant un Bouclier où sont ses Armes; elle paroît effrayée du débris de sa Citadelle, & pour Légende, NICEA CAPTA. Dans l'Exergue, M. DCXCI.

La seconde Médaille représente deux Renommées, qui se rencontrent au milieu des Airs, & qui sur la banderole de leurs Trompettes portent écrit, l'une, NICEA CAPTA, & l'autre, MONTES HANNONIÆ EXPUGNATI, & dans la Légende, AB AUSTRO ET

AB

AB AQUILONE. Dans l'Exergue , INEUNTE
APRILI M. DC. XCI.

Le Siège de Mons & celui de Nice, formés en même-tems, & conduits par la même prudence, eurent le même succès. La prise de l'une de ces Places suivit de si près la prise de l'autre, que la nouvelle de la Réduction de Nice fut apportée au Roi devant Mons, le jour même que Mons capitula; c'est le sujet de cette seconde Médaille.

La troisième représente la Ville de Nice, sous la figure d'une femme, couchée à côté d'un piédestal, au haut duquel sont les Armes de France; sur un Rocher escarpé, on voit les débris de la Citadelle de Nice embrasée, avec ces mots pour Légende, NICEA ITERUM EXPUGNATA. Et dans l'Exergue, IV JANUARI M. DCC. VI.

DESCRIPTION de la Citadelle de Nice.

Dans une Plaine découverte près du rivage de la Mer, s'élève un Rocher fort haut, qui commande sur la même Mer. Ce fut sur ce Rocher que Louis, & ensuite Charles III, Ducs de Savoye, firent bâtir une Citadelle, munie de si bons Bastions, qu'il seroit difficile d'en trouver une autre en Europe qui soit autant à l'épreuve du ca-

non & de la mine. Du côté du Midi & des Montagnes de Gènes, il y a un Rocher si escarpé, qu'elle est hors d'insulte par cet endroit, quand même il n'y auroit pas d'autre fortification. Elle est moins forte du côté du Nord, à cause d'une éminence moins élevée que la Citadelle, & qui lui est unie. Ce fut en cet endroit que les Turcs dressèrent leurs batteries, & d'où ils ruinèrent presque entièrement les murailles du Château de ce côté-là; mais afin que l'ennemi n'eût pas dans la suite le même avantage, Emmanuel-Philibert de Savoye, Prince guerrier, fit bâtir une nouvelle forteresse sur cette éminence, où les habitans pussent se retirer quand la Ville seroit prise; ainsi il y a dans cette Citadelle trois enceintes de murailles & de fortifications, dont la plus haute défend la plus basse, & où l'Art a tâché de surmonter la Nature, pour rendre cette Forteresse imprenable. On voit en entrant une grande Place environnée de Boutiques, où l'on travaille à divers Instrumens de guerre. A la gauche, il y a une belle Eglise, construite de pierres de taille & de Marbre, consacrée à la Ste Vierge. Il y a aussi une grande quantité de canons en batteries, qui commandent sur la Mer, & au-dessous est un Puits extrêmement profond, taillé dans le Roc, & dont l'eau est

est fort bonne & en grande abondance.

La Ville est au-dessous de la Citadelle tournée à l'Occident , où la Montagne a une pente plus douce ; ses maisons fort élevées occupent toute la Plaine jusqu'au bord de la Mer , qui termine la Ville d'un côté , pendant qu'elle est bornée de l'autre par la rivière du *Paglione* , que l'on passe sur un Pont de pierres de deux Arches, pour se rendre aux Fauxbourgs. Elle est aussi fortifiée de bons Bastions , qui en rendent l'attaque très-difficile.

De l'autre côté du *Paglione* est le beau Château du Duc de Savoye , & une Citadelle , qui , en cas de besoin , défendrait la Ville ; Place d'autant plus importante , qu'elle est frontiere de l'Italie.

Le Territoire n'a pas beaucoup d'étendue , mais la beauté des Collines , la fertilité de la Terre, la douceur du Climat, qui est telle , qu'à peine y fait-il aucun hyver , la rendent si propre à toutes les commodités de la vie , qu'André Thevet , qui avoit parcouru une grande partie de la Terre , assure dans sa Géographie Universelle , Liv. xvi , Chap. 17, qu'il n'avoit point vu de Lieu plus propre pour y bâtir une Ville.

Il y a dans Nice un Sénat ou Parlement , établi pour le Comté , & pour les Vallées qui en dépendent.

Les fréquents Sièges que cette Ville a essuyés , ont beaucoup diminué son ancien lustre & le nombre de ses habitans ; car comme c'étoit la premiere Place forte qui se trouvoit sur le chemin des armées , qui passoient de l'Occident en Italie , pour s'emparer de cette Province , elle a souvent souffert les mêmes maux que lui causerent autrefois les démêlés d'Orhon & de Vitellius.

Nice , suivant la Tradition , a reçu la foi Chrétienne dès le tems des Apôtres , par le ministère de S. Nazaire. Elle a fourni à l'Eglise Celse , Enfant de la Ville de Cemelle , & fidèle Compagnon de S. Nazaire , & dans tous les siècles suivans , divers témoins irréprochables de la pureté de sa foi. La Religion de ceux de Nice est assés prouvée par les anciennes Eglises de Sainte Reparée ou *Reparate* , Vierge & Martyre , de S. Dominique , de S. François , de S. Augustin , de l'Apôtre S. Jacques , du S. Sépulchre , du S. Suaire , du S. Esprit , des Religieuses de Sainte Claire , de la Visitation de la Sainte Vierge , & des Bernardines , auxquelles Eglises la piété & la libéralité des habitans ont ajouté le Collège des Jésuites , qui est le plus beau de tous les Edifices , & les Monasteres des Minimes , Augustins Déchaussés , Théatins , &c..

Cette

Cette Ville a conservé une espèce de Démocratie. Elle est divisée en quatre Corps, qui sont, celui des Nobles, des Marchands, des Artisans, & des Laboureurs, qui ont chacun leur Consul, qui change tous les ans : il est vêtu d'une robe rouge, & a pour Adjoints dix Conseillers du même Corps.

Il y a à Nice plusieurs familles Nobles & Illustres, tels sont les *Lascaris*, descendus des Empereurs Grecs, autrefois Comtes de Tende & de Vintimille ; les Barons de Grimaldy, & quantité d'autres. Jean Paul Lascaris de Castellar, mort en 1657, fut Grand-Maître de Malthe en 1636, & fit beaucoup d'honneur à sa Patrie, de même que le Sçavant Jacques Dupui, qui fut Cardinal en 1551.

C'est à Nice que se fit l'entrevûe du Pape Paul III, de l'Empereur Charles V, & de François I, Roi de France, où il fut conclu une Trêve de dix ans entre l'Empereur & le Roi, le 18 Juin 1538.

Le Comté de Nice a été soumis aux Rois de France, de Bourgogne & aux Comtes de Provence, & enfin il a passé sous la domination des Ducs de Savoie. Les habitants avoient souvent voulu secouer le joug des Comtes de Provence, leurs légitimes Souverains, ce qu'ils exécutèrent enfin par le Traité fait le 28. Septembre 1388, avec

D vj Ame

1148 MERCURE DE FRANCE.

Amedée VII, Comte de Savoye, qui l'avoit enlevé dès l'an 1375 à Jeanne Comtesse de Provence & Reine de Naples, pendant qu'elle étoit occupée à faire la guerre dans ce Royaume.

La Ville de Nice porte pour Armes d'*Argent à l'Aigle de gueules, sur un tertre d'azur & une Mer derrière dans l'éloignement.*

VILLEFRANCHE.

Cette Ville est dans le Comté de Nice, & est éloignée de Nice d'environ un mille vers l'Orient, sur le bord d'un Golfe entouré de Montagnes & de Rochers, où les Alpes forment un Port entre deux Promontoires qui se recourbent : celui qui est à l'Occident s'appelle Montboron, *Mons Bonofus* ou *Boson*, & l'autre qui est à l'Orient se nomme *Male-Longue*.

Plin, Ptolomée & les autres bons Géographes de l'Antiquité, l'ont appelé le Port d'Hercule de Monœcus, *Herculis Monaci Portus*, qui est différent de la Rade de *Monaca*, comme parlent les Italiens, ou de *Mourgues*, selon les François.

Lucain fait mention de ce Port & de cette Rade dans le I Livre de sa *Pharsale*; & Ptolomée décrit séparément dans sa troisième Carte de l'Europe le Port d'Hercule, qui

est

est Villefranche , & celui de *Monæcus* qui est Monaco. » Après l'Embouchure du Var ,
 » (dit-il) on rencontre sur la Mer de Ligu-
 » rie Nice , Colonie des Marseillois (c'est-
 » à-dire , Torbia) & le Port de *Monæcus* ,
 » qui est Monaco.

Mais quand les Anciens parlent du Port d'Hercule de *Monæcus* , cela se doit entendre du Port de Villefranche , & c'est sans doute en ce sens qu'il faut prendre ce que dit Tacite au Livre III de son Histoire , où après avoir rapporté que Fabius Valens étant parti du Golfe de Pise , fut contraint de relâcher dans le Port d'Hercule de *Monæcus* , il ajoute que Marius Maturus , Gouverneur des Alpes Maritimes , n'étoit pas éloigné de-là , étant à Cemenelion , ancienne Ville , à présent ruinée , près de Nice , du côté du Nord.

L'an 1295 , Charles II , Roi de Jérusalem & des deux Siciles , & Comte de Provence , transporta les habitans du Mont de l'Olivier ou de l'Huile , dans l'endroit qu'on appelle présentement *Villefranche* ; il l'enferma de Murailles & de Tours , y bâtit une Eglise dédiée à S. Michel , fit construire une fontaine dans la Ville pour la commodité des habitans , & accorda plusieurs Privilèges & Exemptions , pour attirer dans ce Port les Marchands & les Etrangers.

Emma-

Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, pour rendre ce Port plus assuré, y fit bâtir une Citadelle sur un Rocher qui commande la Mer. Il la munit en même-tems de plusieurs grosses pièces d'Artillerie, y mit une bonne garnison, & en donna le Gouvernement à André Provana de Layniaco, Comte de Frossasque, auquel il conféra aussi le commandement des Galères qu'il avoit fait construire, dont deux furent données à l'Ordre de S. Lazare & de S. Maurice. Le même Prince fit encore bâtir le Fort de Montalban sur le sommet de la Montagne voisine, afin qu'il n'y eut point d'endroit dont l'ennemi pût s'emparer pour battre Villefranche. Il fit aussi construire le Mole qu'on appelle *Darsène*, pour y tenir les Galères en sûreté; & afin que tout le monde pût jouir de la commodité de ce Port, Charles Emmanuel, son fils, & Victor Amedée, son petit-fils, Ducs de Savoye, en firent un Port franc pour toutes les Nations.

Charles Emmanuel II, Duc de Savoye, confirma la franchise de ce Port, en augmenta les Privilèges, & pour faire de Villefranche une Ville de Négoces, sûre & commode, il y invita les Marchands de toutes les Nations, & y établir une Compagnie pour acheter en argent comptant, les marchandises qui s'y exposeroient en vente,

pour

pour en faire des échanges & les transporter dans tous les Pays du monde. Il fit encore construire un Lazaret sur la droite du Port avec des dépenses immenses, aussi passeroit-il pour un des plus beaux Edifices d'Italie : il sert à renfermer les marchandises & à loger ceux qui sont obligés de faire la quarantaine, avant que d'entrer dans la Ville.

Celle de Nice en fit bâtir un semblable vis-à-vis, presqu'en même-tems, par les ordres de ce Duc, mais il est beaucoup plus petit que celui de Villefranche. Le Port de cette Ville est si grand, qu'il peut contenir des Flotes entieres, & les plus grands Vaisseaux, & il est à l'abri de tous les vents, excepté du Sud-Ouest; mais l'Art & la Nature ont pourvû à ces inconvéniens : l'Art par le moyen du Mole de *Darsène* & la Nature par la commodité d'un autre Port fort vaste, situé à l'Orient, où la pêche du Thon est très-abondante. Ces deux Ports sont séparés par un petit Isthme, entre le continent & la presqu'Isle, dans lequel est la Forreresse imprenable de S. *Hospitius*, nommée aujourd'hui *San Sospirio* ou S. Sospir.

Villefranche a souvent été honorée de la présence des Personnes du premier Rang. Ce fut en cette Ville, que Benoît XIII & ceux de son parti eurent une conférence l'an 1406. avec l'Empereur Sigismond, & Ferdinand.

1152 MERCURE DE FRANCE.

dinand, Roi d'Arragon. Beatrix, fille du Roi de Portugal & épouse de Charles Duc de Savoye, y aborda en 1521 avec la Flote qui l'escortoit.

Le Pape Adrien VI y passa en 1522, & le Roi de France, François I, en 1525, lorsqu'après la bataille de Pavie il fut conduit en Espagne. L'an 1527, F. Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, après avoir perdu la Ville de Rhodes, mena ses Chevaliers à Villefranche & ensuite à Nice. En 1529, l'Empereur Charles V, venant d'Espagne en Italie par Mer, aborda à Villefranche; & ce même Prince y fit un plus long séjour en 1538, lorsque pour conclure la Paix avec François I, par la médiation du Pape Paul III, ces trois grands Princes s'assemblerent à Nice.

Villefranche fut prise par les François en 1691, & renduë au Duc de Savoye par le Traité conclu à Turin le 29 Août 1696.

Les Armoiries de la Ville de Villefranche, sont d'Argent à un arbre de sinople sur un terire de sable.





LA CELLULE PHILOSOPHIQUE.

Vous voulez donc , docteur Uranic ?

Que de mon gîte & de ma vie
 Je vous ébauche les portraits ?
 L'entreprise est un peu hardie ,
 Mais puisque telle est votre envie ,
 Tant bien que mal , j'y satisfais.
 Commençons par mon domicile ;
 L'ouvrage en est moins difficile ,
 Car tout ce qu'il contient est bref ;
 A deux chambrettes d'enfilade
 Je monte , comme à l'escalade ,
 Lorsque j'y veux guinder mon chef.
 Au dos d'un célèbre Collège ,
 Que la Gent à Syntaxe assiège ,
 Est un des moins larges sentiers
 De mes circonvoisins quartiers ;
 Là git ce gîte , assés commode ,
 Au milieu du fumant Synode
 D'Artisans nommés * *Fournaliers*.
 En face je vise à l'Aurore ;

* *Fournaliers* , sont des Potiers de terre qui font des creusets , des poêles & fourneaux de terre. , dont la rue Mazarine est peuplée.

Phos.

1154 MERCURE DE FRANCE.

Phœbus, en se levant, honore

De sa visite mes chassés.

A gauche il me regarde encore ,

Lorsqu'il s'en va trouver Thétis.

Un grabat , en tombeau , préside

A mon succinct ameublement ,

Qui, pour parler correctement ,

N'est tout au plus que le subside

D'un plus spacieux logement.

Au reste , en cet appartement

On trouve double cheminée ;

L'une des deux n'est destinée

Qu'à l'utile provision ,

Dont l'autre use en froide saison.

Item , deux tables , quatre chaises ,

Une commode , deux bahuts ,

Dans l'un desquels sont bien inclus.

Vieux titres , que je crois fadaïses ,

Dont le détail est superflus.

Item , cuvette , pot , & jatte ,

En bataille sous un miroir ,

Pour ablâer nez , tête , & patte ,

Comme je fais matin , & soir.

Le reste ne vaut pas la peine

Que je donnerois à ma veine

Pour en faire l'addition ;

Passons-en la description.

Sçachez à présent le Système

Que j'adopte dans mon réduit ,

Pour

Pour me rendre compte à moi-même ,
Eloigné du monde & du bruit ;
D'une saine misantropie
Analifant les sentimens ,
A ses leçons je me confie
Plus qu'à tous autres documens.
Quelquefois, joyeux Démocrite ,
Je ris de tous les faux plaisirs
Dont l'homme remplit ses loisirs ;
Assés fouvent sombre Héraclite ,
Je gémis sur les noirs desirs ,
Qu'un vain espoir traîne à sa suite ,
Et dont le fruit sont des soupirs.
Si j'entends frapper mes oreilles
De quelques fameuses merveilles ,
Je fais cas de ces nouveautés
Comme de puerilités ;
Ecartant tout ce qui me gêne ,
C'est là que nouveau Diogène ,
Me renfermant dans mon tonneau ,
Je traite comme un téméraire
Tel qui d'un beau jour , qui m'éclaire ,
Viendrait m'obscurcir le flambeau.
De ce qui loin de moi se passe
N'étant rien moins que curieux ,
L'instant qui me l'apprend , l'efface
De ma mémoire & de mes yeux.
Cependant , loin qu'un air sauvage

De

1156 MERCURE DE FRANCE.

De mon socratique hermitage
Bannisse les ris & les jeux ,
J'ose me flater que les Graces
Y prennent quelquefois leurs places ,
Et m'y donnent des jours heureux.
Laisant à l'écart le Stoïque ,
Alors , & Peinture , & Musique
Viennent m'égayer tour à tour ;
Tantôt , boutade Poétique ,
Moins sérieuse que comique ,
M'occupe pendant tout un jour.
Tantôt , reprenant la Morale ,
Je descends dans l'obscur dédale
Où vont s'égarer les humains ;
Ma lorgnette en main , j'examine
Par quels détours chacun chemine ,
Pour plutôt venir à ses fins.
Je rougis de tous les contrastes
Sur lesquels ils fondent les fastes
De leurs œuvres , & de leurs noms ;
Là , je trouve mille Erostrates ,
Contre trois ou quatre Zénons.
Dans leurs cervelles erronées
Que d'ébauches mal dessinées
Passent pour de parfaits tableaux !
Que j'y vois de pieux Enées ,
Qui ne sont que de vrais cagots !
En esprit d'un mince apanage
Là , que d'orgueilleux ignorants ,

Ont ,

Ont , malgré Minerve , la rage
De s'afficher pour des Sçavans ;
Ah ! combien alors je déteste
Cet amour propre , si funeste
A la véritable vertu !
Tel qui m'en paroît revêtu ,
Aveuglé de son fanatisme ,
Ne voit plus qu'à travers d'un prisme ;
Dont les séduisantes couleurs
Fascinent les yeux & les cœurs.
Honteux , confus , je m'humilie
Sous de telles réflexions ;
Je m'efforce , je m'étudie
A fuir ces folles passions.
Frappé de l'horreur de leurs vices ,
J'en vois ouverts les précipices ,
Et j'en crains les punitions.
Exempt de la soif importune
Des grandeurs & de la fortune ,
La riche médiocrité ,
Dont le favori de Mécène
Vante tant la félicité ,
Grace à la bonté souveraine ,
Suffit à ma cupidité.
Cependant , né dans l'opulence ;
Un sort plus heureux m'étoit dû ,
Mais , jusqu'où va mon arrogance !
Ingrat , insensé que dis-tu ?
Tu demande compte à ton Maître ,

1158 MERCURE DE FRANCE.

Toi qu'il a tiré du néant ?
Apprens , apprens à te connoître ;
Atôme tu fais le Géant.
Eh quoi ! dans le cours de ta vie
Tu te plains , si ton sort varie ;
Imbécile ! ne sçais tu pas
Que rien n'est constant ici-bas ?
D'une juste vicissitude
L'Univers entier suit la Loi ;
A quoi donc te sert ton étude ?
Laisse tes regrets , & tais-toi.
Ainsi moi même j'argumente ,
Pour me guérir de mes abus ,
Et lorsque l'objet se présente ,
Contre moi-même je conclus.
Heureux , si dans chaque journée ,
A cette étude destinée
Je pouvois détruire une erreur !
Bien satisfait de mon ouvrage ,
Bientôt en sortant d'esclavage ,
Je pourrois chanter mon bonheur ;
Mais hélas ! un penchant funeste
En nous , à chaque instant , renaît ,
Et je prouve , qu'où l'homme reste ,
Le Philosophe disparoît.
Secondez-moi , docte Uranie ;
A votre bienfaisant génie
Apprenez quels sont mes transports.
Dites lui que le Philosophe

Craint

Craint toujours quelque catastrophe,
 Contraire à ses foibles efforts.
 Qu'il vienne soutenir mon zèle ;
 A ses leçons toujours fidèle ,
 J'en ferai mon plus ferme appui ,
 Mais pour assurer la victoire ,
 Il faudroit que j'eusse la gloire
 De vous recevoir avec lui.

Par M. D X.

Les mots des Enigmes & des Logogry-
 phes du Mercure de Mai sont *l'Eclair, l'A-
 maranthe, Oripeau & l'Esperance*. On trouve
 dans le premier Logogryphe *Or, Opera ,
 Peau, & dans le second, Race, Encre, An-
 cre, Pere, Sac, Carpe, Pas, Pan, Cape ,
 Asne, Pesne & Serpe.*

E X P L I C A T I O N S des deux Enigmes
 & du Logogryphe du Mercure d'Avril
 1744. Par M. Du * *.

JE brille dans bien des ragoûts,
 Et je sçais contenter les goûts ,
 Quand j'accommode une terrine ;
 Lorsque je fricasse un roignon ,
 J'y mets toujours, dit Catherine ,
 Ciboule , Rocamboles , Oignon.

La Critique ! quel animal :

160 MERCURE DE FRANCE

Otez son venin satyrique ;
L'Epine , qui fait qu'elle pique ,
Ne vous fera plus aucun mal.

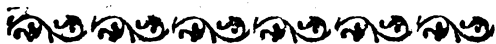
Jardinier Fleuriste , il est tems
De dégarnir ta belle Serre ,
Pour en embellir mon Parterre ,
C'est-là ton ouvrage au *Printems*.

*A M. L. en lui envoyant l'Explication
de son Logogryphe , inseré dans le Mercure
d'Avril 1744 , page 749.*

T OI qui sçais dans tes Vers faire usage des fleurs,
Dont souvent au Parnasse Apollon te couronne ,
Pour contenter une Baronne ,
Qui voudroit en avoir de toutes les couleurs ,
Entre nous faisons un partage
De ta gloire & de mes plaisirs.
Si tu réponds à mes desirs ,
Pour moi quel heureux avantage !
Tes Logogryphes sont charmans ,
Et Mercure à la Cour en amuse les Princes.
Tous les mois à Paris, comme dans les Provinces ;
Souvent plus d'un Lecteur, sans regretter son tems,
Pour les bien deviner se donne la torture ;
Dans le dernier , où l'Art est joint à la Nature ,
Avec esprit tu nous apprends
Que nous voici dans le *Printems*.

Par M. Lindé.

ENIGME



E N I G M E.

JE suis un petit Mont au-dessus d'un abîme ,
Où l'on voit un Moulin que tout le monde estime ;
Entre deux beaux Jumeaux j'ai fixé mon séjour ;
J'y repose la nuit , j'y repose le jour .
On ne sçauroit compter le nombre de mes freres ;
On en trouve beaucoup sur les deux Hémispheres ;
Pour un sobre, à coup sûr, cent donnent dans l'excès,
En dévorant sans fin ce qui n'est pas un mets,
Ce qui plaît à quelqu'un, le plus souvent me choque ;
On dit que j'ai cent pieds , mais c'est quand on se
moque ;
Je change quelquefois jusqu'à te faire peur ;
Trois lettres font mon nom, c'en assés, Lecteur.

A U T R E.

Sans être enfant de l'Air, j'habite bien souvent
Le haut des Régions de la Céleste Sphère.
Agile au dernier point, je passe en un moment,
Quasi comme la foudre , en une autre Hémisphère ;
Sans rien sçavoir du tour , j'enseigne l'Univers ;
On ne se tait jamais que quand je veux me taire ;
C'est aussi par mes soins ou par mon ministère
Que vous lisez Chansons, Histoires, Prose ou Vers ;
I. Vol. E Je

1162 MERCURE DE FRANCE.

Je me laisse trancher pour prendre de quoi boire ,
Et je lers à plusieurs bien souvent de mémoire.

*Par Mlle Eyme * * * * * , à Valreas , dans
le Comtat d'Avignon.*



LOGOGYPHE.

JE suis un drôle de Langage.
Je ne suis Grec , Hébreu , ni François , ni Latine
Jadis un certain Personnage
Me composa pour une bonne fin ,
Et de moi fit un beau Ramage.
Mon tout est fait de dix-sept pieds ,
Qui , lorsqu'ils sont bien arrangés ,
Font un agréable tapage
Qu'aimeroient les plus dégoutés.
Sans moi , Tircis à sa Bergere
Par son chalumeau ne peut plaire ;
Sans moi , l'Echo d'une touchante voix
Ne peut sortir des Rochers , ni des Bois.
Huit syllabes font ma structure ,
Et de d'Art d'Amphion démontrent la Nature.
On trouve en moi *Maur & Remi ;*
Solle ; Fausse ; Saül ; Ami ;
Seul ; Soleil ; Rameau ; Folie ;
Lecteur , trouve-moi , je te prie.

Duchemin , Musicien à Angers.

AUTRE

A U T R E.

JE suis l'effroi des Membres de Justice ;

Je n'exige jamais d'Epice ;

Sept Lettres brillent dans mon nom ,

Dont voici la combinaison.

Un mot équivalent à celui de silence ;

Ce qui n'est pas commun ailleurs non-plus qu'en
France ;

Ce qu'à tous pas on voit dans les Forêts ;

L'arme d'un gentil Pantomime ,

Dont habilement il s'escrime ;

L'Ouvrage de *la Tour* , quand il fait des Portraits ;

Le Copiste de la Nature ;

Le chant harmonieux de Messieurs les Baudets ;

Le plus grand Fleuve d'Italie ;

Ce qu'un Musicien débite en compagnie ;

Le vrai plaisir d'un homme bien content ;

Ce qu'on doit faire au Fiacre impertinent.

Cher Lecteur , un semblable Ouvrage

Ne fut jamais dicté par Apollon ;

Du Caprice il est l'avorton ;

Adresse-lui donc ton hommage.

Peut-on se plaire à t'égarer

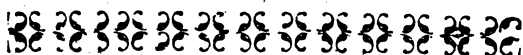
Dans un Dédale impénétrable ?

Non, & tu me serois beaucoup plus redevable,

Si je t'aiderois à t'en tirer.

Liaffichard.

E ij NOU



NOUVELLES LITTERAIRES,
DES BEAUX-ARTS, &c.

LES VIES des Hommes Illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent. Par M. d'Auvigny. Tomes IX & X. contenant les Grands Capitaines. A Amsterdam, & se vendent à Paris, chez le Gras, Grand-Salle du Palais, à L. couronnée 1744.

NOUS avons rendu compte en son tems de tous les Volumes de cet Ouvrage, qui ont précédé les deux dont on vient de lire le titre, & qui viennent de paroître depuis peu de jours. En rendant ce compte au public, nous avons souhaité pour son intérêt, que l'Auteur jouît d'une longue vie & d'une parfaite santé. Il a plu au Seigneur d'en disposer autrement. Nous avons perdu M. d'Auvigny à la fleur de son âge, & au milieu de la course littéraire qu'il avoit entreprise. C'est ce que nous apprenons à regret de M. son Frere, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, dans un Avertissement, qui est à la tête du IX Tome. Avertissement.

tissement qui contient un détail littéraire , honorable , & curieux , lequel nous nous faisons un devoir de rapporter ici dans son entier à cause de sa brièveté.

Ces deux Volumes , dit M. le Chanoine , & ceux qui les suivront , sont les Ouvrages posthumes de M. d'Auvigny , Cheval-Leger de la Garde , qui après avoir donné ses soins pour l'Edition des Tomes VII & VIII de son Livre , se hâta de partir pour joindre sa Troupe , & a été malheureusement tué dans le Combat d'*Ettinghen* , à l'âge de trente & un ans , le 27 Juin 1743 , laissant une Veuve & deux enfans mâles , à qui les descendans des Hommes Illustres de la France , qu'il a célébrés si dignement , accorderont , sans doute , leur protection & par honneur & par reconnoissance.

On sera peut-être étonné qu'un Auteur , qui a si peu vécu , ait pû fournir une pareille carrière , & qu'outre ces dix Volumes , qui sont imprimés , il ait encore laissé la matiere de plusieurs autres en manuscrit , entre les mains de son Libraire , avant que de partir pour la Franconie , où il a fini ses jours. Peu d'Ecrivains ont eu plus de facilité & de talens pour écrire l'Histoire , & je crois que la République des Lettres a fait en lui une perte. Sa mémoire étoit prodigieuse , & son imagination d'une vivacité extraordinaire, join-

se à beaucoup de pénétration d'esprit. Naturellement Philosophe, il s'étoit formé un style nerveux & sententieux, qu'on remarque facilement dans cet Ouvrage. Peut-être aimoit-il un peu trop les ornemens du style & les agrémens de la narration, & il semble les avoir quelquefois préférés à l'exactitude de la Grammaire, trop vif & trop hardi dans ses pensées, pour s'y assujettir scrupuleusement.

Si l'on est surpris qu'il ait pu achever un si long Ouvrage à la fleur de ses années, (Ouvrage qui suppose une lecture immense & un très-pénible travail) combien le sera-t-on davantage, si on fait attention à tous les Livres, qu'il a publiés avant celui-ci ? Après s'être exercé dans sa première jeunesse sur des matieres de bel esprit & de fiction, il s'appliqua sérieusement à l'Histoire, & donna un Abregé de celle de France & de la Romaine, imprimée en 1730. Quelques années après il mit au jour l'Histoire de la Ville de Paris, en cinq Volumes, dont néanmoins la moitié du quatrième & tout le cinquième ne sont point de lui, mais de feu M. de la Barre, de l'Académie des Belles-Lettres.

M. d'Auvigny étoit né dans le Hainaut. Après la mort d'un Oncle, qui lui avoit donné de l'éducation, il vint à Paris en

1728 , & fut recommandé à une personne très-connuë dans la République des Lettres, qui ayant apperçu en lui du génie , de l'esprit , du talent & beaucoup d'application à la lecture & au travail , prit quelque soin de cultiver ces dispositions. Mais depuis plus de huit années , M. d'Auvigny s'étant attaché à d'autres personnes , & ayant voulu se conduire à son gré , celui à qui il avoit obligation de la première culture de ses talens , n'eut dans la suite presque aucun commerce avec lui. Ainsi dans la composition des Vies des Hommes Illustres , on peut dire qu'il n'a été secondé de qui que ce soit. Il ne me sied pas de m'étendre davantage sur les loüanges d'un frere. J'ai crû devoir à ses chers manes ce léger tribut , & que le Public l'approuveroit.

Pour donner une idée du travail de M. d'Auvigny & pour suivre la coûtume , que nous avons prise , en rendant compte de pareils Ouvrages , nous exposerons ici une des Vies qui composent ce IX Tome. Celle de GASTON DE FOIX , *Duc de Nemours, Général d'Armée , & Viceroy de Milan , sous LOUIS XII* , qu'on trouve à la pag. 128 , nous a paru convenir aux bornes de ce Journal.

L'Histoire de ce Prince , tué à 24 ans , dans le sein de la victoire , est une solide

E üij preu-

preuve , qu'on ne peut trop se hâter de devenir Grand Homme , & que la vertu ne fuit pas la jeunesse , mais que l'ardeur & la présomption abandonnent rarement cet âge dangereux.

GASTON étoit de l'Illustre Maison de Foix , qui se vante à juste titre d'être issuë de la première race de nos Rois. Ces Cadets belliqueux firent avouer de tout tems , qu'ils étoient dignes de la Couronne , que la mollesse de leurs aînés avoit fait perdre à leur Maison. Son pere étoit N.... Comte de Foix & de Comminges , & sa mere N.... de VALLOIS , sœur de LOUIS XII. Elle avoit été élevée à la Cour de France , & témoin des malheurs de son frere , dont la cause lui étoit connue : c'étoient les mauvais conseils , & une ambition déréglée. Cette Princesse eut donc soin d'écarter de son fils tous les flatteurs , & de ne rien proposer à son émulation , que de juste & de légitime.

LOUIS XII , qui n'avoit point de fils , témoigna à celui de sa sœur une affection de pere ; il le fit venir de bonne heure à sa Cour , & ce qui commença à donner une grande idée du jeune Prince , ce fut que ni sa haute naissance , ni les grands biens de sa Maison , ni la faveur du Roi son Oncle ne parurent point l'occuper , ni le corrompre. La science de la guerre , quoi qu'encore
bien

bien imparfaite , étoit la principale de son tems ; il s'y adonna tout entier , & on le vit à la journée d'*Aignadel* , à peine âgé de 18 ans , combattre sous les yeux du Roi avec une valeur singulière & une prudence que ses regards lui inspiroient. Cette prudence fut depuis la cause de sa perte.

Quelque idée que Louis XII eut de son extrême vivacité , on ne s'en défia point assez , à cause de cette première marque de modération. Il le jugea lui-même depuis aussi prudent , que tout le monde le trouvoit brave.

Les Vénitiens , vaincus à *Aignadel* , montrèrent la fierté des anciens Romains , & se jugeant dans leur accablement hors d'état d'obtenir une paix honorable , ils s'appliquèrent à attirer le Pape dans leur parti , & à s'assurer des Suisses , pour continuer la guerre.

Ces derniers devoient être les plus redoutables ennemis de la France , & cependant ils furent les moins ménagés. Louis XII avoit voulu délivrer la Nation Française de l'espece de tribut qu'elle payoit à ce peuple belliqueux , ou plutôt lui faire connoître , que c'étoit pour en être servie , & non pour s'en voir protégée ; de sorte que les Suisses , animés par l'intérêt , écoutèrent sans peine les propositions des enne-

mis de la France, & leverent une armée en leur faveur, pour entrer dans le Duché de Milan.

Cet Etat ne s'étoit jamais vû plus puissamment menacé, & moins de forces pour se deffendre : ce dénûement dans une circonstance semblable, ne pouvoit être réparé que par une extrême attention, & une grande prudence. Enforte que le grand nombre jugea, que le Roi consentoit en quelque façon à le perdre, lorsqu'on vit le Duc de Nemours, âgé de 22 ans, revêtu du titre de Viceroy de Milan, & chargé de sa conservation. Le jeune Prince avoit desiré cet emploi avec ardeur, comme le plus brillant qu'il pût obtenir, & l'Europe vit avec étonnement, que ce même Gaston, si plein de feu & d'ardeur pour la guerre, étoit devenu tout à coup retenu & circonspect, desirant de combattre, comme un jeune guerrier, mais sachant en éviter les occasions, comme un vieux Capitaine.

Sans attendre les Suisses furieux à sortir de leurs montagnes, il s'en approcha assez pour leur laisser espérer le combat. Ses vûes étoient que les ennemis se flattant de finir la Campagne par une Bataille, prendroient moins de précaution pour la subsistance de leur armée, & qu'ils se verroient contraindre par-là d'abandonner un Pays bien gardé & dépourvu de vivres.

Les

Les Suisses arrivés à Galera , dans le Milanez , apprirent que le Général François étoit posté à Legnago , à quatre milles d'eux , suivi seulement de trois cent lances , & de deux cent Gentilshommes de la Maison du Roi. Ils s'avancèrent , & Gaston , sans trop s'éloigner , pour leur donner plus d'envie de le suivre , recula jusques dans les Fauxbourgs de Milan , où ils l'investirent , en attendant , pour le forcer , les secours , qui leur avoient été promis par le Pape & les Vénitiens ; mais pendant que ces deux Puissances les amusoient d'esperances vaines , le Duc de Nemours renforçoit son armée de quelques troupes tirées des garnisons voisines.

Les Suisses inquiets de l'abandon de leurs Alliés , & n'osant entreprendre d'attaquer les François dans leurs retranchemens , s'avancèrent vers l'Adda , menaçant d'entrer dans le Bergamasque. Le Duc de Nemours , toujours devant eux ou à leur suite , campa à *Cassano* , & rompit de telle sorte leurs desseins , qu'ils lui envoyèrent proposer peu de jours après de retourner dans leur Pays , s'il vouloit leur donner un mois de paye , sur le même pied qu'ils l'avoient toujours reçu de la France.

Cette proposition , qu'on alloit leur faire , fut rejetée , parce qu'ils la faisoient :

E. vj on

on marchanda ; ils s'irriterent , & mêlant la fierté à l'intérêt , ils demanderent deux jours après , le double de ce qu'on leur avoit refusé. Gaston devenu plus fort en troupes , & en état de combattre avec plus de confiance , en desiroit en quelque sorte l'occasion. On s'en appercevoit à sa façon de traiter avec les Suisses , qui envoyèrent enfin un trompette , pour déclarer qu'ils ne vouloient plus d'accommodement , & qu'ils alloient faire une guerre cruelle aux François.

Le Duc de Nemours attendoit sans crainte l'effet de ces menaces , lorsqu'on lui apprit que les Suisses avoient pris secretement la route du Lac de Côme , pour rentrer dans leurs montagnes , vengeant la honte de cette retraite par l'incendie de quelques Villages. Gaston profita de leur absence , & de la réputation , que sa conduite lui avoit donnée , pour fortifier le Milanez , & affoiblir les confédérés , en leur opposant , s'il étoit possible , les forces de quelques Etats d'Italie.

La République de Florence & de Bologne étoient les seuls Etats , qui laissoient quelque esperance. La premiere , puissante par l'étendue de ses terres , le nombre & la richesse de ses habitans , étoit gouvernée par un Magistrat Militaire , qui portoit le Titre de *Gonfalonier* : son inclination pour la France

ce étoit décidée , mais le Conseil de la République , rebuté de la legereté de la Nation , écoutoit moins son respect pour le Gonfalonier , que la crainte d'être sacrifié au premier avantage que les François pourroient se promettre en les abandonnant. Gaston fut donc obligé de se contenter de voir garder une espece de neutralité à cet Etat , qu'il auroit été si important de déterminer pour son parti , & de tourner toute son attention sur Bologne , absolument déclarée en sa faveur.

Cette Ville étoit alors sous la domination des *Bentivoglio* , d'une Maison Illustre d'Italie , qui se prétend descendre d'un Roi de Sardaigne , bâtard d'un Empereur d'Allemagne. Les *Bentivoglio* ou *Bentivoles* , ennemis personnels du Pape , de sa Maison & de ses desseins , avoient consenti , que le Duc de Nemours mît dans Bologne une garnison de deux mille Allemands , & de deux cent Gendarmes , sous les ordres d'Odet de Foix , Seigneur de Lautrec , d'Ive d'Alégre , & des Capitaines de la Fayette & de S. Vincent , que les Italiens surnommoient *le Grand Diable* , à cause de sa valeur , & de sa taille extraordinaire.

Mais l'expérience de ces Chefs , & la force de la garnison ne furent que la seconde cause du salut de la Ville ; elle étoit perdue

duë sans ressource, si les ennemis avoient pû éviter les inconvéniens ordinaires des unions de troupes, qui inspirant differens avis, obligent à perdre dans des délibérations un tems toujours précieux à la guerre. Ils consulterent donc, & Pierre de Navarre, soldat de fortune, instruit par *Gonsalve*, surnommé le Grand Capitaine, plus instruit encore par la Nature & par son génie, fit résoudre d'emporter la Place par le moyen des Mines, dont on l'a fait le premier Inventeur. Bologne n'avoit point de dehors; une seule muraille, épaisse à la vérité, étoit toute sa défense; le canon en ayant ruiné plus de cent brasses en peu de jours, la largeur de cette brèche tenta les assiégeans: on voulut risquer un assaut, dont les commencemens eurent si peu de succès, que les Chefs résolurent d'attendre l'effet de la Mine. Pierre de Navarre l'avoit poussée vers la porte de Castiglione, sous un endroit de la muraille, où il y avoit une petite Chapelle. L'idée de l'Ingénieur étoit de la renverser avec la muraille dans le fossé, & de le combler ainsi de leurs débris. La Garnison inquiète de la largeur de la brèche, mais rassurée par leur courage & par leur nombre, se tenoit rangée le long de la muraille, affectant une contenance fiere. Mille Fantassins & cent quatre-vingt Gendarmes, en-
voyés.

Voyés par le Duc de Nemours , avoient encore augmenté leur courage. Ils faisoient des cris , & bravoient les assiégeans. Ceux-ci que Pierre de Navarre assuroit de l'effet de la Mine , en attendoient le moment avec impatience. Un tonnerre épouvantable l'annonça ; il sembloit que la Ville dût s'abîmer , & les assiégeans célébroient déjà leur victoire par de grands cris , mais après que le tourbillon de fumée & de poussière fut dissipé , leur surprise fut extrême de voir la Chapelle enlevée par la Mine dans le même état, qu'elle étoit avant son effet ; la poudre l'avoit poussée si perpendiculairement , & la maçonnerie ainsi que la charpente s'étoit trouvée si bonne, qu'à quelques fentes près, on ne se seroit point apperçu de sa translation ; les Bolonnois crièrent au miracle , & l'idée d'être soutenus par une providence particulière leur inspira une extrême résolution.

Les assiégeans surpris restèrent dans leurs quartiers , & les nouvelles mesures , qu'ils se trouverent obligés de prendre , donnerent le tems au Gouverneur d'envoyer demander du secours à Gaston de Foix , & l'espérance de le recevoir avant que d'être forcés. Ce Général, qui assembloit ses troupes à Final , sur les frontieres du Modenois & du Bolonnois , marcha avec toute son armée ,

com-

1176 MERCURE DE FRANCE.

composée d'onze mille Fantassins , & de treize cent lances. Craignant que le nombre ne le fit reconnaître , & ne pouvant néanmoins se flatter de délivrer Bologne avec moins de forces , il fut bien-tôt hors d'inquiétude. L'air se chargea de nuages , & la neige , qui tomboit à gros flocons , en rendant sa marche plus difficile , la rendit aussi plus assurée. Toute l'armée entra dans Bologne à l'insçu des ennemis , que l'on auroit aisément battus à cause de leur confiance , si Gaston eut pu se persuader qu'ils ignorassent son arrivée. Le siège fut levé sur le champ avec beaucoup de précipitation , quoique sans désordre , & le Duc de Nemours , libérateur de Bologne sans avoir tiré l'épée , fut regardé comme le plus prudent , & le plus heureux Capitaine de son tems.

Mais à peine goûtoit-il les premiers fruits de sa victoire , qu'on lui apprit la surprise de Bresse par les Vénitiens. Cette Place si importante à la conservation du Milanais , avoit été confiée à la garde de du Lude , & ce brave Officier se trouvoit en état de la conserver contre tous les ennemis du dehors , mais il en avoit de plus dangereux parmi les habitans même , qui devoient aider à sa défense. Bresse , comme la plupart des Villes d'Italie , étoit divisée en deux partis ,

tis , à la tête desquels on voyoit les Maisons d'Avogaro , & de Gambara. Celle-ci attachée aux François jouïssoit de toute la faveur de ces nouveaux Maîtres de l'Italie , & les autres (c'est l'effet ordinaire de la mauvaise politique) éprouvoient chaque jour de nouvelles injustices. Une insulte , que le Comte de Gambara fit au Comte d'Avogaro , obligea ce dernier à réclamer l'autorité du Duc de Nemours. Ce Prince lui promit de le satisfaire , & l'oublia. L'Italien crut qu'en lui refusant la justice , qui est le premier devoir des Souverains , on lui donnoit l'exemple d'oublier le sien , tant il est vrai que le déni de justice , qui est si commun , est la source de mille maux.

Il sçût donc mettre tout son parti dans l'intérêt de sa vengeance , & il prit ses mesures avec tant de justesse , que les Vénitiens avertis de son dessein , parurent aux portes de Bresse , avant que le Gouverneur eut aucun soupçon de leur marche. La garnison rassemblée se porta toute entière du côté que paroïssoient les ennemis , mais pendant qu'ils leur résistoient , une seconde troupe de Vénitiens conduits par quelques habitans entrèrent par des égouts , dont ils avoient ouvert les grilles. Aux cris de *S. Marc* , qu'ils firent retentir de toutes parts , le Comte d'Avogaro parut dans la Place ,
font

Fondit sur le Gouverneur , déjà embarrassé par la multitude des ennemis, & l'obligea de se retirer au Château , d'où il pût à peine envoyer informer le Duc de Nemours de son malheur , & lui demander du secours.

Ce Général étoit encore à Bologne , éloignée de Bresse de quarante lieues , & séparée par le Pô , le Mincio , la Chiesà , &c. Les chemins devenus difficiles à cause des pluies , sembloient impraticables à l'Artillerie , dont on avoit cependant un besoin absolu ; mais l'ardeur du Chef , & l'affection des Soldats pour lui , surmonterent ces obstacles. Son armée fit en un jour, trente milles d'Italie , & ayant appris , que la République envoyoit un Corps de cinq à six milles hommes au secours de leurs troupes , qui assiégeoient le Château de Bresse , il fit une diligence incroyable , pour gagner de vitesse ces nouveaux ennemis. S'étant assuré de cet avantage , il envoya contre eux le Chevalier Bayard & Teligni avec leurs Gens d'armes. Ces deux braves Chefs les ayant joints , les battirent , & le Duc de Nemours continuant sa route , arriva enfin à la vûe du Château de Bresse , où il entra sans résistance.

Ce Prince donna une nuit à ses troupes pour reposer , & le lendemain leur ayant promis le pillage de la Ville , elles marche-

rent

rent avec beaucoup de résolution contre les retranchemens des Vénitiens. Le Provediteur , qui les commandoit , avoit eu soin de les munir d'une nombreuse artillerie ; outre huit mille soldats , il avoit sous ses ordres douze mille habitans prêts à combattre. Cette armée étant trop nombreuse pour tenir dans le terrain , qui séparoit la Ville du Château , il en avoit mis une partie en bataille , pour rafraîchir les deffenseurs du retranchement ; de plus il avoit à dos une Rivière , & un Pont , qu'il pouvoit rompre , supposé que les François l'obligeassent à la retraite.

Le Duc de Nemours étoit instruit de tous les avantages de l'ennemi ; mais le recouvrement étoit d'une telle importance , qu'il résolut de tout risquer. Son armée étoit de douze mille hommes , qu'il divisa en plusieurs corps : d'Alégre eut ordre de se poster hors de la Ville , vis-à-vis la Porte de S. Jean , la seule , que les Vénitiens avoient laissée ouverte , ensuite le Duc attaqua une Abbaye appuyée contre les retranchemens , l'emporta , & fit passer ce qu'il y avoit d'ennemis au fil de l'épée. Ce premier succès encouragea les troupes , sans rien faire perdre au Général de sa modération : Herigoïe , ou Henri Gonet , fort estimé de ce Prince & des Soldats , fut mis à la tête d'une troupe de Gascons choisis , & le Chevalier Bayard suivit

suivit à pied avec ses Gens d'armes pour les soutenir. L'ennemi les voyant avancer fièrement & en bon ordre, fit un feu terrible, qu'ils essuyèrent sans s'ébranler; le canon du Château battoit avec furie contre les retranchemens, & y faisoit de grandes brèches; les François les gagnèrent après avoir rempli le fossé de fascines, & ce fut là que le combat devint sanglant. On s'y battoit main à main, à coup de haches, de piques, & d'épées. Le Chevalier Bayard animant les siens par son exemple, reçut un si grand coup de pique dans la cuisse, que le fer y demeura avec le bout du bois où il étoit attaché; ce brave homme tomba noyé dans son sang, & les Soldats que sa présence avoit soutenus, commençoient à s'ébranler, lorsque le Duc de Nemours la pique à la main parut à leur tête, criant : *Enfans, vengeons le bon Chevalier*. Son exemple, & ses cris inspirèrent aux Soldats une espèce de fureur; les retranchemens furent forcés en plusieurs endroits, & les fuyards poursuivis si vivement, qu'ils n'eurent pas le tems de lever le Pont, qu'il falloit passer pour entrer dans la Ville, où les vainqueurs entrèrent avec eux. Les Officiers leur firent faire halte au-delà du Pont, pour les remettre en ordre avec une facilité, qui fit connoître combien le Duc de Nemours avoit acquis

quis d'autorité sur ses troupes.

On reconnut bien-tôt la nécessité de cette conduite ; la Gendarmerie Vénitienne, toute la Cavalerie légère, & une bonne partie de leur Infanterie, se firent voir en bataille dans la Place, tout prêts à profiter du désordre des François. Leur Général détacha d'abord le Capitaine Bonnet, avec quelques bataillons pour charger les Vénitiens ; ils le reçurent avec courage, & le combat devint plus long & plus dangereux, en ce que les habitants montés sur les toits de leurs maisons, en faisoient tomber de grosses pierres & de l'eau bouillante, pendant que d'autres tiroient par les fenêtres.

Le Duc de Nemours envoyoit sans cesse de nouvelles troupes pour seconder les premières, & les animoit par l'espoir du pillage, qui leur avoit été promis. Enfin après une demie heure de combat, les Vénitiens cédèrent de tous côtés, & leur résistance vigoureuse fut la cause que les vainqueurs ne donnerent aucun quartier. On en fit un grand massacre dans toutes les rues de la Ville. Plusieurs en sortirent, croyant trouver leur salut dans la campagne, mais la précaution, qu'ils avoient prise, de murer toutes les portes de la Ville, à l'exception de celle de S. Jean, leur devint funeste : d'Alegre y étoit avec ses Gens d'armes, qui les

les massacrerent. Les ennemis y perdirent dix à douze mille hommes ; le Provediteur André Gritti resta prisonnier , & ce qui mit le comble au malheur de cette journée , fut la prise du Comte Louis d'Avogaro & de son fils , Auteurs de la révolte.

Après que les Soldats les eurent rendus témoins du pillage de leurs maisons & de la désolation de leur famille , contre laquelle tout fut permis , on les présenta au Duc de Nemours , toute l'armée demandant à grands cris leur supplice. Il ne servit de rien au malheureux Comte de représenter , qu'étant né sujet des Vénitiens , il n'avoit fait qu'appeller ses anciens Maîtres au secours de sa Patrie & de sa Maison , que l'on accabloit d'injustice ; le plus fort fut regardé comme le Maître légitime , & sa mort fut ordonnée.

Ce Seigneur appartenoit aux Maisons les plus considérables de la Ville , & du Pays d'alentour ; son malheur y jeta la consternation , & acheva la désolation publique , surtout lorsqu'on vint à réfléchir sur la destinée de son fils , compagnon involontaire de son crime , & qui devoit l'être de son supplice.

Ce jeune homme avoit obéi à la Nature , ainsi qu'à la reconnoissance , en suivant le Comte d'Avogaro , & son courage avoit été ad-

admiré par le Duc de Nemours même, lorsque se voyant enveloppé avec son pere, il avoit tout tenté pour le sauver, ou pour périr avec lui les armes à la main. Sa douleur, lorsqu'il se vit arrêté, fut d'un homme plein de sentimens; celle de son pere sembla seule l'occuper, & ce fut en cet état, qu'on le présenta au Duc de Nemours. Ce Général, d'un âge à peu près semblable au sien, parut touché de son sort; il le plaignit, sans entreprendre de le consoler, ainsi que le tentent ceux qui ne sçavent pas que rien n'affoiblit dans un lâche la crainte de perdre la vie, & qu'un homme de cœur n'a pas besoin de secours pour souffrir une mort honorable; que même dans de certaines situations, & aux yeux d'un homme courageux, les exhortations à la patience & à la soumission sont des affronts à son courage. On conduisit le pere & le fils en prison, & le lendemain toute la Ville vint se jeter aux pieds du Duc de Nemours, pour demander leur grace. La nécessité de faire un exemple le rendit inexorable, & on vit enfin ces deux malheureuses victimes marcher ensemble au supplice.

Cette situation affreuse pouvoit faire comprendre qu'il est des maux plus grands, que l'aspect d'une mort prochaine. Le Comte d'Avogaro lié à côté de son fils ne pouvoit
con-

contenir les transports de la plus vive douleur ; il se précipitoit vers le supplice & vers la mort , comme dans un asile qui devoit le délivrer de cette cruelle vûe. Son malheureux fils désespéré de son état , demandoit comme une grace , plus précieuse que la vie même , qu'on l'exécutât le premier. On voyoit sur leur visage & dans leurs regards , l'agitation affreuse de leur ame. La multitude , qui environnoit l'échaffaut , observoit un silence profond , jettant ses regards tantôt sur les deux victimes , tantôt sur le Duc de Nemours , dont la tristesse sembloit laisser quelque esperance de grace , mais à ce calme succederent des cris perçans , lorsqu'on vit le Comte d'Avogaro arrivé sur l'échaffaut s'approcher de son fils pour lui dire les derniers adieux , & les efforts que ces deux infortunés faisoient pour s'embrasser malgré leurs liens. Tandis que ce Spectacle accabloit tous les cœurs , le Duc de Nemours fit un signe , & les deux têtes tombèrent presque en même-tems.

Cependant le pillage de la Ville avoit cessé ; après avoir été la cause de la prise de la Place , en animant le soldat , il le devint de la perte de l'armée en l'enrichissant. Les troupes désertèrent en foule , & cette barbare victoire devint par-là presque aussi fu-

funeste aux François qu'une défaite. Le Duc de Nemours, au lieu de soldats aguerris, se trouva obligé de se servir de nouvelles levées, inférieur en ce point aux ennemis, qui n'employoient contre lui que l'élite de leurs troupes. Cependant Bologne sauvée, une armée vaincue, Bresse reconquise en moins de quinze jours, lui avoient donné la réputation du plus grand & du plus heureux Capitaine de l'Europe. Devenu la terreur des ennemis, il devint le motif de la présomption des François, qui s'imaginèrent que son nom seul devoit triompher. Louis XII, plus prudent par son Conseil que par son caractère, & ébloüi de ses succès, lui manda de chercher par tout les Espagnols & de leur livrer bataille.

Une des raisons de cet empressement étoit la déclaration du Pape en faveur de la Ligue, fortifiant ainsi des trésors du S. Siège & des troupes de l'Etat Ecclésiastique les Vénitiens & les Espagnols, déjà si puissans en Italie. Mais Louis & son Conseil étoient assez instruits de la politique des Pontifes, pour ne pas douter qu'une victoire complète sur les forces réunies des Confédérés, ne déterminât le Pape à les abandonner. On craignoit aussi que l'Empereur, séduit par l'exemple de la Cour de Rome, n'embrassât le parti de la Ligue, & que les Suisses irrités

du mépris , que le Duc de Nemours leur avoit témoigné , n'imitassent toutes ces Puissances , en se joignant à elles , pour accabler les François.

Ces motifs firent agir Gaston avec moins de circonspection , que l'état des affaires ne le demandoit , dans le desir de donner bataille pour contenter le Roi , & de déranger les projets de tant de fiers ennemis. Il prit donc le chemin de la Romagne à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes d'Infanterie , & d'une Gendarmerie nombreuse ; il y trouva celle des ennemis commandée par le Viceroi de Naples , mais ce Général avoit reçu des ordres positifs d'éviter la bataille , le Roi d'Espagne , son Maître , ne doutant pas que le Roi d'Angleterre & l'Empereur attaquant la France dans peu , elle ne fût obligée de rappeler ses troupes d'Italie pour sa deffense , de sorte que le Duc de Nemours , plus pressé que jamais par de nouveaux ordres du Roi , avoit à engager au combat des ennemis supérieurs en nombre , & qui ne négligeoient rien pour l'éviter. Il s'empara à leur vûë de Casteldi-Solarolo , de Colignola & de Granarolo , espérant à chaque siège de Place forcer les ennemis à venir au secours & les réduire à la nécessité de donner bataille. Ils parurent constans dans l'idée de la fuire , & pour les

contraindre, le Duc de Nemours se vit forcé d'assiéger Ravenne.

L'importance de cette Ville, par rapport à sa richesse, au nombre de ses habitans, à sa situation dans l'Etat Ecclésiastique, & la promesse qu'avoit exigé Antoine Colonne avant que de se jeter dans la Place pour la défendre, qu'on viendrait sûrement la secourir, ne permettoient plus aux Confédérés de régler leurs démarches sur les ordres de la Cour d'Espagne. Rome & Venise menacées, montrant plus d'inquiétude & plus de feu, déterminèrent leurs Alliés, & l'armée entière approcha à deux milles de distance de celle des François.

Gaston, que leur arrivée combloit de joie, donna ordre au Chevalier Bayard d'aller les reconnoître à la tête de ses Gendarmes, & de quelques Archers; ce brave Capitaine poussa jusques dans le Camp ennemi, qu'il eut le tems d'examiner avec attention, tout en combattant, & répandant l'alarme en tous lieux. Sur le compte qu'il en rendit au Duc de Nemours, ce Prince résolut d'attaquer le lendemain onzième Avril, jour de Pâques. Quelques-uns en témoignèrent du scrupule, mais le Général leur fit sentir qu'une guerre injuste ne devoit jamais être entreprise, ni une guerre juste différée pour aucune raison, & sur le

Fij champ

champ on jetta un Pont sur la Romagne ; pour aller à l'ennemi ; l'avantgarde composée d'Infanterie Allemande , & précédée de l'Artillerie , passa sous les ordres du Duc de Ferrare ; elle mit la rivière à sa droite , & sa gauche fut deffenduë par sept cent Gendarmes ; la bataille toute d'Infanterie Françoisse se plaça à côté de ces derniers , & cinq mille Italiens achevoient de former la ligne, Le Seigneur de Chabanes , la Palice & le Cardinal de S. Severin , armés de pied en cap , étoient derrière avec six cent lances , & le fameux Ivre d'Alégre fut mis à la tête d'un Corps de quatre cent Gendarmes pour la réserve , afin d'être à portée de repousser les sorties que la garnison de Ravenne pourroit faire.

Les Chefs de l'armée Espagnole étoient Pierre de Navarre, Fabrice Colonne, & Antoine de Leve , Carvajal , Ferdinand d'Avolos , Marquis de Pescaire , Officiers célèbres , & peu dignes d'avoir pour Général le Viceroi de Naples Raimond de Cardonne , le plus effeminé de tous les hommes , & que le Pape même ne daignoit pas comprendre parmi eux , l'appellant toujours Madame de Cardonne. Tous ces Chefs mirent leur armée en bataille , à la différence de terrain près , suivant la même disposition que celle de France, Le Duc de Nemours lui fit passer

le *Ronco*, & l'artillerie se fit bientôt entendre d'une manière terrible ; celle des ennemis avoit l'avantage de prendre les François à découvert, pendant que couchés le ventre à terre dans leurs retranchemens, ils se trouvoient à l'abri des coups.

Pierre de Navarre avoit donné cet ordre contre le sentiment de Fabrice Colonne, qui vouloit qu'on sortit pour aller au-devant des François ; celui de Pierre de Navarre qui mettoit les soldats en sûreté, leur parut d'abord le meilleur, mais on reconnut bientôt le désavantage certain d'être enfermés, & seulement sur la défensive, contre des ennemis, qui attaquoient avec vigueur. Les François avoient déjà perdu deux mille hommes ; les retranchemens ennemis étoient bordés de petits chariots armés de contelats, & de pointes, machines d'autant plus terribles qu'elles étoient inconnues ; cependant on vint à bout de les forcer. Le canon du Duc de Nemours faisoit dans la Cavalerie de Colonne le même ravage que celui des ennemis dans son Infanterie ; Colonne outré de voir tomber ses Gendarmes, sans pouvoir donner un coup d'épée, demanda au Viceroi la permission de charger, & malgré son refus vint tomber avec furie sur un Escadron que commandoient le Duc de Nemours & le Chevalier Bayard ; il avoit di-

visé le sien en deux pour les envelopper , & profiter ainsi de leur petit nombre , mais Gaston & le Chevalier Bayard soutinrent le choc avec tant de courage & de bonheur , que Colonne mis en désordre leur donna , pour prendre une nouvelle disposition , le tems dont il avoit lui-même besoin pour le ralliement ; il revint faire une seconde charge , & les 2 troupes se rompirent une seconde fois ; cependant les François auroient été obligés de céder , si Ivo d'Alégre attentif à tout ce qui se passoit dans la Plaine , ne fut accouru à leur secours. Alors le combat devint opiniâtre , & Colonne après une vigoureuse résistance , ne se voyant plus que deux cent Gendarmes de cinq cent qu'il commandoit , prit la fuite , & fut suivi de Raimond de Cardonne , avec le reste de la Cavalerie , qui n'avoit point encore combattu.

Pierre de Navarre resta seul avec son Infanterie , & présenta, malgré cet abandon , un front redoutable au vainqueur ; le Duc de Nemours jugea à leur contenance qu'il falloit les attaquer avec précaution ; il détacha trois mille Archers pour aller faire le tour du retranchement , afin de prendre les ennemis par derrière , pendant qu'il les attaqueroit de front avec le reste de l'Infanterie. Pierre de Navarre les voyant approcher , fit mettre ventre à terre à ses gens ,
mais

mais les Archers Gascons, les plus adroits de l'Europe, en ayant tué ou blessé un grand nombre, il les fit tous relever, & envoya un détachement de douze cent hommes d'élite, qui chargerent les Gascons avec tant d'impétuosité, qu'ils les mirent en fuite.

Ce succès encouragea Pierre de Navarre, & jugeant bien que dépourvu de Cavalerie, il ne pouvoit espérer qu'une retraite glorieuse, il songea à secourir Ravenne, pour dégager la parole donnée à Antoine Colonne, & mettre en sûreté cette Place, qui étoit l'occasion de la bataille, & l'objet de la victoire; son détachement de douze cent hommes, après avoir poussé les Gascons, ne s'amusa donc point à les poursuivre, & prenoit le chemin de Ravenne, lorsque le Bâtard du Fay se présentant à la tête de quelque Cavalerie, les obligea de retourner dans leur Camp.

Pierre de Navarre les vit revenir avec une espèce de joie; il avoit à soutenir le choc de l'armée Françoisse entière, & ce fut là qu'il fit voir ce que peut la capacité à la guerre, lorsqu'elle est aidée du courage. Un fossé défendoit son retranchement; il l'avoit bordé d'un grand nombre de piquiers robustes & braves, qui soutinrent jusqu'à six charges sans se rompre. Le Colonel Ja-

cob, des Chef des Allemans, qui étoient à la solde de la France, y fut tué ; les soldats, dont il étoit aimé, jetterent de grands cris, & chargerent les ennemis avec une nouvelle fureur ; ceux-ci toujours serrés & en bon ordre, & pour ainsi dire, fortifiés de leurs pertes, par le courage que l'excès du danger donne à de braves soldats, soutinrent cette attaque sans s'ébranler, & ils paroissoient impénétrables, quand un Officier nommé *Fabien*, du Régiment de Jacob, un des plus grands, & des plus forts hommes qu'il y eut alors en Europe, désespéré de la perte de son Colonel, & la voulant venger, sauta au milieu des ennemis, & prenant sa pique par le travers, l'appuya avec tant de force sur plusieurs de celles des ennemis, qu'il les fit baisser jusqu'à terre, donnant à ceux qui le suivoient le moyen d'entrer par cette ouverture : il y fut tué, mais sa mort donna la victoire à son parti.

Les François au milieu des rangs Espagnols, firent des prodiges de valeur pour achever de rompre des gens, qui à demi vaincus, combattoient avec un courage aussi réglé, que s'ils avoient pû esperer de vaincre : on parvint jusqu'à Pierre de Navarre ; il fut environné, accablé de coups de pique & de traits, & enfin fait prisonnier. Ce qui restoit d'Espagnols, privés de leur Général,

se

se rassemblèrent en un seul corps , & se retirèrent en bon ordre par le grand chemin.

Le Duc de Nemours échauffé par un combat si long & si opiniâtre , aperçut ce bataillon ; leur contenance fiere le frappa ; il lui sembla qu'ils emportoient avec eux la meilleure partie de sa victoire , & sans consulter que son ardeur , il alla se jeter avec un petit nombre de Gendarmes sur des troupes , que ni son armée entiere , ni la perte de leur Général , n'avoient pu obliger à se rendre.

A son arrivée , les Espagnols présentèrent leurs piques ; son cheval fut tué & lui-même blessé. Démoné & ayant perdu sa lance , déjà couvert de sang , il mit le sabre à la main , & regardant son cousin Lautrec à pied & blessé comme lui : *S'il faut périr , dit-il , faisons-nous regretter.* En même-tems il part & porte des coups terribles ; plusieurs des ennemis tomberent à ses pieds , mais ses armes faussées de toutes parts par de violens coups de pique , le laisserent bientôt à découvert. Lautrec , resté presque seul auprès de ce Prince , admirant sa bravoure , désespéré de son péril , ne cessoit de crier aux Espagnols : *C'est le frere à votre Reine ; ne le tuez pas.* Mais ces cris adressés à des gens qui n'esperoient plus de quartier , & ac-

compagnés de grands coups de sabre , ne touchoient point des soldats désespérés & furieux ; Gaston affoibli par sa première blessure , & n'ayant que son sabre pour toute défense , reçut à la fois quatorze blessures , dont il expira sur le champ de bataille.

La témérité fit ainsi mourir dans le sein de la victoire & à l'âge de vingt-quatre ans , un Prince , que l'ardeur d'acquiescer trop-tôt le titre de grand Capitaine , précipitoit dans tous les dangers. Son bonheur l'ébloüit ; le titre de foudre de l'Italie , que trois grandes actions en une seule Campagne lui avoient fait donner , lui inspira une nouvelle présomption , & ce même titre lui convint encore mieux après sa mort , que durant sa vie ; car il eut de la foudre , le bruit , l'éclat & le peu de durée. Ce Prince se crut invincible , parce qu'il avoit toujours vaincu. Des triomphes souvent répétés , forment le caractère brillant , à qui l'on donne le titre d'Héroïsme , mais le mélange de quelques infortunes perfectionne & conserve le grand homme.

On regretta d'autant plus le Duc de Nemours , que sa perte fut suivie de celle de l'Italie pour les François , & qu'il avoit de ces qualités naturelles & d'éducation , qui se rencontrent rarement chés les Princes. La
Jeu-

Jeunesse de la Cour, qui l'avoit suivi, van-
toit son affabilité, sa douceur, ses égards
pour les dispositions heureuses, & pour le
zèle. Les vieux Guerriers louoient son atten-
tion pour leurs services, & ses déférences
pour la capacité & l'expérience. Le soldat
publioit son extrême valeur, & les peuples
vaincus sa clémence. Ces préventions favo-
rables, & la rapidité de ses succès ébloüi-
rent tous les yeux, & l'Europe entière le
reconnut pour un très-grand Capitaine, à
un âge où l'on ne commence qu'à être sol-
dat. Le bonheur est une sorte de mérite aux
yeux des hommes. S'il n'est pas fort estima-
ble aux yeux de la raison, il est le plus
brillant & le plus admiré du vulgaire.

Les autres grands Capitaines, dont les
Vies remplissent ce IX. Tome, sont : Louis-
de la Tremouille II. du nom, Prince de
Talmond, Vicomte de Thouars, surnommé
le Chevalier sans reproche, sous les Rois
Louis XI & François I ; Ive d'Alégre, Che-
valier de l'ordre du Roi, Capitaine de cent
hommes d'armes, sous les Règnes de Char-
les VIII & Louis XII ; le Chevalier Bayard,
Lieutenant Général pour le Roi en Dauphi-
né, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de
cent hommes d'armes.

LE RECUEIL DU PARNASSE, ou nouveau choix de Pièces fugitives en Prose & en Vers, Tome second, en deux Parties, à Paris, chés *Briasson*, rue S. Jacques, à la la Science.

Ce second Volume, dont l'assortiment est fait avec autant de goût que celui du premier, offre d'abord des Poësies sur la mort de M. de Turenne ; on y voit une grande simplicité. L'entretien de deux Bergers sur les Conquêtes du Roi (LOUIS XIV) qui suit ces Pièces, est une esèce de paraphrase de la premiere Eglogue de Virgile, si l'on peut lui donner ce nom, qui loin de diminuer les beautés de l'Ouvrage paraphrasé, en offre encore de nouvelles : en voici quelques Vers.

- » Sous les traits éclatans du plus grand des Héros,
- » Un Dieu nous a donné ce tranquille repos.
- » Oüi, Melibée ; un Dieu dans ces bois l'a fait
» naître.
- » Le Belgique Lion n'ose plus y paroître,
- » Et ce Dieu, que toujours je nommerai le mien
- » Rend à nos tristes champs le doux siècle d'Astrée,
» Et met cette heureuse contrée
- » Hors d'état & de craindre & de souhaiter rien.

Plus bas dans cette même Pièce, il s'agit de la douleur de la Naïade de Versailles, privée de la présence du Roi.

» Fiere

- » Fiere d'avoir fourni mille ornemens divers
 » Aux plus délicieux des jardins de la Terre ,
 » L'Onde qui de chaque Parterre ,
 » Par cent longs traits d'argent élançés dans les
 » airs ,
 » Au brûlant élément livroit toujours la guerre ,
 » Et bravant le Tonnerre ,
 » Alloir jusqu'en son sein éteindre les éclairs ,
 » Elle qui ne dormoit dans ses bassins superbes
 » Que sur l'émail des fleurs , & que sur l'or des ger-
 » bes ,
 » Honteuse de jouir , si loin de son Héros ,
 » D'une gloire si belle & d'un si doux repos ,
 » Par de secrets conduits se cachoit sous les herbes ;
 &c.

Le badinage & la délicatesse de Catulle régissent dans une petite Pièce de Vers Latins qui se trouve ensuite , & qui a pour titre *de effractâ lagenulâ phalenci*. Quoique de beaux Vers , même mis en lambeaux , conservent quelque beauté , comme dit Horace , *invenias disjecti membra Poëta* ; cependant ceux-ci veulent être lus dans leur entier , leur beauté consistant dans la liaison imperceptible qui y regne.

L'Hymen de Pluton , Allegorie , p. 47 ; les pensées y sont nobles , la Versification soutenue & l'expression choisie ; voici le commencement :

Déjà

Déjà depuis mille ans, le noir fils de Saturne,
 Fâché de regner seul dans l'Empire nocturne,
 Briguoit auprès du sort le doux titre d'époux,
 Et menaçoit les Dieux de les enchaîner tous,
 Lorsqu'il vit Jupiter environné des Graces
 Dans les bras de Junon rire de ses menaces.

Quoi ! dit alors ce Dieu, je fais trembler la Mort,
 Et je ne pourrai point fléchir l'horreur du sort ?
 L'Amour brûle mon cœur, & ces sombres contrées
 Jamais des feux d'Hymen ne seront éclairées ?
 Quoi ! je verrai Momus & les Jeux triomphants.
 Rire, & se demander le nom de mes Enfans, &c.

Et plus bas.

Du Tartare à l'instant les gouffres sont ouverts,
 Les Titans déchaînés courent dans les Enfers.
 Déjà de ses cent mains j'aperçois Briaée
 Sur sa baze éternelle ébranler l'Empirée :
 Gygès à ses côtés fait entendre cent voix,
 Et brave les cent Dieux qu'il fuyoit autrefois, &c.

Eve sortant des mains du Créateur, p. 65.
 Cette Idylle rassemble tout le sentiment &
 toute la délicatesse possibles. On pourroit
 dire que l'on y ressent la force de l'esprit
 humain dans la jeunesse du monde.

O'monts délicieux, agréable fontaine,
 Dont le tribut liquide enrichit cette plaine,
 Et toi qui m'éblouis, ô Soleil bienfaisant,

Astre



Astre éloigné de nous & pourtant si présent
 Dites-moi qui je suis , & quel objet propice
 Mérite de mon cœur le premier sacrifice. &c.

On trouve p. 77 , un petit Roman qui a pour titre : *Efforts d'Amour & d'Amitié*. Une Epître sur les dangers de la Poësie , p. 163. Elle est de M. de Cahusac , connu par ses Tragédies de *Pharamond* & du *Comte de Warwik* ; il n'est pas difficile de reconnoître son talent pour la Poësie , dans les Vers suivans.

- » Nous sommes loin du beau siècle de Rhée ;
- » L'homme avoit l'ame alors plus épurée ,
- » Un peu de gland appaisoit ses besoins ,
- » Et la vertu remplissoit tous ses soins.
- » Mais aujourd'hui , nourris dans la mollesse ,
- » Moins vertueux , ou nés d'une autre espee ,
- » Par d'autres nœuds nous nous sentons liés ,
- » Tous nos besoins se sont multipliés.
- » Une agréable & commode industrie
- » A répandu des plaisirs dans la vie ;
- » L'Art séducteur semble avoir confondu
- » Le nécessaire avec le superflu ;
- » Et dans nos mœurs , soit raison ou foiblesse ,
- » Pour vivre heureux , il faut de la richesse , &c.

Une belle Ode sur les glorieux succès des
 armes de LOUIS XIV , dans la dernière
 Cam.

pagne de Flandre, p. 173, précède des Plaidoyers littéraires. Ces Plaidoyers consistent en six petits Discours Academiques dans le genre *délibératif*. Il s'agit de trouver les moyens les plus propres pour étendre & immortaliser la gloire de son Prince. L'Historien, le Poète, l'Orateur, le Sculpteur & le Médailliste sont les Concurrents. Le Juge dans un Discours qui termine les Plaidoyers & où la solidité de jugement égale la subtilité d'esprit qui régné dans les Discours, donne la première place à l'Historien, ensuite au Médailliste, au Sculpteur, au Poète & à l'Orateur.

Le Combat des Rats & des Grenouilles, p. 251. C'est une imitation du Poème d'Homère, qui comme Stace nous l'apprend, donna cette Pièce enjouée avant que de publier l'Iliade & l'Odissee. Le Traducteur qui y a retranché plusieurs choses, & qui y en a changé plusieurs autres, rend raison de cette conduite dans un Avertissement qui se trouve à la tête du Poème.

Monseigneur le Dauphin à Louis XIV, p. 286. On trouve dans cette Pièce tout ce qui caractérise l'Ode; désordre heureux, élévation de pensées, liaisons imperceptibles, noblesse d'expression. On en jugera par cette comparaison.

- » Tel en l'Elide étonnée ,
- » Lançant des feux dans les airs ,
- » Le superbe Salmonée ,
- » Crut imiter les éclairs.
- » Jupiter, d'un coup de foudre ,
- » Fit bientôt mordre la poudre
- » A ce Grec audacieux ,
- » Et cet Enfant de la Terre
- » Sentit combien son Tonnerre
- » Cédoit à celui des Cieux.

O D E à M. de Segrain. Par M. Brulart de Sillery, Evêque de Soissons. Elle se trouve à la p. 298 du Recueil.

- » Viens revoir , cher Segrain , nos moissons abon-
- » dantes ;
- » Viens voir leurs ondes d'or flotter sur les guerêts ,
- » Et les épis , courbés sous leur têtes pesantes ,
- » Rendre hommage à Cérès.



- » Tout plaît dans nos déserts : nos longues ave-
- » nues ,
- » Nos Ormes , dont la cime est voisine des Cieux ,
- » Et jusques aux Rochers qui terminent nos vûes ,
- » Tout y charme les yeux.



» Nos

202 MERCURE DE FRANCE.

- » Nos Torrens, sans fureur dans leurs chûtes su-
perbes ,
- » Aux doux soupirs des vents mêlent le bruit des
Eaux ,
- » Et semblent, seulement pour rafraîchir les herbes,
» Tomber de nos Côteaux.



- » Quand Jupiter du Ciel chassa l'antique Rhée ,
- » L'injuste ambition corrompit les Mortels ;
- » Toutefois parmi nous la fugitive Astrée
» Conserva des Autels.



- » Le redoutable Mars , au champ de la Victoire ,
- » Orne ses Favoris d'un superbe Laurier ;
- » Nous vivons dans nos Bois , contens de moins de
gloire ,
- » Le front ceint d'Olivier.



- » Tandis que nous dansons dans les vertes cam-
pagnes ,
- » Sous un sombre feuillage, au frais d'un clair
Ruisseau ,
- » Nos Chèvres, au sommet des stériles Montagnes ,
» Tondent quelque arbrisseau.



- » Si d'un Art somptueux l'opulente Assyrie
» Ne teint point nos habits de pompeuses couleurs ,
» Tou-

- » Toujours, pour nous parer, l'émail de la Prairie
- » Nous prodigue les fleurs.



- » Nos Cabanes, Segrais, ne sont point magnifiques,
- » Nous dédaignons l'orgueil des Alcoves dorés ;
- » Nous possédons des bois, des Musettes rustiques,
- » Des Moutons & des Prés.



- » Reviens donc en ces Lieux , poussez jusques aux
nuës
- » Ces beaux chants dont les Dieux s'empresstent de
jouir ;
- » Nos Chênes agités en leurs têtes chenuës.
- » Se courbent pour t'oïr.



- » Faune , ramene-nous ce Berger , dont la gloire
- » D'un renom immortel honore nos Hameaux ,
- » Et-reçois pour présent cette Génisse noire
- » Et ces deux Chalumeaux.

On trouve encore dans la premiere Partie de ce Recueil plusieurs autres Pièces de choix ; une Lettre sur les vapeurs , adressée à Mlle de Scudery , est un de ces Morceaux qui font desirer d'en avoir plusieurs semblables ; elle se trouve au commencement de la seconde Partie. L'Auteur s'y éloigne fort des

des sentimens de l'Ecole, & semble se rapprocher de la Nature. Voici le précis de ce qu'elle contient. L'Auteur après avoir blâmé la confiance aveugle qu'on a pour les Médecins, dit » que la maladie des vapeurs » n'est autre chose que l'affection hypocondriaque ; que cette maladie étant fort peu » de chose en son commencement, il seroit » très-aisé de l'emporter, si l'on se servoit » de remèdes convenables, mais que les » Médecins aident à son invétération, en » rafraîchissant les entrailles, au lieu de fortifier l'estomac, ce qui obviendroit à la génération des humeurs excrémenteuses ; » que cette conduite des Médecins vient de » la prévention où ils sont que le corps humain est comme un Alembic, ce qui est » faux ; qu'en ce cas il faudroit dans cette » maladie que le cœur, comme la partie » la plus chaude du corps, fût placé sous » le méfentère, puisqu'étant placé dans » la poitrine, il précipite les vapeurs en bas ; » qu'il est faux que la chaleur provenant » d'une atrabile, soit supérieure à celle du » cœur, & que les Médecins seroient embarrassés, s'ils étoient obligés de montrer » ce qui peut causer cette effervescence de » bile ; que les vapeurs qui s'élèvent dans le » bas ventre, ne peuvent être portées à la » tête, à raison du grand nombre de parties » qui

qui sont interposées ; qu'elles ne peuvent
 » y être portées ni par les veines , ni par les
 » artères , ni par les nerfs ; que l'exemple
 » de l'Epilepsie ne peut nuire à ce qu'il avan-
 » ce, puisque la substance maligne dans l'E-
 » pilepsie , est aussi subtile que l'esprit ani-
 » mal , par conséquent d'une autre nature
 » que ne sont les vapeurs.

Il passe ensuite aux symptômes qui ac-
 compagnent les vapeurs , & de-là fait l'énu-
 mération de ceux qui sont plus sujets à cette
 maladie que d'autres. Il conclut enfin que la
 source de cette maladie est dans l'estomac, ce
 qu'on peut voir par les symptômes qui mar-
 quent que cette partie est affectée ; que la
 chaleur d'entrailles qui accompagne cette
 maladie, n'est qu'un symptôme ; qu'elle n'est
 qu'un effet de l'indigestion & des crudités ,
 & non une effervescence de bile ; que par
 conséquent il faut employer des remèdes
 chauds pour aider la coction des alimens ;
 que la constipation du ventre , autre symp-
 tome , vient de même des crudités de la
 première coction , & demande des remèdes
 chauds. Il finit , en disant que les autres
 symptômes de cette maladie venant de la
 même source , demandent les mêmes reme-
 des , & que ce n'est qu'ainsi qu'on peut dé-
 truire cette maladie , qui est le fleau des Mé-
 decins. Cette Lettre est de M. Labrosse , Au-
 teur

teur d'une autre Lettre, imprimée dans le premier Volume, & qui est adressée à M. Chapelas.

On trouve, p. 352, une autre Lettre sur la crainte qu'on a de l'Equinoxe. La subtilité d'esprit y paroît de toutes parts; quoique les preuves qui y sont employées soient plus brillantes que solides, ce Morceau ne laisse pas que d'avoir son mérite.

Les Adieux aux Muses, p. 380, par M. de Nesle. Voici comment l'Auteur, après avoir parlé des differens genres de Poësie, & avoir loué Racine & Corneille, parle de la Tragédie.

- » Mais, ô douleur ! par le fard enlaidie
- » De jour en jour je vois la Tragédie
- » Perdre beaucoup de ces attraits brillans,
- » Dont la Nature orna ses jeunes ans.
- » Dans les atours quoique superbe & riche,
- » Elle n'a plus qu'une beauté postiche.
- » Arrachez-lui ses patins, ces lambeaux,
- » Dont la dorure émerveille les fots ;
- » Si vous pouvez, soyez à sa Toilette,
- » Et puis direz, hélas ! quelle Soubrette !
- » Hors de la Scène épluchez ses Héros,
- » Et puis direz, Ciel ! quels Godelureaux, &c.

Au reste, on ne doit regarder cette Pièce que comme un jeu d'esprit, qui ne doit rien faire

faire conclure de défavantageux à la réputation de nos grands Maîtres.

La réputation de *Tristan l'Hermite*, & celle de *S. Amant*, sont trop établies, pour qu'on ne voye pas avec plaisir plusieurs particularités sur ces deux Poètes, p. 428 & suiv.

Remercement de M. P **, à une Dame, qui lui avoit envoyé des petites Figures de Porcelaine. Il se trouve p. 457.

- » O la gentille posture
- » Qu'ont l'un & l'autre Roquet ;
- » Et le petit Chat qui jure ,
- » Et le joli Perroquet !
- » Dans l'une & l'autre figure ;
- » N'ai-je pas eu mon paquet ?
- » Le Chat, entre ces Images,
- » N'est pas mon Type, à coup sûr ;
- » J'en prends à témoin deux Sages,
- » Fontenelle & Reaumur ;
- » Et des Bêtes & des Hommes ,
- » Ces Jugés de bonne foi ,
- » Vous diront combien nous sommes
- » Differens, le Chat & moi.
- » Je ne veux que la manie
- » Qui, nuit & jour sans repos ,
- » Fait qu'il attente à la vie
- » De ces joyeux animaux.

» Qu

108 MERCURE DE FRANCE.

» Que moi j'aime à la folie.
 » Cette seule antipathie ,
 » Comme implacables Rivaux ,
 » Tous deux nous différencie.
 » Les Chiens , dont la basse envie ;
 » L'inquiétude , & les soins
 » Eternisent l'insomnie ,
 » Me ressembler encor moins :
 » Le petit Perroquet reste ;
 » Voilà mon lot sans conteste ;
 » Perroquet , en vérité ,
 » Les Dieux ne m'ont pas fait naître ;
 » Je ne l'ai jamais été ,
 » Mais sans faute je vais l'être.
 » Car en chantant aux Echos ,
 » D'une voix reconnoissante ,
 » La Déesse bienfaisante ,
 » De qui je tiens ces Joyaux ;
 » Et cent piques dessous elle ,
 » En faisant descendre celle
 » Qui la Pomme d'Or conquiert ,
 » Que serai-je , pauvre Poète ,
 » Qu'un Perroquet , qui répète
 » Ce que d'elle chacun dit ?

Il est aisé de reconnoître dans une Ode morale , qui se trouve page 505 , le style d'un homme à qui l'adversité a mis la plume à la main , quoique l'expression n'y soit

Soit pas négligée, on voit qu'il lui a préféré
les pensées. En voici la première Strophe.

- » Que le Monde, aux vrais Philosophes
- » Paroit rempli d'illusions !
- » Que ses diverses catastrophes
- » Font naître de réflexions !
- » Je ne vois qu'imposture étrange ;
- » Que confusion , que mélange ,
- » Dans ses points même les plus beaux ;
- » Le premier coup d'œil en impose ,
- » Mais les Dieux ont fait peu de chose ;
- » En le débrouillant du Cahos,

Le seul arrangement de l'Univers , lorsqu'on l'examine , suffit pour donner un démenti à ce Philosophe.

On trouve encore plusieurs Pièces dans ce Recueil , entre autres une Traduction en Vers Italiens du IX Chant de la Henriade , d'une beauté achevée ; une Ode à la gloire immortelle de LOUIS LE GRAND ; la Critique des Fables de la Motte-Houdart , &c.

L'Auteur du Recueil avertit à la fin que M. *Philippe* s'est chargé d'une Edition de *Salluste* , qu'il en vient de donner une de *Lucrece* , qui se vend chés *Constelier* , & qu'il en donnera une de *Virgile* & d'*Horace* , qui sont toutes deux très-avancées , en 3 Volumes in-12 ,

I. Vol.

G II

Il y annonce encore un Essai de Géographie du même M. *Philippe*, Livre déjà connu par l'Approbation du Public.

L'Académie Royale des Sciences délivrera dans son Assemblée publique d'après la quinzaine de Pâques de l'année 1746, le premier des deux Prix fondés par feu M. Roüillé de Meſſay, Conſeiller au Parlement, & ſe conformant aux vûes du Teſtateur, elle propoſe pour Sujet *l'Explication de l'Attraction de l'Aiman avec le Fer ; la Direction de l'Aiguille aimantée vers le Nord, ſa Déclinaïſon & ſon Inclinaïſon.*

Elle avoit déjà propoſé ce Sujet pour le Prix de l'année 1742, & n'ayant point été parfaitement ſatisfaite des Mémoires, qui lui furent alors préſentés, elle avoit propoſé le même Sujet pour le Prix de cette année. Quoique parmi les nouveaux Mémoires qui lui ont été envoyés, il y en ait quelques-uns qui paroïſſent avoir été compoſés par des perſonnes ſçavantes, elle n'a trouvé cependant encore dans aucun la Queſtion aſſés approfondie, ni traitée avec aſſés de précision & de clarté, pour les couronner. Ainſi, par les mêmes raiſons qui lui ont fait réſerver le Prix de 1742, elle a réſervé celui de 1744, & elle joindra l'un & l'autre au Prix de

de 1746, qui sera triple, c'est-à-dire de 7500 livres, suivant les dispositions ordonnées par M. Rouillé de Meslay.

DESCRIPTION de deux paires de Pistolets, présentés au Roi par M. de Bernage, Prévôt des Marchands, & Mrs les Echevins de la Ville de Paris, avant le départ de Sa Majesté, au mois de Mai dernier.

Tout l'ouvrage d'une de ces paires de Pistolets est d'Acier, enrichi de reliefs & de ciselures en Acier, dont tous les fonds sont d'or perlé, partie d'or en rapport, partie d'or en bosse, dont les fonds sont d'Acier, ce qui forme un contraste & une riche & agréable variété.

Les Travaux d'Hercule sont l'objet qu'on s'est particulièrement proposé d'y représenter; on a suivi cette idée avec tant d'exactitude, qu'outre les divers Tableaux Historiques qu'on en a faits, selon les différentes Pièces qui entrent dans cet Ouvrage, on s'est encore servi de tous les attributs & symboles qui conviennent à ce Héros, pour en composer les autres ornemens, ce qui a souvent obligé de changer la forme & le contour ordinaire des Pièces.

Sur les Platines des Pistolets, on a représenté, d'un côté, la descente d'Hercule aux Enfers & son Combat avec Cerbere; de l'autre, Hercule se reposant sur sa Massue & tenant à la main les Pommes d'or du Jardin des Hesperides. On voit à côté & en perspective le Jardin. Sur une des Batteries est représentée la Prudence, qui a conduit ce Héros dans toutes ses entreprises, accompagnée de tous ses attributs; sur l'autre, la constance qui l'a soutenu dans tous ses Exploits, aussi pénibles que glorieux; sur

G ij l'un

L'un des porte-vis est le Combat avec les Centaures; On voit Hercule qui en tient un, qu'il est prêt de terrasser. Les uns prennent déjà la fuite, & d'autres sont étendus morts; de côté & d'autre sont épars les débris du Festin, des Autels & du Feu sacré; sur l'autre porte-vis est la délivrance de Prométhée. Cette malheureuse Victime de la colere des Dieux, est couchée sur un Rocher, & liée avec des chaînes. Un horrible Vautour lui déchire le cœur; Hercule dans le lointain, tend déjà son Arc & est sur le point de décocher sa flèche; le reste de la représentation est un Paysage, ou plutôt un Desert affreux & rempli de Rochers; au bas du principal Rocher où est attaché Prométhée, est la Boîte de Pandore, entr'ouverte, d'où sortent plusieurs Monstres hideux & de figures différentes, symboles de tous les maux qui y étoient renfermés.

Les devants des Sous-gardes sont formés d'un côté par plusieurs Dragons entortillés à l'entour d'une branche, qui porte les Pommes d'or, le tout terminé par une Couronne d'Etoiles; de l'autre côté, par l'Hydre à sept têtes, qui entoure une Massue, surmontée d'une Couronne de Chêne & de Laurier.

Les Pontets sont soutenus par une tête de Dragon ailé, dont le reste du corps se perdant par dessous, va former de sa queue l'autre pied du Pontet; sur l'un de ces Pontets est représenté Hercule portant le Monde; sur l'autre, le Combat de ce Héros & d'Anthée, fils de la Terre.

Les Calotes sont ornées des Bustes de Louis XIV & de Louis XV. On y a représenté le Rhin, avec les attributs de ce Fleuve. Il paroît effrayé à la vue d'un Cartouche ailé, volant dans les airs & portant les Armes de France; de l'autre côté de la même Calote est un Génie de la Guerre, tenant une Pique d'une main, & de l'autre l'Egide avec les mêmes Armes.

Sur

Sur les côtés de l'autre Calote , où est représenté le Roi regnant , on voit une Renommée portant les Fleurs de Lys , & le Tems avec sa faux , moissonnant des Lauriers à ce Prince. Le reste de ces Pièces est enrichi d'autres ornemens & d'attributs convenables, tant à ces deux Héros de notre France, qu'à celui de la Fable, dont on a suivi l'Histoire. Sur l'un des Canons est représenté le Bucher d'Hercule; il est allumé, & ce Héros au milieu des flâmes, ne paroît avoir encore rien perdu de sa constance & de son courage; des Cypres l'entourent de tous côtés; au-dessous on voit l'Urne, qui doit renfermer ses cendres, & des Enfans ailés qui tiennent ses Armes; au-dessus est une Renommée, tenant d'une main une Trompette, & de l'autre une Couronne de Laurier.

L'autre Canon représente l'Apothéose d'Hercule; il est monté sur un Char, tiré par de fougueux coursiers, & porté sur des Nuages; au dessous sont deux Enfans qui suivent ce Triomphe. & qui portent, dans les Airs la dépouille de Lion, dont ce Héros avoit coûtume de se couvrir; au-dessus, la Gloire tenant une Couronne à la main, semble devancer ce Héros; on voit plus haut l'Olimpe qui s'ouvre, & d'où sortent des rayons de lumiere.

Ces deux représentations n'occupent que la moitié des Canons; ils sont en relief d'acier, & les fonds d'or. Le reste des Canons, comme plus minces, sont au contraire en ornemens d'or, appliqués en bosse, & les fonds sont d'Acier; on y a représenté, autant que l'espace l'a permis, le reste des travaux d'Hercule; la Biche des Montagnes de Ménale; le Sanglier de la Forêt d'Erymanthe; le Lion de Nemée, & le Taureau de la Grèce, &c.

Les Pièces de Pouces sont d'or, & représentent les Armes de France, avec tous les ornemens & at-

1214 MERCURE DE FRANCE.

tributs qui ont costume de les accompagner ; au lieu du Manteau Royal , qui en fait ordinairement le fond , on a substitué la peau du Lion d'Hercule , & cette Peau forme le contour & la figure de ces Pièces.

Les Montures sont de Noyer , ouvragés en filigrammes d'or , qui en laissent à peine appercevoir les fonds.

Le dedans des Canons est si uni & si poli , qu'on en voit le fond , & qu'on y peut lire les deux Inscriptions qui sont gravées sur les Culasses ; sur l'une , on lit ces paroles LUDOVICO XV, & sur l'autre, HERCULI GALLIÆ.

L'autre paire de Pistolets est garnie d'argent , moins riche , mais travaillée avec la même attention & le même goût ; les attributs des Sciences , des Arts & de la Guerre , en font les principaux ornemens.

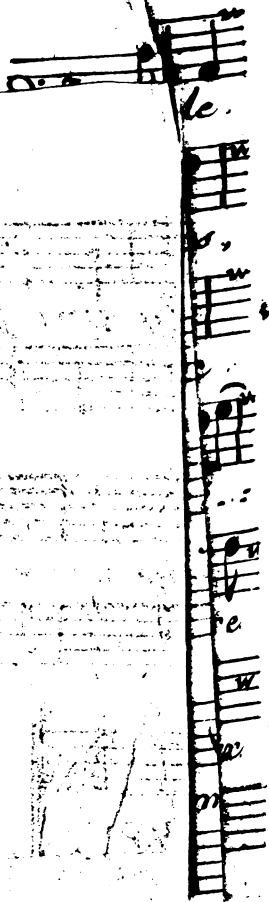
Ces Ouvrages , qui ont mérité les éloges des Connoisseurs , sont de l'invention , & ont été exécutés par les Freres *la Roche* , Arquebusiers du Roi & de Monseigneur le Dauphin , logés aux Galeries du Louvre.





G iiij

7
*Recit
de Basse*



CHANSON



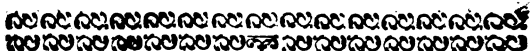
CH A N S O N

B Annissons de notre séjour
Tout Amant infidèle.
Qui trahit sa Belle ,
Doit redouter l'Amour.
Venez , cœurs sensibles
Dans ces Lieux paisibles ,
Former d'aimables nœuds.
Que de Bacchus le doux breuvage
Se mêle au tendre badinage
Des Jeux amoureux.

M E N U E T.

E H ! comment ne pas me rendre ?
Comment sauver ma raison en ce jour ?
Le Dieu du Vin , pour me surprendre ,
A fait ligue avec l'Amour.





SPECTACLES.

EXTRAIT d'une Comédie nouvelle , en
Vers & en deux Actes , intitulée l'Epoux
par supercherie , représentée au Théâtre
Français le 9 Mars dernier , de la Compo-
sition de M. de Boissr.

A C T E U R S.

Le Marquis d'Orville, mari secret d'Emilie ,
le Sr de la Noüe.

Milord Belfort , crû mari d'Emilie , *le Sr*
Grandval.

Emilie , *la Dlle Gaussin.*

Constance , cousine d'Emilie , *la Dlle*
Grandval.

La Fleur , Valet du Marquis , *le Sr Armand.*

*La Scène est en Angleterre , à la Campagne ,
chés Milord Belfort.*

Cette Pièce a été très-bien reçûe du Pu-
blic. Elle n'a pas eû beaucoup de re-
présentations , mais elles ont été brillantes,
& l'Auteur l'a retirée du Théâtre , parce
que la saison n'étoit pas assés favorable. Le
titre

titre ne promet pas une Pièce où les mœurs puissent régner avec avantage , cependant elles y sont ménagées avec soin. Le sujet en est simple , & s'il y a quelque chose qui puisse choquer la vraisemblance , on y a pourvû , autant qu'il a été possible , & conformément au titre sous lequel on l'a annoncée au Public.

Le Marquis d'Orville , Ami de Belfort , chés qui l'action théâtrale se passe , ouvre la Scène avec la Fleur , son valet. L'amour que ce Marquis avoit pris dans les yeux d'Emilie , étoit si violent, qu'il lui avoit causé des vapeurs ; ces vapeurs donnent lieu à des plaisanteries , & servent d'excuse & de voite à des déclarations d'amour , dont la vertu d'Emilie , sa femme , sans le sçavoir , auroit lieu de s'offenser , si elle ne les attribuoit à une espece de délire , suite naturelle de sa maladie. C'est par-là que la Fleur commence :

J'ai tremblé pour vos jours , & mon ame est ravie
De vous voir rechappé de votre maladie , &c.

La Fleur lui annonce que son Pere l'envoye pour un sujet d'importance , qui demandoit sa convalescence , puisque c'est pour le marier. Le Marquis , frappé de cette nouvelle , apprend à la Fleur que cet Hymen est impossible , attendu qu'il est déjà marié.

G v La

1218 MERCURE DE FRANCE.

La Fleur prend cette réponse pour une suite des vapeurs dont on a déjà parlé , ce qui donne lieu à l'exposition du sujet :

J'ai l'esprit sans nuage, & pour preuve sincere ,
 Je vais te dévoiler le fond de ce mystere.
 La cruelle langueur , dont j'ai pensé mourir ,
 Qu'aucun art ne-pouvoit connoître , ni guérir ,
 L'Amour en étoit seul l'origine secrette ,
 Et de lui , dépendoit ma guérison parfaite , &c.
 Dans le tems que Belfort recherchoit Emilie ,
 Je la vis , mais à peine un regard me frappa ,
 Qu'elle embrasa mon cœur & qu'il l'idolâtra.
 Mon ardeur , en naissant, condamnée au silence ;
 S'accrut par la contrainte , & cette violence
 Me conduisit bientôt aux portes du trépas.
 Mon ami désolé , me ferrant dans ses bras ,
 Me conjure instamment de parler & de vivre ;
 Me dit que si je meurs , il est prêt de me suivre, &c.
 Il m'arrache l'aveu de ma secrette flâme , &c.
 Que fait Belfort ? le jour que l'Hymen se prépare ,
 Son esprit imagine un moyen fou , bizarre ,
 Mais le seul qui pouvoit causer ma guérison.
 Il gagne le Notaire , & sous mon propre nom
 Fait dresser le Contrat , & par ce stratagème ,
 Feignant d'être témoin , je signe pour moi-même

La Fleur devine la suite d'une aventure
 qu'il traite de Roman ; voici comment il
 ache-

acheve lui-même l'exposition :

N'est-il pas vrai ? Milord , en confident discret
 Se retire sans bruit , trompant le Domestique ,
 Après s'être saisi de la lumière unique ,
 Qu'il avoit fait laisser dans son appartement ;
Crac ; vous prenez Monsieur , sa place doucement ;
 Et sous le voile heureux de la nuit favorable ,
 Vous devenez l'Epoux de cette Dame aimable.
 Hem ! n'est-ce pas ainsi que le tout s'arrangea ?

Le Marquis lui avouë que tout s'est passé
 comme il vient de le deviner. Nos lecteurs
 comprendront aisément combien cette ex-
 position étoit nécessaire , pour éclaircir ce
 qui va se passer.

Le Marquis ordonne à la Fleur de garder le
 silence. La Fleur promet d'obéir , mais , soit
 par indiscretion , soit par le desir qu'il a de
 retourner en France avec son Maître , il lui
 manque de parole dans la principale partie ,
 qui est le mariage proposé en France , se
 mettant fort peu en peine de celui qui s'est
 fait en Angleterre.

Belfort vient demander au Marquis quelles
 nouvelles il a reçues de chés lui ; le Marquis
 lui apprend l'embarrassante situation où il se
 trouve ; Belfort traite cela de bagatelle , ce-
 pendant , il n'est pas moins embarrassé que

G vj son

son Ami, quoi qu'il lui dise, sans le paroître : il lui dit

Retourne en ton Pays & laisse-moi ta Femme ;
Son état ne doit pas inquiéter ton ame ;
Compte que j'en aurai le même soin que toi ;
J'ai le titre d'Epoux, j'en remplirai l'emploi.

Le Marquis traite ce conseil de badinage & consultant mieux sa probité, il lui répond :

Je vois de tous côtés une affreuse tempête ;
De ma Femme d'abord la Famille m'arrête ;
Ce nœud va lui paroître un outrage mortel ;
Elle me poursuivra peut-être en criminel.

Le Marquis se détermine à faire l'aveu de sa supercherie à Emilie, cependant il voudroit ne faire ce fatal aveu qu'après s'être assuré de son cœur ; il la soupçonne d'indifférence pour lui, & d'amour pour Belfort, qu'elle croit son véritable Epoux. Cette jalousie donne lieu à des Scènes assez plaisantes. Ils conviennent d'agir de concert pour rompre la glace, le Marquis n'ayant pas le courage de l'entreprendre seul.

Emilie arrive à propos, pour leur faire commencer ce grand Ouvrage. Belfort se retire ; Emilie est surprise de voir qu'il évite sa présence ; le Marquis l'en console d'une
ma-

manière à lui faire présumer que Belfort ne l'aime pas ; il va même jusqu'à lui dire qu'il ne le doit pas , ce qui augmente le trouble d'Emilie ; elle le presse de ne lui rien cacher ; cet ordre augmente le trouble du Marquis ; il n'ose aller plus loin , & prétexte son silence d'une foiblesse qui lui prend tout à coup , & qu'Emilie attribue à la maladie dont il ne fait que de sortir. Cela l'oblige à finir cette conversation , d'où le Marquis ne sçait plus comment se tirer ; elle le congédie & donne ordre qu'on prenne soin de lui.

Constance vient ; Emilie lui fait entendre que la santé du Marquis n'est pas encore bien rétablie ; sa cousine, qui s'est apperçûe de l'amour du Marquis pour Emilie , lui dit qu'elle craint que sa présence ne serve pas beaucoup à fortifier sa santé. Elle lui dit qu'elle soupçonne Belfort de ne pas aimer celle qui devrait seule être l'objet de tous ses soins , & lui donne des conseils dont la pratique n'est que trop d'usage, en voici un :

Miladi , pour trancher les discours superflus ,
 Regardez votre Epoux , comme s'il n'étoit plus ,
 Et vivez sur le pié d'une Veuve à la mode ,
 Qu'aucun soin ne retient , qu'aucun frein n'incom-
 mode ,

Qui toujours du plaisir suit les impressions ,

Mai

1222 MERCURE DE FRANCE.

Mais qui défend son cœur des grandes passions,
Et court d'un pié léger après les ris sans cesse,
Sans s'écarter jamais des Loix de la Sagesse.

Emilie , qui n'aime pas trop Belfort , n'a pas beaucoup de peine à se déterminer à suivre un conseil que la nécessité semble autoriser.

Nous passerions les règles que nous nous sommes prescrites , si nous suivions toutes les jolies Scènes dont ce mariage fait par supercherie , est rempli. Il est tems d'en venir au dénouement. La Fleur , qui a déjà reçu des coups de bâton pour prix de son indiscretion , se sert de cette même indiscretion , pour réparer la faute dont son Maître l'a puni , & tire par là le Marquis & Belfort d'un grand embarras , dans lequel ils se replongent , à mesure qu'ils veulent en sortir. Il dit à Emilie tout ce qui s'est passé pour la tromper : il n'en omet pas la moindre circonstance ; il fait cet aveu décisif pour la Pièce devant toutes les personnes intéressées. Le Marquis & Belfort tombent aux pieds d'Emilie pour lui demander grace ; ils l'obtiennent avec d'autant moins de peine qu'Emilie a déjà fait connoître qu'elle n'aime pas Belfort , & qu'elle voit que le Marquis ne l'a offensée que par un excès d'amour ; qu'on pardonne toujours aisément. Voici comment elle s'explique :

Nous,

Non ; je n'en rougis plus ; tout haut je le publie ;
Ce qu'à fait l'Amitié , l'Amour le ratifie.

Belfort , qui a déjà parlé d'amour à Constance dans le cours de la Pièce , obtient sa main , & la Comédie finit par un double mariage.

Le 6 Juin , les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Tragédie de *Pirrhus* de M. de Crebillon , de l'Académie François , dans laquelle le Sr Drouin , nouvel Acteur , qui a déjà débuté sur le même Théâtre le mois dernier , joua le principal rôle avec applaudissement.

Le 11 , ils remirent aussi au Théâtre une ancienne Comédie en un Acte , du feu Sr Dancourt , intitulée *le Camp de Compiègne* , que le Public a reçu favorablement. Cette Pièce , qui avoit été donnée dans sa nouveauté au mois d'Octobre 1698 , est ornée d'un Divertissement de Chants & de Danfes , parfaitement bien exécuté.

Le 13 , on représenta la Tragédie de *Brutus* de M. de Voltaire ; le même nouvel Acteur représenta le rôle de *Titus* , avec les mêmes applaudissemens.

Le 20 , ils donnerent la Tragédie d'*Alzire* de M. de Voltaire , dans laquelle le même Acteur joua le rôle de *Zamore* avec applaud-

plaudissement. On peut voir l'Extrait de cette Pièce dans le Mercure de Février 1736, pag. 347.

Le 21, les mêmes Comédiens, remirent au Théâtre la Comédie de *l'Andrienne*, de feu M. Baron, qui y jouoit lui-même d'une maniere inimitable le rôle de *Simon*. Ceux de *Dave*, de *Glycerie* & de *Misis*, étoient joués par les Srs Dufrêne & de la Torilliere, & par les Dames Dangeville & des Hayes; aujourd'hui ces principaux Personnages sont très-bien remplis par les Srs de la Torilliere, Grandval, Armand, & par les Dlls Gauffin, & Dangeville; au reste cette Pièce fait grand plaisir au Public, & est bien représentée.

Le 9 Juin, l'Académie Royale de Musique donna la dernière représentation de l'Opera de *Dardanus*, & le Jeudi suivant, elle donna la première représentation d'un nouveau Ballet, qui a pour titre *l'Ecole des Amans*, composé d'un Prologue dialogué entre *l'Amour* & la *Jalousie*, & de trois Entrées; la première a pour titre *la Constance couronnée*; la seconde, *la Grandeur sacrifiée*, & la troisième, *l'Absence surmontée*. Le Poëme est de M. *Fuselier*, & a été mis en Musique par M. *Niel*, Auteur d'un Ballet Héroïque, intitulé *les Romans*, représenté au

mois

mois d'Août 1736. On parlera plus au long de cette nouveauté qui a été reçue favorablement du Public.

Le 10, les Comédiens Italiens donnerent une Comédie Italienne, en trois Actes, intitulée *le Divorce d'Arlequin & de Coraline*, dans laquelle le nouvel Acteur & la nouvelle Actrice ont très-bien joué les rôles de Pantalon & de Soubrette. Cette Pièce, qui est dans le vrai goût Italien, est terminée par un Divertissement parfaitement bien exécuté, dans lequel le Sr *Balletti* & la Dlle *Coraline* exécuterent un pas de deux au gré de tous les Spectateurs.

Le 20, ils représenterent une Comédie Italienne, en cinq Actes, dans laquelle la nouvelle Actrice remplit un rôle de la Pièce au gré du Public. La même Comédie qui a pour titre, *le Pot Pourri, ou Arlequin Mari sans femme*, avoit été déjà donnée sur le même Théâtre le 10 Janvier 1720.





NOUVELLES ETRANGERES,

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople que Thamas Koulixan n'ayant point voulu se désister de sa prétention d'avoir un Emir à la Mecque, le Grand Seigneur avoit refusé de conclure la paix; que sa Hauteffe avoit envoyé un Corps nombreux de troupes au secours de Schach Rade, qu'elle a fait proclamer Roi de Perse, & qu'Achmet Pacha, ci-devant Grand Visir, devoit commander l'armée Ottomane.

ALLEMAGNE.

ON mande de Vienne que la Reine de Hongrie a reçu de Londres un courier extraordinaire, par lequel elle avoit été informée que le Parlement de la Grande Bretagne lui avoit accordé un nouveau Subside de 150000 liv. Sterlings, & que le Roi d'Angleterre avoit envoyé ordre à l'Amiral Mathews de détacher dix Vaisseaux de l'Escadre qu'il commande, pour aller sur les Côtes d'Italie favoriser les operations de l'armée à la tête de laquelle est le Prince de Lobekowitz.

On a arrêté à Vienne plusieurs personnes de distinction, accusées d'avoir formé un complot contre les intérêts de la Reine.

Les avis reçus de Francfort du 19 du mois dernier, marquent que M. de la Nouë, Ministre de Roi de France auprès de la Diette de l'Empire, a remis à cette Assemblée, par ordre de S. M. T. C.

une

une Déclaration , laquelle porte que le Roi de France , en retirant d'Allemagne ses troupes , avoit lieu d'esperer que la Reine de Hongrie profiteroit des moyens de conciliation qui lui étoient offerts pour terminer ses differends avec l'Empereur par la médiation du Corps Germanique , mais que cette Princesse , loin de répondre aux desirs de la Diette , a non-seulement refusé avec hauteur d'accepter cette médiation , mais encore a tourné ses armes contre la France , sous prétexte des secours que cette Puissance a fournis à S. M. I ; qu'ainsi le Roi T. C. obligé de repousser la force par la force , a jugé ne devoir pas différer de déclarer la guerre à la Reine de Hongrie , & qu'il ne doute pas que les Etats de l'Empire ne reconnoissent la justice & la nécessité de cette résolution ; que comme S. M. T. C. n'a d'autre intention que de continuer d'agir de concert avec l'Empereur , elle compte que le Corps Germanique ne pourra concevoir aucune inquiétude à l'occasion des mesures qu'elle prendra pour défendre ses Etats , & pour soutenir la guerre avec succès , & qu'elle persiste dans la volonté de donner de plus en plus à l'Allemagne les témoignages les plus indubitables de ses dispositions constantes à contribuer à la tranquillité & à l'avantage de l'Empire.

Le 6 , le Comte de Seckendorf partit avec le Comte de Keyserstein, Général d'Artillerie & Commissaire Général des Guerres, pour aller prendre le commandement des troupes Impériales , qui ayant formé un camp près de Philisbourg , sont postées de façon qu'e les peuvent se joindre aisément aux troupes Françaises , commandées par le Maréchal de Coigny , dont elles ne sont séparées que par le Rhin.

On a appris que les Régimens des troupes de la Reine de Hongrie , lesquels étoient campés dans
les

228 MERCURE DE FRANCE.

les environs de Dietsfurth , marchoient par la Franconie , pour se rendre au camp de Heilbron , où toutes les troupes destinées à servir sous les ordres du Prince Charles de Lorraine , devoient s'assembler , & que ceux qui étoient du côté de Friedberg , de Rain & d'Ingolstadt , avoient pris leur route par la Suabe.

Les lettres de Mayence portent que l'on travailloit par ordre de l'Electeur à augmenter les Fortifications de cette Place , dont il a renforcé considérablement la garnison.

On mande de Vienne , du 9 du mois dernier , que la Reine de Hongrie a été informée par des dépêches du Feldt Maréchal Comte de Traun , que les troupes , destinées à servir sous les ordres du Prince Charles de Lorraine , avoient été partagées en quatre Colonnes , dont la première marchoit à Lauffern , la seconde à Heilbron , la troisième à Necker Ulm , & la quatrième à Wimpfen , & qu'elles devoient toutes arriver le 17 dans les Lieux où elles avoient ordre de se rendre.

La Reine a appris en même tems , que le Comte de Traun a détaché en avant le Baron de Berencklau avec un Corps de Cavalerie légère , & qu'il a mandé au Général Berlichingen d'aller joindre ce Corps avec la plus grande partie des troupes qui sont dans le Brisgaw.

Le Conseil de Guerre a ordonné que le Régiment de Schulembourg & 20000 Varadins passassent du Royaume de Bohême dans l'Electorat de Bavière , pour y renforcer les troupes commandées par le Général Bathiany.

L'artillerie , qui doit être employée dans l'armée du Prince Charles de Lorraine , est arrivée à Ingolstadt.

On a reçu avis de Francfort du 22 du mois dernier ,

hier, que les troupes Impériales, qui s'étoient assemblées près de Philisbourg, se retranchoient dans leur camp; que celles du Roi de France, commandées par le Maréchal de Coigny, marchaient sur plusieurs Colonnes vers Germersheim, & que celles que la Reine de Hongrie destinoit à servir sous les ordres du Prince Charles de Lorraine, continuoient de s'avancer vers le Necker.

Le Général Berlichingen a joint le Baron de Bencklau avec toutes celles qui étoient dans le Brisgaw, à l'exception des 6000 hommes, dont la Garnison de Fribourg est composée, & de quelque Cavalerie Hongroise, qu'il a laissée sur le bord du Rhin, pour observer de ce côté les mouvemens des François.

On a appris de Vienne du 16 du mois dernier, qu'on y a publié la Déclaration de guerre contre la France, & que cette Déclaration porte que tous les sujets de S. M. T. C. & de ses Alliés seront obligés de sortir des Pays de la domination de la Reine de Hongrie, quatorze jours après qu'on y aura fait la publication de la présente Ordonnance; que la Reine excepte cependant ceux qui se trouvent dans les Abbayes & dans les Convens par l'engagement des vœux qu'ils y ont faits, & les Ecclésiastiques qui possèdent des Bénéfices dans les Etats de S. M. pourvu qu'on soit assuré de leur conduite par les Evêques & par les autres Supérieurs desquels ils dépendent; que les François qui sont établis depuis long-tems, & qui ont fait des acquisitions dans les Etats de la Reine, sont aussi exceptés; que tout commerce avec la France est interdit, & que toutes denrées & marchandises, qui en viendront directement ou indirectement, seront confisquées, à moins qu'on ne prouve qu'elles ont été demandées avant la Déclaration de guerre; que dans ce dernier

cas il faudra que les propriétaires ou les personnes chargées de leurs commissions, donnent un état exact des marchandises & des denrées qu'ils attendent ; qu'en conséquence de l'art. I X des Lettres Patentes données l'an 1705 , les François , qui ont des sommes placées à la Banque de Vienne , continueront , malgré la guerre , de jouir des intérêts de ces Capitaux ; qu'il est défendu , sous peine de la vie , à tous les Sujets de S. M. de fournir des chevaux , des armes & des munitions de guerre aux ennemis.

M. Vincent , qui étoit chargé à la Cour de Vienne des affaires du Roi de France , est retourné à Paris.

Les lettres du camp de Heilbron marquent que la cinquième Colonne de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine , y étoit arrivée le 25 du mois dernier avec l'artillerie de campagne , & que cette armée avoit été jointe le lendemain par le Corps de troupes que le Général Berlichingen a amené du Brisgaw.

E S P A G N E.

ON mande de Madrid du 5 du mois dernier , que le Comte de Priego , Brigadier des armées du Roi , & Aide de Camp de l'Infant Don Philippe , y arriva le premier du même mois du Comté de Nice , d'où il a été dépêché au Roi par l'Infant , pour informer S. M. que les troupes combinées d'Espagne & de France s'étant emparées le 20 Avril dernier , d'une partie des retranchemens construits par les Piémontois près de Montalban & de Villefranche , les troupes du Roi de Sardaigne , qui gardoient ces retranchemens , les avoient abandonnés avec précipitation la nuit suivante , & qu'elles s'é-

toient

voient embarquées pour se retirer du côté d'Oneglia.

La Lettre que l'Infant a écrit au Roi , pour lui donner part de cet heureux succès , contient les particularités suivantes.

L'Infant ayant fait toutes les dispositions nécessaires pour l'attaque des retranchemens des ennemis , & le signal ayant été donné la nuit du 19 au 20 à trois heures du matin , les troupes Espagnoles & Françoises qui s'étaient avancées à la faveur de l'obscurité , avoient occupé plusieurs hauteurs , & qui étoient partagées en sept Colonnes , attaquèrent en même-tems de sept côtés differens les troupes du Roi de Sardaigne.

Deux Colonnes de la droite de l'armée combinée , l'une à la tête de laquelle étoient le Marquis Darenbourg , Lieutenant Général des troupes du Roi , & le Marquis de Mirepoix , Maréchal de Camp des armées de S. M. T. C. l'autre commandée par le Marquis de Campo Santo , Lieutenant Général au Service d'Espagne , & par le Marquis de Bissy , Maréchal de Camp à celui de France , forcèrent en peu de tems le retranchement qui défendoit la gorge de Villefranche , & qui étoit flanqué par deux batteries dont elles s'emparèrent.

Le Régiment des Asturies entra le premier dans ce retranchement , & les deux Colonnes ayant pénétré jusqu'au haut du Col , elles firent prisonnières de guerre toutes les troupes qui le gardoient , & qui étoient composées du second Bataillon du Régiment des Fusiliers , & des Régimens d'Aost , de Ketler & de Sicile , chacun d'un Bataillon.

Le Comte de Suze , qui commandoit en chef les troupes Piémontoises , a été fait prisonnier en cette occasion , ainsi que 85 Officiers , du nombre desquels sont un Brigadier des armées du Roi de Sardaigne

daigne & deux Colonels, & l'on enleva onze Drapeaux aux ennemis.

Non content de cet avantage, le Marquis Darambourg & le Marquis de Campo Santo se portèrent sur leur gauche, & malgré toutes les difficultés du terrain, ils parvinrent au haut du Mont-Gros, d'où ils percerent jusqu'à l'intérieur des derniers retranchemens. Ils s'y soutinrent pendant près de cinq heures, à l'aide d'un renfort de quatre Bataillons que l'Infant fit avancer de ce côté sous les ordres du Marquis d'Argouges, Maréchal de Camp des armées du Roi de France, mais les troupes qu'ils commandoient ayant manqué de poudre, elles furent obligées d'abandonner une partie du terrain qu'elles avoient occupé.

Le Bailly de Givry, le Marquis de Senneſterre & le Comte de Danois, Lieutenans Généraux des armées de S. M. T. C. à la tête de trois Colonnes de la gauche, s'étoient emparés de la première enceinte des retranchemens qu'ils avoient attaqués, & la Colonne qui fermoit la gauche, & qui étoit sous les ordres du Marquis de Castellar, Lieutenant Général Espagnol, & du Marquis du Chatel, Maréchal de Camp dans l'armée Françoisse, avoit chassé les ennemis d'une hauteur également fortifiée par l'art & par la nature. Un Ravin qu'il fut impossible de franchir, empêcha ces quatre Colonnes d'aller plus avant, & cet obstacle, joint à l'avis qu'on reçût de quelques mouvemens faits du côté de Sospel par le Roi de Sardaigne, détermina l'Infant à ne point continuer l'attaque, & à se contenter de conserver les avantages qu'il avoit remportés, & de faire enclouer les canons, & détruire les ouvrages dont les troupes Espagnoles & Françoises s'étoient emparées.

Le poste, occupé par le Marquis de Castellar, do-
mis

Suivant la dernière enceinte des retranchemens des Piémontois, & ce Général ayant trouvé le moyen de se mettre à couvert du feu de quatre de leurs batteries, qui tiroient à mitraille sur la Colonne, & dont cette Colonne avoit essuyé le feu pendant près de trois heures & demie, les ennemis perdirent l'espérance de pouvoir résister à une seconde attaque, & la nuit du 20 au 21, le Marquis de Castellar manda à l'Infant qu'on voyoit dans leur Camp plus de feux & de mouvemens qu'à l'ordinaire, & qu'ils paroïssent se disposer à s'embarquer.

La nouvelle de leur retraite fut confirmée le 22 au matin par plusieurs Déserteurs, qui assurèrent que la Ville de Villefranche, & les retranchemens avoient été abandonnés par les troupes du Roi de Sardaigne, lesquelles ayant laissé leur artillerie & leurs munitions dans leur Camp, s'étoient toutes embarquées, à l'exception des garnisons qui étoient restées dans le Fort de Montalban & dans la Citadelle de Villefranche.

L'Infant, après avoir envoyé reconnoître les retranchemens par quelques Compagnies de Grenadiers, fit occuper ces retranchemens par une partie des troupes Espagnoles & Françaises, & il marcha à Villefranche, dont les Magistrats vinrent au-devant de lui, pour l'assurer de la soumission des habitans de la Ville.

Le 23, on commença à battre le Fort de Montalban, & le Gouverneur, ayant demandé vers le midi à capituler, il se rendit prisonnier de guerre, ainsi que la garnison qui étoit sous ses ordres.

Don Richard Wal fut détaché le même jour avec 500 hommes, pour s'avancer à Vintimiglia, sur la Frontière de l'Etat de Gènes.

Les Piémontois ont eû à l'attaque de leurs retranchemens plus de 3000 hommes tués, blessés,

I. Vol.

H ou

1234. MERCURE DE FRANCE.

ou faits prisonniers , & les quatorze Bataillons , qui défendoient ces retranchemens , ont été réduits , soit par cet échec , soit par la désertion , à 2000. cinq ou six cent hommes.

La perte des Espagnols & des François a été beaucoup moins considérable. Don Joseph de Benincasa , Colonel du Régiment de Dragons de Portugal , & Don Michel Tappi , Lieutenant Colonel du Régiment des Grenadiers , ont été tués , du côté des premiers , & Don Fernand de Levant , Don Antoine de Zayas , Don Thomas Corbalan , Maréchaux de Camp , le Colonel Don Pedre Cevallos , le Lieutenant Colonel Don Diegue de Robles , ont été blessés , les deux premiers très-dangereusement.

On apprend de Madrid du 12 du mois dernier , que l'Infant Don Philippe a dépêché un courier au Roi pour l'informer que le 25. Avril dernier la Citadelle de Villefranche s'étoit rendue , & que M. Bourfier , Lieutenant Général des armées du Roi de Sardaigne , & Gouverneur de cette Citadelle , avoit été fait prisonnier de guerre , ainsi que la garnison qui étoit sous ses ordres , laquelle étoit composée de 25 Officiers & de 350 Soldats ; que soit dans la Citadelle de Villefranche & dans le Fort de Montalban , soit dans les retranchemens abandonnés par les ennemis , on a trouvé 107 pièces de canon de différens calibres , dont 24 sont de bronze ; 14 mortiers , 7 pierriers , 1000 fusils , environ 900 mousquets , 600 bayonnettes , & une grande quantité d'autres armes ; 25541 boulets , 8071 grenades , 1014 cartouches de mitraille , 15 caissons de cartouches de fusils , 168 caissons de balles de fusils & de mousquets , & des magasins considérables de vivres.

Le Roi a appris par le même courier , que neuf

Ba7

Bataillons Piémontois , qui étoient à Sospel sous les ordres du Comte de la Rocca , s'étoient repliés vers Oncelle , & que l'Infant , après avoir laissé à St. Laurent quatre Bataillons , pour assurer la communication avec le Var , avoit fait avancer à Laghetto & à Castelnuovo deux Corps de troupes , l'un composé des Régimens de Suri & de Dunant des troupes Espagnoles , & des Régimens François de Segur , de Foix , de Tournaisis & de Deslandes ; commandé par le Bailly de Givry , Lieutenant Général des armées du Roi T. C. & par Don Louis de Guendica , Maréchal de Camp au Service d'Espagne ; l'autre sous les ordres du Marquis de Villemur , qui étoit composé du Régiment d'Espagne , & des Régimens François de Périgord & de Blaisois.

Ces Dépêches , dans lesquelles l'Infant , ainsi que dans celles qui ont été remises au Roi par le Comte de Priego , donne les plus grands éloges à la prudence , digne des Généraux les plus expérimentés , avec laquelle le Prince de Conty a donné ses ordres pendant l'attaque des retranchemens de Montalban & de Villefranche , & à la valeur que les troupes Espagnoles & Françaises ont montrée dans cette attaque , ajoutent que l'armée combinée des deux Puissances , depuis qu'elle a passé le Var , a fait plus de 2000 prisonniers , du nombre desquels sont deux Lieutenans Généraux , trois Colonels , un Lieutenant Colonel , quatre Sergens Majors , quatre Adjudans , 24 Capitaines , 33 Lieutenans & 42 autres Officiers.

Les ennemis , par une ruse aussi peu permise que peu usitée , & qui est également contraire aux règles de la guerre & à la bonne foi , ont fait aussi plusieurs prisonniers. Ayant arboré en divers endroits un Drapeau blanc , & ayant feint de vouloir

H ij se

se rendre , ils ont attiré dans leurs retranchemens plus de vingt Officiers & 400 Soldats , qui s'étant laissés surprendre , & n'étant pas à portée de se secourir les uns les autres , ont été obligés de mettre bas les armes.

L'Intendant de Marine de Malaga a donné avis au Roi , que le Vaisseau *le S. Pierre* , armé en course , étoit entré le 23 Avril dernier dans ce Port avec la Balandre Angloise *la Fortune* , dont il s'est emparé à huit lieues de Melilla.

Selon les lettres de l'Intendant de Marine de St. Sebastien , la Frégate *l'Esperance* y a conduit le 29 , un autre Bâtiment Anglois , nommé *la Marie* , de 170 tonneaux , sur lequel il y avoit 329 tonnes de Tabac , & qui a été pris en revenant de la Virginie.

On mande de Madrid du 19 du mois dernier , que l'Infant Don Philippe a fait sçavoir au Roi , que la plupart des troupes qui sont sous ses ordres , avoient été cantonnées , pour pouvoir se remettre des fatigues qu'elles ont essuyées depuis l'ouverture de la campagne , mais qu'elles pouvoient se réunir facilement en 24 heures.

L'Infant a renforcé de 500 hommes le Détachement avec lequel le Colonel Don Richard Wal s'est avancé à Vintimiglia , pour observer le Corps de troupes Piémontoises , qui après avoir abandonné les retranchemens de Montalban & de Villefranche , s'est retiré par Mer à Onelle.

Don Louis de Guendica , Maréchal de Camp au Service d'Espagne , a été détaché avec quelques Bataillons , pour attaquer le poste de Breglio , où le Comte de la Rocca a laissé 600 hommes.

Les deux Corps de troupes , commandés , l'un par le Bailly de Givry , Lieutenant Général des armées du Roi T. C. & l'autre par le Marquis de Vilt-

Villemur, Maréchal de Camp, ont continué leur marche, le premier par Sospel & le second par Pigna, pour resserrer les troupes du Roi de Sardaigne, qui sont campées près d'Oneille.

Le jour du départ du courrier qui a apporté les lettres de l'Infant, ce Prince a reçu avis que Don Richard Wal s'étoit emparé du poste de la Bordiguera, & il a donné ses ordres pour l'attaque du Château de Dolce Aqua & de quelques autres postes, par lesquels les ennemis conservent la communication avec le Piémont.

I T A L I E.

ON mande de Rome du 4 du mois dernier, qu'on y a reçu avis que la nuit du 25 au 26 Avril dernier, un Détachement de 1000 hommes des troupes que le Prince de Lobkowitz avoit laissées du côté de Macerata sous les ordres du Général Braun, avoit passé la rivière de Tronto, & qu'étant entré dans l'Abruzze Ulteriore, il avoit mis à contribution une partie de cette Province.

Le Prince de Lobkowitz s'étant avancé dans la Campagne de Rome, pour tâcher de pénétrer aussi de ce côté dans le Royaume de Naples, le Pape a ordonné qu'on renforçât les Garnisons des Forts de Colalto & de Simonetta.

L'armée de la Reine de Hongrie est près de Spolète, à quinze lieues de cette Ville, & il est arrivé deux Commissaires, pour demander au Gouvernement qu'on pourvût à la subsistance de cette armée.

Les troupes Espagnoles, commandées par le Duc de Modène, sont décampées de Pescara, & sont allées joindre dans la Terre de Labour l'armée du

H iij Roi

1238 MERCURE DE FRANCE.

Roi des deux Siciles , qui a établi son Quartier général à San Germano.

On a appris de Rome du 22 du mois dernier , que les 4000 hommes de l'armée de la Reine de Hongrie , qui étoient entrés dans l'Abruzze Ulérieure , se sont retirés de cette Province , & que le Prince de Lobckowitz a donné ordre à toutes les troupes qu'il commande , de se rassembler à Monte Rotundo.

Ce Général a fait avancer un Détachement à Pontemole , & la plupart des autres Ponts des environs de Rome sont gardés par quelques Corps de troupes de la Reine de Hongrie , ce qui cause beaucoup de dérangement au Commerce & au transport des denrées.

Les Huffards de cette armée ont commis à leur arrivée de très-grands désordres , mais le Prince de Lobckowitz leur fait observer une plus exacte discipline depuis les vives plaintes que le Pape lui en a fait porter.

Les troupes Espagnoles & Napolitaines , qui ne composent plus à présent qu'une armée , se dispoient à aller au devant de lui , afin de s'opposer à ses entreprises.

Le Roi des deux Siciles , à la tête de 17000 hommes , est campé à Aspino , & le Comte de Gages avec un pareil nombre de troupes est entré dans l'Etat Ecclésiastique , où il a fait occuper par des Detachemens les Villes de Frosinone , de Firenzino , de Valmantone , de Zagarole , & plusieurs autres postes jusqu'à Tivoli.

Il y a tous les jours entre les Espagnols & les Allemands quelques escarmouches , dans lesquelles ces derniers ont presque toujours du désavantage , & les premiers leur ont enlevé plusieurs chariots de farine , & brûlé quelques magasins.

Nich

ON a appris du 1^r du mois dernier, que les 600 Piémontois que le Comte de la Rocca avoit laissés à Breglio, ont abandonné ce Poste à l'approche du Détachement des troupes Espagnoles, commandé par Don Louis de Guendica. Ce Détachement ayant été joint par celui qui est sous les ordres de Don Richard Wal, Don Louis de Guendica a assiégé le Château de Dolce Aqua, & il s'en est rendu maître. Le Comte de la Riviere, qui y commandoit, a été fait prisonnier de guerre, ainsi que 94 Soldats de troupes réglées, & 100 hommes de Milices, qui y étoient en garnison, & l'on a trouvé dans ce Château trois pièces de canon avec une grande quantité de munitions de guerre & de bouche.

La prise de ce poste est d'autant plus importante, qu'elle ôte la communication du Col de Tende aux troupes du Roi de Sardaigne, qui sont retranchés près d'Oneille.

Le Bailly de Givry, Lieutenant Général des armées de S. M. T. C. & le Marquis de Villemur, Maréchal de Camp des mêmes armées, ont donné avis à l'Infant Don Philippe, qu'ils esperoient couper six Bataillons ennemis, qui sont campés à quelque distance de Breglio avec dix pièces de canon.

On a appris de Nice du 2 de ce mois, que plusieurs Bataillons des troupes Françoises marchent vers le Briançonnois, pour faire une diversion du côté du Château Dauphin, & que l'armée combinée d'Espagne & de France continue de s'avancer sur les terres de la République de Gènes dans les environs de San Remo & d'Albinga.

On a appris en même tems qu'un Corps de troupes de la même République s'assembloit près de Savone, & qu'elle ne paroït point disposée à avoir

M. iiij égard

7240 MERCURE DE FRANCE.

égard aux instances que fait le Roi de Sardaigne ; pour être mis incessamment en possession de Final.

L'Infant Don Philippe fait travailler avec toute la diligence possible , à réparer les chemins qui conduisent à la vallée de S. Martin, au Col de Tende & la Ville de Coni , & les troupes commandées par ce Prince resserrent de plus en plus celles du Roi de Sardaigne.

Plusieurs lettres écrites de l'Etat Ecclésiastique assûrent que le Prince de Lobkowitz s'est retiré des environs de la Ville de Rome , & qu'il paroît avoir renoncé au dessein de pénétrer dans le Royaume de Naples.

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres du 2 de ce mois , qu'on y a reçu avis que le Vaisseau de guerre le *Dreadnought* & la Chaloupe le *Grampus*, de l'Escadre commandée par le Chevalier Hardy , s'étoient emparés de la Frégate Française la *Medée*, de 26 canons & de 240 hommes d'équipage, laquelle s'est défendue contre ces deux Bâtimens pendant deux jours entiers.

M. Hocquart , Commandant de cette Frégate , a demandé la liberté de retourner en France sur sa parole.

HOLLANDE ET PAYS BAS.

ON apprend de la Haye du 20 du mois dernier, que les EtatsGénéraux ont été informés par des lettres du Comte de Vassenaër , qui partit le 8 pour aller exécuter la commission dont ils l'ont chargé , qu'il avoit eu le 16 à l'Abbaye de Cisoing une audience particulière de S. M. T. C. laquelle lui avoit déclaré

Déclaré que toutes ses démarches , depuis son avènement à la Couronne , ont dû prouver aux Etats Généraux , combien elle désiroit d'entretenir avec eux une sincère amitié & une parfaite correspondance ; qu'elle a fait connoître assez long-tems son inclination pour la paix , mais que plus elle a différé de se déterminer à la guerre , moins elle en suspendra les effets ; qu'à l'égard des propositions que le Comte de Vassenaër avoit ordre de faire de la part de la République de Hollande , elles seroient écoutées avec plaisir , & qu'il pouvoit les communiquer aux Ministres de S. M. T. C.

Le 19 du mois dernier , il arriva un courier , par lequel M. de Kinschor , Résident des Etats Généraux à Bruxelles , leur a mandé , que l'armée du Roi de France marchoit du côté de Menin.

On a appris de Bruxelles , du 22 du mois dernier , que les troupes Angloises , consistant en 2000 hommes , & les 15000 Hanoveriens à la solde de la Grande Bretagne , étoient campés dans la Plaine d'Anderlecht ; que la Cavalerie Hollandoise l'étoit à Castian , près de Braine le Comte , & qu'elle devoit être jointe par l'Infanterie de la même Nation.

F L A N D R E S.

ON mande de Lille du 18 du mois dernier , que le Roi étant parti de Douay le 12 à midi , S. M. arriva en cette Ville à trois heures , & qu'après avoir reçu à la première Barrière les respects des Magistrats , elle alla descendre à l'Hôtel de Ville , où elle a logé.

Les rues par lesquelles le Roi passa , étoient tendues de tapisseries , & garnies d'une double haye des troupes qui sont dans la Ville , & le Roi trouva sur son passage une foule innombrable d'habitans , qui

H v étoient

étoient accourus pour jouir de la satisfaction de voir S. M.

Dès que le Roi se fut rendu à l'Hôtel de Ville, S. M. monta à cheval, pour aller voir les fortifications & les dehors de la Place. Le soir, il y eut un feu dans la grande Place, laquelle étoit illuminée, ainsi que toutes les rues.

Le Roi a séjourné le 13 en cette Ville, & il en partit le lendemain à midi, pour se rendre au Camp de Cisoing, où les troupes, qui étoient cantonnées dans ce Pays, étoient arrivées successivement le 12 & les deux jours suivans, conformément aux ordres que S. M. leur en avoit donnés, lorsqu'elle avoit passé dans les différentes Places de la Frontière.

S. M. monta à cheval, en arrivant à l'Abbaye de Cisoing, où étoit le Quartier du Roi. Elle alla voir le Camp de son armée & celui de l'armée commandée par le Maréchal Comte de Saxe; elle visita tous les dehors des deux Camps; elle vit partir un Détachement de 500 Maitres, qui avoient été commandés pour aller établir des contributions, & elle demeura à cheval près de six heures.

Le 15, après midi, le Roi fit la revue générale des deux armées, & S. M. témoigna avec beaucoup de bonté aux Commandans des Corps sa satisfaction du bon état dans lequel elle voyoit les troupes, & du zèle avec lequel tous les Officiers avoient travaillé à les rétablir.

Le Roi travailla le 16, après le dîner, avec le Maréchal de Noailles, le Maréchal Comte de Saxe & le Comte d'Argenson, à donner ses ordres pour faire marcher toutes les troupes.

Les deux armées s'étant mises en mouvement le 17 à la pointe du jour, le Roi retourna à Lille à une heure après midi; on ignoroit le séjour que S. M. y devoit faire, & quel étoit le projet auquel elle devoit se déterminer.

On a appris du Camp devant Menin du 25 du mois dernier, que le Roi s'étant déterminé à quitter le Camp de Cisoing, pour retourner à Lille, l'armée de S. M. & celle commandée par le Maréchal Comte de Saxe, se mirent en mouvement le 17 à trois heures du matin, suivant les ordres qu'elles en avoient reçus du Roi la veille.

La dernière de ces deux armées arriva le même jour au Pont d'Espierre; le lendemain elle s'avança jusqu'à la Ville de Courtray, & les Magistrats étant venus en présenter les clefs au Maréchal Comte de Saxe, ce Général y établit son quartier général.

L'armée du Roi marcha sur quatre Colonnes. La première, sous les ordres du Comte de la Mothe Houdancourt, fut cantonnée à Lamberfard, à Marquette, à Vambrechies, & dans d'autres Villages voisins de Lille; la seconde & la troisième Colonnes, commandées par le Comte de Clermont, se rendirent à Lannoy, à Lys, à Robais & à Turcoin, & la quatrième, que le Duc de Biron commandoit, se posta à Haut Bourdin, à Emevain & dans les environs.

Le 18, le Maréchal de Noailles, lequel avoit suivi le Roi à Lille avec l'Etat Major de l'armée, alla avec le Comte d'Argenson, & avec M. d'Aumale, commandant les Ingénieurs de l'armée, à Hellewin, qui est un des Fauxbourgs de la Ville de Menin, pour reconnoître cette Place, & il passa la Lys, pour en visiter les bords jusqu'à Gelwe. Le même jour la Ville de Menin fut investie.

Les troupes commandées par le Comte de la Mothe-Houdancourt, & celles qui étoient aux ordres du Duc de Biron, s'avancèrent à Roncq, & elles s'étendirent jusqu'à Werwick.

Le Corps de Troupes que commandoit le Comte de Clermont, campa depuis Roncq jusqu'à Reg-

H. vj. rem,

2244 MERCURE DE FRANCE.

rem, sur la rive droite de la Lys, vis à-vis l'Abbaye de Wevelghem.

Les troupes, qui sont sous les ordres de M. de Ceberet, s'étendirent sur la rive gauche de la Lys, jusqu'au Village de Gelwe, & M. de Luttreux, s'étant posté avec les troupes qu'il commande depuis Gelwe jusqu'à Courtray, il établit la communication avec l'armée du Maréchal Comte de Saxe.

Le Maréchal de Noailles se rendit le 19 de Lille à Roncq, & ensuite à Courtray; il alla le lendemain à Werwick; il parcourut pendant ces deux jours la droite & la gauche de Menin, pour donner une véritable position à l'armée du Roi, & pour faire camper régulièrement les troupes, & il retourna à Lille rendre compte à S. M. des premières dispositions qu'il avoit faites.

Le 22, le Roi partit de Lille vers midi, & S. M. alla au Village de Werwick, où elle a établi son quartier.

Le Lendemain matin, le Roi monta à cheval pour reconnoître Menin, & S. M. décida l'endroit de l'attaque de cette Place, & celui dans lequel S. M. vouloit qu'on ouvrit la tranchée.

Depuis le 29 du mois dernier, le tems fut si mauvais & les chemins étoient devenus si impraticables, qu'on n'a pu depuis ce jour-là s'occuper que des préparatifs nécessaires pour être en état de commencer le Siège de Menin, dès que le terrain pourroit le permettre.

On mande du Camp devant Menin du premier de ce mois, que le mauvais tems ayant continué, & ayant empêché de commencer le Siège de cette Ville aussi-tôt qu'on l'esperoit, le Roi s'est occupé pendant plusieurs jours à reconnoître la Place.

S. M. qui étoit allée le 23 du mois dernier en visiter les environs, y retourna le 27, & elle parcourut les

Les différens postes occupés par les troupes qui en formoient l'investissement.

Le 28 au matin, le Roi monta à cheval, & après avoir vû le Pont de 200 toises de long, construit sur la Lys & sur l'inondation, au moyen duquel on avoit établi la communication des deux attaques, S. M. donna ses ordres, pour qu'elles fussent formées ce jour-là.

A neuf heures du soir, la tranchée fut ouverte à la gauche de la Ville sur le front de la porte d'Ypres par trois Bataillons du Régiment des Gardes Françaises. Les 4500 travailleurs, commandés pour l'ouverture de la tranchée, furent soutenus par trois Compagnies de Grenadiers de ce Régiment, par trois autres de celui de Piémont, par trois Piquets de Dragons, & par un Détachement de 150 Maîtres de la Maison du Roi. Toutes ces troupes étoient commandées par M. de Ceberet, Lieutenant Général, & par le Marquis de Balleroy, Maréchal de Camp.

On forma pendant la nuit une première parallèle à 180 toises du chemin couvert, & une seconde à 120; on établit des communications entre ces deux parallèles, & outre les boyaux depuis la queue de la tranchée jusqu'à la première parallèle, on en ouvrit à la droite & à la gauche au-delà de la seconde parallèle.

Le Roi étant allé à l'ouverture de la tranchée, S. M. vit tracer les différens boyaux de la communication des deux parallèles, & elle y resta jusqu'à deux heures du matin.

Dans le même tems que l'on commença l'attaque de la gauche, le Comte de Clermont, sous les ordres duquel se devoit faire l'attaque de la droite, fit ouvrir la tranchée du côté de l'ouvrage à Corne, qui est devant la porte de Lille. Il y monta la tranchée,

thée, ayant avec lui le Prince de Pons, Maréchal de Camp, & sous ses ordres trois Bataillons du Régiment de Bourbonnois; trois Compagnies de Grenadiers du même Régiment, cinq autres de différens Régimens, & un Piquet de Dragons, furent commandés pour soutenir les 2900 travailleurs de cette attaque, lesquels formerent pendant la nuit une parallèle à 80 toises de la palissade, & dont le centre n'étoit qu'à 24 du chemin couvert; on établit les communications de la queue de la tranchée à cette parallèle.

A l'attaque Royale & à celle de la droite, on commença dès le premier jour l'établissement des batteries de canons & de mortiers. Les ennemis vers les onze & demie du soir, jetterent des pots à feu pour découvrir les travaux, mais ils ne commencerent à tirer que vers les cinq heures du matin & sans succès, n'y ayant eû que trois Soldats de tués & un de blessé.

Le Roi ayant sçu le matin le progrès des travaux faits à la tranchée pendant la nuit, a fait donner une gratification à ceux qui y avoient été employés.

Le 29, à neuf heures du matin, la tranchée fut relevée à l'attaque Royale par le Comte de la Mothe-Houdancourt, Lieutenant Général, & par le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, avec les second, troisième & sixième Bataillons du Régiment des Gardes Françaises, trois Compagnies de Grenadiers d'autres Régimens & deux Piquets de Dragons. Les trois Brigades de Sappeurs & 1200 travailleurs ont avancé les travaux au-delà de la seconde parallèle jusqu'à 45 toises de la palissade sur la droite, & à 60 sur la gauche, & on a continué en même-tems les travaux nécessaires pour l'établissement des batteries, retardé par la pluie, laquelle a rendu le chemin si rempli de boue, qu'on étoit obligé d'y

à y mettre des fascines & des clayes pour conduire l'Artillerie. Malgré le feu du canon & de la mousqueterie des assiégés, qui a été très-vif le matin, il n'y a eû que quatre Soldats de tués ou de blessés.

La tranchée à l'attaque de l'ouvrage à Corne fut relevée le 29 par le Marquis de Maubourg, Lieutenant Général, & par le Marquis de Chiffreville, Maréchal de Camp, avec les deux Bataillons du Régiment d'Orléans, quatre Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons. Les travailleurs, commandés pour cette tranchée, ont perfectionné les ouvrages de la nuit précédente, & les six batteries de 24 canons & de deux mortiers, auxquelles on avoit travaillé la veille, ayant été finies, elles ont commencé à tirer le lendemain à midi.

Le 30, la tranchée de l'attaque Royale a été relevée par le Marquis de Montboissier, Lieutenant Général & par le Duc de Richelieu, Maréchal de Camp, avec les deux Bataillons du Régiment des Gardes Suisses, celui du Régiment de Bulxley, trois Compagnies de Grenadiers & trois Piquets de Dragons. On a travaillé pendant la nuit & le jour, à former des communications de la queue de la tranchée aux deux parallèles, & à faciliter, en rendant la tranchée praticable, l'établissement des batteries. Il y a eû dans cette journée dix Soldats tués ou blessés.

M. de Cherissey, Lieutenant Général, & le Marquis de Marignane, Maréchal de Camp, ont relevé la tranchée à l'attaque de l'ouvrage à Corne avec deux Bataillons du Régiment de la Couronne, quatre Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons. On a porté la sappe de la droite jusqu'à dix toises du chemin couvert, & celle de la gauche à dix huit de la palissade, & il n'y a eû que deux Soldats de tués.

Le

Le Marquis de Choiseul-Beaufort, Lieutenant Général, & le Duc de Luxembourg, Maréchal de Camp, ont relevé le 31 la tranchée à l'attaque Royale avec deux Bataillons du Régiment de Piémont, un Bataillon du Régiment Royal la Marine, trois Compagnies de Grenadiers & trois Piquets de Dragons. On a travaillé à perfectionner les deux parallèles, ainsi que les communications, & l'on a achevé l'établissement des batteries, dont une de huit mortiers a tiré pendant la nuit, & une de quatre pièces de canon a commencé à tirer le premier de ce mois à midi. Quoique les assiégés aient tiré pendant la nuit beaucoup de canon, quoiqu'ils aient jetté plusieurs bombes, & que le feu de leur mousqueterie ait été très-vif, il n'y a eu que douze hommes tués ou blessés.

La tranchée devant l'ouvrage à Corne a été relevée le 31 du mois dernier par le Marquis de Fénélon, Lieutenant Général, & par M. de Montgibault, Maréchal de Camp, avec un Bataillon du Régiment de la Couronne, celui du Régiment de Nivernois, quatre Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons. On a poussé la Sappe de la droite de cette attaque à six toises du chemin couvert, & celle du centre à douze toises de la palissade; on n'a pu s'avancer autant à la gauche à cause d'un Marais; il y a eu cinq soldats tués ou blessés.

Le Roi alla le premier de ce mois après midi voir la tranchée devant l'Ouvrage à Corne; S. M. s'est avancée jusqu'à la tête de toutes les Sappes; elle a paru très-contente de la perfection des travaux, & elle a ordonné qu'on attaquât le soir l'ouvrage à Corne.

MORT



MORT DES PAYS ETRANGERS.

L E Prince d'Oost Frise mourut à Aurick la nuit du 25 au 26 Mai dernier, âgé de 28 ans, cinq mois & sept jours. Ce Prince, qui se nommoit Charles-Edzard, avoit épousé le 25 Mai 1734, la Princesse Sophie Wilhelmine, fille de Gorges Frederic-Charles, Margrave de Brandebourg Culmbach, dont il n'a point eu d'enfans. Il étoit fils de Georges Albert, Prince d'Oost Frise, Comte de Rietberg, Seigneur d'Esens, de Stedelsdorff & de Witmund, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, mort en 1736, & de Christine-Louise, fille de Georges-Auguste-Samuel, Prince de Nassau Idstein, morte le 13 Avril 1723. Le Prince d'Oost Frise étoit le dernier de sa Maison, laquelle tiroit son origine d'Ulric, Seigneur de Grethsil. Edzard, frere d'Ulric, & qui avoit été élu Juge perpétuel de l'Oost Frise par les Etats du Pays, étant mort en 1441 sans posterité, Ulric lui succéda, & profitant des divisions de la Noblesse, il rendit cette Dignité héréditaire dans sa Famille. Jouissant des Seigneuries des Villes & Châteaux d'Emdden, de Grethsil, de Bröckmeer, de Mamerland, de Lierot & de Reiderland, il mit ces Seigneuries sous la protection de l'Empereur Frederic III, qui les érigea en Comté de l'Empire. Enno-Louis, arriere-petit fils d'Ulric, fut fait Prince de l'Empire en 1654, par l'Empereur Ferdinand III, & le Prince Chrétien Eberhard, ayeul du dernier Prince d'Oost Frise, fut reçu en 1667 à la Diette de l'Empire.

Le Roi de Prusse prétend que les Villes & les Terres de la Maison d'Oost Frise, qui sont Fiefs de l'Em

l'Empire , lui appartiennent. Les Etats Généraux par une convention faite avec la Ville d'Embsen , & moyennant une somme que la République en retire , y tient depuis plusieurs années une garnison.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Comte de Mortaigne , Lieutenant Général dans les troupes Impériales , & Chambellan de l'Empereur , ayant été chargé d'une Commission particulière de S. M. I. auprès du Roi , arriva de Francfort à Lille le 19 du mois dernier , & le lendemain il eut l'honneur de voir S. M. , & de lui remettre une Lettre de l'Empereur. Il fut présenté au Roi dans la Chambre de S. M. par M. de Verneuil , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 23 du mois dernier , veille de la Fête de la Pentecôte , la Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assista dans la Chapelle du Château de Versailles aux premières Vêpres , chantées par la Musique , & auxquelles l'Archevêque de Bordeaux officia.

Le

Le 24, jour de la Fête, la Reine, accompagnée comme le jour précédent, entendit dans la même Chapelle la grande Messe, célébrée pontificalement par ce Prélat, & chantée par la Musique.

S. M. assista l'après-midi au Sermon de l'Abbé Forto, & ensuite aux Vêpres, auxquelles le même Prélat officia.

On mande de Werwick du 30 du mois dernier, que le 24, Fête de la Pentecôte, le Roi entendit la Messe dans la Chapelle de la Maison des Religieuses Hospitalières de ce Village, où S. M. est logée, & que l'après-midi le Roi assista dans la même Chapelle aux Vêpres & au Salut.

Le Roi a reçu plusieurs Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Le Comte de Mortaigne, Lieutenant Général des troupes Impériales, & Chambellan de l'Empereur, s'étant acquitté de la Commission que S. M. I. lui avoit donnée auprès du Roi, prit congé de S. M. le 26 du mois dernier, & il partit le même jour, pour retourner à Francfort. Il fut présenté au Roi dans la Chambre de S. M. par M. de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs.

252 MERCURE DE FRANCE.

Le 31, la Reine entendit la grande Messe dans l'Eglise des Recolets de Versailles, où l'on commença ce jour-là les Prières de Quarante-Heures.

L'après-midi, Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France y assisterent au Salut & à la Bénédiction du S. Sacrement.

Le premier & le 2 de ce mois, la Reine entendit le Salut dans la même Eglise.

Le 4, Fête du S. Sacrement, la Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles, où S. M. après avoir assisté à la Procession, entendit la grande Messe.

Le même jour, le Roi accompagné du Duc de Chartres, du Duc de Penthièvre, & des principaux Officiers de sa Maison, se rendit vers les dix heures du matin à l'Eglise Paroissiale de Werwik, où S. M. entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession.

Le 11, jour de l'Octave, le Roi assista l'après-midi à la Procession de l'Eglise Collégiale de S. Pierre de Lille, à laquelle l'Archevêque de Cambray officia, & S. M. qui étoit accompagnée de toute sa Cour, entendit le Salut dans la même Eglise. Le Roi a entendu le Salut pendant l'Octave dans différentes Eglises.

M.

M. Durini , Archevêque de Rhodes , Nonce ordinaire du Pape , & qui étoit arrivé à Paris dans le mois d'Avril dernier , se rendit à Lille le 8 de ce mois, & le surlendemain il eut sa premiere audience particuliere de S. M. Il y fut conduit par M. de Verneüil , Introduceur des Ambassadeurs.

Le Baron de Bernstorff , Chambellan du Roi de Dannemarck & son Envoyé Extraordinaire auprès du Roi , s'étant rendu à Lille , il y eut le 13 une audience publique de S. M. M. de Verneüil alla le prendre avec le carosse du Roi dans la maison où il étoit logé ; il le conduisit à l'audience de S. M. & il le remena chés lui après l'audience avec les cérémonies accoutumées.

Depuis les lettres du Camp devant Menin du premier de ce mois , on a appris que le même jour , à neuf heures du soir , le Comte de Clermont avoit détaché de la tranchée devant l'Ouvrage à Corne quelques Grenadiers , lesquels étoient montés avec des échelles dans cet Ouvrage , y avoient établi un logement , & que les batteries Royales tiroient routes le 2 , à cinq heures du matin.

Le Roi a donné l'agrément du Régiment Dauphin , dont le Marquis de Maillebois étoit

étoit Colonel Lieutenant , au Comte de Choiseul Meuze , Colonel du Régiment de Forest ; & l'agrément de ce dernier Régiment au Comte de Matignon , Capitaine dans celui de Monaco.

Le Gouvernement des Isles du Château d'If , de Pomegue & de Ratoneau , a été accordé par le Roi à M. de Varennes, Lieutenant Général des armées de S. M. , & Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françoises.

Le Marquis de Chabannes , Maréchal de Camp , qui étoit Major de ce Régiment , en a été nommé Lieutenant Colonel.

M. de Vaudreuil , Capitaine d'une des Compagnies du même Régiment , en a été fait Major.

Le Roi a nommé en même-tems le Comte d'Aster , qui commande aussi une des Compagnies de ce Régiment , Major , en survivance de M. de Vaudreuil.

Le Roi ayant disposé des places vacantes par la mort de M. Fagon , M. d'Argenson , Conseiller d'Etat ordinaire , & Chancelier du Duc d'Orleans , a été nommé Conseiller au Conseil Royal des Finances. M. Daguesseau de Fresnes a monté à la place de Conseiller d'Etat ordinaire , & M. Trudaine , Intendant des Finances , a été fait Conseiller d'Etat.

S. M. a donné la charge d'Intendant des Finances qu'avoit M. Fagon , à M. de Boul- longne , Intendant des Ordres du Roi , & Premier Commis des Finances.

M. le Cardinal de Tencin ayant reçu une Lettre du Roi , pareille à celle qui est imprimée dans le Mercure du mois de Mai , p. 1023 , pour ordonner des Prières publiques , son Eminence donna aussi- tôt un Mandement digne d'un si grand sujet & de sa piété. En voici la teneur.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN , Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine , du Titre des Saints Nerée & Aquilée , Archevêque & Comte de Lyon , Primat de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit , Ministre d'Etat , &c.

A tous les Doyens , Chapitres , Abbés , Prieurs , Curés , Vicaires , Communautés Séculières & Régulières , & à tous les Fidèles de notre Diocèse ;
SALUT en Notre-Seigneur.

LE ROI , mes très-chers Freres , après avoir si long-tems différé par amour pour ses Peuples , de déclarer la guerre , vient de leur donner une preuve plus marquée encore de cet amour , en se mettant lui-même à la tête de ses troupes. Quel gage plus certain de la victoire , si des moyens humains pou- voient l'assurer ! Mais c'est Dieu seul qui la donne. Invoquons donc le Seigneur Dieu des Armées ; mais n'oublions pas qu'il est par préférence le Dieu de la Paix. Qu'elle soit aussi le but de tous nos vœux. Ne désirons que pour elle la victoire. Son- geons que la guerre est toujours pour les Vain- queurs même , un fleau de la colere céleste ; & en demandant au Seigneur de n'être pas l'objet de ses

vœux

1256 MERCURE DE FRANCE.

vengeances, demandons lui avec une égale ardeur de n'en être pas long-tems l'instrument.

Telles sont les dispositions du Roi. Il n'a jamais cherché sa gloire dans les combats, parce qu'il n'a jamais ambitionné que celle qui fait le bonheur des Peuples. Il ne va combattre, après avoir épuisé toute la moderation qui étoit compatible avec la Majesté du Trône, que parce que ce n'est désormais qu'en vainquant qu'il peut pacifier l'Europe.

Mais en implorant le secours du Seigneur, mettons-nous en état de le mériter par la pénitence, & commençons à fléchir sa Justice, avant que d'oser réclamer ses Miséricordes.

A CES CAUSES, Nous Cardinal, Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer avec nos Vénérables Freres Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon, avons ordonné :

1°. Que dans toutes les Eglises tant séculières que régulières de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, exemptes ou non exemptes, on fera des Prières de quarante-heures, avec exposition du Saint Sacrement ; que le Mercredi vingt-sept du présent mois de Mai, on les commencera dans notre Eglise Primatiale par une Messe solennelle, après laquelle on portera processionnellement le très-Saint Sacrement dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Croix, pour y continuer lesdites Prières pendant trois jours consécutifs, & chaque jour au soir, on dira avant la Bénédiction les Versets, *Panem de Celo*, &c. *Fiat manus tua super Virum dextera*, &c. *Fiat pax in virtute tua*, &c. avec l'Oraison du Saint Sacrement, celle qui se trouve dans le Missel Lyonnois page 109 ; *Pro Rege & ejus Exercitu*, & dans le Missel Romain celle qui se dit à la Messe, *Tempore Belli* & la troisième Oraison sera celle pour la Paix, *Deus à qua*
santa desideria, &c.

2°. Que dans les autres Eglises de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, on fera les mêmes Prières dans les jours & suivant l'ordre ci après marqués.

3°. Dans les autres Villes, Bourgs & Villages de ce Diocèse, on commencera les Prières de quarante-heures le Dimanche qui suivra la reception de notre présent Mandement, en sorte néanmoins, que dans les Lieux où il y a plusieurs Eglises, la principale les fera la première, & les autres successivement suivant le rang qu'elles ont entr'elles.

4°. Dans les Paroisses de la Campagne, dont les Curés ou Desservans croiront que si lesdites Prières se faisoient les jours ouvrables, il s'y trouveroit trop peu d'habitans, on les fera pendant trois Dimanches consécutifs en exposant le Saint Sacrement à la Messe Paroissiale & à Vêpres seulement, & après celles-ci ils en donneront la Bénédiction.

5°. Nous ordonnons que jusqu'au retour de Sa Majesté, on chantera dans notredite Eglise Primatiale & dans toutes les autres Eglises de la Ville & Fauxbourgs de Lyon & de notre Diocèse, tous les Dimanches & toutes les Fêtes fêtées, le Pseaume *Exaudiat*, immédiatement apres les Vêpres, & qu'on dira à toutes les Messes au lieu de la Collecte *Pro Pace*, celle qui est intitulée dans le Missel Lyonnois, *Pro Rege & ejus Exercitu*, & dans le Missel Romain, celle, *In Tempore Belli*.

Nous accordons les Indulgences Episcopales à toutes les personnes qui étant bien disposées assisteront à la Bénédiction du Saint Sacrement l'un des jours désignés pour les Prières de quarante-heures.

Et sera notre présent Mandement lu, publié aux Prônes des Messes Paroissiales, & affiché par tout où besoin sera.

DONNE' à Paris le six du mois de Mai mil sept cent quarante quatre. Signé, P. CARD DE TENCIN.
Par son Eminence, signé, CARRIER.

Autre Mandement de M. le Cardinal de Tencin, ensuite d'une autre Lettre du Roi, pour faire chanter le *Te Deum*, en Actions de graces de la prise du Comté de Nice.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN, &c. A tous Abbés, Doyens, Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires & autres Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers, & à tous les Fidèles de notre Diocèse : SALUT & Bénédiction en Notre-Seigneur.

Vous voyez, mes très-chers Freres, par la Lettre du Roi dont nous vous faisons part, les sentimens de Religion dont Sa Majesté est remplie. Elle n'a attribué qu'à la protection du Tout-Puissant la Conquête du Comté de Nice. Elle n'attend de nouveaux succès que de la même protection. Elle ne les desire que pour parvenir plus promptement à une paix honorable & solide. Entrons dans des vûes si pures & si chrétiennes; bénissons le Dieu des Armées; implorons le Dieu de la Paix, & surtout redoublons nos vœux pour la précieuse conservation de la Personne sacrée de S. M. Que ces vœux seront ardens, mes très-chers Freres, s'ils égalent la vive & tendre reconnoissance dont nous devons être pénétrés pour un Monarque qui aime ses peuples, nous ne craignons point de le dire, autant qu'il en est aimé!

A CES CAUSES, Nous Cardinal Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer de notre part avec nos vénérables Freres, Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon, avons ordonné & ordonnons que la trente-un du présent mois de Mai jour & Fête de la Trinité, à dix heures du matin, le *Te Deum* sera chanté solennellement avec le Pseaume *Exaudi*, & les Oraisons en actions de graces de la prise du Comté de Nice, dans notre Eglise Primatiale, où les

Les Compagnies qui ont accoutumé d'assister à de pareilles Cérémonies sont invitées de se rendre.

A l'égalé des autres Villes, Bourgs & Villages de notre Diocèse, nous ordonnons que le Dimanche ou la Fête après la réception de notre présent Mandement, on chantera pareillement le *Te Deum*, le *Pseaume Exaudiat*, & les Oraisons pour le même sujet. Et sera notre présent Mandement lu, publié & affiché par tout où besoin sera.

DONNE' à Paris le quinze du mois de Mai 1744.
Signé, P. CARD. DE TENCIN. Par son Eminence,
Signé, CARRIER.

On rapportera dans le second Volume, les Mandemens donnés à l'occasion de la prise de Menin, & on parlera des réjouissances faites à cette occasion.

Le 20, le 27, & le 30 du mois dernier, il y eut Concert chés la Reine. M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre, en semestre, fit exécuter le Ballet Héroïque de *l'Empire de l'Amour*, lequel fit beaucoup de plaisir à S. M. & à toute la Cour.

Le 13 & le 15 Juin, on chanta devant la Reine l'*Opéra de Scanderberg*, mis en Musique par Mrs Rebel & Francoeur, Sur-Intendans en survivance de la Musique de la Chambre du Roi. Les principaux rôles furent remplis par les Diles Lalande, Marthieu, Deschamps & de Selle, & par les Srs Jehon, Dangerville, & Godeneche, lesquels s'en acquittèrent avec succès.

Le 20, le 22 & le 27, la Reine entendit l'Opera d'*Atys*, dont les premiers rôles furent très-bien rendus par les mêmes sujets du précédent Concert, & par les Srs du Bourg, Richer, & de la Garde, lesquels chanterent leurs rôles avec applaudissement.

Le 4 Juin, jour de la Fête-Dieu, il y eut Concert spirituel au Château des Tuilleries, qui commença par le Motet à grand Chœur de feu M. de la Lande, *Sacris solemnibus*, lequel fut suivi d'un Concerto exécuté par le Sr Labbé, le fils, avec beaucoup de précision. On chanta ensuite un petit Motet *ô Jezu*, de la composition de M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi, dont l'exécution fit beaucoup de plaisir. Le Concert fut terminé par le Motet, *Lauda Jerusalem* de M. de Mondonville. Le Sr Poirier, de la Musique du Roi, chanta differens recits dans les deux Motets au gré du Public.

On a appris du Camp devant Menin du 7 de ce mois, que la tranchée fut relevée le premier à l'attaque Royale, sous les ordres du Duc de Gramont, Lieutenant Général, & du Comte de Clare, Maréchal de Camp, par deux Bataillons du Régiment de Piémont, par le Régiment de Hainault, par trois Compagnies de Grenadiers & par 150
Dra-

Dragons. On continua pendant le jour & pendant la nuit , de perfectionner les communications & les Paralleles. L'établissement des batteries ayant été entierement achevé , 22 mortiers distribués en plusieurs endroits & 31 pièces de canon furent en état de tirer pendant la nuit , & leur feu ralentit beaucoup celui des assiégés.

A l'attaque du côté de l'Ouvrage à Corne , le Comte de Clermont , Lieutenant Général , & le Marquis d'Hautefort , Maréchal de Camp , releverent la tranchée avec le Régiment d'Artois , celui de Montboissier , & quelques Grenadiers & Dragons. Vers le commencement de la nuit , le Comte de Clermont , qui avoit fait ses dispositions pour attaquer l'Ouvrage à Corne , y fit avancer , pour le reconnoître , un Lieutenant & six Grenadiers, lesquels l'ayant escaladé , furent suivis par trois Compagnies de Grenadiers des Régimens d'Artois , Royal Comtois & de Montboissier. On trouva que cet Ouvrage avoit été abandonné par les assiégés , qui y avoient laissé trois pièces de canon enclouées.

Six soldats envoyés de la Place vers la pointe du jour dans cet Ouvrage , pour tirer de tems en tems quelques coups de fusil , & pour allumer des feux qui pussent donner lieu de croire qu'il y avoit encore quelques

troupes dans l'Ouvrage, furent faits prisonniers. Les assiégeans ayant établi un logement dans l'Ouvrage à Corne, on travailla avant le jour à démasquer les Ponts, qui conduisoient à la Demi-Lune & au Corps de la Place, & l'on fit occuper par deux Compagnies du Régiment de la Couronne & par un Piquet de Dragons, la partie de l'Ouvrage à Corne la plus proche du Corps de la Place.

La tranchée de l'attaque Royale fut relevée le 2 par le Comte de Segur, Lieutenant Général, & par M. de Zurlauben, Maréchal de Camp, avec les trois Bataillons du Régiment de Rohan, trois Compagnies de Grenadiers & trois Piquets de Dragons.

L'après-midi, le Roi alla voir les travaux de cette attaque. S. M. parcourut toute la seconde parallèle; elle s'avança à la tête des Sappes, & elle ne sortit de la tranchée qu'à six heures du soir, après avoir fait donner des gratifications aux travailleurs & dans les batteries. Pendant tout le tems que le Roi demeura à la tranchée, le feu des batteries de canons & de mortiers fut plus vif qu'il ne l'avoit encore été, & une bombe, étant tombée sur l'Eglise des Capucins, y mit le feu & la brûla entierement. Les travailleurs employés ce jour-là à la tranchée

fi-

firent 150 toises de sappe, en débouchant, par la droite, & la sappe du centre fut portée, fort près de la palissade. On établit une nouvelle batterie de quatre mortiers, & le feu de toutes les autres continuant de faire diminuer celui des assiégés, il n'y eut à cette tranchée que deux soldats de blessés.

Le 3, le Duc de Biron, Lieutenant Général, & le Marquis de la Riviere, Maréchal de Camp, releverent la tranchée de l'attaque Royale avec deux Bataillons du Régiment du Roi, le Régiment d'Angoumois & trois Compagnies de Grenadiers, & on travailla à embrasser par une troisième parallèle toute l'étendue du chemin couvert, pour se mettre en état de l'attaquer.

Le Comte de Loëwendalh, Lieutenant Général, & le Marquis de Pontchartrain, Maréchal de Camp, ayant relevé la tranchée le 4 avec deux Bataillons du Régiment du Roi, le Régiment de la Marck, trois Compagnies de Grenadiers & trois Piquiers de Dragons, on perfectionna la troisième parallèle commencée la veille, & les ordres furent donnés pour transporter de l'artillerie sur la crête du chemin couvert, qu'on s'étoit mis en état d'attaquer le soir.

Depuis qu'on s'étoit établi dans l'Ouvrage à Corne, le Comte de Clermont n'y avoit plus fait relever la tranchée par

des Officiers Généraux & par des Régimens, & il s'étoit contenté d'y détacher un Brigadier avec des Compagnies de Grenadiers & quelques Piquets. Les travailleurs, qui avoient été employés le 2 & les deux jours suivans aux travaux de cette attaque, avoient formé une sappe tournante, sur la chaussée qui communique de l'Ouvrage à Corne à la Place, & qui soutient une partie des eaux de l'inondation, pour l'écoulement desquelles le Comte de Clermont fit commencer une coupure à la chaussée. Il avoit fait placer en avant de la branche droite de l'Ouvrage à Corne une batterie de 16 pièces de canon, destinée à battre la Place en brèche, & qui commença à tirer dès le 3 au matin avec autant de vivacité que de succès.

Tel étoit le progrès des travaux des deux attaques le 4, lorsque vers les trois heures après midi le Baron d'Echten, qui commandoit dans Menin, fit arborer le Drapeau blanc, & demanda à se rendre. Le Roi en ayant été informé, le Maréchal de Noailles partit pour aller à Menin. Il eut sur la Contrescarpe une conférence avec un Colonel des troupes de la garnison, lequel lui présenta les articles de la Capitulation que le Gouverneur prioit S. M. de lui accorder. Les Otages furent donnés de part & d'autre, & le Maréchal de Noailles revint rendre compte

compte au Roi de ce qui étoit demandé par le Gouverneur.

En conséquence de ce que S. M. regla , on signa à minuit la Capitulation , dont les articles principaux étoient que la garnison de Menin en sortiroit avec les honneurs de la guerre ; qu'elle seroit conduite au Fort de l'Ecluse avec une escorte , & que le Gouverneur pourroit emmener avec lui quatre pièces de canon & quatre Obutz , qui étoient aux armes des Etats Généraux , avec vingt coups à tirer pour chaque pièce & pour les troupes.

Deux Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françoises & une de celui des Gardes Suisses prirent possession le 5 au matin de la Porte de Menin , appelée celle de Bruges.

Le 7 , le Roi , après avoir entendu la Messe , monta à cheval , & alla à Menin , d'où la garnison sortit vers les dix heures. Elle défila devant S. M. , & passa ensuite entre deux hayes de la plus grande partie des troupes de l'armée du Roi , qui étoient en bataille sur le chemin que S. M. avoit tenu pour se rendre à Menin.

Le Baron d'Echten , ayant salué le Roi à la tête de la garnison , descendit de cheval , & s'étant approché du Roi , il fit un compliment à S. M. , qui le reçût très favora-

I v ble-

blement. Le Roi ayant vû défilér toute la garnison, S. M. entra dans Menin, & elle reçût à la premiere Barriere les respects des Magistrats, qui lui présenterent les Clefs de la Ville, & lui firent leurs remerciemens de ce que S. M. a bien voulu conserver aux habitans tous leurs Privilèges. S. M. alla descendre à la principale Eglise de la Ville, & elle y fit chanter le *Te Deum* en action de grâces. Avant que de sortir de cette Place, elle en fit le tour, afin d'en examiner les Remparts & les Fortifications, & de voir l'effet des deux attaques.

M. de la Bazecque, Maréchal de Camp & Commandant de la Citadelle de Lille, a été nommé par le Roi, pour commander dans Menin, où l'on a trouvé 150 milliers de poudre, 20000 boulets, 46 pièces de canons de fonte, dix de fer & quelques mortiers. Il n'y a eu pendant le Siège que trois Officiers de blessés, & environ 60 soldats de tués ou de blessés.

On mande de Lille du 10 de ce mois, que le Roi, ayant quitté le 8 le camp devant Menin, arriva à Lille vers les dix heures du matin. Depuis le 4 que la Ville de Menin s'est rendue, le Roi est allé voir les travaux faits aux deux attaques, & dont le progrès avoit obligé le Gouverneur de demander à capituler, & S. M. en a paru très-contenté.

En

En conséquence de la résolution prise le 5 par le Roi de faire investir la Ville d'Ypres, le Comte de Clermont, qui a été chargé de l'exécution des ordres de S. M., marcha le 6 au matin avec vingt Compagnies de Grenadiers, vingt Piquets, un Détachement de 300 Maîtres de la Maison du Roi, un Détachement de Cavalerie de 600 hommes & 600 Dragons.

M. Desgranges pour le même objet a été détaché de l'armée commandée par le Maréchal Comte de Saxe, avec vingt Compagnies de Grenadiers, vingt Piquets, un Détachement de 1000 hommes de Cavalerie, 200 Dragons & 100 Hussards.

Le Maréchal Comte de Saxe, qui avoit pris les devants avec une escorte de 100 Dragons & de 100 Hussards, pour être à portée de reconnoître le terrain, fut averti à une lieue d'Ypres par l'avantgarde de son escorte, qu'elle venoit d'apercevoir une troupe d'Infanterie sortir de la Place. Cette troupe ayant été attaquée par ordre de ce Général, le Gouverneur d'Ypres envoya au secours un nouveau Détachement de sa garnison, & le Maréchal Comte de Saxe fit charger ces deux Détachemens, dont le feu fut assés vif pendant quelque tems.

Les ennemis ont eu en cette occasion un Officier & plusieurs Soldats de tués ; on

I vj leur

leur a fait prisonniers quatre Officiers, deux Sergens & 64 Soldats. Il n'y a eu personne de tué des Dragons ni des Hussards qui ont attaqué les ennemis.

Le jour que le Comte de Clermont a marché pour former l'investissement d'Ypres, il s'est emparé de la Redoute de Dickbusch, & il y a fait un Sergent & quinze Soldats prisonniers.

On apprend de Brest, que le 16 du mois dernier le Capitaine Georges Soyer, commandant le Vaisseau le *Barnabas*, armé à S. Malo, s'est emparé du Navire le *Georges*, d'environ cent tonneaux, qui venoit de la nouvelle Angleterre, chargé de gaudron, & que le 28 il étoit entré dans le Port un autre Bâtiment Anglois, de 200 tonneaux, chargé de riz, que deux Navires de S. Brieux ont pris, en allant à la pêche sur le Banc de Terre-Neuve.

Les lettres de Cherbourg marquent qu'un Armateur du Havre a conduit le 22 du mois dernier dans le premier de ces deux Ports deux Bâtimens qui étoient destinés pour Londres, & sur lesquels il y avoit une grande quantité d'avoine & plusieurs barils de fer blanc.

Selon les avis reçus de S. Malo, le Vaisseau la *Biche*, commandé par le Capitaine Donat,

Donat , y est rentré le 24 avec le Navire Anglois *la Reine Anne* , de 120 tonneaux , armé de six canons , dont la charge consistoit en riz & en bois de teinture , & qui revenoit de la Caroline.

On mande de Grandville , que les deux Bâtimens Anglois , *la Penelope* & *le Littermarck* , le premier d'environ 300 tonneaux , venant d'Antigue , & chargé de pelleteries , de gaudron & de terebentine , le deuxième de 90 tonneaux , venant de la Caroline , chargé de riz & de planches , ont été pris par le Vaisseau *le Tourneur*.

Les deux Vaisseaux du Roi , *le Content* & *le Mars* , commandés par le Chevalier de Conflans & par M. Perier , ayant attaqué le 19 du mois dernier le Vaisseau de guerre Anglois *le Northumberland* , de 70 canons , ils s'en sont emparés , & ils l'ont conduit à Brest le 3 de ce mois. Ce Vaisseau étoit de l'Escadre du Chevalier Hardy , qui l'avoit détaché comme son meilleur Voilier , pour donner la chasse à un petit Vaisseau , & il poursuivoit ce Bâtiment , lorsqu'il fut rencontré par les Vaisseaux *le Content* & *le Mars* , sous le vent à lui , à 72 lieues des Berlingues. C'est un quart Nord-Ouest.

Le Chevalier de Conflans & M. Perier l'ayant laissé approcher sous Pavillon Anglois , ils commencèrent sur les cinq heures après

2272 MERCURE DE FRANCE.

mois au même Port trois Bâtimens dont ils se sont emparés, & qui étoient chargés, l'un de Vin, un autre de Bois & de Drogues pour la Teinture, & le troisième de Limons & de Bigarades.

Il est arrivé le premier de ce mois à Port-Louis un Bâtiment Anglois, nommé *l'Elizabeth*, d'environ 180 tonneaux, qui avoit sa cargaison en riz & en cuirs, & qui a été pris, en revenant de la Caroline, par le Navire *la Marie Magdeleine*, de S. Malo, que commande le Capitaine Pilier.

Quelques Vaisseaux de ce dernier Port & de Grandville, en allant à la Pêche sur le Banc de Terre-Neuve, se sont emparés de quatre Bâtimens ennemis, dont les chargemens consistoient en sucre, en riz, en salaisons & en diverses autres marchandises.

Le Capitaine Prevalon, commandant le Navire *le Juste*, de Grandville, a pris le 27 du mois dernier le Vaisseau *le Succès*, de 60 tonneaux, chargé de riz, de gaudron & de terebentine.

Un Navire Anglois, de 130 tonneaux, qui avoit fait voile de Santa-Cruz en Barbarie, & dont le chargement est estimé 200000 livres, a été enlevé par le Vaisseau *le Faucon* de la Rochelle.

MORTS.



M O R T S.

LE 27 Février, Charles-François de Froulay, Comte de Froulay & de Montflaux, Lieutenant-Général des armées du Roi depuis le 24 Février 1738, & Lieutenant pour S. M. au Gouvernement du Mayne & Comté de Laval, ci-devant Ambassadeur auprès de la République de Venise, nommé au mois de Décembre 1732, mourut à Paris, âgé de 61 ans; il étoit fils de Philippes-Charles de Froulay, Comte de Froulay & de Montflaux, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, & Lieutenant pour S. M. au Gouvernement du Mayne & Comté de Laval, mort à Paris le 7 Mai 1697, âgé de 34 ans, & de D. Marie-Anne de Megaudais. Il avoit épousé en Janvier 1713, D. Marie-Anne-Jeanne-Françoise Sauvaget des Claux, fille & héritière de Jean-Baptiste Sauvaget, Seigneur des Claux, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, tué à la levée du Siège de Turin en 1706, & de D. Marie-Anne Visdelou de Bienassis, duquel mariage il laisse entre autres enfans le Marquis de Froulay, Colonel du Régiment Royal Comtois, sur la démission de son pere en 1734, fait Brigadier d'armée le 20 Février 1743, & Renée-Charlotte de Froulay, mariée le 18 Mars 1737 avec Louis-Marie de Crequy, Marquis de Hemont. M. le Comte de Froulay, qui donne lieu à cet article, étoit frère aîné de Charles-Louis de Froulay, Comte de S. Jean de Lyon, aujourd'hui Evêque du Mans depuis 1723, & Abbé de la Couture. Voyez le Généalogie de la Maison de Froulay dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Volume VII, fol. 668, & dans le Dictionnaire Historique de Morery, nouvelle Edition.

174 MERCURE DE FRANCE.

Le premier Mars, Louis-Denis *Talon*, *Marquis du Boulay*, Président au Parlement, mourut à Paris dans la 44 année de son âge, sans laisser d'enfans de D. François-Magdeleine Chauvelin, sa femme, qu'il avoit épousée le 6 Avril 1724, fille de Louis Chauvelin, Avocat Général au Parlement, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, & de D. Magdeleine de Grouchy. Il étoit fils d'Omer Talon, Marquis du Boulay & du Tremblay-le-Vicomte, Colonel du Régiment d'Orleannois, mort le 10 Juillet 1709, & de D. Marie Louise Molé de Champlastreux; petit fils de Denis Talon, Avocat Général au Parlement en 1652, puis Président au même Parlement en 1691, mort le 2 Mars 1698, en réputation d'un des plus beaux génies & des plus grands Orateurs de son siècle, & de D. Marie-Louise-Elizabeth-Angelique Favier, Dame du Boulay, morte le 28 Septembre 1732; arrière-petit-fils d'Omer Talon, Avocat Général au Parlement en 1631, mort le 29 Décembre 1634, & de D. François Doujat, morte le 17 Avril 1667. Ledit Omer Talon, fils d'autre Omer Talon, Avocat au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, es années 1604 & 1611, mort à Paris le 8 Février 1618, âgé de 80 ans, en réputation d'un des plus célèbres Avocats de son tems, & de D. Suzanne Choart, qu'il avoit épousée le 10 Mai 1568, morte le 19 Avril 1643, âgée de 98 ans, & inhumée avec son mari en l'Eglise de S. Côme, dans la Chapelle des Familles de Choart & de Talon, où se voit leur Epitaphe en Lettres d'or sur Marbre noir. Le Roi a donné la Charge de Président au Parlement, vacante par la mort de M. Talon, à M. Louis Chauvelin, son beau-frere, qui a déjà exercé une pareille Charge.

Le 9, D. Pulcherie de Chastillon, femme de Jean François

François Boyvin de Bonnetôt, Marquis de Bacqueville, ci-devant Colonel d'un Régiment de son Nom, mourut au Château de la Rambaudiere, en Poitou près de Fontenay-le Comte, âgée d'environ 43 ans, & laissant un fils. Elle avoit été mariée avec M. de Bacqueville le . . . Juillet 1714. Elle étoit sœur aînée de D. Marie Rosalie de Châtillon, mariée le 27 Décembre 1714, avec Louis-Vincent de Goesbriant, Marquis de Goesbriant, mort le 29 Décembre 1736, & elles étoient filles d'Alexis-Henri de Châtillon, Seigneur de Chantemerle & de la Rambaudiere, Chevalier, Commandeur & Doyen des Ordres du Roi, mort le 17 Mars 1737, & de D. Marie-Rosalie de Brouilly de Piennes, morte le 12 Septembre 1736, & cousines germaines de M. le Duc de Châtillon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses armées, & Gouverneur de la personne de Monseigneur le Dauphin. Voyez la Genealogie de l'Illustre Maison de Châtillon, dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, & l'Histoire particuliere qui en a été donnée au public par André du Chêne.

Le 19, René Amaury de Montboucher, Marquis du Bordage, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, mourut à Paris âgé de 73 ans, sans avoir été marié; il étoit fils de René de Montboucher Sire de Montboucher, Marquis du Bordage, Maréchal des Camps & armées du Roi, tué au siège de Philisbourg le 18 Octobre 1688, & d'Elisabeth Goyon-Matignon Dame de la Moussaye morte le 18 Octobre 1701. M. le Marquis du Bordage qui vient de mourir, étoit frere de D. Henriette de Montboucher du Bordage, mariée le 4 Décembre 1699, avec François de Franquetot, Comte de Coigny, aujourd'hui Maréchal de France, &c. La Maison de Montboucher est une des plus anciennes de
Bre-

3276 MERCURE DE FRANCE.

Bretagne, distinguée par ses alliances & par ses services Militaires.

Le 23, Jean-Baptiste de Rouvroy, Marquis de Rouvroy, ci devant Lieutenant General des armées navales du Roi. Depuis 1720 Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, depuis le 27 Mars mil sept cent vingt-huit, mourut à Paris dans la quatrevingt-quatrième année de son âge; il avoit obtenu l'érection des Terres du Puy, de la Vallée, de Froissy & de Provinlieu en Marquisat, par Lettres du mois de Janvier 1714; il étoit fils de Pierre de Rouvroy, Seigneur du Puy, Capitaine au Regiment des Gardes Françaises & Maréchal des Camps & armées du Roi, & de D. Ursule-Marie-Gonthery, Gouvernante des filles d'Honneur de la Reine; il avoit épousé 1°. le 21 Février 1687, D. Renée-Thérèse-d'Abon, morte le 8 Juillet 1736, de laquelle il avoit eu, entr'autres enfans Jean-Auguste de Rouvroy, Marquis de Rouvroy, Mestre de Camp d'un Regiment de Dragons, Chevalier des Ordres de S. Louis & de S. Lazare, mort le 13 Novembre 1729, laissant une fille unique de son mariage avec D. Marie Anne Giraud. M. le Marquis de Rouvroy, qui vient de mourir, avoit épousé en seconde noces D. N . . . Adam, qu'il laisse veuve & sans enfans. Il portoit pour armes de sable à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

La Dame Anne Ratel, veuve du St Claude Deshayes, mourut à Rouen le 29 dans la 94 année de son âge. Elle étoit restée seule des 305 Rentiers de la dixième Classe de la seconde Tontine, & elle avoit réuni sur sa tête 765 Actions, dont cette Classe étoit composée, & qui montoient à 19125 l. de rente.

Le feu St Deshayes, son époux, retiroit 31730 liv.

liv. de rente de la même Tontine , ayant réuni
aussi sur sa tête toutes les Actions de la seconde &
de la quatrième Division de la onzième Classe.

*Le second Volume du Mercure est actuellement
sous presse , & paroîtra incessamment.*

T A B L E.

P I E C E S FUGITIVAS. Ode , Imitation du 50 ^e Pseaume de David ,	1067
Questions importantes , jugées au Parlement de Paris ,	1071
Sonnet à l'honneur de la Sainte Vierge ,	1079
Réponse à une Question proposée par M. P. Th * ,	1080
Vers à Mlle D. Fran. . . sur son absence ,	1092
Lettre de M. Destouches à M. Tanevot ,	1093
Portrait de Mlle . . .	1103
Réjouissances faites à Grenoble au sujet du Mariage du Duc de Chartres ,	1104
Vers à M. P. . . Maître des Requêtes ,	1112
Lettre au sujet de l'Abbaye de S. Hubert ,	1115
Réponse en Vers à une Question proposée dans le Mercure d'Octobre 1742 ,	1123
Extrait de Lettre sur l'origine de l'usage de réciter trois fois <i>Ave Maria</i> à midi ,	1125
Conte Epigrammatique ,	1129
Décision d'une Question au sujet du feu du Ciel , éteint par le lait ,	1130
Epigramme ,	1133
Les Incommensurables & leur défense , anéantis par M Liger ,	1134
Recette contre le Tic ,	1138
	Mémoire

Mémoire Historique sur les Villes de Nice & de Villefranche ,	1146
La Cellule Philosophique ,	1153
Explications des Enigmes & des Logogryphes de Mai ,	1159
Celles d'Avril ,	<i>ibid.</i>
Vers à M. L. . . . en lui envoyant l'explication de son Logogryphe dans le Mercure d'Avril ,	1160
Enigmes & Logogryphes ,	1161
NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c.	
Les Vies des Hommes Illustres, Celle de Gaston de Foix , Duc de Nemours ;	1164
Le Recueil du Parnasse , Tome II. <i>Extrait</i> ,	1196
Sujet du Prix de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1745 ,	1210
Description des deux Paires de Pistolets présentés au Roi par la Ville ,	1211
Chanson notée ,	1215
Spectacles. <i>Extrait de la Comédie-intitulée, l'Eponax par supercherie</i> ,	1216
Nouvelles Etrangères, Turquie, Allemagne ,	1216
Espagne ,	1230
Italie ,	1237
Nice ,	1239
Grande-Bretagne , Hollande & Pays-Bas ,	1240
Flandres ,	1241
Mort des Pays Etrangers ,	1249
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	1250
Mandemens du Cardinal de Tencin , &c.	1255
Concerts chés la Reine	1259
Concert Spirituel ,	1260
Détail du Siège de Menin ,	<i>ibid.</i>
Prise de Vaisseaux Anglois ,	1268
Morts ,	1273

Errata

Errata de Mai.

- P** Age 857, ligne 15, affigeans, *l. affligeans, & ôtez la virgule.*
- P. 858, l. dernière, *mettez un point d'admiration après contretiens.*
- P. 876, l. 6 du bas, de forfaits, *l. des forfaits, de crimes, l. des crimes.*
- P. 891, l. 4 & 5, ridicules, *l. ridicule.*
- P. 905, l. 11, lâcher, *l. lancer.*
- P. 914, l. 9 du bas, unanimement, *l. unanimement.*
- P. 939, l. 2 du bas, de, *ajoutez, ce.*
- P. 950, l. 5 du bas, *ne mettez qu'une virgule après légère.*
- Ibid.* l. 2 du bas, *an, l. au.*
- P. 952, l. 3, Lecteur, *l. Lecteur.*
- P. 959, l. 14, grand, *l. le grand.*
- P. 966, l. 6, prononcés, *l. prononcées.*
- P. 970, l. 16, a lû, *l. lut.*
- P. 977, l. 6, éré, *l. été.*
- P. 981, l. 5, nouvelles, *ajoutez, paroissent depuis peu.*
- P. 985, l. 2, abords, *l. bords.*
- P. 1008, l. 10, ptennent, *l. prennent.*
- P. 1024, l. 9 & 10, Madelaine, *l. Magdeleine.*
- P. 1032, l. 7, *du, ôtez ce mot.*
- P. 1034, l. 8, un, *l. une.*
- Ibid.* l. dernière, eu, *l. en.*
- P. 1041, l. 11, Religieux, *l. Religieuse.*
- P. 1046, l. 12. minuit, *l. le minuit.*
- P. 1058, l. 13 & 16, fassé, *l. face.*

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 1069, ligne 14, mettez une virgule après l'absoudre.
- P. 1070, mettez-en une après le vice.
- P. 1075, l. dernière ut, l. eut.
- P. 1080, l. 6, aucunes, l. aucuns.
- P. 1081, l. 21, corps, l. Corps.
- P. 1121, à la reclame, drot, l. droit.
- P. 1123, l. 2, ay, l. dans.
- P. 1131, l. 23, ne mettez qu'une virgule avant parties.
- P. 1132, l. 2 du bas, mettez un point d'interrogation après l'argile.
- P. 1140, l. 17, le, ptez ce mot.
- P. 1162, l. 6 du bas, d'Art, l. l'Art.
- P. 1178, l. 8 & 9 du bas. P. 1180, l. 2. & P. 1188, l. dernière, Gens d'armes, l. Gendarmes.
- P. 1187, l. 20 & 21, Capitaines, l. Capitaine.
- P. 1192, l. 2, des Chef, l. Chef.
- P. 1200, l. 2, Flandre, l. Flandres.

La Chanson notée doit regarder la page

1119

MERCURE

DE FRANCE.
DÉDIÉE AU ROI.

J U I N. 1744.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur **MOREAU**, Commis au *Mercure*, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le *Mercure*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paraître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercure de France* de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROY

JUIN. 1744.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LA CHUTE DE PHAETON,
*Traduite du II Livre des Métamorphoses
d'Ovide.*



Ans un Champ, parfumé d'émail & de
verdure,

Champ qu'ignorent les vents, les frimats, la froidure,

Est un vaste Palais, de Porphyre entouré,
Que les Rubis & l'or, tour à-tour, ont paré;
La cime de ce Lieu d'yvoire est couronnée;

Sa porte radieuse est d'or environnée,

II. Vol.

A ij

Mais

1284 MERCURE DE FRANCE.

Mais la Nature à l'Art n'ose le disputer ;
L'Art, paisible vainqueur, se plaît à la dompter.
Ce Palais du Soleil est le séjour tranquile ;
Là , pour récompenser un service inutile ,
Vulcain avoit gravé le tour de l'Univers ;
La Terre chancelante , entre l'Air & les Mers ;
Sur la liquide Plaine Amphitrite & Nérée
Étaoient les attraits dont leur Cour est parée.
Ici , sous Egeon la Baleine gémit ;
Sous la voix de Triton l'Onde tremble & frémit ;
Là , Vertumne , changeant de forme & de nature ,
Offre de l'inconstance une vive peinture ;
Plus loin , mille Beautés & leurs meres Doris ,
Captivent les regards des demi-Dieux surpris.
Les unes , sur la Mer nâgeoient à l'avanture ;
D'autres , sur un Rocher séchoient leur chevelure ;
Sur les Eaux celle-ci se laisse de flotter ;
L'autre laisse au Dauphin le soin de la porter.
Une égale Beauté regne sur leur visage ;
Toutes n'ont pas pourtant mêmes traits en partage ;
Mais certain air , rempli de graces , de douceurs ,
Tout varié qu'il est , fait dire , elles sont sœurs.
Plus haut sont les Humains , les Forêts , les Mon-
tagnes ,
Les Dêités des Bois , & les Dieux des Campagnes.
Chaque signe a sa place , & tout l'Ouvrage enfin
Paroît enveloppé d'un Ciel pur & serein.
Ce fut dans ce Palais que le fils de Climene

Vint

Vint éclaircir son doute , & dissiper sa peine.
Un jeune audacieux disoit que d'Apollon
Il n'avoit pû tirer ni son sang , ni son nom ,
Et pour mieux repousser cette injure cruelle ,
De sa naissance il vient prendre un gage fidèle.
Il marche , mais bientôt mille rayons brulans
Fixent ses yeux , sa voix & ses pas chancelans.
Là , de poupre couvert , & ceint de sa couronne ,
Phébus voit voltiger l'éclat qui l'environne.
Il voit à ses côtés les jours , les mois , les ans ,
Et les momens légers , & les siècles pesans.
Il voit Vertumne orné d'émail qui le colore ,
Et l'Eté des Epics que sa main fait éclore ,
Du jus de ses raisins l'Automne enluminé ,
Et l'Hyver tremblotant , de neige couronné.

A travers ces objets son œil crut reconnoître
Celui que son amour de Climene a fait naître.
Accourez , accourez , mon fils , ne craignez pas ;
Quel sujet , mon cher fils , conduit ici vos pas ?
Il dit ; de Phaeton la voix s'ouvre un passage ;
Si de ce nom , dir-il , vous m'accordez l'usage ,
Si Climene n'a point d'un voile suborneur
Couvert en même-tems sa gloire & mon honneur ,
Un soupçon me poursuit , m'abbat , me desesperé ;
Chassez-le , montrez-moi que vous êtes mon pere.

Phébus , de qui les sens à ces mots sont touchés ,
Ecarte ses rayons , & lui dit , approchez.
Il l'embrasse ; ô mon fils , eh quoi ! pouviez-vous
croire

A iij Que

Que Climene à ce point ait oublié sa gloire,
 Votre doute m'offense, & je ne sçais pourquoi,
 Mon fils, vous vous trouvez si peu digne de moi.
 Ah ! si vous n'en croyez ni soupirs ni tendresse,
 Demandez, & l'effet va suivre ma promesse.
 Fleuve, que mes rayons n'éclairerent jamais,
 Ecoute, & sois témoin des sermens que je fais.
 A ces mots de son fils succede la priere.
 Souffrez qu'à l'Univers je porte la lumiere ;
 Que sous moi votre Char marche pendant un jour,
 Et j'en crois vos sermens, ma mere & votre amour.
 Mon fils, qu'à mon repos ce désir est contraire !
 Ah ! desir indiscret, autant que téméraire !
 Quel présent, juste Ciel ! que ne m'est-il permis
 De l'excepter des biens que je vous ai promis !
 Mais je puis détromper votre ame peu sensée,
 Je puis de votre esprit bannir cette pensée.
 L'âge & la force en vous ne sont pas mesurés
 Aux orgueilleux desirs où vous vous égarez.
 Assortissez vos vœux avec votre naissance ;
 Mortel, n'affectez point la Céleste Puissance.
 Que dis-je ! Jupiter, le Souverain des Dieux,
 N'oseroit se placer sur mon Char radieux.
 Je trouve au haut du Ciel une route incertaine ;
 Mes courriers, encor frais, s'y soutiennent à peine ;
 Là, mon cœur occupé de tristesse & d'effroi,
 Craint à l'aspect des Eaux qui s'entr'ouvrent sous
 moi.

Enfin,

Enfin , dans un sentier où mon cours se termine ;
 Mes chevaux semblent fuir la main qui les domine,
 Et Thétis , qui la nuit dans ses Eaux me reçoit ,
 Tremble, & me tend les bras , dès qu'elle m'ap-
 perçoit.

Le Ciel enfin , le Ciel , dans sa course rapide ,
 Fait marcher après soi tous les Astres qu'il guide ;
 A mon passage en vain s'oppose ce torrent ;
 Victorieux , je m'ouvre un chemin différent.
 Pourrez-vous imiter ma force & mon courage ?
 Mon fils , pesez les maux où ce vœu vous engage ;
 N'esperez point trouver des champs remplis d'at-
 traits ,

Des Villes , des Jardins , des Temples , des Forêts ;
 Par des gouffres affreux en mille endroits fermée ,
 De Monstres effrayans ma route est parsemée.

Quoi ! que vous la suiviez , sans vous en égarer ?
 Sous vos pas toutefois doivent se rencontrer
 Le Taureau menaçant aux cornes indomptables ,
 Le Sagittaire armé de traits inévitables.

Le Lion écumant , le Cancre impétueux ,
 Dont les bras sont courbés en replis tortueux.
 N'esperez point aussi que sous vos mains débiles
 Mes Courriers enflammés demeurent immobiles.

A peine leurs esprits , par la course excités ,
 Reconnoissent le bras qui les avoit domptés ,
 Ah ! mon fils , profitez d'un moment qui vous reste,
 Et ne m'arrachez point un présent si funeste.

A iiij Pour

1288 MERCURE DE FRANCE.

Pour preuve que mon sang vous a donné le jour ;
Recevez , recevez ma crainte & mon amour.
Attachez vos regards sur mes yeux pleins de larmes ;
Plût au Ciel qu'en ce sein , séjour de mes allarmes,
Vous puissiez démêler ma peine & mon malheur ;
Voir & peser mes soins , mes craintes , ma douleur !
Eh bien , parmi les biens que possède la Terre ,
Parmi tous les Trésors que l'Univers enferme ,
Pour calmer à la fois nos communs déplaisirs ,
Choisissez , & d'abord je comble vos desirs.
J'en excepte mon Char , triste & funeste gage.
Vous m'embrassez , hélas ! je connois ce langage.
Je ne sçaurai que trop accomplir mon serment ,
Mais , vous , sçachez former un vœu plus sagement.
Il dit , mais Phaeton au premier choix s'obstine ,
Et vole vers les maux que le sort lui destine.
Alors Phébus , voyant qu'il le conseille en vain ;
Le mène vers son Char , chef-d'œuvre de Vulcain ;
Ce Char qu'également l'Or & l'Argent composent ,
Ce Char , sur qui la Perle & le Rubis reposent ,
Frappé par les rayons que darde le Soleil ,
A son tour rend des feux d'un éclat sans pareil.
Tandis que Phaeton admire ces merveilles ,
Ouvrant de son Palais les deux portes vermeilles ,
L'Aurore de ses fleurs charme & nourrit les yeux ;
Chaque Etoile à sa vûë abandonne les Cieux.
Hesperus à l'instant les prend sous sa conduite ,
Et cédant le dernier , favorise leur fuite.

Cependant

Cependant l'Univers de Pourpre se paroît ;
 De Diane aux abois la lumière expiroit ,
 Et les Heures déjà, ces Déeses rapides ,
 Atteloient de Phébus les Courriers intrépides ;
 C'est alors qu'Apollon de son sein fait partir
 Des soupirs , présageant son prochain repentir.
 Il parfume son fils d'une Essence sacrée ;
 Par elle de ses feux l'ardeur est tempérée ;
 De rayons le couronne , & parmi ses sanglots
 Ce Pere malheureux entremêle ces mots.
 Du moins, si vous voulez calmer mes justes craintes,
 Voyez où de mon Char sont les traces empreintes.
 Tout le long de ma route est décrit un fillon ;
 Suivez-le ; mes Courriers ignorent l'aiguillon.
 Sur eux n'exercez point son pouvoir tyrannique ;
 Ralentir leur ardeur soit votre soin unique.
 Sans vous élever trop , sans trop vous abaisser ,
 Sçachez également la flâme dispenser.
 Trop voisins de la Terre ou du séjour Céleste ,
 Le feu qui les nourrit , leur deviendrait funeste.
 Evitez le Dragon & son venin mortel ;
 Gardez que votre Char ne panche vers l'Autel , *
 Je le vois , ce discours , mon fils , vous importune ;
 Je remets votre sort aux soins de la fortune.
 Votre esprit insensé mérite ces secours.
 Déjà l'humide nuit a terminé son cours ,
 Et les feux de l'Aurore ont chassé les ténèbres ;

* Ara , Constellation , composée de 7 Etoiles.

1290 MERCURE DE FRANCE.

Recevez mes adieux , & mes plaintes funébres ;
 Partez ; si cependant votre cœur peut changer ,
 Usez de mes conseils ; ils n'ont point de danger ;
 Abandonnez mon Char , il en est tems encore ,
 Et d'ici voyez moi succéder à l'Aurore.
 A ces mots Phaeton , sur le siège placé ,
 Prend congé de Phébus , que la crainte a glacé.
 Cependant ses Courriers commencent leur carrière ;
 Déjà d'un pied fougueux ils frappent la barrière ;
 Ils remplissent le Ciel de leur souffle enflammé ,
 Et l'air qui les entoure , est bientôt allumé.
 Par leurs hannissements ils vont frapper la nuë ;
 Zéphir les suit à peine en leur route connue ,
 Mais de leur conducteur méconnoissant la voix ,
 Il font bondir le Char , dénué de son poids.
 Tel , privé de sa charge un Navire timide ,
 Erre & chancelle , au gré de l'Element humide.
 Du jeune Phaeton ils méprisent la main ,
 Et vont , sourds à sa voix , suivre un autre chemin.
 Il tremble ; il guide en vain les rênes indociles ;
 Sa route se transforme en Rochers difficiles ;
 Alors de son flambeau la téméraire ardeur
 Va du Septentrion exciter la froideur ,
 Et du Dragon glacé la fureur endormie ,
 Se réveille à l'aspect de la flamme ennemie ;
 Alors , Bouviers tardifs , vos sens furent troublés ;
 Vos pas furent , dit-on , par la peur redoublés ;
 Phaeton cherche en vain la Terre fugitive ;

La

La pâleur se saisit de sa bouche plaintive ;
 Sur ses genoux tremblans son corps s'évanouît ,
 Et ses yeux sont couverts des ombres de la nuit.
 Deja , moins orgueilleux , il blâme sa priere ;
 Il abhorre déjà la Céléste carrière ,
 Et du fils de Mérops regrettant le bonheur ,
 Il préfère la honte au dangereux honneur.
 Son Char erre toujours au gré de la Fortune ;
 Ainsi flotte un Vaisseau soulevé par Neptune ;
 Le Pilote vaincu , la mort devant les yeux ,
 Aux fougueux Aquilons n'oppose que des vœux.
 Que faire ? il est bien loin du séjour de l'Aurore ;
 Hesperus à ses yeux paroît plus loin encore.
 Il tourne ses regards , tantôt vers le coucher ,
 (Lieux dont son mauvais sort lui défend d'ap-
 procher.)

Tantôt de l'Orient il mesure la Plaine.
 Incertain , agité , tremblant & sans haleine ,
 Les noms de ses chevaux il ne les connoît pas ,
 Et le frein qu'il retient , se refuse à son bras.
 Mais d'une double horreur son ame est accablée
 A l'aspect imprévu de la Voûte étoilée ;
 Il découvre en ces Lieux le Scorpion courbé ;
 Il voit d'un noir venin tout son corps imbibé ,
 Et lorsqu'à le frapper ce Monstre se prépare ,
 La bride fuit ses mains , & son esprit s'égare.

Maîtres de leur ardeur en ce fatal moment ,
 Ses Courriers vont franchir le Céléste Élément.

A. vj Tantôt

Tantôt près de la Terre & tantôt dans les nuës,
Ils suivent à l'envi des routes inconnuës.

Diane avec frayeur voit le Char d'Apollon
Au-dessous de son Char parcourir un Vallon.

Le nuage voisin se dissipe en fumée ;
Des Rochers les plus hauts la cime est allumée.

Cibele , en pâlisant , voit son sein entr'ouvert ;
De ses riantes fleurs le Pré n'est plus couvert .

L'Arbre prêt d'expirer , voit mourir son feuillage.

La Moisson à regret aux feux ouvre un passage ;

Par la flâme bientôt les Peuples excités ,

Périssent , engloutis sous leurs vastes Cités.

Ce qui frappoit les yeux , n'est que cendre & poussière ;

Le Cédre consumé rampe sous la Bruyere ,

Et les feux répandus en mille endroits divers ,

D'un prompt embrasement menacent l'Univers.

Phaeton voit la flâme exercer son empire ;

Par elle est allumé l'Air même qu'il respire ;

Son Char à sa fureur ne peut se dérober ;

Lui-même à ses efforts est prêt de succomber.

Une épaisse fumée à l'instant l'environne ;

Il ne voit plus sa route , & l'espoir l'abandonne ;

Alors des Africains le sang est enflammé ;

Leur tein à demi blanc , en noir est transformé ,

La Lybie au Soleil redemande ses Ondes ,

Et les cheveux épars dans leurs grottes profondes ,

Les Nymphes par leurs cris annoncent leur douleur.

Les

Les Fleuves éloignés ont part à leur malheur.
 La flâme dévorante en tous Lieux se partage ;
 L'or, fondu par les feux, se mêle aux Eaux du Tage,
 Au Caïstre bouillant le Cigne consacré ,
 Expire dans les Eaux qu'il avoit célébré.
 Le feu contre le Nil rallume sa colere ;
 Ce Fleuve épouvanté, fuit au bout de la Terre ;
 Son Onde est consumée ; il craint un sort pareil ,
 Et cache encor sa tête aux rayons du Soleil.
 Tout est soumis au feu ; tout ressent sa furie ;
 Le Tibre (qui l'eût crû ?) voit son Onde tarie.

Dans le sein de la mort les plus vives clartés
 Vont frapper de Pluton les yeux épouvantés.
 La Mer devient semblable aux arides Campagnes ;
 Ses Eaux par leur départ font naître les Montagnes ;
 Le Dauphin , n'osant plus s'élever dans les Aïrs ,
 Cherche un azile aux Lieux qui touchent les Enfers.
 Le *Phoque* sur les Eaux flotte privé de vie ,
 Et Doris se replonge en sa grotte attiédie.
 Neptune enfin , trois fois hors des Eaux s'avança ,
 Et trois fois dans les Eaux le feu le repoussa.

Les Nayades en pleurs, tremblantes, incertaines,
 Dans le sein de la Terre amenoient leurs Fontaines.
 Cibeles , qui les voit venir de toutes parts ,
 Détourne vers le Ciel ses arides regards ;
 Elle oppose sa main à l'ardeur qui la presse ;
 Elle exprime en ces mots sa peine & sa tristesse.
 Grand Dieu, si j'ai jamais mérité ce tourment ,

Fais

1294 MERCURE DE FRANCE.

Fais de ton foudre oisif partir mon châtiment ;
 Sur moi ne verse point une flâme étrangere ;
 Si j'expire par toi , ma douleur est légère ;
 Ma bouche à ce discours peut à peine s'ouvrir ;
 Sur mes cheveux brûlés vois la flâme courir ;
 Tout mon corps expirant , à sa rage est en proie ,
 Et sur mes yeux éteints sa fureur se déploie.
 Sont-ce là les honneurs ? sont-ce là les présens
 Qu'exigeoient mes travaux & mes soins bienfaisans ?
 Par tout au Laboureur je suis abandonnée ,
 Et sur moi le Râteau rampe toute l'année ;
 Par mes dons les oiseaux raniment leurs accens ;
 J'éleve les Moissons , & je nourris l'encens ;
 Si mon crime après-moi traîne cette infortune ,
 Qu'ont mérité les Eaux ? qu'a mérité Neptune ?
 Pourquoi voit-on les Flots, qu'il tient des mains du
 fort ,

Décroître & s'approcher du séjour de la Mort ?
 Pour ton frere , pour moi , ton esprit inflexible ,
 A ses propres malheurs sera-t'il insensible ?
 Vois les soutiens du Ciel , vois les Pôles brûler ,
 Et crains pour ton Palais , déjà prêt d'écrouler.
 D'Atlas, tout recourbé, les vains efforts succombent ;
 Les Elémens vaincus dans le néant retombent ;
 Dans le cahos ancien nous verrons-nous plonger ?
 Arme toi ; venge-nous ; songe à nous protéger.
 Elle dit , & le Dieu qui lance le Tonnerre ,
 Fait aux yeux de Phébus éclater sa colere.

Quoi !

Quoi ! par vous l'Univers verra son dernier jour ?
 Pe e aveugle ! à ces mots il vole en son séjour ;
 C'est de-là que sur nous il étend ses nuages,
 Là repose la foudre & naissent les orages.
 Mais comment secourir l'Univers embrasé ?
 Hélas ! il voit des Eaux le trésor épuisé ;
 Mes feux, mes feux, dit-il, vont apaiser la flamme ;
 Le coup part ; Phaeton tombe pâle & sans âme.
 Alors vous eussiez vû les chevaux consternés ,
 Le timon en éclats , les freins abandonnés ,
 Le joug rompu , brisé , les rênes dispersées ,
 Et les beautés du Char détruites , renversées.
 Par les Arrêts du sort , par le tems combattu ,
 Tout périt , tout finit , hors la seule vertu.
 Cependant Phaeton , sans imprimer sa trace ,
 Du Ciel en un instant parcourt l'immense espace ;
 Ainsi tombe une Etoile , ou plutôt à nos yeux ,
 (Tranquille) elle paroît abandonner les Cieux.
 Le Pô , qui le reçût dans son Onde fumante ,
 Lava son corps , ses yeux , & sa bouche écumante.

Ainsi nous font périr l'orgueil & l'imprudence ;
 Qu'un autre , s'il le veut , imite Phaeton ;
 Pour moi , j'écoute peu la vaine confiance ,
 Et ne méprise point les conseils d'Apollon.





*LETTRE de M. D. L. R. écrite à M. le
Président Bouhier, de l'Académie Française,
sur quelques Monumens Antiques.*

Vous êtes, Monsieur, entre les Per-
sonnes que j'honore le plus, & le
plus versé dans la connoissance des Monu-
mens d'Antiquités, le premier, qui ait vû
par le moyen d'un Dessin exact, la Lampe
antique de Bronze, d'une structure singu-
liere, qui est entrée depuis peu dans notre
Cabinet. J'eus l'honneur de vous consulter
en même-tems sur ce Monument, & par
votre Réponse je fus confirmé dans cette
idée de singularité, engagé en même tems
de faire là-dessus quelques recherches, avec
l'agrément que vous eûtes la bonté de m'ac-
corder de vous les adresser. C'est, M. ce
que j'exécute aujourd'hui, en joignant à
ma Lettre la Gravûre en Taille-douce du
Monument en question, faite par une habi-
le main.

Tout le Monde Antiquaire sçait en com-
bien de manières différentes le travail des
Lampes est varié, soit pour la forme, soit
pour les symboles, & pour les ornemens. On
n'a qu'à ouvrir les grands Recueils de Lice-
tus, de Fabretti, du P. de Montfaucon, le
plus





plus vaste de tous, & de quelques autres Auteurs, moins célèbres, sans oublier le curieux *Traité de Beger de LUCERNIS SEPULCHRALIBUS*, publié au commencement de ce siècle. On sera surpris de la prodigieuse variété, ainsi que du nombre presque infini des Lampes qui y sont représentées. J'ai parcouru, M. tous ces Recueils, pour tâcher d'en tirer quelque lumière au sujet de la nôtre, mais je n'en ai trouvé aucune qui en approchât, ou qui lui ressemblât en quelque chose, non plus que dans les Cabinets de Paris, qui sont en grand nombre.

A cette occasion, je vous dirai, M. que l'Académie de *Pisaro*, en Italie, annonça il y a quatre ou cinq ans, dans un Programme, qui me fut communiqué par l'Illustre Président de Mazaugues, au retour de son voyage d'Italie, l'entreprise d'un nouveau Recueil de Lampes Antiques, dessinées par *Joseph Menabon*, célèbre Peintre Florentin, & gravées par *Vincent Franceschini*, Romain, qui excelle dans cet Art; Recueil, dont on promettoit le premier Volume au commencement du mois d'Août 1739, lequel devoit contenir tout ce qu'il y a dans ce genre dans le Cabinet *Passeri*, de la même Ville, in *Musæo Passerio*. Cela doit être, sans doute exécuté aujourd'hui; mais cet Ouvrage n'a pas encore paru à
Paris;

Paris ; revenons à notre Lampe.

Je crois , M. ne rien risquer de prendre la tête bizarre , qui en forme la figure , pour celle de *Pan* , ou de *Silvain* , Divinités , qui , au fond , sont la même chose , selon les Mythologistes , Silvain , dit Plutarque , est le même que les Grecs appellent *Egipan* , qui , selon l'Étymologie du nom , signifie *Pan Chevre*.

On trouve Silvain représenté , tantôt comme Pan , avec les Cornes , & la moitié du corps de Chevre , tantôt avec toute la forme humaine. Plusieurs Monumens témoignent que ce n'étoit pas le pur caprice des Graveurs & des Sculpteurs , qui lui donnoit ces deux formes , & que la Religion Payenne l'honoroit en plusieurs manières.

Voici , M. selon moi , dans la Lampe en question , sa Tête en l'une de ces deux formes , ou plutôt participant de l'une & de l'autre. On voit en effet une Tête humaine , fort laide , avec des Cornes élevées au-dessus du front , & des oreilles de Chevre , à ne pouvoir s'y méprendre. Telle est , M. ma pensée au sujet de ce Monument de la meilleure Antiquité.

J'ai reçu , M. depuis peu de jours , une Lettre , à laquelle vous prendrez , sans doute , intérêt. Elle m'est écrite de Brest
par

J U I N. 1744.



par M. Frezier , Auteur d'un Voyage Mer du Sud , & de quelques autres bons Livres. Je l'ai beaucoup connu à Paris , avant qu'il eut fixé son séjour en Bretagne , pour le service du Roi , en qualité de Directeur des Fortifications. Voici le contenu de sa Lettre.

J'ai vû avec plaisir dans le premier Volume du Mercure de Décembre de l'année dernière , de sçavantes conjectures sur l'Interprétation d'un mot de l'Inscription , qu'on lit dans l'Eglise du Village de *Corseuil* , en Breragne , laquelle est rapportée dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Comme c'est moi qui l'envoyai en 1709 , à M. le Pelletier de Souzy , notre Directeur Général , Honoraire de cette Académie , qui la fit insérer dans ses Registres , je n'ai pû me persuader que j'eusse altéré les trois lettres M. D D , du mot NAMGIDDE , qu'il faudroit changer en NI R. P. pour favoriser l'Interprétation *Nata Migirpe* , parce que j'ai vû de près ces caracteres nettement gravés sur une pierre , qui est posée verticalement dans un des Piliers de l'Eglise Paroissiale , sans aucun soupçon d'altération ; mais , pour mieux m'en assurer , j'ai prié un des Ingénieurs de ma Direction , qui réside dans le voisinage de S. Malo (*M. le Chevalier de l'Es-*

P'Esconet) d'aller vérifier sur les Lieux le sujet du doute, & il n'en a trouvé aucun dans la Gravûre de ces trois lettres.

Il a seulement remarqué d'autres choses peu intéressantes, dont M. le Secrétaire de l'Académie fit apparemment peu de cas, parce que je ne les avois pas omises; l'une qu'entre les Lettres initiales D. M.* S. il y a un cœur contourné, comme je le figure ici; l'autre que les mots DOMO AFRI < A, sont ainsi écrits par un D, entrelacé dans un O, & le C. fait comme un < couché: ainsi, M, tombe toute la conjecture de *Nata Migirpe*, sans diminuer le mérite de l'érudition dont elle est issuë.

Cette Inscription au reste étoit inserée dans un Mémoire, accompagné de divers Plans, & Profils de restes d'Antiquités, que j'avois remarquées aux environs de ce Village, non seulement apparentes sur la terre, mais encore en dedans, où je fis un peu fouiller. J'ai parlé à la fin de ma *Stereotomie*, dans la Dissertation sur les Ordres d'Architecture, page 28, d'une portion de Colonne cannelée en spirale, & à baze Attique, que j'y trouvai, avec plusieurs Médailles peu rares, ce qui a servi à confirmer le P. *Lobineau*, aidé par la conformité du nom de

* place du Cœur figuré dans l'Inscription.

Cor-

Corseuil, que ce pourroit bien être l'ancienne Ville des *Curiosolites*. Ainsi parle M. Frezier,

M. l'Abbé Lebeuf, qui continuë d'enrichir la République des Lettres, & qui vient d'illustrer sa Patrie par un Ouvrage, qui la regarde directement, m'a communiqué une de vos dernières Lettres, par laquelle vous le priez de me demander deux choses.

La première, s'il n'y auroit pas moyen d'avoir le dessein, que j'avois promis de donner du curieux Monument de *TORIGNY*, avec mes Remarques & celles de feu M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, sur ce Monument.

Je répons, Monsieur, à ce premier chef, que la Description du Monument en question, & tout ce qui en dépend, est contenu dans un grand détail, dans un Ouvrage, auquel je mets la dernière main, & qui aura pour Titre *VOYAGE LITTERAIRE de Normandie, contenant plusieurs Remarques d'Histoire, de Littérature & d'Antiquités, avec des Figures en taille-douce.*

En second lieu, vous voudriez sçavoir ; M. ce que je pense du mot *CONCORD*, qui se trouve à la fin, dont j'avois aussi promis de donner une explication nouvelle, en rejetant avec raison celle qu'a donnée le Marquis Maffei,

Ce

Ce que je viens de répondre sur le premier article , pourroit aussi servir de réponse à cette seconde demande ; mais je veux bien , M. ajouter ici , pour votre satisfaction , quelque chose de particulier.

Le mot CONCORD se trouve en effet le dernier , qui se lit de la longue Inscription gravée sur le côté droit du Piedestal , qui portoit la Statue de TITUS SENNIUS SOLLEMNIS. L'interprétation de M. Huet sur ce mot est telle. *Il faut sans doute CONCORDIÆ NOTAM , ou , SIGNIFICATIONEM , encore ce terme n'est pas mis là dans son étroite signification.*

L'Abbé de Longuerue , qui a aussi donné une longue & sçavante interprétation de l'Inscription , qui occupe les trois côtés de ce Piedestal , dit ce qui suit sur le même mot. *Ce mot CONCORDIA ne paroît avoir aucune liaison avec ceux qui le précédent : ainsi la Lettre de Paulinus reste imparfaite , comme la suivante , gravée sur le côté opposé du marbre , écrite au Tribun Commianus.*

Je suis ravi , M. que vous approuviez ce que j'ai dit ailleurs sur l'explication de ce même mot , donnée * par le Marquis Maf-

* *A verisimili non abest legendum esse Concordat eo sensu , quo notarii cum documenti alicujus exemplum describere rogabantur , adnotare solebant ad cal-
sem Concordat cum Originali , Maff. Ep. xvij.*

fei. Rien n'étoit en effet plus avanturé , & plus inouï dans la bonne Antiquité , que de prendre ce mot **CONCORD** pour une formule , qui marque que la lettre en question est conforme à l'Original. *Concordat cum Originali*. Ce qui n'est pas même le langage des Chartes , & des Actes anciens.

J'ai l'honneur d'être , M. avec le plus respectueux attachement, votre , &c. *A Paris* ,
le premier Avril 1744.

P. S. J'ai oublié, M. de vous dire que vous trouverez dans le *Mercure* de Janvier dernier , page 132 , des nouvelles plus récentes de l'entreprise d'un Recueil de Lampes Antiques par l'Académie de *Pisaro* : l'Article est énoncé en ces termes.

LUCERNÆ FICTILES *Musæi Passerii, sumptibus Academica Pisaurensis, Volumè II. Pisauri 1743, in-fol.* Ce second Tome contient 104 Lampes gravées , après lesquelles l'Auteur a mis ses Remarques.



*DIVERTISSEMENT, chanté à l'Ab-
baye de ***.*

INVITATION.

Paisibles habitans d'une sainte retraite ;
Charmant troupeau , chéri des Cieux ,
Rassemblez-vous aux sons de ma Musette ;
Signalez votre ardeur parfaite
Pour CHAILLON , dont la Fête embellit tous ces
Lieux.

Elle exige en ce jour un tendre & juste hommage ;
Presentez-lui vos vœux ; secondez mes accens ;
Réveillons les Echos de ce sacré bocage ;
Que leur innocent badinage
Répète avec son nom nos plus doux sentimens!
Déjà son aimable présence
Anime vos efforts , rend mes airs plus touchans :
Que le respect , l'amour , & la reconnoissance ,
Lui fassent agréer nos chants !
C'en doit être la récompense.

R E C I T.

I.

Son cœur , comme ses soins , est tout entier pour
nous ;

Toutes

Toutes également l'objet de ses tendresses ,
 Nous partageons les sinceres caresses ,
 Et, pour troubler un sort si doux ,
 On ne voit point de Brebis favorite ,
 Qui parmi nous excite
 Aucun transport jaloux.

I I.

Par un retour fidèle ,
 Aussi nos tendres cœurs
 Sont tout entiers pour elle.
 Le desir empressé d'obtenir ses faveurs
 Ne fait point naître de querelle ;
 Et , si je paroïs disputer
 A quelqu'une la préférence ,
 Par ma fidélité, par mon obéissance ,
 Je ne veux que la mériter.

I I I.

Ah ! si quelque douleur fatale ,
 Malgré ses soins constans , ose nous affliger ;
 Sa tendresse , toujours égale ,
 Sçauroit bientôt se partager.
 Alors allarmée, agissante ,
 Pour soulager la Brebis languissante ;
 Elle oublieroit sa santé , son repos :
 Elle sçait l'herbe propre à guerir tous nos maux ;
 Il n'en est aucun qui ne cede
 A son secours prompt & certain ;
 On ne sent même plus d'amertume au Remede ;

I I. Vol.

B Quand

1306 MERCURE DE FRANCE

Quand il est préparé par son habile main.

IV.

La douceur de ses Loix bannit d'ici la crainte ;

Et ne gêne point nos desirs.

Libres de tout souci , soumises sans contrainte ;

Nous jouissons en paix des innocens plaisirs :

Vers la Vertu la plus parfaite

Elle guide tous nos pas ,

Mais sa paisible houlette

Nous conduit , ne nous frappe pas.

V.

Si quelque Brebis fascinée

Se repaïssoit d'une herbe empoisonnée ,

Si, fuyant ce charmant Ruisseau ,

Sur un sable brillant qui roule une onde pure ;

Par un bisarre goût , contraire à la Nature ,

Elle élançoit sa soif à l'eau

D'un marais voisin plein d'ordure ;

Ce dangereux entêtement

Changeroit sa douceur en un zèle sévère ;

Et la contrainte salutaire

Dissiperoit l'enchantement.

VI.

Qu'elle aperçût dans la Prairie

Des Loups cruels & ravissans

Sur un foible troupeau décharger leur furie ;

Où , pour devenir plus puissans ,

Se cacher sous la peau d'une Brebis chérie ,

Et

Et confondus parmi les Agneaux innocens ,
 Trouver un libre accès dans notre Bergerie ;

Elle voleroit au secours ,
 Heureuse aux dépens de sa vie
 De conserver nos jours.

V I I.

Sur l'ennemi sa vigilance
 A sans cesse les yeux ouverts ;
 Et nous remplit de confiance
 Contre tous les assauts divers ;
 Après avoir couru la Plaine ,
 Quand , à l'abri des ardeurs du Soleil ,
 Nous allons prendre un doux sommeil
 Sous les ombrages frais d'une claire fontaine ,
 Le Serpent , caché sous les fleurs ,
 Nous prepare souvent sa cruelle piquûre ;
 Elle découvre aussitôt l'imposture ,
 Et nous épargne ainsi de mortelles douleurs.

V I I I.

Ce n'est pas que sa vigilance
 Dégénere jamais en sombre défiance ,
 En ces soupçons trop délicats ,
 Qui font voir le mal qui n'est pas ,
 Ce n'est pas qu'on nous interdise
 Le tendre émail d'un verd gazon ,
 Ou que dans la belle saison
 La gayté ne soit point de mise :
 Mais sensibles aux biens qu'elle répand sur nous ;

Bij Pour

1308 MERCURE DE FRANCE

Pour lui plaire rien ne nous coûte ;
A ce prix tout nous semble doux :
Au moindre signe on accourt , on écoute.
Jamais nulle Brebis , s'écartant de sa route ,
Ne mérita d'éprouver son courroux.

IX.

Par tout elle nous sert de guide ,
Et nous commande sans hauteur :
Quelle Brebis pourroit manquer d'ardeur ?
Si quelqu'une pourtant, trop foible , ou trop timide
Ne peut encor suivre ses pas ,
Elle la porte entre ses bras :
Si quelqu'autre , moins courageuse ,
Ne suit la troupe que de loin ,
Elle compâtit au besoin ,
Et ne fatigue pas la Brebis paresseuse.

X.

Son aimable simplicité
Entre elle & nous met de l'égalité ;
Des bons Pasteurs suivant l'usage antique ;
Appliquée aux plus grands travaux ,
Sans en goûter plus de repos ,
Elle n'habite point sous un toit moins rustique ;
Ne porte point de plus riche toison ,
Ne choisit pas le plus tendre gazon.
Ah ! pour son ame austere & genereuse
Toute distinction est un cruel tourment :
Chaque Brebis contente , heureuse ,

Fait la joye & son ornement.

X I.

Sans être sa Brebis , on ne sçauroit comprendre
 Le plaisir de paître à ses yeux :
 L'herbe , qu'elle a foulée , est mille fois plus tendre
 Et d'un goût plus délicieux.
 Outre que sous ses pas tout croît en abondance ,
 Qu'en sûreté nous y paissions ,
 Pour marquer à l'envi notre reconnoissance ,
 En paissant nous la caressons.

X I I.

Pour prendre ses leçons nous quittons la pâture ,
 Elle a le plaisir de nous voir
 Plus avides de recevoir
 Une plus saine nourriture ,
 Soit que d'un ton sublime , harmonieux ,
 Elle invite à louer l'Auteur de la Nature ,
 Qui daigne de ses dons enrichir ces beaux Lieux ,
 Soit que de nos devoirs nous traçant la peinture ,
 Par ses avis sages & doux ,
 Elle ordonne de fuir les Loups.

X I I I.

De cette juste Allegorie

Chacun , *Madame* , a compris tout le sens ,
 Et nous avons l'honneur d'être la Bergerie
 Confiée à vos soins actifs & vigilans.
 Ce cœur droit , noble , grand , que régle la Sagesse ;
 Cet esprit plein de force & de délicatesse ;

1310 MERCURE DE FRANCE

Cette aimable douceur, ce zèle généreux,
Ferme, éclairé, discret, flexible & courageux;
Ces belles qualités, dont le Ciel est avare,
Et dont il est encor plus rare
De trouver, comme en vous, un assemblage heureux,
Font voir qu'il vous conduit, & traite en favorite;
Et que nous n'honorons dans vous que le mérite.
De modestes Beautés ce précieux Effair
Que vous formez de votre main,
Dans cet azile heureux, ouvert à l'innocence,
Où regnent la Grace & la Paix,
Où leurs cœurs épurés cultivent la sémence
Des vertus qui font les parfaits.
Cet Art de gouverner, ces Talens qu'on admire,
Et qui fait violence à votre humilité;
Ces sublimes Vertus que votre exemple inspire
Dans une sainte obscurité:
Ces Benedictions, que votre zèle attire
Par une sage activité,
Et cette activité, qui peut à tous suffire:
L'Air pur & ferein qu'on respire
Dans ce séjour de la tranquillité,
Qui sous votre agréable empire
Est le séjour de la félicité;
Ce sont là les doux fruits de ce beau caractère,
Qu'ont formé de concert la Grace & la Raison,
Qui vous fait de nos cœurs une riche moisson,
Et de l'Eglogue explique le mystère.

LET.



*L E T T R E de M. Néricault Destouches ,
de l'Académie Française , à Mad. la
Comtesse de * * .*

PRéparez votre raison & votre vertu ; Mad. à soutenir un malheur que vous ne prévoyiez pas , & que je prévoyois depuis plus de six mois. Le pauvre Chevalier de * * . . . cet aimable beaufrere est mort : une maladie de peu de jours vient de l'emporter , & nous le ravit au plus beau de son âge. Ses faux amis , sa complaisance aveugle pour eux ; les veilles , la dissipation , les plaisirs outrés l'ont conduit à sa perte , & les Médecins qui auroient dû s'appercevoir de son épuisement , lui ont fait tirer le peu de sang qui lui restoit : au lieu que le repos & le régime , sans autres remèdes , auroient suffi pour me conserver un ami si précieux. Hélas ! je lui ai prédit cent & cent fois son malheur. Entraîné par la fureur du plaisir , il a méprisé mes remontrances. Il n'écoutoit plus que d'indignes flatteurs , qui l'ont fait expirer dans le sein de la volupté. A la première nouvelle de sa maladie , j'ai couru , j'ai volé à son secours. J'arrive ; il n'étoit plus.

B iiij La

La premiere chose que j'ai sçu chés lui , c'est que dès l'instant qu'il a désesperé de sa guérison , il s'est fait apporter tous ses papiers , & les a condamnés au feu. Tant de jolis Ouvrages qu'il avoit composés , & que je me serois empressé de recueillir & de donner un jour au Public , car ils n'étoient nullement licencieux , grace à mes corrections , ont péri tout à la fois dans les flâmes. Il ne nous reste plus de lui , que le regret de sa perte , & qu'une succession assés considérable , qu'il s'est dépêché d'assûrer à M. votre fils , par un Testament fait à la hâte , mais dans la meilleure forme : de sorte que j'ai un compliment de condoléance , & un compliment de félicitation à vous faire. Je m'en acquite en peu de mots , car je n'ai pas la force de m'étendre sur cette matiere.

Vous aurez deux grandes raisons de vous consoler de la perte du Chevalier : l'une , par rapport à M. votre fils , l'autre par rapport à vous-même. Je viens de vous marquer la premiere. La seconde que vous m'aviez confiée dans l'amertume de votre cœur , & qu'il est à propos que je ne rappelle point ici , est infiniment plus puissante que l'autre , parce que la Vertu vous est infiniment plus précieuse que les plus riches successions. Vous voilà délivrée de la triste nécessité de bannir loin de vous & de haïr un hom-

homme estimable , que vous vous efforciez depuis long-tems , mais par malheur , toujours inutilement , de remettre dans la voye où il faut marcher sans écart , pour se conserver votre estime & votre amitié. A quels excès , à quelles odieuses passions le plus honnête-homme ne se livre-t'il point , dès qu'il n'a plus de Religion ! J'ai vû le Chevalier sage , modeste , retenu , pénétré pour vous d'une amitié tendre & respectueuse , fondée sur l'estime & la vénération , & telle que vous ne manquez jamais de l'inspirer à tous ceux qui ont le bonheur de vous connoître. Mais il y a près d'un an que je le voyois distrait , dissipé , livré à son imagination perverse , & à tous les desirs qu'elle lui suggeroit , après avoir étouffé en lui ces heureux principes , qui dirigeoient ses inclinations & sa conduite , & qui le rendoient les délices des honnêtes-gens.

Je ne pouvois comprendre un changement si prodigieux. Je fis mes efforts pour en pénétrer la cause , & j'eus la douleur de reconnoître enfin , que votre beau-frere , autrefois si intimement convaincu de la vérité de la Religion Chrétienne , avoit écouté les dangereux sophismes des Libertins , & que faute de science pour les réfuter & les détruire , ce qu'un homme éclairé peut faire aisément , il avoit eu la foiblesse & l'imprudence

B v dence

dence de les adopter , jufqu'au point de fécouer les plus légitimes fcrupules , & de fe livrer au crime , fans aucuns remords.

Dès que je ne pus douter de cette funefte révolution , je fis tout ce qui dépendit de moi pour y remédier , & je ne ceffai d'employer tous mes foins & toute mon adrefle , pour guérir cet efprit malade , & pour le rappeler à fes premières maximes.

Quelquefois je m'appercevois avec un plaifir inexprimable , que mes exhortations & mes preuves invincibles le faifoient chanceler : mais la bonne , ou plutôt , la mauvaife compagnie , détruifoit bientôt mes progrès , & l'attrait du plaifir achevoit de le féduire. C'étoit toujours à recommencer. Cependant je ne me laiffois point de combattre , & je fentois quelquefois que mes attaques ébranloient fon intrépidité , & mêloient de l'amertume aux délices dont il s'enivroit. Le germe des bons principes n'étoit pas mort dans fon cœur , où mes argumens continuels le faifoient encore fubfifter , mais il y étoit affaibli & prefque étouffé fous le poids des paffions & des habitudes vicieufes.

Comme je m'attachois fans cefle à rouvrir les yeux de cet homme égaré , & qu'il perfiftoit opiniâtement à les tenir fermés , je lui devenois à charge , & il s'emportoit
contre

contre moi. Enfin son mal devint incurable, & n'osant plus espérer de le guérir, je l'abandonnai à la Providence. Il prit le parti de me railler & de me tourner en ridicule, ressource ordinaire des Libertins contre tout homme qui ose leur représenter l'affreux péril auquel ils s'exposent. Mon pauvre ami, me dit-il un jour, je vous prédis que vous mourrez comme un sot. Et moi, lui répondis-je, mon cher Chevalier, je vous prédis que vous mourrez en désespéré, & peut-être plutôt que vous ne pensez, si vous ne changez pas de conduite. Ma réponse sembla l'effrayer. Il tomba dans un profond silence, qu'il rompit quelques momens ensuite, pour me prier de le laisser en repos, & de lui faire la grâce de ne le plus voir. Je ne me le fis pas dire deux fois, & je le quittai brusquement les larmes aux yeux. Il s'en apperçût, & me rappella; mais un peu trop sensible au dépit, je n'écoutai plus ce misérable ami, & je me séparai de lui pour jamais, car je ne l'ai pas revû depuis ce triste moment: du moins; ne l'ai-je revû qu'au fatal instant où il venoit d'expirer, âgé de trente-deux ans, & plus vieux qu'un homme de soixante & dix, pernicieux effet de l'infâme volupté, qui avoit corrompu le meilleur cœur du monde, & le corps le plus robuste que la Nature eût formé de

Bvj nos

nos jours , qui ne produisent presque plus que de foibles avortons , fruits honteux des mœurs de notre siècle.

Il n'y avoit que deux mois tout au plus qu'il m'avoit forcé de l'abandonner à sa dépravation. Délivré d'un trop fidèle ami , qui le retenoit encore , & se faisant tout à son aise un malheureux point d'honneur de secouer tous les principes de la Religion , il s'est livré jour & nuit aux plus dangereux excès , qui l'ont fait périr à la fin de son Printems.

Le second jour de sa maladie , il m'écrivit d'une main tremblante , le billet que je vais vous transcrire , & que je reçûs par un Exprès.

Que ne vous ai-je crié , mon fidèle ami ! hélas , tout ce que vous m'avez prédit m'arrive. Je meurs par ma faute , & grâces à Dieu je meurs Chrétien , mais n'osant espérer miséricorde. Venez me rassûrer , s'il est possible , & accordez-moi la consolation d'expirer dans vos bras. Pardon , mon Dieu. Pardon , mon cher ami ; si vous arrivez trop tard , mon bon ami , servez-moi du moins après ma mort , & obtenez de ma vertueuse belle-sœur , qu'elle oublie mes criminelles intentions , & qu'elle joigne ses prières aux vôtres. Accourez , je vous en conjure ; le tems presse. Je tremble. Je suis perdu pour l'Eternité. Malheureux que je suis!
Que

Que vais-je devenir ? Quelle horreur ! Je n'en puis plus. Mes frayeurs me tuent. Adieu pour jamais , vous arriverez trop tard. Ah , je me meurs ! Miséricorde. Encore quelques momens , mon Dieu , & j'espère . . .

Le pauvre Chevalier ne put achever ce billet , & n'eut que la force de faire signe à son valet de chambre de le fermer , & de me l'envoyer en poste. Je le lus en frémissant. Je partis dans l'instant même , & cependant je ne pus arriver assés-tôt , pour recueillir les derniers soupirs de mon déplorable ami. Je perdis connoissance au premier aspect de ce triste cadavre , que les souffrances & les convulsions avoient rendu hideux , effrayant , méconnoissable , & si-tôt qu'on m'eut fait revenir à moi , je m'éloignai précipitamment de cet affreux spectacle , qui me perçoit le cœur & m'épouvantoit.

Un bon Ecclésiastique qui me voyoit dans cette terrible agitation , & que le moribond avoit fait appeller dès qu'il se crût en danger , m'assûra que ce Libertin si furieux , si déterminé , avoit enfin ouvert les yeux dans ses derniers momens , & témoigné par ses frayeurs , par ses soupirs , par ses larmes , par ses sanglots , & par les actes les plus sinceres d'un Chrétien pénitent , un si vif repentir de ses coupables égaremens , qu'il y avoit encore quelque lieu d'espérer
que

318 MERCURE DE FRANCE.

que Dieu lui avoit fait miséricorde. Espérons-le donc , Mad. & fondons notre consolation sur cette espérance , en nous écriant avec le Prophète Royal : *Suavis Dominus universis , & miserationes ejus super omnia opera ejus.* Bien téméraire néanmoins celui qui s'autorise de ces paroles si consolantes , pour s'abandonner à la fureur de ses penchans & de ses passions. Un délire , ou une mort subite peuvent emporter l'impie , sans qu'il ait le bonheur de se reconnoître. Et quel est son sort ? Je frémis d'y penser. Une Eternité de souffrances , un désespoir , une fureur , une rage sans fin , sans consolation , sans remission.

Mrs les agréables ont beau se railler de nos frayeurs , & rire de notre conversion , qu'ils regardent comme une foiblesse , & comme un effet de la décadence de l'esprit ; ces affreux , ces éternels tourmens leur sont réservés , s'ils meurent sans pleurer , sans trembler , & sans se détester. Rien de mieux prouvé que la Religion Chrétienne. Je défie un bon esprit d'examiner ses fondemens , son établissement , ses principes , ses progrès , ses prodiges , ses miracles , sans se convaincre qu'elle est l'Ouvrage d'un Dieu Tout-Puissant.

Et cependant , ô vérité charmante & terrible ! On ne peut croire en JESUS-CHRIST
&c

& à son Eglise , sans croire que ses fidèles enfans feront éternellement heureux , & que ses enfans rebelles seront plongés , tôt ou tard , dans un abîme éternel de souffrances. JESUS-CHRIST promet & menace ; & ses menaces n'auront pas moins d'effet que ses promesses. On ne peut approfondir les faits & avoir le sens commun , sans croire en JESUS-CHRIST , & on ne peut croire en JESUS-CHRIST , sans croire un Enfer , où des flâmes qui ne s'éteindront jamais , & qui attendent ces Impies endurcis , ces Incrédules déterminés , ces Métaphysiciens téméraires , ces Ecrivains , sophistes impudens , ces Rieurs abominables , ces intrépides Voluptueux qui ferment les yeux à la lumière , pour se plonger dans les épaisses ténèbres du doute & de l'incrédulité , où leurs passions & le mauvais usage de leur esprit & de leur raison , les ont précipités misérablement.

Il faut avouer qu'en ce malheureux siècle le Démon a beau jeu , & qu'il se prévaut bien facilement des funestes avantages que nos prétendus esprits forts lui donnent sur eux.

Il trouve les uns gonflés de présomption , parce qu'ils se croient des esprits supérieurs , & s'imaginent que leurs raisonnemens , aussi faux que subtils , triomphent des vérités

tes inébranlables qui fondent la Religion Chrétienne, & les autres, persuadés que le bon air consiste à ne rien croire, à ne rien craindre, à ne rien espérer, à se livrer sans remords à tous les plaisirs qu'il leur ménage, & qu'il leur fait envisager comme l'unique bonheur que les hommes doivent jamais goûter.

» Jouissez du présent, mes enfans, leur
 » dit-il; l'avenir n'est qu'une chimere. Qu'espérez-vous? Que craignez-vous? Vous
 » mourrez tout entiers. Votre ame périra
 » comme votre corps. Celui-ci n'est qu'une
 » matière grossière; celle-là n'est qu'une
 » matière subtilisée. Dépêchez-vous donc
 » de savourer tout ce que la Terre peut vous
 » offrir de délices, car elle vous engloutira
 » bien-tôt dans son sein. Ne passez pas un
 » moment sans vous réjouir. Le tems est
 » aussi précieux qu'il est court. Laissez à la
 » canaille, aux esprits foibles, aux pol-
 » trons, aux idiots, les espérances & les
 » craintes qu'inspire la superstition; elles
 » dégraderoient un Philosophe, un Sçavant,
 » un bel esprit, un brave homme, un hom-
 » me de bel air; *Ad populum phaleras*. Jadis
 » tous les hommes étoient simples, par con-
 » séquent crédules & timorés. Ce n'est plus
 » la mode. Ils ont trop d'esprit & trop de
 » lumieres aujourd'hui, pour ne pas regar-
 » der

» der en pitié l'imbécillité de leurs Ancêtres.
 » Chaque chose a son tems. Dans les siècles
 » passés la Foi triomphoit de la Raison; gra-
 » ce au raffinement de ce siècle, la Raison
 » triomphe de la Foi. Profitez de cette heu-
 » reuse conjoncture, & ne croyez que ce
 » qui flate vos sens, & que ce qu'ils peu-
 » vent vous persuader. Ce sont les Passions
 » qui rendent les hommes heureux, & vous
 » n'êtes en ce monde que pour leur obéir.
 » Voilà vos vrais guides. Rejetez, mépri-
 » sez les autres, comme des Tyrans qui s'op-
 » posent à votre félicité réelle, pour vous
 » en offrir une qui n'est que chimérique.
 » Encore une fois, ne craignez rien que la
 » perte du tems, & jouissez intrépide-
 » ment. Point d'autre Loi que ce qui vous
 » plaît.

Voilà comme le Démon parle aux hom-
 mes, par l'organe infernal des Libertins,
 plus nombreux, plus hardis & plus accrédi-
 tés que jamais, parce que l'exemple devient
 de jour en jour plus contagieux & plus fré-
 quent, & telle est la Doctrine monstrueuse
 que devore & prêche aujourd'hui cette
 Ligue odieuse & détestable d'Incrédules,
 dont les gens de bien sont épouvantés.

La corruption du cœur engendre la cor-
 ruption de l'esprit. Un cœur qui se livre
 aux Passions, doit entraîner l'esprit dans la
 révolte

révolte. Il est de l'intérêt du premier d'engager l'autre dans son parti. Tant que l'esprit ne s'égare point, le cœur corrompu ne peut être en repos. Il se sent contraint, gêné, pressé, tourmenté dans le sein même des plaisirs & de la volupté. Il faut donc, s'il veut s'en rassasier sans remords, qu'il parvienne à gâter l'esprit. Que fait-il pour cela ? Il lui inspire les moyens les plus propres à l'égarer, & à le révolter ensuite contre les principes qu'il respectoit. *Ecoutons*, dit le cœur à l'esprit, *suiwons ces Philosophes modernes, qui font revivre la Doctrine d'Epicure & de Lucrece, & qui nous prouvent si clairement que tout est matiere. Raisonnons selon nos sensations; ne croyons que ce que nous pouvons comprendre, & dégageons-nous enfin par la vigueur de nos argumens, de ce joug insupportable de la Révélation, qui nous dispute la paisible jouissance des plaisirs. Il est si doux de ne faire que ce qu'on veut, que ce qui nous flatte, que ce qui nous charme, que ce qui nous entraîne! Pourquoi nous priver de cette délicieuse liberté, par la crainte d'un avenir incertain ? Oh ! répond l'esprit, cet avenir m'épouvante. Je ne puis ne pas croire ce qui m'est démontré. Dois-je m'exposer à un malheur éternel, pour des délices qui ne sont que passageres ? Mais lisez Bayle, dit le cœur, il vous apprendra du moins à douter, & si une fois vous y parvenez,*

vous

vous déciderez pour le bien présent, & vous risquerez l'avenir. Le doute acquiert par degrés la force d'une Démonstration. Considérez Messieurs tels & Mesdames telles ; ce sont assurément des personnes d'esprit. Les voyez-vous balancer dans leur conduite ? Aucun remords peut-il les arrêter ? Ne les voit-on pas affronter l'Enfer, & rire hautement de ce qu'on en dit ? Quelle confiance ! qu'elle tranquillité ! quelle intrépidité dans leur tourbillon ! Ces gens-là n'ont-ils pas une ame comme nous ? S'embarassent-ils de ce qu'elle deviendra, ou plutôt ne sont-ils pas sûrs qu'elle s'anéantira comme leurs corps si délicatement choyés & nourris ? Voilà la mode, voilà le bon air, voilà la bonne compagnie. Que risquons-nous avec elle ? Au pis aller, nous la suivrons dans l'autre monde, & s'il en est un, nous n'y serons point encanailés. Ne vaut-il pas mieux s'exposer (si tant est qu'on s'expose) avec des personnes si brillantes, si aimables, si distinguées, si séduisantes, & d'un goût si délicat, si fin, si exquis, que de languir avec des idiots dans des craintes perpétuelles, & dans la privation de tout ce qui enchante les sens ? Allons, mon esprit, cédez, rendez-vous.

L'esprit balance quelque tems, mais à la fin il écoute le cœur ; il suit ses inspirations, & pour lui complaire, il devient Philosophe. Philosophe qui ne raisonne plus que sous

sous la *dictée* des sens , & qui tourne en ridicule tout ce qui les condamne. Ce sont ses Professeurs infailibles. Il ne jure plus que par les paroles de ces Maîtres , & prodigue tous ses talens pour soutenir leurs Thèses. Les Loix divines sont immolées aux Loix des sens.

Voilà la fidelle Histoire des révolutions fatales qui arrivent aujourd'hui dans les esprits. Que les Sçavans , que les Philosophes , que les beaux esprits , que les gens du bel air se fondent de bonne foi , & ils seront forcés de convenir unanimement , que la corruption de leur cœur a causé l'égarément de leur esprit.

Ne vous étonnez donc plus , Madame , de ce que notre pauvre Chevalier s'étoit perverti , ni de ce que vous voyez aujourd'hui tant d'Incrédulés. Le Démon , qui n'ambitionne que la perte des hommes , met en jeu leurs Passions pour corrompre leurs cœurs , & se sert de leurs cœurs , pour fasciner leurs esprits. Tous les esprits libertins sont des duppes du cœur ; & plus il prendra d'empire , plus vous verrez croître le nombre des Incrédulés. Le Vice & la Religion Chrétienne sont incompatibles. Il faut donc tâcher de la détruire , pour donner la victoire à son ennemi.

Pour nous , Madame , respectons , aimons
cette

cette Religion si sainte , parce qu'elle purifie l'esprit , & que le faisant triompher des illusions du cœur , elle lui démontre ses vrais intérêts , & l'y attache inséparablement. Et en quoi consistent-ils ? A vaincre les Passions , à détester le vice , & à regarder avec un souverain mépris ce qui charme les hommes corrompus , & leur tient lieu du parfait bonheur que les Chrétiens espèrent , & ne cherchent point dans cette vie , qui n'est qu'un instant , & qu'une épreuve , par laquelle Dieu les fait passer , pour leur faire acquérir , s'ils répondent à ses graces , une félicité réelle & parfaite , qu'il leur a promise , & qu'il leur réserve pour l'Eternité. Douce espérance qui ravit un cœur épuré , & qui dès ce Monde le rend , sans comparaison plus heureux que les hommes livrés à l'empire des sens !

Qu'ils vantent leur bonheur , & qu'ils s'applaudissent tant qu'ils voudront ; ce bonheur n'est qu'un vain prestige , qu'un sommeil inquiet , interrompu , troublé par mille agitations intérieures ou publiques , & dont la courte durée se termine par un réveil affreux à l'heure de la mort , souvent prématurée , accompagnée de remords terribles , lorsqu'il n'est plus tems de les sentir , ou d'un endurcissement produit par le desespoir , présage infailible du supplice éternel qui doit

doit en être le juste châtiment.

J'interroge les hommes plongés dans les plaisirs, & qui se vantent d'être heureux sur la Terre, & je les somme de me répondre de bonne foi. Etes-vous réellement heureux ? *Oùi*, me répondent-ils hardiment, *nous le sommes, parce que nous ne craignons rien, & que nous jouissons, sans le moindre remords, de la félicité que nous nous procurons, par la paisible jouissance des plaisirs.*

Vous ne craignez rien, dites-vous ? Quel mensonge ! Ne craignez-vous pas la fin de votre bonheur imaginaire ? La mort ne s'offre-t-elle pas à vos yeux à chaque instant ? Celle de vos amis ou de vos compagnons de débauche, ne vous fait-elle pas sentir malgré vous, que bien-tôt vous aurez votre tour ? Les fréquentes infirmités, fruits de de vos excès, les maladies périlleuses, la corruption de votre sang, la goutte, & tant d'autres maux qui vous assiègent, & dont vos déportemens sont la source empoisonnée, ne sont-ils pas de continuels avant-coureurs du terme fatal de votre fausse félicité ? N'êtes-vous pas punis d'avance de la dépravation de vos mœurs ? Et vous trouvez votre situation heureuse ? Et moi je vous soutiens que le plus parfait bonheur, s'il peut exister sur la Terre, n'est qu'une folle chimère & qu'une illusion ridicule,
dès

dès qu'on est persuadé qu'il est périssable , & dès que tout conspire à vous en prédire la fin. Les désirs de l'ame sont trop vastes , pour se contenter de ce qui peut finir à chaque moment. Ce qui doit finir , n'est rien pour elle , sur tout quand ce rien est accompagné sans cesse d'inquiétude , d'allarmes & de souffrances. *Mais nous ne craignons point notre fin* , répliquez - vous. Vous mentez. Vous envisagez la fin de vos plaisirs , comme un objet digne de vos soupirs & de vos regrets. Quoique vous fassiez tout ce qu'il faut pour vieillir de bonne heure , vous êtes au désespoir de devenir vieux ; vous n'oubliez rien pour cacher votre décadence aux autres & à vous-mêmes , & pour étayer votre vieillesse prématurée , & continuellement vous regrettez votre jeunesse & votre vigueur , épuisées si rapidement & avec tant d'imprudence. Cette situation, où vous êtes réduits malgré vous , n'est-elle pas bien flateuse & bien satisfaisante , & croyez-vous qu'un Chrétien dans ses souffrances volontaires , ait un grand sujet de vous porter envie ?

Il est privé de vos plaisirs , à la vérité ; mais Dieu lui fait goûter un plaisir unique , mille fois plus savoureux que tous les vôtres ; celui d'aimer , d'adorer son Créateur , d'obéir à ses justes Loix , & d'espérer de sa bonté

bonté & de sa miséricorde cette vie éternelle, unique & digne objet de ses desirs.

Pour vous, Messieurs les esprits forts, qu'espérez-vous ? Tout au plus de prolonger vos jours & vos prétendus plaisirs, par des remèdes qui souvent ne servent qu'à les abrèger. Après cet objet si grossier, si matériel, si borné, qu'envisagez-vous ? Un anéantissement éternel. La belle espérance ! Osez la comparer avec celle d'un Chrétien. Quelle différence énorme !

Mais, me répondrez-vous, nous regardons cette espérance comme une chimère.

Misérables que vous êtes, c'est votre ignorance, c'est votre dissipation, c'est le prestige de vos passions, qui en cachent à vos yeux foibles & égarés les fondemens & la réalité.

Mais je veux entrer pour un moment dans vos idées perverses, & vous accorder, pour vous mieux confondre, que les espérances d'un vrai Chrétien ne sont qu'une chimère. Cette chimère au moins le rend incomparablement plus heureux que vous sur la Terre périssable que vous habitez avec lui, & où vous vous croyez de petits Dieux.

Vous aurez beau m'objecter que le Chrétien se prive de tous les plaisirs, tandis que vous les savourez délicieusement, dans le

sein de l'abondance , & dans la certitude morale de l'impunité : qu'il prie, qu'il veille , qu'il jeûne , & qu'il languit dans les souffrances & les mortifications , pendant que vous vous dispensez d'invoquer un Etre Tout-Puissant , & de le servir ; que vous irritez votre appétit par des mêts exquis , & que vous n'êtes occupés jour & nuit , qu'à vous éloigner de l'affliction & de la douleur , par tout ce qui charme les sens & remplit leurs desirs.

Je viens de vous prouver que vos plaisirs les plus délicieux , sont traversés par mille événemens qui vous déconcertent , par des maladies ou par des langueurs qui vous désolent , par une infinité de contre-tems funestes & douloureux , que vous ne pouvez ni prévoir ni parer ; enfin , que la crainte de voir votre bonheur terminé par la fin de votre vie libertine & voluptueuse , le corrompt & l'empoisonne malgré vous.

Mais un vrai Chrétien , avec sa chimere ; puisque vous appelez ainsi sa juste espérance , ne craint ni l'ennui , ni les revers , ni les souffrances ; au contraire , il benit Dieu de ce qu'il daigne par-là l'éprouver , le purifier & le mettre dans la voye du salut qu'il espere. Il n'a point d'autre crainte que d'offenser son Divin Maître , & loin d'appréhender la mort , comme le terme fatal de ses

II. Vol. C *plaisirs,*

plaisirs, il l'attend, & la souhaiteroit même, s'il osoit, comme le commencement de son éternelle félicité.

Comparez maintenant son état au vôtre, Messieurs les incrédules, insensés, voluptueux, téméraires Philosophes, & jugez vous-mêmes quel est le plus heureux de vous ou de lui.

Si vous y faites une sérieuse attention, si vous n'êtes pas totalement privés de sens & de raison, infailliblement vous prononcerez en sa faveur, & vous ne pourrez vous empêcher d'envier le bonheur dont il jouit dès ce Monde, où il est réellement content & heureux, tandis que votre bonheur n'est qu'une vaine chimère, & qu'un pitoyable délire.

Mais ce qui doit vous couvrir de confusion, & vous convaincre de votre misère; ce Chrétien, objet perpétuel de vos railleries, est mille & mille fois mieux fondé à espérer une Eternité de délices, s'il fait tous ses efforts en ce Monde pour y parvenir, que nous n'êtes certains qu'il se flate d'une fausse espérance.

Un enchaînement de preuves incontestables, & qui se prêtent mutuellement une force invincible, le convainc pleinement de la vérité de la Révélation, qui devient d'autant plus claire & plus lumineuse, qu'on
apporte

apporte plus d'attention à l'approfondir.

Cette fiere Raïson, dont on fait parade, pour l'obscurcir & pour la combattre; cette Raïson, dès qu'on veut l'employer de bonne foi à la connoissance & à la discussion des faits, se trouve accablée sous la force de leur évidence, & s'écrie enfin qu'il lui est impossible d'y résister, & de se dispenser de s'y foumettre humblement, malgré son orgueil & sa répugnance.

Mais Messieurs les voluptueux ont bien d'autres affaires, que de s'engager dans cet examen. Le cœur leur dit qu'ils perdroient leur tems, & leur offre les moyens de l'employer mieux.

Déplorons leur aveuglement, Madame; prions Dieu qu'il leur ouvre les yeux, & félicitons-nous, ou plutôt rendons-lui mille & mille actions de grâces de ce que sa miséricorde daigne ouvrir les nôtres.

J'ai l'honneur d'être respectueusement
&c.





LA JEUNESSE PERMANENTE.

Vendue par l'Ane au Serpent,

FABLE imitée du Latin.

JE conte le succès qu'autrefois eut la tâche
D'un Commissionnaire & franc sot , & franc lâche,
Par sa bévuë , hélas ! nous fûmes tous privés
D'un bien , qui de vieillir nous auroit préservés ,
Et que, malgré la peine & les soins qu'on se donne
Le fard le plus exquis ne peut rendre à personne.
Sexe , dont les appas nous forgent tant de fers ,
Ecoutez le récit de ce triste revers.

Lorsque dans une guerre , à Saturne funeste ;
Jupiter eut conquis le Royaume Céleste ,
Et qu'empressés , là-haut , à recevoir sa Loi ,
Les autres Dieux en lui reconnurent leur Roi ,
Ici bas , sur le bruit d'une telle conquête ,
Aussi s'empressa-t'on d'indiquer une Fête ,
Qui fut joyeusement par tout le Genre Humain
Célébrée en l'honneur du nouveau Souverain.
Ni devant , ni depuis cette Epoque fameuse ,
Jamais Fête ne fut si belle , si pompeuse ,
Et jamais on ne vit , qu'en ce jour signalé ,
Tant de Taureaux tués , ni tant d'Encens brûlé
Content de cette insigne & pieuse allégresse ,

Jupiter

Jupiter fit ſçavoir à ceux de notre eſpece ,
 Qu'il étoit , foi de Roi , prêt de leur accorder
 Tel & ſi riche don , qu'ils voudroient demander.
 Aſſemblés ſur ce point , tant mâles que femelles ,
 Ils demanderent tous , à l'inſtance des Belles ,
 Une Jeuneſſe ſtable , & dont les traits charmans
 Ne fuſſent point en butte au ravage des ans.
 Auſſi-tôt Jupiter exauça leur priere.
 Il ne s'agiſſoit plus , en ce cas , que de faire
 Voiturer le Préſent. Silène , à cet effet ,
 Répondant à leurs vœux , leur prêta ſon Baudet ,
 Auquel fut confié (j'en frémis quand j'y penſe)
 Un ſi beau Don , extrait de la divine Eſſence.
 Bête ignoble , une charge hélas ! de lourds ſagots
 Eût été bien des fois plus digne de ton dos.
 Par malheur , dans ſa route (un peu longue , à
 vrai dire)

Une ſoiſ violente attaqua notre Sire ,
 Et vers la première eau , qu'il put voir ici bas ,
 Impatient de boire , il détourna ſes pas.
 Un Serpent la gardoit , qui lui dit : » Sur la vie ,
 » Alte-là , téméraire , ou , ſ'il te prend envie
 » Qu'aujourd'hui je t'admette à goûter de cette eau ,
 » Il faut auparavant me livrer ton fardeau.

1334 MERCURE DE FRANCE.

L'Ane accepta le troc. Peste de l'imbécile ,
Qui , pour une liqueur si commune & si vile
Vendit honteusement un Don plus précieux
Que le sacré Nectar , dont s'abreuvent les Dieux.
Or , Belles , d'un tel Don si votre Sexe aimable
Déplore assés souvent la perte irréparable ,
Le nôtre quelquefois n'en est pas moins fâché.
Cependant , en vertu de ce maudit marché,
Le trop heureux Serpent rajeuni chaque année ,
Jouit de la faveur qui nous fut destinée ;
Heureux à nos dépens , sans nous donner sujet
De préconiser fort le gré qu'il nous en sçait.
Au reste , profitons de l'erreur de nos peres.
Quiconque voudra voir réussir ses affaires ,
N'en chargera jamais , s'il prend de mes conseils ,
Messer Aliboron , ni nul de ses pareils.

F. M. Frigot.



FIGURE

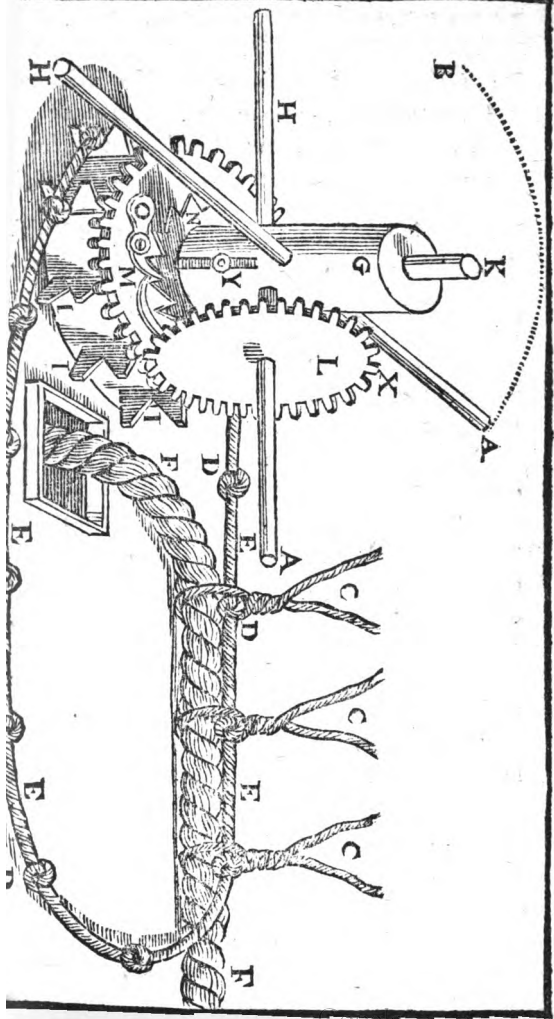


FIGURE & Description d'un nouveau Cabestan, inventé par M. Massfoteau de S. Vincent, Ingénieur & Horloger du Roi, demeurant à Paris, au Palais du Luxembourg.

LA place de ce Cabestan dans le Vaisseau, est sous le Gaillard d'arrière, entre le grand mât & celui d'Artimon, suivant l'usage ordinaire. Son pivot K a son extrémité supérieure dans l'épaisseur du pont, & l'inférieure dans le Carlingue, ainsi qu'il se pratique communément. A B marque la direction du Cabestan, qui vire d'A vers B, en quoi il faut remarquer que les Matelots qui poussent les leviers A H, en faisant un tour, en font faire un au Cylindre G, qui entraîne avec lui la rouë verticale L, laquelle est mobile sur la baze du levier A, dont les dents engrenent dans celles de la rouë horisontale M, qui est mobile sur le Cylindre G, laquelle étant du même diamètre & d'un pareil nombre de dents que la verticale, & cette verticale ayant son point d'appui circulaire au plancher du Gaillard X, lui fait faire deux tours, quoiqu'elle paroisse aux yeux n'en faire qu'un, en suivant l'impulsion des Matelots; d'autant que pendant que la verticale fait une révolution

C üij tion

MERCURE DE FRANCE.



tion circulaire avec le Cylindre, elle en fait en même-tems une autre sur son axe ; de-là vient que l'horizontale fait pareillement deux tours , pendant que les Matelots n'en font qu'un , ce qui paroît contraire à la Méchanique. Dans l'engrenage des rouës de different nombre de dents , il n'est pas douteux qu'une rouë de trente dents , qui engrene dans une autre de soixante , ne fasse deux tours contre un de celle de 60 ; mais ici elles ont toutes deux le même nombre de dents.

C. Garcettes qui servent à amarrer le tournevire ou chaîne sans fin E , au cable F , par le moyen des nœuds D , qui s'accrochent aux gueules de loup I , N , rouë à rocher , fixe au Cylindre, qui au moyen des cliquets O , sert à arrêter le Cabestan , en cas d'accident à quelqu'une des dents des rouës ci-dessus , bien que l'on doive proportionner la force de ces rouës à l'effet du poids qu'on se propose de lever ou de tirer ; & ce qui est de plus considérable , c'est que ces sortes d'accidents n'empêchent ni les Matelots de virer jusqu'à la fin , ni le cable de monter , au moyen d'un taquet ou élinquette Y , qui se glisse au travers de la rouë à rocher N.

Il est constant que par la duplication des révolutions de ces rouës , on gagne le double de force & de vitesse , outre que l'on ne

C v cesse

celle point de virer jusqu'à ce que l'Ancre soit à bord-, au lieu que dans l'usage des Cabestans ordinaires, on est obligé d'arrêter le Cabestan, autant de fois que l'on veut choquer ou hausser le tournevire, qui descend de toute sa grosseur, ce qui fait perdre beaucoup de tems, & un tems précieux,

Ce Cabestan fut mis en usage pour la première fois en 1719, à la Mer du Sud. On joint ici le Certificat des Officiers du Navire.

» Nous, Capitaines & Lieutenans, certifions que le Sr Massfoteau de Saint Vincent, a servi la Campagne de 1719 à la Mer du Sud, en qualité de notre Lietitenant & Ingénieur. Après qu'il nous a fait la description d'une nouvelle Machine qu'il a inventée & executée en Modele, que nous avons examinée avec soin, nous avons remarqué dans l'Invention de l'Auteur quatre choses principales & très-considérables, par des voyes qui nous ont paru également simples & ingénieuses; 1°. que l'on peut mâter les Vaisseaux avec diligence. 2°. Que l'on peut lever les Ancres sans choquer, & que l'on gagne le double de tems par l'apposition des deux rouës, l'une verticale & l'autre horifontale, toutes les deux de même diamètre & de même nombre de dents, engrenant dent pour dent

» dent. 3°. Que l'on vire sans s'arrêter, &
 » que les deux rouës vont du même-sens, &
 » que quand une rouë a fait une révolution,
 » elle en fait faire deux à l'autre, ce qui
 » paroît contraire à la Méchanique. 4°. Un
 » arrangement des parties du Cabestan, qui
 » marque beaucoup de sagacité dans l'In-
 » venteur, & qui promet une grande per-
 » fection. En foi de quoi nous avons signé
 » le présent Certificat. *Joseph Louvel, P.*
 » *Moreau, Martin Griponilleau, Michel*
 » *Marteau, Jean Cassé.* Signé à Panama, ce
 » 9 Avril 1719.

M. de Lorme, de l'Académie des Beaux Arts de Lyon, a fait sur ce Cabestan des observations, inferées dans le Journal de Trévoux, Art. LXVI, du mois de Septembre 1742.

Ces Observations sont louées avec beaucoup d'esprit & de délicatesse par M. Borde, Président de la même Académie, dans un Discours, qu'il prononça à l'ouverture de l'Assemblée publique du 9 Mai 1743, inferé dans le Mercure du mois de Juillet suivant, p. 1594. Il paroît que l'Auteur des Observations, & M. Borde, son Confrere, n'ont pas bien compris la construction de cette Machine. On peut voir la Réponse à ces Observations dans le Journal de Trévoux du mois de Juin 1744.

MM. Borde & de Lorme trouveront en-
 C vj core

1340 MERCURE DE FRANCE.

core matiere à leurs réflexions mécaniques, sur l'invention d'une Pendule par M. Massoteau de S. Vincent, qui va d'elle-même l'espace d'un an, par le seul enchaînement de ses rouës, sans le secours d'aucun ressort, poids, contrepoids, ni aucun corps étranger, & dont le mouvement ne dépend en aucune maniere de l'action de l'air. Cette machine a été d'abord contestée, & au rapport d'Experts nommés d'office, elle vient d'être approuvée par un Arrêt du Parlement de Paris. Cette Pendule peut servir à trouver la longitude en Mer, en ce que son mouvement ne sera point interrompu par les roulemens & les secousses du Navire. En effet la longitude ne consistant qu'à dire à tous momens le nombre de degrés & de minutes qui se rencontrent depuis le Lieu où l'on est jusqu'au premier Méridien, & comme la différence des Méridiens fait la différence des heures, on peut dire avec raison, que si l'on sçait l'heure qu'il est en toutes sortes de Pays, sçachant l'heure qu'il est à celui où l'on est, on auroit trouvé la longitude.

Cette Pendule peut exciter la réflexion de MM. du Parlement d'Angleterre, qui par un acte inséré au Mercure du mois de Juin 1726 pag. 1391, paroît beaucoup s'intéresser à cette découverte.

M. Massoteau a aussi inventé une Montre, qui répète l'heure & les quarts par un
seul

seul marteau, sans ressort ni rouage, & qui marque les heures, les minutes, les secondes & les tierces au centre du Cadran, sans rouë à couronne. Les secondes & les tierces se marquent exactement sans saut ni précipitation, comme il arrive dans les autres Montres. En voici la description. M. Massot donne à la grande rouë moyenne, qui fait sa révolution dans une heure, 56 dents qui engrenent dans le pignon de la petite rouë moyenne, qui est de 7 dents. Elle fait ainsi par Quotien 8 révolutions dans une heure. Cette petite rouë moyenne a 60 dents; elles engrenent dans le pignon de la petite rouë suivante, qui est de 8 dents, lequel fait 7 tours & demi dans un de la petite rouë moyenne. Ainsi multipliant 8 par 7 & demi, le produit est 60. Cette petite rouë a 60 dents; elle engrene dans le pignon de la rouë d'échappement, qui est de 6 dents, elle fait par conséquent 10 révolutions; multipliant 60 par 10, le produit est 600. La rouë d'échappement a 30 dents; multipliant 600 par 30, il vient 18000 vibrations par heure. Cette Montre ainsi construite, convient aux personnes qui font des exercices violens, comme celles qui courent la Poste. On peut la réduire pour les exercices moins violens, en ôtant deux dents de la rouë d'échappement, qui n'en aura

7342 MERCURE DE FRANCE.

aura plus que vingt-huit ; multipliant 600 par 28, restent 16800 vibrations par heure.



V E R S

*À mettre au bas du Portrait du Maréchal
Comte de Saxe.*

LE Bâton dont Louis honore mon courage ,
N'est point un vain appui pour reposer mon bras :
J'en veux faire un plus digne usage ,
En chassant l'ennemi bien loin de ses Etats.



P R O B L È S M E.

» **A**riste a reçu de la nature d'excellentes dispositions pour la vertu &
» pour les Sciences ; une heureuse éducation a perfectionné les riches talens
» dont elle l'a favorisé. On demande si Ariste
» est plus redevable aux dons de la Nature
» qu'aux soins de l'éducation. Ce Problème ne paroît pas d'abord épineux à résoudre , & chacun croit pouvoir aisément décider en faveur de l'une ou de l'autre , selon ses préjugés. Mais pour peu
qu'on

qu'on se donne la peine d'approfondir cette matiere, on trouvera qu'il n'est pas aussi facile qu'on le pense d'appuyer son jugement, les raisons qui balancent le pour & le contre étant d'un poids suffisant pour laisser l'esprit incertain.

En effet, la Nature & l'éducation se disputent la gloire de tout le mérite qu'on admire dans l'homme. La Nature en jette les précieuses sémences, l'éducation les cultive, jusqu'à ce qu'elles portent les fruits qu'on en espere. L'une & l'autre se prêtent un mutuel secours, pour faire de l'homme un chef-d'œuvre accompli. Mais laquelle contribue davantage à former cette rare merveille ? L'heureux sujet en faveur de qui elles concourent toutes deux, doit-il plus à la Nature qu'à l'éducation, ou à l'éducation qu'à la Nature ? C'est ce qu'on entreprend d'examiner ici, sans vouloir pourtant prononcer un jugement décisif, dont on laisse toute la gloire au goût & au discernement du Public.

D'abord il semble que la Nature l'emporte sur l'éducation : c'est elle qui dans la formation de l'homme pose le fondement de tout le bien que l'éducation doit un jour perfectionner. Il est vrai qu'elle paroît bizarre dans la production de ses Ouvrages. Pour les uns, elle est avare de ses dons, & ne laisse

laisse voir en eux que des traits ébauchés de
 ses richesses. Prodigue pour les autres de ses
 plus rares présens , vous diriez qu'elle aime
 à développer ses trésors en leur faveur.
 Tendre mere pour ceux-ci , elle n'est ce
 semble qu'une marâtre pour ceux-là. Les
 premiers naissent , pour ainsi dire, tout bru-
 tes , & comme abîmés dans la matiere dont
 elle pétrit les corps. Dans leur enfance rien
 ne promet un heureux avenir , & le progrès
 de l'âge n'étaie qu'une stupide indolence ,
 un esprit sans lumieres , un cœur sans senti-
 mens , une Raison sans discernement. Les
 derniers au contraire annoncent dès l'Auro-
 re de leurs jours un riche trésor de jugement,
 de génie , & de mœurs. Comme les Arbres
 de la création , presqu'en sortant des mains
 de la Nature , ils portent des fleurs & des
 fruits, & semblables à cet Arbre rare & mer-
 veilleux des Canaries , qui recevant tous les
 jours avec abondance la rosée du Ciel , four-
 nit de l'eau aux habitans de ces Isles fortu-
 nées ; on s'imagine voir en eux une source
 intarissable du vrai mérite. Vous diriez que
 la Nature leur a départi toutes les lumieres
 du génie pour éclairer les autres dans leurs
 ténèbres , toute la solidité du jugement pour
 les conduire , d'heureux penchans vers le
 bien , pour donner dans leurs personnes un
 lustre vivant à la Vertu , une grande ame
 pour

pour former des projets héroïques, un noble cœur pour soutenir les travaux qui en sont inséparables, une prudence consommée pour les couronner d'un heureux succès. Mais pourquoi cette difference dans des êtres pétris du même limon ? C'est ce que je n'examine point ici. Il me suffit d'observer que cette variété si capricieuse en apparence, fait la beauté de ce vaste Univers. Si toutes les parties qui le composent étoient également parfaites, leur éclat, pour être trop commun, en seroit moins ravissant. La ferocité du Tigre me rend plus sensible & plus touchante la douceur de l'Agneau. La laideur rehausse le prix de la beauté; l'ignorant relève le mérite du sçavant; le bien en un mot doit au mal toute sa splendeur, par le contraste même qui les sépare & les divise.

Quoiqu'il en soit de cette étonnante variété, il en résulte que c'est la Nature qui prépare le fonds sur lequel doit travailler l'éducation, & que celle-ci n'auroit rien à faire, si celle-là ne fournissoit un sujet capable de répondre à ses travaux. Que sert au Laboureur de mettre la charruë dans une terre sterile, de la cultiver avec soin, de l'ensemencer à grands frais ? L'ingrate ne secondera pas ses désirs; la récolte ne répondra pas à ses vœux, parce qu'elle est plus pro-

propre à produire des ronces , qu'à porter des fruits. A quoi de même aboutira l'industrie de la plus habile main, si elle s'attache à former une de ces Idoles materielles , qui ont des yeux sans voir , & des oreilles sans entendre ? Un riche naturel , quand il manque , est un fonds que l'Art & l'étude ne peuvent remplacer. Il est des perfections & des talens que la Nature seule peut donner : si elle les refuse , aucune instruction n'en peut tenir lieu ; si la Vertu n'a des racines dans le cœur , aucune ressource humaine n'en peut couvrir le défaut.

Le Potosé produit de l'Or en abondance ; c'est le Soleil qui forme ce précieux métal dans ses entrailles. Le Caucase au contraire n'enfante que d'arides rochers , quoiqu'il reçoive, aussi-bien que le Potosé, les influences de cet Astre lumineux. Pourquoi cela ? C'est que la Nature prépare le fonds de l'un pour profiter de la chaleur du Soleil , & qu'elle refuse à l'autre ces veines heureuses qui sont le germe d'une riche fécondité. On aura beau faire retentir aux oreilles d'un esprit bouché les plus sçavantes leçons , faire de touchans portraits de la Vertu à un homme dont le cœur est foncièrement vicieux ; si la Nature n'a disposé l'un par le don d'intelligence , & l'autre par celui de la docilité , pour recevoir les impressions salutaires qu'on

qu'on veut leur donner , la voix du plus habile maître ne sera qu'un airain retentissant, dont le son frappera l'air , sans pénétrer plus avant.

Fût-il jamais un plus grand homme que Seneque , dans l'Art de former un jeune élève ? Son rare mérite lui fit confier l'éducation de Neron. Il n'oublia rien sans doute, pour répondre à l'honneur qu'on lui faisoit : mais ce sage & prudent Mentor ne put jamais faire de Neron qu'un sépulchre blanchi au dehors par tout l'appareil d'une éducation brillante , parce que le fonds de son naturel étoit infecté de la corruption du vice. En homme éclairé , il tira un triste augure pour l'avenir , du plaisir que prenoit ce Prince, encore enfant, à percer des mouches avec un canif , & lui-même fût la victime du penchant cruel qu'il eut dans la suite , pour répandre le sang le plus innocent. Vous aurez beau , disoit Horace , prendre une fourche pour chasser la Nature, elle reviendra toujours sur ses pas. Vous ferez de grands efforts pour réformer un mauvais fonds, vos efforts seront vains, si la Nature vous est contraire. On ne cueille pas des figues parmi les épines , ni des raisins au milieu des chardons & des ronces. Un mauvais Arbre ne sçauroit porter de bons fruits , ni un bon Arbre en produire de mauvais ;
tout

tout reste dans l'ordre qu'a tracé la Nature. Si d'heureuses dispositions préparent l'ame aux impressions qu'on veut lui donner , l'éducation sera suivie d'un heureux succès : si au contraire une fatale inclination pour le mal domine dans l'ame , on en pourra suspendre pour quelque tems les funestes effets par l'éducation, mais la Nature reprendra bientôt ses droits pour faire revivre un penchant enté, pour ainsi dire, sur elle. Neron fut au commencement de son règne les délices de l'Empire , parce que son cœur respiroit encore les salutaires leçons que lui avoit données Seneque. Neron en devint l'horreur dans la suite , parce que toute l'habileté de Seneque n'avoit pu radicalement détruire le mauvais fonds de Neron. L'homme retombe aisément dans son naturel , dès que l'impression d'une main étrangère est passée , & l'on y remarque perpétuellement les traces de ses véritables inclinations , & de celles qu'on a tâché de lui inspirer.

On ne veut pas insinuer par-là qu'il est impossible à l'homme d'arrêter le progrès de ses passions, lorsque la Nature lui a donné un violent penchant pour le mal. Sa grandeur & sa gloire consistent à montrer alors une superiorité de Raison qui le rende victorieux de la cupidité , malgré les efforts qu'elle

qu'elle fait pour triompher de sa résistance. Quel que soit l'ascendant de la Nature sur l'homme , elle ne l'entraînera jamais malgré lui dans le précipice , & l'exemple de tant de grands hommes qui ont scû dans tous les tems la soumettre à l'empire de la Raison , est une preuve convainquante qu'on peut vaincre les plus vives passions par des efforts proportionnés à leur violence. Mais aussi les combats domestiques qu'ils ont eu à soutenir & à livrer pour forcer la Nature à se rendre , font assés voir qu'il n'est pas facile de rectifier un mauvais fonds , & que le chef-d'œuvre le plus accompli est de faire naître l'homme de bien des cendres mêmes de l'homme corrompu.

Ce chef-d'œuvre est rare , mais quand il se trouve , l'éducation s'en attribue tout l'honneur & toute la gloire. C'est elle qui donne le dernier coup de pinceau aux traits ébauchés de la Nature. Celle-ci donne un génie excellent , un cœur noble , un heureux caractère , mais les qualités les plus belles sont toujours dépendantes de l'instruction , & il n'appartient qu'à l'éducation de la donner. On convient sans peine que les uns naissent avec des perfections & des talens que d'autres n'apportent pas avec eux ; mais on ne peut nier que malgré la bienveillance de la Nature , l'ivraye ne se mêle avec le bon grain.

grain. Le limon, dont le corps de l'homme est formé, l'union étroite qui se trouve entre cette matière & l'esprit qui l'anime, ne permettent pas à l'homme de naître parfait en tout. Le plus accompli, dit Horace, n'est pas celui qui n'a aucun défaut, mais celui qui en a le moins. Il y a dans l'homme un fond de grandeur & un fond de bassesse. Par l'un il s'élève, par l'autre il se dégrade lui-même. L'un lui donne des sentimens sublimes qui en font un Héros, l'autre lui communique des inclinations vulgaires qui le deshonnorent. Fût-il le plus insigne favori de la Nature, le mal trouve toujours dans lui de la protection par l'intelligence secrète qu'il y conserve avec son cœur, & la Vertu y rencontre de puissans ennemis dans les passions différentes qui s'en disputent l'empire.

Pour comprendre cet étrange paradoxe, il faut étudier dans la Morale ce que l'homme étoit dans son origine, ce qu'il a perdu par sa chute, ce qui lui reste de sa première grandeur. Mais à qui appartient-il de prévoir quel usage on peut faire des bonnes qualités qu'il a reçues, quelle précaution il faut prendre contre les mauvaises pour les rectifier ? C'est là l'ouvrage de l'éducation, ouvrage sans lequel l'homme le plus favorisé de la nature ne sera jamais qu'un Arbre chargé

chargé de fleurs brillantes , dont le fruit s'étouffera par l'haleine empoisonnée des passions. Voilà ce qui fait demander si l'homme n'est pas encore plus redevable à l'éducation, qui retranche ce qu'il y a de défectueux en lui , qu'à la Nature qui ne lui donne jamais un riche fonds sans quelque mélange de mal.

Qu'est-ce que l'Or le meilleur , quand il n'est pas épuré dans le creuset ? C'est un précieux métal dont tout l'éclat est terni par les parties grossières qui l'enveloppent , & qui en dérobent aux yeux toute la beauté. Sorti même du creuset , qu'est-ce que l'Or le plus pur ? Une masse d'ostentation qui n'est d'aucun usage , jusqu'à ce qu'un habile ouvrier le travaille à coups de marteau, pour le rendre utile aux besoins de la vie. Image bien naturelle de l'homme sortant des mains de la Nature. Comme l'Or arraché des entrailles de la terre , il apporte avec lui , si l'on veut , des qualités précieuses, mais qui , obscurcies d'abord par les ténèbres de l'enfance , ne se développent avec la Raison , que pour laisser voir les traces de la foiblesse humaine. Ce n'est pas le fonds du mérite qui lui manque , mais l'attention à le découvrir ; la connoissance de ce qu'il vaut , & le secret de l'employer , c'est là le fruit d'une heureuse éducation. C'est elle qui par ses soins

re-

redoublés, empêche que la cupidité ne prévale sur un riche naturel, qui par de sages leçons le précautionne contre les dangers, le soutient contre le torrent des erreurs populaires, & l'enchantement du mensonge, qui lui montre la vérité dans tout son jour, dissipe les illusions, dont le charme imposteur pourroit le séduire, & fait évanouir peu à peu tous les nuages que les préjugés des passions répandent dans un cœur tendre & dans un esprit naissant.

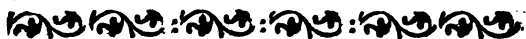
La vie de l'homme est pleine d'inégalités & de vicissitudes : quelquefois il a des vertus par goût, & il s'en dégoûte par faiblesse ; en des tems differens, il a ou le cœur d'un Héros, digne d'admiration, ou celui d'un enfant, retressi jusqu'à la bassesse. Dans cet état, il a besoin d'un éloquent Avocat qui plaide pour la Raison contre les sens, qui le rappelle à lui-même quand il commence à chanceler & à s'ébloüir, qui le conduise comme par la main, pour lui faire éviter le précipice où une jeunesse volage & présomptueuse l'entraîne. Sans un si puissant secours, l'homme le plus favorisé de la Nature n'étalera que le faux lustre du clinquant, & ternira tout l'éclat de l'Or solide dont il avoit été pourvû ; parlons sans figure ; le Héros s'évanouira, & l'homme seul restera. Il en est à peu près des Sciences, com-

me de la vertu. La Nature peut donner de l'esprit & de la pénétration, mais c'est l'éducation qui travaille à perfectionner le fonds, à cultiver un heureux génie, à l'élever, à l'étendre : sans cet Art ingénieux, qui par des règles & des préceptes conduit l'homme insensiblement aux plus hautes connoissances, il sera toujours le jouet de l'ignorance humaine, & malgré les esperances qu'il donne par les heureuses faillies qui lui échappent, un habile guide lui est nécessaire, pour mettre la dernière main à l'ouvrage encore imparfait de la Nature.

On a donc lieu de demander si Ariste n'est pas plus redevable aux soins de l'éducation qu'aux dons de la Nature. Les réflexions qu'on a faites sur cette matiere, dans quelques momens d'un loisir litteraire, fondent un doute assez raisonnable, pour ne pas entreprendre de donner ici une décision précise. On espère que le Public, par l'étendue de ses lumieres, perfectionnera un Ouvrage qui n'est qu'ébauché, & qu'il apprendra à juger sainement sur un sujet aussi délicat que celui-ci.

Par M. l'Abbé de Lugny de la Jarry.

A Nevers, le 24 Mai 1744.



*LETTRE de Mlle Natoire , à Mad.
de Julienne.*

Comme je dois , Mad. à vos conseils &
à votre amour pour les Arts , le goût &
le peu de talent que j'ai de peindre en Pas-
tel , il est juste que je profite de cette occa-
sion , pour vous en témoigner ma recon-
noissance , & faire connoître

Le goût exquis , la douceur agréable ,
Dont vous sçavez si bien embellir la raison ,
Et cette politesse aimable ,
Qui fait un séjour délectable
De votre brillante maison.

Maison où régne l'innocence ;
Où l'Amour & l'Hymen toujours d'intelligence ;
Ne craignent plus d'être rivaux ;
Séjour charmant , où la docte Peinture
Fait voir , ainsi que la Sculpture ,
Le sublime de ses travaux.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris , le 17 Mai 1744.

EX.



*EXTRAIT de la réponse de M..... à une
lettre de M...., à l'occasion des Sermons du
R. P. du Plessis de la Compagnie de JESUS,
prêchés à S. Sulpice le Carême dernier.*

J'Ai reçu, M. avec beaucoup de satisfac-
tion votre lettre du 15 de ce mois. Je
commençois à blâmer votre silence, mais je
vois avec plaisir que je me suis trompé à cet
égard.

Je suis très-édifié du succès merveilleux
des prédications du R. P. Duplessis, & je
n'ai pas de peine à croire que son Auditoire
a été des plus nombreux, dans une aussi
grande Ville. Je regrette beaucoup de n'en
avoir pas accru le nombre, & j'envie le
bonheur que vous avez eu d'entendre cet
homme Apostolique. Je me réjouis avec
vous, & vous félicite du fruit que vous en
avez retiré. Je vous exhorte à repasser sou-
vent dans votre esprit les saintes instruc-
tions, & les pieuses maximes que vous
avez entendues de sa bouche, afin de ne ja-
mais les oublier, & de les réduire en prati-
que, sans quoi elles ne serviroient qu'à
vous condamner au Jugement de Dieu, en
vous rendant plus criminel. Ce ne sont pas,

Dij dit

1356 MERCURE DE FRANCE.

dit S. Paul , les auditeurs , mais les observateurs de la Loi qui seront justifiés. La parole de Dieu a toujours son effet ; si elle ne nous sauve pas , elle nous réprouve : terrible alternative , qui doit faire la matiere de nos réflexions !

Remerciez sans cesse le Seigneur , d'avoir touché votre cœur , & priez-le d'achever en vous ce qu'il y a commencé. Rendez-vous docile aux douces impressions de sa grace , & fidèle à ses inspirations. Souvenez-vous qu'une grace bien ménagée en attire une seconde , celle-ci une troisième , & ainsi de suite , à proportion de notre fidélité à répondre à ses mouvemens. Car le salut n'est qu'un enchaînement de graces & de faveurs , qui dépendent les unes des autres , dans l'ordre de la Providence , & dont la persévérance est la dernière , & celle qui met le sceau à notre prédestination.

Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur , n'endurcissez pas votre cœur. Profitez de ces avances généreuses de la grace , qui vous prévient & vous invite. Peut-être , sera-ce la dernière fois qu'il vous parlera.

Pensez souvent à la mort , & méditez bien ses suites. Souvenez-vous de vos dernières fins , dit le Sage , & vous ne pécherez jamais. L'idée de la mort en renferme

cinq

cinq autres, bien humiliantes pour l'homme pécheur, qui sont une idée d'abandon, une idée de nécessité, une idée de solitude, une idée de destruction, une idée de jugement, & une idée de misère. Quelle vaste matière à la réflexion !

C'est le comble de la témérité de penser qu'on se convertira à la mort, après une expérience journalière du contraire. Pour cela il faut supposer le concours absolument nécessaire de trois choses, qui ne sont pas à notre disposition, & dont la gloire de Dieu est intéressée de nous priver, je veux dire, le tems, la grace & la volonté. Si nous avons le tems, nous n'aurons pas la grace : si nous avons le tems & la grace, nous ne le voudrons pas sincèrement, & nous voilà réprouvés. Quelle folie de fonder son Salut sur une pareille incertitude !

Veillez & priez, dit J. C. afin que vous ne succombiez pas à la tentation, car l'esprit est prompt & la chair est foible. La vigilance & la prière, voilà les deux parties essentielles de la vie d'un Chrétien, & qu'il ne doit jamais séparer. Il doit souvent dire à Dieu avec S. Augustin : Seigneur, faites que je vous connoisse, & que je me connoisse. Donnez-moi ce que vous me commandez, & après cela commandez-moi ce que vous voudrez.

L'humilité est la base & le fondement de toutes les vertus Chrétiennes. Plus notre humilité est sincère & profonde, plus notre vertu est réelle & sublime. Faites souvent à Dieu l'aveu sincère de votre misère & de votre néant, dans l'ordre naturel & dans l'ordre surnaturel. Reconnoissez vos besoins; exposez-lui avec confiance vos playes, comme au Médecin qui seul peut les guérir. Désirez-vous de vos propres forces, ou plutôt de votre foiblesse, & attendez tout de la grace. Souvenez-vous que l'homme, selon la définition du Concile d'Orange, n'a de lui-même que le mensonge & le péché; que s'il peut quelque chose pour le Salut, c'est en Dieu, qui le fortifie. Sans moi, dit J. C. vous ne pouvez rien faire. C'est Dieu, dit S. Paul, qui opère en nous le vouloir & le faire, ce qui n'exclut pas la coopération de l'homme, puisque selon S. Augustin, Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. Faites ce que vous pourrez avec le secours de la grace, & demandez à Dieu ce que vous ne pouvez pas. Priez sans cesse, mais avec foi, avec humilité, avec confiance, avec persévérance, sans jamais vous lasser. C'est presque tout ce que peuvent faire ceux qui commencent à revenir à Dieu.

Il faut d'abord ménager votre foiblesse ;

&c

& ne pas vous porter par un zèle indiscret à des excès , qui au lieu de vous fortifier ne serviroient peut-être qu'à vous rebuter. N'entreprenez rien d'extraordinaire , sans prendre l'avis d'un Directeur sage , prudent & éclairé dans les voies de Dieu , dont vous devez faire choix. Demandez-le au Seigneur , & lorsque vous l'aurez trouvé , attachez-vous à lui , ne le quittez pas legerement , suivez fidèlement ses conseils , & ouvrez lui votre cœur avec la même confiance & la même sincérité , que si vous parliez directement à Dieu. Faites-vous voir tel que vous êtes , afin que connoissant à fond la maladie , il puisse mieux juger du remede convenable.

Ne vous faites pas un monstre de la dévotion , comme la plupart des gens du monde , qui se trompent grossièrement. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Pere Céleste , & differens degres de grace & de gloire. Tous les hommes sont appellés au Salut , mais par des routes différentes. Dieu est l'Auteur de tous les états & de toutes les conditions , & il a destiné dans l'ordre de sa Providence , des secours proportionnés aux besoins de ceux qui les rempliroient , afin qu'ils pussent s'y sanctifier , & qu'ils fussent inexcusables s'ils ne le faisoient pas. Aussi voyons-nous qu'il y a eu , & qu'il y a

D i i i j en-

encore des Saints dans toutes les conditions. Ce n'est pas seulement le Solitaire qui se sauve, mais l'homme du monde. Tous les états ont leur danger, & nul ne met à couvert de la tentation. Nous nous portons par tout nous-mêmes, & par conséquent la source de nos malheurs. Dieu n'exige pas de nous que nous peuplions les solitudes, que nous détruisions notre corps par des austerités rigoureuses, telles que celles de ces anciens Anachorettes qui habitoient la Thébaïde, mais il veut que nous nous sanctifions dans l'état où il nous a placés, en en remplissant fidèlement tous les devoirs. Il veut seulement que nous observions les règles d'une exacte tempérance, afin d'appaïser en nous les révoltes de la chair. Il ne veut pas, comme autrefois, que nous donnions notre vie sur les échaffauts, mais il veut que nous soyons au moins dans la disposition de la lui sacrifier, s'il étoit nécessaire, plutôt que de le renoncer, ou de l'offenser.

C'est la charité & l'amour qui donnent le prix à toutes nos actions : tout ce qui naît de ce principe est bon, quelque petit qu'il paroisse à nos yeux. Un verre d'eau froide donné au nom de J. C. n'est pas sans récompense. Les actions même naturelles & les plus basses, peuvent devenir pour nous un
sujet

sujet de mériter : soit que vous mangiez , soit que vous bûviez , quelqu'autre chose que vous fassiez , faites tout pour la gloire de Dieu , dit l'Apôtre. Ayez pour objet dans toutes vos actions de plaire à Dieu , & ce motif les annoblira , les sanctifiera. Rapportez-les lui toutes , au moins virtuelle-ment , en les lui offrant tous les matins. Demandez-lui souvent la grace de connoître sa volonté & de l'accomplir. Examinez fréquemment quel motif vous fait agir ; si c'est l'amour de Dieu , ou celui du monde , la charité ou la cupidité , afin de juger du progrès que vous ferez dans la Vertu. Ce ne sont pas seulement les bonnes actions que Dieu récompense , mais les simples desirs du cœur , la bonne volonté , l'intention ; en un mot rien n'est perdu pour nous dans l'ordre du Salut , lorsque c'est la grace qui nous inspire.

Fuyez les compagnies , autant que la bien-séance & votre état vous le permettront , & surtout celle des Libertins & des gens de mauvaise vie , car on devient tel que ceux qu'on fréquente. La contagion du monde est plus dangereuse qu'onereuse. Les maladies de l'ame , aussi-bien que celles du corps ne se peuvent guérir que dans la retraite. Le grand air nuit aux malades , mais l'air du monde nuit encore plus à ceux qui ont des

D v pas.

passions à guérir. C'est dans la solitude que Dieu parle au cœur. La retraite est le premier pas que l'ame fait vers le Ciel, & Dieu s'approche d'elle, autant qu'il voit qu'elle s'éloigne des créatures.

Votre solitude ne doit pas être oisive, car alors elle vous seroit encore plus dangereuse que la compagnie, mais vous devez vous y occuper de la priere & de la lecture des bons Livres. Nous parlons à Dieu par la priere, & Dieu nous parle par la lecture. Pour répondre donc à ce que vous desirez de moi à ce sujet, voici quel est mon avis.

Méditez assidûment l'Evangile & les Ecrits des Apôtres, afin de vous nourrir l'esprit des vérités qu'ils renferment, & d'y apprendre les règles de conduite que vous devez suivre. Lisez ce Testament de votre Pere Céleste avec respect, avec attention, avec soumission, & avec un desir sincere d'en profiter. Dites-lui, avant que de commencer : Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute. Priez-le, après avoir fini, qu'il vous donne la force de pratiquer les maximes saintes que vous venez de lire. Il faut en user de même pour tous les Ouvrages de Piété, afin d'entrer dans l'esprit de ceux qui les ont composés.

Après l'Ecriture - Sainte & la Vie des Saints, il n'y a point de Livres plus propres à nous porter à Dieu, que *l'Imitation de J. C.*

Vous

Vous pouvez y joindre les Confessions de S. Augustin , l'Introduction à la Vie dévote de S. François de Sales , la Guide des pécheurs du Pere Louis de Grenade , & s'il se peut , son Catéchisme , l'Instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux Sacramens de Pénitence & d'Eucharistie , Livre excellent , l'Idee de la conversion du pécheur , surtout le Traité de M. Nicole des quatre fins de l'homme , à la fin duquel il y a un Traité de la vigilance Chrétienne , Pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois , les Mœurs des Israélites & celles des Chrétiens par M. l'Abbé Fleury , la Vie des Pères du Désert par M. Arnauld , &c. Et beaucoup d'autres que la mémoire ne me fournit pas , & que vous pourrez trouver dans la Bibliothèque de M. le C***.

Je suis charmé que vous ayez *l'Instruction de la Jeunesse* ; je connois fort cet Ouvrage ; il est de main de maître , & je ne puis trop vous exhorter à le lire souvent , & avec attention. Il faut lire peu à la fois , & réfléchir beaucoup sur ce qu'on a lû ; se borner à un certain nombre de Livres utiles , qui peuvent nous conduire à la fin que nous devons nous proposer , qui est de devenir meilleurs , & non pas pour briller & pour paroître sçavans.

Mais c'est assés moraliser ; je crains d'a-

D v j buser

bufer de votre patience , & je vous prie de me pardonner cette instruction , dont j'aurois pû me dispenser , mais que je n'ai pû refuser à mon zèle & à mon amitié pour vous. Je suis, M. votre , &c.

Au G. ce 24 Avril 1744.



P A R A P H A S E du *Pseaume XIX.*
EXAUDIAT, &c. *présentée au Roi.*

I.

EXAUDIAT *te Dominus in die tribulationis : protegat te nomen Dei Jacob.*

GRAND ROI, dont la rare sagesse
Avoit pendant la paix formé notre bonheur,
Et dont avec raison le courage s'empresse
D'aller soutenir notre honneur,
Que le Maître des Rois, qui lance le tonnerre;
Vous exauce en ces jours de guerre,
Pour finir avec vous ces tems d'affliction !
Que le Nom du vrai Dieu des anciens Patriarches ;
Dans chacune de vos démarches
Vous ait sous sa protection !

II.

*MITTAT tibi auxilium de Sancto : & de
Sion tueatur te.*

QUE du fond de son Sanctuaire
L'ÉTERNEL vous envoie un assuré secours !
Qu'il en fasse partir un Ange tutelaire ,
Qui vienne veiller sur vos jours !
Que contre ces dangers , dangers où vous expose
La justice de notre cause ,
L'intérêt & l'honneur de notre Nation ,
Le Tout-Puissant lui-même en faveur de la France
Fasse voler son assistance
De la Montagne de Sion !

III.

Memor sit omnis sacrificii tui : & holocaustum tuum pingue fiat.

AUX pieds de ses Autels propices ,
Monumens & témoins de la Foi de nos Rois ,
Vous offrez dans la Paix d'augustes Sacrifices ,
Qui marquent celui de la Croix.
La Guerre augmente encor l'ardeur de votre zèle ;
Dans votre Camp se renouvelle
De la Mort du Seigneur le souvenir heureux.
Touché de tous ces soins , que Dieu s'en ressou-
vienne !
Que votre Holocauste devienne
Un Holocauste précieux !

IV.

1366 MERCURE DE FRANCE.

IV.

*TRIBUAT tibi secundum cor tuum : & omne
consilium tuum confirmet.*

T E L S furent tous les Sacrifices ,
Que l'innocent Abel fit à son Créateur ;
Il offroit de ses biens les meilleures prémices ;
Le Ciel en approuva l'odeur ;
Ses dons furent reçus ; les plus gras pâturages
Croissoient sur ses heureux rivages ,
Et suffisoient sans peine à ses nombreux Troupeaux
Qu'ainsi dans vos desirs le Ciel vous favorise
Qu'il confirme votre entreprise ?
Et qu'il couronne vos travaux ?

V.

*LÆTABIMUR in salutari tuo : & in nomine
Dei nostri magnificabimur.*

POUR nous , loin des périls terribles
Où vous vous exposez , ainsi que vos Soldats ,
Apprenant les exploits de vos bras invincibles ,
Et le succès de vos combats ,
Nous ferons éclater des transports d'allégresse ,
Doux effets de notre tendresse ,
Et du charmant espoir de vous voir de retour ;
Votre salut fera notre plaisir extrême ,
Et le nom de l'Être suprême
Fera notre gloire à son tour.

V I.

*IMPLEAT Dominus omnes petitiones tuas :
nunc cognovi quoniam saluum fecit Dominus
Christum suum.*

Ses Miséricordes sont grandes ;
Il se laisse attendrir à de justes souhaits.
Qu'il soit donc favorable à toutes vos demandes ?

Elles ne tendent qu'à la Paix.

Vos vœux remplis seront une preuve éclatante

De son affection constante ;

La Paix sera le fruit de ses heureux secours.

Cette heureuse Paix l'Univers va connoître ;

A quel point le Souverain Maître

De son CHRIST protege les jours.

V I I.

*EXAUDIAT illum de Caelo Sancto suo : in
potentatibus , salus dextera ejus.*

OUI, du plus haut de l'Empirée ,

Séjour du Saint des Saints , & de nos justes Rois ,

Le Seigneur enverra cette Paix désirée ,

Fruit précoce de vos Exploits.

Il défendra celui qu'un sacré caractère

Rend par un Titre héréditaire

Fils aîné de l'Eglise & Prince Très-Chrétien ;

La droite du Seigneur doit être de son Trône

Et la plus solide colonne ,

Et l'inébranlable soutien,

V I I I.

VIII.

*Hi in curribus , & hi in equis : nos autem
in nomine Dei nostri invocabimus.*

EN vain , ennemis de la France ,
A qui l'envie a mis les armes à la main
Donnez vous un effor à votre confiance ,
Fondés sur des secours humains.
Pour nous , Chrétiens en tout , tandis qu'une partie
Va combattre pour la Patrie ,
Par ordre & sous les yeux du vrai Sang des Bourbons,
L'autre pieusement aux Autels prosternée ,
Prie Dieu pour son Machabée
Et pour ses braves Légions.

IX.

*IPSI obligati sunt & ceciderunt : nos au-
tem surreximus & erecti sumus.*

UN prompt effet suit la priere ;
Je vois nos ennemis troublés & confondus ;
Ils tombent ; c'en est fait ; ils mordent la poussière ;
Ils étoient , mais ils ne sont plus.
Nous nous sommes levés pleins d'une sainte audace ,
Pour punir leur vaine menace ;
Le Seigneur a conduit nos efforts jusqu'au bont ;
La main qui nous a fait présent de la victoire ;
Nous en conserve aussi la gloire ;
Ils tombent ; nous sommes debout.

*DOMINE saluum fac Regem : & exaudi
nos in die quâ invocauerimus te.*

D*es* biens que ta main nous prépare ,

Ou qu'a déjà reçûs un Peuple fortuné ,

Le Salut de LOUIS , Seigneur , est le plus rare ;

Nous l'aimons ; tu l'as ordonné.

Ce juste amour produit les vœux de tes fidèles ;

Prends-le sous l'ombre de tes aîles ,

Et daigne protéger le Monarque des Lys :

GRAND DIEU , conserve en lui ton plus parfait

Ouvrage ,

Et ta plus ressemblante image ;

Qu'il vive ! nos vœux sont remplis.

Garcin,





L E T T R E de M. l'Abbé Le Tort à M. . .
*au sujet de la nouvelle Traduction des
 Pensées de Cicéron, par M. l'Abbé d'Olivet.*

Vous voulez sçavoir, Monsieur, ce que je pense sur le nouvel Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet , mais m'est-il permis de parler de ce célèbre Académicien ? Les Sçavans & les honnêtes gens, qui vous connoissent, ne me feront-ils pas un procès de ma témérité ? Quoiqu'il arrive, puisque vous me l'ordonnez , je vais vous marquer succinctement mes sentimens sur la **TRADUCTION DES PENSÉES DE CICÉRON.**

J'ai toujours estimé, avec justice, M. l'Abbé d'Olivet ; j'ai fait une étude particulière de ses Livres , écrits avec autant de solidité , que de précision & d'élégance. J'ai lû & relû ses Traductions, où tout est fidèle , coulant & naturel , où les beautés originales acquierent de nouvelles graces. Plus j'avance dans les Belles-Lettres , plus je me confirme dans l'estime que j'ai conçûe pour ce célèbre Ecrivain , mais rien ne m'en a tant inspiré , que le choix qu'il a fait de la **MORALE DE CICÉRON**, pour répandre notre Langue chés l'Etranger , & pour inspirer à la Jeunesse le goût des Vertus.

En

En effet, où trouver la belle Latinité, la solide Eloquence, & l'excellente Morale, mieux réunies que dans les Livres Philosophiques de ce Prince des Orateurs ? Veut-il élever à la connoissance de Dieu, & de soi-même ? Veut-il inspirer l'amour de la Vertu & l'horreur du vice ? Il plaît à ceux qui l'écoutent ; il les intéresse à ce qu'il dit, il les touche, il s'en fait aimer, il prend ensuite un empire absolu sur leurs esprits ; il entraîne leurs volontés, en un mot, il triomphe partout où il parle.

Quel service ne rend donc point à l'Etat un Académicien, qui tire de ces excellens Ecrits les pensées les plus propres à former l'honnête homme, le sçavant homme, le bon Magistrat, le Citoyen utile, & qui se fait un honneur de les donner en notre Langue, tantôt épurées, tantôt appuyées par de solides réflexions ! Quel avantage en même-tems pour l'Académie Française & pour nous, de trouver dans M. l'Abbé d'Olivet un Traducteur si élégant, un Sçavant si multiplié, & pour tout dire en un mot, Cicéron lui-même !

Que le dernier des Interprètes (a) de Virgile rougisse à présent d'avoir adopté

(a) *Discours sur la Trad. des Poëtes, par M. l'Abbé D. F. p. xv, Edit. de Quill.*

cette pensée, aussi fausse que choquante. *Les Gens d'esprit sont ordinairement paresseux; si quelques-uns sont moins ennemis du travail, ils n'aiment pas celui dont ils ne sont pas l'objet eux-mêmes. Les pensées d'autrui leur plaisent moins que leurs propres pensées.*

LES FONTENELLES, LES BOUHIERS, LES D'OLIVETS, pénétrés de ce zèle, qui ne se lassent de travailler, ni d'instruire, s'attachent principalement à tourner à notre profit tout ce que les Anciens ont de plus délicat & de mieux pensé, sans se mettre en peine de leur gloire, qui peut aisément se passer de nos éloges.

Il ne reste plus qu'à citer quelques morceaux de ce précieux Recueil, pour vous faire juger, autant que cela se peut, de l'esprit & du goût, tant de l'Orateur, que du Traducteur. Je vais copier ici quelques pensées sur la Religion; quoique vous les ayez déjà lûes toutes, elles n'en auront pas moins pour vous les graces de la nouveauté.

PENSEES de Cicéron, sur la Religion.

DE EXISTENTIA DEI.

» *Quid (a) potest esse tam apertum, tamque*
 » *perspicuum, cum Cælum suspeximus, cœles-*
 » *tiaque contemplati sumus, quam esse aliquod*

(a) De Nat. Deor. Lib. 2. Cap. 2.

» *Numen*

« *Numen præstantissima mentis , quo hæc re-*
 « *gantur ?*

« *Quod qui dubitet , haud sanè intelligo , cur*
 « *non idem sol sit , an nullus sit , dubitare pos-*
 « *sit. Quid enim est hoc illo evidentius ? Quod*
 « *nisi cognitum comprehensumque animis ha-*
 « *beremus , non tam stabilis opinio permaneret ,*
 « *nec confirmaretur diuturnitate temporis ; nec*
 « *unà cum seculis atatibusque hominum invete-*
 « *rare potuisset. Etenim videmus ceteras opi-*
 « *niones fictas atque vanas diuturnitate exte-*
 « *buisse.*

DE L'EXISTENCE DE DIEU.

« *Peut-on regarder le Ciel & contempler*
 « *tout ce qui s'y passe , sans voir avec toute*
 « *l'évidence possible , qu'il est gouverné par*
 « *une suprême , par une divine Intelligence ?*

« *Quiconque auroit quelque doute là-*
 « *dessus , je crois qu'il pourroit aussi-tôt*
 « *douter s'il y a un Soleil. L'un est-il plus*
 « *visible que l'autre ? Cette persuasion , sans*
 « *l'évidence qui l'accompagne , n'auroit pas*
 « *été si ferme & si durable ; elle n'auroit pas*
 « *acquis de nouvelles forces en vieillissant ;*
 « *elle n'auroit pû résister au torrent des an-*
 « *nées , & passer de siècle en siècle jusqu'à*
 « *nous. Tout ce qui n'étoit que fiction ,*
 « *que fausseté , nous voyons que tout cela*
 « *s'est dissipé à la longue.*

DE NATURA DEL.

» *Nec verò Deus ipse, qui intelligitur à no-*
bis, alio modo intelligi potest, nisi mens so-
luta quadam & libera, segregata ab omni
concretionem mortali, omnia sentiens & mo-
vens, ipsaque pradiata motu sempiterno.

DE LA NATURE DE DIEU.

» On ne peut concevoir Dieu, que sous
 l'idée d'un Esprit pur, sans mélange, dé-
 gagé de toute matiere corruptible, qui
 connoît tout, & qui a de lui-même un
 mouvement éternel.

DE PRÆSENTIA DEL.

» *Sit igitur (a) jam hoc à principio persuasum*
civibus Dominos esse omnium rerum ac mo-
deratores Deos: eaque, quæ gerantur, eorum
geri ditione, ac numine, eosdemque optimè
de genere hominum mereri: &, qualis quis
quæ sit, quid agat, quid in se admittat,
quâ mente, quâ pietate colat Religiones, in-
tueri: piorumque & impiorum habere ra-
tionem.

» *Utiles esse autem opiniones has, quis neget,*
cum intelligat, quam multa firmantur jure.

(a) De Legib. 2. 7.

» *jurando*

» *jurando , quanta salutis sint fœdarum Reli-*
 » *giones : quam multos divini supplicii metus à*
 » *scelere revocavit ; quam qua sancta sit Socie-*
 » *tas civium inter ipsos , Diis immortalibus*
 » *interpositis , tum iudicibus , tum testibus.*

DE LA PRESENCE DE DIEU.

» Que des hommes qui vivent en so-
 » ciété , commencent donc par croire fer-
 » mement qu'il y a des Dieux , Maîtres de
 » tout , & qui gouvernent tout , qui dispo-
 » sent de tous les événemens , qui ne ces-
 » sent de faire du bien au genre humain ,
 » dont les regards démêlent ce que chacun
 » est , ce que chacun fait , tout ce qu'on se
 » permet à soi-même , dans quel esprit ,
 » avec quels sentimens on professe la Reli-
 » gion , & qui mettent de la difference entre
 » l'homme pieux & l'impie. Peut-on nier
 » que ces sentimens-là ne soient d'une gran-
 » de utilité , lorsqu'on voit dans combien
 » d'occasions le serment est le sceau de nos
 » paroles ; pour combien la Religion entre
 » dans la foi de nos alliances ; combien de
 » crimes la crainte d'une punition divine a
 » détournés , & combien est sainte une société
 » d'hommes persuadés qu'ils ont au milieu
 » d'eux & pour juges & pour témoins les
 » Dieux immortels ?

» Ceux

Ceux qui entendent les deux Langues s'appercevront aisément, que M. l'Abbé d'Olivet ne le cede en rien à son Original. Tout est admirable dans sa Traduction. Le sérieux & le grand des Pensées, la beauté & l'énergie du Texte, y sont rendus avec une fidélité, qui n'a rien que de noble, rien que de majestueux. Heureuse notre Jeunesse de pouvoir présentement apprendre des Payens mêmes ce que c'est que Dieu; ce que c'est que l'homme; quels sont les bons Citoyens, les vrais amis; enfin, en quelles récompenses il faut que nous fassions consister notre bonheur!

Il est tems de finir une Lettre, dans laquelle je n'ai eû d'autre vûë que de vous obéir, & de vous prouver que je suis très-parfaitement, Monsieur, votre, &c.

Au Collège de Navarre ce 9 Juin 1744



A. M. F. sur ACAJOU, Opera Comique.

D'Acajou l'Auteur plein de charmes
 Recevra-t'il mon compliment ?
 De plaisir je verse des larmes ,
 Quand tu t'exprimes tendrement.
 Deux Amans , qui peignent leur flâme ;
 Par ton Pinceau vont de mon ame
 Remuer les ressorts secrets ;
 J'éprouve les plus doux effets ;
 De mes transports tu deviens maître ;
 Dans tes Vers , que l'on rend si bien ,
 L'Amour me paroît le vrai bien ,
 Et je jôuis d'un nouvel Etre.
 Génie heureux , Auteur charmant ,
 Prête-moi ta divine Lyre ,
 Ou bien fais , que dès ce moment ,
 Le Dieu , qui t'embrase , m'inspire.
 Vain souhait ! frivole desir !
 T'admirer , voilà mon ouvrage ;
 Chercher à plaire , y réussir ,
 Cher ami , voilà ton partage.

Laffichard.



DICOURS sur la noble Ambition.

L'Homme a de si puissans desirs pour la Gloire, que n'étant né que pour elle, il n'agit aussi que pour l'acquérir, & elle ne se montre si belle & si charmante à ses yeux, que pour le porter à toutes sortes d'actions vertueuses.

C'est elle qui le rend ingénieux, vigilant, infatigable, qui lui fait aimer le travail & surmonter le péril; le bien qu'il voit faire aux autres l'instruit, & en même tems l'anime à les imiter.

En effet, pour se perfectionner en toutes choses, & principalement dans les Sciences & dans les Arts Libéraux, il faut imiter ceux qui y ont excellé, le chemin est long par les préceptes, & court par les exemples.

Les hommes ont une pente naturelle à s'imiter les uns les autres, & cette inclination paroît en eux dès le berceau; elle naît avant la Raison, & souvent elle fait dans la société civile ce que la Raison ne peut faire.

Les grandes & les bonnes actions entraînent pour l'ordinaire une grande foule d'imitateurs, car on imite volontiers ceux que l'on croit être les plus courageux & les plus sages, on fait avec joye ce qu'on apperçoit de

de bon dans les autres ; on se les propose , pour faire naître en soi l'envie de les égaler , & l'on peut dire que l'homme est capable de toutes choses, quand il se pique d'une noble ambition , qui peut aussi se nommer émulation.

Ceux qui ont l'ame noble, ne se proposent pas seulement les exemples de leur siècle à imiter, ils portent encore leur vûe sur tout ce qu'il y a de plus parfait dans l'Antiquité, aussi ne seroit-ce pas imprudence de s'arrêter aux ruisseaux , quand on peut puiser dans la source ?

En tout Pays , en tout tems , on a toujours vû quelques-uns à qui les autres ont eu envie de ressembler , mais souvent les Copistes infideles ont plus approché des défauts des originaux, que de leurs perfections.

On ne peut être trop délicat dans le choix des originaux ; les copies dégèrent toujours ; il est facile de faire pis que ceux qui font mal , mais très-difficile de faire mieux que ceux qui font bien.

Il faut toujours tendre à la perfection , & s'élever incessamment, de peur de ramper.

Ce n'est qu'en aspirant aux choses les plus hautes , qu'on se rend en quelque façon immortel ; ne nous contentons pas de nous attirer de vains applaudissemens, qui s'élèvent

E ij &c

& tombent le même jour ; les génies extraordinaires sont comme les Aigles ; ils prennent toujours le dessus ; plus on s'élève devant eux , plus ils veulent s'élever ; rien ne les pique plus vivement que l'émulation ; l'ardeur qu'elle leur inspire pour la vertu , ne leur donne pas un moment de repos ; c'est peu pour eux d'égaliser les autres , ils veulent les devancer : ce qui fait souvent l'admiration publique , ne paroît rien à leurs yeux ; la victoire même porte un Conquérant de périls en périls ; une conquête l'engage dans une autre ; il ne craint rien tant que de manquer de matière pour exercer sa valeur , & chés lui c'est descendre que de ne pas monter , quand il est animé d'une noble ambition.

Quoique l'émulation soit un vice quand elle dégénère en envie , elle sert d'un puissant aiguillon pour nous porter à la vertu.

Les Familles Romaines gardoient comme une chose sacrée , ce qui servoit à illustrer la mémoire de leurs Ancêtres ; ils ornoient les Palais de leurs Statuës & des marques de leurs dignités , & les conservoient comme autant d'illustres Monumens de leurs vertus.

Ce n'est pas à la valeur seule qu'on a rendu ces honneurs ; on a également honoré toutes les vertus.

Le Sénat de Rome fit élever la Statuë de
Caton

Caton dans le Lieu où il rendoit la justice , afin que la probité de cet illustre Magistrat servit aux autres de regle de leur conduite. A la vérité il y a des hommes inimitables , de ces esprits du premier rang , de ces intelligences suprêmes , qui ont quelque chose de divin , qu'on ne peut imiter Ainsi il faut se contenter de les regarder comme l'ornement de leur siècle , & l'honneur des suivans ; si nos espérances en sont éloignées , une si haute idée ne laisse pas de nous porter hors de nous-mêmes , pour nous pousser & nous enflâmer du desir de les imiter.

Quelque noble ambition , quelque émulation qui nous animent , il faut faire un grand discernement dans l'imitation ; les Anciens même (tout grands qu'ils étoient) n'ont pas atteint à ce haut point de perfection , cependant plus on lit leurs Ouvrages , plus on est surpris de l'élevation de leurs génies , & pour nous servir de l'expression de Quintilien , nous sommes à leur égard saisis de respect & d'admiration.

Mais cette admiration que nous avons pour eux , ne doit pas nous ôter l'espérance & le courage de pouvoir faire ce qu'ils ont fait , au contraire elle doit nous y exciter ; la Nature n'est pas épuisée ; on voit plus que jamais parmi nous de ces génies heureux ,

E iij qui

qui profitent de tout, qui rapportent tout à notre Langue & à nos Usages, ils ressemblent ; aux Abeilles dans la composition de leur miel, par l'assemblage des fleurs ; ils rassemblent, pour ainsi-dire, dans une même ruche, ce qu'il y a de plus délicat dans la Grece & dans l'Italie.

C'est l'avantage que les Romains eurent autrefois sur les Grecs ; pourquoi ne l'aurions-nous pas sur les Grecs & sur les Romains ? cette ambition est digne de nous, pour servir d'exemple à toutes les Nations.

Ces grands Capitaines, qui de nos jours ont fait craindre la France par toute la Terre, suivoient-ils toujours pas à pas ceux des siècles passés ? L'art d'attaquer & de défendre, change, selon l'invention des hommes.

C'est peu d'une valeur commune aux François qui combattent sous le plus grand Prince du Monde ; ils bravent tous les périls les plus affreux pour le salut de la Patrie & pour mériter l'estime de leur Roi ; ils ne passent pas pour téméraires, en affrontant tous les hazards devant un Monarque si sage & si vaillant.

La Profession des Armes & de l'Eloquence, peut & doit souvent changer de méthode ; il y a véritablement des regles que l'on ne peut trop religieusement observer, des regles dont la parfaite intelligence & l'application

plication judicieuse , conduisent à des opérations militaires d'un grand éclat , & donnent au discours de l'agrément , de la force , de la majesté & de la véhémence , en un mot tout ce qui est nécessaire pour plaire , pour persuader , pour remuer les passions.

Il y a aussi des exemples qu'on ne doit pas perdre de vûë , mais il faut les regarder comme les ouvrages des Peintres , en prenant de l'un la justesse du trait , de l'autre la beauté & l'arrangement des couleurs & des ombres ; car ne suivre qu'un seul modele , c'est se rendre trop esclave.

Ce sont là les préceptes les plus sûrs que doivent suivre ceux qui , animés d'une noble ambition & d'une émulation généreuse , veulent parvenir , chacun dans leur état , à une espèce de perfection , qui les comblera d'honneur & de gloire.

D. D. Avocat de S. Etienne en Forest.



*EXPLICATION du Logogryphe du
Mercure d'Avril dernier.*

Quelle aimable saison pour les feux des Amans !
Flore vient embellir le sein de ma Bergere ;
Amour , que de plaisirs nous offre la fougere !
Que de soins aux maris va causer le **PRINTEMS** !

Par M. de Joigny.



E N I G M E.

JE suis fille d'un pere, aussi vieux que le Tems ;
D'un grand nombre de sœurs ici tu vois l'ainée ;
Je ne puis pas mourir , mais je suis condamnée
A recommencer tous les ans,
Sans user d'aucun sortilege ,
J'aide à former trois péchés capitaux ,
Et quoique je ne sois point du Sacré Collège ;
J'ai cependant le rare privilège ,
Que l'on ne peut sans moi faire des Cardinaux.
Avec eux je suis au Conclave ,
Mais pour donner ma voix dans une Election ,
Le

Le fais-je, cher Lecteur ? Voilà la question.
 Le Corsaire sans moi ne peut faire d'Esclave ;
 On ne peut point me voir dans la nuit ni le jour ;
 De tous les Saints je fais l'Octave ,
 Et tu ne peux, sans moi , faire l'amour.

Par C. Suicer , de Chaalons-sur-Marne.

A U T R E.

JE suis un des premiers dans chaque Parlement ;
 J'ai double place en toute Académie ;
 Le Médecin le plus sçavant
 Ne peut , sans moi , faire d'Anatomie
 Je suis & ne suis pas dans un double Élément ;
 Je suis au milieu du Royaume ;
 Je suis dans ton Jardin , je suis dans ta maison ;
 Par moi commence un Axiôme ,
 Et partout je suis la Raison.
 Sans être Saint, je fais miracle ,
 Et *Saintefoy* sans moi n'a pû faire l'Oracle.
 Je ne suis point un corps, encor moins un esprit ;
 Tantôt plus grand & tantôt plus petit ;
 Je suis en Angleterre, en France, en Allemagne ;
 Dannemark , Italie , à Madrid , en Espagne ;
 E v Dans

Dans la Sardaigne , en Portugal ,

Et pendant la guerre dernière ,

Je parus toujours en Bavière.

Adieu. Tu peux encor me voir à Port-Royal.

Par le même.

A U T R E.

JE ne fus jamais Prêtre , & je fers à l'Autel ;

J'habite au milieu des Montagnes ,

Et plus souvent encor dans les vastes Campa-
gnes.

Quoique je ne sois point cruel ,

Je fais toujours quelque massacre ;

Des Monarques François je suis utile au Sacre.

Examine-moi bien ; je suis toujours en l'air ,

Et sans jamais aller sur Mer ,

Je suis sûr de faire naufrage.

Je vis dans l'Océan , & je me plais dans l'Eau ;

A peine suis-je né , qu'on me met au tombeau ;

Nul héritier , sans moi , ne peut faire partage.

Tu pense que je suis quelque chose de beau ;

Tu te trompes , Lecteur , car pour tout héritage ,

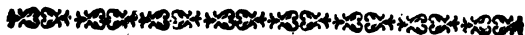
Je n'ai que le foible avantage

D'avoir

D'avoir décoré ton Berceau.

Adieu. Je ne veux pas t'en dire davantage.

Par le même.

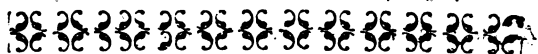


LOGOGYPHE.

Depuis long-tems je brille en France ,
 Sur cinq membres bien appuyé ;
 Cherche , Lecteur , dans cette Stance
 Gît toute la difficulté ;
 Je produis ce qu'aime un Avare ,
 Ce qui conduit vers le Ténare ,
 Et refroidit les Passions ;
 Un mot Latin , qui signifie
 Ce qui sert à regler la vie ;
 Enfin deux interjections.

Par M. de Lamoignon , à Dax.





NOUVELLES LITTÉRAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

E S S A I sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine & le progrès du Langage & de l'Ecriture, l'antiquité des Sciences en Egypte, & l'origine du culte des Animaux, traduit de l'Anglois de M. *Warburth*on, avec des Observations sur l'antiquité des Hiéroglyphes scientifiques, & des Remarques sur la Chronologie & sur la premiere Ecriture des Chinois. Deux Volumes in-12, enrichis de Planches en taille-douce. Le premier de 336 pages, sans l'Avertissement, la Table des Sommaires & l'Explication des Planches. Le deuxième de 303 pages, sans la Table des Sommaires, l'Avertissement, les Remarques sur la Chronologie & l'Ecriture Chinoise, & la Table Alphabétique des Matières; à Paris, chés Hippolyte-Louis *Guerin*, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin, 1744.

L'Ouvrage de M. *Warburth*on sur les Hiéroglyphes des Egyptiens roule sur une partie intéressante de l'Histoire de l'Esprit hu-

humain , puisqu'il y examine comment les hommes s'y sont pris originairement pour se communiquer leurs idées de vive voix & par écrit. Un plan abrégé du Livre pourra faire connoître ce qu'il vaut, & les questions incidentes qu'il y traite : & par-là on jugera s'il convenoit de le traduire en François.

L'objet de M. W. a été de prouver l'antiquité des Sciences en Egypte , par la nature de l'Ecriture Egyptienne , conservée sur les Obelisques. Ce genre de preuve l'a obligé , comme on voit , de remonter à l'origine de l'Ecriture. Il distingue trois états par où elle a passé , avant l'invention des Lettres alphabetiques.

Dans le *premier état* , les choses qui ont une forme , étoient représentées suivant leur figure naturelle , & celles qui n'ont point de forme , étoient représentées par des signes arbitraires. Les Mexicains n'avoient point d'autre Ecriture , comme leurs Annales en font foi. Purchas les a fait graver dans son Recueil de Voyages , qui est en Anglois , d'où M. Thevenot les a tirées , pour les faire entrer dans la collection qu'il a donné en François de differens Voyages.

Ce premier état de l'Ecriture est conforme à notre maniere de concevoir les choses. L'imagination nous porte à revêtir d'une forme sensible les pensées qui en sont susceptibles.

ceptibles, & à inventer des signes pour tenir lieu des pensées qu'aucune figure naturelle n'exprime par elle-même. Ainsi, quand les hommes ont songé pour la première fois à conserver par écrit leurs idées, l'Ecriture dont ils se sont servi, a naturellement été cette même Peinture que leur avoit d'abord offerte leur imagination, & qu'ils avoient revêtuë de mots & de gestes en parlant.

L'Ecriture, dans son *second état*, est devenue Peinture & Caractère : ce qui s'effectuait Curieusement, ou Symboliquement.

Curieusement, lorsqu'on ne prenoit *proprement* d'une figure que la partie qui exprimoit la principale circonstance du sujet. Ainsi deux mains, dont l'une tenoit un Bouclier, & l'autre un Arc, représentoient une Bataille, &c.

Symboliquement, soit par tropes, ou par Enigmes : on substituoit dans le symbole tropique l'instrument réel ou métaphorique de la chose, à la chose même. Ainsi le Bœuf représentoit *Osiris*, parce que ce Prince avoit enseigné ou perfectionné l'Agriculture ; le Belier représentoit *Hammon*, ou *Cham*, qui avoit mené la vie Pastorale. Un Oeil, & un Sceptre, représentoient un Monarque, &c. Quant à l'analogie de la figure du symbole énigmatique avec la chose

se représentée, elle étoit fondée sur des observations, tant de la forme des êtres, que de leurs natures & qualités réelles ou imaginaires : ou bien elle l'étoit sur quelque superstition populaire. L'Auteur rapporte des exemples de symboles énigmatiques, pages 24, 25, & 132, 133, 134.

Dans le *troisième état* de l'Ecriture, on n'a plus fait usage des Images, & l'on n'a conservé que les marques arbitraires, qu'il a fallu multiplier, par conséquent. Chaque idée avoit sa marque distincte dans cette Ecriture, ce qui la rendoit commune à plusieurs Nations, quoiqu'elles parlassent des Langues différentes. Tel est l'état actuel de l'Ecriture Chinoise, où ces marques se sont multipliées prodigieusement.

Observons que les figures, & les marques ont toujours tenu lieu des choses, & non des mots, dans ces trois premiers états de l'Ecriture. Il ne restoit plus qu'un pas à faire, pour que les marques n'eussent plus de signification par elles-mêmes, c'est-à-dire, pour trouver les Lettres Alphabetiques, qui est l'état présent de notre Ecriture. Car les marques sont si voisines des Lettres, qu'un Alphabet diminué seulement l'embarras de leur nombre, & en est l'abregé succint. Le tems nous a laissé ignorer quel est l'inventeur des Lettres Alphabetiques.

ques. On peut cependant conjecturer, par le nom d'Ecriture Epistolique, que les Lettres Alphabetiques ont eu, & par la circonstance d'en attribuer l'invention au *Secrétaire* d'un Roi d'Egypte, que les Caractères alphabetiques ont d'abord servi d'une espece d'Ecriture semblable à celle de nos Missives en chiffre, & que le nom d'Ecriture Epistolique leur est demeuré, même après qu'ils sont devenus l'Ecriture Vulgaire, à cause de leur premier usage. Les Caractères Alphabetiques formoient l'Ecriture commune en Egypte du tems de Moysé. Cadmus, qui lui est postérieur, & qui étoit de Thebes en Egypte, fit connoître aux Grecs l'Alphabet Egyptien, & il y a de l'apparence que l'Alphabet des Phéniciens, chés qui Cadmus avoit séjourné avant que de passer en Grece, n'étoit pas différent. Celui que Cadmus porta en Grece n'étoit composé que de seize Lettres, que les Grecs ont appelé improprement Phéniciennes, parce que les Phéniciens étoient plus connus d'eux dans ces tems-là, que les Egyptiens, & que c'étoit sur des Vaisseaux Phéniciens, & avec une Colonie de Phéniciens, que Cadmus étoit allé en Grece. Mais, par-là même que l'Alphabet Hébreu a plus de seize Lettres, M. W. conjecture que Moysé augmenta le nombre des Lettres

Egyp-

Egyptiennes pour l'usage des Israélites , en défigurant toutesfois la forme de ces Lettres , pour les raisons qu'il en apporte au §. xxxi.

M. Warburthou , après avoir donné cette Histoire de l'Ecriture , rend compte de l'origine & du progrès du Langage. Ce qu'il dit à ce sujet , confirme pleinement ce qu'il a avancé au sujet de l'Ecriture.

La matiere ainsi éclaircie dans la *premiere Partie de l'Ouvrage* , l'Auteur employe la *seconde* à discuter plus particulièrement les diverses especes d'Ecritures dont les Egyptiens ont fait usage. Il les réduit à quatre sortes.

1. L'Ecriture Hiéroglyphique - simple ; où la figure se renfermoit dans son sens propre & naturel , ou du moins dans un sens très-pen détourné.

2. L'Ecriture Symbolique , dont la figure tropique avoit un sens plus détourné , & la figure énigmatique un sens encore plus caché.

3. L'Ecriture Epistolique , autrement Ecriture Alphabetique , dont on s'est servi au lieu des deux précédentes , lorsque celle-ci a cessé d'être un secret.

4. L'Ecriture Hiérogrammatique. Elle étoit d'usage principalement dans les choses relatives à la Religion , & , quoiqu'Alphabeti-

betique , elle n'étoit entendue que des Prêtres Egyptiens seulement.

Il n'est pas difficile de comprendre , par cette gradation de l'Ecriture chés les Egyptiens , pourquoi ils ont discontinué de se servir de l'Ecriture Hiéroglyphique-simple , & de l'Ecriture Symbolique , & comment ils ont insensiblement cessé d'en entendre la signification , lorsque l'Ecriture Alphabetique , infiniment plus commode , a été tout-à-fait vulgaire. Mais les Prêtres Egyptiens , qui n'ont pas voulu perdre l'intelligence des choses confiées aux Hiéroglyphes & aux Symboles , voulant de plus s'en réserver à eux seuls la connoissance , ont imaginé pour cet effet l'Ecriture Hiérogrammatique , qui étoit une Ecriture Alphabetique de leur invention. Cependant cet Alphabet auroit pu se déchiffrer. Ils allerent donc jusqu'à se former à eux-mêmes une *Dialecte sacrée* , en détournant de l'acception commune les termes de la Langue Egyptienne , & les employant dans une signification à eux connue , à l'aide de cette même Ecriture Hiérogrammatique.

Cette seconde Partie de l'Ouvrage de M. W. est terminée par un parallele curieux des différentes figures du Langage , avec ces diverses especes d'Ecritures.

Dans la troisième & dernière Partie , l'Auteur

teur vient à la proposition de l'Antiquité des Sciences en Egypte. Il n'a pas de peine à l'établir, par l'ancienneté que l'Ecriture Symbolique se trouve avoir dans son Système. C'est ici qu'il prouve que cette Ecriture a donné lieu à l'*Oneirocritie*, ou Science des Songes, & au culte des Animaux en Egypte. Ce culte, particulier aux Egyptiens, n'étoit que Symbolique du tems de Moïse, & se rapportoit au Héros, dont l'Animal dans l'Ecriture Hiéroglyphique étoit le Symbole. Dans la suite, les Egyptiens ont adoré l'Animal même, au lieu de sa figure, mais son culte étoit toujours relatif à tel ou tel Héros, qu'ils comptoient au nombre des Dieux. L'Auteur examine à cette occasion les différentes causes que les anciens ont imaginées de ce culte, & il montre que les uns lui assignent une fausse origine, & que tous ont le défaut de laisser conclure que cette sorte de culte a été général chés les Payens, tandis que de leur propre aveu, il a été particulier aux Egyptiens. M. W. discute aussi l'opinion de ceux qui prétendent que le culte des Animaux est antérieur au culte Héroïque chés les Egyptiens.

Il est sûr que le fil de l'Ouvrage de M. W. échappe moins, en ne lisant que le texte, que quand on partage son attention par la lecture successive des notes. Une seconde lec-

lecture du texte ne déplaira pas à ceux qui auront pris goût à la première, & pour lors la lecture des notes les intéressera davantage. On est bien dédommagé de leur longueur, par les découvertes, ou les ouvertures ingénieuses, qu'elles offrent pour l'éclaircissement de plusieurs points de l'Antiquité.

Le second Tome, joint à l'Ouvrage de M. W. contient plusieurs Dissertations, dont on ne fera qu'indiquer le rapport avec le premier Volume.

Dans le Système de M. W. l'Antiquité des Sciences en Egypte précède le tems d'Abraham, & elle ne peut se concilier avec la durée que le texte Hébreu & la Vulgate mettent entre le Déluge de Noé & la naissance d'Abraham, mais elle s'accorde avec l'espace de tems que le calcul Samaritain donne à cet intervalle. Le but des *Observations sur les Hiéroglyphes Scientifiques* est donc de montrer, par le Livre de la Génése, que les Sciences pouvoient être parvenues en Egypte au degré où M. W. les suppose arrivées, avant l'invention des Lettres Alphabetiques, c'est-à-dire, du tems d'Abraham, pourvu que l'on suive le calcul Samaritain pour le nombre d'années écoulées depuis le Déluge jusqu'à Abraham.

Ce nombre d'années forme une durée de

1002 ans. Il est question , dans les *Remarques sur la Chronologie Chinoise* , de sçavoir si cette durée s'accorde également avec la vraie durée de la Monarchie Chinoise. Cette pensée , quoiqu'étrangere au premier Volume , méritera peut-être la considération de ceux qui voudront examiner de nouveau la question. Pour leur faciliter le travail , ils trouveront recueilli ce qui a été dit jusqu'ici de plus satisfaisant sur la Chronologie Chinoise.

Les *Remarques sur la premiere Ecrture des Chinois* servent d'éclaircissement à ce que M. W. soutient dans le premier Volume , que les Caractères Chinois , dans leur origine , ont été représentatifs des choses. M. Freret , dont tout le monde connoît l'habileté , croit au contraire que les Chinois n'ont jamais eu d'autres Caractères que des signes arbitraires , ou , en tout cas , il regarde cette question comme très-problématique. Après avoir exposé son sentiment , on rapporte l'opinion différente qui a été embrassée par plusieurs célèbres Missionnaires.

M. *Bianchini* , ayant défendu contre le P. Kircher le même sentiment que M. W. sur les Inscriptions Hiéroglyphiques des Obélisques , on a traduit de son *Istoria Universale* , ce qu'il dit à ce sujet.

Enfin , l'*Avertissement* , qui est à la tête de

4398 MERCURE DE FRANCE.

de ce II Vol. contient le précis d'un nouveau Mémoire de M. Freret sur la Chronologie & sur l'Ecriture Chinoise. Comme il n'a paru que depuis l'impression, il n'a pas été possible de rapporter dans le corps de l'Ouvrage ce qui tend à rectifier ou à confirmer les Mémoires que l'on avoit suivis sur ces deux articles.

LETTRE de M. Turben, sur un Livre intitulé, *Nouvel Essai de Géographie pour les Commencans*, 1. Vol. in-8°. A Paris, chés Thibouft, Place de Cambrai, 1744.

J'ai à vous rendre compte, M, comme je m'y suis engagé, d'un nouveau Livre qui paroît sous le titre d'*Essai de Géographie pour les Commencans*. Cet Ouvrage est divisé en trois Parties; la premiere contient les Elémens de Géographie, avec un Traité d'*Ouranographie*; la seconde & la troisième renferment deux sortes de Dictionnaires, dont l'utilité réciproque peut être d'un grand secours à tous ceux qui veulent acquérir cette Science, & encore plus à ceux qui veulent entendre bien les Auteurs Latins.

Pour ce qui regarde la premiere, je vais tâcher de vous mettre à portée d'en juger. Vous sçavez mieux que moi, M, que la Géographie étant une pour tous ceux qui en traitent, un Livre Géographique ne peut
avoir



avoir d'avantage sur un autre, qu'autant que les matieres y sont arrangées & déduites dans un ordre plus simple & plus méthodique. C'est cet ordre plus simple & plus méthodique qui pourroit faire regarder ce Livre-ci comme neuf. Comme je ne puis vous le faire connoître qu'en faisant un Extrait du Livre, j'essayerois en vain d'en donner un plus raisonné que celui qui se trouve dans le Discours qui est à la tête de l'Ouvrage. L'Auteur y expose son Plan, sa conduite, & les motifs qui l'ont engagé à quitter le chemin battu par presque tous les Géographes. On ne dira point que j'ai prêté des raisons à l'Auteur, ni que j'ai éterné les siennes, puisque c'est lui qui va parler ici.

» On a fait avant moi des Abregés de
 » Géographie, & l'on y a employé l'usage
 » du Dialogue. Ce qu'il y a de particulier
 » dans mon Ouvrage, c'est la maniere dont
 » je m'y suis pris pour arranger les matieres
 » & pour les traiter. On va voir en quoi &
 » pourquoi je me suis écarté des autres.

» Premièrement, j'ai exposé les Principes
 » de la Géographie, indépendamment de la
 » Sphere, pour me réduire davantage à la
 » portée des Commençans, que cette con-
 » noissance embarrasse souvent & rebute. Je
 » m'y suis cependant pris de telle maniere
 » que, sans le faire appercevoir, j'ai emprunté
 » de

» de la Sphere ce que j'ai crû nécessaire pour
» l'intelligence des Cartes.

» L'ordre demande que l'on ne fasse la
» description particuliere de ce qui est com-
» mun à plusieurs parties, qu'après avoir
» traité séparément de chacune de ces par-
» ties. Il y a, par exemple, des Fleuves &
» des Montagnes, qui s'étendent dans plu-
» sieurs des grands Etats de l'Europe. Je
» commence par donner la connoissance de
» ces Etats, après quoi je viens aux Fleuves
» & aux Montagnes qui les traversent en
» commun. C'est par cette raison que je ne
» parle de la Mer Méditerranée, qui baigne
» les Côtes de l'Europe, de l'Asie, & de l'A-
» frique, qu'après avoir parcouru ces trois
» grandes Parties du Continent Oriental.

» La Méthode des divisions est un des meil-
» leurs moyens pour arranger dans l'esprit
» des Commençans les choses qu'on veut
» leur apprendre. J'ai surtout pris à tâche
» d'y mettre de l'ordre & de la netteté. Pour
» cela j'ai employé partout la même maniere
» de diviser autant que le permet la situation
» des Pays. C'est un point en quoi ceux qui
» ont donné des Traités de Géographie ont
» manqué. Les uns ne suivent aucune regle
» dans leurs divisions; les autres en ont au-
» tant de différentes, qu'il y a de différens
» Pays qu'ils décrivent. C'est embarrasser les
» routes

toutes des Sciences , au lieu de les faci-
 ter. J'avoüe que les Terres étant de figures
 fort diverses , & les Provinces qui for-
 ment les grands-Etats , tournées & termi-
 nées fort irrégulièrement , il est difficile
 & même impossible d'établir une sorte de
 division , qui puisse convenir à tous les
 Lieux. Pour ne point multiplier les divi-
 sions sans raison, je les ai réduites à un pé-
 tit nombre , & en cela je me suis prescrit
 certaines regles qui m'ont paru les plus
 raisonnables , & dont je me suis rarement
 écarté.

Il y a deux manieres de diviser un Pays.
 L'une se prend du Domaine & de la Souve-
 raineté. Par exemple, nous comprenons
 en Europe sous le nom de *France* , toutes
 les Provinces contiguës , que le Roi de
 France y possède. L'autre n'a égard qu'à la
 situation & à la disposition naturelle du
 Territoire. Suivant cette idée , on appelle
 par exemple , *Italie*, une certaine étendue
 de terre contenuë entre de certaines bornes,
 soit que toutes ces Terres ne reconnois-
 sent qu'un Roi, soit qu'elles soient parta-
 gées entre plusieurs Princes. La plûpart de
 nos Géographes suivent la premiere divi-
 sion. Je n'ai pû me résoudre à les imiter.
 La fortune des armes est journaliere, Ses
 caprices disposent souverainement de la
 puissance

II Vol. E

» puissance des Souverains même. Ces vicif-
 » situdes continuelles avançant ou reculant
 » les frontieres des Etats , le Géographe fera
 » donc obligé d'assigner à ces Etats de nou-
 » velles bornes , & de réformer ses premie-
 » res distributions de Provinces.

» Ces Faits sont du ressort de l'Histoire ,
 » mais la Géographie est indépendante de
 » tout cela , & c'est la deshonorer en quel-
 » que façon , que de l'assujettir à ces varia-
 » tions historiques. Je m'en suis donc tenu
 » aux divisions qui lui sont propres. J'ai
 » donné , autant que j'ai pû , à chaque Pays
 » les bornes que la Nature semble lui avoir
 » prescrites , tantôt par des Mers , tantôt
 » par des Montagnes, & tantôt par des Fleu-
 » ves. Ainsi j'ai mis les trois Laponies dans
 » la Norvège , la Lorraine dans la France ,
 » les Pays-Bas dans l'Allemagne , &c. quoi-
 » que la plûpart de ces Etats ayent leurs
 » Souverains particuliers. J'ai encore évité
 » par le même principe les divisions civiles
 » & politiques , quand j'ai vû qu'elles jet-
 » toient de la confusion dans la Géographie,
 » ou qu'elles causoient trop d'inégalité en-
 » tre les parties dont j'avois à faire l'énumé-
 » ration. C'est pour cela qu'en décrivant la
 » France & l'Allemagne , je n'ai fait men-
 » tion ni des Cercles de celle-ci , ni des
 » Gouvernemens de celle-là. Ma Méthode

» a donc cet avantage qu'elle peut demeurer
 » comme immuable au milieu des révolu-
 » tions que les guerres & la politique cau-
 » sent dans le monde.

» Je trouve encore une autre sorte de di-
 » vision reçue chés les Géographes, & que
 » j'appelle respective ou relative, parce
 » qu'elle se fait par rapport à un certain
 » Lieu. Les Latins, par exemple, distin-
 » guoient les Gaule, généralement en deux
 » parties. Ils appelloient Gaule Cisalpine,
 » c'est-à-dire en-deçà des Alpes, celle qui
 » se trouvoit entre les Alpes & Rome; &
 » ils donnoient le nom de Gaule Transalpi-
 » ne, c'est-à-dire au-delà des Alpes, à tout
 » le Pays qui s'étend entre les Alpes, le
 » Rhin, la Meuse, l'Océan, les Monts Pi-
 » renées & la Mer Méditerranée. Nous
 » faisons la même chose par rapport aux In-
 » des, quand nous divisons l'Inde en deçà
 » & au-delà du Gange. Que je quitte la
 » France & que je m'en aille à la Chine,
 » que deviendra la division? Tout sera ren-
 » versé. J'ai donc laissé aux autres ces divi-
 » sions relatives & muables, & j'en ai pris
 » d'autres absolues, fixes, & dont les noms
 » peuvent convenir à tous les Peuples de la
 » Terre.

» Presque toutes mes divisions, sur tout
 » les générales, se font en lignes droites ou

F ij » cir-

» circulaires, suivant la disposition des Pays;
 » Quand je puis ranger sur une ligne hori-
 » zontale les parties de quelque Pays que
 » ce soit, j'en fais le dénombrement, en
 » allant de l'Oüest à l'Est, Cet ordre m'a paru
 » naturel. Une Carte Géographique est un
 » papier écrit. De plus c'est en ce sens qu'on
 » compte les Longitudes. Quand les parties
 » que je divise, sont les unes sous les autres
 » & forment une perpendiculaire, je com-
 » mence toujours par la partie supérieure.
 » Dans les divisions que je fais en rond,
 » j'établis un point fixe au milieu, puis je
 » tourne au tour dans le sens qu'on lit les
 » Médailles. Au lieu donc d'aller de l'Est au
 » Nord, du Nord à l'Oüest, &c. je vais du
 » Nord à l'Est, de l'Est au Sud, du Sud à
 » l'Oüest & de l'Oüest au Nord. On ne trou-
 » vera point dans mes divisions l'ancien ni
 » le nouveau Monde, le vieux ni le nou-
 » veau Mexique, La Géographie ne reconnoît
 » aucune prééminence d'antiquité. J'ai enco-
 » re évité de dire la Haute, la Basse Saxe, &c.
 » ne recevant ces divisions que quand elles
 » sont prises de la nature des Lieux. Je m'en
 » suis servi dans l'Allemagne, mais partout
 » ailleurs, j'ai évité ces distinctions, plus em-
 » barrassantes qu'utiles. Que je dise à un
 » Commenant, que la Normandie qu'il voit
 » sur une Carte se divise en Haute & Basse,

« il n'en fera pas plus avancé. Il me deman-
 « dera de quel côté est la Haute & de quel
 « côté est la Basse. Mais que je lui dise, la
 « Normandie se divise en deux parties, dont
 « l'une est Occidentale, & l'autre Orientale,
 « cette division entre aussi-tôt dans son
 « esprit.

L'Auteur finit ce Discours en disant « que
 « ses idées, toutes singulieres qu'elles pour-
 « roient paroître, sont cependant raisonna-
 « bles, & qu'il a plus cherché à parler avec
 « justesse, qu'à se distinguer des autres. Vous
 voilà déjà à portée, M. de juger de ce
 qu'il y a d'essentiel dans l'Ouvrage; il me
 reste à vous parler de ce qu'il y a d'occa-
 sionnel. Ordinairement on trouve dans les
 Géographies, à la fin de chaque Pays,
 une espece d'Histoire Civile; on n'en trou-
 ve point dans celle-ci, mais pour dédom-
 mager le Lecteur, l'Auteur a recueilli les
 curiosités qui s'y trouvent. C'est remplacer
 l'Histoire par l'Histoire, avec cette différen-
 ce, comme il le dit fort judicieusement, que
 cette Histoire-ci est du ressort de la Géo-
 graphie, & que l'autre n'en est point. Je
 voudrois que l'Auteur nous eût dit quelque
 chose des mœurs des Peuples. Deux ou trois
 curiosités que j'ai extraites au hazard, vous
 suffiront pour juger du reste.

1^o P. 44. On va voir à deux lieues & demie
 de Tours les Caves gouttieres, qui sont ainsi
 F iij appelées,

appelées , parce que les gouttes d'eau qui tombent de la voûte , prennent la figure de plusieurs sortes de dragées. Le Village s'appelle *Savonnieres* , & est sur le chemin de Tours à Chinon , au bord du Méridional du *Cher*. Voici ce que j'y ai vû : on descend dans ces Caves par plusieurs ouvertures ; celle par laquelle j'y suis entré , conduit à main droite dans une espece de chambre , beaucoup plus profonde que large , & qui est si basse qu'on ne peut s'y tenir debout. Le Rocher qui couvre cette chambre , y forme un plafond naturel ; l'eau qui en distille sans cesse , a couvert ce plafond d'une croute blanche , telle qu'on en voit sur des biscuits ou des massépains glacés , & a formé , en tombant , plusieurs gouttes blanches , durcies & un peu allongées , comme si on avoit attaché à ce plafond quantité de clouds de gérosle enduits de sucre : de-là on tourne à main gauche , sous une voûte exhaussée , & on voit une espece d'Autel , long , large & haut à proportion ; cet Autel est tout d'une pièce , d'une belle pierre blanche & dure ; il a été formé par l'eau qui tombe du Roc , & qui se pétrifie en tombant , comme on le remarque par les Rocailles de pierres , en façon de glaçons ou de cristaux attachées au Roc , qui fait comme le fond de l'Autel , & que l'eau qui en découle goutte à goutte , a formées de la même maniere ; de cette Cave on passe

par une ouverture fort basse, dans une chambre plus longue que large, dont les deux bouts présentent un spectacle des plus brillans & des plus curieux; ce sont deux grands Rochers de pierre blanche comme de la neige, & dure comme du marbre, de figure pyramidale, formées par plusieurs cordons rentrans, posés les uns sur les autres avec une régularité surprenante, & ornés naturellement de petites écailles couchées & creusées, comme si on les eût travaillées au ciseau; le cordon le plus haut & le moins large, renferme un Bassin toujours rempli de l'eau qui dégoutte de la voûte & qui se débordant, coule sans cesse dans le contour des Rochers, & entretient plusieurs autres Bassins plus petits, que la Nature a formés dans chaque cordon, de distance en distance; entre les deux Rochers de cette chambre, il y a plusieurs lagunes ou flaques d'eau, peu profondes, dont la surface est couverte d'une croûte de glace de l'épaisseur d'une feuille de Talc; ces croûtes se précipitent à mesure qu'elles s'épaississent: dans ces flaques d'eau, aussi-bien que dans les Bassins des Rochers, on trouve quantité de petites dragées de pierre de toutes sortes de figures, dont quelques-unes sont si blanches & si bien arrondies, qu'on les prendroit pour de véritables dragées; enfin les morceaux de

F üij pierre,

pierre , qu'on ne détache qu'avec bien de la peine des voûtes, des Rochers & de l'Autel, sont entierement semblables à du sucre, à la pesanteur près ; un homme attentif s'y tromperoit.

P. 73. A une lieuë de la petite Ville d'Aer ou d'Aire , dans le Territoire de Kile ou de Coil , dans l'Ecosse Méridionale , il y a une espece de petit Rocher , dont la hauteur est d'environ 12 pieds , & la largeur de 45 , que les habitans du Pays appellent la *Roche-Sourde*. Si on tire un coup de canon d'un côté de ce Rocher , on n'entend rien du côté opposé , à moins que l'on n'en soit fort éloigné , & même le bruit que l'on entend alors , est fort léger.

P. 58. Dans les Deserts de la Podolie , le long de la *Niépre* , il y a un Lac , dont la surface s'épaissit en Sel par l'ardeur du Soleil , & cette croute est si dure , que les hommes vont dessus avec des chevaux & des chariots , pour la couper en morceaux , & en emporter leur charge. Mais la moindre pluie fait fondre cette glace de Sel , ce qui est fort dangereux pour ceux qui se trouvent alors dessus. Je n'en rapporterai point davantage. Pour mettre sous les yeux tout ce que ce Livre offre dans ce genre , qui peut piquer la curiosité , il faudroit en faire un autre.

Si j'avois prétendu , M. faire un **Extrait**
pour

pour quelqu'un à qui la Géographie fût un Pays inconnu , on verroit dans cette Lettre que l'Auteur commence par l'Europe , que de-là il passe à l'Asie , à l'Afrique & à l'Amérique ; on y trouveroit encore ses principales divisions , mais je sçais , M. que la Géographie est votre Pays natal.

Il me reste à vous dire , que nous devons cet Essai de Géographie à M. *Philippe* , connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages , & entre autres par une Edition de *Lucrece* , dont l'exactitude lui a mérité l'Approbation des Sçavans. Elle se vend chés *Coustelier*.

Vous me dispenserez , M. de porter un Jugement décidé sur l'Ouvrage dont je vous ai rendu compte. Il me suffit de vous l'avoir laissé pressentir. L'amitié qui me lie à l'Auteur , le rendroit suspect. Je suis , &c.

A Paris , ce premier Mai 1744.

NOUVEL ABREGE' Chronologique de l'Histoire de France , contenant les Evénemens de notre Histoire , depuis CLOVIS , jusqu'à la mort de LOUIS XIV. Les Guerres , les Batailles , les Sièges , les Traités de Paix , nos Loix principales , les Edits importants , & quelques Conciles : avec un mot , qui en explique l'occasion ; enfin , quelques-uns des Evénemens les plus marqués

F v de

410 MÉRCURE DE FRANCE:

de l'Histoire de l'Europe. On y trouve aussi les Femmes de nos Rois, leurs Enfans, &c. les Princes contemporains, les Ministres, les Guerriers, les Magistrats, & les Sçavans & Illustres, rangés par Colomnes, avec la daté de leur mort, 1 vol. in-8°. *A Paris, chés Prault, Pere & Fils, de Bure, l'aîné, & Rollin.*

On se contentera, quant à présent, de faire connoître cet Ouvrage par l'espece de Devise qui termine l'Avertissement. Ce sont deux Vers de Pope, traduits heureusement en un seul Vers Latin, dont voici le sens.

» Que tous lisent; les Ignorans apprendront
» ce qu'ils ne sçavent pas, les Sçavans se rap-
» pelleront ce qu'ils sçavent.

In lecti discant, & ament meminisse periti.
Trad. des Vers 741, 742, de l'Essai sur la Crit. de Pope.

Quoique ce vol. ne paroisse pas considerable, c'est un précis de tant de choses, & chaque mot mérite une si grande attention, qu'il est peut-être plus difficile d'en donner une juste idée, qu'il ne le seroit de rendre compte d'un Ouvrage plus étendu.

Le prix, quatre livres douze sols broché.

David, fils, Libraire, Quai des Augustins, au S. Esprit, vient de mettre en vente les Livres suivans :

Nou-

NOUVELLE & *belle Edition de Salluste* ,
petit in-12 , orné de Figures , Vignettes &
Fleurons gravés sur les desseins du célèbre
Cochin , fils. Prix , 6 l. relié.

LES *Métamorphoses d'Ovide* , nouvelle
Edition ornée de figures en taille-douce ,
quatre vol. in-12 , par *Durier*. Prix 10 liv.
reliés.

MEMOIRES Historiques , Politiques &
Littéraires , par M. *Amelot de la Houssaye* ,
3 vol. in-12. Prix 7 l. 10 f.

DICTIONNAIRE *Militaire* , ou Recueil
Alphabétique de tous les Termes propres à
l'Art de la Guerre , avec une Explication
exacte des travaux qui servent à l'attaque &
à la deffense des Places , un vol. in-12. Prix
2 liv. 10 f.

LES *Mariages Affortis* , Comédie nou-
velle en trois Actes. Brochure de 104 pag.
Prix 1 l. 10 f.

L'Apparence trompeuse , Comédie en
un Acte. Brochure de 60 pages. Prix 1 liv.
4 fols.

Le même Libraire vient de recevoir de
Hollande

LE *Temple des Muses*. Un vol. in-fol. or-
né de Figures en taille-douce. Prix 36 l.

LE *Guerrier Philosophe* , ou les Mémoires
de M. le Duc de ** , 4 vol. in-12. Prix 4 l.
16 f.

1412 MERCURE DE FRANCE.

HISTOIRE Métallique des Pays-Bas , 4
vol in-fol. Prix 80 liv.

LE DIRECTEUR *dans les voyes du Salut* ,
sur les Principes de S. Charles Borromée,
Quatrième Edition , chés *Boudet* , rue S. Jac-
ques , à Paris.

Rien ne feroit mieux connoître l'excel-
lence de cet Ouvrage , que les Editions réi-
térées qui en ont été faites , si l'on n'avoit
à rapporter les témoignages authentiques des
Maîtres dans l'Art de la Direction ; voici
comment s'exprime entr'autres un Illustre
Docteur , en parlant de ce Livre.

» Par la lecture de cet Ouvrage , j'ai con-
» çû aisément que celui qui l'a composé , a
» beaucoup d'expérience , & est très-versé
» dans la connoissance des voyes du Salut ,
» puisqu'il en prescrit des règles si sûres ,
» qu'on les peut proposer aux Confesseurs ,
» sans craindre qu'ils puissent, en les suivant,
» s'égarer dans l'exercice de la conduite des
» âmes , qui , selon S. Gregoire Pape , est
» l'Art des Arts. Ce Livre m'a paru si solide ,
» que je souhaite avec ardeur qu'il soit entre
» les mains de tous les Ministres du Sacre-
» ment de Pénitence ; qu'ils méditent avec
» attention , & souvent , les maximes sages
» & judicieuses qui y sont renfermées , afin
» de les mettre en pratique , en exerçant les
» fonctions de leur redoutable Ministère.

Cet

« Cet Ouvrage , qui est écrit avec élévation ,
 » & dont le style net & vif ne languit ja-
 » mais , fera aussi d'une très-grande utilité
 » aux Pénitens. En le lisant avec réflexion ,
 » & assidûment , ils y découvriront , dans les
 » avis que l'Auteur donne aux Directeurs des
 » Consciences , l'étenduë de leurs devoirs ,
 » de leurs obligations , & ils pourront même ,
 » en beaucoup d'occasions , se dispenser de
 » s'adresser si souvent à leurs Confesseurs ,
 » pour sçavoir ce qu'ils doivent faire dans
 » les différentes situations où ils se trouvent ,
 » pour marcher sûrement dans le chemin qui
 » conduit à la Vie Eternelle.

On ne connoît point l'Auteur de cet Ou-
 vrage ; quelques personnes l'attribuent à feu
 M. de Fenelon , Archevêque de Cambray ;
 d'autres assûrent qu'il n'est point de cet il-
 lustre Auteur , & croient qu'il est d'un ex-
 cellent Ecrivain , qui a déjà donné plusieurs
 Traités de Piété , sans vouloir se faire con-
 noître. C'est un in-12 du prix de 50 s. relié.

ESTAMPES NOUVELLES.

L'AMOUR A L'ECOLE , Estampe en large , gravée
 par R. Gaillard . d'après le Tableau de M. Vanloo,
 Le pere , qui est dans le Cabinet du Prince de Cari-
 gnan. On lit ces Vers au bas.

Tu t'ériges , Mercure , en Maître d'importance ;
 Mais apprens que l'Amour a , malgré son enfance ,
 De

1414 MERCURE DE FRANCE.

De l'esprit , du sçavoir , bien plus que tu n'en as ;
D'un geste, d'un soupir , d'un coup d'œil vif & tendre ,

Il a l'heureux talent de se bien faire entendre ,
Et sçait persuader , même en ne parlant pas.

Cete Estampe se vend à Paris , chés le fleur *le Bas* , Graveur du Cabinet du Roi , rue de la Harpe.

Le Sr *Petit* , Graveur , rue S. Jacques , à la Couronne d'Epine, près les Mathurins , qui continuë de graver la suite des Portraits des Hommes Illustres du feu Sr Desrochers , Graveur du Roi , vient de mettre au jour ceux de

Jean-Baptiste *BOYER* , MARQUIS D'ARGENS ,
Auteur de plusieurs Ouvrages d'esprit, né le 24 Juin 1704. On lit ces Vers au bas,

Au métier de la guerre unissant le Beaux-Arts ,
Mes Ecrits sont remplis de cette hardiesse ,
De ce feu , de cette noblesse ,
Qui conviennent si bien aux Enfans du Dieu Mars.

QUINTILIEN, né en Espagne; il florissoit du tems de Domitien , l'an 96 de notre salut. On lit ces Vers au bas.

Je suis Quintilien , dont les doctes Ecrits
Enseignent à toucher les cœurs & les esprits.
Sçavant Maître en l'Art de bien dire ,
J'en prescrivis les justes Loix ,
Et par moi l'Orateur obtient un doux Empire
Sur les Peuples & sur les Rois.

La

Le Sr *Rigaud*, de Marseille, vient de mettre au jour trente Estampes, représentant diverses Vûes de même grandeur, qu'il a dessinées & gravées sur les Lieux; sçavoir, douze Vûes du Château de Versailles, de divers côtés, avec les Endroits les plus remarquables du Jardin & du Parc. Douze autres, qui font un Recueil de tous les Bosquets du Jardin, avec une Description exacte au bas des effets, des hauteurs des Jets, & des proportions du jeu des Eaux.

Il y a joint six Vûes du Château & Jardin de Marly, avec les mêmes explications au bas.

Pour la commodité du Public, il les séparera par douzaine & par demi douzaine, c'est-à-dire qu'on prendra les douze du Château, ou les douze Bosquets, ou enfin les six de Marly.

Le Sr *Ballard*, Doyen des Imprimeurs du Roi, seul pour la Musique. & Noteur de la Chapelle de S. M. donne avis à Mrs les Chanoines & Chapitres qui ont une Musique réglée, qu'ayant donné plusieurs *Messes nouvelles*, & fait réimprimer plusieurs de celles qui manquoient, il en a fait un nouveau Catalogue fort exact. Ce même Catalogue comprend encore les *Motets*, la *Musique Spirituelle*, & les *Livres de Plainchant* de son Imprimerie. Il donnera le Catalogue gratis. Il prie seulement les Personnes de Province, qui lui écriront sur ce sujet, d'affranchir les Lettres.

NOUVELLE CARTE GÉNÉRALE de France, laquelle comprend toutes les opérations que M. *Cassini de Thury*, a fait, par ordre du Roi, dans l'intérieur du Royaume. On y trouvera des Tables de la Longitude, Latitude & distance à Paris de toutes les principales Villes du Royaume. Cette Carte se distribue

1416 MERCURE DE FRANCE.

distribué actuellement à Paris. chés *Dheulland*, rue Serpente, attenant l'Hôtel de la Serpente, chés M. *Martin*, Officier du Roi.

On trouvera chés le même, des Cartes détaillées de tous les Lieux situés dans la direction de la Méridienne de l'Observatoire, depuis Dunkerque jusqu'à Perpignan, comme aussi quelques autres Cartes particulieres de Flandres.

Nous avons reçu de Rouën une Lettre du 20 du mois de Mai dernier, au sujet d'un Remede, qui se distribue dans l'Hôtel-Dieu de cette Ville, dont les propriétés sont éprouvées; l'Auteur de la Lettre nous envoie en même-tems l'Instruction imprimée; dont voici la teneur.

ELIXIR DU SOLITAIRE.

Cet Elixir est de la composition de M. le Chevalier de *Scroderg*, *Toscan*; son zèle pour les Pauvres & le soulagement du Public, l'avoit entretenu dans le goût de travailler à plusieurs découvertes utiles à la santé; pour perfectionner cet Elixir, il a envoyé un Distillateur aux Indes Orientales, afin d'être plus assuré des merveilleux effets des Fleurs, Fruits & Racines qui entrent dans cette composition: Il en a si bien connu la différence, que le premier ouvrier de ses charités y est resté établi pour y faire ses envois nécessaires. Les premiers frais de ce voyage faisoient craindre qu'il ne fût obligé d'augmenter le prix de cette Liqueur; au contraire, il s'est trouvé diminué très-considérablement. Les matieres qui le composent, coûtoient beaucoup pour le fret & les droits, sans parler du profit du Négociant, & ne rendoient pas à beaucoup près tant d'esprits liqueureux, que dans le Pays même.

Ainsi l'intérêt du Public s'y trouve ménagé, pouvant

tant donner cet Elixir à trois quarts moins , & bien meilleur.

Cet illustre & charitable Officier m'a confié son Secret en mourant, mais plus touché de ses conseils salutaires pour le salut de mon ame , que des Spécifiques qu'il me laissoit pour conserver mon corps , j'ai cherché le remede essentiel, ne voulant pas ensevelir avec moi un talent si nécessaire, dont j'ai vu tant d'expériences sur Mer & sur Terre ; je l'ai confié à une personne respectable , de la Province de Normandie , mon ami depuis beaucoup d'années ; les sentimens que son rang doivent lui inspirer , m'assurent de la fidélité avec laquelle il se distribuera.

Cet ami est au fait des mélanges de cette composition ; il a les mêmes correspondances pour tirer de l'Orient les mêmes Essences ; il en continuera la distribution , tant qu'il sera bien reçu.

Propriétés.

Cet Elixir est généralement bon pour toute corruption de la bouche.

Il est souverain pour tous les maux de Dents en général ; il apaise la douleur la plus aiguë , même des dents gâtées , en mettant un peu de coton imbibé sur la dent , il soulage le malade.

Il fortifie les gencives , les affermit , empêche qu'elles ne se détachent de la dent.

Il affermit les dents ébranlées par des pituites froides , & humeurs du cerveau , qui font souvent tomber les dents , sans être gâtées , en peu de tems.

Il guérit & préserve des pustules qui viennent quelquefois aux gencives & au-dedans de la bouche , causées par l'acrimonie du sang.

Il est excellent contre le Scorbut , en préserve & en guérit , quand il n'est pas inveteré.

2418 MERCURE DE FRANCE.

Il empêche qu'une humeur jaunâtre, nommée Tarte, ne s'attache aux dents, ce qui rend la bouche dégoutante & ronge imperceptiblement les dents.

Non-seulement les jeunes personnes doivent s'en servir, pour conserver l'émail des dents & prévenir tous accidens; mais même les personnes avancées en âge, pour affermir ce qui leur en reste, & consolider la gencive; en un ou deux mois d'usage, elles en ressentiront un effet merveilleux.

Il entretient la bouche fraîche & propre.

Les personnes sujettes à se trouver le matin sur la langue un limon épais & dégoutant, se trouveront soulagées après huit ou quinze jours d'un usage régulier, soir & matin.

On en verse 8 à 10 gouttes, même plus, dans le fond d'un gobelet; on verse environ quatre à cinq cuillerées d'eau tiède ou fraîche par-dessus, puis on se lave d'abord la bouche, ensuite on en conserve le plus qu'on peut dans la bouche, afin que les gencives puissent en ressentir un meilleur effet.

L'odeur en est agréable, & le goût bon, étant composé des fleurs les plus odoriférantes.

Cet Elixir est encore bon pour les indigestions ou pesanteurs d'estomach; on en boit douze gouttes dans un verre d'eau chaude, même jusqu'à vingt, dans un grand besoin.

Il rétablit un estomach dérangé, en en continuant l'usage deux ou trois mois.

Les personnes sujettes à de violentes vapeurs, en peuvent respirer, si-tôt qu'elles s'aperçoivent que l'agitation commence.

On en souffle dans les narines avec une plume ou un chalumeau, à celles qui tomberoient subitement en convulsion.

Les Gardes des Malades; les personnes exposées
au

au mauvais air , même celles qui le craignent , en mettront tous les matins quelques gouttes dans leur mouchoir.

Il fortifie les Nerfs & les Muscles relâchés, en s'en frottant souvent & se tenant chaudement.

Pour prévenir le scrupule de l'ami auquel j'ai confié ce Secret , j'ai moi-même fixé le prix de cet Elixir , à 24 sols les petites Bouteilles , & 40 sols les grandes. Le prix des Pacotilles qu'il faut envoyer en échange , ne pouvant être égal , je ne puis le mettre dans sa vraie valeur. Il peut y avoir cette année 3 ou 5 sols de bénéfice , dont je demande l'application aux Pauvres.

» Pour satisfaire exactement à ce que le Solitaire;
» Auteur de cet Elixir , souhaite de moi , j'en re-
» mets la distribution aux Dames Religieuses de
» l'Hôtel-Dieu de Rouen , qui en feront distribuer à
» leur porte au prix ci-dessus , & le petit profit sera
» pour les Pauvres de leur Maison.

» Ceux qui souhaiteront faire usage de ce Spéci-
» fique , s'adresseront à elles seules , pour éviter
» toute falsification.

G. D. S.

*EXTRAIT d'un Mémoire envoyé de la
Ville de Marseille , au sujet d'un
Remede très-éprouvé.*

M. *Daran* , ci-devant Médecin , Chirurgien d'armée du Roi des deux Siciles , aujourd'hui établi à Marseille , avertit le Public que ses Opérations continuelles , & une longue application sur le sujet dont on va parler , l'ont conduit enfin à la découverte d'un Remede également efficace & prompt , pour guérir radicalement toutes les maladies Véné-
ricennes

riennes , quelque invétérées qu'elles puissent être , & dans quelques circonstances & accidens que se trouvent les malades. Sa Méthode à traitet ces fâcheuses maladies , est des plus aisées pour les malades , ainsi que peuvent l'attester beaucoup de personnes d'un rang distingué , qui ont été guéries par le Sr Daran , lequel a travaillé avec un merveilleux succès dans les principales parties de l'Europe , principalement en Allemagne , où il a servi le dernier Empereur , en qualité de Médecin , Chirurgien de l'Hôpital des Espagnols noirs de Vienne.

Actuellement dans la Ville de Marseille , où il est établi , il a guéri radicalement , dans l'espace de trois mois , un grand nombre de personnes qualifiées , ce qui est connu de toute la Ville , sans compter un très-grand nombre de malades de la même Ville , de tous états , qu'il a pareillement traités , & aussi heureusement guéris. Il loge au quartier de la Porte de Rome , à la maison neuve de M. Lambert.

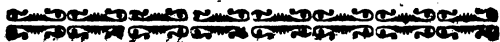
A Marseille le 6 Juin 1744.

Le Sr Rosa , Chirurgien de l'Hôpital de Ste Marie neuve , à Florence , reçu Chirurgien Herniaire à Saint Côme , & naturalisé François , continué de donner des preuves de son habileté pour la guérison des Descendentes de toutes especes , & sur toutes sortes de Sujets de l'un & de l'autre Sexe. Il possède la maniere de faire plusieurs sortes de Bandages & Suspensoirs , qui n'incommodent point , quelque exercice qu'on puisse faire. Depuis qu'il est à Paris , il a guéri plusieurs personnes , & prévenu des accidens fâcheux , ainsi qu'il a été dit ci-devant dans le Mercure du mois de Juillet 1743 , où les personnes guéries ont bien voulu être nommées , pour l'utilité publique.

Les

Les Personnes éloignées pourront , en affranchissant le port des lettres ou paquets , lui envoyer leur mesure , prise au juste sur la chair nue , bien serrée ; il faut couper le ruban des deux bouts , & dire de quel côté est la Descente ; si elle est des deux côtés , nommer celui qui incommode le plus.

Il demeure rue S. André des Arcs , près le Pont S. Michel , à l'Enseigne du *Bandage couronné* , dans une maison neuve , au premier appartement.



S P E C T A C L E S.

LE 27 Juin , le Lieutenant Général de Police fit l'ouverture de la Foire saint Laurent , avec les cérémonies accoutumées. Ce Magistrat avoit déjà rendu son Ordonnance le 17 , concernant ce qui doit être observé par les Marchands qui y sont établis , & qui renouvelle les défenses des Jeux de hazard , &c.

Le lendemain 28 , l'Opéra Comique fit l'ouverture de son Théâtre par deux Pièces , chacune en un Acte & en Vaudevilles , sans Prose , précédées d'un Prologue ; la première a pour titre *la Statue animée* , ou *Pigmalion* , & la seconde , *les Jardins de l'Hymen*. Ces Pièces , qui ont été très-bien exécutées , sont ornées de differens Divertissemens , composés de Chants & de Danfes , qui ont été applaudis du Public,

Le

2422 MERCURE DE FRANCE

Le même jour, les Comédiens Italiens remirent au Théâtre la petite Pièce du *Sylphe* de M. de Sainte Foy, qui fut précédée de la Comédie *des Contretems*. Elle fut suivie d'un Feu d'artifice extraordinaire, intitulé *les Eaux*, dont l'exécution fit beaucoup de plaisir. Voici des Vers adressés à l'Auteur du *Sylphe*, au sujet de la représentation de cette Pièce.

D'un cœur conduit par la simple Nature ;
Dans l'*Oracle*, d'abord tu nous fis la Peinture :

Tu renvoyas l'Auditeur satisfait ,

Mais ici , l'esprit a tout fait ;

Quel tour nouveau ! quelle délicatesse !

Dans tes expressions quelle heureuse finesse !

Les Graces , les Jeux & les Ris

Ont présidé, sans doute , au dessein de ta Pièce ;

Tu séduisis nos cœurs ; tu ravis nos Esprits.

Le même jour, que le *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame pour la prise de MENIN, l'Académie Royale de Musique, les Comédiens François & Italiens, donnerent de grandes marques de joye par des Illuminations ingénieusement placées sur les Balcons des Hôtels de ces trois Spectacles.

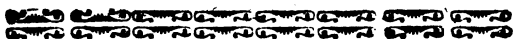
Les Comédiens François avoient donné le 18 la Comédie *gratis*, & représenté *l'Avocat Patelin* & *les Plaideurs*, & les Comédiens Italiens

liens donnerent aussi *gratis*, le lendemain ; le *Naufrage au Port à l'Anglois & Arlequin Hulla*, Pièces très-Comiques & fort divertissantes ; le concours y fut prodigieux & en très-grande gayeté. Les Salles de ces deux Spectacles furent remplies de peuples de toute sorte d'états & de conditions, dès trois heures qu'on commença la Comédie, laquelle finit à six.

Le même jour, tout le peuple de Paris donna de grandes démonstrations de joye. On voyoit dans presque toutes les ruës des Danfes & des Mascarades ; une de ces troupes se présenta à la porte de la Comédie Françoisë ; le principal personnage qui marchoit à la tête, étoit remarquable par sa singularité ; c'étoit une jeune fille grande & bien faite, sœur d'un Tambour du Régiment des Gardes Françoises, battant le Tambour avec autant d'adresse & infiniment plus de grace que le Tambour Major du même Régiment : la troupe entra sur le Théâtre, au bruit de cet Instrument ; le Tambour en jupe battit plusieurs marches, qui furent extrêmement applaudies ; on dansa en rond, & plusieurs Spectateurs, Acteurs & Actrices prirent part à cette danse. La jeune personne, paroissant fatiguée, on l'emmena dans les chauffoirs de la Comédie, pour la faire reposer, & on lui présenta des rafraîchissemens ;

mens ; elle y attira grande compagnie ; on lui demanda encore quelque plat de son métier , à quoi elle satisfit , au gré de tout le monde , & voulant la retenir plus long-tems , elle dit d'une manière naïve & très-naturelle : *Je ne le puis pas , parce que mon frere m'a prêté sa Caisse ; il n'en a point d'autre pour aller battre la retraite , & l'heure presse.*

Les Comédiens Italiens , qui n'ont pas donné de moindres marques de leur zèle , ont aussi eû sur leur Théâtre des Scènes réjouissantes à la même occasion. A la fin des Comédies qu'ils représenterent , deux des principaux Acteurs de la Troupe allerent en cérémonie prier deux des plus apparentes des Femmes de la Halle de danser avec eux quelques menuets , ce qui fut exécuté sur le champ , au gré de toute l'Assemblée , qui applaudit très-fort à cette singularité ; une Danseuse de la même Troupe fit aussi la même politesse à l'égard d'un Garçon Serrurier , avec lequel elle dansa avec les mêmes applaudissemens.



NOUVELLES. ETRANGERES ,

R U S S I E.

ON a appris de Moscow , que le Lord Tyrawley, ayant demandé à la Czarine de la part du Roi de la Grande-Bretagne les secours que S. M Br. prétend devoir lui être fournis par S. M. Cz. cette Princesse avoit répondu qu'elle étoit dans la résolution d'employer préalablement ses bons offices, pour rétablir la bonne intelligence entre le Roi de France & le Roi de la Grande-Bretagne.

A L L E M A G N E.

ON mande de Francfort du 20 de ce mois, que le tems prescrit pour la neutralité, qui avoit été concluë l'année dernière entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, étant expiré le 6, plusieurs détachemens des troupes de cette Princesse ont attaqué divers postes avancés des Impériaux, mais qu'ils ont été repoussés.

Quelques jours avant que cette neutralité cessât, un Parti de Hussards ennemis dressa une embuscade à 50 ou 60 Soldats des troupes de l'Empereur, qui sur la foi de la Convention, arrêtée entre les deux Puissances, étoient sortis du camp sous Philipsbourg, & ceux-ci n'eurent que le tems de regagner ce camp avec précipitation.

L'armée Impériale garde toujours sa même position, étant adossée au Rhin, appuyée d'un côté à Philipsbourg, de l'autre à un Village bien fortifié, & ayant son front couvert par un marais. Celle de

I I. Vol.

G la

la Reine de Hongrie décampa le 6 de Sintzheim, pour se rendre à Wisloch, & le lendemain elle marcha à Waldorff; quelques jours après, elle passa le Neckre, & l'avantgarde sous les ordres du Baron de Berenklaui, alla se poster à Ketsch sur le bord du Rhin. Divers détachemens de Cavalerie de cette armée s'avancerent dans les environs de Mayence, & plusieurs dispositions faites par le Prince Charles de Lorraine, donnoient lieu de conjecturer qu'il avoit résolu de tenter le passage du Rhin, vis-à-vis de Weissenau, où le Maréchal de Coigny, sur l'avis des mouvemens des troupes des ennemis, envoya un Corps considérable de troupes, pour les empêcher d'y jeter un Pont. Le Prince Charles de Lorraine en fit construire un à Kostein sur le Mein, pour le passage d'un Corps de troupes, qu'on croyoit être destiné à aller joindre l'armée des Alliés dans les Bays Bas.

On a appris de Bavière, que la Reine de Hongrie y avoit envoyé ordre de traiter comme prisonniers de guerre tous les Officiers & les Soldats des troupes Impériales, qui étoient restés dans cet Electorat, en vertu des Capitulations accordées aux garnisons des différentes Places.

On apprend de Vienne, que le Baron de Reischach, Envoyé de la Reine de Hongrie à la Haye, ayant informé cette Princesse de l'objet de la Commission que le Comte de Vassenaer a exécuté de la part des Etats Généraux auprès du Roi de France, S. M. H. avoir fait déclarer à M. de Burmania, Envoyé des Etats Généraux à Vienne, qu'elle leur étoit obligée des efforts qu'ils faisoient pour rétablir la tranquillité en Europe, mais qu'elle réitéroit ses instances, pour qu'ils joignissent leurs forces à celles des Alliés,

M. Vincent, qui étoit chargé des affaires de la Cour

Cour de France auprès de la Reine de Hongrie est parti de Vienne pour retourner à Paris.

Selon les lettres écrites du Spiteback, le Maréchal de Coigny a établi son quartier général à Spire; un Corps considérable de troupes de l'armée Francoise, commandée par ce Général, est près de Mattheim, sous les ordres du Marquis de Balineourt; Lieutenant Général, le Marquis d'Epinaï s'est avancé à Oppenheim avec un Corps de troupes de la même armée, & le Maréchal de Coigny a posté dans les environs de Worms un autre Corps qu'il commande le Marquis de Montal.

On mande de Francfort du 17 de ce mois, que quelques détachemens des troupes de la Reine de Hongrie s'étant avancés dans les environs de cette Ville, on en avoit fermé plusieurs portes, & que l'on avoit renforcé les gardes de celles qui restent ouvertes.

On travailloit avec beaucoup de diligence au pont que le Prince Charles de Lorraine fait construire à Koßtein sur le Mein.

L'armée commandée par ce Prince fait tous les jours divers mouvemens, qui paroissent avoir plutôt pour objet le dessein d'inquiéter les François, qu'une résolution formée de tenter le passage du Rhin, & deux Corps de troupes de cette armée, lesquels ayant marché, l'un à Stockstat & l'autre à Sandhofen, avoient fait de se préparer à y jeter des ponts, se sont retirés à l'approche des troupes que le Maréchal de Coigny a envoyées de ce côté.

Plusieurs lettres assurent qu'un détachement de l'armée de S. M. H. s'est établi dans l'Isle du Fleuron, située vis-à-vis des postes occupés par les troupes Françaises qui sont sous les ordres du Marquis de Montal, Lieutenant Général des armées de S. M. F., G. mais comme cette Isle est à plus de trente lieues

G ij les

1428 MERCURE DE FRANCE.

les de l'autre Rive du Rhin, les François ne craignent point que le Prince Charles de Lorraine entreprenne de passer le Fleuve en cet endroit.

Quoiqu'il y ait à Tribur 5000 hommes des troupes que commande ce Prince, 250 Soldats de recrues, destinés pour l'armée Impériale, ont trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à Mayence, d'où ils devoient se rendre au Camp du Comte de Seckendorff sous Philipsbourg.

12000 hommes que le Prince Charles de Lorraine, en conséquence des ordres de la Reine de Hongrie, a fait venir de la Bavière & du Haut-Palatinat, sont arrivés à Aschaffembourg, & ils feront partie des troupes qui devoient aller renforcer dans les Pays Bas l'armée des Alliés.

La Diète de l'Empire ayant écrit au Prince Charles de Lorraine, pour se plaindre de ce que les Hussards de l'armée qu'il commande, avoient enlevé un courier chargé de lettres pour Francfort, il y a renvoyé ce courier.

Les Officiers & les Soldats qui ont été arrêtés en Bavière depuis peu comme prisonniers de guerre, ont été conduits dans le Tirol & dans la Haute Autriche.

Le Prince de Lobkowitz a mandé à la Reine de Hongrie, que la situation du Camp des Espagnols & des Napolitains sous Velletri étoit si avantageuse, qu'on ne pouvoit, sans courir de trop grands risques, entreprendre de les y attaquer.

Le grand nombre de troupes que le Roi de Prusse fait assembler en Silésie, causant beaucoup d'inquiétude à cette Princesse, elle donne une attention particulière à mettre Olmutz & Brinn en état de défense, & elle a envoyé ordre à plusieurs Régimens d'aller joindre ceux qui sont en Moravie.

On mande de Saxe, que le feu ayant pris dans un quartier

quartier de la Ville de Grossen-Hahn , cette Ville a été presque entièrement réduite en cendres ; que les Entrepreneurs des Manufactures , qui y étoient établies , n'ont pu rien sauver de leurs effets ; que la plupart des autres habitans ont pas été plus heureux , & que la perte causée par cet incendie monte à plus de 1200000 livres.

On a appris de Francfort , qu'en conséquence d'une résolution prise dans la Diette de l'Empire , l'Electeur de Mayence avoit écrit au Prince Charles de Lorraine , pour le prier de la part de cette Assemblée , d'ordonner que les couriers qui viennent à Francfort ou qui en sortent , ne soient point inquiétés ; que les troupes de la Reine de Hongrie ne s'approchent de cette Ville qu'à une certaine distance , & que les chemins soient libres pour tous ceux qui y conduiront des denrées & des marchandises. Le Prince Charles de Lorraine est convenu de faire observer le premier & le dernier de ces articles par les troupes qui sont sous ses ordres , & il a promis sur tout d'empêcher que le Commerce des habitans de cette Ville ne fût troublé , à condition cependant qu'ils ne fournissent point d'armes ni de munitions d'aucune espece aux ennemis de S. M. H.

Le Ministre de l'Electeur de Mayence a déclaré à la Diette , que ce Prince étoit dans la résolution de garder une exacte neutralité , & qu'il avoit renouvelé ses instances auprès du Prince Charles de Lorraine , ainsi qu'auprès du Maréchal de Coigny & du Comte de Seckendorf , pour que les troupes des Puissances belligerentes ne formassent aucun camp sur les terres de sa dépendance.

Il y a dans l'Isle du Héron 4000 hommes des troupes de la Reine de Hongrie , qui s'y sont retranchés , & le Prince Charles de Lorraine a fait conduire à Stocstadt , pour communiquer avec cette

Isle, le pont de bateaux, qui étoit à Oppenheim. La plus grande partie de l'Armée que commande ce Prince, est campée dans les environs de Neckershausen, & un détachement de 200 Hufards & de 800 Pandoures, s'avança il y a quelque tems, dans le dessein de s'emparer d'un petit pont de pierre, voisin d'une garde avancée de l'armée Impériale, mais il fut repoussé avec une perte assez considérable par deux Compagnies de Grenadiers, qui gardoient ce pont, & les Impériaux ont eû de leur côté 19 hommes de tués & 27 de blessés.

Un Corps de troupes Hongroises, commandé par le Général Harsh, ayant investi la Ville de Rothenberg, qui appartient à l'Empereur, & dont la Garnison est composée de 400 Savarois, le Général Harsh fit donner le 20 de ce mois un assaut au retranchement qui couvre la vieille Ville, & les Hongrois, après avoir emporté ce retranchement, se sont rendus maîtres de la Ville; le lendemain ils attaquèrent le Château, où la Garnison s'étoit retirée, & ils se servirent, pour le battre, de trois pièces de canon qu'ils avoient trouvées sur le rempart de la Ville, mais jusqu'à présent les efforts, qu'ils ont faits pour s'emparer de ce Château, ont été sans succès, & la Garnison est déterminée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le Prince Charles de Lorraine ayant fait acheter du bois dans les États de l'Electeur Palatin pour la construction d'un pont, l'Electeur Palatin a défendu que ce bois fût livré à ce Prince, mais le Prince Charles de Lorraine, sans se mettre en peine des obligations que la neutralité prescrit à l'Electeur Palatin, a réclamé ce bois, & il a fait signifier à la Cour de Manheim, qu'il le feroit enlever de force, si on refusoit de le lui envoyer.

Le Colonel Mentzel, en cherchant un gué près

de l'Île de Maulbeer, a reçu dans la poitrine un coup de fusil, dont il est mort, peu de tems après avoir été remporté dans sa tente.

P O L O N E.

ON a appris de Warsovie, que les differends survenus entre les Maisons de Tarlo & de Radziwil, sont entièrement terminés, & que le Palatin de Sandomir ayant reçu les sommes qui lui avoient été adjugées par le Tribunal de Petrikaw sur les Terres de la succession du feu Prince Jacques Sobiesky, il avoit restitué au Castellan de Vilna celles de ces Terres, dont il s'étoit mis en possession.

I T A L I E.

ON mande de Bologne du 15 de ce mois, qu'on y a été informé du détail suivant par des lettres que le Cardinal Valenti Gonzaga, Secrétaire d'Etat, a écrites au Cardinal Légat de cette Province, & qui sont arrivées le même jour de Rome.

Le Prince de Lobkowitz ayant fait le 6 de ce mois un mouvement pour s'approcher de Velletri, les troupes Espagnoles & Napolitaines, qui sont retranchées sous cette Ville, sont sorties de leurs lignes, mais celles de la Reine de Hongrie ne les ont point attaquées, & il n'y a eu que de légères escarmouches entre quelques Corps de Cavalerie légère des deux armées.

Le lendemain, un détachement considérable de Dragons Espagnols fondit sur la Cavalerie Hongroise avec tant de vivacité, que trois Escadrons de cette Cavalerie furent mis en fuite, & entièrement dispersés, & les Espagnols firent plusieurs prisonniers.

G iiij Les

1432 MERCURE DE FRANCE.

Les Warasdins des troupes de S. M. H ayant attiré le 9, un Corps de Miquelets dans une embuscade, ces derniers ont eu 40 hommes de tués en cette occasion, & le 10, un Régiment de Cavalerie Napolitaine, qui fut coupé par un Corps de Hussards, essuya aussi quelque perte, mais peu considérable.

Le 11^e, le Prince de Lobckowitz s'éloigna un peu du Camp des Espagnols, & ce Général ayant retiré les troupes par lesquelles il avoit fait occuper une hauteur vis à vis de Velletri, quelques troupes Espagnoles ont été détachées pour se saisir de cette hauteur. Il se tint le même jour au Quartier du Roi des deux Siciles un Conseil de guerre, pour délibérer si les troupes Espagnoles & Napolitaines livreroient le Combat à celles de la Reine de Hongrie, & les avis y furent fort partagés. Celui du Duc de Modène & du Comte de Gages a été qu'il n'y avoit aucune raison de risquer une action; que le Prince de Lobckowitz ne pouvoit, sans hasarder beaucoup, entreprendre de forcer le camp de S. M. Sic. que vraisemblablement ce Général seroit bientôt réduit par la rareté des subsistances, à prendre le parti de se retirer, & que la retraite pourroit lui être aussi désavantageuse que la perte d'une Bataille. Cet avis a prévalu, & les troupes combinées d'Espagne & de Naples travaillent avec toute la diligence possible à ajouter plusieurs nouveaux retranchemens au camp qu'elles occupent.

Le Prince de Lobckowitz a répandu dans l'Etat Ecclésiastique & sur les frontières du Royaume de Naples un Ecrit, par lequel la Reine de Hongrie, dérogeant à toutes les conventions qu'elles a faites avec le Roi des deux Siciles & avec le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, essaye d'engager les habitans des Royaumes de Naples & de Sicile à se soustraire à la domination de S. M. Sic.

On

On assure que les Magistrats de plusieurs Villes du Royaume de Naples ont déjà fait brûler publiquement cet Ecrit par l'Exécuteur de la Haute-Justice.

Les mêmes lettres de Rome portent que les Religieux Carmes y avoient tenu dernièrement leur Chapitre Général, auquel le Pape avoit présidé, & dans lequel le Pere Louis Laghi avoit été élu Général de leur Ordre, & le Pere Arsene Duilhet Procureur Général.

E S P A G N E.

ON mande de Madrid du 2 de ce mois, que le Roi a appris par des couriers dépêchés à S. M. par l'Infant Don Philippe, qu'un Convoi de 72 Bâtimens, chargés de munitions de guerre & de bouche pour les troupes Espagnoles & Françoises, lequel étoit parti de Toulon, sous l'escorte de quatre Frégates, entra le 16 du mois dernier dans le Port d'Antibes; qu'un Piquet de 50 hommes de l'armée du Roi de Sardaigne s'étant avancé sur le Territoire de la Ville de Genève, les Payfans avoient pris les armes; que les Piémontois avoient été obligés de se retirer, après avoir eu plusieurs Soldats de tués, & que le Roi de Sardaigne avoit fait proposer à l'Infant Don Philippe un cartel pour l'échange des prisonniers.

L'Intendant de Marine de Cadix a mandé au Roi, que les Armateurs Don Joseph Vensal, Don Barthelemi Romero, Don Jean-Baptiste Gallardo, & Don Joseph Rosellon, avoient pris dans le Détroit de Gibraltar le Brigantin Anglois *l'Avanturier de Dublin*.

L'Intendant de Marine de S. Sébastien a fait savoir à S. M. que la Frégate *l'Espérance*, commandée

G v par

1434 MERCURE DE FRANCE.

par Don François Bonicelli , s'étoit emparée d'un Vaisseau & d'un Brigantin de la même Nation , chargés de 2300 muids de Bled, de 150 tonneaux de Bois de Campene , de 400 quintaux de Bœuf salé , de 450 Cuir , d'une grande quantité de Cire & de Cacao , & de 4000 Piaîtres en espèces.

Le Vaisseau l'*Edoart* , de 200 tonneaux , dont la charge consistoit en 381 tonnes de Tabac , en 50 tonneaux d'Eau de vie , & en quelques autres marchandises, fut conduit le 13 du mois dernier à Saint Sébastien par l'Armateur B'ondel

Les Armateurs Jean Fernandez del Villar & Michel Roman se sont emparés , le premier du Vaisseau le *Brimester* , & le second , de deux Brigantins , qui alloient de Londres à Porto

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé au Roi , que l'Armateur Don Gaëtan Blanco avoit conduit au Port de Ribadeo , dans le Royaume de Galice ; le Brigantin Anglois *la Mouche* , qui alloit de Porto à Bristol , & dont il s'est emparé vers le 48 degré de Latitude Septentrionale , & que la Frégate *la S. Nicolas* , avoit fait deux autres prises , l'une de 24 tonneaux & l'autre de 150 , dont la charge consistoit en Riz en Sucre & en Eau de vie.

Le Roi a appris par des lettres de l'Intendant de Marine de Bilbao , que le 5. de ce mois il étoit entré dans ce Port deux Vaisseaux Anglois , nommés *la Bonne Intention* & *le Greyzel* , qui avoient été pris par l'Armateur Don Antoine Loredó. Ces Bâtimens revenoient, le premier de l'Isle de Montserrat , & le second de la Caroline ; ils étoient chargés de Tabac & d'indigo

L'Intendant de Marine de la Principauté d'Asurres a fait savoir au Roi , que les Frégates *la Begone* & *la Vapeur* ont enlevé le 31 Mai dernier , vers le 51 degré le Vaisseau *le Ligny* , de
150

150 tonneaux , à bord duquel il y avoit une grande quantité d'Yvoire & de Bois de Brésil.

On a appris de Cadix , que le 9. de ce mois l'Armateur Dominique Paulet y avoit amené la Frégate Angloise *la Marie* , chargée de Bled & de Farine , dont il s'est rendu maître à 50 lieues de Lisbonne.

COMTE DE NICE.

ON mande de Nice du 17 de ce mois , que la Ville d'Onelle ayant été abandonnée par les Piémontois , l'Infant Don Philippe l'avoit fait occuper par un détachement des troupes Espagnoles qui sont sous ses ordres.

Le bruit s'étoit répandu que le détachement de troupes Françoises , commandé par le Bailli de Givry , s'étoit emparé du Château de Saorgio , mais on a été informé que ce Lieutenant Général n'étoit maître que du Village de ce nom , & qu'il assiégeoit le Château , qui vraisemblablement ne pourroit faire encore une longue résistance.

On assure que le Prince de Conty a enveloppé 1500 hommes des troupes Piémontoises , qui étoient à Onelle , & que malgré la situation avantageuse du poste dans lequel ils se sont retranchés , ils seroient obligés dans peu de jours de se rendre prisonniers de guerre , parce qu'ils manquent de munitions.

Selon quelques avis reçus de Toscane , on assure que le Comte Lorenzi , Ministre du Roi de France à Florence , a déclaré à la Régence de ce Grand Duché , que S. M. T. C. se regardoit comme dispensée de garantir à l'avenir la Toscane , puisque cette Régence avoit permis aux Vaisseaux Anglois de poursuivre plusieurs Bâtimens François jusques dans le Port de Livourne.

On a appris de l'Etat Ecclésiastique , que l'armée

G vj com-

commandée par le Prince de Lobckowitz , après avoir passé le Tibre, avoit marché à Frescati, & que les troupes Espagnoles & Napolitaines, qui s'étoient avancées dans les environs de Valmontone, s'étoient repliées vers les frontières du Royaume de Naples.

Plusieurs raisons ayant empêché que l'armée combinée d'Espagne & de France ne continuât sa marche par l'Etat de la République de Gènes, l'Infant Don Philippe n'a laissé dans le Comté de Nice que les troupes nécessaires pour en défendre l'entrée aux Piémontois, & pour en garder les Forteresses, & le reste des troupes Espagnoles & Françaises, qui sont sous ses ordres, a repris la route du Briançonois. Ce Prince est parti pour se rendre à Briançon, où l'on comptoit qu'il devoit arriver le 3. du mois prochain, ainsi que le Prince de Conty, & l'armée devoit être rassemblée le 12 du même mois sous cette Place, d'où elle marchera peu de jours après vers Château Dauphin.

On mande de Genève, qu'on y a reçu avis d'Italie, qu'un grand nombre de personnes de distinction de la Ville de Naples ayant reçu des exemplaires du dernier Ecrit envoyé au Prince de Lobckowitz par la Reine de Hongrie, elles les avoient portés sur le champ au Tribunal de l'Inconfiance, qui avoit fait arrêter quelques particuliers, accusés d'avoir contribué à la distribution de cet Ecrit.

On a appris qu'un Corps de l'armée commandée par le Prince de Lobckowitz a été attaqué & défait par un pareil Corps des troupes Espagnoles & Napolitaines, & que celles-ci ont fait environ 800 prisonniers.

GENES ET ISLE DE CORSE.

On mande de Gènes du 24. du mois dernier, que M. de Vilattes, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne à Turin, & un Officier de considération des troupes du Roi de Sardaigne, s'étant rendus à Vado, assisterent à un Conseil de guerre, qui se tint à bord du Vaisseau de l'Amiral Mathews, & qu'ils retournerent ensuite à l'armée du Roi de Sardaigne.

On assure que la Cour de Turin est dans une grande agitation, & que la Reine de Hongrie a fait sçavoir au Roi de Sardaigne, par un courier extraordinaire, qu'elle ne pouvoit lui envoyer aucun détachement de l'armée commandée par le Prince de Lobckowitz.

Les troupes combinées de France & d'Espagne se sont avancées du côté d'Onelle & du Col de Tende.

Il ne paroît pas que les habitans de l'Isle de Corse se soient encore déterminés à accepter unanimement le Reglement proposé par la République, mais le Gouvernement ne laisse pas d'en tirer un grand nombre de Soldats de recrues.

On a appris de Gènes du 20 de ce mois, que selon les derniers avis reçus de Port Maurice, le Comte de la Rocca ayant été informé que deux Officiers Espagnols y étoient arrivés, il détacha la nuit du 2 au 3 une Compagnie de Cavalerie des troupes Piémontoises, pour aller les enlever; que le Commandant de cette troupe fit enfoncer la porte du Vice-Consul d'Espagne, laquelle est dans le Fauxbourg, & où il supposoit que ces Officiers étoient logés; que ne les ayant point trouvés, parce qu'ils s'étoient retirés dans la Ville, il se saisit de leurs domestiques & de leurs chevaux, qui étoient dans une Hôtellerie, & qu'il les emmena
au

au camp du Comte de la Rocca, d'où cependant ils furent renvoyés le lendemain par ce Général.

Aussitôt que les habitans de Port-Maurice furent informés de la violence commise dans le Fauxbourg de leur Ville, ils firent sonner le tocsin, & prirent les armes, pour attaquer le détachement Piémontois, qui par sa retraite précipitée évita d'en venir à un combat.

Comme l'Agent du Roi de Sardaigne est parti dans le même tems, pour se rendre à Turin, on a regardé d'abord son départ comme un indice de rupture entre la Cour de Turin & la République de Gènes, mais on assure qu'il est allé recevoir des instructions, afin de traiter avec les Magistrats de S. Georges, pour la fourniture du sel dont le Piémont a besoin.

On mande de Gènes du quatre de ce mois, que les habitans de la Vallée de Polsevero se sont révoltés, & que plus de 800 Paylans armés, s'étant rassemblés le 16 autour de la Maison de Campagne du Commissaire, qui réside de la part de la République de Gènes dans ce Canton, ils déclarèrent qu'ils ne mettroient point les armes bas si on ne leur rendoit leurs anciens Privilèges, & si on ne supprimoit les nouvelles Impositions, dont on les a insensiblement surchargés.

Seion des avis reçus de l'Etat Ecclesiastique, les troupes Espagnoles & Napolitaines sont toujours dans leur Camp retranché sous Veiletri, & le Roi des Deux Siciles a établi son Quartier dans le Château du Prince Lancellotti.

Le Prince de Lobkowitz, qui s'est retiré sur les hauteurs de Fajola avec les troupes qu'il commande, voulant tâcher de faire quitter à l'armée combinée d'Espagne & de Naples le poste avantageux qu'elle occupe, a fait marcher, tant sur sa droite que

que sur sa gauche , plusieurs Détachemens qui se sont avancés vers la frontière du Royaume de Naples. Un de ces Détachemens , commandé par le Comte Gorrani , a pénétré jusqu'à Collalto , qui n'est qu'à une petite distance de San-Germano , & le Comte Novati , ayant passé la rivière de Tronto avec 1000 hommes , il a envoyé un Régiment de Cavalerie pour sommer le Commandant de Civitella , de rendre cette Forteresse , mais celui ci , pour toute réponse , a fait tirer sur ce Régiment , dont il y a eu quelques hommes de tués & plusieurs de blessés.

Le Roi des Deux Siciles , sur la nouvelle de la marche des Comtes Gorrani & Novati , a détaché quelques troupes , pour s'opposer à leurs entreprises.

On a appris en même-tems , que le Prince de Lobkowitz , ayant fait de fortes instances , pour qu'on lui remit deux portes de la Ville de Rome , le Pape avoit envoyé ordre au Cardinal Paulucci , ci-devant Nonce auprès de la Reine de Hongrie , de représenter à cette Princesse , que le Saint Siege ne pouvoit satisfaire au desir du Prince de Lobkowitz , sans exposer la Capitale de l'Etat Ecclesiastique à se voir bientôt remplie de troupes étrangères.

GRANDE BRETAGNE.

ON a appris de Londres du 5 de ce mois , qu'il y est arrivé de la Haye un courier avec des dépêches concernant la Commission dont le Comte de Vassenaer a été chargé par les Etats Généraux auprès du Roi Très Chrétien.

M. Trevor , Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne à la Haye , ayant informé S. M. que

que les Etats Généraux paroissent appréhender qu'en conséquence des articles des Déclarations de guerre contre la France & contre l'Espagne, dans lesquels il est dit que les Navires de toute Nation, qui porteront des marchandises de contrebande aux Ports des ennemis, seront fujets à confiscation, les Vaisseaux Hollandois, contre ce qui a été stipulé par le Traité conclu à Londres le premier Décembre 1674, entre la Grande Bretagne & la Hollande, ne soient troublés dans leur navigation, sous prétexte qu'une partie de leur cargaison consistera en marchandises de cette espèce, ou parce qu'ils auront à bord quelques effets appartenans aux Espagnols, le Roi a fait expédier des ordres à tous les Commandans de ses Vaisseaux de guerre & à tous les Armateurs, d'observer exactement le Traité réclamé par la République de Hollande, ainsi qu'à toutes les Cours d'Amirauté de la Grande Bretagne, de tenir la main à l'exécution de ce Traité, & d'y avoir égard dans tous les Jugemens qu'elles prononceront au sujet des prises qui seront faites par des Vaisseaux Anglois.

On a appris de Portsmouth, que le Vaisseau le *Northumberland* de l'Escadre du Chevalier Charles Hardy avoit été pris par deux Vaisseaux de guerre du Roi de France.

On a reçu la liste de plusieurs prises faites sur les François par les Vaisseaux de guerre le *Port Mahon*, le *Lyvely* & le *Levrier*, & par les Vaisseaux le *Darmouth Galley*, les trois *Sœurs*, le *Swift* & le *Bea-wick*.

Il arriva à Londres le 16 de ce mois un courrier, avec avis que le premier, un Traité avoit été conclu à Francfort entre l'Empereur, le Roi de Prusse, l'Electeur Palatin, & la Régence du Landgraviat de Hesse Cassel.

Deux

Deux Armateurs de Portsmouth , commandans les Vaisseaux *le Norton* & *l'Aventure* , y ont conduit un Armateur François de Grandville , de huit canons & de 172 hommes d'équipage , dont ils se sont emparés à la hauteur d'Ouessant , après un combat de trois heures.

Le Vaisseau *le Riga* , & un autre Bâtiment , commandé par le Capitaine Jacques Lamb , ont été pris , le premier par un Armateur de Dunkerque , le second par quatre Vaisseaux François , qui alloient à Terre-Neuve.

Les Espagnols se sont rendus maîtres des Vaisseaux *le Petit Jean* & *la Marie* , qui faisoient voile l'un pour Gibraltar , & l'autre pour le Portugal.

Un Armateur François coula à fond le 12 de ce mois , à l'entrée de la Rade de Yarmouth , trois Bâtimens de Pêcheurs , dont tous les équipages ont été noyés.

On apprend de Londres du 30 de ce mois , que les ordres envoyés aux Yachts *le Fuhbs* , *le Guillaume* & *la Marie* , de se tenir prêts à mettre à la voile , & aux équipages de S. M. B. qui étoient restés à Mayence la campagne dernière , de se rendre à l'armée des Alliés , confirment le bruit qui se répand que le Roi a dessein d'aller se mettre à la tête de cette armée.

Le Vaisseau *le Molly* , arrivé depuis peu aux Dunes , a rencontré cinq Vaisseaux de guerre François.

L'Amiral Apfon est arrivé de la Chine à Spithead à bord du Bâtiment , sur lequel il s'étoit rendu dans la rivière de Canton , & l'on assure que la valeur de ce qu'il a rapporté des prises qu'il a faites dans la Mer du Sud , monte à près de 300000 livres Sterlings.

Plusieurs Dames de distinction sont convenues

de faire armer à leurs dépens une Frégate qu'elles destinent à aller en course contre les François & les Espagnols.

HOLLANDE ET PAYS BAS.

ON mande de la Haye du 9 de ce mois, que le Comte de Podewiltz, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, présenta le 2 aux Etats Généraux un Mémoire, lequel porte, qu'aussitôt que S. M. Pr. a été informée de la mort du Prince d'Oost Frise, sa première attention a été de donner aux Etats Généraux une nouvelle marque du désir qu'elle a d'entretenir avec eux une parfaite intelligence; que pour cet effet elle a envoyé ordre au Comte de Podewiltz, de leur déclarer qu'elle a résolu de se mettre en possession des Etats qui lui sont échus par le décès du Prince d'Oost-Frise, & de s'y maintenir par tous les moyens que le Tout-Puissant lui a confiés, mais qu'elle n'en est pas moins disposée à écouter les propositions qui lui seront faites par les Etats Généraux sur ce qui peut regarder dans cette conjoncture les intérêts ou la convenance de la République; que le Comte de Podewiltz est autorisé en conséquence par le Roi de Prusse, à entrer en négociation sur cette affaire avec les Etats Généraux & qu'il ne tiendra qu'à la République d'éprouver en cette occasion les effets des sentimens de S. M. Pr.

Le huit, les Etats Généraux firent sçavoir à ce Ministre par quelques Députés de leur assemblée, qu'ils étoient extrêmement sensibles au témoignage d'amitié que le Roi de Prusse leur donnoit à l'occasion de la succession du Prince d'Ost-Frise, & qu'ils ne souhaitoient rien avec tant d'ardeur, que de ne point voir l'union, qui régnoit

entre

entre les deux Puissances , troublée par aucune contestation.

Le Gouvernement a dépêché un courier au Comte de Vassenaër , afin de lui faire rendre compte aux Etats Généraux de ce qui s'est passé dans les Conférences qu'il a eues avec les Ministres de S. M. T. C.

On a appris de Bruxelles que M. Onslow Burriish, Résident du Roi de la Grande Bretagne en cette Cour , eut le 31 du mois dernier une audience de l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas , & qu'il la pria de la part de S. M. Br. de joindre ses instances à celles de la Cour de Londres , pour engager la Reine de Hongrie à consentir que le Prince Charles de Lorraine se rendit dans les Pays-Bas , afin d'y prendre le commandement de l'armée des Alliés.

Cette armée s'étant assemblée à Ninove , elle est allée camper à Kesselaër , près d'Oudenarde , & elle a jetté plusieurs Ponts sur l'Escaut , afin de passer cette riviere. Le bruit couroit qu'elle devoit être renforcée de 20 ou 25000 hommes , qui seroient détachés de l'armée que commande le Prince Charles de Lorraine.

Le Duc d'Arenberg a établi son quartier général au Château d'Illikom , où il y a deux Régimens de Dragons , & le Général Wade a pris le sien à l'Abbaye d'Ename.

Il est arrivé d'Angleterre à Ostende 36 Bâtimens de transport , à bord desquels étoient 2000 soldats de recrues & 1500 chevaux , destinés pour les troupes de la Grande Bretagne. On avoit fait prendre à ces recrues & à ces chevaux , dès le lendemain de leur débarquement , la route de Gand , par la droite du Canal de Bruges , mais sur l'avis de la marche d'un Détachement de 1000 hommes d'Infanterie , & de 400 tant Dragons que Hussards , des troupes Françaises , qui s'étoit avancé pour les couper , ils

ont

1444 MERCURE DE FRANCE.

ont changé de chemin , & ils ont suivi la gauche du Canal , par l'ordre du Comte de Lalaing , Gouverneur de Bruges.

Quelque tems avant que l'armée des Alliés s'approchât d'Oudenarde , un Corps de 6.00 hommes d'Infanterie & de 3000 de Cavalerie des troupes commandées par le Maréchal Comte de Saxe , se présenta devant cette Place , & il tira sur les Gardes avancées , dont il y eut plusieurs soldats de tués.

Le Major Général Forgatsch , qui est à Leuze avec 2000 Hussards des troupes de la Reine de Hongrie , ayant fait occuper le Village de Froidmont par un Détachement , une partie du Régiment de Grassin , de l'armée du Roi de France , surprit le 26 du mois dernier ce poste que les Hussards furent obligés d'abandonner. Ces derniers y étant retournés , après que les ennemis se furent retirés , ils y furent attaqués une seconde fois le lendemain au matin , mais ayant reçu un renfort , ils s'y maintinrent , & ils firent sur les François 26 prisonniers , du nombre desquels sont un Capitaine & un Lieutenant.

Le Prince de Hesse Philipsdhal , Gouverneur d'Ypres , a dépêché un Officier , pour informer M. de Kinschor , Résident des Etats Généraux , qu'il étoit arrivé deux Corps de troupes Françaises dans les environs ; que selon les apparences ces Corps seroient suivis d'un plus grand nombre de troupes , & qu'il y avoit tout lieu de croire que le dessein du Roi de France étoit de former le Siège de cette Place. Sur cette nouvelle , M. de Kinschor partit , pour se rendre à Ypres , & l'on présumoit qu'il y étoit allé afin de communiquer au Prince de Hesse Philipsdhal une lettre que les Etats Généraux lui ont envoyée par un courier extraordinaire.

On a reçu avis que le Corps de troupes Françaises,

ses, commandé par le Duc d'Harcourt, étoit campé près de Maubeuge, & qu'il avoit exigé de la partie du Haynaut, qui est sous la domination de la Reine de Hongrie, des contributions de fourrages, dont la Ville de Chimay devoit fournir pour sa part 600 rations par jour.

Les lettres de Gand marquent, qu'un Détachement des troupes Françoises s'étoit emparé du pont de Bellem, & que les ennemis fortifioient ce poste dans lequel ils ont mis six pièces de canon.

Le Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire de la Reine de Hongrie, ayant remis aux Etats Généraux une lettre que la Reine de Hongrie leur a écrite pour les engager à ne pas différer plus longtemps de déclarer la guerre au Roi de France, cette lettre a été envoyée aux différentes Provinces, afin qu'elles donnent leurs avis sur la réponse qu'il convient de faire à S. M. H.

Le Comte de Vassenaër, qui revint de Lille le 26, rendit compte le lendemain aux Etats Généraux de ce qui s'est passé dans les conférences qu'il a eues avec les Ministres de S. M. T. C. & depuis il a travaillé plusieurs fois avec divers Députés de cette assemblée. On croit qu'il retournera incessamment à Lille, où il a laissé son Secrétaire & plusieurs de ses domestiques.

Les lettres d'Embsen marquent, que peu de jours avant que le Roi de Prusse partit de Pymont, pour retourner dans ses Etats, le Baron de Cocceji s'étoit rendu à Aurich, en qualité de Commissaire de ce Prince, pour y prendre possession de la Principauté d'Oost-Frise au nom de S. M. Pr.

On mande de Bruxelles du 29 de ce mois, que la déclaration de guerre de la Reine de Hongrie contre

1446 MERCURE DE FRANCE.

tre le Roi de France y fut publiée le 16 avec les formalités accoutumées.

Le Maréchal Comte de Saxe a brûlé 160000 rations de fourage dans les environs d'Oudenarde.

Il y a eu une rencontre entre un Détachement de l'armée Françoisse que commande ce Général, & un Détachement des Régimens de Dragons de Stirum & de Ligne, des troupes de la Reine de Hongrie ; le premier de ces Détachemens a remporté l'avantage, & l'on a conduit à Bruxelles quelques chariots chargés de Dragons des troupes de S. M. H. qui ont été blessés en cette occasion.



FRANCE,



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 16 Juin , la Reine , accompagnée des Officiers de sa Maison , & des Dames de sa Cour , se rendit chés S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans , à la Magdelaine de Traînel , Fauxbourg S. Antoine. S. M. y arriva vers les six heures du soir , & se reposa quelque tems avec cette Princesse , dans un Cabinet des petits appartemens. Elle alla ensuite voir l'Eglise & le Monastere. S. M. assista au Salut , à l'issuë duquel elle se promena quelque-tems dans les Jardins. On rentra dans la Maison , & S. A. R. fit servir un souper aussi magnifique que délicat : il y eût d'autres tables également bien servies , & avec la même profusion. On se mit au jeu , d'abord après le repas , & le jeu dura jusques vers les trois heures du matin , que S. M. accompagnée de toute sa suite , partit pour retourner à Versailles , après avoir témoigné à S. A. R. combien elle étoit satisfaite de son Voyage , & de tous les plaisirs que cette Princesse lui avoit procurés.

M.

2448 MERCURE DE FRANCE.

M. Durini , Archevêque de Rhodes , Nonce ordinaire du Pape , s'étant rendu à Versailles , il eut le 23 de ce mois sa première audience particulière de la Reine. Il y fut conduit , ainsi qu'à celles de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 24 de ce mois , les deux chemins couverts de la Ville d'Ypres , qui sont en face de l'attaque Royale & de celle de la gauche , ont été attaqués en même-tems vers les deux heures du matin. Les Grenadiers y sont entrés avec beaucoup de bravoure , & ils y ont fait des logemens , malgré le feu du canon & de la mousqueterie de la Place , qui a été très-vif.

Le Marquis de Beauvau , Maréchal de Camp & Inspecteur de Cavalerie , est mort le même jour de la blessure qu'il a reçue à cette attaque.

QUATRAIN POUR LE ROI,

Les Bienfaits vont sur les traces
Du plus aimable des Vainqueurs.
C'est par la Conquête des cœurs
Qu'il prépare celle des Places.

POUR

POUR LES HABITANS DE LILLE.

Quels VIVE-LE-ROI retentissent !

LOUIS ; les Lillois s'applaudissent

De vivre sous tes douces Loix ;

Peuple heureux , voici ton salaire ;

Ton Roi prenant un ton de Pere ,

Te répond , vivent mes Lillois.

L'Abbé Pelegrin.

Le 26 de ce mois, le Roi nomma le Duc de Chartres & le Duc de Penthièvre, Lieutenans Généraux de ses armées.

Le 21 & le 28 , S. M. reçût Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis treize Officiers de ses troupes.

L'Evêque d'Ypres, lequel étoit allé le 26 à Vlamerding, rendre ses respects au Roi, y retourna le 29 , & pendant la Messe il prêta Serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 29, le Baron d'Estrées , Lieutenant Colonel du Régiment du Roi, Infanterie ; le Prince de Nassau Saarbruck , & le Comte de Noailles , ont été déclarés Maréchaux de Camp , & M. de la Motte, Lieutenant Colonel du Régiment de Bourbonnois , a été fait Brigadier.

Le Roi a donné l'agrément du Régiment,

II. Vol.

H dont

dont le Comte de Noailles étoit Colonel , au Marquis de Custine , Colonel de celui de Hainault , & l'agrément de ce dernier Régiment au Comte de Beauvau Craon , Capitaine dans le Régiment des Gardes de Lorraine.

S. M. a donné l'agrément du Régiment de Soissonnois , dont le Comte de Donges étoit Colonel , au Marquis de Donges , son fils , qui étoit Officier dans ce Régiment , & l'agrément du Régiment de Cavalerie , dont le Marquis de Fiennes étoit Mestre de Camp , au Comte de Fiennes , son fils , Capitaine dans ce Régiment.

Le Roi a donné à M. de Ceberet, Lieutenant Général, le Gouvernement de la Ville d'Ypres. Le Chevalier d'Autry, Lieutenant Colonel du Régiment de la Couronne, a eu la Lieutenance de Roi de cette Place, dont M. de Provinquieres, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Noailles Infanterie, a été fait Major.

Le Gouvernement d'Aire, qu'avoit M. de Ceberet, a été accordé par le Roi à M. de Valliere, Lieutenant Général des armées du Roi, & de l'Artillerie, qu'il a commandée aux Sièges de Menin & d'Ypres.

Le Comte d'Aumalle, Ingénieur, & qui a commandé le Génie aux mêmes Sièges, a été nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. Le

Le Roi de Portugal a fait faire par M. *Germain*, Orfèvre ordinaire du Roi, une Chapelle, consistante en une Croix de neuf pieds six pouces de hauteur, & sept chandeliers, d'argent doré, proportionnés à la grandeur de la Croix, qui a plu à tous les Connoisseurs, le tout pesant 2000 marcs ou environ, d'une forme toute nouvelle & dans le goût Romain, comme M. *Germain* en avoit fait à Rome.

BENEFICES DONNÉS.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Chaage, O. de S. Augustin, D. de Meaux, à l'Abbé de Cerizy, Vicaire Général de l'Archevêché de Roüen.

Celle d'Olivet, O. de Cîteaux, D. de Bourges, à l'Abbé de Fleurigny, Chancelier de l'Eglise Métropolitaine de Bourges.



COMPLIMENT fait à M. l'Archevêque de Sens , à Donnemarie , par M. Cottereau , Curé de cette Ville , le 20 du mois de Mai 1744.

AU milieu des applaudissemens publics dont nos échos retentissent , permettez , M. que je mêle ici ma foible voix , pour rendre à V. G. un des principaux devoirs de mon ministère , & lui présenter en même-tems les respectueux hommages d'un peuple qui vous aime , qui vous honore , & qui vous admire. Qu'il est flatteur pour nous , M. d'être aussi-tôt les admirateurs de votre zèle , que nous commençons d'en être les témoins & d'en ressentir les effets ! En falloit-il davantage , pour nous porter tous unanimement à venir au-devant de l'Oingt du Seigneur , qui se hâte de nous honorer de sa visite , pour lui faire , à l'exemple du peuple de Jerusalem , un innocent triomphe de nos acclamations & de nos allégresses , & lui marquer sincèrement la joie dont notre cœur est comblé ?

Qu'on vante avec justice , M. la noblesse de votre sang , le lustre de votre maison , la puissance & l'éclat de votre éminente dignité. Que malgré votre modestie , on remarque en vous ce génie supérieur , cette vaste érudition , cette éloquence sublime , & d'ailleurs ces façons d'agir si populaires , si dou-

ces

ces & si gracieuses. Que l'on respecte , que l'on admire ces trésors de grace & de sagesse qu'a versé dans votre sein le suprême Arbitre de nos destinées. Qu'on vous regarde dans la Chaire de l'Evangile comme un Chrysostôme. Qu'on dise que la Vérité vous a choisi pour son défenseur comme un Athanase. Qu'on parle avec édification de ces Conférences & de ces Retraites Ecclésiastiques , établies par votre ordre , & soutenues les unes par vos soins , & les autres par votre exemple. Qu'on s'étonne du succès prodigieux de ces entretiens salutaires , de ces disputes Chrétiennes , de ces discours véhéments , qui font tant d'honneur & de gloire à la Religion. Qu'on applaudisse de toutes parts à ces merveilleux Ouvrages dont vous avez enrichi l'Eglise , & auxquels semble attachée la grace des Conversions , Ouvrages qui portent le flambeau de la Vérité jusques dans les plus épaisses ténèbres du mensonge , qui la peignent à nos yeux , & qui l'impriment dans l'esprit avec des traits si nobles & si forts, qu'elle n'a plus besoin que de la bonne-foi , pour achever de le soumettre. Enfin , que les Historiens de notre siècle s'empressent déjà à recueillir tant de beaux faits, & à décrire tant d'autres actions glorieuses qui vous rendront recommandable à la postérité la plus reculée.

Pour moi , M. content de m'acquitter au-

H iij

jour-

Jour d'hui de l'hommage qui vous est dû par des témoignages publics de respect & de reconnaissance, tantôt prosterné au pied du Trône de l'Agneau sans tache, tantôt vous rappelant à ma mémoire dans le Sacrifice auguste de nos Autels, je bornerai tous mes soins à demander au Dieu des Nations, qu'il répande sur l'ardeur de votre zèle, une abondance de bénédictions & de prospérités; qu'il maintienne l'honneur & la gloire de votre Pontificat. Mais surtout je le conjurerai avec instance, de vous donner la vie la plus longue, fortement persuadé que d'obtenir du Ciel la conservation de votre illustre personne, c'est obtenir la félicité du Diocèse, c'est obtenir la Paix, le bon ordre, & la tranquillité dans nos Paroisses; en un mot, c'est obtenir une vie, aussi précieuse à l'Etat que salutaire à l'Eglise.

*SUR la prise de la Ville de Menin, par le
Roi en personne.*

MADRIGAL.

Menin, de notre Roi pacifique & guerrier
Devient la première conquête,
O Ciel, puisse la Paix à ce nouveau Laurier,
Pour orner dignement sa tête,
Ajouter encor l'Olivier !

A Amiens, le 9 Juin 1744.

ACTIONS de Graces rendues, & Réjouissances faites à Paris au sujet de la prise de Menin, par le Roi en personne.

Cette Place n'eut pas plutôt été réduite à l'obéissance du Roi, que le premier soin de ce grand Prince fût d'en rendre lui-même de solennelles actions de graces à Dieu, le seul Maître des Bénédictions & des heureux succès. Avec la même diligence, & le même esprit, S. M. écrivit à l'Archevêque de Paris & à tous les autres Prélats de son Royaume la Lettre qui suit.

MON COUSIN, la Reine de Hongrie soutenue des Forces du Roi d'Angleterre, s'étoit proposée de pénétrer mes Frontières, & de faire les plus grands efforts pour porter dans mes Etats une Guerre dans laquelle je n'ai jamais eû d'objet, que de donner à mes Alliés les secours qu'exigeoient de moi la justice de leurs droits & mes engagements, & de veiller à la conservation de mes propres Sujets; ces mêmes motifs m'ont déterminé à rassembler en Flandre une Armée considérable & de m'y rendre en Personne, pour tâcher de déconcerter les projets de mes ennemis, & de les obliger par la force des Armes à écouter enfin la voix de la Justice. Le Dieu des Armées qui connoît la droiture & le désintéressement de mes intentions, vient de signaler l'ouverture de cette Campagne par la prise de Menin. Cette Place qui, en me donnant entrée dans le Pays ennemi, me met en état d'y prendre de nouveaux avantages, a été investie le 18 du mois dernier, & après sept jours de tranchée ouverte, elle s'est rendue le quatre de ce mois; moins

touché de cette Conquête que pénétré de la reconnaissance que je dois à la protection Divine, mes premières attentions ont été de rendre à Dieu les graces qui lui en sont dûes. Et je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de notre bonne Ville de Paris, & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître, ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part, & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, MON COUSIN, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Lille, le 13 Juin 1744. Signé, LOUIS. Et plus bas, PHELIPEAUX.

Et au dos est écrit : A mon Cousin l'Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

MANDEMENT de M. l'Archevêque de Paris.

CHARLES-GASPARD Guillaume de Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, par la Miséricorde Divine, & par la grace du saint Siège Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, &c. Aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdeleine & de S. Severin, & aux Doyens Ruraux de notre Diocèse, Salut & Bénédiction.

Le Ciel a commencé d'exaucer les vœux que nous lui avons adressés pour la prospérité de nos armes. La Ville de Menin assiégée par le Roi en personne, a été forcée de se rendre après sept jours de tranchée ouverte, sans autre perte du côté des troupes employées à l'attaque de cette Place, que celle d'un très-petit nombre de soldats.

Au milieu de la joie qu'un succès si prompt & si heureux cause à tout le Royaume, n'oublions pas de nous acquitter des devoirs de Religion que la reconnaissance nous impose. Loin de nous vanter avec

Avec orgueil que (a) *c'est notre main , notre Puissance & non le Seigneur qui a fait toutes ces choses* , reconnoissons avec humilité (b) *qu'elles sont l'ouvrage de la droite du Très-Haut , & rendons-lui le tribut de louanges & d'actions de grâces, qu'exige un avantage que nous pouvons regarder comme un des premiers fruits de notre recours à sa Divine bonté.*

Mais ce succès qui excite aujourd'hui notre gratitude , doit encore animer notre confiance & nous faire redoubler nos Prières dans l'espérance qu'il nous donne , que par des vœux plus ardens nous obtiendrons de plus grands bienfaits. Il n'est rien que nous ne puissions attendre de celui dont nous avons déjà éprouvé les faveurs : (c) *son Nom est le Tout-Puissant* , & il (d) *est toujours disposé à secourir ceux qui l'invoquent.* Arbitre souverain de la Guerre & des Combats (e) *il accorde la Victoire à qui il lui plaît* , & c'est pour l'ordinaire à ceux qui s'en rendent dignes , par un humble aveu de leur foiblesse & du besoin qu'ils ont de sa protection & de son secours.

Recourons donc à Dieu avec une nouvelle ferveur , & prions le de conduire lui-même ces nombreuses armées que la nécessité d'une juste défense oppose à nos ennemis ; demandons-lui qu'il donne à l'auguste Monarque , sous les ordres duquel elles combattent , la force & la sagesse nécessaires pour exécuter heureusement les entreprises qu'il a formées , & surtout qu'il le sauve des périls auxquels il s'expose , avec une intrépidité qui a allarmé plus d'une fois , pour sa personne sacrée , des hommes accoutumés à ne rien craindre pour eux-mêmes.

Quoi de plus intéressant pour nous que la conservation d'un Prince , qui emploie sans ménagement ses soins & ses travaux , en vûe d'épargner à ses

(a) *Deuteron. 32. v. 27.* (b) *Psf. 117. v. 15.*

(c) *Exod. Chap. 15 , v. 3.*

(d) *Psf. 144. v. 18.*

(e) *Machab. 2, 15 , v. 21.*

1458 MERCURE DE FRANCE.

Peuples les suites onereuses d'une longue Guerre, & qui est toujours prêt de sacrifier à leur soulagement & à leur repos les avantages que semblent lui promettre l'ardeur & l'affection de ses troupes ?

A CES CAUSES, & pour nous conformer aux intentions de S. M. après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, nous ordonnons, qu'en actions de grâces de la prise de la Ville de Menin, Mercredi prochain, dix-sept du présent mois de Juin, on chantera le *Te Deum* dans notre dite Eglise, après lequel on dira l'Antienne, *Domine salvum fac Regem, &c.* avec le Verset, *Fiat manus tua, &c.* & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exer-citu.* Que Dimanche, vingt-un du même mois, il sera pareillement chanté avec ladite Antienne dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Couvents de la Ville & des Faubourgs de Paris; & le Dimanche d'après la réception de notre présent Mandement, dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. Si vous mandons, que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent, & qu'ils l'observent & fassent observer par les personnes qui leur sont soumises. Donné à Paris, en notre Palais Archiépiscopal le 15. Juin 1744. Signé † CHARLES, Archevêque de Paris, &c.

Le 20, le Grand Prieur de l'Abbaye Royale de St. Germain-des-Prez, donna aussi son Mandement sur le même sujet; en voici la teneur.

JEAN BOURDET, Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des-Prez, immédiate au S. Siège, & Vicaire Général de S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, Abbé Commandataire de

De l'adite Abbaye : A tous les Fidèles de notre Jurisdiction. Salut en Notre-Seigneur.

Mes très-chers Freres ; vos vœux ont commençé d'être exaucés : la ferveur avec laquelle vous les avez offerts au Seigneur, a attiré sur les âmes de notre Auguste Monarque les bénédictions du Ciel, que des intentions aussi pures que les siennes méritoient. Vous n'avez pu le voir partir, sans trembler pour ses jours précieux. Votre crainte étoit fondée : il n'a voulu se reposer que sur lui-même du succès du grand projet de donner la Paix à l'Europe ; il a ouvert la Campagne par le Siège de Menin, l'une des fortes Places des Pays-Bas. La vigoureuse résistance que la Garnison s'étoit proposé de faire, l'inondation de la Campagne, les pluies continuelles & mille dangers auxquels il s'est exposé avec intrépidité, rien n'a pu ralentir son courage, & il a forcé la Ville à se rendre. C'est ici, mes très chers Freres, l'œuvre de Dieu, il y auroit de l'ingratitude à ne pas le reconnoître ; il est le Dieu des Armées, & il donne la victoire à qui il lui plaît. Rendons-lui donc les actions de grâces que demande une faveur qui doit être la source de plusieurs autres, & qui ouvre au Prince cheri, qui nous gouverne, une carrière qui le conduira en peu de tems au terme heureux qu'il s'est proposé.

A CES CAUSES ; pour suivre les pieuses intentions du Roi, & pour satisfaire aux devoirs de notre ministère, nous ordonnons que Dimanche vingt-un du présent mois, à l'issuë des Vêpres, on chantera dans notre Eglise le *Te Deum* ; le Pseaume *Exaudi* ; l'Oraison *Pro gratiarum Actione*, & celle qui est marquée *Pro Rege & ejus exercitu*. Donné en l'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prez, le 20 Juin 1744. Signé, F. JEAN-BOURDET, Grand Prieur & Vicaire Général de S. A. S. &c.

En conséquence de la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris , on chanta le dix-sept , après midi , dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville le *Te Deum* , auquel l'Archevêque officia pontificalement. Le Chancelier de France , accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres de Requêtes y assista , ainsi que le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes , & le Corps de Ville , qui y avoient été invités de la part du Roi , par le Marquis de Dreux , Grand-Maître des Cérémonies.

Le Roi avoit aussi écrit sur le même sujet , & le même jour 13. Juin , au Parlement & aux Prévôt des Marchands & Echevins de Paris , une Lettre à peu près conforme à celle de l'Archevêque ; les ordres de Sa Majesté étoient énoncés en ces termes à l'égard des Prévôt des Marchands & Echevins.

Nous vous faisons cette Lettre , pour vous dire que nous avons donné nos ordres pour faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de notre bonne Ville de Paris , & nous vous mandons de vous y trouver au jour & à l'heure que le Grand Maître , ou le Maître des Cérémonies vous dira de notre part ; & au surplus de donner les ordres nécessaires pour faire allumer des feux par toute notre dite Ville. Si n'y faites faute. Car tel est notre plaisir. Donné à Lille le 13 Juin 1744. Signé , LOUIS. Et plus bas. PHILIPPEAUX. Et sur la suscription est écrit : A nos chers & bien amés les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris.

Jamais ordres ne furent reçus avec plus de joye & exécutés avec plus de zèle. Dès le même jour , on fit travailler à l'élévation & Décoration du grand Edifice de charpente , qui devoit contenir le feu d'Artifice qu'on a coutume de tirer dans la Place de Grève en pareilles occasions. On jugera de cet Edifice & de ses ornemens par la Description qui

En fut publiée le même jour de l'exécution du feu , & dont voici la teneur.

L'Edifice représente une Citadelle , sur laquelle est dressée une Tente , terminée en Pyramide , & surmontée d'un Globe & d'un Soleil , Devise du Roi.

On a peint sur le milieu de la Pyramide un Trophée d'Armes entrelassé de Lauriers , & au-dessous le Chifre de Sa Majesté.

Au haut de la Citadelle sont représentées les Armes de France , soutenues par deux Renommées , qui publient la Gloire du Roi.

Au milieu , & sur les Marches , du côté qui regarde l'Hôtel-de-Ville , est placé un Pied-d'Estat , sur lequel est la Statuë de Jupiter foudroyant , accompagné de deux Figures , Emblèmes de la Vertu Héroïque & de la Force.

Aux deux côtés de la porte de la Citadelle , s'élève des Palmiers entrelassés de Lauriers , & portant des Médaillons & des Bas-Reliefs , où sont exprimés divers travaux de la Guerre : cette disposition est aussi répétée sur les autres Faces.

Sur la Face qui regarde le Quai Pelletier , Bellone élevée sur un Pied-d'Estat ; paroît la Pique à la main , accompagnée des deux Figures Symboliques de la Victoire & de la Constance.

Sur la troisième Face , qui est opposée à la rue de la Vannerie , deux Figures , représentant la Valeur & la Science Militaire , sont aux deux côtés du Pied-d'Estat de la Statuë du Dieu Mars.

Enfin , sur la quatrième Face , est la Statuë de Pallas , accompagnée aussi de deux Figures , qui représentent l'Amour de la Gloire & la Clémence.

L'Edifice est de douze toises d'élévation , sur six de largeur.

Le tout a été conduit par M. *Beaufre* , Architecte du

Du Roi, Maître Général-Contrôleur-Inspecteur des Bâtimens de la Ville, & exécuté par les Sieurs Du Mesnil, freres, Peintres de la Ville.

Dès le 15 Juin, les Prévôt des Marchands & Echevins rendirent trois Ordonnances de Police, qui furent publiées le lendemain, veille du jour de l'exécution du feu d'Artifice, &c. La premiere, concernant la construction des Echaffaux dans la Place de Grève, & la Police qui devoit être observée sur la Riviere, à l'occasion du feu d'Artifice, qui fut tiré Mercredi 17 du présent mois, devant l'Hôtel-de-Ville, en réjouissance de la prise de *Menin*, par l'Armée du Roi, que S. M. commande en personne.

La seconde, concernant les Illuminations aux façades des maisons en réjouissance, &c.

Et la troisieme, concernant la sûreté des Bâteaux & des Marchandises, étant dans l'étendue des Ports de cette Ville, de ceux au-dessus & dans les bras des Rivières de Seine & de Marne, & sur la Riviere d'Yerre, & défenses d'y tirer aucunes fusées, & autres qualités d'Artifices, & d'allumer aucuns feux, soit sur lesdites Rivières, ou le long desd. Ports.

Le même jour, le Lieutenant Général de Police rendit aussi une Ordonnance, qui enjoignoit aux Habitans de la Ville & Fauxbourg de Paris, de mettre des lumieres à leurs fenêtres, en réjouissance, &c.

Au moyen de ces sages précautions, qui font un honneur infini à ces Illustres Chefs de la Police d'une Ville immense, on ne sçauroit trop admirer le bon ordre, la sûreté, & si cela se peut dire, une espece de tranquillité, qui ont régné tout ce soir & une bonne partie de la nuit parmi des Citoyens de toute espece; tout s'étant passé sans bruit, sans querelle, & sans qu'il soit arrivé le moindre accident. On a même remarqué qu'en général, les Citoyens

royens alloient & venoient dans tous les Quartiers de Paris avec la même satisfaction & le même agrément avec lesquels on se promène dans le Jardin Royal des Tuilleries.

*SUR le Feu de l'Hôtel-de-Ville de Paris,
tiré le 17 Juin 1744, à l'occasion de la
prise de Menin par l'armée Françoisse,
commandée par le Roi.*

J'Entends mille chants d'allégresse ;

La nuit est rivale du jour ;

A nos Vœux le Ciel s'intéresse.

La Paix dans cet Empire est-elle de retour ?

Loin d'ici cette Paix qu'enfante la mollesse

Au milieu des plaisirs d'une superbe Cour ;

Celle qu'on nous promet est fille de la Gloire ;

Et dans son ancien séjour

Louis la conduira dans son char de Victoire ;

Monument glorieux des Hauts-Faits de mon Roi ;

Brillez ; à votre aspect que notre joye éclate ;

La France envers ses Rois ne fut jamais ingrate.

Dieu ! que je suis fâché qu'on-en fasse une Loi.

L'Amour en pareil cas devroit avoir dispense ;

Il a dans tous les cœurs imprimé l'Ordonnance ;

Volez rapides feux ; éclatez dans les airs ;

Replongez, en tombant, la discorde aux Enfers ;

Excitez dans nos cœurs la joye & l'espérance ,

Et portez jusqu'aux Cieux notre reconnoissance.

De Bonneval.

Le

Le 21 Juin, jour auquel le *Te Deum* fut chanté solennellement à l'Eglise de l'Abbaye S. Germain, on fit dès les 5 heures du matin une décharge de plus de 120 pièces, tant de canon que de coulevrines, &c. placées dans le grand Jardin du Monastere. A midi on sonna les grosses cloches, & on fit une seconde décharge de la même Artillerie. On en fit deux autres pendant le *Te Deum*. Et le soir, vers les neuf heures, après une dernière décharge, on illumina toute la façade extérieure du Monastere, & toutes les Maisons de la cour. On fit la même chose dans la cour de l'Abbé, & le Palais fut entièrement illuminé avec beaucoup d'art. Le fond du Jardin le fut de même. Plusieurs pièces de vin coulerent toute la nuit pour le Peuple, & il y eut quantité de rafraîchissemens pour les Personnes de considération. A minuit, il y eut Concert dans les appartemens du Prince, lequel dura jusqu'au jour.

Un Peuple infini remplissoit les deux grands Enclos de l'Abbaye, cependant, à l'exemple du reste de la Ville, il n'y eut ni confusion ni désordre, ni aucun accident fâcheux, ce qui est, sans doute, dû à la bonne Police des Officiers de Justice, qui avoient rendu & fait afficher dès le matin l'Ordonnance suivante.

DE PAR S. A. S. M. le Comte de CLERMONT, Prince du Sang, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez; Mrs les Prieur & Religieux de ladite Abbaye.

Où il &c. requérant le Procureur Fiscal, nous enjoignons aux habitans des deux Enclos de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez, de faire des Illuminations, en mettant des lumieres à leurs fenêtres, Dimanche au soir 21 du présent mois, jour auquel il sera chanté un *Te Deum* dans l'Eglise de ladite Abbaye, au sujet de la prise de la Ville de Me-

nin;

nin ; leur faisons défenses expressees & à tous particuliers qui se trouveront dans lesdits deux Enclos ledit jour 21 du présent mois , de tirer aucunes Fusées , Boëtes , Petards , Pistolets & autres Armes à feu dans les rues desdits Enclos , ni par les fenêtres d'aucunes maisons , à peine de 20 livres d'amende , dont les peres & meres seront responsables pour leurs enfans , les Maîtres pour leurs domestiques , & les Marchands & Artisans pour leurs Compagnons & Apprentifs , & pourront les Contrevenans être arrêtés sur le champ. Mandons aux Huissiers de ce Bailliage de tenir la main à l'exécution de notre présente Ordonnance , qui sera imprimée , luë , publiée & affichée dans lesdits deux Enclos , à ce que personne n'en ignore. Ce fut fait & donné par nous Claude-Nicolas L'HERMINIER , Avocat au Parlement , Bailli , Juge Civil , Criminel & de Police au Bailliage de ladite Abbaye, ce Mardi 16 Juin 1744. Signé , L'HERMINIER. *Beville* , Greffier.

Terminons tout ce que nous avons à dire sur ces Cérémonies , en donnant à nos Lecteurs quelque notion de la Ville dont la prise a été le sujet.

MENIN est une Ville des Pays-Bas , située dans la Province de Flandre , sur la Riviere de Lys , entre Armentiere & Courtray , à trois lieues de Lille. Son nom Flamand est *Meenen*.

Elle fut fermée de murailles en l'année 1578 , mais un grand incendie la réduisit presque en cendres en 1585. Après avoir été rebâtie , les François , qui en ont été les Maîtres depuis 1667 , en avoient fait une des plus fortes Places de la Flandre. Le Roi Louis XIV y fit faire une nouvelle Enceinte de murailles , flanquée de huit Bastions.

Quoique Menin fût de la Châtellenie de Courtray , le Traité de Nimegue l'en démembra , & la déclara
de

1466 MERCURE DE FRANCE.

de la Flandre , avec tout son Territoire ou *Verger*. Cela fut confirmé par l'Article IX du Traité de Ryswick. La Ville ayant été prise en 1706 par l'armée des Alliés, elle fut cédée à la Maison d'Autriche par les Traités d'Utrecht, de Rastadt & de Bade.

Par le Traité de la Barrière, fait en 1715 avec l'Empereur Charles VI, les Hollandois ont eu le droit d'y mettre le Gouvernement & la garnison.

La Ville de Menin est fort agréable, quoique d'une médiocre étendue. Quatre portes conduisent à quatre rues principales, & ces rues se terminent à la Place d'Armes, qui est devant l'Hôtel de Ville. Il n'y a qu'une Paroisse, dédiée à la Ste Vierge, mais on y trouve des Couvents de Capucins & de Récollets, des Bénédictines réformées, des Dominicaines, des Augustines, & des Sœurs *Blanches*.

Le Commerce de Menin consiste en Draperies, en Bierre blanche, dite *Blanquette*, fort estimée. Il y a aussi une grande Blanchisserie de Toiles dans les Prairies des environs.

La *Verge* de Menin forme un Canton particulier, faisant toujours partie de la Châtellenie de Courtray, & contenant treize gros Villages, entre autres *Issegem*, ou *Isenghien*, qui fut érigée en Principauté en 1648, en faveur de Baltazar de Gand, Gouverneur de la Flandre Wallonne; *Heulté*, *Ratonie*, & *Weveghem*, où il y a un Monastère de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondé en 1214 par la Comtesse Marguerite de Flandre.

PROMOTION d'Officiers Généraux du mois de Juin 1744.

XII. Lieutenans Généraux.

Le Comte d'Aunay (Jean-Charles de Mesgrigny)
Maréchal de Camp du 24 Février 1738; il est petit-fils

Els, par Mad. sa mere, de feu M. le Maréchal de Vauban. Voyez pour sa Généalogie, le Nobiliaire de Champagne, dressé par ordre de M. de Caumartin, Intendant de Justice de cette Province.

Le Comte de Beranger, Maréchal de Camp du premier Mars 1738, d'une Maison de Dauphiné, également marquée par son ancienneté, par les Alliances & ses services.

Le Marquis de Balleroy (Jacques-Claude-Augustin de la Cour) Maréchal de Camp du premier Mars 1738, Premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, auparavant Gouverneur de M. le Duc de Chartres, & ci-devant Lieutenant des Gardes du Corps de S. M.

Le Marquis de Chabannes (François-Antoine de Chabannes Pionsac) Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françaises du mois de Mai 1744, Maréchal de Camp du premier Mars 1738, Grand Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis, & ci-devant Capitaine, puis Major du même Régiment. Voyez sa Généalogie dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

Le Duc de Richelieu (Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu) Pair de France, Commandant en Languedoc, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de la Chambre, Maréchal de Camp du 24 Février 1738.

Le Prince de Pons (Charles-Louis de Lorraine Marfan) Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de Camp du premier Mars 1738.

Le Marquis de Dreux (Michel Dreux, Marquis de Brezé) Maréchal de Camp du premier Mars 1738, Grand-Maître des Cérémonies de France, en survivance de M. le Marquis de Dreux, son pere, aussi Lieutenant Général des Armées du Roi.

Le Duc de Luxembourg (Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg) Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province

1468 MERCURE DE FRANCE.

Province de Normandie, Maréchal de Camp du 24 Février 1738.

Le Comte d'Estrées (*Louis-Charles-César le Tellier de Louvois*) ci devant Marquis de Courtenvaux, Maréchal de Camp du premier Mars 1738.

Le Comte de Berchiny, Maréchal de Camp du premier Mars 1738, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis depuis 1743, Mestre de Camp d'un Régiment de Hussards, qu'il amena en France, par Commission du premier Mars 1719.

Le Comte de Clare (*N. . . . O-Brien*) Maréchal de Camp du premier Mars 1738, Colonel du Régiment de Clare, Irlandois, depuis 1718.

Le Chevalier d'Apchier (*Claude Annet d'Apchier, des Barons de S. Didiers, puiné de l'ancienne Maison d'Apchier*) Maréchal de Camp du 24 Février 1738, ci-devant premier Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde.

XVIII. Maréchaux de Camp.

M. du Chambon, Aide-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, Brigadier de Cavalerie du premier Août 1734.

M. de Gault, Premier Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi, Brigadier du premier Août 1734.

M. de Romecourt, Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons de Beaufremont, Brigadier de Dragons du premier Mars 1738.

M. Hyppolite de Beaumont Gibaut, Enseigne des Gardes du Corps, Brigadier de Cavalerie du premier Janvier 1740. Il est d'une ancienne Noblesse de Saintonge, & frere de M. l'Evêque de Saintes.

Le Chevalier de Saumery (*Alexandre de Johanne*) Enseigne des Gardes du Corps, Brigadier de Cavalerie du premier Janvier 1740.

L

Le Chevalier de Champeron (N. . . . de Montbel) Aide-Major & Lieutenant des Gardes du Corps , Brigadier du 15 Mars 1740.

Le Comte de Rasilly (*Armand-Gabriel-Louis de Rasilly*) Brigadier d'Infanterie du premier Janvier 1740 , & Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françaises depuis 1726 , & Officier dans ce Régiment depuis 1705.

M de Sédorf (N. . . , *Fégely*) Colonel d'un Régiment Suisse de son nom , & Brigadier d'Infanterie du premier Janvier 1740.

Le Marquis de Fiennes (*Charles-Maximilien de Fiennes, des Vicomtes de Fruges*) Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie du mois de Juin 1735, Brigadier du 15 Mars 1740.

Le Comte de Loigny (*Philippe-François de Montmorency*) Mestre de Camp Lieutenant d'une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers , Brigadier de Cavalerie du 15 Mars 1740.

Le Comte de Donges (*Guy-Marie de Lopriac*) Colonel du Régiment de Soissonnois du 24 Février 1738, Brigadier d'Infanterie du premier Janvier 1740.

Le Marquis de Levis-Château-Morand (*François-Charles de Levis*) Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom , du 4 Mars 1727 , Brigadier du 15 Mars 1740.

Le Marquis d'Avarey (*Charles de Béziade*) Colonel du Régiment de Nivernois en 1734 , Brigadier d'Infanterie du premier Janvier 1740 , fils de M. le Marquis d'Avarey, Lieutenant Général des Armées du Roi , & Chevalier de ses Ordres.

Le Comte de Fitz-James (*Edouard*) Colonel du Régiment de Berwick , Irlandois , depuis 1729 , Brigadier d'Infanterie du premier Janvier 1740.

Le Marquis de Beaufrémont (*Louis de Beaufrémont Liffenay*) Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons

470 MERCURE DE FRANCE.

gous de son nom , du 14 Décembre 1730 , Brigadier de Dragons du 15 Mars 1740.

Le Prince de Tingry (*Charles François-Christian de Montmorency-Luxembourg*) fils du Maréchal de Montmorency , Colonel du Régiment de Touraine du 14 Février 1738 , Brigadier d'Infanterie du premier Janvier 1740.

Le Comte de la Suze (*Louis-Michel Chamillart*) Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom du 3 Mai 1731 , Brigadier de Dragons du 15 Mars 1740.

Le Duc de Fleury (*André-Hercule de Rosset de Fleury*) Pair de France , petit-neveu du feu Cardinal de Fleury , Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal de Dragons du 10 Mars 1740 , Brigadier de Dragons du 15 Mars 1740.

XXIV Brigadiers , tant d'Infanterie , que de Cavalerie & de Dragons.

M. de S. Clair (*N... Vidard*) Aide-Major d'une des Compagnies des Gardes du Corps , Mestre de Camp de Cavalerie.

M. de Varneville , Exempt des Gardes du Corps , Mestre de Camp de Cavalerie.

M. de Montigny , Exempt des Gardes du Corps , Mestre de Camp de Cavalerie.

Le Comte d'Aspremont (*N... d'Aspremont d'Orthe*) Maison de Gascogne , Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françaises depuis 1730 , & Officier dans ce Régiment depuis 1710.

M. de Chambon , Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françaises depuis 1740 , & Officier dans ce Régiment depuis 1713.

M. de Landreville , Aide-Major d'une des Compagnies des Gardes du Corps , Mestre de Camp de Cavalerie.

M.

M. de Refuveille (Jacques de la Barborye) Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises depuis 1733 , & Officier dans ce Régiment depuis 1712.

Le Chevalier de Grille, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi depuis le mois de Mars dernier, ci devant Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises.

Le Marquis de Chambonas (Louis-Scipion-Joseph de la Garde) Colonel Lieutenant du Régiment d'Eu depuis 1734.

Le Comte de Cerney (N. . . . le Danois) Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal des Cravates.

Le Marquis d'Havrincourt (Louis de Cardevaque) Mestre de Camp Lieutenant du Régiment des Cuirassiers du Roi du premier Décembre 1734.

Le Marquis de Toulangeon (François-Joseph) de l'ancienne Maison de Toulangeon, ou Toulonjon, au Comté de Bourgogne , Cornette des Chevaux-Legers de la Garde de S. M.

M. de la Sale , Aide-Major de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

M. de Vaudrenil (N. . . . de Rigaud) Major du Régiment des Gardes Françoises depuis le mois de Mars dernier, auparavant Capitaine au même Régiment depuis 1738 , où il est entré Officier dès 1712.

M. du Plessis , Enseigne des Gardes du Corps.

Le Comte de Vernassal (Henry-Gilbert de Chalvet de Rochemonteix) Enseigne des Gardes du Corps , fils de M de Vernassal , Lieutenant Général des Armées du Roi , Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis , & ci-devant Lieutenant des Gardes du Corps.

Le Baron d'Ordre , Enseigne des Gardes du Corps.

Le

Le Marquis d'Escorailles, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde.

M. de la Serre, Major du Régiment du Roi.

M. de Montmort, Enseigne des Gardes du Corps.

Le Marquis de Crenay (N. de Poilvilain) Maître de Camp, Lieutenant du Régiment de Pen-thièvre depuis 1736, & Maréchal Général des Logis de la Cavalerie.

Le Comte d'Aumalle, Ingénieur, de la Maison d'Aumalle, en Picardie, distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services.

M. de S. Segraux, Lieutenant Colonel, ci-devant Major du Régiment d'Artois.

Le Chevalier d'Autry, Lieutenant Colonel, ci-devant Major du Régiment de la Couronne.

F L A N D R E.

ON apprend de Lille du 19 de ce mois, que le Roi s'est occupé, pendant le séjour qu'il a fait en cette Ville depuis le 8, à donner ses ordres pour les préparatifs du Siège de la Ville d'Ypres, qui avoit été investie dès le 6.

Le Maréchal de Noailles, que le Roi en avoit chargé, partit le 9 du Camp sous Menin, pour aller au Village de Vlamerding, destiné pour être le Quartier de S. M. La plus grande partie des troupes campées sous Menin marcha le même jour, pour se rendre devant Ypres, & le reste de l'armée y arriva le lendemain.

Le Maréchal de Noailles, ayant reconnu les environs d'Ypres, visita les différens postes de la circonvallation, & les Redoutes, dont les premières troupes, qui avoient été commandées pour investir la Place, s'étoient emparées, & après avoir remarqué les endroits qui pouvoient être plus favorables

bles pour l'attaque , il donna une position certaine à toutes les troupes. Il fit appuyer la droite du Régiment du Roi au Canal de Boesingue ; il mit la Maison du Roi à la gauche de ce Régiment , ces deux Corps occupant le terrain qui est depuis la rive gauche de ce Canal , jusqu'à la chaussée pavée de Vlamerding , & il fit couvrir & enfermer le Quartier du Roi par la Brigade des Gardes Françaises. Le Régiment d'Infanterie de Noailles , celui du Mestre de Camp Général des Dragons , & la Brigade de Rohan , furent placés depuis la chaussée de Vlamerding , jusqu'au Ruisseau de Dickbusch. Depuis ce Ruisseau jusqu'au Moulin, appelé le Moulin brûlé , & en embrassant l'Abbaye & le Château de Vermezelles , le Maréchal de Noailles fit camper la Brigade du Régiment Royal Cavalerie , le Régiment de la Couronne , celui de la Suze Dragons , & la Brigade d'Artois. La Brigade de Bourbonnois , le Régiment Royal Dragons , la Brigade du Régiment Royal Infanterie , le Régiment de Gondrin , la Brigade d'Orléans Infanterie , celle de Berry Cavalerie , camperent depuis le Moulin brûlé , en embrassant Zellebeek , jusqu'au Village de Wileck , où le Comte de Clermont a établi son Quartier , & le terrain depuis ce Village , jusqu'au Canal de Boesingue , fut occupé par la Brigade des Irlandois , par le Régiment de Touraine , par celui d'Egmont Dragons , & par le Régiment de Piémont , dont la gauche est appuyée au Canal , à la hauteur de la droite du Régiment du Roi.

L'artillerie , qui est sous les ordres de M. de Valieres , a été placée derriere la Maison du Roi , entre la chaussée de Vlamerding & celle d'Elverdingue , & l'artillerie , commandée par M. du Brocard , entre le Village de Wileck & celui de Zellebeek.

En même-tems que le Maréchal de Noailles a

II. Vol.

I

don-

donné aux troupes la position ci-dessus , il a fait ouvrir des chemins sur Rousselaer & sur Courtray , pour être en état de se porter au secours du Maréchal Comte de Saxe , en cas que les ennemis , qui étoient entre Gand, Alost & Oudenarde , & qui avoient cinq ponts sur l'Escaut , marchassent pour attaquer ce Général.

Le Maréchal de Noailles se rendit le 15 à Lille , pour rendre compte au Roi de toutes les dispositions qu'il avoit faites , & le même jour S. M. déclara qu'elle partiroit le surlendemain , pour se rendre au Camp d'Ypres , où le Roi arriva le 17 , vers les sept heures du soir.

Le 14 , après midi , le *Te Deum* fut chanté à Lille en actions de grâces de la prise de Menin dans l'Eglise Collégiale de S. Pierre , au bruit du canon de la Place , & d'une salve de la mousqueterie des troupes qui sont en cette Ville. L'Evêque de Soissons , Premier Aumônier du Roi , officia pontificalement au *Te Deum* , auquel S. M. accompagnée de toute sa Cour , assista. Le soir il y eut un feu dans la grande Place , des illuminations & des feux dans toutes les rues , & plusieurs autres marques de réjouissances.

On mande du Camp devant Ypres du 23 de ce mois , que le Roi y étant arrivé le 17 au soir , travailla le même jour avec le Maréchal de Noailles & avec le Comte d'Argenson , & qu'ayant jugé sur les plans qui lui furent présentés des différens travaux faits depuis quelques jours sur les fronts des deux attaques de la Ville d'Ypres , décidées par S. M. ainsi que du progrès de l'établissement des batteries , le Roi ordonna que le soir & le lendemain matin les troupes monteroient la tranchée avec les Drapeaux.

Les deux attaques devant être faites du côté de la
Basse

Basse Ville, celle de la droite, qui étoit l'attaque Royale, embrassoit l'Ouvrage à Corne d'Elverdigue & la branche droite de Bailleul; le front de cette attaque étoit de 7 à 800 toises, & celui de l'attaque de la gauche, dont le Comte de Clermont étoit chargé, s'étendoit au delà du Canal de Boesingue.

Le Prince de Hesse-Philipps Thal, qui commandoit dans Ypres, n'ayant pas eu le tems de faire abbattre les arbres & les hayes qui pouvoient couvrir les premiers travaux qu'on feroit pour s'approcher de la Place, le Maréchal de Noailles a profité de cette circonstance, pour établir sur tout le front de l'attaque Royale, de distance en distance, des Redoutes dont les plus éloignées ne sont qu'à 140 toises de la palissade. Les assiégés ne se sont aperçus de ce travail que le 15, lorsque le Maréchal de Noailles a ordonné qu'on établit des communications entre ces Redoutes, & lorsqu'on a commencé à placer des batteries sur ces communications, qui ont formé la premiere parallele de la tranchée.

Depuis le moment que la Place a été investie, les assiégés n'ont cessé de tirer sur les endroits où ils pouvoient soupçonner qu'on travailloit, & ayant reconnu le progrès des ouvrages de l'attaque de la droite, ils ont redoublé leur feu sans beaucoup de succès.

Le 18, à onze heures du matin, les six Bataillons du Régiment des Gardes Françaises, deux Compagnies de Grenadiers d'autres Régimens, & cent Dragons, monterent la tranchée à l'attaque Royale, sous les ordres de M. de Ceberet, Lieutenant Général, & de M. de Zurlauben, Maréchal de Camp. Ces troupes occuperent les Redoutes & les communications que le Maréchal de Noailles avoit fait faire, & dans le moment que les Drapeaux y

eurent été arborés , une batterie de six pièces de canon de trente-trois livres de balle , & une autre de vingt mortiers , commencerent à tirer. Le feu de ces batteries continua tout le jour & diminua celui des assiégés. On débloucha de la parallèle par trois endroits ; on s'avança par differens boyaux à environ 70 toises de cette parallèle , & l'on travailla en même-tems à perfectionner l'établissement d'une batterie de 17 pièces de canon , qui tirent le 19 , à la pointe du jour.

A l'attaque de la gauche , dont le front , de 600 toises , embrasse les deux Redoutes qui couvrent l'inondation , appelée celle des Viviers , le Marquis de Maubourg , Lieutenant Général , & le Comte de la Riviere , Maréchal de Camp , monterent la tranchée le 17 , à neuf heures du soir avec les trois Bataillons du Régiment de Bourbonnois , le Régiment Royal Comtois , deux Compagnies de Grenadiers d'autres Régimens & deux Piquets de Dragons. On fit pendant la nuit , par la gauche de cette attaque , 170 toises de Sappe , lesquelles embrassoient la premiere Redoute , & mit une batterie de mortiers en état de tirer le 18. Les Ouvrages de ces deux attaques ont été faits par des travailleurs tirés des troupes qui ont monté la tranchée , le Roi ayant ordonné que cela se pratiquât pendant le tems du Siège.

Le 19 , la tranchée fut relevée à l'attaque Royale par les deux Bataillons du Régiment des Gardes Suisses , cinq Bataillons Irlandois , un détachement de la Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Roi , lesquels ont fait le service de Grenadiers ; les Grenadiers du Régiment de Rohan , & cent Dragons , & ces troupes furent commandés par le Comte de la Mothe-Houdancourt , Lieutenant Général , & par le Marquis de Chiffreville , Maréchal
de

de Camp. On a fait en trois endroits 410 toises de Sappe , & l'on s'est avancé sur la branche droite de l'Ouvrage à Corne d'Elverdingue , sur la prolongation du chemin couvert de la face gauche du même Ouvrage , & sur l'Angle rentrant entre cet Ouvrage & la branche droite de l'Ouvrage de la Basse Ville.

La résolution ayant été prise d'attaquer une demi Lune , qui s'opposoit à la continuation des travaux , on y fit marcher à minuit les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de Rohan ; celle du Régiment de Rooth , & deux Piquets des Régimens Irlandois. Ces troupes emportèrent la demi Lune , & en chassèrent les ennemis , mais l'ardeur & la bravoure , avec lesquelles elles s'y portèrent , les ayant fait s'avancer sans beaucoup de précaution , elles furent exposées pendant quelque tems au feu de la Place & à celui du chemin couvert , & elles eurent 50 hommes de tués ou de blessés. Elles firent le logement sur la demi Lune , & elles établirent une communication , qui avoit 80 toises en ligne droite.

Le Roi a fait donner une gratification à ces troupes , qui se sont infiniment distinguées dans cette action. Pendant tout le jour & toute la nuit , les batteries de canon & de mortiers de l'attaque Royale ont fait un feu continu.

La tranchée fut montée à l'attaque de la gauche par le Marquis de Fenelon , Lieutenant Général , & par le Marquis de Pontchartrain , Maréchal de Camp , avec les deux Bataillons du Régiment d'Orléans , le premier Bataillon de celui de Penthièvre , deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons. On avança beaucoup les Ouvrages ; on se rendit maître de la Flaque d'Eau près d'une des Dignes du Canal de Boesingue , & on établit deux batteries , l'une de canon & l'autre de mortiers , qui ont tiré à la pointe du jour.

I iij Le

Le 20, les quatre Bataillons du Régiment de Piémont & deux de celui de Noailles, commandés par le Marquis de Montboissier, Lieutenant Général; & par le Marquis de Marignane, Maréchal de Camp, releverent la tranchée de l'attaque Royale. On forma une seconde parallèle, qu'on n'a pas étendue autant qu'on l'auroit pu, parce qu'en la prolongeant, on auroit masqué nos batteries; mais on embrassa par les travaux toute la Basse Ville du côté de la rive gauche du Canal de Boesingue. Il n'y a eu à cette tranchée que sept hommes tués ou blessés.

A l'attaque de la gauche, la tranchée a été montée par le Comte de Loëwendalh, Lieutenant Général, & par le Marquis d'Hautefort, Maréchal de Camp, avec les deux Bataillons du Régiment de Gondrin, le second du Régiment de Penthievre, & le Régiment de la Marche. On s'avança par 200 toises de Sappe, au pied du Glacis du chemin couvert, jusqu'à l'Angle Saillant du Bastion de la droite, & au Poligone de la Basse Ville. Les assiégés firent à la pointe du jour un grand feu de mousqueterie sur la tête de la Sappe, & ils nous ont tué douze Soldats; il y a eu plusieurs blessés, du nombre desquels sont deux Ingénieurs.

Le 21, la tranchée de l'attaque Royale a été relevée par M. de Cherissey, Lieutenant Général, & par M. de Montgibault, Maréchal de Camp, avec les trois Bataillons du Régiment de Rohan, deux de celui de la Couronne, & un de celui de Noailles, deux Compagnies de Grenadiers d'autres Régimens, & deux Piquets de Dragons.

Le Roi alla l'après midi à la tranchée de son attaque, & y passa près de quatre heures, à examiner le front de cette attaque & l'effet des batteries. S. M. a parcouru tous les travaux, & elle en a paru très satisfait. La

La seconde parallele a été prolongée, jusqu'à la Digue du Canal de Boefingue, & on a fait une communication de 200 toises derrière la nouvelle batterie établie sur la seconde parallele, de laquelle on s'est avancé à la Sappe sur l'Angle Saillant du chemin couvert, qui étoit devant le Bastion droit de l'Ouvrage à Corne de la Basse Ville.

Le Comte de Chabannes, Lieutenant Général, & le Comte de Trêmes, Maréchal de Camp, ont monté la tranchée à l'attaque de la gauche avec les deux Bataillons du Régiment d'Orleans, les Régimens de Montboissier & de Nivernois, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons. On a prolongé la Sappe de 250 toises par la gauche du débouché, à la tête duquel on a fait une Place d'Armes, capable de tenir deux Compagnies de Grenadiers en bataille, & on a établi en même-tems deux nouvelles batteries de canon & de mortiers à la droite & à la gauche de la Lunette, dont on s'étoit emparé la veille.

Le 22, le Duc de Gramont, Lieutenant Général, & le Marquis de Jumilhac, Maréchal de Camp, releverent la tranchée avec le Régiment du Roi, un Bataillon de celui de la Couronne, le Régiment de Beauvoisis, & un pareil nombre de Grenadiers & de Dragons que les jours précédens.

La seconde Lunette sur la Digue du Canal de Boefingue fut attaquée vers les neuf heures du soir par les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment du Roi, par les autres Grenadiers & par les Dragons qui étoient à la tranchée. Les Grenadiers du Régiment du Roi sont entrés par la gorge de la Lunette, & ont été suivis par les autres & par les Dragons. Du détachement qui étoit dans cet Ouvrage, quelques Soldats ont été tués, plusieurs faits prisonniers, & les autres, s'étant sauvés par la com-

munication , ont été poursuivis par la première Compagnie des Grenadiers du Régiment du Roi , jusqu'à une Poterne qu'elle a trouvé le moyen de malquer. Les autres Grenadiers on travaillé à faire dans la Lunette un logement qui a été fini avant le jour , & qui a été avancé jusqu'à la moitié de la distance , entre la Lunette & la demi Lune , revêtuë de la tête de la Basse Ville. Le logement s'étant fait sous le feu de la Place , il y a eû environ 50 hommes de tués ou de blessés.

A l'attaque de la gauche , le Prince de Pons , Lieutenant Général , & le Duc de Brissac , Maréchal de Camp , ont monté la tranchée , ayant sous leurs ordres le Régiment d'Artois & celui de Chartres , deux Compagnies de Grenadiers & deux Piquets de Dragons. On a avancé le logement fort près de l'Angle Saillant du chemin couvert , & on a embrassé la droite & la gauche de la Place d'Armes de l'Angle Saillant du Bastion. On s'est emparé aussi de la seconde Redoute , placée dans l'inondation. Les Grenadiers qu'on avoit fait passer dans trois Bâreaux , pour attaquer cet Ouvrage , y ont fait prisonniers de guerre un Lieutenant & trente hommes. Le feu de nos batteries , qui étoit très-vif , a fort endommagé la Basse Ville , & il a commencé à ruiner les défenses de la Place. Celui de mousqueterie des assiégés est plus continuel que celui de leur artillerie.

On mande du Camp sous Ypres , du 29 de ce mois , que la tranchée devant Ypres fut relevée le 23 à l'attaque Royale par le Comte de Ségur , Lieutenant Général , & par le Comte de Courtoimer , Maréchal de Camp , avec les Régimens de Touraine , Royal la Marine & d'Angoumois , deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons.

Le Comte de Clare , Lieutenant Général , & le
Mar-

Marquis de Beauvau , Maréchal de Camp , monterent la tranchée de l'attaque de la gauche , ayant sous leurs ordres les trois Bataillons du Régiment de Bourbonnois , & le Régiment Royal Comtois.

Le Maréchal de Noailles , qui avoit passé la plus grande partie de la journée dans la tranchée , ayant rendu compte au Roi du progrès des Sappes , S. M. décida que les deux chemins couverts , qui se trouvoient en face des deux attaques , seroient attaqués la nuit. Les troupes des deux attaques marcherent en même-tems à une heure après minuit ; celles de l'attaque Royale débouchèrent par la gauche , & s'étant portées avec la plus grande ardeur sur les palissades , elles passerent par dessus , & entrèrent dans le chemin couvert. Les assiégés s'y défendirent pendant quelque-tems , mais ils furent forcés de céder au courage avec lequel ils étoient attaqués.

Le chemin couvert , qui étoit devant l'attaque de la gauche , fut emporté avec autant de bravoure que le premier , & le logement fut fait malgré le feu de la garnison , lequel fut très-vif pendant l'établissement de ce logement. A ces deux attaques , les assiégés ont eu un grand nombre de Soldats tués & de blessés ; on leur a fait prisonniers quatre Officiers & 70 Soldats. Il y a eu des troupes du Roi environ 300 hommes de tués ou de blessés , & dans le nombre des premiers on compte huit Officiers. Le Marquis de Beauvau a reçu à l'attaque de la gauche , étant à la tête des Grenadiers , un coup de mousquet , dont il est mort le même jour. Cet Officier est infiniment regretté dans toute l'armée , & S. M. a marqué qu'elle est très-sensible à cette perte.

Le 24 , la tranchée fut relevée à l'attaque Royale par les six Bataillons du Régiment des Gardes Françaises.

soises, sous les ordres du Duc de Biron, Lieutenant Général, & du Duc de Boufflers, Maréchal de Camp.

Le Marquis de Maubourg, Lieutenant Général, & le Marquis d'Avarey, Maréchal de Camp, monterent la tranchée de l'attaque de la gauche avec les trois Bataillons du Régiment Royal, & un Bataillon de celui de Penthièvre.

L'après-midi, le Roi alla à la tranchée, & après avoir visité tous les nouveaux travaux, S. M. monta sur la redoute du Canal de Boesingue, la plus avancée du côté de la Place, pour découvrir la droite & la gauche du logement.

Pendant que le Roi étoit à la tranchée, S. M. y apprit que vers les cinq heures, quelques Grenadiers ayant trouvé le moyen de pénétrer dans l'Ouvrage à Corne de la Basse Ville, ils l'avoient trouvé abandonné, & qu'on y avoit envoyé aussitôt quinze Compagnies de Grenadiers qui s'y étoient logées. Le soir, on y fit passer deux pièces de canon & six mortiers, dont on forma pendant la nuit une batterie.

Le 25, le Marquis de Belleroy, Lieutenant Général, & M. de Contades, Maréchal de Camp, monterent la tranchée de l'attaque Royale, avec les deux Bataillons du Régiment des Gardes Suisses, & les cinq Bataillons Irlandois.

A l'attaque de la gauche, le Marquis de Feneion, Lieutenant Général, & le Comte de Fitz-James, Maréchal de Camp, releverent la tranchée, ayant sous leurs ordres les deux Bataillons du Régiment d'Orléans, le Régiment de Nivernois, & le second Bataillon de celui de Penthièvre.

Les deux attaques s'étant réunies, on commença vers les huit heures du matin à battre le Corps de la Place, & on fit en même-tems entrer dans la Basse Ville

Ville 18 pièces de canon , & 14 mortiers , qui devoient être en état de tirer le lendemain.

On avançoit l'établissement de ces deux batteries , lorsque vers les huit heures du soir le Prince de Hesse Philipps - Thal fit arborer le Drapeau blanc. Le 26 au matin , les Otages furent donnés de part & d'autre , & le lendemain on signa la Capitulation , par laquelle le Roi a accordé à la garnison les honneurs de la guerre , quatre pièces de canon & quatre mortiers , & au Prince de Hesse deux pièces de canon.

Le Roi a donné une très-grande attention à toutes les opérations de ce Siège , que la Force de la Place auroit pû rendre plus long , si les obstacles , qui s'opposoient à la prise d'Ypres , n'avoient été surmontés par les ordres que S. M. a donnés , par la vivacité avec laquelle toutes les batteries ont été servies , par la valeur des Officiers & par le courage des Soldats. S. M. a marqué combien elle étoit satisfaite de ses troupes , en accordant des gratifications aux Officiers qui se sont trouvés à l'attaque des chemins couverts , & en faisant distribuer de l'argent aux Soldats.

Elle a voulu aussi juger par elle-même du soin qu'on avoit des blessés , & le 27 , étant montée à cheval pour voir l'écluse du Canal de Boesingue , & pour entrer dans la Basse Ville , elle s'arrêta à l'Hôpital qui avoit été établi au Village de Boesingue. Le Roi entra dans cet Hôpital , parla à plusieurs So'dats , se fit rendre compte de la manière dont on les traitoit , & S. M. ayant appris , avec beaucoup de plaisir , par leur propre témoignage , qu'on ne négligeoit rien pour leur procurer tous les secours qui leur étoient nécessaires , elle renouvela les ordres pour que les blessés & les malades continuent d'être soignés avec la plus grande attention.

I vj On

On a appris de Lille , que la garnison d'Ypres en sortit le 29 de ce mois , & que le Roi s'étant rendu ce jour-là à la porte de la Ville , appelée la Porte d'Anvers, S. M. vit défiler les troupes, dont cette garnison étoit composée , & qui formoient environ 3000 hommes , lesquels ont été conduits à Bréda.

Le Roi reçût très-favorablement le Prince de Hesse Philipps Thal , qui après avoir salué S. M. à la tête de la garnison , descendit de cheval , & s'approcha d'elle.

Dès que les troupes , qui étoient dans Ypres , en furent sorties , le Roi y entra , & il reçût à la première Barrière les respects des Magistrats , qui lui présentèrent les clefs. S. M. étant allée descendre à l'Eglise Cathédrale , l'Evêque d'Ypres , à la tête de son Chapitre reçût le Roi avec les cérémonies ordinaires , & il le conduisit dans le Chœur , où l'on chanta le *Te Deum*. Après cette cérémonie , le Roi remonta à cheval , & retourna à son Quartier du Camp sous Ypres.

Les habitans de cette grande Ville ont témoigné par les acclamations les plus vives leur satisfaction de se trouver sous la domination de S. M. & leur joye a paru aussi parfaite que celle de la multitude prodigieuse de peuple , qui étoit accouruë de très-loin , pour se trouver à l'entrée du Roi dans Ypres , & pour jouir du bonheur de le voir.

S. M. apprit le soir , que le Fort de la Keneque s'étoit rendu. Le Duc de Boufflers , qui y avoit été envoyé le 26 avec six Compagnies de Grenadiers , dix-huit Piquets d'Infanterie , un Détachement de Dragons , quelques pièces de canon & des mortiers , avoit fait le 28 au soir ouvrir la tranchée devant ce Fort , dont le Commandant demanda le lendemain à une heure après midi à capituler.

Le Roi ayant résolu de faire assiéger Furnes ,
cette

cette Place fut investie le 29 par 35 Bataillons & par 22 Escadrons, qui sont sous les ordres du Comte de Clermont.

S. M. retourna à Lille le 30, & elle a laissé à Vlamerting le Maréchal de Noailles, pour faire partir du Camp sous Ypres les troupes qui y sont restées, & qui devoient se mettre en marche le premier du mois prochain.

Le Comte de la Mothe Houdancourt, Lieutenant Général, va à Loo avec la Maison du Roi, & le Prince de Pons, Lieutenant Général, s'avancera du côté de Dixmude avec quatre Bataillons & huit Escadrons.



MORTS ET MARIAGE.

LE 14 Avril, D. Geneviève *Doumengin*, veuve depuis le 20 Mars 1693, d'Adrien-Joseph Henin, Conseiller au Parlement de Paris, mourut sans laisser d'enfans, âgée de 80 ans; elle étoit fille de Jacques Doumengin, Seigneur d'Elize, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, & de Marie Gorillon; elle avoit pour sœur D. Elizabeth Doumengin, morte le 18 Juillet 1736, veuve depuis le 17 Avril 1731, de Jacques Barberie de S. Contest, Marquis de Courseilles, Maître des Requêtes Honoraire, & mere de Dominique-Jacques Barberie de S. Contest, Marquis de Courseilles, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roi, & son Ambassadeur en Suisse depuis 1737, que Mad. Henin, sa tante, qui donne lieu à cet article, a fait son Légataire universel.

Le 15, Joseph-Antoine *Dagnesseau de Valjouan*, Conseiller Honoraire du Parlement de Paris, & Acadé-

Académicien Honoraire de l'Académie Royale des Sciences, mourut à Paris, âgé de 66 ans. Il étoit frère puîné de M. Daguesseau, Chancelier & Garde des Sceaux de France. La Généalogie de cette Famille, l'une des plus illustres de la Robbe, sera rapportée dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes, à laquelle on travaille actuellement.

Le 16, Charles Elizabeth de Coëtlogon, Seigneur de Romilly, du le Marquis de Coëtlogon, mourut, âgé de 60 ans ; il étoit fils puîné de Gui de Coëtlogon, Doyen des Conseillers du Parlement de Rennes, & Syndic Général des Etats de Bretagne, & de Louise Gatechair, sa seconde femme; il avoit été marié au mois de Juin 1722, avec Dlle Marie François de Veteris du Revest, dont il laisse des enfans ; il étoit neveu de feu le Maréchal de Coëtlogon, & oncle, à la mode de Bretagne, du Comte de Coëtlogon, Brigadier des armées du Roi, & Colonel Lieutenant du Régiment de Penthièvre, Infanterie, dont le mariage avec Mlle Rivié est rapporté dans le Mercure du mois de Mars dernier, fol. 606.

Le 26, Armand de Bourbon Malaufe, Marquis de Malaufe, Brigadier des armées du Roi du premier Janvier 1740, & Colonel du Régiment d'Infanterie d'Agenois depuis 1731, mourut à Villefranche, âgé de 48 ans, des blessures qu'il avoit reçues à l'attaque des retranchemens de Villefranche & de Montalban, sans être marié; il avoit eu le Régiment d'Agenois au mois d'Août 1731, sur la démission de Louis Auguste de Bourbon, Marquis de Malaufe, son frère aîné, dont la mort a été rapportée dans le Mercure du mois de Février 1742. Il étoit fils de Gui-Henry de Bourbon, Marquis de Malaufe, mort le 18 Août 1706, & de D. Marie-Louise Bringuier de Montmouton, sa seconde femme, dont la mort est rapportée dans le Mercure du
mois

mois de Juillet 1738, par la mort sans enfans de Mrs de Malaufé, & celle du Chevalier de Malaufé, mort depuis quelques années, dans la Commanderie de Condat, en Périgord. Cette Branche se trouve éteinte; elle descendoit de Charles. Bâtard de Bourbon, Baron de Malaufé, mort en 1502, leur cinquième Ayeul, fils naturel de Jean II. Duc de Bourbon, Connétable de France, mort en 1487, & de Louise d'Albret, Dame d'Estouteville. Voyez l'Histoire de la Maison de France, dernière Edition, fol. 367.

Le ... Avril, Jacques-Paul *Anfric, Seigneur de Chaulieu*, Mestre de Camp de Cavalerie, ci devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, dont il acheta la Charge à sa création en 1690, mourut au Château de Chaulieu, en Normandie, âgé de 87 ans. Il avoit été reçu Page du Roi dans la Grande Ecurie en 1676; il étoit fils de Jacques Anfric, Seigneur de Chaulieu, de Beauregard & d'Espérance Charpentier, & il avoit été marié le 8 Septembre 1700 avec Marie-Magdeleine Pellard, fille d'Etienne Pellard, Commissaire des Guerres, & de Cecile Bourduceaux, Nonne ice de Madame Elizabeth de France, & sœur de M. Pellard, ci-devant Fermier Général, duquel mariage il ne laisse point d'enfans. La Famille d'Anfric est originaire de la Ville de Vire, d'où elle se transporta en celle de Rouen vers l'an 1592, que Guillaume Anfric, Seigneur de Chaulieu, y fut reçu Conseiller au Parlement.

Le 3 Mai, Marie-Henri *de Bethune Se'les, dit le Chevalier de Bethune*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chambellan de M. le Duc d'Orleans, mourut à Paris, âgé de 78 ans. Il étoit fils d'Henri de Bethune, Comte de Selles, dit le Comte de Bethune, mort en Novembre 1690, & de D. Marie-Anne Dauvet des Marets. Voyez pour la Généalogie de l'illustre

Illustre Maison de Bethune, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, dernière Edition, Vol. IV. fol. 224.

Lc 4, Louis-Vincent de Goëbriant, Marquis de Goëbriant, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de S. M. Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun & du Château de Torro, sur la Riviere de Morlaix, mourut dans son Château de Kermorvan, près de Guingamp, dans la Basse-Bretagne, âgé de 85. ans. Il étoit sous-Doyen des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, où il fut reçu le premier Janvier 1711, en récompense de la belle défense qu'il fit de la Ville d'Aire, en Artois, dont ils soutint le Siège durant 58 jours de tranchée ouverte, au bout desquels il obtint une Capitulation honorable le 10 Octobre 1710. Il étoit fils d'Yves de Goëbriant, Marquis de Goëbriant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château de Torro, mort à Paris le 30 Juillet 1718, & de D. François-Gabrielle de Kergueray, Dame de Kermorvan; il avoit été marié le 13 Février 1695 avec Dlle Marie-Magdeleine Desmaretz, morte le 8 Mai 1736, sœur de M. le Marquis de Maillebois, à présent Maréchal de France, & il en laisse Louis-Vincent Marquis de Goëbriant, Maréchal de Camp des armées du Roi du 24 Février 1728, & veuf depuis le 29 Décembre 1736 de Dlle Marie Rosalie de Chastillon, de l'illustre Maison de Chastillon sur Marne, & cousine germaine de M. le Duc de Chastillon, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, duquel mariage il n'a que des filles. Voyez pour la Généalogie de Goëbriant, Noblesse de Bretagne, également distinguée par son ancienneté & ses alliances, les Preuves faites par feu M. de Goëbriant qui donne lieu à cet article, pour sa réception dans l'Ordre du S. Esprit, dressées & certifiées par le
feu

Feu Sr Clairambault , alors Généalogiste des Ordres du Roi , & conservées dans son immense Cabinet , lequel a passé , avec sa Charge , au Sr Clairambault , son neveu.

Le 5 . Louis d'*Audiffret* , Gouverneur des Isles du Château d'If , de Pomègue , & de Ratonneau , Brigadier des armées du Roi du premier Février 1719 , ci-devant Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers du Régiment des Gardes Françaises , mourut à Paris , âgé de 80 ans. Il étoit entré dans ce Régiment en 1683 , en qualité d'Enseigne , & étoit parvenu par les degrés de Sous Lientenant , Lieutenant , Aide-Major , Capitaine , à la Compagnie de Grenadiers en 1724 , dont il se démit en 1730 , avec permission de la vendre à son profit , ayant été alors récompensé du Gouvernement des Isles Ste Marguerite. Voyez sur le nom d'*Audiffret* , ce qui en est dit dans le premier Volume du Nobiliaire de Provence , donné en 1693 , en trois Vol. in-12 , par l'Abbé Robert.

D. Jeanne de *Grouches de Choppy* , Abbessé de l'Abbaye du *Paraclet* , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Amiens , mourut le 6 Juin , âgée d'environ 77 ans , après 60 ans de Profession Religieuse , & après avoir gouverné cette Abbaye pendant 23 ans avec une sagesse & une édification , qui la font universellement regretter.

La nuit du 7 au 8 Avril , fut fait à S. Gervais , le Mariage de Jean Baptiste le *Feron* , Chevalier Comte de *Sery* fils de feu Antoine le *Feron* , Chevalier , Seigneur de Montgeron , au Vexin François , Conseiller au Grand-Conseil , mort en 1686 , & de D. Marguerite Hennequin , morte le 6 Mars 1712 , avec Dlle Jeanne-Angélique Oursin , née le 18 Octobre 1718 , fille de feu Julien Oursin . Ecuyer , Seigneur de Villeray , & de D. Marguerite le Févre. M. le *Feron*.

1496 MERCURE DE FRANCE.

Feron est petit-fils d'Antoine le Feron, Seigneur de Varennés, mort Doyen de la Cour des Aides de Paris, le 4 Janvier 1687, & de D. Emée Doublet. La Famille de le Feron est une des premières, & alliée aux plus considérables de la Robbe, comme celles de le Maître, Hennequin, Phelyppeaux, Servien, le Bret de Flacourt, Rouillé du Coudray, & aux Maisons d'Albert Chaulnes, d'Estuer S. Megrin, de Thyard Biffy, de Bailleul du Mans. La nouvelle Matée est cousine Germaine de Mad^e la Comtesse d'Herouville, femme du Comte d'Herouville, Lieutenant Général des armées du Roi, & de la Marquise de Chepy, femme du Marquis de Chepy, de la Maison de Grouches, également distinguée par son ancienneté & ses alliances. Voyez pour la Généalogie de la Famille de le Feron, ce qui en est dit dans le Dictionnaire Historique de Morery, Vol. III. fol. 599, en attendant celle qui sera rapportée en entier dans la nouvelle Histoire des Maîtres des Requêtes, à laquelle on travaille actuellement.



ARRESTS NOTABLES.

SENTENCE rendue par M. le Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1744, en faveur des Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, qui fait défense au Sr le Mercier, Docteur en Médecine de l'Université de Reims, d'exercer la Médecine à Paris, & le condamne en cinq cent livres d'amende; par laquelle Sentence, il est dit ce qui suit. Nous disons que les Statuts, Edits, Déclarations du Roi,
Arrêts

Arrêts du Conseil d'Etat & du Parlement, concernant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris seront exécutés, donnons lettres aux Parties de Desmoulins de ce que la Partie défaillante a déclaré par écrit avoir exercé la Médecine, lui faisons défenses de l'exercer à l'avenir, & pour être contrevenu ausdits Statuts, Edits, Déclarations du Roi & Arrêts du Conseil d'Etat, le condamnons en cinq cens livres d'amende & en tous les dépens, & sera notre présente Sentence, lûe, publiée & affichée par tout où besoin sera, aux frais de la Partie défaillante, ce qui sera exécuté nonobstant & sans préjudice de l'appel, & soit signifié, &c.

ARREST DU CONSEIL d'Etat du Roi du 9 Avril qui casse & annule l'Arrêt du Parlement de Provence du 18 Mars 1740, lequel avoit déclaré M. de Seguiran, premier Avocat Général de ce Parlement, atteint & convaincu du crime de faux, & l'avoit déclaré indigne de toute Charge de Magistrature, obligé de se démettre de la sienne dans l'année, autrement confiscuée au profit du Roi, & renvoyé le Jugement du fond civil du Procès au Parlement de Toulouse.

AUTRE de la Cour de Parlement, du 21 Mai, confirmatif de la Sentence de M. le Lieutenant Criminel au Châtelet de Paris, du 21 Avril précédent, qui condamne le nommé Jean Delauné, dit la Joye, Soldat au Régiment de Noailles, à être attaché au Carcan pendant trois jours de Marché consécutifs, flétri & aux Galeres, pour s'être travesti, & avoir voulu engager de force le Sabre à la main, & à heures indûes, dans les rues de la Ville de Paris.

AUTRE, concernant la vente de l'Arsenic, du Réagal, de l'Orpiment & du Sublimé. Par

Par Arrêt de la Cour du 19 Juin 1744, appert :
 faisant droit sur les Conclusions du Procureur Général du Roi, enjoint à André-François Boival, Epicier de cette Ville de Paris, de se conformer à l'Edit du mois de Juillet 1682, enregistré en la Cour le 31 Août suivant ; en conséquence de ne vendre de l'Arsenic, du Réagal, de l'Orpiment & du Sublimé, qu'aux personnes, qui par leur profession sont obligées d'en employer, & avec les précautions prescrites par l'Article 7 dud. Edit ; & à cet effet, d'avoir un Registre particulier sur lequel les personnes qui en prendront écriront leurs noms, qualités & demeures, ensemble la quantité qu'ils auront pris desd. Minéraux, si elles savent écrire, sinon ledit Boival écrira pour eux ; & pour la contravention commise par ledit Boival, condamne ledit Boival en mille livres d'amende, suivant l'Article VIII dudit Edit, fait défenses audit Boival de récidiver sous plus grande peine ; ordonne que le présent Arrêt, en ce qui concerne ledit Boival seulement, sera imprimé, lu, publié & affiché dans tous les Lieux & Carrefours accoutumés de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, même à la porte de la Boutique dudit Boival, & aux portes & dans le Bureau du Corps des Marchands Epiciers, Apoticaire-Droguistes, & par tout où besoin sera, & signifié à la Requête du Procureur Général du Roi aux Gardes dudit Corps, & enregistré sur leur Registre, dont ils seront tenus de lui justifier, dans huitaine de la signification dudit Arrêt.

T A B L E.

P ISCES FUGITIVES, La Chute de Phaeton ; traduite du II. Livre des Métamorphoses d'O- vide ,	1283
Lettre de M. D. L. R. à M. le Président Bouhier, sur quelques Monumens Antiques ,	1296
Divertissement chanté à l'Abbaye de * * * *	1304
Lettre de M. Néricault Destouches , à Mad. la Com- tesse de * * ,	1311
La Jeunesse permanente , vendue par l'Ane au Ser- pent , <i>Fable</i> , imitée du Latin ,	1332
Figure & Description d'un nouveau Cabestan ,	1335
Vers à mettre au bas du Portrait du Maréchal, Com- te de Saxe ,	1342
Problème ,	<i>ibid.</i>
Lettre de Mlle Natoire , à Mad. de Julienne ,	1354
Extrait de la Réponse de M. . . . à une Lettre de M. sur les Sermons du P. Duplessis ,	1355
Paraphrase du Pseaume <i>Exaudiat</i> , présentée au Roi ,	1364
Lettre de M. l'Abbé Letort , sur la nouvelle Tra- duction des Pensées de Cicéron , par M. l'Abbé d'Olivet ,	1370
Vers à M. F. . . . sur Acajou, Opera Comique ,	1377
Discours sur la noble Ambition ,	1378
Explication en Vers du Logogryphe d'Avril ,	1384
Enigmes & Logogryphe ,	<i>ibid.</i>
NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX ARTS, &c. Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens , <i>Ex- trait</i> ,	1388
Lettre de M. Turben , sur le nouvel Essai de Géo- graphie de M. Philippe ,	1398
	Nouvel

Nouvel Abregé Chronologique de l'Histoire de	
France ,	1409
Livres chés David , fils ,	1410
Le Directeur dans les voyes du Salut , <i>Extrait</i> ,	1412
Estampes nouvelles ,	1413
Livres de Musique .	1415
Nouvelles Cartes de France ,	<i>ibid.</i>
Remedes ,	1416
Spectacles ,	1421
Vers à M. de Ste Foy ,	1422
Réjouissances & Illuminations à l'Opera & aux	
Comédies Françoisse & Italienne ,	<i>ibid.</i>
Comédies données <i>gratis</i> ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Etrangères , Russie , Allemagne ,	1425
Pologne , Italie ,	1431
Espagne ,	1433
Comté de Nice ,	1435
Gènes & Ile de Corse ,	1437
Grande-Bretagne ,	1439
Hollande & Pays-Bas ,	1442
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	1447
Quatrain pour le Roi ,	1448
Vers pour les habitans de Lille ,	1449
Le Duc de Chartres & le Duc de Penthièvre nom-	
més Lieutenans Généraux ,	<i>ibid.</i>
Treize Officiers reçûs Chevaliers de S. Louis ,	<i>ibid.</i>
L'Evêque d'Ypres prête Serment de fidélité au	
Roi ,	<i>ibid.</i>
Promotions d'Officiers , & agrémens de Régimens	
donnés par S. M.	<i>ibid.</i>
Gouvernement, Lieutenance de Roi & Majorité	
d'Ypres , & le Gouvernement d'Aires , donnés ,	1450
Le Comte d'Aumalle fait Commandeur de l'Ordre	
Royal & Militaire de S. Louis ,	<i>ibid.</i>
Chapelle d'argent doré , faite pour le Roi de Por-	
tugal ,	

tugal , par M. Germain , &c.	1457
Bénéfices donnés ,	<i>ibid.</i>
Compliment fait à l'Archevêque de Sens ,	1452
Madrigal sur la prise de Menin ,	1454
Actions de grâces rendues & Réjouissances faites pour le même sujet ,	<i>ibid.</i>
Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris ,	1455
Son Mandement en conséquence ,	1456
Celui du Grand-Prieur de l'Abbaye de S. Germain des Prez ,	1458
Le <i>Te Deum</i> chanté à N. D.	1460
Lettre du Roi aux Prévôt des Marchands & Eche- vins ,	<i>ibid.</i>
Description du Feu d'artifice de l'Hôtel de Ville ,	1461
Ordonnances des Prévôt des Marchands , & Eche- vins , & du Lieutenant de Police ,	1462
Vers sur le Feu de l'Hôtel de Ville ,	1463
Le <i>Te Deum</i> chanté à l'Abbaye de S. Germain des Prez , & Ordonnance de M. le Comte de Cler- mont , &c.	1464
Description de la Ville de Menin ,	1465
Promotion d'Officiers Généraux ,	1466
Nouvelles de Flandre ,	1472
Morts & Mariage	1485
Arrêts Notables ,	1490

Errata du premier Volume de Juin.

P Age 1276, ligne 6 , du Roi. Depuis 1720 , lisez
du Roi , depuis 1720.

Fautes

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 1342, ligne 12, nature, *lisz*, Nature.

P. 1350, l. 9, fond, *l. fonds.*

P. 1368, l. 3. du bas, *ne mettez qu'une virgule après gloire,*

P. 1381, l. 8, *mettez un point après imiter.*

P. 1382, l. 4. *ôtez le point & la virgule après ressemblent.*

P. 1385, l. 12, *mettez un point après Anatomie.*

P. 1393, l. 3, toutes fois, *l. toutefois.*

P. 1403 l. 11, les Gaule, *l. les Gaules.*

P. 1406, l. 20, gérosfle, *l. girofle.*

P. 1420, l. 24, naturalisé, *l. naturalisé.*

P. 1423, l. 3, Naufrage, *l. Naufrage.*

P. 2432, l. 12, ont été, *l. furent.*

Ibid. l. 5 du bas, qu'elles, *l. qu'elle,*

P. 1436, l. 12, pont, *l. pour.*

P. 1437, l. 22, tiret, *l. tirer.*

P. 1462, l. 5 du bas, tranquillité, *l. tranquillité,*

La Planche gravée doit regarder la page

1225

MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1744.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,
rué S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur **MOREAU**, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays-Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1744.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

EGLOGUE

PALE'MON, TIRCIS.

Tircis.



Ous aimez ! Palémon, que je plains votre
fort !

Avec vous-même, hélas ! vous n'êtes
plus d'accord.

Jadis, tout-vous charmoit. Nos Bois & nos Mu-
settes

Vous offroient chaque jour de nouvelles beautés ;

A ij Vous

1500 MERCURE DE FRANCE.

Vous rêvez maintenant ; c'est tout ce que vous faites.

Nos airs les plus touchans , si souvent répétés ,
Sont , depuis peu , de vous avec peine écoutés.
Faut-il donc que l'Amour , ce Tyran implacable ,
Afflige dans nos Bois tout ce qu'ils ont d'aimable ?
Tytire , ainsi que vous , pleure sa liberté ,
Et l'aimable Daphnis n'en est pas mieux traité.
Je me vois presque seul exempt de ses caprices.

Palémon.

Dites plutôt , Tircis : j'ignore ses délices.
Que vous connoissez mal l'empire de l'Amour !
Vous êtes jeune encor ; vous aimerez un jour.
Laissez moi seul , Tircis , rêver à ma Bergère.

Tircis.

Non , je ne puis souffrir cette humeur solitaire.
Si sur vous l'amitié me donne quelques droits ,
Je vous entretiendrai tout le jour dans ce Bois.
Reposons-nous ici ; l'agréable Sylvandre
Et l'amoureux Damis doivent bientôt s'y rendre.

Palémon.

Adieu , vous devez les attendre.

Tircis.

Où fuyez-vous ? Pourquoi ne les attendre pas ?

Palémon.

La plus sombre retraite a pour moi plus d'appas ;
Et d'aujourd'hui je ne veux rien entendre,

Qu

Que le chant des Oiseaux , amoureux comme moi.

Tircis.

Je vous suivrai par tout. L'état où je vous voi,
Malgré vous , Palémon , m'impose cette Loi ;
Mais pourquoi me cacher le sujet de vos peines ?
Je ne veux point rompre vos chaînes ;
J'en voudrois seulement diminuer le poids.

Nommez-moi du moins la Bergere ,
Dont votre tendresse a fait choix.

Palémon.

Je l'aime , cher Tircis ; le nom n'importe guere ;
Ah ! que ne m'aime-t'elle , autant qu'elle m'est
chere !

Seule , l'autre jour , dans ce Bois ,
Je l'entrevis pour la premiere fois.
Que ma surprise fut extrême !
De ce trouble charmant j'ignorois la douceur.
Du tendre Amour un trait vainqueur
Me fit connoître à l'instant même
L'avantage d'avoir un cœur.
Vantez moins à mes yeux la froide indifferance ;
Epris d'une oisive indolence ,
Mon cœur eut , sans l'Amour , ignoré le bonheur.

Tircis.

Vantez moins de l'Amour les douceurs homicides.
Hélas ! combien ses traits perfides
N'ont-ils pas fait de malheureux ?

A iiij

Pent.

1502 MERCURE DE FRANCE

Peut-être par d'indignes feux
Vous-même êtes-vous sa victime.
Son flambeau vient luire à nos yeux ;
Souvent pour éclairer le crime.
Remontons au Berger Pâris ;
De sa tendresse Helene fut le prix ;
Mais de leur flâme illégitime
Nâquit l'embrasement fatal, à son Pays.

Palémon.

En vain vous m'étalez la tragique aventure
De ce Berger infortuné ;
Mon cœur n'en est point étonné ;
Blessé par Cupidon , il chérit sa blessure.
Ah ! si ce Dieu frappoit des mêmes traits
L'aimable objet dont les naïfs attraits ,
Sans le secours de la parure ,
Ont sçu ravir ma liberté ,
Trop satisfait d'adorer sa beauté ,
Sans peine j'oublierois en cette conjoncture ,
Ce qu'a pour moi de plus cher la Nature.

Tircis.

Tous me soins désormais deviendroient superflus ;
La

JUILLET. 1744. 1568

La Raïson parle envain ; vous ne l'écoutez plus.

Quoi ! de notre amitié le conseil salutaire

Ne peut de votre amour un moment vous distraire ?

Palémon.

Tircis, je sçais ce que je dois

A l'amitié, dont votre cœur m'honore ;

Mais quand l'Amour fait entendre sa voix ;

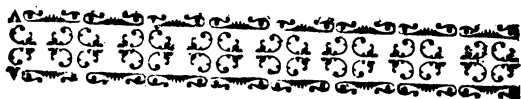
C'est en vain qu'en nos cœurs l'amitié parle encore.

Par M. Boyer.

A Lyon, ce 15 Juin 1744.



A iij. RE.



RE'PONSE du R. P. M. Texte, Dominicain, à la Lettre Anonyme, inserée dans le Mercure du mois de Janvier 1743, au sujet de la Médaille d'un de nos Rois, qui a pour Légende : VOTA MEA DOMINO REDDAM.

Vous commencez, M. votre Lettre contre ma Dissertation, sur la Médaille en question, par une Ironie, qui est plutôt pour moi un sujet de louange que de blâme. « L'Ordre de S. Dominique, » dites-vous, d'un certain ton, a beaucoup » d'obligation au P. Texte, de toutes les » peines qu'il se donne à composer des Dissertations, dans lesquelles il puisse faire » entrer, par occasion, quelque chose qui » soit à la gloire de son Ordre, quoiqu'on » en ait déjà publié plusieurs de cette espèce. Je doute que cette prédilection du R. » P. se soit mieux fait sentir que dans la » Dissertation qu'il vient de publier dans » celui du mois d'Août dernier. On y voit » une mention du Pape *Benoît XI*, qui n'est » faite, que pour pouvoir dire qu'il étoit » Dominicain.

Vous

Vous n'ignorez pas, M. que les Ordres Religieux ont donné de grands Sujets à l'Eglise, & que celui de S. Dominique, en particulier, n'est pas un des moindres parmi ceux qui se sont signalés de ce côté-là ; il feroit aisé de faire une longue * énumération des Personnages illustres qui en sont sortis, quoique les professions tacites aient dérobé à notre connoissance les Maisons d'affiliation à l'égard de plusieurs. *Domestica sed tamen vera*, disoit S. Gregoire de Nazianze, en faisant l'éloge de sa propre Famille ; si celui que je fais quelquefois de mon Ordre vous paroît trop affecté, prenez-vous-en à vous-même qui m'y engagez par votre Critique. Vous ne devez donc pas être surpris si, persuadé comme je le suis, du bon accueil que l'on fait à nos Journaux Littéraires François dans les Pays les plus éloignés, je prends plaisir d'y insérer de tems en tems des Dissertations sur des Faits Historiques, & d'y faire entrer des Faits intéressans de quelques-uns de nos Religieux, qui y ont du rapport, & dont le mérite a

* Quatre Papes : le Cardinal Gotti avec deux suffrages de plus, auroit fait le cinquième au dernier Conclave. Soixante-trois Cardinaux. Vingt-trois Patriarches, des Prélats sans nombre, &c.

été d'autant plus grand, que l'obscurité du Cloître d'où ils ont été tirés, n'a pû les cacher. Je le fais d'ailleurs, à l'exemple de tant d'Ecrivains Séculiers & Réguliers, qui par des Annales, ou par des Vies de Saints, concourent à la perfection de l'Histoire Ecclésiastique & Profane.

Au reste, M. ma tendresse filiale pour l'Ordre, dont j'ai l'honneur de porter l'habit, prouve combien j'estime mon état, & si elle s'est fait sentir, cette prédilection, dans ma Dissertation du Mercure du mois d'Août 1742, comme vous le dites, vous allez être convaincu que ç'a été très-à-propos, & toujours dans les bornes d'une juste modération.

Cependant à vous entendre, je n'ai fait mention du Pape *Benoît XI*, que pour pouvoir dire qu'il étoit Dominicain. Le Lecteur impartial jugera si je devois m'en dispenser.

L'explication de la Médaille en question m'ayant nécessairement obligé de parler de deux victoires, remportées par deux de nos Rois sur les Flamans, sçavoir, Philippe-le-Bel à Mons en Puelle, & Philippe de Valois à Cassel, & des Vœux que firent ces Princes dans les périls où ils se trouverent, j'ai rapporté d'après M. le Gendre, *Hist.*
de.

de France, T. II, p. 446 : « Que le Pape
 « Benoît XI envoya, sans en être sollicité,
 « un Bref à Philippe-le-Bel, pour l'absoudre
 « des censures fulminées par Boniface VIII
 « contre sa personne Royale, grace inespé-
 « rée, qui fit grand plaisir au Roi dans un
 « tems où il avoit besoin de réunir toutes ses
 « forces, pour dompter les Flamans. J'ai
 « ajouté que Benoît XI étoit Dominicain : le
 Public devoit-il ignorer l'Ordre dont étoit
 ce grand Pape, depuis peu beatifié, après
 une démarche si héroïque, également avan-
 tageuse au Roi, & à son Peuple, glorieuse
 à l'Etat Religieux en général, & en particu-
 lier à l'Ordre de S. Dominique?

Je vous aurois sans doute ennuyé, M. si
 j'avois dit que Benoît XI, étant entré dans
 sa jeunesse dans l'Ordre des FF. Prêcheurs,
 s'y distingua tellement par sa Science & par
 sa Vertu, qu'il passa par toutes les Charges
 & fut Prieur, Provincial, & enfin IX Gé-
 néral, & que le Pape Boniface VIII le fit
 Cardinal, &c. *Hist. Eccl. par M. Fleury*, T.
 XIX, pp. 70 & 71.

J'ai marqué comme une suite naturelle
 de cette victoire, remportée par Philippe-
 le-Bel sur les Flamans à Mons en Puelle,
 la Fondation du Monastere des Dames Do-
 minicaines de Poissy, faite par ce même
 Roi en 1304., dès qu'il fut de retour à Pa-

A.vj, ris.,

ris, & je l'ai fait d'après l'Auteur d'un ancien Manuscrit de l'Abbaye S. Victor, rapporté par les Sçavans Continuateurs de *Bollandus* au 25 Août, au sujet du Lieu de la naissance de S. Louis; *Eodem tempore* (1304) *Rex Philippus reversus de Flandria nobile Monasterium Sororum Ord. Prad. instituit fieri in honorem Dei & B. Ludovici apud Pissiacum, ubi prædictus Sanctus extitit oriundus.**

Devois je, M. à votre avis, séparer cette pieuse Epoque que l'Auteur du Manuscrit de S. Victor a prétendu unir avec la victoire, les Vœux & les Fondations de Philippe-le-Bel? *Eodem tempore*, afin de donner un plus grand lustre à la juste reconnoissance de ce grand Prince envers Dieu, & à sa pieuse vénération pour la mémoire de S. Louis, son Ayeul. Et pouvois-je, encore une fois, omettre cette circonstance, sans faire tort à l'Auteur du Manuscrit, en lui ôtant le mérite de sa bonne intention, & sans dimi-

* Des Sçavans en assez bon nombre, ont prétendu que le Saint Roi n'étoit point né à Poissy, comme on le croyoit communément avant eux. Le P. Texte, Dominicain, leur a répondu avec solidité; notre Auteur Bollandiste prend ouvertement son parti, donne un nouveau poids à ses preuves, & nous paroît détruire sans réplique celles de son Adversaire. Journal de Trévoux, Novembre 1743, page 2761.

nuer la gloire du Vainqueur , dont la piété est ici si remarquable ? Venons à Philippe de Valois.

M. le Gendre, que j'ai déjà cité , faisant le recit de la victoire , remportée par ce Monarque sur les Flamans , au Siège de Montcassel , dit , en parlant de l'irruption des Ennemis vers la tente du Roi : *Heureusement le Confesseur du Roi , qui étoit Dominicain , n'étoit pas encore endormi ; sans cela tout étoit perdu.* M. l'Abbé de Choisy l'a écrit à peu près de même dans son *Hist. Eccl. T. VII, pag. 143.* Parlons , M. de bonne-foi ; me convenoit-il , étant Dominicain , d'alterer ou de tronquer de mon autorité le texte de ces deux Ecrivains , & de passer sous silence l'ordre de ce Confesseur , quand même j'aurois prévu que quelqu'un n'approuveroit pas une exactitude si indispensable ?

Au reste , nous ignorions le nom de ce Confesseur ; je le trouvai dans le *Traité de la Chapelle de nos Rois* par M. l'Abbé Archon , T. II, p. 237. J'en fis part à l'Auteur de l'Edition de Moreri , publiée en 1725 , & il en profita. L'Etat de la Maison du Roi Philippe VI , de 1328 , dit Archon , nous apprend les noms de son Confesseur & de ses Ecclésiastiques. Son Confesseur s'appelloit Nicolas Gorand , *Gorandus* , de l'Ordre de S. Dominique , » fort estimé , dit le P.
» Maller ,

150 MERCURE DE FRANCE.

« Mallet, du Roi Philippe de Valois, qui
« lui donna la direction de sa conscience.
« Philippe, Roi de Navarre, Comte d'E-
« vreux, & sa Femme Jeanne de France, lui
« témoignèrent aussi leur affection, & à
« cette Maison de Paris, car tous deux nous
« donnerent chacun leur cœur, lui en 1343,
« & elle en 1349.

On ignoroit, comme je l'ai déjà dit, ce
Gorand; il y a plus; on le confondoit, &
on n'en faisoit qu'une même personne avec
un autre Dominicain, que le P. Echard
nomme *Nicolaus de Gorrenno*. Gorrain, Con-
fesseur de Philippe-le-Bel, long-tems aupa-
vant, à qui ce Prince laissa une pension de
quarante livres tournois par son Testament
de l'année 1296. *Item, F. Nicolao de Gorren-
no, quondam Confessori nostro, legamus singulis
annis, quandiu vixerit, quadraginta libras Ti-
ronenses.*

Il m'a fallu, comme vous le voyez, dé-
brouiller tous ces Faits, les exposer par or-
dre, les rendre sensibles aux Lecteurs, &
utiles aux Ecrivains futurs, les précédents
les ayant ignorés. Comprenez donc, M.
combien ce long éclaircissement étoit néces-
saire, & avouez enfin que vous avez eu
quelque tort de dire, que ma Dissertation
n'étoit uniquement, que pour faire sentir la
prédilection que j'ai pour mon Ordre.

Comme

Comme ce fût la première année du Règne de Philippe de Valois, qu'il gagna sur les Flamans la Bataille de Mont-Cassel, le Théâtre des périls & des Vœux de ce Roi, & que par ce même Prince la Branche Royale des Capetians, dite de Valois, qui a régné pendant 261 ans, venoit de monter sur le Trône, je ne pouvois me dispenser de faire voir dans une extinction si prompte & si inopinée des Princes de la Famille de Philippe-le-Bel, le droit que Philippe VI avoit à la Couronne par le Roi S. Louis, son Bisayeul, après la mort des trois fils de Philippe-le Bel, successivement Rois, sçavoir, Louis X, Philippe V & Charles IV, décédés sans Enfans mâles. Et pour cela, j'ai été obligé d'entrer dans la Généalogie de Philippe VI. Est-ce l'avoir trop étendue, & hors de propos, que de nommer seulement son Père Charles I, qui eut pour appanage le Comté de Valois, dont la Branche prit le nom, & qui étoit frère de Philippe le-Bel, tous deux fils de Philippe III, dit le Hardi, & petit fils de S. Louis ? Me suis-je, encore une fois, trop étendu, & sans un juste motif, en ajoutant que Philippe VI avoit pour frère unique Charles II, Comte d'Alençon, une sœur & une nièce, nommées Isabeau de Valois Religieuses Dominicaines à Poissy, & un neveu, nommé

nommé Charles III ; Comte d'Alençon ; Dominicain , décedé Archevêque de Lyon , Prince dont je devois nécessairement faire mention , comme étant neveu de Philippe VI , & son successeur à la Couronne de France , en qualité d'ainé des Valois , en cas de mort sans Enfans mâles ?

Vous me reprenez , M. d'avoir pris la *dé-fense d'une Médaille qui n'en vaut pas la peine , & qui étant postérieure de trois siècles à l'Histoire qu'elle représente , n'est ni fidelle , ni du tems marqué dans l'Exergue*. Cela seul me suffit pour convaincre le Public éclairé , que je devois écrire sur ce sujet , quand cela ne serviroit qu'à faire connoître que vous êtes vous-même dans l'erreur ; & pour le faire solidement , je n'ai qu'à rapporter vos propres termes , & ceux de M. l'Abbé Joly , qui vous sont opposés ; cet Auteur ne doit pas vous être suspect , après le grand éloge que vous en faites & avec justice : commençons par ce que vous en avez écrit.

» Le P. Texte ne devoit-il pas se méfier
 » de cette Médaille , tirée de la France Mé-
 » tallique de *De Bie* , puisqu'elle rapporte
 » en l'an 1329 , l'acquit des Vœux de Phi-
 » lippe de Valois , qui , selon la Chronique
 » écrite dans le tems , durent être rendus
 » pendant l'Automne de 1328 , que le Roi
 » arriva à Paris ?

Je

Je remarque d'abord qu'incertain vous-même de ce Fait , vous n'osez pas avancer que ces Vœux *furent* effectivement rendus , mais simplement qu'ils *durent* être rendus ; mais une foible conjecture doit céder à l'Epoque positive & réelle M. CCC. XXIX , qui est sur la Médaille en question , & avec d'autant plus de raison , que ce Monument a été fait pour représenter , non pas l'arrivée du Roi à Paris , mais son offrande dans l'Eglise de Chartres.

Vous ajoutez : „ Je suis donc bien éloigné de croire que le P. Texte ait bien
 „ choisi sa matiere cette fois , en entre-
 „ prenant la défense d'une Médaille qui
 „ n'en vaut pas la peine , puisqu'elle est
 „ postérieure de trois siècles à l'Histoire
 „ qu'elle représente..... Ce que le P. T.
 „ vient de traiter a été discuté bien au long
 „ par M. Claude Joly , Chantre & Chanoine
 „ de N. D. de Paris , dans son *Voyage de*
 „ *Munster* Chanoine , dont l'érudi-
 „ tion & la sagacité étoient égales , pour ne
 „ laisser rien à désirer.

Voilà , M. votre texte ; voici celui de M. l'Abbé Joly , pag. 46. „ M. François Meze-
 „ ray , *Hist. de Fr.* attribué à Philippe de
 „ Valois cette offrande à cheval , & en ar-
 „ mes dans l'Eglise de Paris , mais pourtant
 „ il reconnoît que quelques-uns tiennent
 „ que

1514 MERCURE DE FRANCE.

» que c'est celle de Philippe-le-Bel , & il ne
 » les contredit pas. Ce qu'il rapporte de plus
 » considérable pour prouver ce qu'il dit ,
 » est une Médaille qu'il a prise du Livre
 » intitulé : *La France Métallique* , où est la
 » figure du Roi armé, à cheval , qu'il prétend
 » être semblable à celle qui est à N. D. de
 » Paris , autour de laquelle Médaille on lit :
 » *Vota mea Domino reddam* ; & au bas , M.
 » CCC. XXIX. Cette date fait voir évidem-
 » ment , que cette figure est de Philippe de
 » Valois , & non pas de Philippe-le-Bel ,
 » dont l'offrande fut faite en 1304. On peut
 » observer sur cette Médaille , qu'elle n'est
 » pas tout-à-fait conforme à la représenta-
 » tion qui est à N. D. de Paris. . . . On peut
 » dire , & il est vraisemblable , qu'elle est
 » de Philippe de Valois , quand il alla à l'E-
 » glise de Chartres , conformément aux
 » Chroniques de S. Denis , & de ce même-
 » tems.

Remarquez bien , je vous prie , la consé-
 quence que tire M. Joly. Cette date fait
 voir , dit-il , que la figure est de Philippe de
 Valois , quand il alla à Chartres. La date de
 1329 marque donc , selon cet Auteur , l'an-
 née que le Roi accomplit son Vœu ; une
 Epoque si juste & adoptée par un tel Ecri-
 vain , ne doit plus être pour vous une rai-
 son de proscrire , comme vous faites , la
 Mé-

Médaille en question, mais plutôt un engagement à la reconnoître frappée du même tems. M. Joly rapporte ailleurs la teneur de la Chronique, dont voici le Texte Latin. *Rex verò in Francia existens Beatum Dyonsium primitus visitavit & postea*, sans fixer le tems, *ivit Carnotum*; » partant, ajoute M. Joly, qui considérera les termes de ce Passage, jugera qu'il y est parlé d'un Voyage & non pas d'un simple retour à Paris.

M. Joly a donc voulu par là, faire remarquer, que ce voyage de pieté d'un Roi vainqueur, qui devoit accomplir solennellement un Vœu fait dans le péril d'un combat, demandant de grands préparatifs, la cérémonie en fut différée. En effet, outre les préparatifs ordinaires, & nécessaires, il falloit que le Roi & ceux de sa suite, fatigués & mal équipés, après tant de travaux, eussent le tems de respirer & de s'équiper avec quelque loisir; qu'après une longue absence, chacun terminât des affaires retardées, & devenues urgentes; que le Roi reçut, à cause de son avènement à la Couronne, la foi & hommage de tous les Seigneurs, & tenans Fiefs, dit Mezeray, que son prompt départ pour la Flandres ne lui avoit pas permis de recevoir de tous, & principalement d'Edouard, Roi d'Angleterre, qu'il fallut sommer de s'acquitter de

ce devoir pour les Duchés de Guyenne & de Ponthieu, sa Mere persistant à soutenir que le fils d'un Roi ne devoit pas s'abaisser devant le fils d'un Comte, en parlant de Charles, Comte de Valois, Pere du Roi Philippe VI. Edoüard rendit pourtant cet hommage au mois de Juin 1329. Tout cela demandoit, sans doute, un certain tems, & conduit insensiblement de l'Automne 1328, que Philippe arriva à Paris, à l'année 1329, qu'il alla, selon M. Joly, présenter son offrande à l'Eglise de N. D. de Chartres.

Voyez, M. combien vos sentimens sont opposés à ceux de l'Auteur, sur l'éloge duquel vous vous étendez si fort. Il adopte la Médaille de la *France Méalliquée*, citée par Mézeray, & vous employez une page entière pour la proscrire. Il infere de la date 1329, que l'offrande fut faite cette même année, & vous inferez de la même date qu'elle n'est pas fidelle, puisque l'offrande dut se faire en 1328. Qui faut-il donc croire ? vous ou M. Joly, dont *l'érudition & la sagacité étoient égales*, pour ne rien laisser sur cela à desirer, & à qui par un éloge si accompli vous donnez votre suffrage.

De ce que je viens de dire, il est aisé de conclure, que la Médaille en question, bien loin d'être, comme il vous plaît de le dire,
de

de trois siècles après ce qu'elle représente , est de la même année M. CCC. XXIX , marquée dans l'Exergue , & en laquelle ce qui est représenté fut accompli.

Vous finissez , M. par cet avis que vous me donnez , comme important , & cela est singulier , *que le P. Texte prenne la peine de consulter l'Ouvrage de M. Joly , & il trouvera toute faite la besogne qu'il a voulu entreprendre.*

Mais , M. si toute la besogne étoit faite par M. Joly , & bien faite , puisque vous assurez qu'il n'a rien laissé à désirer , comment vous êtes-vous avisé de vouloir gâter cette besogne ; par des sentimens opposés aux siens ? M. Joly adopte , après Mezeray , la Médaille de *De Bie* , & par la date , il la reconnoît fidelle & frappée de ce tems là ; & vous , en soutenant le contraire , vous effacez d'un coup de plume ces deux beaux traits de son Ouvrage.

Toute besogne étoit faite , selon vous ; il est vrai que M. Joly avoit prouvé que la Figure Equestre , qui est à N. D. de Paris est de Philippe le Bel , & que l'offrande de Philippe de Valois fut faite à Chartres , mais le R. P. Dubois , de l'Oratoire , qui a écrit l'Histoire de l'Eglise de Paris , publiée en 1710 , dix ans après la mort de M. Joly , décédé en 1700 , a écrit , T. II. p. 615 , que
la

la Figure , qui est dans cette Eglise , est de Philippe de Valois , & que ce Roi y fit son offrande , & non pas à Chartres. *Rex reversus Parisios. . . . tum militari apparatu intra- vit in Basilicam B. Mariae , iisdem armis indutus quibus pugnauerat, eodem insidens equo , quem cum armis Ecclesia B. M. obtulit. Vetus hujusce Religionis Regia Monumentum , effigies scilicet illa Equestris Regis cataphracti ; haud dubiè Philippi VI. patet , &c.*

Il m'a fallu prouver nécessairement le contraire de cet Exposé , afin de faire éviter ces deux erreurs à des Ecrivains , qui , au préjudice du sentiment si bien fondé de M. Joly , auroient pû suivre celui du R. P. Dubois , & afin d'autoriser davantage celui de M. Joly , j'ai rapporté le témoignage de M. de la Barre , Editeur de la Chronique de S. Denys , que M. Joly cite , imprimée en 1723 , dans laquelle cet habile Editeur , après avoir bien examiné l'Original , & consulté d'autres Manuscrits , *Nova Editio ad fidem Manuscriptorum codicum expurgata* ; dit que le Roi Philippe VI alla à Chartres , *ivit Carnotum & arma & equum devotissimè presentavit.* S'il eût déjà fait cette offrande à Paris , il lui auroit fallu racheter le tout pour le transférer & le laisser à Chartres. J'ai mis la main à la plume , pour défendre le sentiment de M. Joly , attaqué dix ans après

après sa mort. Je suis fort blâmable, à votre avis, d'avoir rendu ce service à sa mémoire, & ce témoignage à la vérité ? Auriez-vous voulu, M. vous donner cette peine, vous à qui la réputation de cet Auteur paroît si chère, & qui cependant bien loin de le défendre, le combattez ouvertement ?

Toute la besogne, encore une fois, étoit faite, selon vous. Mais relisez l'Article, que M. Joly déclare n'avoir inséré sur cette matière dans son *Voyage de Munster*, que comme une simple digression, & vous avouerez, M. qu'il n'y est pas fait mention des deux tiers des Faits, que j'ai exposés dans ma Dissertation, & toujours par rapport à la Médaille. M. Joly parle, il est vrai, au sujet de cette Médaille, mais il s'étend beaucoup plus sur les Fondations faites par les deux Rois Philippe le Bel & Philippe de Valois, sur les Terres assignées pour les fonds des Rentes, & ensuite rachetées, &c. Et moi je me suis particulièrement attaché à recueillir les sentimens des Auteurs au sujet de la Médaille, de la Figure Equestre, du tems de l'offrande, de l'Eglise où elle fut faite. J'ai rapporté les motifs des Déclarations de guerre entre les François & les Flamans, les saintes dispositions qui précédèrent le départ de Paris, & le Combat de Philippe VI, avec des circonstances curieuses

&

1520 MERCURE DE FRANCE.

& particulieres , les discours enfin tenus contre ce Prince par ses ennemis , les artifices qu'ils employèrent pour surprendre la Personne Royale , & la vigilance heureuse de son Confesseur , Dominicain , pour le garantir. Jugez , M. par cet Exposé , si toute la besogne étoit faite , & si les quinze pages de ma Dissertation ont été aussi inutilement employées que vous le pensez & que vous le dites.

Je suis , Monsieur , &c.

A Paris , le premier Avril 1744.



NOUVELLE Traduction du Distique de Virgile : Nocte pluit totâ , &c.

DEs Torrens chaque nuit semblent tomber des Cieux ;

Chaque jour fait briller un Spectacle à nos yeux.

Notre Auguste Empereur & le Dieu du Tonnerre

Partagent tour à tour l'Empire de la Terre.

I. G. L. T. D. M.



AVEU.



A V E U à M. B.

Vous, que j'aimai long-tems de l'Amour le plus
tendre,

Vous, qui m'aimez encore avec emportement,
Sans colere aujourd'hui pourrez-vous bien entendre

L'aveu que doit vous faire un infidèle Amant :

Quand vos attraits vous soumirent mon cœur,

Quelque-tems ma Raison séduise

Ne vit en vous d'autre mérite,

Que la Beauté, l'Esprit, & la Douceur,

Mais lorsqu'à vos Vertus cedent tant d'avantages,

L'Amour & tous les feux,

D'autant plus inconstans qu'ils sont impétueux,

Vous soumettant les cœurs, offrent de vains hom-
mages.

De la Beauté

La Volupté

Est le partage,

Et l'Amitié constante & sage

De la Vertu doit être le seul gage.

Ne me nommez plus votre Amant,

Mais soyez-moi l'Ami le plus fidèle,

Car, sans changer d'objet de mon attachement ;

J'ai préféré l'ardeur qui doit être éternelle.

B. D.

B LET-



*L E T T R E écrite par M. D. L. R. au R.
P. Dom I. L. D. La C. Bénédictin , de la
Congregation de S. Maur , au sujet du Li-
vre de l'IMITATION DE JESUS-CHRIST.*

MON REVEREND PERE ,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser une sçavante Dissertation dans le Mercure , au sujet de l'Edition de l'Excellent Livre de l'Imitation de J. C. que M. l'Abbé Lenglet a donnée au Public en l'année 1731 , avec sa Traduction, faite, comme porte le titre , *sur l'ancien original François*. Cette circonstance , M. R. P. vous parût singuliere , & vous engagea à examiner les raisons que l'Editeur donne dans sa Préface , pour soutenir que le texte Latin de *l'Imitation* n'en est pas l'Original ; que l'Original est François , & que le Latin n'est qu'une Traduction , &c. c'est-à-dire , soutenir le contraire de ce que les Sçavans , les meilleurs Critiques , tout le Monde enfin , a pensé jusqu'à présent au sujet de cet Ouvrage. On ne peut rien ajouter à la sagacité , avec laquelle vous avez discuté cette espece de Problème , discussion qui vous a obligé de conclure

elure, qu'il est clair & manifeste par les plus anciennes Editions de ce Livre , soit Latines , soit Françoises , que le texte Latin en est le véritable Original , & conséquemment , que le sentiment de M. l'Abbé Lenglet est tout-à-fait insoutenable. Votre Dissertation est datée de Paris le 23 Septembre 1742 , & imprimée dans le Mercure du mois de Novembre suivant , p. 2346.

Je puis vous assurer , M. R. P. qu'elle a fait du bruit dans le Monde Litteraire, & que plusieurs Sçavans ont pris hautement votre parti , mais personne ne l'a fait avec plus de solidité & de profit que le R. P. Boudet , Chanoine Régulier de S. Antoine , par une Lettre du 15 Janvier 1743 , imprimée dans le Mercure du même mois , p. 103 , que vous avez vûë dans le tems , & dont tout le Monde a paru satisfait.

Depuis ce tems-là , M. R. P. vous nous avez quitté , si c'est quitter ses amis , que de suivre la grace de son Etat , obéir à ses Superieurs , en passant d'un Monastere à un autre , & de porter par tout l'amour de la régularité , & l'inclination à cultiver la bonne Litterature. Je vous ai cependant promis de vous donner avis de tout ce qui pourroit survenir de nouveau dans cette contestation , surtout de la part de M. l'Abbé l'L. personnellement intéressé. Il a couru quel-

B ij que

que bruit qu'il préparoit une Réponse à votre Dissertation , mais je crois qu'il y a lieu d'en douter , car ayant rencontré un jour ce sçavant Abbé à S. Germain-des-Prez , il ne m'en parla pas , & l'occasion étoit belle , puisqu'il me dit qu'on alloit imprimer pour la troisième fois sa Traduction de l'Imitation de J. C. & cela il y a plus de six mois.

Il est à croire qu'il supprimera dans l'Avertissement l'article qui se lit dans celui de l'Edit. de 1731. Après avoir dit que ce Livre est connu & révééré dans tous les Pays ; qu'il est traduit en toutes les Langues , & qu'il a passé jusqu'à la connoissance des hommes les plus barbares , l'Auteur ajoute : *Un Religieux, étant allé trouver un Roi de Maroc , ce Prince le lui fit voir dans sa Bibliothèque , traduit en Langue Turque , & lui témoigna le préférer à tout autre Livre.* Ce qui est copié & mal copié de presque toutes les Préfaces des Editions précédentes , & ce qui est également faux dans le fait & absurde , comme je l'ai démontré dans une de mes Lettre , imprimée dans le Mercure de Décembre 1735 , p. 2853.

J'ai rendu compte dans la même Lettre de la Traduction de ce Livre en Langue Arabe , par un zélé Missionnaire , Carme Déchaussé ; j'ai dit dans quelles circonstances

84

& à quelle intention elle fut faite, enfin quel en fut le succès à l'égard des Mahométans, que l'Auteur avoit en vûë, lesquels ne pûrent jamais goûter un pareil Ouvrage, si opposé aux visions de l'Alcoran, &c. Vous avez vû, M. R. P. cette version Arabe dans mon Cabinet, & vous sçavez que j'en fais un grand cas, parce qu'elle est d'une élégance parfaite, & que rien n'y manque du côté de la diction & du Style; elle peut être du moins très-utile pour les Chrétiens de Syrie, qui n'entendent que la Langue Arabe. Elle fut imprimée à Rome aux dépens de la Congrégation de la *Propagande* en l'année 1663, c'est-à-dire, long-tems après qu'on a dit, contre la vérité, dans plusieurs Ouvrages, que ce Livre avoit été traduit en toutes les Langues, &c. mais il s'en faut bien que cela soit exactement vrai.

J'ai cependant donné une Liste des Versions qui sont venues à ma connoissance, dont les principales sont la Grecque du P. *Georges Mario*, de la Compagnie de Jesus, l'Italienne de *Prospero Farandi*, Chanoine Régulier de Milan, imprimée à Paris, chés Camusat & P. le Petit en 1645; l'Espagnole par le pieux J. Eusebe de Nieremberg, Jesuite, & l'Angloise sans nom d'Auteur, imprimée à Londres en 1699. J'ai aussi vû

B iij plu-

plusieurs belles Editions du texte Latin , dont la plus ancienne est du Vénérable *Georges Pirkamen* * , Prieur de la Chartreuse de Nuremberg , imprimée à Nuremberg en l'année 1494. J'ai remarqué que presque tous ces Traducteurs & Editeurs donnent cet Ouvrage à Thomas à Kempis.

L'Auteur de la Version Arabe , que je possède, est, comme je l'ai dit ailleurs, le *P. Célestin de Ste Ludovine*, Carme Déchaussé, le même dont il est parlé dans mon *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, &c. qui étoit Supérieur des Carmes Déchaux de cette Montagne, lorsque le pieux M. de Chasteuil s'y retira, & qu'il y mourut en l'année 1644. Ce Pere prononça son Panégyrique en Arabe. Il s'appelloit dans le monde *Pierre Golinus*, & étoit frere du fameux *Jacques Golinus*, Professeur en Arabe à Leyde, qui avoit succédé à *Erpenius*.

Depuis votre départ de Paris, j'ai fait, M. R. P. l'acquisition de deux autres Traductions du même Livre; la première que j'estime infiniment, est celle du respectable **LOUIS DE GRENADE**, pieux & célèbre Dominicain Espagnol. Je la trouvai, par un heureux hazard, parmi d'autres Livres mis en vente dans un Carrefour de cette Ville.

* Il a donné une Edition entière des Oeuvres de *Thomas à Kempis*.

C'est

C'est un fort épais Vol. *in-16*, relié en maroquin, & orné des Armes de Bourbon Vendôme, &c. Le Titre est CONTEMPTUS MUNDI. *O Menos precio del Mundo, con un Tratado de Oraciones y exercicios de devocion, de F. LUIS DE GRANADA. En Sevilla en Casa de Juan de Leon 1609.* Il y a à la tête une courte Préface, digne du sujet & du Traducteur. L'Abbé Lenglet en a donné l'Analyse dans la première Edition de sa Traduction Française. La Version du P. de Grenade me paroît exacte, énergique, & écrite dans la plus grande pureté de la Langue Castillanne.

L'autre acquisition est un peu singulière, & l'effet d'un hazard plus particulier. Mon Domestique en allant à la Messe cet Hyver dernier, de grand matin, à l'Abbaye S. Germain-des-Prez, trouva sur le pavé de la grande cour du Palais Abbatial un Livre, petit *in-12*, enchassé dans une espece d'étui de carton de couleur brune. Après quelques démarches inutiles pour pouvoir le rendre à son Maître, le Livre me fût apporté, & je vis, non sans quelque étonnement, une Traduction Française de L'IMITATION DE J. C. faite pour l'usage des Protestans, & imprimée en Hollande. En voici le premier titre au bas d'une vignette, qui occupe la première page : *Prends L'IMITATION DE JESUS-*
Biiij CHRIST

CHRIST à cœur. Dans la vignette, le Sauveur est représenté enseignant sur la Montagne.

A la seconde page est ce Titre, *KEMPIE COMMUN, ou les Quatre Livres de l'Imitation de Jesus Christ, traduits pour l'édification commune de tous les Chrétiens qui desirent de s'avancer dans la solide Piété. Nouvelle Edition retouchée & plus corrècte, I. Vol. in-12. A Amsterdam, chés Henri Wetstein 1701.* On voit sur la même page, par maniere d'ornement, une autre gravûre, mais beaucoup moindre, qui représente J. C. montré aux Juifs par Pilate, avec ces mots au-dessus. *Le voici l'Homme-Dieu, l'exemple qu'il faut suivre.*

Suit un *AVIS au Lecteur*, où l'on donne une idée générale de cet Ouvrage. L'Auteur y déclare d'abord, qu'il n'est pas nécessaire de recommander un Livre, qui l'est déjà depuis si long-tems par sa propre dignité, & que cette Edition n'est faite que pour le rendre plus commun à toutes sortes de Chrétiens. On fait ensuite une espece d'Analyse des IV Livres qui composent cet Ouvrage. En parlant du IV & dernier Livre, le Traducteur dit, comme on a dû s'y attendre, » qu'il » montre les mouvemens & dispositions les » plus enflamés d'une ame aspirante après » la reception de l'Esprit de Jesus-Christ.

Lan-

Langage inconnu à nos Peres , qui ont toujours reconnu , comme toute l'Eglise le reconnoît dans cette Partie de *l'Imitation* , la maniere dont l'Ame doit participer au plus grand de tous les Mysteres , afin qu'elle y trouve dequoi faire croître sans cesse ses desirs & son amour pour J. C. par une fréquente participation de son Corps adorable , qui purifie de plus en plus les Ames pures , & les comble de graces toujours nouvelles.

On trouve ensuite une longue Préface , dont le commencement est destiné à relever l'excellence de ce Livre ; le reste est rempli par des moralités édifiantes.

A la tête de chaque Livre est une petite Estampe qui a rapport au sujet , selon les Idées de notre Auteur. Celle qui précède le IV Livre , représente J. C. à la table de Simon le Pharisien , & la Femme Pécheresse à ses pieds , &c. L'Estampe est précédée d'un *Avis sur la Traduction ou Paraphrase de ce quatrième Livre.*

On apprend au commencement de cet *Avis* , » que le Livre en question n'avoit
 » pas encore été joint aux Traductions
 » qu'on avoit publiées de cet Ouvrage ,
 » pour ceux qui ne sont point de la Com-
 » munion Romaine , mais qu'il contient
 » des choses trop édifiantes , pour n'en pas

B v » com-

» communiquer la substance aux bonnes
 » Ames d'entre les Protestans qui cherchent
 » Dieu, &c. On sent au reste combien le
 Traducteur a été gêné dans son travail sur
 ce I V Livre, & qu'il a été souvent obligé
 de paraphraser, comme il le dit lui-même,
 plutôt que de traduire, c'est-à-dire, s'éloi-
 gner de la vérité de la Lettre, pour suivre la
 Doctrine erronée des Prétendus Réforma-
 teurs.

Voilà, M. R. P. une Idée de ce Livre, que
 vous connoissez peut-être avant moi. Je le
 garderai par une espece de curiosité, à moins
 que par l'effet d'un autre hazard, il ne re-
 trouve son Maître ou sa Maîtresse, car il
 paroît qu'il a appartenu à une Dame, la-
 quelle le tenoit d'une autre Dame, par qua-
 tre lignes d'une écriture de femme, qui pa-
 roissent sur le revers de la premiere vignette.
 Je vais les copier ici, parce que ma Lettre
 fera imprimée, & que je suis prêt à rendre
 le Livre à quiconque aura droit de le recla-
 mer.

*Je vous prie, ma chere, de garder ce Livre,
 & de penser quelquefois à votre très-fidèle Au-
 guste Louise Langwerth de Simmern.*

Il me reste, M. R. P. à vous dire un mot
 d'une autre Edition de l'*Imitation*, que je ne
 connoissois pas, & que je trouvai derniere-
 ment chés un de vos Confreres de S. Ger-
 main-

main-des-Prez. Le Titre est tel THOMÆ à KEMPIS, *Canonici Regularis Ordinis S. Augustini, DE IMITATIONE CHRISTI Libri IV. Ex recensione P. Joannis Frontonis, Canonici Regularis Sta Genovefa Ord. S. August. cum eviſione fraudis qua non nulli uſi, id operis quidam Gerſen aſcripſere. I Vol. in-8°. Pariſis apud Seb. Cramoiſy, &c. M. DC. XLIX.*

L'Ouvrage eſt dédié à M. MOLE', Premier Préſident du Parlement, par une longue Epitre, qui ſert auſſi de Préface : on y trouve des idées & des expreſſions ſingulieres. L'Auteur rappelle d'abord l'Histoire des deux Femmes, qui ſ'adreſſerent à Salomon, au ſujet de l'Enfant dont chacune prétendoit être la véritable Mere ; comme aujourd'hui, dit-il, on voit paroître deux Peres du Livre de l'Imitation, &c. *Rem non multum aſimilem hic agimus. Siſtuntur tibi duo prolis unius nuncupati, &c.* Il plaide enſuite devant le même Juge la Cauſe de Thomas à Kempis, ſon Confrere ; il met tout en uſage pour gagner ce grand Procès, juſques aux *Conceſſi* & aux jeux de mots. Je crois, M. R. P. que la gravité du Premier Préſident Mole ne pût gueres tenir contre cette phraſe : *Spes eſt » eos (les Adverſaires) tantæ autoritatis Mole » Compreſſos, de Colligendis faccinis ſerio » cogitatuſos, &c.* Qu'en penſez-vous ?

Suivant les éloges que de Grands Hommes

B vj ont

ont donné à ce Livre, autrefois, dit-il, fausement attribué à *Jean Gerson*, principalement en Italie. A la tête de ces éloges, sont ceux de S. Ignace, & du Cardinal Bellarmin. L'Auteur n'oublie pas de rapporter la Fable, que j'ai réfutée ailleurs, du Livre de *l'Imitation*, trouvé par un Religieux dans la Bibliothèque d'un Prince Mahometan, & traduit en langue Turque, & très-estimé de ce Prince, &c. Je suis, M. R. P. &c.

A Paris, le 30 Juin 1744.

P. S. J'ai oublié, M. R. P. de vous parler d'une très-belle Edition de *l'Imitation de J. C.* faite l'année dernière en cette Ville, sous ce Titre, *De Imitatione Christi Libri Quatuor, Parisiis, Typis Antonii Boudet 1743, 1 Vol. in-8°. de 430 pages*, sans trois Vies de Thomas à Kempis, écrites en Latin par differens Auteurs, & la Table des Chapitres.

Il y a à la tête, un court Avertissement, aussi en Latin, qui apprend quelques circonstances que j'ignorois. Le nouvel Editeur assure, que ces IV Livres de *l'Imitation*, qu'il appelle avec raison, *Libros verè aureos*, ont été imprimés sur un Exemplaire très-châtié de l'Edition du Louvre, faite en l'année 1640; Edition parfaitement belle, exécutée sur les Manuscrits les plus au-

ten-

tiques , par l'ordre du Cardinal de Richelieu , & expressement faite , pour servir de modèle & de guide à toutes les futures Editions de cet excellent Ouvrage.

Au reste , on n'a gueres vû de Livre mieux imprimé que celui-ci , ni en plus gros & plus beaux caracteres , pour la commodité des personnes âgées , ni sur de plus beau papier. Une vignette très-bien gravée , dont les figures Symboliques répondent au sujet général , orne le Frontispice du I Livre. On trouve à la fin l'Approbation de M. de Marcilly , Docteur de Sorbonne , Censeur Royal.



*RE'PONSE de M. F. . . à une proposition
de Mariage.*

Sous le Drapeau d'Hymen tu veux que je m'engage ,

Ami ; je m'en défends par plus d'une raison.

J'ai quarante ans passés ; je suis déjà grison ;

Je n'ai gueres de bien ; j'entends peu le ménage.

A force de vivre garçon ,

Je m'en suis fait un doux usage.

Partisan du repos , j'évite volontiers

La discorde , le bruit , l'embarras & la peine :

D'ail-

D'ailleurs, je ne crains point que mon petit De-
maine

Manque , après ma mort d'héritiers ;
J'en ai provision , ce me semble , assez grande ;
Pour n'être , à cet égard , aucunement gêné.

Qui ne m'en croit , qu'il le demande
A Joseph Frigos , mon aîné ,
Expert faiseur d'Enfans , ses plus cheres richesses ,
Et son plus précieux trésor.
Chés lui j'ai , grace au Ciel , sept Neveux & trois
Nièces ,
Sans compter cependant ceux que j'attends encon-

Frigos.





*MANDEMENT de M. l'Evêque
d'Auxerre, qui ordonne des Prières publi-
ques, pour demander à Dieu sa protection
sur la personne du Roi & la prospérité de
ses armes.*

CHARLES, par la miséricorde de Dieu,
Evêque d'Auxerre : A tous Doyens,
Chanoines, Chapitres, Abbés, Prieurs,
Curés, Vicaires, Supérieurs, & Supérieu-
res de Communautés Séculières & Réguliè-
res de notre Diocèse : Salut & Bénédic-
tion.

Nous vous avons souvent exhortés, mes
très-chers Freres, de recourir à la Divine
Miséricorde dans ces tems tristes & fâcheux,
où le Royaume n'étant ni en Paix ni en
Guerre, s'est vû privé de tous les avantages
de la paix, & plongé dans les risques & les
défâstres d'une cruelle Guerre. Nous avons
ordonné des Prières publiques, pour deman-
der au Seigneur, qu'il daignât détourner de
dessus nous le fleau de la Guerre, & nous
procurer une Paix solide & durable. Aujour-
d'hui, il faut redoubler ces prieres avec une
nouvelle instance ; des motifs encore plus
pressants nous y engagent.

Le

Le Roi , après avoir épuisé toutes les voyes de conciliation, & avoir reconnu l'inutilité de ses démarches , pour procurer le repos à ses peuples , & la Paix à l'Europe , a été forcé de déclarer la Guerre aux Puissances ennemies de la Paix , & ce qui doit faire une plus vive impression sur des cœurs François , le Roi , marchant sur les traces de ses augustes Ayeux , est allé se mettre à la tête de ses armées , pour les animer par sa présence , & pour les faire triompher plus sûrement de tous les dangers auxquels il veut lui-même s'exposer.

Cette circonstance si intéressante pour nous , fait en quelque sorte oublier les autres sujets de frayeur & de crainte qu'inspire nécessairement une Guerre générale , & pénétrés des mêmes sentimens d'affection & d'amour que les troupes de David lui témoignèrent , lorsqu'après les avoir rangées en ordre de bataille , il leur dit : *Je suis résolu de marcher avec vous ;* Rois, c. 18, v. 2, 3. Nous aurions tous voulu pouvoir empêcher notre Monarque d'exposer sa personne sacrée , plus précieuse à ses sujets que les Armées entières.

Maintenant donc , M. T. C. F. élevons nos voix vers le Ciel , & demandons au Tout-Puissant qu'il brise la force des armées ennemies. 1 Mach. c. 4, v. 10. Tandis que notre Roi

com-

combat pour venger les injures faites à la Majesté de son Trône , pour soutenir les Droits de ses Alliés , & pour réprimer les entreprises de nos ennemis , & que tant de braves & fidèles Citoyens sont prêts à répandre leur sang sous ses yeux , ne cessons point d'importuner le Dieu des Armées par les cris de nos cœurs & de nos bonnes œuvres. » Sçachez, disoit aux Juifs le Grand Prêtre Eliacim , que le Seigneur vous exaucera , si vous perséverez dans les jeûnes & les prières , & souvenez-vous que Moïse, ce fidèle serviteur de Dieu, abbat- tit l'orgueil d'Amalec , en combattant , non avec le fer & l'épée , mais avec l'ardeur & la sainteté de la prière. *Judith, c. 4.* L'Ecriture remarque que les Juifs , animés par cette exhortation , demeuroident en la présence du Seigneur , uniquement occupés à le prier , & qu'en même-tems les Prêtres se présentoient à l'Autel, pour offrir les Sacrifices. *Tous prioient de tout leur cœur. Tous prioient au Seigneur avec la plus grande instance de visiter son Peuple, & de venir à son secours. Tous hommes & femmes , humilioient leurs âmes dans les jeûnes & dans les prières.* De telles Prières, M. T. C. F. si dignes de vous être proposées pour modèles , ne pouvoient être infructueuses , & la délivrance de ce Peuple , menacé d'une ruine entière , en fut le fruit. Graces

Graces au Seigneur, nous n'en sommes pas à ce degré de calamité : le Royaume est en état de repousser les efforts de tous ses ennemis, & il trouve dans son propre fond des forces & des ressources capables de dissiper leurs projets & de les en faire repentir. Mais faut-il attendre ces extrémités, pour intéresser le Ciel en notre faveur, & pour implorer son secours ? Et d'ailleurs, que peuvent les forces & les ressources des Empires les plus florissans, si Dieu, Maître Souverain de ces Empires, n'en est le protecteur & le rempart ? *C'est à vous, ô mon Dieu, qu'appartient la Grandeur, la Puissance, la Gloire & la Victoire.* 1. Paral. 29.

Commençons, M. T. C. F. par reconnoître humblement, que ce sont nos péchés qui nous ont attiré le terrible fléau de la Guerre, & faisons cet aveu dans le fond de nos cœurs : *Oùi, Seigneur ; vous êtes en colère contre nous, parce que nous vous avons offensé.* 1s. ch. 64 v. 5. Entrons dans les sentimens que cet aveu, s'il est sincere, doit nous inspirer ; travaillons sérieusement à la réformation de nos mœurs, & prevenons par de dignes fruits de pénitence la rigueur des Jugemens de Dieu. Alors ce Dieu de bonté, touché de nos humiliations & de nos larmes, arrêtera le cours de ses vengeances, & il ordonnera à l'Ange qui nous
frappe,

frappe, de remettre dans le fourreau l'épée qui a déjà répandu tant de sang, & immolé tant de victimes.

Que les ames Chrétiennes ne considèrent pas seulement dans les horreurs de la Guerre les pertes & les calamités temporelles, la désolation des Campagnes, le pillage des Lieux exposés à la fureur du soldat, les incendies, les ravages, le sang & la mort des guerriers, mais qu'elles s'occupent d'un objet plus intéressant pour la Foi, & plus affligeant pour la Piété. La multitude des crimes, que la Guerre la plus juste entraîne après elle, & qui sont cause de la perte éternelle de tant d'ames; voilà principalement ce qui doit les engager à gémir, à prier, & à faire une sainte violence au Seigneur, pour obtenir de lui qu'il daigne mettre le Royaume à l'abri des maux si funestes, & faire refleurir sur la terre une Paix qui laisse aux pécheurs le tems de faire pénitence, & aux Justes la liberté de *mener une vie paisible & tranquille en toute piété & chasteté.* 1. T. 2.

Surtout, M. T. C. F. unissons nos cœurs & nos voix, pour attirer sur notre Auguste Monarque la protection du Dieu des Armées. Demandons-lui avec toute la ferveur dont nous sommes capables, qu'il le *couvre de son amour comme d'un bouclier.* Ps. 5. 13; & qu'en même-tems qu'il déploiera contre
 ses

ses ennemis la force de son bras , il fasse éprouver à son cœur la douceur & la puissance de sa grace , afin que chacun de nous puisse dire dans de saints transports de joye : *C'est présentement que j'ai connu que le Seigneur a sauvé son Christ. Ps. 19 , 7.*

A CES CAUSES , & pour nous conformer aux intentions de Sa Majesté , après en avoir conféré avec nos Vénérables Freres les Doyen , Chanoines , & Chapitre de notre Eglise Cathédrale , nous ordonnons qu'aussitôt après la reception de notre présent Mandement , & jusqu'à la fin de la Campagne , on dira dans toutes les Eglises de notre Diocèse , à toutes les Messes , la Collecte , qui est intitulée dans le Missel , *pro Rege & ejus exercitu* , & qu'en outre à toutes les Messes hautes , on chantera le Verset *Domine salvum fac Regem &c* ; que Lundi prochain , 18 du présent mois & les deux jours suivans , on fera dans notre Eglise Cathédrale , les Prières de quarante-heures , avec exposition du Très-Saint Sacrement ; qu'en chacun desdits jours , lesdites Prières commenceront le matin par une Messe solennelle , & finiront le soir par un Salut , dans lequel on chantera l'Antienne du Saint Sacrement , *Ecce Deus* , p. 285 , du Processionel^e ; le Verset *Verè in es* , p. 293. L'Oraison *Deus qui nobis* , p. 294. Le Trait *Usquequo* , &c.

p. clxj. Le Pſeume 19, *Exaudiat te Dominus*. Le Verſet *Fiat miſericordia*, p. clxiii. Les Oraifons, *Deus qui culpas*, p. cliv, & *Deus in te ſperantium*, p. cliv. L'Ant. de la Sainte Vierge *Peccavimus Domino*, p. clxiii. Le Verſet & les trois Oraifons, p. ſuivante. Que les mêmes Prières de quarante heures ſeront faites pendant trois jours dans toutes les autres Eglifès de la Ville, ſuivant l'ordre qui ſera marqué à la ſuite de notre préſent Mandement, & pareillement dans toutes les autres Eglifès de notre Diocèſe, en ſorte que dans les Villes où il y a pluſieurs Eglifès, la principale les fera la première, & les autres ſucceſſivement après. A l'égard des Eglifès de la Campagne, leſdites Prières de quarante-heures ſe feront les trois premiers jours de Dimanches ou Fêtes chômees, qui ſuivront la publication de notre Mandement. Nous accordons quarante jours d'Indulgence à toutes les perſonnes, qui étant bien diſpoſées aſſiſteront avec piété aux ſuſdites Prières.

Nous ordonnons en outre, que juſqu'au retour de Sa Majeſté, on fera dans notre Eglife Cathédrale, & dans toutes les autres Eglifès de notre Diocèſe, tous les Dimanches & toutes les Fêtes chômees, entre Vêpres & Complies, un Salut où l'on chantera les Prières cy-deſſus marquées, à l'exception de

1542 MERCURE DE FRANCE.

de l'Ant. Verfet & Oraïson du Très-Saint Sacrement.

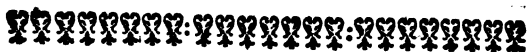
. MANDONS à nos Archiprêtres de faire tenir au plutôt notre présent Mandement à tous ceux qu'il appartiendra , pour être publié & observé dans toute l'étendue de notre Diocèse.

DONNE' à Regennes ce 11 May 1744.
Signé † CHARLES , Evêque d'Auxerre , &c.

LETTRE du Roi , à M. l'Evêque d'Auxerre.

M. l'Evêque d'Auxerre , j'ai pris la résolution de me rendre sur ma Frontière de Flandres , pour y commander en personne l'armée que j'y ai fait assembler , & je vous fais cette Lettre , pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez des prières publiques pour l'heureux succès de mon Voyage , & pour attirer la Bénédiction du Ciel sur mes justes entreprises. La connoissance que j'ai de votre affection à mon service , m'assûre que vous vous conformerez avec zèle à mes intentions. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait, M. l'Evêque d'Auxerre, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 2 Mai 1744. *Signé* , LOUIS. Et plus bas. PHELIPEAUX. Et au dos est écrit : A M. l'Evêque d'Auxerre , Conseiller en mes Conseils.

EPITRE



EPI TRE,

*à Mad. B. en lui envoyant l'Extrait-Baptis-
taire de Mlle L.*

Sur l'âge de Florise il faut vous satisfaire ;

Iris , après votre incredulité ,

Mon soin ne sçauroit vous déplaire ,

Et je le dois à ma sincérité ,

Dont vous avez publiquement douté :

Or , pour éclaircir cette affaire ,

La Piece jointe ici m'a paru nécessaire ;

Mais que je sçache au moins pourquoi

Sur un tel point vous m'avez fait injure ,

Car sur les jeux de la Nature

Vous paroissez aussi docte que moi ,

Et vous sçavez , ne vous déplaise ,

Que sur les ans & sur les traits

Elle se joue & badine à son aise ;

Ma fille à douze , en paroît seize ;

Vous, Iris , qu'elle orna sans doute pour jamais

Da

3544 MERCURE DE FRANCE.

De talens, d'esprit & d'attraits ;
(Quoique Veuve , Tutrice & Mere ,
Je crois de quatre ou cinq Enfans ,
Qui feroient honneur à Cythère)
Vous ne paroissez pas vingt ans.
Ce miracle devoit vous rendre plus crédule
Sur l'âge de votre prochain ;
Qu'il ne vous reste, Iris , aucun scrupule ;
Sur le vôtre ni sur le sien.
Ne cherissons de la jeunesse ,
Que celle qu'à nos yeux présentent nos Enfans ;
Renaissions par les sentimens ,
Que nous devons leur inspirer sans cesse.
Un lustre que l'on cache , est-il moins écoulé ?
Hélas ! c'est ajouter à nos ans un mensonge ;
C'est opposer l'erreur d'un songe
Aux charmes de la Vérité.

Par M. D. L.

EPI.

JUILLET. 1744. 1545



EPIGRAMME d'Owen , Poëte Anglois , sur le Vers à Soye.

A Rte mea pereo , tumulumque mihi fabricor
ipse ;

Fila mei fati fuco , necemque neo.

TRADUCTION par M. F.

JE péris par mon industrie ;

Je fabrique mon dernier port ;

Je conduis le fil de ma vie ,

Et je trame ma propre mort.



C

LET-



*LETTRE de M. D. L. R. écrite à M.
le Marquis de B. sur quelques sujets de
Littérature.*

IL paroît, M. que M. le Cardinal *Quirini* est persuadé que pour être dignement associé à une Académie, telle que celle des Inscriptions & Belles-Lettres, il faut en quelque façon faire preuve que de tout tems on a aimé l'Etude, qu'on l'a cultivé dès la jeunesse, & qu'on ne l'abandonne point dans la vieillesse. Ce sçavant Evêque de Brescia avoit fait entrer dans sa Lettre à M. Freret, Secrétaire de cette Académie, un détail de tous les Ouvrages qu'il a composés, & publiés depuis sa jeunesse. Dans celle-ci, adressée à M. de Boze, ci-devant Secrétaire, & aujourd'hui Directeur de la même Académie, il continuë d'indiquer les Ouvrages auxquels il s'applique actuellement dans un âge, lequel quoiqu'avancé, ne se ressent heureusement point des incommodités, que les années accumulées ne manquent gueres d'amener.

Après un remerciement à M. le Directeur, d'avoir bien voulu procurer l'Extrait que le Journal des Sçavans du mois d'Août dernier

a donné de la Lettre de remerciement, que S. E. écrivit à l'Académie après sa nomination, il lui marque son extrême satisfaction d'une Lettre qu'il a reçue de M. le Chancelier sur le même sujet, du 12 Septembre dernier, dans laquelle ce digne Chef de la Justice se fait un plaisir de le remercier de n'avoir pas oublié dans son Ouvrage le séjour qu'il avoit fait à *Fresnes*, il y a plus de trente ans.

Il remercie encore M. de Boze d'avoir sur la fin du même Extrait rappelé son refus de l'Evêché de Padoue, & son attachement constant à celui de Brescia, surquoi il marque en passant sa reconnoissance aux Auteurs du *Mercur* de France, qui dans leur Journal du mois d'Avril dernier, ont donné en François dans son entier la Lettre Pastorale de S. E. adressée au Peuple de Brescia, au sujet de son attachement à l'Eglise de ce nom.

M. le Cardinal passe ensuite aux Eloges que M. de Boze mérite à si juste titre, par la maniere également polie, modeste & solide, dont il s'est exprimé sur le sentiment de M. *Mazochius*, au sujet de la figure du jeune homme qui paroît sur le Diptyque, dont S. E. avoit proposé l'explication à tous les Sçavans de l'Europe, & que les mêmes Auteurs du *Mercur* se sont fait un plaisir de faire graver dans celui du mois de Novembre 1742.

C ij Ces

Ces devoirs d'une obligation indispensable remplis, notre sçavant Cardinal entre dans le détail des travaux Litteraires qui l'ont occupé à Rome pendant près de deux mois. Il déclare d'abord à M. de Boze, qu'il a mis la dernière main, avec le plus de diligence qui lui a été possible, à son Edition des Œuvres de S. Ephrem, ensuite qu'il s'est particulièrement appliqué à éclaircir la Question, qui s'est élevée de nouveau, & avec plus de chaleur que jamais, au sujet de ces paroles, *Dominus regnavit A LIGNO*, comme il paroît par plusieurs Volumes du Mercure, surquoi il a fallu consulter un grand nombre de Manuscrits de la Bibliothèque du Vatican. Enfin qu'il a été occupé à réunir en un corps d'Ouvrage les Lettres du Cardinal *Reginaldus Polus*.

Pour ce qui est de l'Edition de S. Ephrem, il lui apprend que le V Tome, qu'il vient de donner, est le penultième de tout l'Ouvrage, qu'il s'est pressé de finir le VI, afin que l'Edition entière puisse bientôt paroître sous les auspices de Benoît XIV, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, dont les Livres sur la *Beatification & la Canonisation* des Saints, sont si généralement estimés, que les Heterodoxes même en font l'Eloge, comme il paroît par le Journal Litteraire de Lipsic, & qu'on en prépare actuellement à
Padouë

Padouë une nouvelle Edition , avec des augmentations considérables.

Il ajoute que ce grand Pape continuë de marquer beaucoup de bienveillance aux Sçavans qui composent des Ouvrages utiles , soit à Rome , soit ailleurs , reconnoissant que le S. Siège tire sa principale gloire de la Science , & de la Piété. Et comme les Auteurs , qui lui dédient leurs Livres , ne manquent gueres de comparer son amour pour les Lettres , à celui dont fût animé le Pape Nicolas V. M. le Cardinal *Quirini* déclare que dans sa Dédicace des Œuvres de S. Ephrem , il a pris de-là occasion de dire à Benoît XIV , que ce même Pape se distingua surtout dans le choix qu'il fit des Personnes les plus versées dans les Langues Grecque & Latine , pour traduire l'Iliade & l'Odyssée d'Homere du Grec en Latin ; & parmi ces Sçavans , il nomme par distinction *François Philelphe*, à qui Nicolas V. Pape , proposa de donner une très-belle Maison dans Rome , & dix mille Ecus d'Or de récompense ; & Charles Aretin qu'il demanda par ses Lettres à la République de Florence. Enfin , s'écrie-t'il , si le Souverain Pontife , qu'on vient de nommer , avoit tant d'empressement pour procurer une Traduction exacte des Œuvres d'Homere , n'eut-il pas regardé comme un vrai bonheur

arrivé à la Bibliothèque du Vatican , de lui voir enfanter l'Edition d'un Pere si Saint , si célèbre dans toute l'Eglise Orientale , & dont les Ecrits , au sentiment de S. Jérôme , alloient presque de pair avec les Livres Canoniques.

Il revient au second Article de ses occupations Litteraires durant son dernier séjour à Rome , Article qui est tout-à-fait lié au premier , concernant l'Edition des Œuvres de Saint Ephrem , car il s'agissoit de bien examiner par les Manuscrits du Vatican , si cette Leçon *Dominus regnavit A LIGNO* , étoit appuyée de l'autorité du texte de ce Saint Docteur en son premier Sermon de la Resurrection , comme quelques Sçavans l'ont prétendu , entr'autres Gérard Vossius dans sa Version du même Discours , & non pas tout-à-fait , dit-il , sans quelque espece de fondement.

Ici , M. je suis obligé d'interrompre mon Extrait , pour faire précéder un petit Eclaircissement sur le sujet en question , sans quoi ce que va dire le sçavant Cardinal des Pièces insérées dans le Mercure sur cette matiere , pourroit paroître obscur , même en France , à l'égard de quelques Lecteurs , qui sont peu au fait de cette contestation Litteraire : voici en peu de paroles , ce qu'il est nécessaire de sçavoir.

J'en-

J'entendois l'Office dans le Chœur de l'Eglise de S. Germain-des-Prez un des jours de la semaine Sainte 1733 , & lorsqu'on chanta l'Hymne *Vexilla Regis* , &c. je fus particulièrement frappé de cette Strophe :

*Impleta sunt quæ concinit
David fideli carmine ,
Dicens in Nationibus ,
Regnavit à ligno Deus.*

Je n'y avois jamais fait attention , & j'ignore même que ce *regnavit à ligno* eut jamais fait une difficulté parmi les Sçavans. David, dis-je , en moi-même , selon le pieux Auteur de l'Hymne , a donc chanté prophétiquement dans ses Pseaumes , que J. C. régneroit par le bois de la Croix , & c'est ce que d'abord après le Service , j'allai chercher dans la Vulgate , ne me souvenant pas d'y avoir jamais lû rien de pareil. Il est vrai que dans le Ps. XCV , v. 10 , on trouve ces paroles : *Dicite in Gentibus quia Dominus regnavit* , & rien davantage. Est-ce assés pour attribuer à David la Prophétie en question ? C'est cependant *Fortunat* , Evêque de Poitiers , selon la plus commune opinion , qui a composé cette Hymne au VI Siècle , & il y a preuve qu'on l'a chantée en France dès le IX.

J'ouvris tout de suite dans mon Cabinet

C iiij le

Le Pſautier de Genebrard , ou ſon Edition des Pſeaumes , ſelon la Vulgate , accompagnée de ſçavans Commentaires , dont il y a eu cinq Editions. La mienne eſt d'Anvers de 1592 & la dernière. Son Commentaire ſur ce 10. Verſet du Pſ. 95 , eſt fort long & rempli , ſelon la coûtume de l'Auteur , de beaucoup d'érudition , mais qui ne m'a ni plainement inſtruit , ni déterminé. Car ſi d'un côté Genebrard convient que *regnabit à ligno* n'eſt point dans le Texte Hébreu , il prétend de l'autre que les Septante l'ont ajoûté par un Eſprit prophétique , en traduiſant ce Verſet trois cent ans avant J. C. C'eſt ainſi , dit-il , que les Anciens l'ont toujours cité , ſçavoir , S. Juſtin Martyr , Lactance , Tertullien , Arnobe , S. Auguſtin , Caſſiodore , (a) Theodulphe , le Pſautier Romain , &c. c'étoit , ſelon lui , la manière des Anciens , en traduiſant l'Ecriture , d'inſérer quelques mots en paſſant , pour ſervir à l'intelligence de ce que la Lettre renferme de miſterieux , ſurquoi G. donne pluſieurs exemples , &c.

Mais eſt-ce aſſés encore une fois en bonne Critique pour admettre des paroles , qui ne ſe trouvent ni dans le Texte Hébreu , qui eſt l'Original , ni dans les Exemplaires ,

(a) Theodulphe , Evêque d'Orléans , auquel Genebrard attribue l'Hymne , *Vexilla Regis*.

que

que nous avons aujourd'hui de la Version des Septante , premiers Auteurs , selon Genebrard , de cette Addition ? Ce qui , à vous dire le vrai , M. me parût assés embarrassant.

Mon embarras diminua, lorsque j'eus consulté le sçavant Dom Augustin Calmet, dont le travail sur les Pseaumes , a acquis chés moi depuis long-tems, une estime particulière. Dom Calmet convient dans son Commentaire, que l'Addition *regnabit à ligno* est ancienne , & il ajoûte aux Autorités , citées par Genebrard , celles de S. Leon Pape , de l'Auteur de l'Opuscule *des Montagnes de Sina & de Sion* , sous le nom de S. Cyrille , le Pseautier Gothique , celui de S. Germain-des-Prez , celui de Chartres , tous Monumens , où on lit *Dominus regnavit à ligno* ; mais il dit en même-tems que ces paroles ne sont ni dans l'Hébreu , ni dans le Chaldaïque , ni dans le Syriaque , ni dans les anciennes Versions Grecques , faites sur l'Hébreu , ni dans la Vulgate , l'Arabe & l'Ethiopienne , faites sur les Septante , ni dans la Version de S. Jérôme , faite sur l'Hébreu.

Je m'abstiens, M. de rapporter ici toute la Doctrine de D. Calmet , qui m'a beaucoup éclairé sur ce sujet. Je me contente de dire avec lui , & après plusieurs autres Sça-

C v vans

vans qu'il cite, qu'il est très-probable que ces paroles *à ligno*, ayant été mises par quelqu'un à la marge de son Pseautier, à l'endroit de *regnau*, furent ensuite inconsciemment fourrées dans le Texte, d'où enfin elles ont été bannies, parce qu'on a reconnu qu'elles n'étoient ni dans les Sources Hébraïques, ni dans les anciennes Versions des Grecs.

Instruit de la manière que je viens de le dire, sur un sujet qui m'avoit toujours été étranger, & souhaitant d'en apprendre davantage, j'écrivis à M. *Foubert*, Docteur de Sorbonne, la Lettre qui est imprimée dans le *Mercur* du mois d'Août 1733, pour l'engager à faire aussi de son côté quelques recherches, le priant de commencer par le Pseautier, qui est dans la Bibliothèque de Sorbonne, l'un des plus beaux Monumens en ce genre & des plus rares.

Au lieu de la Réponse que j'attendois de M. l'Abbé *Foubert*, je fus assez étonné d'en recevoir directement, & sur ce même sujet, une du feu Pere Tournemine, avec qui j'étois véritablement en commerce Littéraire, mais sans jamais avoir eu ensemble aucune sorte de contestation. Dans cette Réponse, le sçavant Jésuite employa toute son érudition, toute son éloquence, pour me dire & me soutenir poliment que j'étois dans l'erreur

reur , & que *regnabit à ligno* n'est pas une Addition , mais que c'est la Version fidelle du Texte Original ; ainsi , conclut le P. T. l'Auteur de l'Hymne *Vexilla Regis* , soit Fortunat, soit Theodulphe, a pû regarder ces paroles *à ligno* , comme Originales dans la Sainte Ecriture.

J'avouerai cependant que si quelque chose m'embarrassa dans cette Réponse du P. T. c'est l'endroit que voici , écrit d'un air de confiance & sur le ton décisif.

» Ce seroit parler trop affirmativement ,
 » de dire que cette Addition étoit inconnue
 » à tout l'Orient. S. Ephrem , Syrien , l'a ci-
 » tée dans son premier Sermon *de la Résur-*
 » *rection*. Il la lisoit donc dans les Manuf-
 » crits de la Version Syriaque de son Eglise ,
 » Version traduite sur les Septante , & aussi
 » ancienne que l'Eglise ; les Versions poste-
 » rieures n'ont pas la même autorité.

Vous sentez , M. comme moi , tout le poids de cette allegation ; nous verrons en son lieu de quelle valeur elle sera dans notre contestation.

Cependant je fis imprimer la Réponse du P. T. dans le Mercure du mois de Septembre suivant , & je pris en même-tems des mesures avec Dom Calmet , pour qu'il voulut bien soutenir lui-même notre cause commune , contre un Adversaire célèbre , c'est-

à-dire, répondre à la Lettre du P. Tourne-
mine, que je lui envoyai, avec la mienne,
écrite à M. le Docteur Foubert.

Dom Calmet, qui depuis le séjour qu'il
a fait à Paris dans l'Abbaye S. Germain,
m'honore d'une amitié particulière, eut
d'abord quelque peine à se déterminer, il
le fit cependant, ne mettant qu'une clause
à la permission qu'il m'accorda d'imprimer
sa Réponse.

» J'ai reçu, me dit il, dans sa Lettre du
» 2 Janvier 1734, tant de marques de bien-
» veillance du R. P. Tourne mine pendant
» mon séjour à Paris; il a annoncé mes Ou-
» vrages dans ses Journaux d'une manière
» si honnête & si polie, que je ne puis me
» résoudre à entrer avec lui dans aucune
» contestation. Si donc vous jugez à propos
» de faire quelque usage de ce que j'ai l'hon-
» neur de vous écrire, je vous prie de le lui
» communiquer auparavant, & de lui dé-
» clarer que je le rends absolument le maî-
» tre de tout. Avec cette condition je vais
» vous exposer ce que je pense sur le sujet
» en question.

En me conformant à cette disposition, je
fis mon devoir à l'égard du P. T. qui répon-
dit par d'autres politesses, & m'accorda tou-
te la liberté dont j'avois besoin. La Réponse
de D. C. fut donc imprimée dans le Mer-
cure

cure du mois de Mai 1734, sous ce titre :
LETTRE du R. P. Dom Augustin Calmet,
Abbé de Senones, au sujet d'une Prophétie at-
tribuée au Roi David, &c.

Que vous dirai-je, M. de cette Réponse
 qui m'étoit directement adressée ? Elle em-
 porta tous les suffrages par la maniere soli-
 de, lumineuse & polie, dont tous les Argu-
 mens du P. T. sont discutés, & en même-
 tems réfutés.

Je fus charmé, sur tout, de voir l'allega-
 tion, tirée de l'autorité de S. Ephrem, qui
 m'avoit embarrassé, entièrement détruite.
 Il est vrai, dit Dom Calmet, qu'on lit *Do-*
minus regnavit à ligno, dans l'Edition Latine
 du Sermon qu'on cite, mais on ne lit pas *à*
ligno dans l'Edition Grecque d'Angleterre,
 &c. Bientôt le Cardinal Quirini, en conti-
 nuant, comme je vais faire, l'Extrait de sa
 Lettre, nous éclairera encore davantage sur
 ce fait important, & ne laissera aucun lieu
 de douter de la prévention du P. T. princi-
 pale cause de sa méprise. La Réponse de D.
 Calmet est datée de l'Abbaye de Senones le 2
 Janvier 1734.

Cependant le P. T. n'eut pas plutôt lû
 cette Réponse, qu'il se mit en état de répli-
 quer par une Lettre qu'il me fit l'honneur de
 m'adresser, datée du 6 Mai 1734, & que
 je fis imprimer tout de suite dans le 1. Vol.
 du

1558 MERCURE DE FRANCE.

du Mercure du mois de Juin 1734.

Le sçavant Jesuite la commença par ces mots : » Vous m'avez, M. donné un Ad-
» versaire redoutable, mais j'ai depuis long-
» tems l'honneur d'être ami du R. P. Dom
» Calmet, & nous ne combattons que de ci-
» vilité.

Cette civilité, en effet, & tous les égards possibles font bien marqués dans la Réplique du P. T. mais on n'y trouve rien qui détruise les bonnes raisons de son Illustre Adversaire ; vous en jugerez, M. par l'article qui regarde S. Ephrem, que j'estime le plus essentiel.

» Je conviens, dit le P. T. que la Citation
» de S. Ephrem peut être contestée. Dans la
» Traduction Latine du Sermon de la Croix
» on lit à ligno ; ces deux mots ne font point
» dans le Grec, imprimé en Angleterre, je
» l'avouë. J'ai cependant de la peine à croire
» que le Traducteur Latin les eût mis dans
» sa Version, s'ils n'étoient pas dans le Ma-
» nuscrit Grec ; quel intérêt l'auroit obligé
» à cette falsification, dans un tems où la
» Vulgate, en laquelle ces deux mots ne
» font point, étoit reçue par toute l'Eglise ?
&c.

. Nous ne jugeâmes point à propos, D.
Calmet & moi, d'insister sur cette Répli-
que, & de fatiguer le P. T. & le Public par
un

un nouvel Ecrit , sur une Question qui me paroissoit bien discutée & jugée par les Sçavans en notre faveur.

Je m'avisai peu de tems après , pour donner indirectement quelque satisfaction au P. T. de lui proposer l'éclaircissement & la défense du fameux passage de Joseph l'Historien , qui rend un témoignage si remarquable en faveur de J. C. & cela parce que Dom Calmet , dans sa Lettre citée , sembloit douter , à l'occasion du *regnavit à ligno* , de l'authenticité de ce passage de l'Historien Grec.

Je me dois sçavoir bon gré de ma tentative , car elle a donné lieu à un fort bon **Ouvrage** du P. T. qu'il me fit l'honneur de m'adresser peu de tems avant sa mort , & dont je ne manquerai pas , M. de vous rendre compte en tems & lieu.

Les choses étoient en cet état, lorsque j'appris que l'Edition des Œuvres de S. Ephrem, entreprise par le Cardinal *Quirini* , étoit déjà fort avancée, ce qui me fit résoudre de le prendre pour Arbitre, & de lui déferer le Jugement diffinitif de notre contestation , tant en qualité d'Editeur de S. Ephrem , qu'en celle de Sçavant du premier Ordre, & de Bibliothécaire du Vatican. Vous verrez qu'il falloit tout cela ensemble.

Vous le verrez , dis-je , par le compte
qui

1560 MERCURE DE FRANCE.

qui me reste à vous rendre de la Lettre de M. le Cardinal à M. de Boze. Mais je n'apprends, M. que la mienne excéderoit certaines bornes, si je ne m'arrêtois ici en vous promettant incessamment la suite & la fin de mon Extrait.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 29 Juin 1744.



RONDEAU IRREGULIER,

*A M. L***, en lui envoyant son Franc-salé.*

DE Sel Attique, ami, chés toi quelle abondance !

Tes Vers par tout en sont remplis.

Si richesse suivoit bon cœur, Vertu, Science,

Besoins n'aurois : mes desirs accomplis,

On te verroit des biens, autant que tu joüis

De Sel Attique.

Apollon donne à ses chers favoris

D'instructueux Lauriers pour leurs soins, pour
leurs veilles :

Un Auteur indigent, qui produit des merveilles,

Peut-il s'en contenter, & calmer ses soucis ?

Ma foi, j'y renonce à ce prix,

Et ne suis point du tout épris

De Sel Attique,

Par

JUILLET. 1744. 156

Par trop d'Etude il le faut acquérir.

Nature & l'Art, dit-on, y doivent concourir.

Ah ! que s'il s'en vendoit, j'en ferois bonne emplette !

Je te deviendrais importun ;

Tu recevrais de moi du Sel commun,

Et chés toi j'irois faire excellente recette

De Sel Attique.

B * *. C. D. V.

~~~~~

*RE'PONSE & Remerciment à l'Auteur  
du Rondeau précédent.*

**Q**ue ton présent est fait avec aisance !  
J'en suis charmé. Ce n'est pas sa valeur,  
Qui de me plaire a le talent flateur ;  
C'est ton Esprit, c'est ta douce Elégance,  
Qui me font voir jusqu'où va ta faveur.

Tes Vers naïfs me marquent la présence  
Du Dieu du Pinde : il s'est fait un honneur  
De t'inspirer, quoiqu'il n'eut pour moteur  
Que ton présent.

De Sel Attique heureux qui fait dépense !  
Tu m'en crois riche, ami ; c'est une erreur.  
Pour qu'Apollon me traite avec douceur,

¶

## 1562 MERCURE DE FRANCE.

Et n'est qu'un but ; c'est la reconnoissance ;

Elle s'imprime encor mieux dans mon cœur

Que ton présent.

*Laffichard.*

---

On a dû expliquer les Enigmes & les Logogryphes du premier Volume du mois de Juin par *le Nez , la Plume , Ut , Re , Mi , Fa , Sol , La , Si , Ut , & Arbitre*. On trouve dans le second Logogryphe *Taire , Rare , Arbre , Bate , tirer , Braire , Tibre , Air , rir , & battre*.

Les mots du second font la Lettre *A , & Rohan*. On trouve dans le Logogryphe *Or , An , Ha , & Ah*.

**EXPLICATION** des deux Enigmes ,  
insérées dans le premier Volume du  
Mercure de Juin 1744.

### *Premiere Enigme.*

L'Enigme de ce mois , agréable Mercure ,  
est de difficile nature ,  
Nos plus profonds rêveurs s'y trouveront gênés ,  
Et , dans cette matiere obscure ,  
Même Zénon , se fût cassé le Nez.

*Seconde*

*Seconde Enigme.*

Loin de connoître quelque chose ,  
 > l'Enigme qu'on me propose ,  
 Plus j'y rêve , & moins j'y comprends ;  
 L'obscurité de son vrai sens  
 <ous feroit brouiller un Volume ;  
 Ma foi , je n'y perds plus de tems ,  
 Et j'abandonne ici la PLUME.

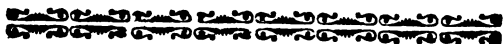
*De la Dixmerie.*

*AUTRES Explications de la première  
 Enigme & du premier Logogryphe de l'un  
 premier Volume. Par M. Du\*\*.*

Cent pieds , c'est trop ; pour l'ordinaire ,  
 En se moquant d'un téméraire  
 On dit ( & c'en est bien assés )  
 Il en a un grand pied de Nez.

Le Docte Musicien d'Angers  
 Ne court ni risque ni dangers ,  
 Quand il compose sa Musique ;  
 S'il va toujours droit à son but ,  
 C'est qu'il sçait bien mettre en pratique  
 UT , RE , M. , FA , SOL , LA , SI , UT.

**ENIG-**



# E N I G M E.

**J**E regle la Terre & l'Onde ;  
 Je régne sur tout le Monde ;  
 J'en habite tous les bords.  
 Sans ma jouissance utile ,  
 De l'homme le corps fragile  
 Sent écrouler ses ressorts.  
 Aux yeux toujours invisible ,  
 Je pénètre , imperceptible ,  
 Jusqu'aux Lieux les plus secrets ;  
 A cette vive peinture ,  
 Tu crois entrevoir les traits  
 Du Maître de la Nature ,  
 Lecteur ; ne t'y m'éprends pas ;  
 Mon inconstance ordinaire  
 Ne fait point le caractère  
 D'un Dieu parfait , plein d'appas ;  
 De l'Eternelle Sagesse  
 Je tiens , j'observe la Loi ;  
 Lecteur , tu me fends sans cesse ,  
 Même sans penser à moi.

*Gaudet.*

**LOGO.**

LOGOGRYPHE.

D<sup>'</sup>Heauton-timorūmenos,

( Un des plus comiques mots

Que jamais notre Mercure

Pour Logogryphe (a) ait proposé , )

Je retrace à tes yeux la fertile structure ;

Juges en , cher Lecteur , par le seul exposé :

En tout j'ai quinze pieds ; & n'ai que deux voyelles :

Si c'est ainsi , dis-tu , comment former des mots ?

Eh bien ! ces fertiles sémelles

En donnent à tous propos.

Vingt & cinq en Latin , en Hébreu jusqu'à deux ;

Lecteur , calcule-les ; devine si tu peux.

D'abord Arbre fameux , vanté par nos Poëtes ,

Et sur lequel Tircis grava ses amourettes ;

Lieu que jamais le Loup dans les champs n'habita ;

Un des deux Animaux qu'Homere en Vers chanta ;

D'un Serviteur de Dieu la femme & la servante ;

Nom qui fiata toujours une fille sçavante ;

Ce qu'on compte pour rien ; ce qui déplaît au goût ;

Ce qui de sa nature aide à former un tout ;

( a ) *Mercurus de Juillet 1743.*

Des



# 566 MERCURE DE FRANCE.

Des Mortels la nourriture ;

Lieu chéri de la Nature ;

Montre qui toujours veille ; à l'homme un ornement ;

Un fruit délicieux, qu'on voit dans le Printems ;

D'un poltron le salut ; des pecheurs le refuge ;

Le gage non suspect de la fin du Déluge ;

Le nom d'un clair-voyant ; des Voyageurs l'effroi ;

Ce que la Vierge fut ; ce qu'approuve la Loi ;

La consolation de l'homme misérable ;

( Prends courage, Lecteur ) le confident du Diable ;

Signe du Pole Actique ; un Adverbe , dit-on ,

Qui de l'ambitieux nourrit la passion ;

De nos Cadets Gascons le plus clair héritage ;

Ce qu'une femme craint sur le retour de l'âge.

C'en est assez , Lecteur ; suis-je Grec ou Latin ?

Dans un Livre , connu de tout le Genre humain ,

Tu trouveras mon origine ,

Que me donna l'humeur badine

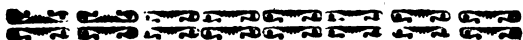
De maintes gens peu sérieux ;

N'est pas triste , qui vit comme eux.

*J. B. B. P. S. P. V-g. de Bordeaux.*



NOU-



## NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**L**E Public est informé par plusieurs de nos Journaux, que la Ville de Roüen étoit à la veille d'être ornée d'un Etablissement Académique, qui doit augmenter son lustre, & les autres avantages qui lui sont propres : on aura aujourd'hui la satisfaction d'apprendre par le même canal, que cette Ville a obtenu du Roi des Lettres Patentes, qui rendent cet Etablissement certain. En voici la teneur.

LOUIS, *par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous présens & à venir*, SALUT. Nous avons été informé que depuis quelques années, il s'est formé dans notre Ville de Roüen une Société de Gens de Lettres, dont l'objet est de se perfectionner dans les Sciences, dans les Belles Lettres & dans les Arts, & que quelque étendu que puisse paroître ce Projet, elle est dès à présent très-en état de le remplir avec les lumières & les talens de ceux qui la composent. Plusieurs Assemblées qui se sont déjà tenues, en ont fait connoître l'utilité, & le Public instruit des Observations & Mémoires

moires en differens genres , qui y ont été présentés , attend avec empressement plusieurs Ouvrages importans commencés sur la Physique , l'Anatomie , & particulièrement sur la Chymie & la Botanique , dans lesquels on peut se promettre des découvertes heureuses , attendu l'ordre & l'abondance qui regnent dans le Jardin des Plantes , qui est cultivé avec autant de soin que de succès dans notre dite Ville de Rouen ; le désir que nous avons toujours eû de contribuer aux progrès des Sciences , des Belles-Lettres , & des Arts ; la gloire & les avantages qui en résultent pour notre Etat , nous déterminent à donner des fondemens solides à cet Etablissement , & à seconder en cette occasion le zèle que les Conseillers , Maire & Echevins de notre dite Ville ont marqué , pour que cette Société naissante fût aussi durable que doit l'être aussi la Mémoire de notre amé & féal feu Louis le Gendre , Chanoine , Sous-Chantre de l'Eglise de Notre-Dame de Paris , des libéralités duquel ils ne veulent profiter , que pour avoir la gloire d'en faire eux-mêmes la distribution en faveur de la nouvelle Académie ; Nous avons vû avec satisfaction dans son Testament du 4 Février 1734 , les plaintes qu'il forme sur ce qu'une Ville , célèbre par les talens & le goût particulier de ses Citoyens pour l'Etu-

de

de & les plus hautes Sciences , fût privée de ce qui peut servir à les mieux cultiver , & Nous avons lieu d'espérer que la disposition qu'il a faite d'onze cent livres de rente perpétuelle en faveur desdits Maire & Echevins pour les Arts & les Belles-Lettres , ayant pour objet d'animer les Sçavans, cette Ville sera désormais distinguée par la Littérature & les Sciences , comme elle l'est par l'étendue & l'éclat de son Commerce ; ainsi pour mettre les Sujets qui composent , & qui formeront dans la suite cette Société, en état de se soutenir avec honneur , & à perpétuité, Nous avons bien voulu autoriser ses Assemblées , & les Réglemens nécessaires , pour en maintenir l'ordre & la splendeur.

A CES CAUSES , voulant favoriser l'empressement que Nous ont marqué les premiers Magistrats de notredite Ville de Roien , & augmenter de plus en plus l'émulation des Amateurs des Beaux-Arts , & de ceux de nos Sujets , qui seront en état de se procurer par de semblables dispositions une sorte de postérité aussi durable , qu'utile & glorieuse , Nous avons , de notre grace spéciale , pleine puissance & autorité Royale , permis , approuvé & autorisé , & par ces Présentes , signées de notre main , permettons , approuvons & autorisons lesdites Assemblées & Conférences ; voulons & Nous

D      plaît

plaît qu'elles soient faites & continuées dans notredite Ville de Roüen, sous le titre d'ACADEMIE *des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts*, que nous avons mises & mettons sous la protection particuliere de notre très-cher & bien amé Cousin CHARLES-FRANÇOIS *de Montmorency-Luxembourg, Duc de Luxembourg, de Piney & de Montmorency, Pair & Premier Baron Chrétien de France, notre Gouverneur & Lieutenant Général de notre Province de Normandie, Lieutenant Général de nos armées, & Chevalier de nos Ordres*; VOULONS aussi que le nombre des Sujets, qui la composeront, soit fixé & limité à vingt-six Académiciens de fonction, à douze Associés, & à douze Adjoints, outre les personnes, au même nombre de douze, qui, pour raison de leur dignité, pourront y avoir entrée & place honorable sous le titre d'Académiciens Honoraires, conformément aux Statuts & Reglemens ci-attachés sous le contre-Scel de notre Chancellerie, que Nous avons agréés & approuvés, ainsi que tous autres qui seront jugés nécessaires & convenables, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres de Nous, que les Présentes, par lesquelles Nous confirmons dès maintenant, comme pour lors, tout ce qui sera fait pour ce regard. PERMETTONS en outre à ladite Académie d'avoir un Sceau, avec telle marque,

que , figure & Inscription qu'il lui plaira , pour sceller tous les Actes qui émaneront d'elle : V O U L O N S en outre qu'elle soit pour le présent composée des personnes dont la Liste est ci-attachée sous le contre-scel de notre Chancellerie , lesquelles Nous avons nommées & nommons pour cette fois , laissant auxdits Académiciens la liberté de remplir les places qui vacquent & pourront vacquer à l'avenir , par la voye de l'Élection , conformément auxdits Statuts , & que les Académiciens jouissent des mêmes honneurs, privilèges, franchises & libertés dont jouissent ceux de nos Académies de Paris , à l'exception du Droit de Committimus. S I D O N N O N S E N M A N D E M E N T à nos amés & féaux Conseillers , les Gens tenant notre Cour de Parlement de Rouën , & à tous autres nos Officiers & Justiciers , qu'il appartiendra , que ces Présentes ils ayent à faire enregistrer , & icelles garder & observer , selon leur forme & teneur. Car tel est notre plaisir , & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours , Nous avons fait mettre notre Scel à celsdites Présentes. Donné à Lille, au mois de Juin , l'an de grace 1744 , & de notre Règne le 29.

*A M. DE FONTENELLE, de l'Académie Française, &c, sur l'Etablissement d'une Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts dans la Ville de Roënen,*

**I**llustre neveu des Corneilles,  
 Moins connu par leurs noms fameux,  
 Que par l'heureux fruit de tes veilles,  
 Qui te rend immortel comme eux,  
 Prête une ame sensible & tendre  
 Aux Decrets qu'ils nous font entendre,  
 Impatiens d'être obéis,  
 Et digne héritier de leur gloire,  
 Parle & fais parler leur Mémoire  
 Pour le bonheur de ton Pays.



Vois cette Terre, où le Génie  
 Forma ses dociles Enfans,  
 Prête à recevoir d'Uranie  
 Les Arts sous ses Loix triomphans,  
 Ce n'est plus leur troupe légère,  
 Qui sur une Rive étrangere  
 Portoit les fruits nés sur nos bords;  
 Citoyens devenus utiles,  
 Ils vont se fixer dans nos Villes,  
 Et nous consacrer leurs trésors.



L'Orien

L'Orient brillant de lumière ,  
 Au lever du Dieu de Délos ,  
 N'a plus cette splendeur première ,  
 Quand ce Dieu descend sous les flots.  
 Privé des Héros qu'il fit naître ,  
 Tel un Climat voit disparaître ,  
 Ses honneurs ailleurs emportés ,  
 Et la Patrie, en vain féconde ,  
 Regrette ces flambeaux du Monde ,  
 Dont elle a produit les clartés.



Heureux cent fois un Peuple sage ,  
 Qui pour la gloire épris d'ardeur ,  
 Tourne ce regret en présage ,  
 Et hâte sa propre grandeur ;  
 Qui prompt à réparer ses pertes ,  
 Sçait par mille routes ouvertes  
 Rappeller les Arts égarés ,  
 Et de leur union durable  
 Se faire un jour inaltérable ,  
 Dont ses voisins sont éclairés !



Mais l'heure propice est venuë ,  
 Et de l'Aurore de ce jour  
 La lumière , moins retenue ,  
 Inonde à grands flots ce séjour.  
 Du Palais des Dieux , qui s'entrouvre ;

D iij

Uranie



## 1574 MERCURE DE FRANCE.

Uranie à nos yeux découvre  
Son front d'Etoiles couronné ;  
Les Sciences sont autour d'elle ,  
Suivant d'une course fidelle  
Son Char dans les Airs entraîné.



Une voix , égale au Tonnerre ,  
Dicte ces Oracles pressans.  
Les Dieux descendent sur la Terre ;  
Peuples , faites fumer l'Encens.  
Bientôt , pour prix de vos hommages ,  
Ce qu'ont inventé tous les âges  
Doit se dévoiler à vos yeux ;  
Gravez-le sur l'Or de vos Temples ,  
Et que la force des exemples  
Vous rende un Peuple industrieux.



A cet Oracle la Patrie  
Se leve & nous trace des Loix ;  
Comme Rome en eut d'Egerie  
Sous le plus sage de ses Rois.  
D'un pas , conduit par l'esperance ,  
Vers le Monarque de la France  
Elle porte ses vœux tremblans ;  
Acheve cette œuvre immortelle ;  
Le Regne des grands Rois ( dit-elle )  
Doit être celui des Talens.

Le

Le siècle où Minerve préside ,  
 N'entreprend que d'heureux travaux ;  
 Les Arts , couverts de son Egide ,  
 Vont s'ouvrir des Climats nouveaux.  
 Ils sont semblables à la source ,  
 Dont l'Onde a creusé dans sa course  
 Un lit profond & spacieux ;  
 Libre, du limon & de l'herbe  
 Elle forme un Fleuve superbe ,  
 Qui répand la vie en tous lieux.



Fontenelle , notre Lycée  
 T'adresse ses vœux aujourd'hui ;  
 De l'entreprise commencée  
 Sois le conducteur & l'appui ;  
 Sur ce Pays , qui t'a vu naître ,  
 Obtiens que notre Auguste Maître  
 Jette de propices regards ,  
 Et sans peser ce que nous sommes ,  
 Fais que le berceau des Grands Hommes  
 Devienne un Temple des Beaux-Arts.

*Par M. DE BETTENCOURT, Sé-  
 crétaire des Belles-Lettres de l'Académie de  
 Rouen.*

## 1576 MERCURE DE FRANCE.

LATINI SERMONIS *Exemplaria à Scripto-ribus probatissimis*, &c. c'est-à-dire, véritables modèles de Latinité, tirés des meilleurs Auteurs, 4 vol. in-12. *A Paris*, chés les Freres *Guerin*, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1744.

Ces quatre Volumes contiennent des modèles choisis de la meilleure Latinité, tant en Prose qu'en Vers. Dans le premier, on trouve des Extraits d'un nombre de beaux endroits de plusieurs Historiens, & dans le second, des Extraits des meilleurs Poëtes. Le III & le IV sont remplis dans le même ordre, de pareils Extraits de Prose & de Vers de differens Auteurs.

A la fin de chaque Volume, il y a un Vocabulaire, pour l'explication des mots & des endroits difficiles. Cet Ouvrage doit avoir une suite, dans le même arrangement de ces premiers Volumes; les Extraits seront toujours faits dans l'esprit de pouvoir être mis entre les mains de la Jeunesse Chrétienne. On vendra chaque Volume broché 24 sols.

DESCRIPTION du Ventilateur, par le moyen duquel on peut renouveler facilement & en grande quantité l'Air des Mines, des Prisons, des Hôpitaux, des Maisons de Force, & des Vaisseaux, où l'on fait  
voir

voir son utilité pour préserver toutes sortes de Grains d'humidité & de corruption ; pour les garantir des Calandres , soit dans les Greniers , soit dans les Vaisseaux , & pour conserver plusieurs autres sortes de marchandises , comme aussi pour sécher le Bled , la Drèche , le Houblon , la Poudre à canon , &c. Ouvrage lû en présence de la Société Royale , au mois de Mai 1741 , par M. E. Hales , Docteur en Théologie , de la Société Royale , &c. & traduit de l'Anglois par M. P. Demours , Docteur en Médecine ; à Paris , chés Charles Nicolas Poirion , rue S. Jacques , à l'Empereur , 1744. Vol. in-12 , de 238 pages , sans compter l'Epître Dédicatoire à M. Orry , Ministre d'Etat , Contrôleur Général des Finances , &c. la Préface du Traducteur de 38 pages , celle de l'Auteur de quatorze , l'explication des Figures & la Table des Matieres de 38 pages. Le prix est de 2 liv. 10 s. relié.

M. Darnaud vient de donner au Public un nouveau Poëme , adressé à M. de Prémontval , intitulé : L'AMOUR de la Philosophie.

Ce titre annonce quelque chose de sérieux , & qui pourroit n'être pas à la portée de tout le monde , mais sous la main d'un bon Poëte les sujets les plus tristes dépoûil-

D v      leur

lent toute leur sécheresse. Voici une idée de ce Poëme.

La Morale, la Physique, & la Géométrie, tous êtres personnifiés, s'abandonnoient à la douleur la plus amère sur les tombeaux de Descartes & de Neuton.

Cependant aux Mortels dérobaient leurs douleurs,  
Au tour d'un vain tombeau pleuroient trois chastes  
sœurs.

Leur front étoit couvert de funébres Cyprès.  
En longs manteaux de deuil, pâles, échevelées,  
Cherchant pour y gémir l'ombre des Mauzolées,  
Sans cesse elles pleuroient cet injuste trépas.

D'un côté, l'on voyoit s'échapper le compas  
Des languissantes mains de la *Géométrie* :  
De l'autre, la *Morale* à cette sœur chérie  
Dans ces deux demi-Dieux, que la terre a perdus,  
Montrait en soupirant l'image des Vertus :  
Et l'altière *Physique*, au sein de la poussière  
Attachant des regards qu'offensoit la lumière,  
De ses Guides privée, éteignoit son flambeau,  
Et déposoit son Scéptre au pied de leur tombeau.

La Vérité, qui s'étoit retirée dans le Ciel  
à la mort de ces deux Grands Hommes, a  
conçu l'esperance de voir son culte rétabli ;  
elle vient consoler ces trois sœurs éplorées.

Des

Des Aîrs, un Char d'azur fendoit les vastes Plaines,  
 Traîné par six Courriers, qui volant sous les Rênes,  
 Tout fiers de leur fardeau, sentent sa Dignité,  
 Et respirent la flamme, & l'Immortalité.  
 Impatient, des Cieux il franchit la barrière;  
 Il trace dans la nuë un sillon de lumière.

Le Discours de la Vérité répand la joie  
 dans leur cœur.

Dans le détail, ce ne sont que Peintures,  
 qu'Images, tout-à-fait dans le goût des  
 Anciens. On se contentera d'ajouter le mor-  
 ceau suivant; c'est le départ de la Vérité,  
 pour retourner aux Cieux.

Cependant elle part. Ces Vierges qu'elle embrasse,  
 Long-tems suivent des yeux son éclatante trace.  
 Un nuage, en richesse égal à l'Arc d'Iris,  
 Sème sur son passage & l'Or & le Rubis.  
 Ses Courriers dédaigneux, foulant aux pieds la terre,  
 Brûlent de s'élancer au séjour du tonnerre.  
 Ils volent; sous leurs pas jaillissent mille éclairs;  
 Le Char se perd enfin dans la route des Aîrs.

Quoique cet Ouvrage soit entièrement à la  
 loüange de M. de Premontval, on sent ce-  
 pendant que l'Auteur a eu particulièrement  
 en vûe de l'encourager à cultiver les talens  
 qu'on lui reconnoît, & à en acquérir de  
 nouveaux.

Dvj Ce

Ce petit Poëme a trouvé des Censeurs ; quelques-uns ont cru que l'idée ne se faisoit pas du premier coup : il est vrai que la narration y est coupée de tems en tems par des Descriptions ; mais un esprit , un peu attentif , reprend aisément le fil : ce sont comme différentes avenues , où l'on aime à s'égarer , & où l'on se retrouve à la fin , parce qu'elles aboutissent à un même point.

Au fond , le sujet fait honneur à son Auteur. Employer la Poésie à de pareilles matieres , ne seroit-ce pas un moyen pour la réconcilier avec certains esprits graves , qui la croient incapable de traiter le vrai & le sérieux ?

*Debure* , l'aîné , Libraire , Quai des Augustins , à S. Paul , donne avis qu'il a reçu différents Livres d'Italie ; sçavoir , . . .

*GRÆCA divi Marci Bibliotheca Codicum Manuscriptorum per titulos digesta , Preside & Moderatore Laurentio Theupelo, Editae ac D. Marci Proc. jussu Senatus ; 1 vol. in-fol. Venetiis , 1740 , cum figuris.*

*LE ANTICHITA d'Aquileja Profane e Sacre per la maggior parte finora inedite raccolte , diseguate ed illustrate da Giandomenico Bertoli de Signore di Libbir , Canonico d'Aquileja , 1 vol. in-fol. Venetiis. 1739 , avec fig.*  
Mo-

MONUMENTA *Ecclesie Aquilejensis Commentario Historico, Chronologico, Critico illustrata, cum appendice in qua vetusta Aquilejensium Patriarcharum, rerumque foro Juliensium Chronica, &c. aut. Franc. Bernardo Maria de Rubeis, Ordinis Predicatorum, 1 vol. in-fol. Argentina, 1740.*

PUBLII TERENTII *Comedia, nunc primum Italicis Versibus reddita, cum Personarum figuris aeri accurate incisis ex MS. Codice Bibliotheca Vaticana, 1 vol. fol. Urbini, 1736.*

LUCERNÆ FICTILES *Musei Passerii, 1 vol. fol. cum figuris, Pisauri, 1739.*

MUSEI THEUPOLI *antiqua Numismata, olim collecta à Joanne Theupolo, 2 vol. 4°. Venetiis, 1736.*

LE ARTE DI BOLOGNA *disegnate da Annibale Caracci ed intagliate da Simone Guili- ni, Roma 1740, avec figures.*

MARMORA PISAURENTIA, *notis illustrata, 1 vol. fol. figur. Pisauri, 1738.*

JOANNIS PETRI BELLORII *Romani Adnotationes, nunc primum e vulgata in XII priorum Caesarum Numismata ab Aenea Ur- io, Parmensi olim edita, 1 vol. fol. figur. Roma 1730.*

IMPERATORUM ROMANORUM *Numismata à Pompeio Magno ad Heraclium, ab Adolpho Occone olim congesta, Augustorum iconibus, perpetuis Historico-Chronologicis notis, plu-*



## 1582 MERCURE DE FRANCE.

*pluribusque additamentis jam illustrata à Francisco Medio-Barbo Birago, 1 vol. fol. Mediolani, 1730.*

LAMPAS, sive Fax Artium Liberalium, hoc est Thesaurus Criticus, quem ex otiosa Bibliothecarum custodiâ eruit ac foras prodire jussit Janus Gruterus, 2 v. fol. Florentia 1737.

BOUGET. *Lexicon Hebraicum Chaldaico Biblicum*, 3 vol. fol. Roma 1737.

CARDINALIS BARBERINI *Galeria*, figur. *Roma.*

VOTA Jo. Dominici Raynaldi *Basilica S. Petri in Vaticano Canonici Opus posthumum*, fol. Roma 1714.

VERITAS RELIGIONIS CHRISTIANÆ, & Librorum quibus innititur contra Atheos, Polytheos, Idololatrias, Mahometanos, & Judæos demonstrata, per Franc. Ludovicum Gotti, nunc Cardinalem, 12 vol. 4°. Roma, annis 1735, & sequentibus.

LE GEMME antiche, figurate di Leonardo Agostini, 2 vol. 4°. fig. Roma 1686.

PUBLII VIRGILII Mironis Codex antiquissimus in Bibliotheca Mediceo Laurentiana adservatus, 1 vol. 4°. Florentia 1741.

OSSERVAZIONI Istoriche di Domenico Maria Manni Accademico Fiorentino, sopra i sigilli antichi de secoli Bassi, 2 vol. 4°. In Firenze 1739 & seq.

J. PIOMBI ANTICHI opera di Francesco de-  
ficoroni

JUILLET. 1744. 1583

*ficoreni dedicata alla sanità di nostro Signore Papa Benedetto XIV*, 1 vol. 4°. fig. in Roma 1740.

*ANTIQUI Romanorum Pontificum Denarii notis illustrati*, 1 vol. 4°. fig. Roma 1738.

*JUSTI FONTANINI FOROJULIENSIS de antiquitatibus Hortæ Colonia Etruscarum Libri tres, cum figuris æri incisis*, Roma 1723.

*JOH. LAMI, Publici Ecclesiastica Historiæ Professoris de rectâ Christianorum, in eo quod Mysterium Divinae Trinitatis adinet, sententiâ lib. VI*, 1 vol. 4°. Florentia 1733.

*JOH. LAMII de rectâ Patrum Nicanorum Fide Dissertatio*, 1 vol. 4°. Venetiis 1730.

*DE ROMANO divi Petri itinere & Episcopatu, ejusque antiquissimis Imaginibus exercitationes Historico-Criticae aut. Petro Franc. Logginio. S. Theol. ad Benedictum XIV, Pontificem Maximum*, 1 vol. 4°. Florentia 1741.

*NOVELLE LITTERARIE publicate in Firenze* 2 vol. 4°. 1740.

*DEL MOTO chenei mobili si risponde, per impulso esteriore trattato Fisico Matematico. aut. Alessandro Pascoli*, 1 vol. 4°. fig. In Roma 1723.

*SAGGI di Dissertazioni Accademiche pubblicamente lette nella nobile Accademia Etrusca dell' antichissima Città di Cortona*, 3 vol. 4°. Roma 1735, & seq. tertium volumen separatim.

DES-

## 1584 MERCURE DE FRANCE.

DISSERTATIONES HOMERICÆ, *habita in Florentino Lyceo ab Angelo Maria Riccio, Græcarum Litterarum Profess.* 3 vol. 4°. Florentia 1740, & seq. tertium volumen separatim.

OPUSCULA OMNIA Aëtis Eruditorum Lipsiensibus inserta, quæ ad universam Mathesim, Physicam, Medicinam, Anatomiam, Chirurgiam, & Philosophiam pertinent, 2 vol. 4°. cum figuris, Venetiis 1740.

HISTORIA Monasterii S. Michaelis de Passiniano, 1 vol. fol. Luca, 1741.

FR. THOMÆ VINCENTII Monelia, Florentini Ordinis Prædicator, de annis Jesu Christi Salvatoris & de Religione utriusque Philippi AUG. Dissertationes duæ, 1 vol. 4°. fig. Romæ 1741.

ANTONII PACCHIONI, Regiensis Medici & Anatomici Romani Opera; Editio quarta, 1 vol. 4°. fig. Romæ 1741.

LEONARDI BRUNI ARRETINI Epistolarum Libri VIII, ad fidem Codd. MSS. suppleti & castigati recente Laurentio Mehus, 1 vol. 8°. Florentia 1741.

LINI COLUCI PIERI SALUTATI Epistola ex Codd. MSS. nunc primum in lucem edita à Josepho R. gaccio Bi. Lopola Florentino celeberrimo, 1 vol. 8. Florentia 1741.

DELICIE Eruditorum, seu veterum Opusculorum collectanea. Jo. Lamius colligit, illustravit,

JUILLET. 1744. 1585

*travit, edidit*, 12 vol. 8°. *Florentia* 1740,  
& seq. les trois derniers volumes séparément.

CAJETANI DE LEONARDIS ODÆ, 1 vol. 8°. *Roma* 1740.

NICOLAI AVERANI *Dissertatio de Mensibus Ægyptiorum, nunc primùm edita, curante Franc. Gorio*, 1 vol. 4°. *Florentia* 1737.

Le même Libraire vend & débite actuellement le sixième & dernier volume du mois d'Août des *Actes des Saints*, donné par les Peres Jesuites, d'Anvers. Il donne avis qu'il a sous presse les trois derniers vol. de l'*Histoire Universelle de Diodore de Sicile*, traduite par M. l'Abbé Teraſſon, de l'Académie Françoisè, c'est-à-dire, les Tomes 5, 6 & 7, qui finissent l'Ouvrage.

La veuve *Maziere*, rue S. Jacques, à la Providence, vis-à-vis l'Eglise S. Yves, a imprimé le Panégyrique de S. François de Paule, prononcé par M. *Ballet*, Curé de Gif, près Versailles, dans l'Eglise des R. R. P. P. Minimes de la Place Royale, le 13 Avril 1744.

Cette Pièce a été infiniment goûtée des Connoisseurs; on a engagé l'Auteur de la donner au Public, comme il donnera incessamment plusieurs volumes de Panégyriques choisis, qui n'ont pas été entendus  
avec

## 1586 MERCURE DE FRANCE.

avec moins de satisfaction dans plusieurs Eglises de Paris ; il s'en est défendu quelque-tems, afin de ne pas donner un Discours séparé, mais les sollicitations de ses amis l'ont enfin déterminé : on peut dire que l'Orateur a saisi le véritable caractère de son Héros ; la Division est aussi élevée que le sujet qu'il traite ; il montre le Saint au-dessus de l'homme par ses Miracles, & au-dessus des Miracles par ses Vertus ; l'Eloquence, l'Erudition, les Images ne sont point au-dessous de la magnificence des Miracles mêmes ; on est persuadé que cette Pièce fera désirer les autres avec empressement.

DISCOURS prononcé à l'Ecole Militaire le 14 Février 1744, par M. *Saverien*, Ingénieur, Professeur de Physique & d'Hydrographie en cette Ecole, à l'ouverture de ses Leçons publiques, sur la Navigation & sur la Physique Experimentale, Brochure in-4°. A Paris, chés Pierre Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule 1744.

LIVRE des *Affligés Pénitens*, par M. *Picard de S. Adin*, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de Ste Croix d'Etampes, 1 vol. in-12, à Paris.

Ce Livre, qui a depuis été augmenté de la PASSION de N. S. J. C. partagée selon les  
heu-

heures du jour , se vend actuellement chés  
le Sr *Clément* Libraire , Quai des Augustins ,  
entre la rue pavée & la rue des Augustins ,  
1744.

SERMONS du Pere *Bretonneau* , de la Com-  
pagnie de Jesus , à Paris, chés *Jean Coignard*,  
Libraire-Imprimeur , rue S. Jacques , à la  
Bible d'Or , & *Louis-Hippolyte Guerin* , rue  
S. Jacques , 1743.

HISTOIRE & Description générale de la  
Nouvelle France , contenant tout ce qui re-  
garde les découvertes & les conquêtes des  
François dans l'Amérique Septentrionale ,  
avec le Journal Historique d'un Voyage fait  
par ordre du Roi dans cette même Partie  
du Monde , où l'on trouvera la Description  
Géographique & l'Histoire naturelle des  
Pays que l'Auteur a parcourus , les Coûtu-  
mes , le Caractere , la Religion , les Mœurs ,  
& les Traditions des Peuples qui les habi-  
tent , adressé à Mad. la Duchesse de Lesdi-  
guieres , avec une Dissertation préliminaire  
sur l'origine des Américains , par le Pere de  
*Charlevoix* , de la Compagnie de Jesus ; à  
Paris , chés *Pierre François Giffard* , Librai-  
re , rue S. Jacques , à Ste Thérèse ; 3 vol.  
in-4°. Cet Ouvrage dédié à S. A. S. M. le  
Duc de Penthièvre , est enrichi de Vignettes  
en

## 1588 MERCURE DE FRANCE.

en taille-douce, & d'un très-grand nombre de Cartes Géographiques & de Plans, & des Remarques de M. *Bellin*, Ingénieur de la Marine, sur ces mêmes Cartes, qu'il a été chargé de dresser, pour joindre à l'Histoire générale de la nouvelle France du P. de Charlevoix, & au Journal de son Voyage dans cette Partie du Monde.

DISSERTATIONS sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce. Par M. l'Abbé *Lebeuf*, Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, in-12. Tome II. A Paris, chés *Lambert & Durand*, Libraires, rue S. Jacques, à la Sagesse & à S. Landri, 1741.

ESSAI sur l'Esprit Humain, ou Principes naturels de l'Education, par M. *Morelly*. Volume in-12 de 369 pages, sans l'Avant-propos & la Table des Chapitres, qui en contiennent 24. A Paris, chés Charles-Jean-Baptiste de l'Espeire, Imprimeur-Libraire Ordinaire du Roi, rue S. Jacques à la Victoire & au Palmier, 1743.

HISTOIRE des Indes Orientales, anciennes & modernes, par M. l'Abbé *Guyon*.  
Trois

JUILLET. 1744. 1589

Trois vol. in-12. Le premier Tome de 396 pages ; le deuxième , de 352 ; le 3 de 471 , y compris la Table des Matieres ; à Paris , chés la Veuve *Pierre* , & Jacques *Butard* , rue S. Jacques ; Jean *Desaint* & Charles *Saillant* , rue S. Jean de Beauvais , 1744.

TABLETTES Chronologiques de l'Histoire Universelle , Sacrée & Profane , Ecclésiastique & Civile , depuis la Création du Monde , jusqu'à l'an 1743 , avec des Réflexions sur l'ordre qu'on doit tenir & sur les Ouvrages nécessaires pour l'Etude de l'Histoire , par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Deux vol, in-12. Le premier contient l'Histoire ancienne en 344 pages , sans compter le Discours Préliminaire & la Liste des Livres nécessaires pour l'Etude de l'Histoire , qui comprennent 208 pages. Le deuxième vol. contient l'Histoire moderne en 443 pages , outre un Avertissement , une Table des Papes , & un Supplément à la Colonne des Ecrivains Ecclésiastiques , qui comprennent 48 pages. A Paris , chés de *Bure* l'aîné , Quai des Augustins , à S. Paul , & chés *Ganeau* , rue S. Jacques , à S. Louis , 1744.

LEÇONS de Physique Experimentale , par M. l'Abbé *Nollet* , de l'Académie Royale des Sciences & de la Société de Londres ;



## 1390 MERCURE DE FRANCE.

à Paris, chés Guerin, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. Deux vol. in-12 de 372 pages.

NOUVELLE Edition, revüe & augmentée, du Livre intitulé, *Des Mœurs & des Usages des Romains*; à Paris, chés Briasson, Libraire, ruë S. Jacques. Deux vol. in-12, 1744.

NOUVEAU Recueil de Poësies, intitulé *Fables nouvelles & autres Pièces en Vers*, par M. D. D. L. P. D. C. avec un Examen Critique des principaux Fabulistes, anciens & modernes; à Paris, chés F. G. Merigot, Libraire, Quai des Augultins; aux Armes de France. Vol in-12, 1744.

SEPTIE'ME & huitième volumes de la Bibliothèque Françoisë, ou Histoire de la Littérature Françoisë, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital; à Paris, chés Mariette & Guerin, Libraires, ruë S. Jacques, in-12, 1744.

HISTOIRE de la Ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre tems, avec un abrégé Historique de tout ce qui précéda son établissement, à laquelle on a ajouté l'Histoire particulière des Jurisdictions anciennes & modernes de cette Ville, &c

& les Statuts qui lui sont propres , en Latin & en François, avec des Remarques , & une Table des Matieres rangées suivant l'ordre Alphabétique , par Messire Charles d'Aigrefeuille , Prêtre Docteur en Théologie , & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S. Pierre de Montpellier. *A Montpellier* , chés Jean Martel , Imprimeur du Roi & des Etats de la Province de Languedoc , 1737 , in-fol.

LE VI & dernier Tome des *Actes des Saints* du mois d'Août est imprimé. Il comprend les cinq derniers jours & un Supplément pour ce même mois. A la tête du volume , & comme hors de rang , on trouve tout ce qu'on peut dire au sujet de l'Histoire & du Culte de l'Eunuque, Intendant de la Reine *Candace* , dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres* , avec les Eloges que de Saints Ecrivains lui ont donnés. S. *Augustin* occupe beaucoup de place dans ce volume. Ses *Actes* sont éclaircis avec un grand soin dans un long Commentaire. On a tiré sa Vie en partie de ses Confessions , & en partie de celle qu'a écrite *Possidius* , Disciple & Ami du S. Docteur , avec lequel il a vécu environ 40 ans. Le Catalogue des Ouvrages de S. *Augustin* est accompagné de beaucoup d'observations solides. Pour la commodité de ceux  
qui

qui n'ont pas les *Acta Sanctorum*, on doit distribuer séparément ce qui regarde la Vie & les Ecrits de S. *Augustin*.

LES OUVRAGES de M. *Racine*, le fils, ont été rassemblés, imprimés & publiés par *Frederic Bernard*, Imprimeur - Libraire à *Amsterdam*, sous le titre suivant : LA RELIGION ET LA GRACE, Poèmes. Par M. *Racine* de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée considérablement par l'Auteur, 2 vol. in-12, 1744.

Voici les titres des Pièces qui composent ces deux volumes. On a marqué d'un asterisque celles qui ont été ajoutées à cette nouvelle Edition.

T. I. Préface sur le Poème de la Religion. Poème de la Religion divisé en VI Chants. Avis du Libraire sur les Pièces suivantes. Jugement de M. *Rousseau* sur le Poème de la Religion. Epître de M. *Rousseau* à M. *Racine* contre les Esprits forts. Avertissement sur la Pièce suivante. Réponse de M. *Racine* à l'Epître de M. *Rousseau*. Lettre de M. le Chevalier de *Ramsay* à M. *Racine*. Réponse de M. *Racine*. \* Seconde Lettre de M. le Chevalier de *Ramsay* à M. *Racine*. \* Lettre de M. *Pope* à M. *Racine*. \* Réponse de M. *Racine* à M. *Pope*. \* Avertissement  
sus

sur les deux Epitres suivantes. \* Lettre de M. le Cardinal de Polignac à M. Racine. \* L'Ame des Bêtes , I Epitre. \* L'Ame des Bêtes , II Epitre.

T. II. \* Odes Saintes. Ode I, sur l'Ouvrage des six jours. Ode II, tirée du Pseaume 11. Ode III, tirée du Ps. 72. Ode IV, tirée du Chap. 14 d'Isaïe. Cantique des Juifs à leur délivrance de Babilone. Ode V, les Vertus Chrétiennes. Ode VI, les Larmes de la Pénitence. Ode VII, la Mort Chrétienne. Odes sur divers sujets. Ode I. Ode II, sur l'Arrivée de l'Infante d'Espagne à Paris, au mois de Mars 1722. Ode I. Ode IV. Ode V, contre les Vapeurs. Ode VI, *Turpe Senilis amor*. Ode VII, aux Poëtes que la jalousie divise entr'eux. Ode VIII, sur la suspension d'Armes en 1736, lorsque notre Armée étoit prête d'investir Mantouë. Ode IX, sur l'Harmonie. \* Extrait d'une Lettre de M. Rousseau à M. Hardion. \* Lettre de M. Racine à M. Rousseau. \* Extrait d'une Lettre de M. Rousseau à M. Hardion. \* Discours sur les causes de la Décadence des Esprits. Préface sur le Poëme de la Grace, divisé en quatre Chants. \* Epitre à M. de Valincourt. Avertissement sur l'Epitre suivante. Epitre.

ESSAIS sur le Génie & le Caractere des  
E Na-

## 1594 MERCURE DE FRANCE.

Nations, divisés en six Livres ; à *Bruxelles* , chés Frederic *Léonard* , Libraire. Deux vol. in-8°. 1744.

Le même Libraire débite *l'Histoire générale* des Pays-Bas , contenant la Description des dix-huit Provinces , en quatre vol. in-8° avec figures.

ŒUVRES de *Machiavel* , nouvelle Edition augmentée de *l'Anti-Machiavel* & de quelques autres Pièces. *A la Haye* , aux dépens de la Compagnie. Six vol. in-12, 1743.

RECHERCHES Philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité , sur la certitude de nos connoissances , & sur la nature des Etres ; à *la Haye* , chés Alexandre *Johson* , Libraire , 1743 , in-8°.

MEMOIRES Historiques , Politiques & Littéraires , concernant le Portugal & toutes ses dépendances , avec la Bibliothèque des Ecrivains & des Historiens de ces Etats ; par M. le Chevalier *d'Oliveyra* , Gentilhomme Portugais ; à *la Haye* , chés Adrien *Moetjens*. Deux vol. in-8° , 1743.

ESSAI sur l'Histoire naturelle des Poly-  
pes , par M. Henri *Baker* , Membre de la  
Société Royale de Londres & de celle des  
An-

JUILLET. 1744. 1595

Antiquaires ; à *Londres*, chés R. *Dodley & M. Cooper*, dans *Pater-noster-Row*, 1743, in-8°. L'Ouvrage est en *Anglois*.

CONSULTATIONES MEDICÆ, sive Sylloge Epistolarum, cum Responsis Hermannii Boerhaave. Premier vol. in-8°, 1744. A *Londres*, chés *Jean Nourse*.

NOUVELLE EDITION de l'Introduction à l'Histoire générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état présent & les intérêts des Souverains, commencée par M. le Baron de Puffendorf, complétée & continuée jusqu'en 1743. A *Amsterdam*, chés *Zacharie Châtelain*, 1743, in-12. Onze volumes, dont six pour l'Histoire Universelle, trois pour l'Histoire de Suède, & deux pour celle de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amerique, pour servir de suite à l'Introduction à l'Histoire Universelle du Baron de Puffendorf.

CEREMONIES & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard & autres, avec une Explication Historique & quelques Dissertations curieuses : Tome VII, seconde Partie, contenant plusieurs Dissertations de Mrs les Abbés

E ij Ban-

Bannier & le Mascrier , sur des Matieres qui ont quelque rapport aux Cérémonies Religieuses , & Tome VIII , qui contient un parallele Historique des Cérémonies Religieuses de tous les Peuples anciens & modernes , & la Description de divers usages singuliers prétendus Religieux , ou qui ont quelque rapport à la Religion , *in-fol.* *A Amsterdam* , 1743.

TRAITE' du Sublime de Denis Longin , accompagné d'une nouvelle Version Latine, de Notes & de corrections , faites en partie à l'aide des Manuscrits , & en partie sur des conjectures par Zacharie Pearce. On y a joint tous les fragmens de l'Auteur. Troisième Edition , à Londres , chés Jacques & Richard Tonson , & Jean Watts , 1743 , *in-8°.* de 301 pages, sans les Index, la Préface & la Vie de Longin, de 35 pages. *L'Ouvrage est en Latin.*

RECUEIL de diverses Fables , dessinées & gravées en taille-douce sur de beau papier Royal , par M. Georges Jossati , Architecte Civil , à Venise. Tome I , *in-4°.* contenant trente Planches enluminées , avec des Inscriptions Italiennes & Françoises , tirées des meilleurs Auteurs,

JUILLET. 1744. 1597

ON donnera incessamment à Padouë une nouvelle Edition de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV, sous le Titre *De servorum Dei Beatificatione & Beatorum Canonizatione*. Cette Edition sera plus correcte que la premiere ; on y a fait des additions considerables, & on n'épargne rien pour la rendre aussi parfaite qu'il est possible. Cette Edition se fait au Séminaire.

MARCI GOTTLIEBI Wernsdorffii Fac. Philos. in Academia Wittembergensi Assessoris, de Republicâ Galatarum Liber singularis, in quo, cum Gentis origo, Status Regiminis, mores & res geste, fide Scriptorum, & Numismatum antiquorum exponuntur, tum Galatia Regio describitur ; adjuncta ejusdem Tabula Geographica, cum Indice locupletissimo. A Nuremberg, chés Joh. Jacques Cremer. Vol. in-4°, de 340 pages, sans y comprendre la Préface ni la Table. Ces recherches sont divisées en six Chapitres, qui répondent à pareil nombre de Questions comprises dans le sujet que l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres proposa pour le Prix de l'année 1740.

ON a publié à *Leipsick*, il y a déjà du tems, le premier volume de la continuation du Recueil de Pièces de Litterature, sous

E iij le



## 1598 MERCURE DE FRANCE.

Titre de *Miscellanea Lipsiensia nova, ad incrementum Scientiarum ab iis qui sunt in colligendis Eruditorum novis aëlis occupati, per partes publicata*; Lipsie, apud Joannem Fridericum Gleditschium, 1743, in-8°. Cet Ouvrage qui avoit été interrompu depuis 1717, a été repris au mois d'Avril 1742; M. *Menkenius*, qui en est l'Auteur, promet d'en donner tous les trois mois douze feuilles, qui formeront chaque année un volume de 48 feuilles-d'impression. Cet Ouvrage contient des Differtations sur la Théologie, sur quelques points de Critique & de Philologie, & sur plusieurs endroits difficiles de l'Ecriture-Sainte.

MEMOIRES du Comte de *Guiche*, concernant les Provinces Unies des Pays-Bas, & servant de Supplément & de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier & du Comte d'Estrades, in-12, 1744, à Londres. Ces Mémoires vont depuis 1665, jusqu'en 1672. Ils ont été imprimés sur un Manuscrit acheté à l'Inventaire des Livres de feu M. d'Angervilliers, Secrétaire d'Etat & Ministre au Département de la Guerre. Ce Livre n'avoit point encore paru, & le P. de Montfaucon n'en a point parlé dans sa Bibliothèque de Manuscrits, ni le P. le Long dans son Catalogue des Ecrivains de l'Histoire de France,

JUILLET. 1744. 1599

France , ni M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy ,  
dans sa Méthode pour étudier l'Histoire.

HISTOIRE de l'Empereur Charles VI , de  
glorieuse mémoire , contenant ce qui s'est  
passé de plus mémorable en Europe depuis  
sa naissance jusqu'à sa mort , tirée des Mé-  
moires & autres Pièces authentiques , ma-  
nuscrites & autres, dans lesquelles on a puisé  
des Anecdotes très-curieuses, qui n'avoient  
point encore paru , à la Haye , par M. P. A.  
la Lande , 1743. Six vol. in-12 , chés Jean  
Neaulme.

ESTAMPES NOUVELLES



Le Sr Petit , Graveur , rue S. Jacques , a l'honneur  
bonne d'Epine, près les Mathurins , qui continue de  
graver avec succès la suite des Hommes Illus-  
tres du feu Sr Desrochers , Graveur du Roi , vient  
de mettre au jour les deux Portraits suivans , qui se  
servent de Pendant.

JEAN RACINE , de l'Académie Française ,  
Gentilhomme ordinaire du Roi , mort le 22 Avril  
1699 , âgé de 59 ans. On lit ces Vers au bas.

Racine , en nous touchant & l'esprit & le cœur ,  
Du Théâtre François devint l'autre merveille ;  
Par ses Vers, pleins de force, autant que de douceur,  
Il succéda seul à Corneille ,  
Et n'a point eu de successeur.

LOUIS RACINE , de l'Académie Royale des

E iij Inscrip-

## 1600-MERCURE DE FRANCE.

Inscriptions & Belles-Lettres, né à Paris le 2 Novembre 1692. On lit ces Vers Latins au bas, de M. Coffin.

*En quem Relligio sibi vindicat unica Vatem;  
Cujus Scripta velit, vel Pater, esse sua.*

Et ces Vers François de M. Desforges Maillard.

Héritier de la gloire & du nom de Racine,  
Des vaines fictions il méprisa l'éclat,  
Et rappelant les Vers à leur sainte origine,  
Confondit tour à tour l'Incrédule & l'Ingrat.

*Pinxit Aved; Sculptit Petit, obsequens studio &  
amicitia Illustrissimi viri Titon du Tillet.*

On a publié depuis peu à Florence un Programme, par lequel on donne avis au Public, qu'on va dessiner & graver en Cuivre les Peintures qui sont sur le Plafond de la Galerie Royale de cette Ville. Chacune de ces Peintures sera gravée sur une Planche, d'environ trois pieds de largeur, & d'un peu plus de deux pieds de hauteur. Les meilleurs Graveurs d'Italie y travaillent, & on y employe le plus beau Papier Royal. On joindra à chaque Planche une Explication Historique du Sujet qu'elle représente. La première partie doit être achevée ce mois-ci. On n'en tire que 150 Exemplaires. Le prix pour les Souscripteurs sera de deux Sequins, & de trois pour les autres, auxquels on n'en délivrera, que quand l'Ouvrage sera entièrement achevé.

Il paroît une nouvelle Carte d'Italie, en deux feuilles, par M. d'Anville, Géographe du Roi. Les bienfaits de M. le Duc d'Orleans ont mis l'Auteur en état de ne rien épargner pour l'exécution de cet  
Ouvrage,

Ouvrage , qui sera suivi de plusieurs autres Morceaux de même genre , dont un nouveau Corps de Cartes générales sera composé. La Carte d'Italie est accompagnée d'une Analyse , Volume *in 4<sup>o</sup>*. imprimé avec soin , & qui se trouve chés la veuve *Etienne* , rue S. Jacques. Un Avertissement mis au-devant de cette Analyse , fournit le Plan du nouveau Corps de Cartes , entrepris par M. d'Anville. La Carte d'Italie se trouve chés l'Auteur , aux Galeries du Louvre.

Le Sr *le Roux* , Ingénieur - Géographe du Roi à Paris , rue des grands Augustins , vis à vis le Parnier Fleuri , vient de publier le vrai *Plan des Attaques d'Ypres & de Menin* ; un beau Plan du *Fort de la Kenoque* , & de la *Ville de Tournay* , avec une nouvelle Carte de l'Empire de Russie , dressée sur les Mémoires de M Keillow , Secrétaire du Conseil de Pétersbourg.

On écrit de *Généve* , qu'on doit vendre dans cette Ville , chés les Srs *Salard* , pere & fils , une Collection de Médailles , tant Grecques que Romaines , en Argent & en Bronze , au nombre d'environ 200 , & quelques Pierres gravées. M. le Professeur *Calandrini* y joindra une quantité de Médailles , qui ont été envoyées d'Allemagne après la mort d'un Curieux , qui les avoit rassemblées. Il y a entre autres un *Othon* , moyen Bronze , une *Messaline* Grecque , un *Galien* , & une *Salonine* Médailhon , un *Pescennius Niger* . un *Néron* , au Revers la Tête d'*Agrippine* , deux *Gordiens* d'Afrique , une *Plotine* , femme de Trajan , un *Emilianus* , & plusieurs autres Médailles rares , avec une Suite des autres Empereurs & Césars.

M. *Chycoineau*, Conseiller d'Etat, Premier Médecin du Roi, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs, Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans, lequel a fait à la Dame de Lestrade une pension sa vie durant, & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables, & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40. ans avec succès & applaudissement, a bien voulu donner son Approbation pour débiter ses Remèdes, pour l'utilité & le soulagement du Public; sçavoir, une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur & autres Maladies de la Peau; & un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole; les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le teint. Ces Remèdes se gardent tant que l'on veut, & peuvent se transporter par tout.

Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4. & 6. livres & au dessus, selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3 livres 10. sols, & les demi Pots d'une livre 15. sols.

Mad. de *Lestrade*, demeure à Paris, rue de la Comédie Française, chés un Grainetier, au premier Etage. Il y a une Affiche au-dessus de la porte.





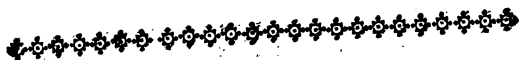
Evj

SPL

Chanson  
de  
saillaut.



CHAN-



## CHANSON.

**L**E Dieu de la Treille & l'Amour ,  
Tous deux font les plaisirs du monde ;  
Sur leur empire chaque jour ,  
Le bonheur le plus doux se fonde :  
Pour jouir de la volupté ,  
Mon cœur sans cesse les rassemble ;  
De l'un sans l'autre peu flaté ,  
Je les unis toujours ensemble.

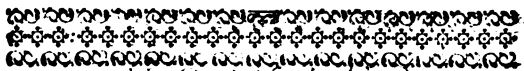
*Par M. Laffichard.*

## AUTRE.

**L**E plaisir est un Dieu volage ,  
Dont l'éclat trompeur nous séduit ;  
Du papillon il est l'image ,  
Qui cueille le miel , & s'ensuit :  
Aussi-tôt qu'il flatte nos ames ,  
Nous éprouvons de tendres flâmes ;  
Mais a-t'on goûté ses douceurs ?  
Il s'envole , & perce nos cœurs.

*Par le même.*





## S P E C T A C L E S.

*EXTRAIT d'un Ballet nouveau, représenté par l'Académie Royale de Musique le 11 Juin, intitulé L'ECOLE DES AMANS.*

**A**U Prologue, le Théâtre représente un Bosquet, orné des Jardins de Venus, &c. L'Amour, en robe de Docteur de Cythère, est environné par les Jeux & les Plaisirs. Les Amans célèbrent sa gloire, en attendant ses Leçons.

*Chœur d'Amans.*

Du Vainqueur, Dieu d'Amathonte,  
Célébrons les doux exploits, &c.  
Enchantés dans ces retraites,  
Sans compter nos jours charmans,  
Nous devons à nos défaites  
Les plus chers de nos momens.

L'Amour descend de son Trône. Il dicte des maximes, qui servent de Leçons aux Amans, & aux Amantes; entre ces Leçons il en choisit trois qui font la division de ce Ballet : les voici.

Je

JUILLET. 1744. 16031

Je prétends aujourd'hui dans des fêtes nouvelles,  
Vous guider sur les pas de mes sujets fidelles.

Vous verrez un Hymen heureux

*Première Leçon.*

De Deux Amans couronner la constance,

Vous verrez triompher mes feux

*Deuxième Leçon. Troisième Leçon.*

De la Fortune & de l'absence,

Retenez mes Leçons ; goûtez-en les douceurs ;

Par la voix des plaisirs je vais vous les apprendre ;

L'Amour est fait pour instruire les cœurs ,

Et les cœurs sont faits pour l'entendre.

La jalousie vient troubler les chants & les  
danfes des Amans. Elle veut les dégager des  
chaînes de l'Amour , en leur rappelant les  
peines qu'elle leur fera souffrir elle-même.  
Voici comme elle s'exprime :

Est-il un plus cruel outrage

Que de trahir vos tendres feux ?

Qu'un plus digne objet vous engage ;

Fuyez des appas dangereux.

L'Amour s'oppose aux projets de la ja-  
lousie ; il appelle l'Espérance au secours des  
Amans épouvantés, & dit :

Vous qui calmez les soins jaloux ,

Volez , agréable Espérance ;

Ramenez

## 1606 MERCURE DE FRANCE.

Ramenez avec la Constance

Les plaisirs les plus doux.

L'Espérance paroît dans le char d'Amphitrite conduit par les Tritons ; elle en descend, & réunit les Amans séparés. La jalouse s'obstinant à rester , l'Amour irrité lui dit :

Fui , Jalouse affreuse ,

Tombe au fond des Enfers , &c.

Il la frappe de son flambeau , & la précipite dans son séjour ordinaire.

*Première Leçon. La Constance couronnée.*

Le Théâtre représente un Forêt , & le Château de Sulmone.

Zélide , Dame Napolitaine ; Tutrice de Fénise, ouvre la Scène , par cette exposition.

Ici , de deux jeunes Amans

J'examine avec soin les tendres sentimens...

L'Hymen ne doit qu'avec prudence

Couronner les feux de l'amour :

Une épreuve de plus d'un jour

Doit précéder leur récompense :

L'Hymen ne doit qu'avec prudence

Couronner les feux de l'Amour.

Valere , Seigneur François , en Chasseur ,  
vient prier Zélide de couronner son amour ;  
Zélide ,

JUILLET. 1744. 1607

Zélide , pour éprouver sa constance , lui répond :

Je me garderai bien de vous unir tous deux ;  
L'Hymen vous offrira de plus utiles nœuds , &c.

Cette réponse fait croire à Valere que Fénise est infidelle ; Zélide augmente ses allarmes par ces deux Vers :

Croyez-vous que l'Amour arrête  
Un cœur que la Fortune attend ?

Valere, toujours plus allarmé par tout ce que Zélide lui dit , la veut quitter brusquement pour aller chercher Fénise ; son Amante le previent. A peine est-elle arrivée qu'il lui reproche son changement par ces Vers :

Quoi ! vous brisez notre lien !

Je vous croyois tendre & fidele ;  
Hélas ! de votre amour je jugeois par le mien.

Fénise lui répond qu'elle ne se reproche rien ; Zélide leur fait entendre à tous deux que c'est à l'intérêt à régler l'Hymen ; Fénise détruit cette injuste maxime par celle-ci.

Ah ! peut-on devenir Epoux ,  
Sans consulter le Dieu de la tendresse ?  
Peut-on jamais rendre trop doux  
Un nœud, qui doit durer sans cesse ?

Va-

## 1608 MERCURE DE FRANCE.

Valere , rassuré par un si doux langage ,  
presse Zélide de le rendre heureux avec  
Fénise , dont le sort est en sa puissance ;  
après quelque résistance , assaisonnée de  
raillerie , Zélide consent à couronner un  
Amour quelle croit avoir assez éprouvé. Elle  
leur dit :

Ah ! c'est trop résister à vos tendres regrets ;  
C'est trop vous déguiser mes sentimens secrets.  
Heureux Amans , cessez de craindre ;  
Vous brûlez d'un beau feu , qu'il est tems d'ap-  
prouver ;

Je ne cherchois pas à l'éteindre ;

Je ne voulois que l'éprouver.

La Scène finit par un *Duo* très-court , qui  
s'adresse à Zélide , pour la remercier de la  
grâce qu'elle fait à ces tendres Amans ; un  
bruit de cors annonce la Chasse dont on a  
déjà parlé , & c'est par cette Chasse , qui fait  
un très-grand plaisir , que cette premiere  
Entrée est terminée. Pendant la Chasse ,  
Valere chante ces Vers :

L'Amour est un Chasseur ; cédonz sans résistance ;

En vain l'on fuit ses traits , quand il les lance ;  
Présentons lui nos cœurs , s'il vole sur nos pas ;

Dans ses filets laissons-nous prendre ;

Que ses pièges sont doux ! ne nous en plaignons  
pas.

Quand

Quand la surprise a tant d'appas,  
Feroit-on bien de s'en défendre ?

La Composition des Ballets de cet Opera  
a fait beaucoup d'honneur à M. Malterre ;  
qui en a composé les Pas.

*Seconde Entrée, ou seconde Leçon, la Gran-  
deur sacrifiée.*

Le Théâtre représente une *Kermesse*, ou  
Foire de Flandre.

Isabelle, Princesse de Flandre, ouvre la  
Scène avec Angelique sa Confidente. An-  
gelique lui parle ainsi, pour exposer une  
partie du sujet :

Sous l'habit Pastoral prétendez-vous long-tems

Cacher une illustre Princesse ?

Il faut à la Grandeur des Palais éclatans ;

Les Bois & les Hameaux sont faits pour la tendresse.

Isabelle lui répond :

Ici, des Jeux nouveaux rassemblent chaque jour

Des Mortels amenés par Plutus & l'Amour ;

De mon rang avec eux j'évite la contrainte

Sous ce déguisement ;

Tous leurs projets divers font mon amusement, &c.

Angelique lui demande si elle n'y cher-  
che

che pas Philinte ; elle convient qu'elle est ravie d'y trouver ce Berger , & qu'elle rougit plutôt de l'Amour que de l'Amant.

Le prétendu Philinte vient ; c'est encore un Prince déguisé par le privilège attaché à la fête de la Kermesse ; il parle d'amour à Isabelle. Elle veut lui imposer silence , en se faisant connoître pour ce qu'elle est. Voici la réponse qu'elle lui fait :

Par un langage si flatteur  
Ne vous obstinez plus à séduire mon ame ;  
Philinte , il faut éteindre une inutile flamme ;  
Le Ciel pour un Berger n'a point formé mon cœur.

Cette Scène est remplie de sentimens de part & d'autre ; Isabelle dit à Philinte que son Pere la destine à un Epoux digne de sa naissance ; Philinte la prie en vain de lui nommer son Rival ; elle garde un prudent silence : le prétendu Philinte lui reproche tendrement le sacrifice qu'il lui fait par l'excès de son amour , & lui dit :

Ah ! connoissez toute votre puissance.  
Je vais rompre un Hymen digne de mes Ayeux ;  
Mais le brillant honneur d'une illustre naissance  
N'est-il pas effacé par l'éclat de vos yeux ?  
Plaignez , adorable Bergere ,  
Un Souverain tendre & sincere ,  
Qui ne respecte plus que vos divins appas.

Je leur immole tout ; gloire , Grandeur . . . .

Elle finit le Vers & lui dit :

Hélas !

Que n'est-ce vous , Tersandre ?

Le faux Philinte se jette à ses genoux ,  
& se fait connoître pour le véritable Ter-  
sandre.

Cette Scène très-intéressante finit par ce  
*Duo* :

Je vous ai cédé la victoire ,  
Sans consulter les Loix de la Grandeur ;  
Les fideles Amans font leur unique gloire  
De brûler à jamais d'une sincere ardeur.

Cette seconde Entrée finit par la fête de  
la Kermesse.

*Troisième Leçon. L'Absence surmontée.*

*La Scène est dans la place Saint Marc , à  
Venise.*

Le Théâtre représente une Colonnade ,  
preparée pour une fête de Carnaval. On  
voit au travers la place de S. Marc.

*Leandro* , Seigneur Romain , expose le  
sujet par ce monologue :

Ne vous verrai-je plus, vous qui formez mes vœux ,  
Où



## 1612 MERCURE DE FRANCE.

Où dois-je aller, hélas ! pour calmer mes allarmes ?

Dans quels Climats heureux

Voit-on briller vos charmes ?

C'est ici l'aimable séjour ,

Où j'ai soumis mon cœur aux attraits d'Elismene, &c.

Ici , le soit cruel nous sépara tous deux ,

Sans pouvoir expliquer mes vœux . . . .

J'ai bientôt appris son langage ;

N'aurai-je jamais l'avantage

De m'en servir pour expliquer mes feux ?

Ne vous verrai-je plus , &c.

Leandro appercevant Elismene , se retire pour l'entendre.

Elismene , Dame , Veuve François , se voyant seule , fait connoître les sentimens de son cœur par ces Vers :

Amour , si quelquefois tu fais verser des pleurs ,

En se plaignant de tes rigueurs ,

On les adore :

En pressant la Raison d'éteindre tes ardeurs ,

On craint le secours qu'on implore.

Leandro devient jaloux par ce monologue , qu'il croit s'adresser à un Rival secret. Elismene continuë de chanter d'une manière qui n'est pas moins capable de l'allarmer. Pressé par sa jalousie , Leandro s'approche enfin ; elle le voit avec une agréable surprise

JUILLET. 1744. 1619

prise & jouit de son embarras ; elle lui dit  
en souriant :

Quand le sort me força de quitter ce rivage ;  
Vous ne sçaviez pas mon langage.

Leandro lui répond vivement :

Je voudrois encor l'ignorer ;  
Je n'aurois pû vous déclarer  
Un feu constant . . . qui vous outrage. . .  
Et je n'apprendrois pas dans ce funeste jour ,  
Qu'un Rival heureux vous engage.

Elismene après avoir eu quelque-tems le  
plaisir de le voir jaloux & par conséquent  
amoureux , le désabuse enfin , & pour lui  
prouver qu'elle l'aime , lui parle Italien ;  
langage qu'elle a appris, depuis qu'ils se sont  
séparés.

Ils chantent ensemble un *Duo* , dont nous  
mettons ici la Traduction en faveur des  
Lecteurs.

*Leandro.*

Charmantes flâmes ,  
Brûlez nos âmes ;  
Parmi les plaisirs & les jeux ,  
Rendez-nous toujours heureux.  
Aimable tendresse ,  
Je sens sous vos attraits ;

Regnez

## 2614 MERCURE DE FRANCE.

Regnez sans cesse ;  
Pour vous nos cœurs sont faits.

*Elisimene*

*Gradite fiammè ,  
Ardite l'almé ;  
Fra Scherfi amati ,  
Fate noi beati  
Nume d'Amore ,  
Tuo vèzzi sento ;  
Regna nel core ,  
Di te contento.*

Cette troisième & dernière Entrée ou Leçon , finit par le divertissement ; qui est composé de Masques chantans & dansans.

Le Poëme de ce Ballet est de M. Fuselier , très connu par d'autres Poëmes Comiques & Lyriques qui ont eu beaucoup de succès ; ce dernier a été mis en Musique par M. Nieil , Auteur d'un autre Ballet Héroïque , intitulé les *Romans* , représenté en 1736.

Le 9 la même Académie remit au Théâtre le *Ballet Héroïque des Graces* , composé de trois Entrées , précédées d'un Prologue. M. Roy est l'Auteur du Poëme , qui a été mis en Musique par le feu Sr Muret. Le même Ballet avoir été représenté pour la pre-

premiere fois le 5 Mai 1735. On peut voir l'Extrait qui en a été donné dans le Mercure de Mai de la même année, page 972.

Le 13, les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragédie d'*Hypermnestre*, de feu M. deRioupeiroux. La Dlle Dumefnil y joue le principal rôle dans la plus grande perfection; les rôles de *Danaüs* & de *Lyncée*, sont très bien remplis par les Srs Sarrazin & Grandval. Cette Pièce avoit été donnée dans sa nouveauté en 1704. Les trois principaux rôles étoient alors joués par Mlle Duclos, & par les Srs Salé & Baron, le fils; elle fut reprise en 1726, & ces mêmes rôles furent remplis par la même Dlle Duclos, & par les Srs le Grand & Quinaut, l'aîné. On peut voir l'Argument & les Remarques qui ont été donnés au sujet de cette Tragédie dans le premier Volume du Mercure de Décembre 1726, page 2747.

Le 23, les mêmes Comédiens donnerent une Comédie nouvelle en Prose & en un Acte, intitulée *les Graces*, par M. ...., dont le succès est très-brillant. Cette Pièce est généralement applaudie, par le mérite du Poëme, & par la finesse, le feu & la légereté de l'exécution; le tout forme un Tableau animé, où les yeux & le cœur sont également satisfaits. On en parlera plus au long.

Le

Le 2 de ce mois, les Comédiens Italiens donnerent la première représentation d'une nouvelle Comédie Italienne en cinq Actes, intitulée *Coraline Magicienne*, laquelle a été reçûe très-favorablement du Public. Cette Pièce, qui est ornée de differens Spectacles, fait beaucoup de plaisir; elle est jouée d'ailleurs dans le vrai goût Italien, où les *Jazzis* & un continuel jeu de Théâtre produisent fort souvent des Scènes aussi comiques que singulieres, lesquelles ont été généralement applaudies, par la vivacité avec laquelle tous les Acteurs ont joué leurs rôles. Celui de Coraline, qui est le principal de la Pièce, a été rendu avec la même précision.

Parmi les differens Spectacles dont cette Pièce est ornée, on voit au cinquième Acte une Décoration singuliere, qui représente un Fort, dans lequel *Flaminia* est enfermée, A la fin de l'Acte, ce même Fort se détruit subitement, & de tous les débris il se forme aux yeux des Spectateurs un Palais magnifique, d'Ordre Ionique, quoique d'une grande simplicité; il est orné de Colonnes & de Pilastres, qui soutiennent l'entablement de l'Edifice. Des Guirlandes & des festons de fleurs & de fruits regnent d'une Colonne à l'autre, au bas de la Balustrade, dont l'entablement est couronné. Le fond de la Décoration est terminé par un Perron, d'environ douze marches,

ches, sur lesquelles sont placés à droite & à gauche les Acteurs & Actrices, & tous ceux qui doivent former le Divertissement. En effet, au premier coup d'archet de l'Orchestre, on voit tous ces Personnages descendre commençant la marche & le Divertissement, qui est parfaitement bien exécuté; le sieur *Vincent* danse un Pas de deux avec la Dlle *Veronése*, cadette, sœur de la Dlle *Coraline*, qui a été fort applaudie, & cette dernière en danse un autre avec le Sr *Ballety*, qui ne fait pas moins de plaisir. La Pièce est terminée par un Chœur de Musique Italienne, chantée par la Dlle *Coraline* & par les autres Acteurs. La Musique des Divertissemens a été trouvée très-bien caractérisée; elle est du Sr *Blaise*, connu par d'autres bons Ouvrages.

La composition & l'exécution de ce magnifique Palais, dont on vient de parler, est des Srs *Brunetti*, pere & fils, Peintres Italiens, que le Public a fort applaudis.

Les Vers qu'on va lire, sont adressés à la Dlle *Coraline*.

Une Muse tendre & novice  
De toi reçoit ses premiers fers;  
Ce n'est point l'injuste caprice,  
C'est l'Amour qui dicte mes Vers.

**F** Les

## 1618 MERCURE DE FRANCE.

Les Graces , jeune & vive Actrice ,

T'embellirent de leurs attraits ,

Et Terpsicore , avec justice ,

Leur accorda les derniers traits.

Dès que Paris vit sur la Scène

Paroître tes heureux talens ,

Il abandonna Melpomène ,

Pour te consacrer son encens.

Courage , aimable Coraline ;

Poursuis ; enchante tous les cœurs ;

Plus qu'aucun de tes Spectateurs ,

J'applaudis ta beauté divine.

J. P. D.

Le 19 les mêmes Comédiens remirent au Théâtre *l'Amour Précepteur* , Comédie , en Prose & en trois Actes , par M. G. . . . Auteur de plusieurs autres Pièces , qui ont été jouées avec succès sur le même Théâtre , dans laquelle la Dlle *Rosalie Astrandi* , jeune Actrice , âgée d'environ onze ans , qui avoit déjà parû , & dont on a parlé dans le *Mercur* de Mai dernier , joua le rôle d'*Henriette* avec applaudissement. Cette Pièce avoit été représentée dans sa nouveauté au mois de Juillet 1726. On peut voir l'Extrait qui en a été donné

donné dans le *Mercur* d'Août de la même année, page 1872. Le rôle de *Federico*, qui étoit joué par la Dlle *Flaminia*, est remplacé par la Dlle *Therese*, qui le joue fort au gré du Public.

Le 12, l'Opera Comique, voulant aussi donner des marques de réjoüissances dans les conjonctures présentes, donna son Spectacle *gratis*, & représenta *Pigmalion*, ou la *Statue animée*, & les *Jardins de l'Hymen*; ces deux Pièces furent précédées d'un Prologue & suivies de différens Divertissemens. Tout s'y passa sans confusion & au grand contentement d'une multitude de Peuple du Fauxbourg & de la Ville. Ce Spectacle commença à une heure & finit à trois.

Le soir, les Marchands Sindics de la Foire S. Laurent firent illuminer toutes les rues qui sont dans l'enceinte de cette Foire, & on y dansa une partie de la nuit.

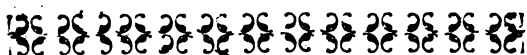
Le 16, le même Opera Comique donna une Pièce nouvelle en tin Acte & en Vaudevilles, intitulée *l'Ecole des Amours Grivois*, ornée de plusieurs Divertissemens Flamands, de Chants, de Danses grotesques, & de différens Vaudevilles convenables au sujet de la Pièce, le tout parfaitement bien exécuté. La Dlle Puvigné, jeune Danseuse, dont on a eü occasion de parler avec éloge à la



précédente Foire S. Laurent, dansa un Menuet avec le Sr Noverre, jeune Danseur de la même Troupe, avec un applaudissement général. La même Danseuse avoit exécuté quelques jours auparavant sur le même Théâtre les Caractères de la Danse, avec toute la précision & la vivacité possibles, & fort au-dessus de son âge. On parlera plus au long de cette première Pièce, qui attire tous les jours de nombreuses Assemblées à ce Spectacle.

Le 27, on donna une nouvelle Pièce d'un Acte, ornée de Divertissemens, de Chants & de Danfes, intitulée *le Déguisement Pastoral*, laquelle a été applaudie, & dont on pourra parler plus au long.





# NOUVELLES ETRANGERES,

## TURQUIE.

**O**N mande de Constantinople , que le Grand Seigneur avoit disposé du Gouvernement du Grand Caire en faveur du Reys Effendi , & qu'une Escadre considerable avoit fait voile pour la Mer Noire , sous les ordres du Capitan Pacha.

## P R U S S E.

**O**N a appris de Berlin du 8 de ce mois , que la Reine de Hongrie & les Etats Généraux des Provinces Unies ont écrit au Roi de Prusse , pour le féliciter sur son avenement à la Régence de la Principauté d'Oost-Frise.

Le dix-sept , jour fixé pour la célébration du mariage de la Princesse Louise Ulrique & du Prince Royal de Suède , les Princes de la Famille Royale , & les autres Princes qui se sont rendus à Berlin , pour se trouver à cette cérémonie , s'étant assemblés , ainsi que les Ministres Etrangers , les Seigneurs & les Dames de la Cour , dans l'appartement du Roi , S. M. se rendit sur les neuf heures du soir avec les deux Reines & la Princesse Louise Ulrique dans la Sale où devoit se faire la cérémonie.

La Princesse Louise Ulrique fut conduite par le Prince Guillaume , qui avoit été chargé d'une procuration pour épouser cette Princesse au nom du Prince Royal de Suède. Le Prince Guillaume & la

## 1622 MERCURE DE FRANCE.

Princesse se placèrent sous un Dais, qui avoit été préparé pour cet effet, & M. Rolof, Conseiller du Consistoire, après avoir fait un Discours convenable à la circonstance, leur donna la bénédiction nuptiale, & échangea les bagues, au bruit d'une triple salve de l'artillerie des remparts.

Le Roi & les deux Reines passèrent ensuite dans la Sale des Chevaliers; il y avoit huit tables, chacune de 40 couverts, & leurs Majestés souperent à la première avec les Princes & les Princesses de la Famille Royale.

Le Prince de Holstein Beeck fit les honneurs de la seconde table, à laquelle étoient placés les autres Princes qui avoient assisté à la cérémonie, & les Généraux.

La troisième, destinée pour les Ministres Etrangers & pour les Ministres d'Etat, fut tenue par le Comte de Podewils, Premier Ministre.

A la quatrième, dont le Comte de Hacke fit les honneurs, étoient les Dames & les Seigneurs de la suite des Princes & des Princesses, qui ne sont pas de la Famille Royale.

Le Comte de Gotter tint la cinquième, dont les couverts ne furent remplis que par des Dames de la Cour.

Les trois autres tables furent occupées par le reste de la Noblesse, & par les Gentilshommes qui ont accompagné à Berlin le Comte de Tessin, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Suède; & les honneurs de ces dernières tables furent faits par M. de Borck, Adjudant Général du Roi, par M. de Wedel, Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Prussiennes, & par le Comte de Henckel, Grand Veneur.

Le souper fut suivi d'un magnifique Bal, après lequel la Princesse Royale de Suède fut conduite à son

son appartement, & mise au lit avec les cérémonies accoutumées.

Quelques jours avant la célébration du mariage de cette Princesse, le Roi donna dans le Château de Charlottenbourg une très-belle Fête, à laquelle l'Ambassadeur & l'Ambassadrice de Suède furent invités. Après un Concert exécuté par les Musiciens de S. M. on servit une table de cent couverts avec autant de profusion que de délicatesse; le Château & les Jardins de Charlottenbourg furent entièrement illuminés; on tira un feu d'artifice, & il y eut ensuite un Bal.

Le Roi vit représenter le 18, sur le nouveau Théâtre, l'Opera de *Caton d'Utique*, précédé d'un Prologue, composé à l'occasion du mariage de la Princesse sa sœur.

Le Comte de Gotter, Grand Maréchal de la Cour; le Comte de Schaffgotsch, Grand Ecuyer, & le Baron de Schweerts, Premier Chambellan, ont été nommés par S. M. pour accompagner cette Princesse jusqu'à Stralsund.

S. M. a ordonné qu'on donnât à l'avenir au Prince Guillaume le titre de Prince de Prusse.

## • A L L E M A G N E.

**O**N mande de Vienne du 4 de ce mois, que la Reine de Hongrie a envoyé à la Diette de l'Empire un Mémoire, dans lequel elle se plaint de ce que l'on a mal interprété sa Protestation du 23 Septembre dernier, en supposant qu'elle avoit voulu attaquer les prérogatives de l'Empire.

Ce Mémoire porte, que l'intention de S. M. n'a pas été de donner atteinte aux droits de qu'il que ce soit, & qu'elle n'a cherché qu'à mettre les siens à couvert, étant bien éloignée de vouloir renouveler

F iij les

les anciennes querelles ; qu'après la paix faite , elle regardera ce qui s'est passé , comme non avenu , dans l'espérance que les Puissances , avec lesquelles elle est en guerre , en feront autant de leur côté ; qu'elle se tient fortement attachée aux intérêts du Collège Electoral , & qu'elle s'opposera à tout ce qui peut y être préjudiciable ; qu'elle répète que tout ce qu'elle a avancé au sujet de la Déclaration , faite à la Diette de l'Empire par M. de la Nouë , Ministre du Roi de France auprès de cette assemblée , ne concerne point le Chef Suprême de l'Empire ; qu'elle n'a été nommée que Grande Duchesse de Toscane dans les Actes émanés de la Cour de Francfort , & que par cette raison on ne doit pas trouver étrange qu'elle n'ait pas accordé à l'Empereur les titres qu'il peut exiger ; qu'il y a eu lieu d'espérer qu'on en seroit venu à une parfaite reconciliation ; que de sa part elle n'y apportera point d'obstacle , lorsqu'on lui proposera des conditions qui puissent être acceptées , & qu'elle ne desirer rien avec plus d'ardeur , que de voir les Electeurs , Princes & Etats de l'Empire , porter l'Empereur à des moyens d'accommodement ; que S. M. déclare , que par sa Protestation elle a prétendu attaquer seulement la forme de l'Election de S. M. I. & non l'Election elle-même ; qu'elle est disposée à se desister de son opposition , dès qu'on lui aura donné une satisfaction pour le passé , & des sûretés pour l'avenir , touchant la voix Electorale de Bohême , & qu'elle persiste dans la Déclaration qu'elle a faite le onze du mois de Février dernier à l'assemblée des Etats du Cercle de Suabe.

Le bruit s'est répandu que le Roi des deux Siciles avoit remporté plusieurs avantages considérables sur les troupes commandées par le Prince de Lobkowitz.

Le

Le Marquis de Botta , ci-devant Ministre de la Reine de Hongrie à Pétersbourg , & qui avoit les arrêts dans la maison , depuis que S. M. a nommé de nouveaux Commissaires , pour examiner l'affaire de ce Marquis , fut conduit au Château de Spielberg la nuit du 27 au 28 du mois dernier ; on ne sçait pas encore , si c'est en conséquence d'un jugement prononcé par les Commissaires qui lui ont été donnés.

On apprend de Francfort du 14 de ce mois , que le Comte de Salern , Adjudant Général de l'Empereur , y arriva le 9 au soir du Camp des troupes Impériales & Françaises , d'où il a été dépêché le 6 par le Comte de Seckendorf , pour informer S. M. I. que le 5 les ennemis avoient été chassés de Wissembourg , du Village d'Altstatt & de quelques autres postes , dont ils s'étoient emparés.

Selon les lettres que le Comte de Salern a remises à l'Empereur , le Régiment des Gardes Impériales , celui de Truchses & celui des Walons , sont , entre les Régimens des troupes Impériales , ceux qui ont le plus souffert dans l'attaque de ces postes.

Le Comte de Salern , s'étant rendu à cheval de Wissembourg à Landau aussi-tôt après l'action , il marcha ensuite à pied jusqu'à Philisbourg , étant déguisé en Chasseur , & accompagné de son valet de Chambre , qui conduisoit des chiens , & il a évité par-là d'être pris par quelques partis qu'il a rencontrés.

On a porté à la Dictature un Mémoire que la Reine de Hongrie a fait présenter depuis peu à la Diète par le Baron de Palm , & qui regarde la Protestation communiquée de la part de cette Princesse à cette assemblée le 23 Septembre dernier.

Il paroît des copies de deux lettres écrites , l'une par le Comte de Bathiany au Comte de Seckendorf , & l'autre par le Comte de Seckendorf au Comte de Bathiany.

Selon la première , le Comte de Seckendorf avoit fait espérer au Baron de Berencklau , lorsque ce dernier commandoit en Bavière , qu'on remettrait à la Reine de Hongrie l'artillerie qu'elle prétend avoir été conduite à Philisbourg , par ordre du feu Empereur , & quelques autres effets qu'elle reclame. Cette lettre ajoûte que S. M. H n'a point vu d'exécution de cette promesse ; que si dans deux mois elle n'obtient pas satisfaction à cet égard , elle donnera ordre de ne plus ménager ce qui appartient en Bavière à l'Empereur , & qu'on ne doit point trouver mauvais qu'elle use de représailles , & qu'elle se serve de son droit fondé sur celui de la guerre.

Le Comte de Seckendorf a répondu à cette lettre , que la menace faite par la Reine de Hongrie est d'autant plus étonnante , qu'on n'a jamais refusé de rendre l'artillerie que la Cour de Vienne prouvera avoir appartenu au feu Empereur ; que le Comte de Bathiany peut juger lui-même , s'il dépend du Gouverneur d'une Ville Impériale , surtout lorsqu'il ne l'est que pour un tems , d'en laisser sortir de l'artillerie , sans y être autorisé par l'Empereur & par l'Empire ; qu'il est d'autant plus essentiel de porter cette affaire à la Diète , qu'une Forteresse aussi importante que Philisbourg , ne doit point être dé garnie de l'artillerie nécessaire pour sa défense ; que l'Empereur n'est pas en état de remplacer par sa propre artillerie celle qu'on tireroit de cette Place , puisque celle de S. M. I est entre les mains de ses ennemis ; qu'ainsi il est absolument indispensable d'agir de concert avec les Etats de  
l'Em-

l'Empire, afin qu'ils suppléent dans ce cas à ce que ne peut faire l'Empereur ; que pour les autres effets sur lesquels la Cour de Vienne forme des prétentions, on étoit convenu avec un Commissaire de la Reine de Hongrie, qu'elle se contenteroit d'une certaine somme pour la valeur de ces effets, & que depuis elle n'a pas voulu se conformer à ce qui avoit été réglé ; qu'au reste on a trop bonne opinion de cette Princesse, pour croire qu'elle veuille exécuter la menace contenue dans la lettre du Comte de Bathiany ; que si cependant, contre toute attente, elle se portoit à ces dernières extrémités, l'Empereur supporteroit ce dommage avec la même grandeur d'ame, qui lui a fait supporter les dégats inexprimables qu'on a faits dans les Pays Héréditaires ; que puisqu'on n'a pas épargné les Edifices consacrés à Dieu, S. M. I. ne sera point surprise qu'on franchisse en cette nouvelle occasion toutes les bornes des bienséances qui s'observent entre les Maisons Souveraines.

Le Comte de Seckendorf fait en même-tems de vives instances, pour que la délivrance des prisonniers de guerre, dont la rançon est toute prête, ne soit plus renvoyée d'un tems à l'autre, & pour que, si la bonne foi doit encore avoir lieu entre les Puissances, l'exécution du Cartel, dont on est convenu, ne soit pas différée sur de vains prétextes.

On mande de Vienne qu'on y chanta le 12 de ce mois dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum*, en action de grâces du passage du Rhin.

Une partie des troupes Impériales, qui ont capitulé à Braunau, arriva à Vienne le 9 avec une nombreuse escorte, & fut conduite dans le Royaume de Hongrie.

On a appris de Francfort du 20 de ce mois qu'il y paroît des copies d'un Mémoire que l'Empereur



a envoyé à ses Ministres dans les Cours Etrangères ; contenant une réfutation d'un Ecrit présenté de la part de la Reine de Hongrie à la Diette de l'Empire dans le mois de Mai dernier.

Ce Mémoire porte que plusieurs raisons avoient entretenu l'Empereur dans l'esperance de voir ses justes prétentions écoutées, & qu'il s'étoit flaté que si l'on ne parvenoit pas d'abord à un accommodement, du moins il ne seroit pas impossible de convenir sur la restitution de ses États Héritaires, & de mettre des bornes aux procédés violens que S. M. I. supporte avec tant de constance ; que l'assistance des troupes auxiliaires auroit cessé de lui être nécessaire, si l'on avoit pû ménager une paix, à laquelle l'Empereur, par son amour pour la tranquillité & pour le bonheur de l'Allemagne, apportoit de son côté toutes les facilités possibles, & prètoit les mains avec la même bonne foi qu'il a montrée dans toutes les occasions ; qu'on lui avoit donné des assurances que la Reine de Hongrie étoit dans de pareilles dispositions ; que ces assurances avoient été confirmées par le Roi de la Grande Bretagne, dont cette Princesse avoit proposé la médiation ; qu'il y avoit eû même quelques conférences à ce sujet entre le Prince Guillaume de Hesse-Cassel & le Lord Carteret ; qu'on étoit allé plus loin, & que les deux Parties étoient convenues de quelques articles Préliminaires d'accommodement ; que ces heureux commencemens sont demeurés néanmoins sans effet, & que les Cours de Vienne & de Londres ne s'en sont tenuës, ni aux déclarations verbales qu'elles avoient faites, ni même au Projet de Pacification qu'elles avoient approuvé ; que S. M. I. accoutumée à ne jamais s'écarter des voyes de la droiture & de la probité, & continuellement occupée du soin de procurer les avantages de l'Allemagne,

gne , n'a point à craindre qu'on puisse lui reprocher d'avoir rien tenté de préjudiciable aux Droits des Etats de l'Empire , ni d'avoir agi contre la Constitution & contre les Principes fondamentaux du Corps Germanique , & que le Traité de Worms , sans parler d'autres exemples , qui pourroient être cités , montre assés que les ennemis n'ont pas eû la même délicatesse ; que le Roi de la Grande Bretagne a personnellement plus d'une preuve des sentimens de l'Empereur , & qu'il auroit été à souhaiter, qu'on eût eû pour S. M. I. par rapport à ses Etats Héritaires les mêmes ménagemens qu'elle a eus pour ce Prince ; qu'on ne peut avec fondement prêter à l'Empereur une intention aussi peu vraisemblable que celle d'avoir voulu attaquer l'Electorat de Hanover , S. M. I. ayant donné au Roi de la Grande Bretagne de si forts témoignages de son amitié , & entretenant encore actuellement un Ministre à Londres , quoique S. M. Br. n'ait pas jugé à propos d'en envoyer un à la Cour Impériale ; que la seule taxe , exigée de la Bavière en argent par la Reine de Hongrie , a monté , de l'aveu des troupes de cette Princesse , à trois millions cent soixante-onze mille deux cent vingt-huit florins , & qu'on ne comprend pas dans cette somme beaucoup d'autres millions que la Cour de Vienne a tirés du Pays , sous differens prétextes ; que tout l'Empire est témoin , que S. M. I. n'en a pas usé de même à l'égard de la Haute-Autriche & du Royaume de Bohême ; quoique la Reine de Hongrie ait fait retentir l'Europe de ses plaintes au sujet des ravages , des incendies , des extorsions d'argent , & des enlevemens d'hommes & de bestiaux , qu'elle prétend avoir été essuyés par ces Provinces ; que ce n'est point aux Parties intéressées qu'il faut s'en rapporter sur des accusations de cette nature , mais qu'il faut

faut confiderer les suites réelles ; que fi les habitans de la Bohême avoient éprouvé de fi mauvais traitemens , pendant qu'ils étoient fous la domination de l'Empereur , ils n'auroient pû payer à la Cour de Vienne d'auffi grandes fommcs que celles qu'ils lui ont fournies après la retraite du Maréchal de Belle-Ile.

## I T A L I E.

**O**N mande de Rome du 20 du mois dernier , que le 17 , le Roi des Deux Siciles fit attaquer par trois différens endroits les retranchemens que les troupes de la Reine de Hongrie avoient conftitués , & les batteries qu'ils avoient établies fur la Montagne de Notre-Dame des Anges , fituée vis-à-vis de Velletri.

Le Prince de Lobkowitz , auffi-tôt qu'il en fut averti , envoya le Régiment de Wallis & celui de Palavicini au fecours des Huffards & des Croates , qui défendoient ce pofte.

Les troupes du Roi des deux Siciles ayant reçu de leur côté un nouveau renfort , & les Régimens de Wallis & de Palavicini ayant été ébranlés , le Prince de Lobkowitz détacha le Régiment de Marulli , pour foutenir ces Régimens. Alors ils difputerent le terrain pendant quelque-tems avec beaucoup de valeur , mais les Efpagnols & les Napolitains les chargerent fi vivement , que le Régiment de Wallis ayant été enfoncé & mis en déroute , & le Régiment de Palavicini s'étant replié précipitamment fur celui de Marulli , les troupes de la Reine de Hongrie furent obligées de prendre la fuite , & d'abandonner non-feulement le pofte de Notre-Dame des Anges , mais encore deux autres poftes , dont l'un , nommé la Fontaine della Spina , leur fervoit à entretenir la communication avec leur camp de Faiola.

Il y a eu en cette occasion un grand nombre d'Officiers & de Soldats tués ou blessés du côté des Allemands, & les troupes, commandées par le Roi des Deux Siciles, n'y ont perdu que très peu de monde. Elles ont enlevé quatre pièces de canon de bronze, & elles ont fait 600 prisonniers, du nombre desquels sont un Lieutenant Général, l'Ingénieur en chef de l'armée de la Reine de Hongrie, le Colonel Commandant & le Lieutenant Colonel du Régiment de Palavitini, & plusieurs autres Officiers.

L'avantage remporté par les Espagnols & par les Napolitains, a jeté une extrême consternation parmi les troupes de S. M. H. & les bagages de cette dernière armée, arrivant à Rome avec précipitation, y ont porté la confusion. Les portes de cette Ville furent fermées le 17 à midi, & on ne les ouvrit qu'une heure avant la nuit.

Le Roi des Deux Siciles, à l'attaque des postes retranchés des Allemands, s'est exposé dans les endroits les plus périlleux, & il a donné des preuves de la plus grande intrépidité.

Le 18, les troupes de la Reine de Hongrie attaquèrent deux fois le poste de Notre-Dame des Anges, où les Espagnols se sont fortifiés, & elles furent toujours repoussées avec perte. Dans ces deux attaques, on leur a fait plusieurs Officiers & 50 Soldats prisonniers, & les Espagnols n'y ont eû qu'un Capitaine & quatre Soldats de tués.

Les deux armées se sont cantonnées depuis, sans beaucoup d'effet de part ni d'autre.

Le Prince de Lobkowitz, s'étant replié vers Rome, a établi son Quartier général à Marino, & il a envoyé ses bagages à Monte-Rotundo.

On a appris de Rome, que le Pere Raphaël de Lucanano, Espagnol de Nation a été élu le onze du  
mois

## 1632 MERCURE DE FRANCE.

mois dernier , dans le Chapitre que l'Ordre de S.  
François a tenu au Convent *d'ora Coeli* , Général  
de cet Ordre , à la place du Pere Gaëtan de Lauri-  
no , mort le 12 Mars dernier.

### E S P A G N E.

**O**N m'écrit de Madrid du sept de ce mois , qu'il  
y est arrivé d'Oran un courrier , par lequel  
Don Alexandre de la Mothe , Gouverneur de cette  
Place , a donné avis au Roi , que le 25 du mois  
dernier il y avoit eû une action fort vive entre un  
Détachement de la Garnison & un Corps nombreux  
de Maures , qui , malgré la supériorité de leur nom-  
bre , avoient été obligés de prendre la fuite si préci-  
pitaument , que , contre leur coûtume , ils avoient  
laissé leurs morts sur le champ de bataille.

Le Roi a appris par des lettres de l'Intendant de  
Marine de Guarnizo , que le 24 du mois dernier , le  
Vaisseau Anglois *le Globe* , de 80 tonneaux , chargé  
de Bierre & de Salines , avoit été conduit au Port  
de Santander par l'Armateur Don Antoine de Lo-  
redo.

L'Intendant de Marine de Bilbao a mandé à S.<sup>m</sup>.  
que l'Armateur Don André de Fonserrada a pris  
vers le cinquante unième degré de Latitude Sep-  
tentrionale les Vaisseaux *le Feu* & *le S. André* , qui  
revenoient , l'un de la Côte de Guinée , & l'autre  
de la Virginie , dont les cargaisons consistoient en  
Bois pour la Teinture en Yvoire & en diverses au-  
tres marchandises.

GENES

## GENES ET ISLE DE CORSE.

**O**N apprend de Gènes du deux de ce mois ; que les habitans de la Vallée de Polsevero persistent à demander le rétablissement de leurs anciens privilèges, & que le Gouvernement pourra bien y consentir, afin de les faire rentrer dans l'obéissance.

Il est entré dans le Port de Gènes un Vaisseau de guerre Anglois, de 70 pièces de canon, avec un Bâtiment François, dont il s'est emparé le 10 de ce mois à la hauteur de Marseille, & qui revenoit d'Alger, chargé de Bled, d'Orge & d'Huile.

Les Anglois continuent de commettre beaucoup de violences sur les Côtes de Gènes, & ils visitèrent au commencement de ce mois deux Bâtimens Génois sous une Forteresse, malgré plusieurs coups de canon que le Commandant de cette Forteresse fit tirer contre eux. Une partie de l'équipage d'un de leurs Vaisseaux de guerre débarqua ensuite à Port-Maurice, & voulut obliger le Vice Consul d'Espagne, qui y réside, de jeter à la Mer tout le Bled qu'il avoit dans ses greniers. Ce Vice Consul trouva le moyen de détromper l'Officier qui commandoit le Détachement Anglois, & qui supposoit que ces grains étoient destinés pour les troupes de S. M. C. & celui ci se contenta d'emporter les clefs du Lieu où ils sont enfermés.





## F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E premier de ce mois , le Roi a déclaré le Duc de Boufflers Lieutenant Général de ses armées.

Le même jour, le Roi accompagné du Duc de Chartres , du Duc de Penthièvre, & de ses principaux Officiers , se rendit à six heures du soir à l'Eglise Collégiale de Saint Pierre de Lille, & S. M. assista au *Te Deum*, qui y fut chanté en action de grâces de la prise d'Ypres. Le Roi fut reçu à la porte de l'Eglise , & y fut reconduit par l'Abbé de Valory , Prévôt de l'Eglise , lequel officia au *Te Deum*. Il y eut le soir un feu dans la Place , & les habitans de la Ville marquerent par les plus grandes démonstrations de joye la part qu'ils prennent au succès des armes de S. M.

Le 2 , la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles , & S. M. communia par les mains de l'Archevêque de Rouen , son Grand Aumônier.

Mon-

Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France s'étant rendus le 5 au Convent des Capucins de Meudon, ce Prince & ces Princesses assistèrent à la Cérémonie de la Bénédiction d'une des cloches de l'Eglise de ces Religieux. Cette cloche a eu Monseigneur le Dauphin pour Parein, & Madame pour Maraine, & elle a été bénie par l'Abbé Belon, Chapelain du Roi.

Monseigneur le Dauphin, accompagné du Duc de Chastillon, son Gouverneur, & de plusieurs autres Seigneurs, vint le 12 à l'Eglise Métropolitaine de cette Ville. L'Archevêque de Paris, revêtu de ses habits pontificaux, & à la tête des Chanoines, reçût ce Prince à la porte de l'Eglise, avec les cérémonies accoutumées, & après l'avoir complimenté, il le conduisit dans le Chœur. On y chanta le *Te Deum* en action de grâces de la prise d'Ypres, & Monseigneur le Dauphin, ayant été reconduit à la porte de l'Eglise avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son arrivée, remonta en carrosse, pour se rendre au petit Cours, où il se promena pendant quelque tems.

Il alla ensuite à l'Hôtel de Ville, & après avoir vû titer un magnifique Feu d'artifice, qui avoit été préparé dans la Place vis-à-vis, il soupa dans cet Hôtel.

M.



M. de Bernage , Prévôt des Marchands , eut l'honneur de le servir à table.

Monseigneur le Dauphin partit vers les onze heures du soir , pour retourner à Versailles ; il passa par la rue S. Honoré , qui étoit entièrement illuminée , ainsi que toutes les autres rues de la Ville , & il fit le tour de la Place de Vendôme , dont la décoration uniforme offroit un très-beau Spectacle. Ce Prince a paru extrêmement sensible aux acclamations réitérées , par lesquelles le peuple s'est empressé de lui donner des marques de son amour & de son respect.

Le Comte de Vassenaer , Ministre Plénipotentiaire de la République de Hollande auprès du Roi , eut à Arras le 23 de ce mois une audience particulière , dans laquelle il prit congé de S. M. Il fut conduit à cette audience par le Chevalier de Saintot , Inducteur de Ambassadeurs.

M. du Mesnil , Brigadier des armées du Roi , a été fait Inspecteur de Cavalerie.

Le Roi a donné l'agrément du Régiment Royal Dragons au Marquis de la Blache , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Rohan ; celui du Régiment de Dragons , dont le Comte de la Suze étoit Mestre de Camp , au Marquis d'Asfeldt , & l'agrément

du Régiment de Cavalerie, dont le Marquis d'Asfeldt étoit Mestre de Camp, au Vicomte d'Escars, qui en étoit Major.

Le 27, veille de la Fête de Ste Anne, dont M. de Vandeuil, Ecuyer Roi, porte le nom, Mrs les jeunes Gentilshommes, Pensionnaires de son Académie, pour marquer leur reconnoissance de toutes les attentions qu'il a pour leur Education, donnerent une Fête, qui fut annoncée dès le matin par une salve de soixante Boëttes, placées dans le grand Manège découvert. Le soir, on tira un Feu d'artifice d'un appareil superbe, qu'on avoit élevé dans le même Manège, accompagné d'une Illumination d'un goût distingué, par l'arrangement d'un nombre infini de Lampions, qui éclairoient tous les Bâtimens, tant intérieurs, qu'extérieurs de l'Académie.

Il y eut aussi un Concert Militaire, qui plût beaucoup, composé de Timballes, de Trompettes & de Cors de Chasse. La Fête fut honorée de la présence de plusieurs Personnes de qualité, & d'un rang distingué, invitées par Mrs les Académistes, lesquelles marquerent beaucoup de satisfaction, & en particulier, de la noble politesse avec laquelle elles furent reçues par ces jeunes Messieurs.

Le

## 1638 MERCURE DE FRANCE.

Le 4, le 11 & le 13 Juillet, il y eut Concert chés la Reine; M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre, en semestre, fit chanter l'Opera d'*Armide*; les principaux rôles furent très-bien remplis par les Dllcs Lalande, Mathieu, Deschamps & Abec, & par les Srs Dangerville, Jelyot, le Cler, Richer & Dubourg.

Le 15, on concerta le Prologue & la première Entrée du Ballet Héroïque des *Fêtes Grecques & Romaines*, de la composition de M. de Blamont, dont les premiers rôles furent chantés par les mêmes Sujets qu'on vient de nommer, par la Dlle S. Marc & par le Sr Poirier.

Le 27, on exécuta la *Fête de Diane*, autre Entrée ajoutée au même Ballet; les mêmes Sujets rendirent parfaitement bien les principaux rôles. Le Concert finit par une Symphonie du même Auteur, intitulée, *la Nymphé de la Seine*, dont l'exécution fit beaucoup de plaisir.

Le Vaisseau Anglois *le Riga*, d'environ 150 tonneaux, chargé de Plomb, de Meules & de Charbon de terre, a été conduit dernièrement à Dunkerque par le Corsaire *la Demoiselle*, que commande le Capitaine Filiers.

Quelques jours auparavant, le Vaisseau

*Le S. Antoine*, commandé par le Capitaine Bouvier, y avoit amené deux Bâtimens de la même Nation, nommé; *la Catherine* & *le Guillaume Jean de Neufchatel*, chacun de cent tonneaux. La charge du premier consistoit en Soude, & il alloit à Niewport; le second, qui faisoit voile pour Ostende, avoit à bord une grande quantité de Charbon de terre.

Le Capitaine François Augard, Commandant le Vaisseau *la Suzanne*, armé à Calais, s'est emparé du Navire *le Hopewel*, du port d'environ 70 tonneaux, chargé de Riz, de Bois de Campêche & de quelques autres Marchandises.

Il est arrivé à Brest deux Bâtimens Anglois, l'un de Lincester, nommé *le Trolabing*, l'autre nommé *le Prince d'Orange*. Ces Bâtimens ont été pris, le premier par le Capitaine Vivier, qui commande le Vaisseau *l'Hirondelle*, & le second par M. Grandpré, Capitaine du Navire *le Tourneur*.

Le Vaisseau *la Marie*, de 120 tonneaux, qui venoit de la nouvelle Angleterre avec une cargaison de Riz, de Gaudron & de Bois de Sassafras, & le Vaisseau *le Succès*, de Waterford, sur lequel il y avoit des Salaisons & d'autres Marchandises pour la Barbade, ont été enlevés par l'Armateur Jean Lambeye, de Bayonne.

On

On a appris par des lettres du Commissaire Ordonnateur de l'Isle Royale , que le Navire *le Phelippeaux* , parti de S. Malo dans le mois d'Avril dernier, avec un chargement pour les Magasins du Roi , qui sont dans cette Colonie , y étoit arrivé avec un Brigantin de Boston , dont il s'est emparé à 70 lieues du grand Banc de Terre-Neuve , & qui portoit à Lisbonne 3000 Quintaux de Moruë.

On apprend de Port-Louis , que l'Armateur *l'Aigle Volant* , dont deux Corsaires Anglois s'étoient emparés , avoit été repris par les Vaisseaux *le Barnabas* & *la Vestale* , de S. Malo.

On mande de Cherbourg , que le Vaisseau *le Bon Larron* , commandé par le Capitaine Vincent , y a conduit un Bâtiment , dont la cargaison consistoit en Charbon de terre.

Les Lettres de Dieppe marquent que le Capitaine du Vivier , qui fait la course avec le Vaisseau *l'Hirondelle* , du Havre , a ransonné dans les environs du premier de ces deux Ports, le Barques *le Juin* & *le Franco Agrément* , la premiere pour 150 livres sterling , & la seconde pour 50.

Selon les avis reçus de Dunkerque , le Corsaire *le Soleil* , commandé par le Capitaine Burgot , y a amené deux Navires Anglois , l'un de 400 , & l'autre de 300 tonneaux ,  
chargés

chargés de Bois de construction pour les Vaisseaux.

Un Navire Anglois, de 140 tonneaux, chargé de 300 Boucaux de Tabac de Virginie, a été conduit à S. Jean de Luz par le Vaisseau *le Griffon*, commandé par le Capitaine Esteben.

M. Louis Tanel, qui monte le Vaisseau *le Roi Stanislas*, armé à la Rochelle, s'est emparé de deux Bâtimens de la même Nation. Il s'est trouvé sur l'un, qui est d'environ 160 tonneaux, & qui étoit destiné pour Philadelphie, 130 personnes & quelques meubles. L'autre, de 130 tonneaux, appartenoit à quelques Négocians d'Ostende, & sa cargaison étoit de Vins, d'Oranges & de Bois de Teinture.

Le Vaisseau *la Biche*, de S. Malo, commandé par le Capitaine Donat, est entré dans le Port de Brest avec les trois Navires *le Poisson Volant*, de Waterford, *le Mercure* & *les Trois Amis*, de Londres. Ces deux derniers, qui revenoient de l'Amérique, avoient leur chargement en Sucre, en Coton & en Guildive, & il y avoit à bord du premier une grande quantité de Salines.

Le Capitaine la Grée, commandant le Corfaire *l'Hermine*, de Vannes, a pris un Vaisseau chargé de Planches, de Liège, de Rezine & de Gaudron.

G On

On apprend de Morlaix , que le Vaisseau *le Comte de Maurepas* , armé en course à S. Malo , & commandé par le Capitaine Mangare , s'empara le 4. de ce mois du Navire *la Jeanne* , de Liwerpol , de 140 tonneaux , armé de six canons , & dont la charge consiste en 210 Boucaux de Tabac.

On mande de Dunkerque , que le Capitaine Pierre le Febvre , dit Jouin , commandant le Corsaire *la Ste Anne* , de ce Port , prit le 14 Juin dernier deux Bâtimens Anglois , l'un d'environ 160 tonneaux , nommé *les Deux Freres* , venant de Sunderland , avec un chargement de Charbon de terre , & qui a été rançonné pour la somme de 400 livres sterlings ; l'autre de 80 tonneaux , appelé *la Marie* , de Dublin , qui rapportoit de la Caroline environ 400 Barils de Riz , & qui a été aussi rançonné pour la somme de 100 livres sterlings.

On mande de S. Malo , que le Capitaine la Giraudais , commandant le Corsaire *la Vestale* , de ce Port , y a amené le 5 de ce mois un Bâtiment Anglois , nommé *la Galere de Londres* , d'environ 160 tonneaux , armé de huit canons & de six pierriers , chargé de Riz , de Bray , de Gaudron & d'autres Marchandises.

Le Navire Anglois *la Marguerite* , de Topsham , de 80 tonneaux , a été pris par le

le Capitaine du Vivier , commandant le Corsaire *l'Hirondelle* , du Havre , & fut conduit à S. Malo le 5 de ce mois.

Les Lettres de Brest marquent que le Capitaine Faille , qui commande le Corsaire *la Subtile* , du Havre , entra le 3 de ce mois dans ce premier Port avec le Vaisseau Anglois *le Paquet de la Caroline* , chargé de Riz & d'autres Marchandises.

Le Capitaine la Ruë , commandant la Frégate *la Galere* , est rentré dans le Port de Bayonne avec le Corsaire Anglois *le Vautour* , dont il s'est emparé après un long combat. Ce Capitaine a repris le Navire *la Roche* , de Bordeaux , que le Corsaire Anglois conduisoit en Angleterre , & dont on fait monter la charge à 300000 livres. Le même Capitaine, deux jours auparavant, avoit fait une autre prise , estimée 200000 livres, qui revenoit de la Virginie.

Le Corsaire *la Victoire* , aussi de Bayonne , a enlevé le Vaisseau *le S. Bonaventure* , qui alloit à Londres chargé de Vin de Portugal , & il a envoyé ce Bâtiment à Bayonne.

Le Navire *le Soleil* , Garde Côte de Nantes , a repris le Bateau *le Petit S. Pierre* , de Brest , dont un Armateur de Guernsey s'étoit rendu maître.

Le Capitaine Lambaye , qui monte le Corsaire *l'Entreprenante* , de Bayonne , y conduit



duisit le 6 du mois dernier un Navire Anglois de 130 tonneaux , nommé *la Duchesse* , qui venoit de la Jamaïque , chargé de Sucre & de Taffia.

Les Lettres de Dunkerque marquent que le Corsaire *le Mercure Volant* y avoit conduit le Navire Anglois *la Reine des Indes* , qui portoit à Hambourg de l'Orge germée , & quelques Balots de Marchandises.

On mande d'Espagne , que le Vaisseau *la Nymphé* , armé en course à Bordeaux , avoit enlevé le 25 du mois dernier un Bâtiment François , chargé de 150 tonnes de Vin de Canarie , à deux Armateurs de Guernsey , qui s'en étoient emparés , & qu'il étoit entré avec ce Bâtiment dans le Port de San-rona.

On a appris du 3 , qu'une partie des troupes dont l'armée de la Reine de Hongrie est composée , a passé le Rhin dans un endroit gardé par un Détachement du Régiment de Dragons de la Tour-Taxis , de l'armée Impériale.

On reçût avis le 9 de ce mois de l'armée commandée par le Maréchal de Coigny , qu'un Corps de 15000 hommes des ennemis , ayant passé le Rhin , & ayant occupé la Ville de Wissembourg & plusieurs Villages des environs , en avoit été chassés le 6 de ce mois.

Les

Les troupes de la Reine de Hongrie ont fait dans cette action , qui a duré depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir une perte considérable , qu'on croit monter à plus de 3000 hommes.

Dans le tems du départ des lettres par lesquelles on a appris cette nouvelle , on poursuivoit les ennemis , qui fuyoient en désordre du côté de Lauterbourg , & l'on se proposoit de les attaquer encore le jour suivant.

Les troupes du Roi ont montré la plus grande ardeur , non-seulement en combattant , mais encore en ne prenant presque aucun repos pendant trois jours & trois nuits , qu'elles ont marché , pour arriver en présence des ennemis.

On a appris du Camp sous Furnes du 13 de ce mois , que le Comte de Clermont , qui a été choisi par le Roi pour faire le Siège de cette Ville , l'ayant investie le 29 du mois dernier avec 29 Compagnies de Grenadiers , un Détachement de Cavalerie & trois Régimens de Dragons , s'occupa les jours suivans , à donner une position autour de la Place aux 35 Bataillons & aux 22 Escadrons , qui ont été commandés pour le Siège avec un Détachement des Bataillons d'Artillerie de Valenceau & de Richécourt , & avec 300

Canoniers de la Marine , qu'on a tirés de Dunkerque.

Le Quartier du Comte de Clermont fut établi à l'Abbaye des Dunes , & ce Prince le couvrit d'un Corps de troupes assés fort pour repousser les Détachemens que les ennemis pouvoient faire sortir de Nieuport ; il appuya sa gauche à la hauteur de la vieille Abbaye des Dunes , & s'étendant ensuite sur Valpen , il porta sa droite à une maison qui est auprès du Pont de Vaest Brugge , sur le Canal de Loo , à Nieuport.

Lorsque le Maréchal de Noailles fit partir du Camp sous Ypres les troupes qui devoient être employées au Siège de Furnes , il envoya du côté de Loo la Maison du Roi sous les ordres du Comte de la Motte-Houdancourt & de M. de Cherissey , Lieutenans Généraux ; il détacha vers Dixmude le Prince de Pons , Lieutenant Général , avec quatre Bataillons & huit Escadrons , & dans le même tems 18 Bataillons partirent du Camp sous Ypres , pour aller joindre le Maréchal Comte de Saxe , qui étoit campé sous Courtray.

La résolution étant prise de former devant Furnes deux attaques , dont la principale seroit du côté des Dunes , & la seconde par la Porte d'Ypres , la tranchée fut ouverte le 7 de ce mois , à dix heures & demie du soir.

Le

Le Marquis de Maubourg, Lieutenant Général, & le Marquis de Pontchartrain, Maréchal de Camp, la monterent à l'attaque des Dunes, avec deux Bataillons du Régiment de Navarre, le Régiment de Haynault, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons: les travaux furent portés pendant la nuit & pendant le jour à 80 toises de la palissade.

A l'attaque par la Porte d'Ypres, le Marquis de Segur, Lieutenant Général, & le Comte de Tresmes, Maréchal de Camp, monterent la tranchée, ayant sous leurs ordres deux Bataillons du Régiment Royal, deux Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons. Les travailleurs employés à cette tranchée, avancerent les travaux jusqu'à 70 toises du chemin couvert, malgré le feu des ennemis, lequel, quoique vif, ne tua ou blessa que très-peu de Soldats.

Le 8, la tranchée fut relevée à l'attaque des Dunes par le Duc de Biron, Lieutenant Général, & par M. de Contades, Maréchal de Camp, avec les deux autres Bataillons du Régiment de Navarre, le Régiment de Bulkeley, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons. Les travaux furent poussés jusqu'à 40 toises du chemin couvert, où finissoit l'établissement d'une batterie de 25 pièces de canon, qui tirerent à la pointe du

G iiij jour,

jour , ainsi qu'une batterie de 15 mortiers.

Un Bataillon du Régiment Royal , le Régiment de la Marche , deux Compagnies de Grenadiers & 50 Dragons releverent la tranchée de la seconde attaque , sous les ordres du Comte de Lowendalh , Lieutenant Général , & du Duc de Chevreuse , Maréchal de Camp ; on s'avança par les sapes jusqu'à environ 30 toises du chemin couvert , & on perdit par le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiégés , qui fut continuel , deux Canoniers de la Marine ; il y en eut neuf de blessés & autant de Soldats ; un Ingénieur fut aussi blessé très-dangereusement.

Le Comte d'Aulnay , Lieutenant Général , & le Marquis d'Avarey , Maréchal de Camp , monterent la tranchée à l'attaque des Dunes avec trois Bataillons du Régiment de Bourbonnois , & avec un nombre de Grenadiers & de Dragons , pareil à celui des jours précédens ; les sapes furent avancées de 7 ou 8 toises , & le feu de nos batteries ayant fait cesser celui de l'artillerie des assiégés , les travailleurs ne furent exposés qu'au feu de la mousqueterie , qui blessa six Soldats.

À la seconde attaque , le Comte de Chabannes , Lieutenant Général , & le Comte de Fitzjames , Maréchal de Camp , releverent la tranchée avec le Régiment Royal la Marine , un Bataillon du Régiment de Dieff-  
back.

back, deux Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons; les travaux furent portés à 15 toises du chemin couvert, que les ennemis abandonnerent à minuit, après avoir fait jusqu'à ce moment un feu de mousqueterie, plus vif encore que celui des jours précédens. Les Grenadiers occuperent aussi-tôt les Angles saillans du chemin couvert, & ils s'y logerent. Il y eut cette nuit un Ingénieur & cinq Soldats de blessés, & trois Soldats de tués.

Le 10, le Marquis de Manbourg, Lieutenant Général, & le Marquis de Pontchartrain, Maréchal de Camp, releverent la tranchée de l'attaque des Dunes, ayant sous leurs ordres deux Bataillons du Régiment du Roi, le Régiment de Clare, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons.

La tranchée de la seconde attaque fut montée par le Comte de Clare, Lieutenant Général, & par le Baron d'Estrées, Maréchal de Camp, avec le Régiment Royal Comtois, le second Bataillon du Régiment de Diesback, deux Compagnies de Grenadiers & 50 Dragons.

A peine ces troupes eurent-elles occupé les tranchées, que le Gouverneur fit arborer le Drapeau, & demanda à capituler.

Le Comte de Clermont envoya sur le champ à Dunkerque le Comte de Polignac

en porter la nouvelle au Roi, & demander les ordres de S. M. sur les propositions faites par le Gouverneur, auquel il a été accordé que la Garnison sortiroit avec les honneurs de la guerre : qu'elle emmeneroit quatre pièces de canon & deux Obus : aux armes des Etats Généraux, & qu'elle seroit conduite sur le Canal de Bruges, pour aller ensuite, à son choix, au Fort de l'Ecluse ou à Bréda.

Pendant le Siége de Furnes, comme pendant ceux de Menin & d'Ypres, il y a eu tous les jours à la tranchée un des huit Aides de Camp du Roi, lequel a été chargé d'aller tous les matins rendre compte à S. M. de ce qui s'étoit passé à la tranchée.

Le Roi se rendit au Camp sous Furnes le 13 au matin, pour voir passer la Garnison, qui sortit par la Porte de Nieupoort, pour être conduite à Bréda, par le chemin de Gand, & qui défila devant S. M. le Comte de Schwartzemberg, Gouverneur, étant à la tête. S. M. entra ensuite dans la Ville, dont les Magistrats lui présentèrent les clefs, & elle entendit dans la Grande Eglise le *Te Drum*, après lequel elle alla dîner chés le Comte de Clermont.

Le Roi a donné le Gouvernement de la Ville de Furnes au Baron d'Estrées, Maréchal de Camp, & ci-devant Lieutenant Colonel

JUILLET. 1744. 1651

Colonel du Régiment du Roi , Infanterie , &  
la Lieutenance de Roi à M. de Chateau-  
roux , Lieutenant Colonel au Régiment de  
Navarre.

On mande de Dünkerque du 5 de ce mois,  
que le Maréchal de Noailles , après être de-  
meuré au Camp sous Ypres le tems nécessaire,  
pour faire marcher les troupes qui y étoient  
restées, se rendit en cette Ville, pour être plus  
à portée de faire exécuter les ordres qu'il  
avoit reçûs du Roi sur le Siège de Furnes ,  
& pour envoyer devant cette Place les trou-  
pes qui étoient à Dunkerque depuis quel-  
que tems , & qui devoient servir à ce Siège.

Il alla le 4 au Camp devant Furnes , où  
l'artillerie étoit arrivée , & il passa le jour à  
reconnoître la Place , & à examiner par  
quel endroit il conviendrait le plus de l'at-  
taquer.

Le Commandant & la Garnison du Fort  
de la Kenoque , conformément à la Capitu-  
lation qui leur a été accordée , ont dû être  
conduits par une escorte , qui les devoit ac-  
compagner , jusqu'à-ce qu'ils eussent joint  
la Garnison d'Ypres.

La Maison du Roi , commandée par le  
Comte de la Motte-Houdancourt, est à Loo ,  
& les troupes, qui n'ont pas été employées à  
former le Siège de Furnes , sont arrivées

G. vj. dans



dans differens postes du côté de Dixmude.

Le Roi étoit attendu à Dunkerque le 8 de ce mois.

On apprend de Calais du 6 de ce mois, que le Roi partit de Lille le 2 après midi, & qu'il arriva le soir à Bethune. S. M. y coucha, & se rendit le lendemain à S. Omer, après avoir passé à Aire. Elle a visité les Fortifications de ces Places, dont les habitans ont fait paroître leurs sentimens pour S. M. par toutes les preuves qu'il leur a été possible de donner de la satisfaction la plus parfaite.

Le 4, le Roi entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale de S. Omer, à la porte de laquelle il fut reçu par l'Evêque, à la tête du Chapitre. Après la Messe, le Roi s'embarqua sur le Canal qui conduit de S. Omer à Calais, où S. M. arriva l'après-midi. Le Roi vit le même jour le Port, & S. M. alla le 5 à la Citadelle & aux trois Forts qui sont dans les environs de cette Place. S. M. en partit le 6 au matin pour Boulogne, d'où elle étoit attendue à Calais le 7 au soir.

JUILLET. 1744. 165

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Dunkerque  
le 12 Juillet 1744.*

**L**E Roi arriva ici hier sur les deux heures après midi, au bruit d'une triple décharge de 140 pièces de canon, & aux acclamations d'un Peuple infini, que la vûe de ce grand Prince transportoit de joye. On avoit élevé des Portiques & des Arcs de triomphe par tout où S. M. devoit passer ; les rues étoient tapissées, ornées de Festons & de Guirlandes, décorées enfin de tout ce que l'Art & le zèle avoient pû inventer de mieux & de plus nouveau. On lisoit partout des Emblèmes, des Devises & des Inscriptions à la gloire du Roi. On avoit suspendu dans les mêmes rues un nombre prodigieux d'especes de Lustres, de Couronnes, d'Etendards, de Drapeaux, de Bannières, d'Escussions, & de Trophées d'Armes. Les Marchands avoient étalé à leurs fenêtres & devant leurs boutiques ce qu'ils avoient de plus beau & de plus précieux. Tout Dunkerque ne paroissoit être qu'une grande Foire. On avoit sablé les rues, & le Régiment des Gardes Françaises étoit en haye depuis le premier Portique jusqu'au Palais où le Roi devoit loger.

S. M. se mit à table en arrivant, dès qu'elle eut dîné, elle alla à pied voir le Port & visiter

visiter les nouveaux Forts , construits dans la Mer. L'empressement de voir le Roi étoit si grand parmi le Peuple , qu'à peine les Gardes pouvoient lui ménager un passage. L'Air retentissoit cependant d'un million de cris de VIVE LE ROI , cent fois repetés.

Dès que le Roi fut arrivé au Port , plus de 200 Vaisseaux firent une salve générale de tous leurs canons. Il n'est pas possible de décrire le coup d'œil que formoit ce Port. Tout étoit couvert de Peuple ; il y en avoit jusques sur les toits , les Glacis , les Remparts , les Murailles , &c. Les cordages & toutes les manœuvres des Vaisseaux fourmilloient de jeunes Matelots , & de Mouffes , qui voltigeoient & faisoient differens Exercices. Tous les Matelots avoient mis des habits neufs , faits exprès pour ce jour-là ; ils étoient divisés par Quadrilles bleuës , rouges , &c. tous dansant , au son des Mufettes & des Tambourins , des Danfes Marines ; chaque Danse étoit terminée par une triple acclamation de VIVE LE ROI , & par un certain geste de la main droite , faisant avec leurs bonnets une espece d'Exercice , qui est parmi eux la marque de la plus grande joye. Le bruit du canon , le son des Mufettes & des Tambourins , les acclamations du Peuple , les ris & les danfes continuerent pendant tout le tems que le Roi visita les Forts.

A

A neuf heures, autre Spectacle ; toute la Ville fut éclairée dans un instant par des Feux & des Illuminations , qui rendirent la nuit comparable au plus beau jour. L'ordonnance & la variété de ces Illuminations en relevoient beaucoup l'éclat ; Pyramides , Colonnes , Obelisques , Emblèmes transparents , tout fut mis en usage , mais ce qui l'emporta sur tout le reste , ce fut l'Illumination ingénieuse du Parterre du Palais, occupé par le Roi. Tout le dessein du Parterre étoit représenté & exactement rendu en Lampions , dont on avoit aussi placé une quantité sur les Charmilles & sur les Arbres, sans compter la grande façade du Palais. Le tout ensemble faisoit un coup d'œil ravissant.

On mande de Dunkerque du 13 de ce mois , que le Marquis de Croissy , dépêché au Roi par le Maréchal de Coigny , pour rendre compte de l'action passée le 5 , entre les troupes de S.M. & celles de la Reine de Hongrie , y arriva le 9 au matin , & qu'il apporta les nouvelles suivantes.

Le Maréchal de Coigny , ayant appris que les ennemis avoient passé le Rhin , rassembla les troupes qui sont sous ses ordres , & il se mit en marche , pour aller s'opposer aux desseins du Prince Charles de Lorraine. En arrivant à portée de Wissemourg , il trouva

trouva que les ennemis s'en étoient emparés, ainsi que de Lauterbourg, de toute la partie gauche des Lignes de la Lautern, & de quelques Villages de la Plaine. Il résolut sur le champ d'attaquer les ennemis dans tous ces postes & dans les Lignes, & il donna ses ordres, pour former trois attaques.

Il chargea de celle de Wissembourg le Marquis de Montal, Lieutenant Général, le Marquis de Brun & le Marquis de Maulevrier, Maréchaux de Camp. Les troupes commandées pour cette attaque, furent les Régimens de Champagne, de Laval, de Bouzols, de la Marck, & les deux Bataillons du Régiment Royal Baviere; cette Infanterie fut soutenue par un Corps de Cavalerie, & l'on donna au Marquis de Montal quatre pièces de canon.

Le commandement de la seconde attaque, qui étoit celle d'un Moulin, entre Wissembourg & le Village d'Altstatt, fut donné au Comte de Clermont Tonnerre, Lieutenant Général. Il avoit sous ses ordres le Marquis de Reffuge & le Prince des Deux Ponts, Maréchaux de Camp, & il marcha avec les Régimens de Montmorin, de Bigorre, de Cambresis, de Forest, d'Alsace, de Nice, les deux Bataillons du Régiment d'Enghien, la Gendarmerie & un Détachement de Cavalerie.

Le

Le Comte de Seckendorf, avec dix Bataillons des troupes Impériales, trois de celles du Roi, commandés par M. de la Brunie, Lieutenant Colonel du Régiment de Bourbon, Infanterie, & tous les Régimens de Dragons, se chargea de la troisième attaque, qui étoit celle du Village d'Altstatt.

Les trois attaques commencerent en même-tems vers les cinq heures du soir, & toutes les troupes ayant marché avec une ardeur égale & avec le plus grand courage, Wissembourg fut emporté l'épée à la main, & sans qu'on ait été obligé de se servir du canon qu'on avoit fait avancer devant ce poste.

L'attaque du Moulin eut un succès pareil, les troupes, qui y étoient, ayant été renversées, & forcées de retirer leur canon avec une grande précipitation.

Les ennemis se défendirent quelque tems dans le Village d'Altstatt, que le Comte de Seckendorf attaqua, mais les troupes Impériales se conduisirent dans cette attaque avec tant de force & de bravoure, que les ennemis furent contraints d'abandonner ce poste.

Le Maréchal de Coigny étant entré par trois endroits dans les Lignes, il campa dans la Plaine avec toute l'armée, la gauche étant appuyée au Village d'Altstatt, & la droite à la hauteur de Cockzberg.

Les

## 1658 MERCURE DE FRANCE.

Les troupes de la Reine de Hongrie ont perdu en cette occasion environ 3000 hommes, & on leur en a pris 600 dans Wissembourg, avec deux Drapeaux.

La perte des Impériaux & des François est peu considérable. Le Marquis de la Tour du Pin, Colonel Lieutenant du Régiment de Bourbon, a été blessé légèrement.

Le Roi apprit par un courrier arrivé à Dunkerque le 11 au soir, que le Maréchal de Coigny étoit allé camper, la droite à Drusenheim, le centre à Haguenau, & que la gauche, occupée par l'armée Impériale, s'étendoit sur la Mautern.

Le Roi coucha à Boulogne le 6 de ce mois, & S. M. y ayant dîné le lendemain, retourna à Calais, d'où elle se rendit à Dunkerque le 8, vers les deux heures après-midi, après avoir passé à Gravelines, où elle s'arrêta pour voir l'Ecluse. Elle vit aussi, avant que de se rendre à Dunkerque, celle de Mardick.

Le Roi étant arrivé à cheval par la Porte Royale, trouva deux Arcs de Triomphe à l'entrée de Dunkerque, & un troisième dans la rue qui conduit à la Maison préparée pour le Logement de S. M. Les rues par lesquelles le Roi passa, étoient tendues, & remplies des habitans, dont les acclamations de joye ont été aussi vives & aussi continuelles  
que

que dans toutes les Villes, qui ont été visitées par S.M. depuis qu'elle est dans ce Pays.

L'après-midi, le Roi se promena sur le Port, doat il examina la situation, & il alla à une des trois batteries qui sont à la droite du Port.

Le soir, la Maison dans laquelle le Roi a logé, & le Jardin de cette Maison, furent illuminés avec beaucoup de magnificence, ainsi que l'Hôtel de Ville, les Places & toutes les rues de la Ville, & les réjouissances publiques furent renouvelées le lendemain.

On a appris de Strasbourg du 6 de ce mois, que l'objet du Prince Charles de Lorraine, depuis le commencement de la campagne, ayant été de passer le Rhin, pour pouvoir pénétrer en Alsace, il avoit fait faire à ses troupes depuis six semaines des mouvemens continuels, pour se mettre à portée d'exécuter son projet.

Le Maréchal de Coigny, observant ces differens mouvemens des ennemis, regla sur leurs positions la marche de son armée, & il occupa les postes qu'il crût les plus capables d'empêcher le succès des entreprises du Prince Charles. Il avoit chargé le Marquis de Montal de garder le Bas-Rhin depuis Worms jusqu'à Oppenheim, & voyant que les ennemis avoient jetté un pont



pont pour communiquer à une Isle vis-à-vis  
 de Stokstatt , il avoit fait rapprocher du  
 Marquis de Montal les troupes qui avoient  
 été postées d'abord entre Spire & Lauter-  
 bourg.

L'armée Impériale , qui avoit passé quel-  
 ques jours auparavant le Rhin , étoit cam-  
 pée sur cette partie de ce Fleuve.

Telle étoit la disposition faite par le Ma-  
 chal de Coigny contre les entreprises que  
 les ennemis pourroient former , lorsque le  
 Prince Charles de Lorraine trouva le  
 moyen de faire passer le Rhin à ses troupes  
 le 29 du mois dernier, & lendemain dans les  
 deux extrémités du terrain que son armée  
 occupoit.

Le Maréchal de Coigny, dans le moment  
 qu'il apprit que les troupes de la Reine de  
 Hongrie passoient le Rhin , envoya au  
 Comte de Seckendorf, qui étoit à Germes-  
 heim , dix Bataillons & un Détachement de  
 Dragons , pour mettre ce Général plus en  
 état d'attaquer les ennemis , mais le Comte  
 de Seckendorf , sur les avis qu'il avoit reçus  
 que le Corps , qui avoit déjà passé , étoit  
 très-nombreux , s'étant déterminé à se reti-  
 rer vers Landau , l'Infanterie & les Dragons  
 que le Comte de Coigny , le Marquis de  
 Croissy & le Marquis du Chatelet avoient  
 amenés au Comte de Seckendorf , furent  
 obligés

Obligés de prendre la même route que l'armée Impériale , & d'aller camper à Germesheim.

Les ennemis , après avoir passé le Rhin , s'avancèrent dans le Pays, occupèrent les Lignes de la Lautern , & s'emparèrent de Lauterbourg , de Wissembourg & du Village d'Altstatt.

Dès que le Maréchal de Coigny fut informé que l'armée de la Reine de Hongrie avoit passé le Rhin , & que cette armée n'avoit pas été attaquée par l'armée Impériale , il envoya ordre à toutes les troupes de venir le joindre , & il se mit en marche pour aller occuper les Lignes de la Lautern.

Il apprit le 5 au matin , que le Prince Charles étoit dans ces Lignes , & qu'il s'étoit rendu maître des postes ci-dessus nommés.

Le Régiment de Cavalerie de Saluces & celui de Dragons de l'Hôpital , qui avoient été détachés par le Marquis de Montal , pour aller occuper Wissembourg , avoient trouvé dans le Village d'Altstatt un Corps très-considérable de Pandoures & de Croates , qui les ayant attaqués , les avoit obligé de se replier sur l'avant-garde de l'armée.

Les troupes de cette avant-garde , commandée par le Comte de Coigny , marchèrent aux ennemis , les chassèrent de la Plaine ;

ne , & les forcerent de rentrer dans les Lignes.

Le Régiment du Colonel Général de la Cavalerie & les Régimens de Dragons de Vibraye & de Nicolay mirent pied à terre , & s'emparèrent d'un Village occupé par des Pandoures , qui après s'être défendus pendant quelque tems , rejoignirent avec beaucoup de précipitation les troupes rentrées dans les Lignes.

Le combat finissoit , lorsque le Maréchal de Coigny arriva avec la Gendarmerie dans les environs de Wissembourg. Il reconnut que ce poste , le Village d'Altstatt & la partie gauche des Lignes de la Lautern , étoient occupés par un corps nombreux des ennemis , qu'il résolut d'attaquer sur le champ par trois endroits.

Le parti pris par le Maréchal de Coigny a eû beaucoup de succès ; les Lignes ont été forcées ; les troupes du Roi ont repris Wissembourg & le Village d'Altstatt , & l'on attendoit le 6 ou le 7 le détail de cette action.

Les Lettres de Strasbourg du 12 de ce mois , marquent que le Maréchal de Coigny , après avoir passé le 6 dans le Camp qu'il avoit occupé la veille près du Village d'Altstatt , avoit marché le 7 à Haguenau ; qu'il y étoit resté depuis , ayant sa gauche

à l'armée Impériale, & que le Quartier Général du Maréchal de Coigny étoit à Bicheveiller.

On a appris en même-tems, que les ennemis, qui étoient toujours campés à Lauterbourg, avoient deux Ponts à la hauteur de ce Poste; qu'ils avoient fait avancer à leur droite, sur les hauteurs, près de la Montagne, un Corps de 10 à 12000 hommes sous les ordres du Général Nadasty, & que le Colonel Trench étoit avec quelques détachemens de Croates, de Pandoures & de Hussards, près de Fribourg, d'où il pouvoit tirer trois ou quatre Bataillons.

On mande d'Arras du 21 de ce mois, que pendant le séjour que le Roi a fait à Dunkerque, S. M. y a vu les nouveaux ouvrages qui y ont été faits du côté de la terre depuis quelques années, & qu'elle en a paru très-contente.

Le 14, le Roi alla visiter le magasin de la Marine & la Corderie, & l'on forma devant S. M. un Cable.

Le Roi ayant résolu de faire défiler de nouvelles troupes vers la Moselle, le Duc d'Harcourt a marché avec les onze Bataillons & les 46 Escadrons qu'il avoit sous ses ordres dans le Pays entre la Meuse & la Sambre, & l'on comptoit qu'il devoit arriver le

20 à Sedan avec toutes ses troupes.

S. M. en même-tems a ordonné qu'un détachement considérable de son armée se rendît à Metz. Ce détachement qui devoit y arriver dans les premiers jours du mois prochain, & qui est de 26 bataillons & de 33 Escadrons, est composé des Régimens des Gardes Françaises & Suisses, de ceux de Navarre, de Gondrin, de Custine, d'Artois, Royal Comtois, de la Marche & de Montboissier; du Bataillon d'Artillerie de Valenceau; de la Maison du Roi; des Régimens de Cavalerie Royal de Berry, de Noailles, de celui de Hussards de Berchiny, & du Régiment de Dragons d'Asfeldt.

Les troupes de ce détachement marchent sur quatre Colonnes, & sous les ordres du Comte de la Motte Houdancourt, du Marquis de Maubourg, de M. de Cherisei, du Duc de Gramont, du Comte de Segur, du Chevalier de S. André, du Duc de Biron, du Comte de Chabannes, du Comte Berchini, Lieutenans Généraux, & de plusieurs Maréchaux de Camp.

Le Roi ayant déclaré qu'il arriveroit à Metz en même-tems que le détachement, S. M. partit le 19 au matin, pour s'y rendre. Elle alla ce jour-là de Dunkerque à S. Omer, & ayant passé par Bergues, dont elle visita les Fortifications, elle coucha à Béthune, d'où

JUILLET. 1744. 1665

d'où elle arriva à Arras le 21, vers les onze heures du matin.

Le Maréchal de Noailles a suivi le Roi à Metz, ainsi que la plus grande partie des Officiers, qui composent l'Etat Major de l'armée de S. M.

On mande de Laon du 27 de ce mois, que le Roi, après avoir reçu à la première Barrière de la Ville d'Arras les respects des Magistrats, alla descendre à l'Eglise Cathédrale, & que S. M. y ayant assisté au *Te Deum*, se rendit ensuite à l'Hôtel du Gouvernement, où elle a logé.

Le soir & les deux jours suivans, il y eut dans toute la Ville des Illuminations & de grandes marques de réjouissance, les habitans n'ayant rien épargné pour signaler leur zèle.

Le 22 au matin, le Roi donna audience au Conseil Supérieur d'Artois, qui fut présenté avec les cérémonies accoutumées par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, & à la tête duquel M. Palifort d'Incourt, Premier Président, porta la parole.

S. M. étant partie d'Arras le 24, alla ce jour-là à Peronne; elle coucha le 25 à Saint Quentin, le 26 à la Fère, & elle arriva à Laon le 27 au matin.

H La

La premiere Colonne du Détachement ; que le Roi a jugé à propos de faire avancer du côté de Metz , est composée des treize Escadrons de la Maison du Roi , sous les ordres du Comte de la Motte Houdancourt & de M. de Cherissey , Lieutenans Généraux , qui ont avec eux le Marquis de Chiffreville , le Comte de Marnagnane , M. de Montgibault , le Marquis du Roure , M. de Chambon , M. de Gault , le Comte de Beaumont & le Chevalier de Champeron , Maréchaux de Camp.

Le Duc de Gramont & le Comte de Chabannes , Lieutenans Généraux ; le Comte de Courtomer & le Marquis de Razilly , Maréchaux de Camp , commandent la seconde Colonne , qui est composée des Régimens des Gardes Françaises & Suisses.

La troisième , dans laquelle sont les Régimens d'Infanterie du Roi , de Cusine , Royal Comtois , de la Marche & de Montboissier , & les Régimens de Cavalerie de Berry & de Noailles , est sous les ordres du Marquis de Mambourg , du Chevalier de S. André & du Duc de Biron , Lieutenans Généraux ; du Comte de Tresmes & du Prince de Tingry , Maréchaux de Camp.

La quatrième , composée des Régimens d'Infanterie de Navarre , de Gondrin , d'Artois ; du Bataillon d'Artillerie de Valenceaux ;  
du

JUILLET. 1744. 1667

du Régiment Royal , Cavalerie ; du Régiment de Dragons d'Asfeldt & de celui de Huffards de Berchiny , est commandé par le Comte de Segur & le Comte Berchini, Lieutenans Généraux ; par le Comte de la Riviere , M. de Contades , le Duc de Brissac , & le Prince de Nassau , Maréchaux de Camp.

Les dernières nouvelles que le Roi a reçues du Maréchal de Coigny , portent que ce Général étoit toujours campé à Bicheveiller ; qu'il avoit fait entrer le 20 de ce mois dans le Fort Louis un Détachement de 600 hommes , commandé par le Chevalier de Maupeou , Colonel du Régiment de Bigorre ; que ces troupes avoient été embarquées à Drusenheim à cinq heures après midi , & qu'elles étoient arrivées le soir au Fort Louis.

On a appris que les Troupes , qui ont marché sous les ordres du Duc d'Harcourt , se rassembloient sur la Sarre.

Le Lord Tirconel a été dépêché au Roi par le Prince de Conty , pour informer S. M. que le 18. de ce mois les troupes Espagnoles & Françoises , commandées par l'Infant Don Philippe , lesquelles étoient campées sous Briançon , Guillestre & Tournous , & dans le Comté de Bueil , s'étoient rendus dans la Vallée de Sture , dans celle de Mayre & dans celle du Château Dauphin

H ij vers



vers Belleins , aux postes qui leur avoient été indiqués , & qu'elles avoient exécuté les attaques projetées pour s'emparer des débouchés du Piémont.

Les troupes employées à l'attaque de la Vallée de Sture , étoient destinées à forcer les Barricades , poste que les Piémontois regardoient comme impénétrable , & dans les environs duquel ils avoient construit des retranchemens , afin d'empêcher l'accès du sommet des Montagnes qui le commandent.

Ces troupes se porterent à Pelpport , au col de Fure , à Ferrière & à Brezés , en sorte que tous les retranchemens autour des Barricades furent enveloppés. D'ailleurs la disposition particulière des différens Corps , dont ces troupes étoient composées , étoit telle , qu'elles occupoient tous les chemins qui conduisent aux Gorges des Barricades.

Il y avoit à cette attaque vingt Bataillons , dont huit étoient commandés par le Marquis de Castellar , Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne , sept par le Marquis de Villemur , Lieutenant Général des armées du Roi , & cinq par M. de Mauriac.

La Vallée de Mayre fut occupée par des troupes placées à Asseil & dans les environs.

L'attaque de la Vallée du Château Dauphin fut entreprise par un autre Corps , qui en

en forçant les retranchemens de la Tour du Pont & de Belleins, se rendit maître de l'entrée d'une des Branches de cette Vallée. Ce Corps, qui étoit sous les ordres du Bailli de Givry, étoit composé des Régimens de Poitou, de Conty, de Salis, de Brie & de Provence, lesquels forment neuf Bataillons, & ayant été placé à la tête de la Vallée de Belleins, il couvroit cinq Bataillons, commandés par le Marquis de Campo-Santo, & qui étoient postés sur la Montagne de la Traversière.

Les troupes étant ainsi disposées, les Piémontois, qui s'aperçurent que les Barricades dans la Vallée de Sture avoient été tournées, ne s'y crurent pas en sûreté, & ils prirent le parti de les abandonner. Ils chargèrent, en se retirant, le Comte de Lautrec, qui avec cinq Bataillons, tirés des quatorze qu'il avoit conduits à Asseil, s'étoit avancé vers la Gorge des Barricades, mais ce combat fut de peu d'importance. Le Bailli de Givry attaqua les retranchemens de la Tour du Pont & de Belleins, & il les força.

Les Piémontois ont fait dans cette action une perte très-considérable; le Lieutenant Général, qui les commandoit en chef, & plusieurs de leurs Officiers de distinction, ont été tués; on a fait prisonniers un Brigadier de leurs troupes, beaucoup d'Officiers

& un grand nombre de Soldats , & l'on a pris deux pièces de canon.

On attend un détail plus circonstancié de cette affaire , qui assure un débouché dans la Plaine de Piémont , & la liberté des communications.

Les François ont perdu à l'attaque des retranchemens de Belleins le Marquis de la Carte , Brigadier des armées du Roi , & Colonel Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Conty , & M. de Salis , Colonel du Régiment Suisse de son nom.

Le Bailli de Givry , le Duc d'Aginois , & le Vicomte d'Aubeterre , Colonel du Régiment de Provence , ont été blessés.

On mande de Laon du 29 du mois dernier, que le 27<sup>le</sup> Roi , en y arrivant , alla à l'Eglise Cathédrale , & qu'il y fut reçu par l'Evêque , lequel étant à la tête du Chapitre , conduisit S. M. dans le Chœur. S. M. a passé deux jours & deux nuits dans cette Ville , & pendant le séjour qu'elle y a fait , elle a reconnu , ainsi que dans les autres endroits de sa route , combien ses Sujets s'intéressent à sa gloire & à sa conservation.

Le Lord Tirconel que le Prince de Conty a dépêché au Roi , pour apporter à S. M. la nouvelle du succès de l'attaque des Baricades qui défendoient l'entrée du Piémont.

mont , joignit le Roi à Laon le 28 , & S. M. apprit par cet Officier , que les troupes Piémontoises , qui étoient dans les retranchemens de la Vallée de Sture , les avoient abandonnés; que les Espagnols & les François , ayant forcé les retranchemens de la Vallée de Belleins & de la Tour du Pont , s'étoient emparés du Château Dauphin , & que ces avantages leur assûroient le moyen de s'avancer dans la Plaine du Piémont , & une communication libre avec le Dauphiné & avec la Provence; que l'Infant d'Espagne Don Philippe , pour faciliter le transport de l'artillerie , avoit ordonné de réparer tous les chemins qui avoient été rompus par les Piémontois; que ce Prince étoit occupé à faire les dispositions nécessaires pour le Siège du Fort de Demont, & qu'on avoit dû commencer le 28 à jeter des bombes dans ce Fort , qui , selon les apparences , ne feroit pas une longue résistance.

On compte que les Piémontois , dans les différentes attaques de leurs retranchemens & dans leur retraite , ont perdu environ 2500 hommes.

*ACTIONS de Graces rendûes , & Ré-  
jouïssances faites à Paris au sujet de la prise  
des Villes d'Ypres & de Furnes par le Roi  
en personne.*

**D**'Abord après la prise de la Ville d'Ypres, qui a suivi de près celle de Menin, le Roi en rendit lui-même de solennelles Actions de graces à Dieu ; & dans le même esprit & avec la même diligence S. M. écrivit à l'Archevêque de Paris & à tous les Prélats de son Royaume la Lettre suivante.

MON COUSIN, la Conquête de Menin vient d'être suivie de celle d'Ypres. Cette Place, l'une des plus fortes des Pays-Bas, rentre sous mon obéissance après dix jours de tranchée ouverte. Un succès aussi rapide, & qui est encore si fort au-dessus de ce que je pouvois attendre de la valeur de mes troupes, est une nouvelle preuve de la protection que Dieu, qui connoît mes vûes pacifiques, continuë de donner à la justice de mes armes ; & voulant lui rendre les actions de graces qui lui sont dûës, je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître, ou le Maître des Cérémonies

rémonies vous le dira ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait  
**MON COUSIN**, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Lille le deux Juillet 1744. *Signé,*  
**LOUIS**, & *plus bas*, **PHELIPPEAUX**.

En conséquence, l'Archevêque de Paris donna un Mandement, dont voici la teneur.

**CARLES-GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE**, & **AUX** Archiprêtres de Sainte Marie-Magdeleine, & de S. Severin, & aux Doyens Ruraux de notre Diocèse : Salut & Bénédiction.

La prise de Ville d'Ypres, l'un des plus fort remparts qui couvroient les Etats possédés dans la Flandre par la Reine de Hongrie, est un nouveau gage de la Protection Divine sur la France. Le succès de l'entreprise qui a fait rentrer cette Place sous l'obéissance du Roi, a été si prompt & si rapide, qu'il a surpassé, ainsi que S. M. nous l'assûre elle-même, les espérances que lui avoient fait concevoir le courage de ses troupes, & l'extrême valeur de ses Soldats.

Redevables au Dieu des Armées d'un événement si heureux, serions-nous ou assés aveugles pour méconnoître la main qui nous protège, ou assés insensibles pour n'être pas touchés des effets redoublés de sa bonté envers nous ?

H v Le

Le Roi en prenant possession de cette importante Conquête, en a fait d'abord un humble hommage à celui qui est le *seul Puissant, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs*. Il nous ordonne aujourd'hui de nous acquitter du même devoir, & de reconnoître par de solennelles actions de grâces, que Dieu est le principal Auteur des avantages que S. M. a remportés sur les Puissances alliées & réunies contre elle.

C'est ainsi qu'à l'imitation de David victorieux de ses ennemis, notre religieux Monarque avoue & publie hautement, qu'*au Seigneur appartient la Grandeur, la Puissance, la Gloire & la Victoire*, & qu'à lui par conséquent est due la bénédiction & la louange : C'est ainsi qu'il nous invite à nous unir à lui, pour publier combien le Seigneur est grand, & pour célébrer la gloire de son saint Nom.

Empressons-nous d'obéir à des ordres si respectables, & souvenons-nous, que si le Ciel ne se lasse point de multiplier ses bienfaits, nous ne devons pas nous lasser de louer sa bonté & d'exalter sa Puissance. Il seroit honteux que ce qui doit ranimer à cet égard notre zèle, servît à le ralentir, & que la multitude des grâces que Dieu nous accorde, en diminuant le prix à nos yeux, ou en affoiblit le sentiment dans nos cœurs.

A CES CAUSES après en avoir conféré  
avec

avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, nous ordonnons, qu'en action de graces de la prise de la Ville d'Ypres, Dimanche prochain 12 du présent mois de Juillet on chantera le *Te Deum* dans notredite Eglise, après lequel on dira l'Antienne, *Dominus salvum fac Regem*, &c. avec le Verset, *Fiat manus tua*, &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu*. Que Dimanche 19 du même mois, il sera pareillement chanté avec ladite Antienne dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculieres & Régulieres de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, & le Dimanche d'après la réception de notre présent Mandement, dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. SI VOUS MANDONS, que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent, & qu'ils l'observent & fassent observer par les personnes qui leur sont soumises. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscopeal le 8 Juillet 1744. Signé, CHARLES, Archevêque de Paris, &c.

Le même jour, les Six Corps des Marchands de la Ville de Paris firent chanter un *Te Deum* avec beaucoup de solennité dans



l'Eglise Paroissiale de S. Eustache. La Cérémonie commença à six heures du soir par le chant de quelques Hymnes, Cantiques, Répons, &c. ensuite desquels, M. le Curé officiant, entonna le *Te Deum*, qui fut continué & exécuté par les Musiciens du Roi, ayant à leur tête M. Blanchard, Maître de Musique de la Chapelle en Quartier, Auteur de la composition, & avec une excellente Symphonie.

Toute l'Eglise, dont la grandeur fut à peine suffisante pour contenir la grande affluence du Peuple, étoit magnifiquement décorée. Le maître Autel, sur tout, qui étoit orné du Parement dont S. A. R. a fait présent depuis peu à sa Paroisse, & dont on a parlé dans le Mercure.

Cet Autel étoit chargé de 42 grands Chandeliers d'argent, & il y avoit dans le Chœur six Lustres de six bougies chacun, autant dans la Nef, sans compter huit Guéridons, chargés d'autant de Girandoles dans le Sanctuaire, où étoit placé le nombreux Clergé de cette Eglise.

Les hautes Stalles du Chœur étoient occupées du côté du Sanctuaire, par Mrs du Châtelet, ayant à leur tête M. le Lieutenant Général de Police, toutes les autres Stalles, tant hautes que basses, par les Juges Consuls, & par les anciens Gardes & Sindies  
des

des six Corps, selon leur rang & ancienneté : 200 chaises de tapisserie occupoient le carreau du Chœur, pour suppléer au défaut des Stalles.

La Nef & la croisée étoient aussi remplies de pareilles chaises. Le milieu de la croisée en face du Chœur, étoit occupé par la Musique & par les Inspecteurs de Police, en habits d'ordonnance.

L'ordre au reste a été merveilleux pour éviter la confusion, & prévenir les accidens qu'une grande foule de peuple pouvoit causer. On avoit disposé des barrières dans les bas côtés de l'Eglise, pour les séparer entièrement de la Nef & du Chœur. Aussi toute la Cérémonie s'est passée avec autant d'ordre & de tranquillité, que de dignité, & à la satisfaction de tout le monde.

Le 18 du même mois, le Grand Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prez donna aussi son Mandement sur le même sujet, contenant ce qui suit.

JEAN-BAPTISTE BOURDET, Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prez, immédiate au Saint Siège, & Vicaire Général de S. A. S. M. de Comte de Clermont, Prince du Sang, Abbé Commandataire de ladite Abbaye : A tous les Fidèles de

## 1678 MERCURE DE FRANCE.

de notre Jurisdiction. SALUT EN NOTRE-SEIGNEUR.

Le Seigneur continuë de favoriser les Armes du Roi , & à se déclarer en faveur de la cause pleine de justice qu'il défend. A peine lui a-t'il ouvert les Portes de Menin , qu'il lui ouvre celles d'Ypres. Cette Place importante , que la nature & l'art rendoient presque imprenable , auroit dû l'arrêter plusieurs mois , mais elle lui a présenté les clefs après dix jours seulement de tranchée ouverte. Notre auguste Monarque reconnoît ici l'œuvre de Dieu , & moins ébloüi d'un succès si rapide , que plein de reconnoissance envers le Dieu des Armées , il lui en rapporte toute la gloire. Entrons dans des vûes si chrétiennes , & pénétrés des mêmes sentimens de Religion , bénissons le Seigneur qui nous donne des marques si éclatantes de sa protection. Que nos saints Temples ressentissent des Actions de grâces qui lui sont dûes ; mais continuons à lui demander surtout cette Paix que les Rois , que les Victoires , que le Monde ne scauroient donner , & qui ne peut être que l'ouvrage de ses Miséricordes infinies.

A CES CAUSES , pour suivre les pieuses intentions du Roi , & pour satisfaire aux devoirs de notre ministère , nous ordonnons que Dimanche dix-neuf du présent mois , à  
l'issuë.

Issuë des Vêpres , on chantera dans notre Eglise le *Te Deum* ; le Pseaume *Exaudi* ; l'Oraison *Pro gratiarum Actione* , & celle qui est marquée *Pro Rege & ejus exercitu*.  
DONNE' en l'Abbaye Royale de S Germain-des-Prez le dix-huit Juillet 1744. Signé ,  
F. J. B. BOURDET , Grand Prieur & Vicaire Général de S. A. S. &c.

En conséquence de la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris on chanta, le Dimanche 12 Juillet après midi , dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville , le *Te Deum* , auquel ce Prélat officia pontificalement. Le Chancelier de France , accompagné de plusieurs Membres du Conseil d'Etat , ainsi que le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes & le Corps de Ville , qui avoient reçu , selon la coutume , des Lettres du Roi , & qui y avoient été invités de la part de S. M. par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies y assisterent.

Les Prevôt des Marchands & Echevins avoient fait travailler à l'élévation & décoration d'un grand Edifice de charpente qui devoit contenir le feu d'Artifice qu'on a coutume de tirer vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville en pareille occasion.

Cet Edifice représentoit une Forteresse des mieux entendues , & ornée extérieurement de tous les Symboles & attributs de la Guerre ;

## 1680 MERCURE DE FRANCE.

Guerre , Trophées d'Armes , entremêlés de branches de Laurier & d'Olivier , canons, &c. Elle étoit terminée par un Donjon , duquel s'élevoient des Guérites sur les Angles. La principale Face du Donjon étoit ornée de l'Ecu des Armes de France, & immédiatement au-dessous étoit peinte une Renommée sonnant de la Trompette, d'une main appuyée sur le Portrait du Roi enfermé dans un Cartouche & soutenu par un Génie.

Cet Edifice a été élevé & exécuté sous la conduite de M. Beausire , Architecte du Roi & de l'Académie d'Architecture , Maître Général , Contrôleur Inspecteur des Bâtimens de la Ville, & peint par les Sieurs Du Mesnil Freres , Peintres ordinaires de la Ville.

Il fut affiché en même-tems diverses Ordonnances des Prevôt des Marchands & Echevins, & du Lieutenant Général de Police, tant pour les Illuminations qui devoient être faites le même jour par toute la Ville , que pour prevenir les accidens & pour la sûreté publique. Et au moyen de ces sages precautions , tout s'est passé , & a été exécuté avec tout le succès & toute la tranquillité possibles.

Le 19 Juillet, jour que le *Te Deum* fut solennellement chanté dans l'Eglise de l'Ab-

l'Abbaye S. Germain, on fit dès le grand matin, une salve de plusieurs pièces de canon & coulevrines, placées dans le grand Jardin du Monastere. A midi, on sonna les grosses cloches & on fit une seconde salve de la même Artillerie; on en fit d'autres pendant le *Te Deum* & vers les neuf heures du soir, après une dernière salve, on illumina toute la façade extérieure du Monastere, & toutes les Maisons de la Cour.

On fit la même chose dans la Cour de l'Abbé, & le Palais fût tout illuminé d'une maniere ingénieuse. Le fond du Jardin le fût aussi. Plusieurs Pièces de vin coulerent pour le Peuple, & il y eut quantité de rafraichissemens pour les personnes de consideration.

Une infinité de monde, accouru de tout le Fauxbourg S. Germain, remplissoit les deux grands Enclos de l'Abbaye; cependant il n'y eut ni confusion ni désordre, ce qui est sans doute dû à la bonne Police des Officiers de Justice, qui avoient fait afficher dès le matin une Ordonnance sur ce sujet, au nom de S. A. S. M. le Comte de Clermont Prince du Sang, Abbé Commandataire & de Mrs les Prieur & Religieux, &c.

En finissant ce que nous avions à dire sur ces cérémonies, nous donnerons ici une idée de la Ville, dont la prise a été le sujet.

La

## 1682 MERCURE DE FRANCE.

La Ville d'Ypres , l'une des plus considérables des Pays-Bas , est située sur la petite Rivière *Yper* , qui lui a donné son nom , à quatre lieues de Menin , à sept de Bergues & de Nieuport , à neuf de Dunkerque , de S. Omer , & de Bruges , & à treize de Gand. Son circuit étoit autrefois le triple de ce qu'il est aujourd'hui , quoiqu'encore fort considérable , par les différentes révolutions arrivées à cette Ville.

Les Normands la saccagerent au commencement du IX<sup>e</sup> Siècle. Après leur retraite , elle fût fortifiée par Baudouin V. Comte de Flandre , & par ses successeurs. Louis VI , dit le gros , Roi de France , la prit en 1128 , & Philippe-Auguste s'en rendit le maître en 1213. Les Anglois l'assiégèrent en 1383 , mais ils furent obligés de lever le Siège , Epoque mémorable , qui est rappelée annuellement par une Procession générale.

Philippe de Bourgogne , maître de la Flandre , par son mariage avec l'héritière du dernier Comte , fortifia Ypres , & cette Ville demeura assés paisible jusqu'à l'année 1557 , qu'elle tomba au pouvoir des Religionnaires , révoltés contre Philippe II. Roi d'Espagne , lesquels démolirent les Convents , chassèrent les Religieux , & abolirent presque entièrement la Catholicité , ce qui dura jusqu'en 1584 , que la Ville revint

au Roi d'Espagne sous le Gouvernement d'Alexandre Farnese , Prince de Parme.

Le Prince de Condé, commandant l'Armée du Roi , la prit en 1648 , mais elle fût reprise l'année d'après. M. de Turenne s'en rendit maître en 1658 , & elle revint à l'Espagne par la Paix des Pyrénées en 1660.

Louis XIV, en personne, la prit en 1678 en huit jours de tranchée ouverte , & lui étant demeurée par le Traité de Nimegue , ce Prince la fit beaucoup fortifier. Elle a été cedée à l'Empereur Charles VI , en vertu du Traité d'Utrecht ; & par celui de la Barrière , les Hollandois y ont mis une Garnison.

L'Evêché d'Ypres est suffragant de la Métropole de Malines ; il fut érigé en 1559 par le Pape Paul IV. La Cathédrale, dont le Titre est S. Martin , est ornée d'un Chapitre très-nombreux , avec plusieurs Dignités , dont la première , qui est le Doyen , est à la nomination du Roi.

Douze Echevins ayant à leur tête un *Avoûé* , ou Président , exercent la haute moyenne & basse Justice , ainsi que la Police & les Finances , assistés de cinq gradués , nommés Conseillers Pensionnaires , ayant voix consultative, &c. Il y a aussi un Bailiage créé par le feu Roi.

C'étoit autrefois une fort grande Ville ,  
très-



très-peuplée & des plus marchandes, enforte qu'au Dénombrement fait en 1242, on y compta deux cent mille habitans. Il y a encore aujourd'hui six grandes Paroisses, huit Convents d'Hommes, dix de Filles, trois Hôpitaux pour les Malades, deux Maisons pour Hommes & pour Femmes âgés, ou invalides, deux Hôpitaux pour élever de pauvres Enfans des deux sexes, auxquels on fait apprendre des Mériers, &c. Un Béguinage, ou Maison de Retraite pour des Filles d'un certain âge, &c. Un Séminaire enfin pour de pauvres Ecclésiastiques, avec des Bourses pour un certain nombre de jeunes Etudians.

A peine avoit-on achevé les cérémonies dont nous venons de rendre compte, qu'on apprit la continuation de la prospérité des Armes du Roi, par la nouvelle de la prise du Fort de la Kenoque & de la Ville de Furnes : voici la Lettre que S. M. écrivit sur ce sujet à l'Archevêque de Paris.

MON COUSIN, le même jour que mes Troupes sont entrées dans Ypres, le Fort de la Kenoque s'est rendu au Duc de Boufflers, en seize heures d'attaque, & mon Cousin le Comte de Clermont, que j'avois chargé d'investir la Ville de Furnes, en a conduit le Siège avec tant d'intelligence, qu'il a réduit

JUILLET. 1744. 1685

la Place à mon obéissance le dix de ce mois , en trois jours de tranchée ouverte. Ces succès qui mettent en sûreté ma Frontiere de la Flandre maritime , depuis la Lys jusqu'à la Mer , & qui renversent les projets que mes ennemis n'avoient jamais cessé d'y former , sont des preuves réitérées de la protection que la Divine Providence continue de donner à la justice de ma Cause , & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûes , je vous écris cette Lettre , pour vous dire , que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris , & autres de votre Diocèse , avec les solennités requises , au jour & à l'heure que vous dira le Grand-Maître , ou le Maître des Cérémonies de ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister : sur ce , je prie Dieu , qu'il vous ait , MON COUSIN , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Dunkerque le 17 Juillet 1744. *Signé* , LOUIS ; *Et plus bas* , PHELYPEAUX.

*Et au dos est écrit* : A mon Cousin l'Archevêque de Paris , Duc de Saint Cloud , Pair de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

Le lendemain de la reception de cette Lettre , l'Archevêque de Paris fit publier le Mandement qui suit :

CHARLES-

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, par la Miséricorde Divine, & par la grace du saint Siège Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; &c. Aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdeleine & de saint Severin, & aux Doyens Ruraux de notre Diocèse : SALUT ET BENE-DICTION.

Pour nous conformer aux intentions du Roi, qui comme vous l'apprendrez par la Lettre, que Sa Majesté nous a fait l'honneur de nous écrire, veut que nous rendions au Seigneur de solennelles actions de grâces pour la prise du Fort de la Kenoque & de la Ville de Furnes, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, nous ordonnons que le *Te Deum* avec le Verset *Benedicamus Patrem & Filium*, &c. & l'Oraison *Pro gratiarum actione*; l'Antienne, *Domine salvum fac Regem*, &c. le Verset, *Fiat manus tua*, &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu*, sera chanté Jeudi prochain vingt-trois du present mois de Juillet dans notre dite Eglise; Dimanche vingt-six du même mois, dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculières & Régulières de la

JUILLET. 1744. 1687

la Ville & des Fauxbourgs de Paris ; & le Dimanche qui suivra la reception de notre present Mandement , dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. Si vous mandons , que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés , Prieurs , Curés , Superieurs & Superieures des Communautés exemptes & non exemptes , à ce qu'ils n'en ignorent. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscolpal le vingt Juillet 1744. *Signé*, CHARLES, Archevêque de Paris.

En conséquence, le *Te Deum* fut solennellement chanté dans l'Eglise Métropolitaine le Jeudi 20 Juillet, auquel l'Archevêque officia pontificalement. Le Chancelier de France, accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maître de Requêtes, y assista, ainsi que le Parlement, les autres Cours Superieures, & le Corps de Ville, invités de la part du Roi par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies.

Le soir, il y eut des Illuminations générales par toute la Ville, ordonnées par les Prevôt des Marchands, & Echevins, & par le Lieutenant Général de Police. La joie fût universelle, la tranquillité entiere, & il n'arriva pas le moindre accident par les sages précautions des Magistrats, portées dans les Ordonnances dont on vient de parler.

Le

## 1688 MERCURE DE FRANCE.

Le Dimanche suivant 26 Juillet , le *Te Deum* fût aussi chanté solennellement dans l'Eglise de l'Abbaye S. Germain avec les Cérémonies accoutumées , & le soir il y eut les mêmes Illuminations & les mêmes marques de réjouissances dont on a vû ci-devant le détail.

La Ville de Furnes est située dans la Partie Occidentale de la Flandre. Elle a titre de Vicomté , & tient aujourd'hui le premier rang entre les Villes qui sont sur la Côte Maritime. Furnes fût cedée à la France en 1668 , par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV la céda à l'Empereur Charles VI & à la Maison d'Autriche par les Traités d'Utrecht , de Rastad , & de Bade. Les Provinces-Unies en ont eu la garde & le droit d'y tenir garnison par le Traité de la Barrière , aussi-bien qu'au Fort de la Kenoque , situé près de Dixmude , sur le Canal qui conduit à Nieuport , & dans l'étendue de la Grande Châtellenie de Furnes , laquelle contient quarante-deux Villages.

PRIÈRES

**PRIERES & Réjouissances faites à Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville, le 10 Juillet 1744.**

**L** Es RR. Peres Feuillans ont toujours marqué, dans toute l'étendue de leur Congrégation, un zèle ardent pour la personne sacrée de nos Rois. C'est dans cet esprit que les PP. Feuillans de la Ville de Châtillon en Bourgogne, se sont distingués dans les conjonctures présentes, en célébrant dans leur Eglise le Dimanche 5 Juillet, une Messe solennelle avec exposition du Très-Saint Sacrement, &c. pour la conservation de la personne du Roi, & pour la continuation de la prospérité de ses Armes, ce qui doit être continué dans la même Eglise par des Messes basses & autres Prières, jusqu'au retour de S. M. A l'élévation du S. Sacrement de la grande Messe, on chanta un fort beau Motet, dont les paroles étoient assorties à cet Auguste sujet : *O verè digna Hostia, spes unica Fidelium; in te confidit Gallia; Da pacem, serva Liliū.* La Messe finie, on chanta, avec la même solennité, le Pseaume *Exaudiat*, &c.

Les PP. Feuillans avoient invité à cette Cérémonie par des Billets imprimés, tous les

les Corps de la Ville , ſçavoir , le Preſidial , le Bailliage , les Echevins & Officiers de Ville , de ſorte que l'Assemblée fut des plus nombreuses , & le peuple y vint en foule.

Le ſoir, on chanta dans la même Eglise un *Te Deum* ſolemnel pour la priſe de la Ville de Menin ; le Clôcher fut illuminé , & on tira un feu d'Artifice qui réuſſit , auſſi-bien que le tems pût le permettre.

*MANDEMENT de S. E. M. le Cardinal de Tencin , au ſujet de la priſe de la Ville de Menin.*

**P**IERRE DE GUERIN DE TENCIN , Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine , du Titre des Saints Nérée & Aquilée , Archevêque & Comte de Lyon , Primat de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit , Miniſtre d'Etat , &c.

A tous Abbés , Doyens , Chapitres , Prieurs , Curés , Vicaires & autres Eccléſiaſtiques Séculiers & Réguliers , & à tous les Fidèles de notre Diocèſe : SALUT & Bénédiction en Notre-Seigneur.

Goûtez , mes très-chers Freres , le fruit de la Sageſſe du Roi ; de la valeur de ſes Troupes , redoublée encore par ſon Exemple , & ſur-tout de la Protection du Seigneur : *Gustate & videte quoniam ſuavis eſt Dominus ;*

*Pſealmus*

*Pseaume 33*, verset 8. Il s'est hâté de sceller la justice de nos armes du sceau de ses Bénédiction, & nos actions de graces se confondent presque avec nos vœux. Elles n'en seront sans doute que plus vives. Mais n'oublions pas d'y joindre des instances plus vives encore, s'il est possible, pour la Paix ; *Inquire pacem & persequere eam. Ibid. verset 14*, & ne désirons de vaincre encore, s'il le faut, que pour hâter le retour d'un bien, si nécessaire à toute l'Europe. Demander, dans ces dispositions, de nouveaux avantages contre nos ennemis, c'est prier pour eux autant que pour nous-mêmes.

A CES CAUSES, Nous Cardinal Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer de notre part avec nos vénérables Freres Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon, avons ordonné & ordonnons que le Dimanche vingt-huit du présent mois de Juin, à dix heures du matin, le *Te Deum* sera chanté solennellement avec le *Pseaume Exaudiat*, & les Oraisons en actions de graces de la prise de Menin, dans notre Eglise Primatiale, où les Compagnies, qui ont accoutumé d'assister à de pareilles cérémonies, sont invitées de se rendre.

A l'égard des autres Villes, Bourgs & Villages de notre Diocèse, nous ordonnons

I ij      que



que le Dimanche ou la Fête, après la réception de notre présent Mandement, on chantera pareillement le *Te Deum*, le Pseaume *Exaudiat*, & les Oraisons pour le même sujet; & sera notre présent Mandement lû, publié & affiché par tout où besoin sera.  
 DONNE' à Paris le 18 du mois de Juin 1744.  
*Signé*, P. CARD. DE TENCIN.

*LETTRE du Roi, à M. l'Archevêque de Sens,*

**M**onsieur l'Archevêque de Sens, la Conquête de Menin vient d'être suivie de celle d'Ypres; cette Place l'une des plus fortes des Pays-Bas rentre sous mon obéissance après dix jours de tranchée ouverte; un succès aussi rapide & qui est encore si fort au-dessus de ce que je pouvois attendre de la valeur de mes Troupes, est une nouvelle preuve de la protection que Dieu, qui connoît mes vûes pacifiques, continuë de donner à la justice de mes Armes, & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûës, je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine, & autres de votre Diocèse le plutôt qu'il se pourra, & que vous ayez à conyier à cette

céc-

JUILLET. 1744. 169

cérémonie ceux qui ont accoutumé d'y assister : sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , M. l'Archevêque de Sens , en sa sainte garde. Ecrit à Lille le 2 Juillet 1744. Signé , LOUIS. Et plus bas , PHELIPEAUX.

*AUTRE Lettre du Roi, à M. l'Archevêque de Sens.*

**M** Onsieur l'Archevêque de Sens , le même jour que mes Troupes sont entrées dans Ypres , le Fort de la Kenoque s'est rendu au Duc de Boufflers en seize heures d'attaque , & mon Cousin le Comte de Clermont que j'avois chargé d'investir la Ville de Furnes , en a conduit le Siège avec tant d'intelligence , qu'il a réduit la Place à mon obéissance le 10 de ce mois en trois jours de Tranchée ouverte ; ces succès qui mettent en sûreté ma Frontière de la Flandre maritime , depuis la Lys jusqu'à la Mer , & qui renversent les projets que mes ennemis n'avoient jamais cessé d'y former , sont des preuves réitérées de la protection que la divine Providence continue de donner à la justice de ma cause , & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûes , je vous écris cette Lettre , pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Mé-

L iij      tro-

tropolitaine & autres de votre Diocèse ; avec les solemnités requises, & que vous invitiez tous ceux qu'il conviendra , d'y assister : sur ce je prie Dieu qu'il vous ait , M. l'Archevêque de Sens , en sa sainte garde. Ecrit à Dunkerque le 17 Juillet 1744. *Signé.* LOUIS. *Et plus bas ,* PHELIPEAUX.

**M A N D E M E N T** de M. l'Archevêque de Sens , Primat des Gaules & de Germanie , &c. pour faire chanter le Te Deum en actions de grace de la prise de la Ville d'Ypres , du Fort de la Kenoque , & de la Ville de Furnes.

**J**OSEPH , par la grace de Dieu & l'autorité du S. Siège Apostolique , Archevêque de Sens , Primat des Gaules & de Germanie , Supérieur de la Maison , Collège & Société Royale de Navarre , &c. A tous Doyens , Chapitres , Abbés , Prieurs , Curés , Supérieurs & Supérieures des Maisons Religieuses de notre Diocèse : Salut & Bénédiction.

Quel torrent de Conquêtes , mes chers Freres ! Nos vœux sont exaucés presque avant qu'ils soient formés ; les Places fortes précipitent leur reddition. Le Ciel ne semble-t'il pas combattre pour nous ? Tandis que les premières faveurs occupent encore les justes

fen-

timens de notre reconnoissance , Dieu comble de nouveau nos esperances par la prise subite de trois Places , dont les Remparts multipliés ne servent qu'à honorer davantage la rapidité de leur conquête. Triomphe doux au vainqueur & aux vaincus. Le sang, le carnage , les larmes ne l'ont point souillé. Triomphe glorieux à notre Roi, qui retrouve dans des Villes ennemies , des cœurs qui lui sont dévoués ; des Peuples qui triomphent eux-mêmes du nouveau joug qu'ils reçoivent avec joie , & qui croient gagner autant à se soumettre , que le Vainqueur qui se les assujettit.

C'est à Dieu que doit retourner la gloire de ces heureuses conquêtes ; c'est lui , c'est le Dieu des Armées , qui tient dans sa main la victoire & qui la distribue selon ses des-seins. C'est ainsi que l'a pensé notre Religieux Monarque , & les pieux sentimens de sa reconnoissance dans lesquels il envisage ces succès inespérés , nous sont exprimés dans les Lettres dont il nous a honorés & dont nous vous faisons part.

Mais en goûtant ces avantages , n'oublions pas nos péchés, qui mériteroient plutôt des châtimens que des succès. Au milieu des Conquêtes dont nous nous applaudissons , reconnoissons que tandis que la guer-

re subsiste , & que la Paix fuit devant nos desirs, *la fureur du Très-Haut n'est pas éteinte , & que son bras est encore étendu , Isa. 5.* Craignons que , plus irrité de nos crimes , que touché de nos actions de graces , il ne tourne contre nous ce bras vengeur , qu'il semble vouloir étendre sur nos ennemis ; s'il les frappe à nos yeux , nous sommes intéressés, comme eux, à le désarmer. La guerre quoique heureuse , est toujours un fléau , & un fléau terrible ; si nous en sentons le poids , sentons encore plus celui de nos péchés , qui l'attirent. Ils subsistent jusques dans nos actions de graces. La joie qui éclate dans nos succès , n'est souvent qu'une joie profane , quelquefois souillée par l'intemperance & la débauche. Dieu la réproûve , dès que nous ne cessons de l'outrager par nos iniquités.

Unissant donc les sentimens d'une composition salutaire aux Cantiques de notre reconnoissance , méritons par la conversion de nos cœurs , que Dieu, exauçant les vûes pacifiques d'un Roi modéré jusques dans ses conquêtes , & les soupirs d'un Peuple qui s'humilie dans ses prospérités mêmes , accorde enfin à nos vœux cette Paix qui, selon l'expression d'un Prophète, *est l'ouvrage de la justice. Et erit opus justitia Pax , Isa 32.*

Paix

JUILLET. 1744. 1697

Paix aimable, qui ramenera parmi nous la tranquillité, la sûreté & l'abondance; & *se-  
debit populus in pulchritudine pacis, & in  
tabernaculis fiducia & in requie opulentâ.*

A CES CAUSES, conformément aux ordres de Sa Majesté, nous chanterons un *Te Deum* solennel le Dimanche neuvième jour du mois d'Août prochain, en notre Eglise Métropolitaine; & ordonnons de le chanter dans toutes les principales Eglises de notre Diocèse, avec toute la solennité requise & accoutumée, le premier Dimanche ou Fête, après que notre présent Mandement y aura été reçu. Toutes les Communautés Séculières & Régulières, les Officiers & les Magistrats des Villes y seront invités à la manière ordinaire. Donné à Sens le vingt-cinq Juillet, mil sept cent quarante-quatre.  
*Signé, J. JOSEPH, Archevêque de Sens.*

*Par M. MORICE DE S. JUST.*



IV MAN-

*MANDEMENT de M. Edme Mongin ,  
Evêque & Seigneur de Bazas , pour ordon-  
ner des Prières publiques, pour la conserva-  
tion du Roi & pour la prospérité de ses  
Armes.*

**E** DME MONGIN, par la miséricorde  
Divine , & la grace du Saint Siège  
Apostolique, Evêque & Seigneur de Bazas,  
Conseiller du Roi en ses Conseils : Au  
Clergé Séculier & Régulier , & à tous les  
Fidèles de notre Diocèse , Salut & Bénédic-  
tion.

Nous vous annonçons, Mes chers Freres,  
une grande nouvelle. C'est le départ précé-  
pité du Roi que nous venons d'apprendre  
par la Lettre dont il nous a honoré , & par  
laquelle Sa Majesté nous déclare qu'elle a  
pris la résolution d'aller commander ses ar-  
mées en personne. Résolution courageuse &  
bien digne d'un Roi pacifique , qui , lassé  
d'avoir offert tant de fois la Paix à toute  
l'Europe épuisée , nous invite à la deman-  
der à Dieu & à en attirer sur ses armes & sur  
sa Personne sacrée les plus précieuses & les  
plus abondantes Bénédictions ! Résolution  
tendre & paternelle ! C'est un Pere qui va  
se dévouer pour ses Enfans. Oïi , M. C. F.  
le Roi aime ses Peuples autant que sa gloire,  
&

& il a lui-même bien senti jusqu'à quel point il en étoit aimé, par tous les cœurs qui voloient après lui sur sa route, & par toutes ces vives acclamations, qui sont les cris & les extases de l'amour. En effet, à voir, même du premier coup d'œil, cet Auguste Prince, peut on se défendre de sentir tous les doux mouvemens qu'inspire la surprise, le respect & l'admiration ?

Adoré de toute sa Cour, rien ne l'arrête, il part comme un éclair qui annonce la foudre qu'il va porter, & qui déjà fait trembler tant de Villes, & déconcerte tant de Nations à la fois. Puissances jalouses, qui faites tant d'efforts pour vous rassembler, quel fut votre étonnement quand vous vîtes ce Monarque intrépide arriver si près de vous. Vous l'admirâtes, sans doute, & vous en fûtes troublées. *Ipsi (a) videntes sic admirati sunt, conturbati sunt, commoti sunt : tremor apprehendit eos.* Mais hélas ! n'est-ce point à nous-mêmes à trembler à la vue de tous les périls où le courage impatient du plus grand & du meilleur de tous les Rois va l'exposer. Vous le disiez autrefois, Roi Prophète, & voici le Fils de S. Louis qui le dit après vous. Non, ce n'est ni sur la force, ni sur le nombre de mes troupes, ni sur la valeur &

(a) Ps. 47. v. 6.



# 1700 MERCURE DE FRANCE.

L'activité de mes Capitaines que je me repose, c'est dans votre nom, (b) Seigneur, c'est dans votre ancien amour pour la France, & pour le Fils aîné de votre Eglise, que j'établis ma plus ferme espérance. Me voilà prêt, Seigneur, & je ne veux d'autre bouclier que celui de ma Foi. Mais souvenez-vous de vos anciennes miséricordes, que j'invoque & que j'implore par la bouche de vos fidèles Ministres.

C'est donc à nous, mes chers Freres, à conjurer par nos prieres & par nos vœux le Dieu des Armées de conduire lui-même la main du Roi, (c) & de lui apprendre à combattre & à vaincre. Esprits Célestes, veillez sans cesse à la garde d'une Tête si chere. Et vous, Saint Roi, Roi glorieux, & Pere de tant de Rois, soutenez tous les Trônes de vos Enfans, & hâtez vous de faire descendre cette Fille du Ciel, cette Paix si désirée & si nécessaire au repos de toute la Terre.

A CES CAUSES, pour nous conformer aux pieuses intentions du Roi, & après en avoir conféré avec nos Vénérables Freres Dignités, Chanoines & Chapitre, nous avons ordonné & ordonnons que les Prie-

(b) Ps. 79. v. 8.

(c) Ps. 143. v. 8.

res de Quarante-Heures se feront dans notre Eglise Cathédrale pendant trois jours, avec l'exposition du Très-Saint Sacrement. Nous les commencerons Dimanche prochain, jour de la Pentecôte, par une Messe solennelle, à laquelle nous officierons pontificalement. Nous ordonnons pareillement que les mêmes Prières de Quarante-Heures se feront dans la principale Eglise Paroissiale de toutes les Villes & Bourgs de notre Diocèse, à commencer le premier Dimanche, après la réception de notre présent Mandement. Enjoignons aux Paroisses, qui sont dans l'enceinte ou dans ses environs desdites Villes & Bourgs, d'aller processionnellement un des trois jours faire Station dans l'Eglise où le S. Sacrement sera exposé.

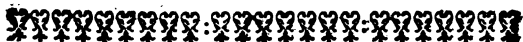
Et à l'égard des Paroisses de la Campagne & des Eglises des Communautés Religieuses exemptes ou non exemptes, nous ordonnons que le Saint Sacrement sera exposé, pendant trois Dimanches consécutifs, seulement durant les Vêpres, après lesquelles on chantera le Pseaume *Exaudiat* & l'Oraison pour le Roi, & on donnera la Bénédiction.

Ordonnons aussi à tous les Prêtres Séculiers & Réguliers de notre Diocèse, de continuer de dire à la Messe les Oraisons pour  
le

## 1702 MERCURE DE FRANCE.

le Roi, pendant tout le tems que Sa Majesté fera en campagne, & de prier Dieu pour la conservation de sa Personne sacrée, & pour la prospérité de ses Armes. Sera notre présent Mandement lû & publié aux Prônes des Messes Paroissiales, & affiché partout où besoin sera. Donné à Bazas, dans notre Palais Episcopal le 21 Mai 1744. E. Evêque de Bazas.

LATAPY, *Secrétaire.*



### MORTS ET MARIAGE.

**L**E 16 Juin, Jean-Baptiste *Durand de Romilly*, Chevalier, Seigneur de Trouhans de la Grilloire, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare & de Notre Dame de Mont Carmel, où il avoit été reçu le 20 Décembre 1700, mourut à Paris, dans la 72. année de son âge, sans laisser d'enfans de feu D. Germaine Brethe de Clermont, morte le 18 Juin 1715, avec laquelle il avoit été marié le 18 Mai 1712. Il étoit fils de feu Philbert-Alexis Durand, Seigneur de Chaumont, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, mort le 18 Juin 1702, & de D. Philberte Brunet de Chailly. M. de Romilly avoit pour sœur Jeanne-Françoise Durand, mariée le 10 Décembre 1709 avec François-Hugues de Siry, Seigneur d'Eschataps, Baron de Couches, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, de quel mariage est venu Pierre François de Siry de Marigny, aujourd'hui

aujourd'hui Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & marié avec Dlle Lorin de Charny. M. de de Romilly, qui donne lieu à cet article, avoit pour frere aîné Philippe-Alexis Durand de S. Eugene, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, avec lequel il fut maintenant dans la Noblesse, par Jugement des Commissaires Généraux du Conseil à Paris du 4 Juillet 1715.

Le Comte *Poniatowsky*, Colonel dans les troupes du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, lequel étoit venu servir dans l'armée du Roi, en qualité d'Aide de Camp du Maréchal de Noailles, est mort à Vlamerting le 29, de la blessure qu'il avoit reçue à l'attaque des chemins couverts d'Ypres, âgé d'environ 20 ans.

Edme-François *Turmenyes de Montigny*, Seigneur de Nointel, &c. ancien Premier Maître d'Hôtel de S. A. R. le Duc d'Orleans, Régent, mourut le 4 Juillet, âgé d'environ 66 ans. Son Corps fut d'abord porté à l'Eglise de S. Eustache, sa Paroisse, déposé dans une Chapelle, & deux jours après transporté à l'Eglise de sa Terre de Nointel, où il fut inhumé le même jour.

Le Marquis de *Wisséq*, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps, mourut le 6 à Ypres, de la blessure qu'il avoit reçue devant cette Place, à l'attaque de la Demi-Lune, qui fut emportée le 20 du mois dernier; il étoit dans la 21 année de son âge.

Charles d'Orleans de *Rothelin*, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Cormeilles, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Lisieux, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, mourut à Paris le 17, âgé de 58 ans.

ans. Il étoit fils puîné de Henri d'Orleans, Marquis de Rothelin, Premier Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, mort en 1691, de ses blessures, reçues au Combat de Leuze, & de D. Gabrielle-Leonor de Montaut de Navailles, fille du Maréchal Duc de Navailles. On n'ajoutera rien ici sur les grandes qualités de M. l'Abbé de Rothelin, dignes de sa haute naissance & d'être célébrées par les meilleures plumes des deux Académies, dont il étoit Membre. Par cette mort la République des Lettres fait une perte considérable.

Joseph Bonnier, Baron de la Moisson, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Trésorier Général des Etats de la Province de Languedoc, Bailly & Capitaine des Chasses de la Varenne des Tuilleries, Pont S. Cloud, Plaines de S. Denis, de Gennevilliers & Dépendances, ci-devant Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & Mestre de Camp du Régiment Dauphin de Dragons, mourut, âgé de 41 à 42 ans, ne laissant qu'une fille, âgée de 2 à 3 ans, de son mariage, rapporté dans le Mercure du mois d'Août 1737, avec Dlle Gabrielle-Magdeleine Constance du Moutel de Louraille. Il étoit fils de Joseph Bonnier, Baron de la Moisson, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort à Montpellier le 15 Novembre 1726, & de D. Anne Melon, morte à Paris le 15 Août 1727. Il avoit pour sœur unique Dlle Anne-Joseph Bonnier, mariée depuis le 25 Février 1734, avec Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, Duc de Picquigny, Pair de France, depuis Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, sur la démission de M. le Maréchal Duc de Chaulnes, son père, & Maréchal de Camp depuis le 2. Juin 1743.

Le

Le 10 Juin, Henry-François *de Carrion de Nisas* ; *Marquis de Murviel*, ancien Capitaine de Cavalerie, fils de Henri de Carrion de Nisas, Marquis & Baron de Murviel, connu sous le nom de Marquis de Nisas, Lieutenant Général des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Baron des États de la Province de Languedoc, Lieutenant de Roi de la même Province, & ancien Commandant pour S. M., & pour le dernier Duc de Mantouë, dans le Mont Ferrat, & de D. Anne-Gabrielle de Murviel, Marquise & Baronne de Murviel, fut marié en l'Eglise Paroissiale de S. Eustache, à Paris, avec Dlle Henriette Magdeleine Julie Joseph de Crussol d'Uzez, fille de Philippe Emmanuel de Crussol d'Uzez de S. Sulpice d'Amboise, Marquis de S. Sulpice, Baron des États de la Province de Languedoc, & de D. Marie Louise-Antoinette d'Estaing. Voyez pour la Généalogie de l'Illustre Maison de Crussol, le III Volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronné, fol. 762, & pour celle de Carrion de Nisas, consultez la premiere partie du second Registre de l'Armorial Général du Juge d'Armes de France, &c.



# T A B L E.

|                                                                                                                                                                    |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> <b>L</b> <b>A</b> <b>C</b> <b>E</b> <b>S</b> <b>F</b> <b>U</b> <b>G</b> <b>I</b> <b>T</b> <b>I</b> <b>V</b> <b>E</b> <b>S</b> . Palémon, Tircis. Eglogue, | 1499         |
| Réponse du R. P. Texte à une Lettre anonyme, &c.                                                                                                                   | 1504         |
| Nouvelle Traduction du Distique de Virgile, <i>Noctes pluit rosâ</i> ,                                                                                             | 1520         |
| Aveu à Mlle B.                                                                                                                                                     | 1521         |
| Lettre de M. D. L. R. sur l'Imitation de Jesus-Christ,                                                                                                             | 1522         |
| Réponse en Vers de M. F. . . à une proposition de Mariage,                                                                                                         | 1533         |
| Mandement de l'Evêque d'Auxerre, qui ordonne des Prières pour la Personne du Roi & pour la prospérité de ses armes, & Lettre du Roi au même Evêque,                | 1535         |
| Epître en Vers à Mad. B... , en lui envoyant l'Extrait-Baptistaire de Mlle L.                                                                                      | 1543         |
| Epigramme Latine sur le Vers à Soye, & Traduction,                                                                                                                 | 1545         |
| Lettre de M. D. L. R. sur quelques sujets de Littérature,                                                                                                          | 1546         |
| Rondeau irregulier à M. L * * *, en lui envoyant son Franc salé,                                                                                                   | 1561         |
| Réponse & Remercîment à l'Auteur du Rondeau,                                                                                                                       | <i>ibid.</i> |
| Mots des Enigmes & des Logogryphes des deux Volumes de Juin,                                                                                                       | 1562         |
| Autres Explications en Vers d'Enigmes & de Logogryphes,                                                                                                            | 1563         |
| Enigme & Logogryphe,                                                                                                                                               | 1564         |
| <b>NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &amp;c.</b>                                                                                                              | <b>Let.</b>  |

|                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Lettres Patentes pour l'Etablissement d'une Académie à Rouen ,</b>      | <b>1567</b>  |
| <b>Vers à M. de Fontenelle , sur l'Etablissement de cette Académie ,</b>   | <b>1572</b>  |
| <b>Véritables Modèles de Latinité ,</b>                                    | <b>1576</b>  |
| <b>Description du Ventilateur ,</b>                                        | <i>ibid.</i> |
| <b>L'Amour de la Philosophie , nouveau Poème de M. Darnaud , Extrait ,</b> | <b>1577</b>  |
| <b>Livres Etrangers , chés Debure l'aîné ,</b>                             | <b>1580</b>  |
| <b>Panegyrique de S. François de Paule ,</b>                               | <b>1585</b>  |
| <b>Discours prononcé à l'Ecole Militaire ,</b>                             | <b>1586</b>  |
| <b>Livre des affligés Pénitens ,</b>                                       | <i>ibid.</i> |
| <b>Sermons du P. Bretonneau ,</b>                                          | <b>1587</b>  |
| <b>Histoire &amp; Description de la nouvelle France ,</b>                  | <i>ibid.</i> |
| <b>Dissertations sur l'Histoire Ecclesiastique &amp; Civile de Paris ,</b> | <b>1588</b>  |
| <b>Essai sur l'Esprit humain ,</b>                                         | <i>ibid.</i> |
| <b>Histoire des Indes Orientales ,</b>                                     | <i>ibid.</i> |
| <b>Tablettes Chronologiques , &amp;c.</b>                                  | <b>1589</b>  |
| <b>Leçons de Physique Expérimentale ,</b>                                  | <i>ibid.</i> |
| <b>Les Mœurs &amp; les Usages des Romains , nouvelle Edition ,</b>         | <b>1590</b>  |
| <b>Nouveau Recueil de Poësies ,</b>                                        | <i>ibid.</i> |
| <b>Septième &amp; huitième Volumes de la Bibliothèque Françoisë ,</b>      | <i>ibid.</i> |
| <b>Histoire de la Ville de Montpellier ,</b>                               | <i>ibid.</i> |
| <b>Sixième &amp; dernier Tome des Actes des Saints ,</b>                   | <b>1592</b>  |
| <b>Ouvrages de M. Racine , le fils ,</b>                                   | <b>1592</b>  |
| <b>Essais sur le Génie &amp; le Caractere des Nations ,</b>                | <b>1593</b>  |
| <b>Histoire générale des Pays-Bas ,</b>                                    | <b>1594</b>  |
| <b>Oeuvres de Machiavel ,</b>                                              | <i>ibid.</i> |
| <b>Recherches Philosophiques , &amp;c.</b>                                 | <i>ibid.</i> |
| <b>Mémoires touchant le Portugal ,</b>                                     | <i>ibid.</i> |
|                                                                            | <b>Essai</b> |



|                                                                                             |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Essai sur l'Histoire naturelle des Polypes ,                                                | 1594         |
| <i>Consultationes Medicae</i> ,                                                             | 1599         |
| Nouvelle Édition de l'Introduction à l'Histoire de<br>l'Univers ,                           | <i>ibid.</i> |
| Septième & huitième Tomes des Cérémonies &<br>Coutumes Religieuses ,                        | <i>ibid.</i> |
| Traité du Sublime de Denis Longin ,                                                         | 1596         |
| Recueil de diverses Fables ,                                                                | <i>ibid.</i> |
| Ouvrage du Pape Benoît XIV ,                                                                | 1597         |
| <i>Libro singularis de Republica Galatarum</i> ,                                            | <i>ibid.</i> |
| Continuation du Recueil de Pièces de Littérature ,                                          | <i>ibid.</i> |
| Mémoires du Comte de Guiche ,                                                               | 1598         |
| Histoire de l'Empereur Charles VI ,                                                         | 1599         |
| Estampes nouvelles ,                                                                        | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Cartes ,                                                                          | 1600         |
| Collection de Médailles ,                                                                   | 1603         |
| Remedes pour les Darrres , &c.                                                              | 1602         |
| Chansons notées ,                                                                           | 1603         |
| Spectacles , Extrait de l'Ecole des Amans , nouveau<br>Ballet ,                             | 1604         |
| Le Ballet Héroïque des Graces remis au Théâtre ,                                            | 1614         |
| Hypermnestre remise au Théâtre François ,                                                   | 1618         |
| Les Graces , nouvelle Comédie , représentée sur le<br>même Théâtre ,                        | <i>ibid.</i> |
| Coraline Magicienne , nouvelle Pièce Italienne , re-<br>présentée à l'Hôtel de Bourgogne ,  | 1616         |
| Vers à la Dlle Coraline ,                                                                   | 1617         |
| L'Opera Comique donne son Spectacle gratis ,                                                | 1619         |
| Illuminations dans l'Enceinte de la Foire ,                                                 | <i>ibid.</i> |
| L'Ecole des Amours grivois , nouvelle Pièce , jouée à<br>l'Opera Comique ,                  | <i>ibid.</i> |
| Autre Pièce nouvelle , intitulée : le Déguisement<br>Pastoral , jouée sur le même Théâtre , | 1620         |
|                                                                                             | Nou-         |

|                                                                                                                                       |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Nouvelles Etrangères , Turquie , Prusse ,                                                                                             | 1621         |
| Allemagne ,                                                                                                                           | 1623         |
| Italie ,                                                                                                                              | 1630         |
| Espagne ,                                                                                                                             | 1632         |
| Gênes & Île de Corse ,                                                                                                                | 1633         |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                                                                        | 1634         |
| Le Roi déclare le Duc de Boufflers Lieutenant Général ,                                                                               | <i>ibid.</i> |
| S. M. assiste au <i>Te Deum</i> à Lille ,                                                                                             | <i>ibid.</i> |
| Monseigneur le Dauphin & Madame de France ,<br>sont Parein & Mareine d'une Cloche aux Capu-<br>cins de Meudon ,                       | 1635         |
| Monseigneur le Dauphin vient à N. D. entendre<br>le <i>Te Deum</i> , voit tirer le Feu d'artifice , & sou-<br>pe à l'Hôtel de Ville , | <i>ibid.</i> |
| Promotion d'Officiers ,                                                                                                               | 1636         |
| Réjouissances & Fête à l'Académie de Vandeuil ,                                                                                       | 1637         |
| Concerts chés la Reine ,                                                                                                              | 1638         |
| Prises de Vaisseaux Anglois ,                                                                                                         | <i>ibid.</i> |
| Passage du Rhin par les ennemis ,                                                                                                     | 1649         |
| Investissement & Siège de Furnes ,                                                                                                    | 1647         |
| Le Roi se rend à Béthune , à S. Omer , à Calais , &<br>à Boulogne ,                                                                   | 1652         |
| Extrait de Lettre de Dunkerque ,                                                                                                      | 1653         |
| Action entre les troupes de S. M. & celles de la<br>Reine de Hongrie ,                                                                | 1655         |
| Le Roi couche à Boulogne , retourne à Calais , &<br>va à Gravelines & à Dunkerque ,                                                   | 1658         |
| Les ennemis occupent les Lignes de la Lautern , &<br>s'emparent de Lauterbourg , de Wissembourg , &<br>du Village d'Alstatt ,         | 1661         |
| Wissembourg & Alstatt repris par le Maréchal de<br>Coigny ,                                                                           | 1662         |
| Le Roi visite les nouveaux Ouvrages faits à Dun-<br>kerque                                                                            |              |

|                                                                                                                       |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| serque, &c.                                                                                                           | 1663         |
| S. M. passe par S. Omer, par Bergues, couche à<br>Béthune, & se rend à Arras,                                         | 1664         |
| Le Roi va à Péronne, à S. Quentin, à la Fette, &<br>à Laon,                                                           | 1665         |
| Les retranchemens de Belleins & de la Tour du Pont<br>forcés, & le Château Dauphin emporté par les<br>troupes du Roi, | 1667         |
| Actions de Graces & réjouissances pour la prise<br>d'Ypres & de Furnes,                                               | 1672         |
| Mandement de M. l'Archevêque de Paris,                                                                                | 1673         |
| Les Six Corps des Marchands font chanter le <i>Te</i><br><i>Deum</i> ,                                                | 1675         |
| Mandement du Grand Prieur de S. Germain des<br>Prez,                                                                  | 1677         |
| Le <i>Te Deum</i> chanté à N. D.                                                                                      | 1679         |
| Feu d'artifice à l'Hôtel de Ville, & Illuminations,                                                                   | <i>ibid.</i> |
| Le <i>Te Deum</i> chanté à l'Abbaye S. Germain, & Il-<br>luminations,                                                 | 1681         |
| Description de la Ville d'Ypres,                                                                                      | 1682         |
| Prise du Fort de la Kenoque & de la Ville de Fur-<br>nes, Lettre du Roi, & Mandement en consé-<br>quence,             | 1684         |
| Le <i>Te Deum</i> chanté à N. D. & Illuminations,                                                                     | 1687         |
| Le <i>Te Deum</i> chanté à l'Abbaye de S. Germain, &<br>Illuminations,                                                | 1688         |
| Description de la Ville de Furnes,                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| Prieres & Réjouissances à Châlons sur Seine,                                                                          | 1689         |
| Mandement du Cardinal de Tencin,                                                                                      | 1690         |
| Lettres du Roi à l'Archevêque de Sens,                                                                                | 1692         |
| Mandement du même Archevêque,                                                                                         | 1694         |
| Mandement de l'Evêque de Bazas,                                                                                       | 1698         |
| Morts & Mariage,                                                                                                      | 1702         |

*Errata*

---

*Errata du second Volume de Juin.*

- P Age 1409 ligne 13, *Lucrece*, lisez, *Salluste*.  
P. 1476, l. 13, embrasse, l. embrassoit.  
*Ibid.* même ligne, couvrent, l. couvroient.  
*Ibid.* l. 23, mit, l. on mit.  
P. 1477, l. 2 & 3, on a fait, l. on fit. s'est avancé, l. s'avança.  
P. 1478, l. 7 & 8, n'a pas étendue, l. n'étendit pas.  
P. 1480, l. 5, on, l. ont.  
*Ibid.* l. 10 du bas, est, l. étoit.  
P. 1486, l. 3, Science, l. Sciences.  
P. 1487, l. 16, Chulieu, l. Chaulieu.  
*Ibid.* l. 25, Nonrrice de, l. Nourrice de.  
P. 1488, l. 2, dcs, l. des.  
P. 1523, au bas, l'E, l. Lenglet.  
P. 1535, l. 3 du bas, *Saccinis*, l. *Sarcinis*.
- 

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P Age 1502, ligne 9, ôtez la virgule après fatal.  
P. 1515, l. 4 du bas, la Flandres, l. la Flandre.  
P. 1521, l. 2, AVBU A M. B. l. AVBU A MLAE B.  
P. 1523, l. 2 du bas, l'L, l. L.  
P. 1548, l. 8, qui, l. qu'il.  
P. 1550, l. 7, Canoniques. l. Canoniques?  
P. 1561, l. 7, rcevrois, l. recevrois.  
P. 1566 l. 13, Pole Actique, l. Pole Arctique.  
P. 1575, l. 9, ôtez la virgule après libre, & mettez en une après l'herbe.  
P. 1579, l. 2, ôtez la virgule après Des Airs.  
P. 1588, l. 15, Tome II. l. Tome III.

- P. 1603, l. 5, sur leur Empire chaque jour, l. sur  
leur Empire, chaque jour  
P. 1607, l. 17, fidele, l. fidelle.  
P. 1611, l. 18 & 22, place, l. Place.  
P. 1619, l. 4 du bas, differens, l. differens  
P. 1620, l. 10, premiere, *beuz ce mot.*  
P. 1624, l. 26, forme, l. forme.  
P. 1632, l. 2 du bas, Teinture l. Teinture,  
P. 1635, l. 9, Maraine, l. Mareine.  
P. 1637, l. 6. Ecuyer Roi l. Ecuyer du Roi  
P. 1640, l. 5 du bas, sterling, l. sterlings; & l. 7,  
aussi du bas, le, l. les.  
P. 1644, l. pénultième, chassés, l. chassé  
P. 1660, l. 15, lendemain l. le lendemain



*La Chanson notée doit regarder la page*

1603









